L'ITALIE BYZANTINE

L'ITALIE BYZANTINE

ÉTUDE SUR LE HAUT MOYEN-AGE

(400-1050)

PAR LA

BARONNE DIANE DE GULDENCRONE

NÉE DE GOBINEAU

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE, VIe

1914

A LA DOUCE ET CHÈRE MÉMOIRE

DE MES ENFANTS

D. G.

1692486

INTRODUCTION

Rome avait depuis longtemps cessé d'être la résidence permanente des empereurs lorsque Constantin fit de l'antique Byzance sa capitale et le boulevard de l'Empire. Toutefois, c'est à partir de la dynastie théodosienne que s'affirme l'hégémonie de Constantinople sur le monde romain, dont elle devient, avec Justinien, le centre unique. Cette suprématie s'est prolongée, non-seulement jusqu'à la restauration de sa moitié occidentale au IXe siècle avec Charlemagne, mais bien au-delà, jusqu'à l'extrême limite du haut Moyen Age, que marquent le schisme religieux, la constitution définitive de l'empire germanique et celle des nations modernes de l'Europe. Dès l'origine, elle avait englobé Rome elle-même, en même temps qu'elle étendait son prestige sur les tribus barbares desquelles devaient sortir les nations, qui fractionnèrent le vieil empire romain, pendant toute cette période de formation, du Ve au XIe siècle. A plusieurs reprises, il n'y eût qu'un seul empereur, celui d'Orient — et, sans la papauté, Rome n'eût plus été qu'une ville provinciale, vivant de son ancienne gloire.

L'œuvre du haut Moyen Age.

L'œuvre du haut Moyen Age était de fondre et de mêler ensemble les trésors du monde antique, transmis par l'empire romain qui les avait concentrés en lui,

avec les énergies et les aptitudes spéciales des races nouvelles, sous l'influence de l'Église. Tel est le triple élément dont il se compose : l'Église, l'empire romain, les nations germaniques (1).

Valeur des éléments.

Quant à la valeur respective de ces trois éléments, en mettant à part, comme il convient, celui qui est divin, il faut bien reconnaître que la supériorité appartient à l'élément romain ou latin (2), car il possédait les traditions du passé — et pendant douze siècles on sait ce qu'il a fait, tandis que, sans lui, les races germaniques n'auraient jamais eu ni civilisation ni histoire (3) ; elles végétaient depuis dix siècles au fond de leurs forêts (4), depuis que l'épée de Cyrus les avait rejetées au-delà du Caucase et, tandis que Rome absorbait et s'assimilait les travaux et les œuvres de tous les centres de civilisation qui l'avaient précédée dans la domination intellectuelle du monde, elles attendaient, pour entrer en scène à leur tour, de se trouver en contact avec l'élément romain.

(1) Il ne faut pas perdre de vue que l'empire romain ou plutôt le peuple romain, dès son origine la plus reculée, de par les éléments primitifs qui le composèrent, appartenait, lui aussi, au rameau arian, duquel sont également issues les nations dites germaniques, sorties de la branche indo-européenne. Il n'y a donc pas lieu d'exagérer l'antithèse entre les Romains et les Germains proprement dits, sinon parce qu'au moment de leur dernière rencontre, au VIe siècle ap. notre ère, les premiers s'étaient assimilés le brillant mélange hellénico-sémitique. « Les règnes achéménides », dit mon père dans son *Histoire des Perses*, liv. VI, ch. Ier « le grand mouvement causé par le « passage d'Alexandre, avaient de beaucoup fait hausser l'opulence et redou- « blé l'éclat d'une civilisation entièrement épanouie. Les arts d'Assyrie « s'étaient associés ceux d'Athènes ».

(2) Il n'y a pas de *race latine*. Les peuples compris sous cette dénomination arbitraire étaient et sont encore un composé des races les plus diverses; il y a un *génie latin*, une *civilisation latine*. C'est, comme toujours, l'esprit qui informe la matière.

(3) Je me sépare ici respectueusement de l'opinion un peu excessive de mon père. Trop partiel vis-à-vis des races germaniques, il a été injuste envers les Romains et il a méconnu la nécessité absolue pour les premières de recevoir les leçons des seconds, leçons sans lesquelles elles ne pouvaient sortir de leur obscurité. Tout leur est venu des Romains et par les Romains.

(4) Du VIe siècle avant l'ère chrétienne au Ve siècle après l'ère chrétienne, premier du Moyen Age.

Il n'est donc pas permis de le rabaisser, ce vieil empire devenu chrétien, héritier des gloires de la Rome antique et dont le mérite est précisément de l'avoir adoucie en y faisant pénétrer le souffle bienfaisant de l'influence chrétienne, déjà manifeste, quoique encore à l'état latent dès l'époque des Antonins (1). L'Église se considérait comme indissolublement liée à ses destinées; elle l'a porté jusqu'aux extrémités de la terre, là où ses légions et ses préfets n'avaient jamais pénétré; elle lui a fait traverser les siècles, car elle lui a survécu, faisant vivre les sociétés nouvelles de ce qu'elle avait sauvé de son héritage en se l'incorporant. C'est donc une grande chose que l'Empire romain, si grande que les Chrétiens des premiers siècles identifiaient son existence avec celle même de l'Église et ne parvenaient pas à les imaginer subsistant l'une sans l'autre. — Nous voyons au IIIe siècle Tertullien exprimer cette pensée, comme saint Jérôme et saint Augustin au Ve, comme l'exprimera au VIe saint Grégoire le Grand (2). L'Empire.

L'empire romain résumait en lui toute la civilisation des siècles passés. Il l'avait reçue, enrichie à chaque étape, des mains des successeurs d'Alexandre, héritiers des grands rois des Perses et des Mèdes, qui la tenaient des enfants de Nemrod et d'Assur, touchant ainsi aux sources mêmes de la race et de l'histoire; il allait à son tour la transmettre aux âges à venir. Nous en vivons, de cette civilisation antique; elle varie dans ses détails et ses applications, selon la nature des mélanges sur les-

(1) Sur leurs institutions de bienfaisance, v. P. Allard, *Histoire des persécutions*, et G. Boissier, *La fin du paganisme*.

(2) *Tertull. ad Scapulam* : « L'Empire durera autant que le monde ». Bien plus, continue M. Allard, à qui j'emprunte cette citation, « la durée du monde « dépend de la sienne : nous savons que la fin des choses créées, avec les « calamités qui doivent en être les avant-coureurs, n'est retardée que par le « cours de l'Empire Romain ». (Apolog. 32). Et M. Allard ajoute : « Remarquez « cette pensée, cette étrange appréhension, identifiant les destinées de l'empire « romain avec celles du monde! La catastrophe dernière, pour Tertullien, « c'est la fin du monde et la fin de l'Empire! ». Ouvr. cité, *Introduction*.

quels elle agit, mais nous en retrouvons la trace à chaque instant, dans nos idées, nos mœurs et jusque dans nos usages les plus simples, dans nos langues et dans notre religion (1). En vérité, nous tenons tout de Rome et l'empire, à son apogée, avait été quelque chose de merveilleux (2). Son prestige s'est étendu bien au-delà des limites du Moyen Age, à travers l'histoire, comme le son affaibli d'un écho lointain (3).

(1) Il faut se rappeler que nous ne connaissons l'antiquité qu'à partir des époques historiques, c'est-à-dire fort basses, datant du VIIIe siècle avant l'ère chrétienne, quand, de même qu'aux jours du déluge, toute chair avait corrompu sa voie. Ce sont, en réalité, les quatre grands empires annoncés par Daniel — qui connaissait le premier — ce sont eux, dis-je, qui ont transmis la civilisation, l'histoire, les souvenirs plus ou moins altérés de la révélation primitive, comme un flambeau qu'on se passe de main en main, depuis le déluge de Noé jusqu'à l'Incarnation, qui est la Seconde Révélation, contemporaine de l'Empire romain et c'est celui-ci qui l'a transmise, cette civilisation, à son tour, comme c'est l'Église romaine qui la conserve, avec la révélation complète. Les traditions ancestrales, gardées par la Genèse pour les Sémites, concordent avec celles des Hellènes, Hindous, Iraniens, Scandinaves, en un mot, de tous les peuples arians, issus de Japhet. (Voir là-dessus Gobineau, *Hist. des Perses*, livre Ier et *Essai sur l'Inégalité des Races Humaines.*

(2) Il n'y a qu'une civilisation, celle qui est issue de la révélation primitive, conservée par les Noachides. « L'homme n'a rien que ce qui lui a été « donné » (Joan. III, 29). Platon le disait aussi : « Les anciens savaient plus « que nous, parce qu'ils vivaient plus près des dieux. » — Les civilisations diverses qu'énumère l'*Essai sur l'Inégalité des Races* ne sont, n'en déplaise à l'auteur, que des fragments développés sous des influences diverses ; il en est de même des différentes religions qui ne sont que des altérations de la véritable, de même que les erreurs supposent une vérité absolue dont elles dérivent et qu'elles déforment. Adam et les patriarches, qui n'étaient pas des sauvages, ont gardé cette révélation ; les Caïnites l'ont perdue. Les Noachides l'ont transmise, par la descendance de Sem et de Japhet, avec altérations partielles, — totales dans celle de Cham. Le sauvage n'est qu'un homme dégénéré, comme dit très bien M. de Maistre (*Soirées de Saint-Pétersbourg*, deuxième entretien). — Pour les traces de la révélation, voir Mgr Freppel, *Saint Justin*; le R. P. Lavy, *Cinquième Conférence sur l'histoire de l'esprit humain* et l'*Essai sur l'Inégalité des Races*, tome Ier, *Introduction*.

(3) Champagny, *Les Antonins*, livre IV, ch. II : « Le peuple romain avait « laissé à chaque nation cela même qui la séparait de lui, sa terre, ses mœurs, « ses lois. Et de plus Rome lui apportait une sécurité jusqu'alors inouïe : « la guerre, rejetée presque dans le domaine de la fable ; vers des frontières « lointaines et désertes, se faisait là à de rares intervalles, sans péril pour « les peuples et presqu'à leur insu. Cent vingt millions d'hommes, tout ce « magnifique littoral de la Méditerranée étaient associés dans cette commu- « nauté qui décuplait, en les faisant passer de l'un à l'autre, les richesses ma-

Or, pendant les trois premiers siècles de l'empire comme autrefois sous la république, les légions, non plus que les auxiliaires, ne tenaient jamais garnison dans les provinces intérieures, dont aucune cité, depuis Auguste, n'avait vu de soldats (1). Il n'y avait, à Rome, que les dix mille prétoriens, assez turbulents d'ailleurs, gardes du corps de César au Palatin. Les troupes étaient cantonnées aux frontières, le long de l'Atlas, de l'Euphrate, du Danube, du Rhin et du mur d'Hadrien qui les séparaient des Scots. Mais Septime Sévère, qui était Africain et, comme tel, moins respectueux des anciens privilèges, introduisit le premier des corps de troupes permanents dans les provinces centrales et installa en Italie soixante-dix mille Pannoniens — « on dirait aujourd'hui soixante-dix mille Croates » (2) — lesquels Pannoniens ou Croates valaient certainement les futurs Ostrogoths de Théodoric. C'était là, il faut le noter, la première introduction officielle des Barbares au cœur de l'empire ; avant le VIe siècle, avant l'arrivée des Lombards, aucune nation germanique n'y a pénétré autrement qu'en qualité de mercenaire, auxiliaire ou fugitive, poussée en avant par d'autres Barbares qui la rejetaient en deçà des frontières du monde romain. C'est ce qui reste à examiner.

Au IIIe siècle

Autour de ces frontières grandissaient, au IIIe siècle, de puissants voisins. Sur l'Euphrate, les Parthes, « cam-

« térielles, intellectuelles et morales, masse commune de propriétés et de « lumières où tous apportaient quelque chose pour l'accroître, où tous pui- « saient sans la diminuer. Tant de biens ne valaient-ils pas, disait-on, le sacri- « fice d'un peu de liberté politique, d'un peu de gloriole historique ou même « d'indépendance nationale?... En vérité, lorsque cette étonnante unité mar- « chait sans secousses et sans violences, n'était-ce pas merveille que de se « sentir vivre à cette lumière et de naviguer, pour peu qu'un vent propice « soufflât dans les voiles, sur ce manifique navire qui portait en lui la paix, la « civilisation, les destinées du monde? »

(1) Cette loi, sous la république, ne concernait que l'Italie. César commença la guerre civile en passant le Rubicon avec son armée. Auguste rétablit cette loi et l'étendit aux provinces.

(2) Champagny, *Les Antonins*, livre VII, ch. II.

« pement féodal au milieu de populations sujettes ou « opprimées » (1), ces descendants des Iraniens d'Hyrcanie, ces ancêtres des Afghans, avaient été remplacés en 225 par les Sassanides, dynastie nationale, ennemie perpétuelle des empereurs de Constantinople. Des rives du Don et du Volga, la grande confédération des Goths s'était avancée, englobant les anciennes peuplades germaniques ou les repoussant vers la ligne du Rhin. Aussi les empereurs, depuis la fin du IIIe siècle, veillèrent-ils personnellement à la garde des frontières; ce fut, jusqu'à Théodose le Grand, l'œuvre impériale par excellence; Claude le Gothique y conquit son glorieux surnom : Aurélien pourvut à la défense de Rome; il construisit les solides murailles, plusieurs fois restaurées, jamais détruites, qui entourent encore aujourd'hui d'une large ceinture le *Pomœrium* antique, le vieux mur de Servius que, depuis longtemps, la ville avait dépassé, et conduisit en Orient des expéditions fameuses. Probus pourvut à la sûreté de la ligne du Rhin et de celle du Danube en établissant des colonies militaires le long de ces deux fleuves et en les unissant l'un à l'autre par un rempart de soixante lieues de long; au siècle suivant, Valentinien Ier compléta ces travaux en couvrant leurs rives d'un réseau de forteresses. Entre temps, la vaste étendue des frontières avait appelé la constitution de la tétrarchie et l'on ne peut assez admirer la force de cette unité romaine, persistant quand une telle institution devait, selon toute apparence, la dévouer au morcellement immédiat. A Milan, à Sirmium, à Nicomédie ou Antioche, à Trèves,

(1) Champagny, ouvr. cité. — Dans son *Histoire des Perses* (Liv. VI, ch. v) mon père dit aussi à propos de la révolte d'Ashkan, le premier des Arsacides, contre la souveraineté des Séleucides : « Ils inaugurèrent le premier « modèle de la monarchie polonaise : on décréta que le roi ne serait que le « premier entre ses pairs », etc. Ils se réclamaient d'Alexandre qui avait « garanti leurs possessions. C'étaient « des guerriers orgueilleux, ambitieux et rapaces... » «... peu agréables aux populations urbaines... » héritières de la civilisation décrite plus haut.

à York, à Lutèce, les Augustes et les Césars allaient d'un point stratégique à l'autre comme plus tard les rois des époques féodales, en vrais *imperatores* ou commandants de corps d'armée dans la vraie signification du terme. Ce fut pour assurer cette défense qu'outre les auxiliaires adjoints aux légions, on imagina le système des nations fédérées de l'empire, dont les plus illustres furent les Franks et les Goths (1).

Le nom de Franks ne désignait pas un peuple particulier, mais une confédération formée des débris de plusieurs nations vaincues autrefois en Germanie par les expéditions romaines, repoussées ensuite par les Saxons des bords du Weser et par les Goths des forêts thuringiennes. Ces nations passèrent en terre d'empire, sur la rive gauche du Rhin, pendant les troubles qui accompagnèrent l'époque dite assez improprement des trente tyrans (2) et deux d'entre elles, celles des Cattes et des Angrivariens, prirent, d'un long séjour auprès de l'Yssel, le nom de Franks Saliens. Maximien Hercule et Constance Chlore, fidèles au système que j'ai indiqué, les établirent entre l'Escaut et la Moselle, de Trèves à Tournay ; quand, plus tard, avec Clovis et ses descendants, ils se furent avancés jusqu'à la Loire on les appela Neustriens ou Franks Occidentaux (3). C'est de leur mélange avec les Gaulois et Gallo-Romains qu'est sortie, au IXe et Au IVe siècle
Xe siècle, à la fin du haut Moyen Age précisément, la nation française, plus rapidement constituée que les autres parce que ce mélange y fut plus prompt, l'état

(1) « Les empereurs ne pouvaient pas empêcher les barbares d'entrer dans « les provinces » (limitrophes du Rhin et du Danube). « Mais les barbares, de « leur côté, ne croyaient point posséder en sûreté les terres qu'ils occu- « paient tant que le fait de leur possession n'avait pas été changé en droit « par l'autorité impériale ». — (Procope, *De Bell. Goth.* Lib. III, c. 33).

(2) De 260 à 268.

(3) Les Burgondes occupèrent au Ve siècle, après la grande invasion, le Dauphiné et une partie de l'Helvétie, outre la Bourgogne elle-même. L'Aquitaine et l'Auvergne étaient aux Visigoths.

d'antagonisme et de méfiance entre les uns et les autres n'ayant jamais existé, comme entre Saxons et Bretons, Lombards et Italiens. Les Franks entrés en Gaule en qualité d'auxiliaires et fédérés, épris de civilisation romaine, traitèrent du premier abord les Gaulois en égaux.

Peu après, ce furent les Bructères et les Chamaves dont le césar Julien arrêta la marche en avant et qu'il installa, comme garde-frontières, le long de la ligne du Rhin. Ce sont les Franks Ripuaires. Unis à la monarchie mérovingienne sous Clovis, qui domina sur toutes les tribus franques, ils formèrent la division des Franks Orientaux, les Austrasiens. Ils restèrent plus exclusivement germaniques et subirent peu le mélange gaulois. D'entre eux sortirent les Carolingiens ; leur destinée était de se fondre de nouveau avec les peuplades conquises par Charlemagne, après la dissolution de son empire. Leur séparation totale d'avec les Franks Occidentaux, devenus Français, tandis qu'eux-mêmes devenaient Allemands, date également de la fin du haut Moyen Age.

Comme fédérés de l'empire, les Franks et tous les autres barbares placés dans la même situation le servaient et le défendaient contre ceux qui n'avaient pas cette bonne fortune et qui, placés en dehors de ses limites, cherchaient à y pénétrer pour l'obtenir à leur tour (1). Ce n'était pas du tout une mauvaise idée d'utiliser ces gens-là qui ne savaient que se battre et le faisaient en

(1) « Tous ces peuples, entre lesquels l'empire romain finit par être par-« tagé, ne l'attaquèrent point dans l'origine avec l'intention de le détruire ; « poussés par des causes violentes et irrésistibles à franchir les frontières, « ils s'empressèrent tous de faire légitimer leurs conquêtes par des conces-« sions impériales, par des traités qui les incorporaient à l'empire, dont la « puissante organisation et la civilisation supérieure les remplissaient d'éton-« nement et de respect. Leurs rois briguèrent avec ardeur les titres romains « de patrices, consuls, maîtres des milices, dont plusieurs furent revêtus par « les empereurs comme alliés de l'empire et leur suprême ambition était de « s'unir par des mariages à la famille impériale ». (Bonnechose, *Histoire de France*, *Introduction*). Cette ambition subsista pendant tout le haut Moyen Age.

conscience, d'autant que, divisés entre eux par des rivalités et des haines héréditaires, ils s'exterminaient réciproquement avec plaisir ; mais tout à coup l'invasion hunnique, accourant des contrées caspiennes (1), tomba sur les Goths, dont la vaste confédération dominait entre le Danube et la Vistule, et, vers le milieu du IVe siècle, voulant occuper de force la contrée des Carpathes, les rejeta vers celle des Balkans. — Alors, comme l'avaient fait sur le Rhin au siècle précédent les Franks repoussés par eux, à leur tour les Goths, dont le noyau principal s'était concentré sur le Bas-Danube, demandèrent passage et alliance à l'empereur d'Orient.

Cet empereur était Valens, qui désorganisait, au moyen de son arianisme, la partie du monde impérial confiée à ses soins. Valens eut d'abord l'idée de faire des Goths, sur la rive droite du Danube, ce que Constance Chlore et Julien avaient fait des Franks sur la rive gauche du Rhin, c'est-à-dire des gardes-frontières. Mais ils se trouvaient si près de Constantinople qu'on s'effraya bientôt de les avoir pour voisins. On essaya de s'en défaire par diverses perfidies, et de les laisser mourir de faim. Les Goths, quand on ne les payait pas, avaient un excellent moyen de faire entendre leurs justes réclamations et nous les verrons y recourir plus d'une fois : ils prenaient les armes. — Valens crut qu'il aurait facilement raison d'une troupe réduite à la misère — il livra la bataille

(1) Les Huns eux-mêmes étaient délogés par les mouvements des nations Tartares autour de la Caspienne dont ils habitaient les rives, suivant Erathosthène, cité par Strabon, deux cents ans avant notre ère, et, quarante ans plus tard, Denys le Périégète les nomme comme voisins des Scythes, c'est-à-dire des Germains, sur la rive occidentale de cette mer intérieure, aux environs du Volga. Les Huns étaient de race finnoise, fortement mêlés de jaune, tandis que les Goths, comme tous les peuples Germano-Scandinaves, différaient des barbares asiatiques en ce qu'ils étaient de pure race caucasique, c'est-à-dire blanche, à peine altérée par le contact d'éléments inférieurs. Ce sont des Arians, fils de Japhet, à peine mitigés, sinon purs. V. *Essai sur l'Inégalité des Races*, Livre III.

d'Andrinople, fut vaincu et tué (1). La terreur se répandit en Occident; on croyait déjà les Goths maîtres de Constantinople.

Toutefois ce n'était là qu'une fausse alarme ; la bataille d'Andrinople ne fût, en somme, qu'un épisode insignifiant auquel il ne convient pas d'attacher une valeur exagérée et qui n'est le point de départ de quoique ce soit. Gratien, neveu de Valens, qui gouvernait l'Occident après son père Valentinien Ier, choisit pour collègue l'homme le plus capable de rétablir les affaires et de réorganiser l'Orient, le grand Théodose, lequel remit toutes choses au point, installa en Mœsie (2), dans de bons cantonnements, la fraction gothique victorieuse à Andrinople, avec une solde convenable et mission d'empêcher les barbares non fédérés de passer la ligne du fleuve; en outre, il accorda des terres en Thrace à plusieurs de leurs familles et incorpora quarante mille de leurs guerriers dans l'armée impériale.

Cela se faisait depuis longtemps. Bien avant les soixante-dix mille Croates de Septime Sévère, déjà mentionnés, quand les Gaulois n'étaient encore que des barbares fraîchement vaincus, César en avait fait sa légion de l'Alouette. Des Franks, des Daces, des Alains, on en avait dans tous les corps de troupes, enrôlés, soit par escouades, soit individuellement. Car, outre les nations fédérées, qui restaient aux limites de l'empire, groupées autour de leurs rois, le long des grands fleuves, il y avait des tribus qui obtenaient la permission de passer plus avant : Ainsi les Gruthonges, tribu gothique longtemps fixée entre les bouches du Danube et les Palus-Méotides,

(1) En 378. Ce n'était pas *toute* la nation des Goths, mais seulement la fraction qui reçut plus tard, de son passage en Espagne, le nom de Visigoths, et quelques autres tribus qui se dispersèrent en Asie Mineure. La plus grande partie de la nation — les Ostrogoths — resta sur la rive gauche du Danube jusqu'en 480, après Attila qui l'avait subjuguée.

(2) En Bulgarie actuelle.

avaient pu se domicilier en Phrygie. Beaucoup de Goths, isolés et moins belliqueux, s'étaient répandus un peu partout, exerçant tous les métiers, principalement ceux où la force a plus de part que l'intelligence (1); les ménagères les employaient volontiers pour porter des fardeaux et scier le bois. Mais on les trouvait surtout dans les armées. Il y avait des corps auxiliaires commandés par leurs propres officiers et il y avait aussi des légionnaires barbares encadrés parmi les provinciaux, incorporés aux troupes régulières; ceux-ci coupaient leur chevelure et adoptaient les armes, les vêtements, la discipline des soldats romains. Parmi ces auxiliaires servaient même des Huns et des Vandales, dont les nations n'étaient pas fédérées de l'empire; ils étaient très appréciés et appréciaient à leur tour l'honneur de servir sous les aigles et le Labarum. Le maître des milices, Stilicon, de la tribu des Vandales Silinges, se rencontrait, suivant les étendards de Théodose, avec le contingent des Visigoths, commandé par son prince Alaric, de la race royale des Balthes; on y voyait également le corps des auxiliaires Orientaux, composé en majeure partie des Goths Gruthonges, d'Asie-Mineure, sous les ordres de Gaïnas et, une troisième tribu gothique, ennemie des deux premières, à moitié sauvage et encore païenne, conduite par le gigantesque Sarus et par son frère Sigeric. A Constantinople, la garde isaurienne avait pour chef Zénon, père d'un futur empereur, et le corps des Alains, à la tête duquel dominait la puissante famille des Ardabures.

Aucun des Barbares qui pénétrèrent dans l'empire jusqu'au VIme siècle ne le fit de propos délibéré, comme ennemi des Romains et dans un but de conquête. Leur plus haute ambition était d'en faire partie, de devenir

(1) C'est ce qu'explique Synésius dans son discours à Arcadius, cité par Am. Thierry, *Alaric*, p. 119 et suiv.

eux-mêmes Romains. Quelques-uns y parvenaient, individuellement et s'assimilaient jusqu'au raffinement de la civilisation gréco-romaine. A l'exception de quelques bandes de pillards sans plan et sans but que le reflux de l'invasion hunnique délogeait des profondeurs de la Germanie et qui passaient en courant, tous, Ataulf comme Alaric — Clovis comme Childebert, fiers des titres de patrices et de consuls, acceptaient la solde impériale et combattaient pour l'empire — qu'ils détruisaient sans le savoir et sans le vouloir, uniquement par leur nombre. Ils occupaient toute la place, ils renouvelaient le sang, ils transformaient la population — ils auraient étouffé l'Eglise dans leur barbarie exubérante sans la force divine qui réside en elle ; mais ils n'en étaient pas moins les très humbles serviteurs de tout ce qui était romain. Les Vandales eux-mêmes, les moins épris de son prestige, les plus rebelles à l'assimilation finirent par se romaniser dans une certaine mesure (1) ; Thrasamond, leur quatrième roi, faisait des vers latins.

Il faut arriver à la fin du VIe siècle, aux Lombards, pour trouver de vrais envahisseurs ayant la prétention de se constituer un Etat en dehors et aux dépens de l'Empire, et encore, quand il leur devint indispensable de se civiliser, ils firent comme les Vandales : ils se romanisèrent autant que le permit la situation. — Toute-

(1) Dom H. Leclercq, dans l'*Afrique Chrétienne*, t. II, p. 172. — « Si frustes « qu'ils fussent, ils commençaient, au contact de la civilisation la plus fine, « à se découvrir des goûts, à connaître des plaisirs qu'ils n'avaient jamais « soupçonnés auparavant. Enlacés par les usages et les institutions qu'ils « avaient laissé subsister en conquérant le sol, ils subissaient l'ambiance de « conditions nouvelles et flatteuses. Entre Vandales on se servait du jargon « national.... il fallait que l'un des deux cédât ; ce fut le vandale ». — La même chose était arrivée pour le punique, disparu lui aussi sans laisser de traces — le latin remplaçait tout. — « Toute la vie matérielle et les plaisirs « de l'existence acculaient à la nécessité de parler la langue d'une civilisation « complète dans laquelle on est venu se loger. Qu'on se figure les circons- « tances quotidiennes où le Vandale était à la merci du Romain, — c'est « l'histoire de toutes les invasions barbares et la revanche des vaincus. »

fois nous n'y sommes pas encore ; le IVe siecle ne vit rien de semblable. Il laissa l'Empire dans son intégrité ; le passage du Danube par les Goths et la démonstration violente de la bataille d'Andrinople ne sont que les épisodes d'une révolte de fédérés.

Quand Théodose le Grand eut rassemblé le monde romain tout entier entre ses mains puissantes, quand il eut donné à l'Orient, réorganisé par lui, la prépondérance sur l'Occident, livré aux compétitions des généraux barbares, mal comprimées par Gratien et Valentinien II, ces trop douces figures d'adolescents pieux, victimes des violents (1), il n'y avait point encore de morcellement et aucune portion de territoire n'avait été enlevée à ce majestueux ensemble. Le grand empereur, en mourant à Milan, le 17 janvier 395, l'avait transmis intact à ses fils et ce ne fût qu'après leur mort, trente-cinq ans plus tard, que la première pierre fût détachée de l'édifice romain (2).

Au Ve siècle.

Le Ve siècle n'est pas encore le Moyen Age, mais seulement sa préface obligée, la transition, pendant laquelle l'antiquité se retire lentement, non sans léguer au nouvel âge qui va naître une partie de ses trésors. Bientôt la marche en avant des Huns vers l'Occident refoula comme une énorme vague des nations entières vers la barrière du Rhin, impuissante à comprimer ce déluge d'un autre genre (3) Suèves, Alains, Burgondes et Vandales, passant sur le corps des Franks fédérés, se précipitèrent comme un torrent au travers de la Gaule et de l'Espagne pour ne s'arrêter que devant l'Atlantique. Ce n'étaient pas des conquérants, c'étaient des fuyards effarés. Les races germaniques n'ont pas plus *conquis* l'empire au sens propre du mot que les Goths et les Vandales n'ont détruit les

(1) Maxime 383 ; Arbogast et Eugène, 394.
(2) 430. Conquête de l'Afrique par les Vandales.
(3) 406. La grande Invasion.

monuments de Rome : l'un est l'emblème de l'autre. Oui, les barbares ont couvert le sol romain, ils en ont renouvelé la population, mais peu à peu, par infiltrations successives, en y pénétrant des deux façons que j'indique : comme auxiliaires ou comme fugitifs (1) ; en s'y jetant aveuglément, fuyant devant l'épée des Huns sans intention préalable. C'est ainsi que la race, au bout de deux ou trois siècles, s'en trouva modifiée, ce qui était inévitable. L'Empire était débordé, submergé par les flots toujours montants des nouveaux venus qui, se pressant pour pénétrer dans son enceinte devenue trop étroite, la faisaient éclater et, de ses débris, reformaient des nations distinctes, dans lesquelles ces débris devaient absolument trouver place, dans la composition desquelles ils devaient entrer pour une part quelconque. Franks, Visigoths, Suèves et Vandales, Burgondes, Saxons, Ostrogoths et Lombards bouleversaient la savante harmonie de cet édifice, construit au cours des siècles par le génie latin, — édifice que l'Eglise avait fait sien. — Mais eux-mêmes ne pouvaient prendre place sur la scène de l'histoire qu'à condition de se les assimiler, ce génie latin, cette civilisation latine, objet de leur admiration et de leur envie. Qu'ils l'aient plus ou moins déformée à leur image par la suite, il n'en reste pas moins que jamais ils n'ont pu rien fonder sans cette condition inéluctable : ils devaient, dis-je, s'en pénétrer au moins dans une certaine mesure, à laquelle leur degré de culture intellectuelle et morale se

(1) Les royaumes de France, d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne — les deux premiers formés d'anciennes provinces romaines, les autres par les conquêtes des Saxons sur les Bretons, puis des Normands sur les Saxons, et par celle des Carolingiens sur la Germanie encore barbare, ne se constituent dans leur forme définitive qu'à partir du xe siècle. Ils n'existent pas pendant le haut Moyen Age : ni les Mérovingiens ni les rois Visigoths n'avaient même la prétention d'être en dehors de l'empire et, à Constantinople, on persistait à les considérer comme des fédérés plus ou moins utilisables. Les faits en se développant au cours de cette histoire pourront le démontrer mieux qu'une simple affirmation.

trouve exactement subordonné. Toutefois ce n'était pas l'unique condition : l'histoire est là pour démontrer qu'aucune nation barbare n'a jamais pu se constituer en Etat, en société durable et permanente, prendre place parmi les autres nations déjà constituées au moyen de la double influence catholique et latine qu'en devenant catholique à son tour. Les barbares qui restaient païens ou ariens restaient barbares comme devant. L'Eglise était pour eux le souffle de vie, le *spiraculum vitæ*, sans lequel ils ne pouvaient grandir. Ainsi les nations ont dû se mettre à l'école de la culture antique et c'est l'Eglise qui les y a fait entrer.

C'est à Théodose que l'on doit l'établissement définitif de l'orthodoxie catholique sur le trône impérial et dans toute l'étendue de l'empire, trois fois troublé, depuis l'édit de Milan, par l'arianisme de Constance et de Valens et par le paganisme de Julien l'Apostat. Le mal causé par l'arianisme officiel de Valens se prolongea bien au delà de son règne, car c'est de lui que les barbares reçurent la profession de foi hérétique. La permission d'entrer sur les terres d'empire ne leur fut accordée qu'à la condition de souscrire la profession de foi impériale, c'est-à-dire arienne, ce qu'ils firent sans hésiter, attendu qu'ils n'y comprenaient rien (1).

Lorsqu'au règne suivant, — celui de Théodose — l'empereur se trouva être catholique et tout l'empire avec lui, ils ne les suivirent point dans cette évolution, trop rapide pour leurs cerveaux et restèrent là où on les avait placés (2). Les Barbares ariens ne ressemblent pas mal

(1) C'est à peu près de cette façon que les nations scandinaves du XVIe siècle sont devenues protestantes, en suivant docilement les rois et les seigneurs, mais sans trop se rendre compte de ce qu'elles faisaient.

(2) Le duc de Broglie, dans son étude sur saint Ambroise, apprécie les faits de la même façon : il raconte les préliminaires de la bataille d'Andrinople. L'évêque Ulphilas avait été envoyé pour solliciter le passage du Danube ; Valens l'accorde, à deux conditions : Les Goths livreront leurs armes et signe-

aux huguenots, leurs descendants, gens de tempérament analogue, bornés d'horizon, peu enclins aux spéculations métaphysiques, aux grandes envolées de l'esprit, aux profondeurs de la pensée qui faisaient côtoyer l'abîme et parfois succomber au vertige tant de grands esprits du monde oriental. Les peuples germaniques cherchaient volontiers à simplifier ce qui dépassait leur portée. Plus tard, l'arianisme a été rajeuni sous le nom de rationalisme — avec le protestantisme pour avant-garde.

Mais Constantinople était née chrétienne ; le paganisme y était inconnu. — Quand Théodose devint collègue de Gratien, dans le moment critique qui suivit la bataille d'Andrinople, Gratien, pour augmenter ses forces, détacha de l'empire occidental, de sa propre part, les provinces de l'Illyricum — Grèce, Epire et Macédoine, pour les rattacher à la Thrace, aux provinces balkaniques proprement dites, à l'empire d'Orient, dont la prépondérance commença. Arcadius, l'aîné de ses fils, en reçut l'investiture et c'était l'empereur d'Orient qui la donnait à celui d'Occident (1).

An 395. Constantinople avait été bâtie, en 323, pour des raisons stratégiques, près de la ligne du Danube, frontière extrême de ce côté de l'empire, le long de laquelle se pressaient déjà des hordes turbulentes, — tournée vers les provinces d'Orient, d'où venait le danger : c'était

ront la profession de foi : « De ces deux conditions, une seulement (ce fut la « seconde) fut acceptée sans résistance et avec d'autant moins de peine qu'elle « n'était pas de nature à être bien comprise de ceux qui devaient s'y confor- « mer. Les Goths étaient des esprits trop simples pour rien entendre aux « matières théologiques. Ils croyaient sur parole tout ce que leur enseignait « leur évêque et celui-ci, bien qu'il eut assisté à plusieurs réunions de « conciles, s'était tenu, dans la contrée lointaine où il habitait, à l'écart et peu « au courant de toutes les discussions. La formule arienne mitigée, dont son « inexpérience de la langue grecque lui dissimulait peut-être l'artifice, ne lui « parut pas inacceptable : « Toutes ces querelles, dit-il, sont affaire d'intrigue « et d'ambition ; je ne vois pas de raison pour ne pas faire ce que l'Empereur « demande ». Les Orientaux en ont entortillé de plus habiles, alors et depuis.

(1) Exemples, Valentinien III par Théodose II. Anthemius et Julius Népos, par Léon.

alors la puissance des Sassanides qui dressait un défi perpétuel au monde romain. On l'a vu, les résidences impériales avaient toutes été choisies, depuis le temps des Antonins, en vue de la défense des frontières et c'est, je pense, à cette nécessité qu'il faut attribuer l'abandon de Rome comme résidence permanente des empereurs. La ville auguste n'en gardait pas moins son rang et ses honneurs ; c'était toujours une reine, une mère vénérée ; mais les temps étaient changés. Constantin, qui était avant tout un grand capitaine, planta la nouvelle Rome dans la situation voulue, comme si son génie lui avait montré l'avenir et pendant mille ans, sa ville demeura le boulevard du monde chrétien contre les Avares, les Bulgares, les Perses et les Musulmans — jusqu'à ce que l'Occident devenu chrétien fut constitué de manière à pouvoir se défendre de ce dernier fléau. — Théodose enfin clôt dignement le monde antique et c'est bien de lui et de sa famille que date le prestige supérieur de l'empire d'Orient (1).

Depuis bien des années j'ai commencé ce travail. En l'achevant aujourd'hui, je ne puis me défendre de saluer avec émotion et respect la résurrection de l'hellénisme triomphant, sous un second Constantin le Grand !

Diane de Guldencrone.

Rome 1913. — XVIme centenaire de l'Edit de Milan.

(1) « Ce fut le dernier empereur qui ait uni tout l'empire romain sous un seul « sceptre. Ses qualités personnelles, sa perspicacité politique, son génie « militaire, ses sentiments religieux et la sage faveur dont il entoura le « Christianisme dans lequel il sut reconnaître l'avenir du monde, rendent ce « grand prince digne de la situation qu'il occupa à la tête de l'Empire. Sa « pensée directrice fut celle que l'évêque de Milan Ambroise a exprimée en ces « termes : « Le bien public ne peut trouver une assiette durable que dans « une société où tous honorent le dieu des Chrétiens ». — (Grisar, *Histoire de Rome et des Papes au Moyen Age*, t. I, série 1re.

L'ITALIE BYZANTINE

CHAPITRE PREMIER

L'EMPIRE ET LES BARBARES
400-475.

L'unité religieuse et orthodoxe de l'empire, d'une part; de l'autre l'hégémonie de Constantinople, voilà ce que léguait au monde le grand empereur.

Honorius, son second fils, enfant de onze ans, lui succédait en Occident sous la tutelle du maître des milices, Flavius Stilicon, époux de Serena, nièce de Théodose (1). Stilicon était un Barbare, de la tribu des Vandales Silinges qui depuis soixante ans servait l'empire; son père avait commandé les escadrons chevelus, c'est-à-dire la cavalerie des auxiliaires. Rufin, tuteur d'Arcadius, était un provincial, Gaulois d'Aquitaine, c'est-à-dire gascon (2). La discorde se mit aussitôt entre

(1) La famille impériale se composait, en 395, au moment de la mort de Théodose, de ses deux fils, Arcadius, âgé de 18 ans, et Honorius, Celui-ci, présent à Milan au lit de mort de son père y fut fiancé à Marie, enfant du même âge que lui, fille de Stilicon.— Les deux frères étaient nés du premier mariage de Théodose avec Flaccille; en outre, de son second mariage avec Galla, fille de Valentinien Ier, Théodose laissait une fille, Galla Placidia, qui par sa mère était petite-fille, fille et sœur d'empereurs et devint elle-même Augusta, mère de Valentinien III.

(2) Rufin est un type d'aventurier classique fort intéressant et c'est avec regret que je me vois forcée de le laisser de côté, ainsi que l'histoire du règne d'Arcadius et des personnages qui l'entourent, tous extrêmement remarquables : Gaïnas, Eudoxie, Eutrope; les patriarches Théophile d'Antioche et saint Jean Chrysostôme — les comtes Aurélien, Jean, Fravitta, etc. Les limites de ce volume ne me permettent pas d'entreprendre le récit de leurs gestes.

les deux ministres : celui d'Orient réclamait le contingent des auxiliaires d'Orient, commandés par Gaïnas, que Théodose avait emmenés contre Eugène et Arbogast, et la moitié du trésor paternel, resté à Milan. Celui d'Occident redemandait l'Illyricum et prétendait gouverner les deux moitiés de l'Empire à lui tout seul. Mais auparavant, malgré la rigueur de la saison, il voulut inspecter la frontière du Rhin et descendit le fleuve jusqu'à son embouchure. Voyant les nations de la rive droite parfaitement tranquilles (1), il prit une mesure dont on peut s'étonner — il ramena en Italie les légions, l'armée régulière, ne laissant à la garde du fleuve que les seuls fédérés et, en Bretagne, une seule légion pour garder le mur de Sévère. — Cette revue, passée en février-mars 395, un mois après la mort du grand Théodose, nous montre que l'empire était alors intact et en complète sécurité.

Rufin s'empressa d'imiter son collègue et rival et, pour ne pas se trouver pris au dépourvu, il appela autour de Constantinople les légions de la frontière d'Arménie ; aussitôt les bandes hunniques du Caucase se répandirent dans l'Asie-Mineure et se mirent à piller le pays. De plus, on apprit que les Goths fédérés, campés à la barrière du Danube, commençaient à s'ébranler. On verra plus loin se renouveler ce phénomène, à chaque changement de règne. Soit qu'il survint alors quelque désordre ou retard dans le paiement de leur solde, soit qu'ils voulussent profiter de l'occasion pour obtenir davantage, chaque fois les Goths prennent les armes et marchent sur Constantinople. C'était leur façon de se mettre en grève.

Il s'agissait cette fois des Goths d'Alaric, les futurs Visigoths et Rufin, songeant à s'en faire un appui dans la lutte qu'il entreprenait contre son rival, les envoya en Grèce pour y tenir garnison. Comme c'était la première fois qu'on y voyait entrer, en cette qualité, non des barbares auxiliaires, mais une armée-nation, commandée par son roi, et comme il s'agissait de choses helléniques, l'affaire prit les proportions d'un sacrilège. Quand les Goths, qui naturellement ne tra-

(1) Ceci est à noter. Ce sont ces mêmes nations qui, onze ans plus tard, sous la poussée des Huns, envahirent l'Empire.

versaient pas le pays sans bousculer quelque peu les habitants, furent arrivés au Pirée, les archontes, gens pacifiques par caractère autant que par emploi, y descendirent pour inviter poliment le roi, qu'on savait épris de civilisation gréco-romaine, à les honorer de sa présence. Alaric, charmé d'une si belle occasion, prit avec lui quelques officiers, sans doute capables de le comprendre, et entra dans Athènes, laissant pour vingt-quatre heures l'armée dans ses quartiers. Il passa tout ce temps à visiter la ville, admirant tout, voulant, disait-il, vivre tout un jour en véritable athénien. C'est ce que l'on appelle la prise d'Athènes par Alaric. La plus grande preuve de son admiration fut même de n'être resté qu'un jour et d'avoir emmené ses Goths sans leur laisser le temps de perdre patience. Ils se dédommagèrent le lendemain en saccageant de fond en comble le temple d'Eleusis; un sophiste, initiateur de Julien l'Apostat, périt même dans la bagarre. Si la chose est regrettable au point de vue archéologique, il faut bien reconnaître qu'au point de vue moral elle avait son utilité, comme la destruction du temple de Sérapis à Alexandrie, qui eût lieu vers la même époque (1).

Cependant les Romains, qui trouvaient les fédérés utiles sur les bords du Rhin et du Danube, ne les aimaient pas du tout le long de l'Adriatique, en face de chez eux. Deux fois, en 395 et 396, Stilicon fut envoyé contre eux, et chaque fois, il fut arrêté par un ordre impérial. Car si le Sénat, qui avait commencé à reprendre de l'importance, du moins pour le gouvernement de Rome, lui avait enjoint de veiller au salut de l'empire, comme tous les actes impériaux étaient rédigés au nom des deux empereurs, lesquels étaient censé n'en faire qu'un seul — conception qui devait embrouiller à jamais les Occidentaux devenus Germaniques lorsqu'ils se trouveraient plus tard en présence de cette métaphysique, il en résulta qu'Honorius aussi bien qu'Arcadius interdisait au maître des milices d'Occident de s'ingérer dans les affaires

(1) Selon les chroniqueurs païens, Pallas Athéné et autres divinités effrayèrent les Goths en secouant contre eux leurs armes du haut de l'Acropole.

d'Orient. La première fois, il dut s'incliner, parce que les Visigoths tenaient là garnison au nom de l'empereur; la seconde fois, parce que leur roi Alaric, venait d'être nommé maître des milices de l'empire d'Orient et devenait son collègue.

Les Goths cantonnés en Epire exaspérèrent plus que jamais les Romains. Stilicon leur devint suspect; il était entré en rapports avec le roi des Visigoths, il s'entendait avec lui et voulait s'en faire un appui.

Et, de fait, il était naturel que ce qu'on eût appelé de nos jours les hommes politiques de l'empire cherchassent à se faire des appuis parmi les commandants de corps d'armée, surtout lorsque ces armées se trouvaient être des nations commandées par leur propre roi et que, comme c'était le cas pour Alaric et Stilicon, les uns et les autres étaient barbares et ariens (1). Une sorte de réaction anti-germanique semble se dessiner et le plus acharné dans cette voie, ce fut Honorius. Les fils de Théodose, pour inférieurs qu'ils fussent à leur illustre père, n'ont été cependant ni les idiots ni les misérables pour lesquels des chroniqueurs — j'allais dire des journalistes — malveillants ont voulu les faire passer. Arcadius rappelle un peu le Grand dauphin, entre Bossuet et Montausier; lui aussi, entre l'évêque Arsène, désigné par le pape saint Damase, et le savant Thémistius, semble avoir été la victime d'une éducation trop perfectionnée et, d'ailleurs, pour se faire écouter de gens d'humeur turbulente tels que Rufin, Eutrope, Stilicon, Gainas, Eudoxie — qu'il adorait — Alaric, Honorius, Théophile, saint Jean Chrysostome lui-même, lequel était un grand saint, mais un saint impétueux, il aurait fallu une

(1) C'est à cette époque qu'eut lieu, à Constantinople, la curieuse ambassade de Synésius, plus tard évêque de Ptolémaïs, alors envoyé par la Pentapole de Cyrénaïque, sa province, pour des intérêts locaux. Synésius, dans sa harangue, attaque avec véhémence l'usage de conférer aux Barbares des emplois et des honneurs; il n'en voudrait pas même comme mercenaires. Il préconise l'éducation militaire de la jeunesse, le service obligatoire; il n'admet les Goths et leurs pareils que comme portefaix, porteurs d'eau ou de bois, maçons, manouvriers etc. Ils ont reçu en partage la force musculaire : « On les dirait destinés par nature à nous servir ! »

main de fer qu'il ne possédait pas — lui qui n'aimait que la tranquillité ! — Son frère, par contre, ne manquait ni de courage ni de volonté, mais il en avait trop — c'est-à-dire à contre-temps. — Celui-ci, c'est l'enfant royal émancipé trop tôt, gâté par les adulations, qui n'admet pas la contradiction et oublie de s'informer si ce qu'il ordonne est faisable. Les chroniqueurs catholiques ont loué sa grande piété, la pureté de ses mœurs (1). Il avait en partage la beauté, qui faisait défaut à son frère, lequel avait le malheur — très grand pour un prince — d'être laid et chétif. Honorius, grand, de noble prestance, couronné d'une auréole de cheveux blonds, recevait avec majesté les sujets et alliés de l'Empire et ne se faisait pas faute d'admonester par lettres son frère aîné, surtout au sujet du ministre Eutrope, ce chambellan syrien, de race servile, qui déshonorait le consulat. Eutrope tomba bientôt, quand il eut l'imprudence d'entrer en lutte avec l'impératrice Eudoxie, — « cette fille altière des Franks », comme l'appelle Amédée Thierry (2) car c'est la première fois que paraît une reine germanique sur la scène de l'histoire, et elle y entre couverte du manteau des impératrices, qui semble fait pour ses épaules (3).

A partir de l'an 400, l'empire d'Orient commença d'être gouverné habilement et régulièrement par des ministres distingués, de vrais hommes d'État, rompus aux affaires, tels que le comte Aurélien, qui prit alors le consulat (4), et

(1) *Admiranda est in Rege continentia* (Oros. VII, 37. Les deux filles de Stilicon, successivement épousées par Honorius, ne furent pour lui que des sœurs.

(2) Elle était fille de Bautho, qui lui aussi avait servi sous Théodose et elle avait été élevée *à la romaine*, avec la culture hellénique.

(3) Sa querelle avec saint Jean Chrysostome a pour point de départ la protection charitable accordée par le saint patriarche à l'indigne ministre disgracié.

(4) Stilicon, en renvoyant à Constantinople les auxiliaires orientaux, avait chargé leur chef, Gaïnas, — vrai spadassin de la bonne époque — de le débarrasser de Rufin. Eutrope succéda à celui-ci, de 396 à 399. Quand Eudoxie le renversa, Gaïnas, qui avait fait révolter sa tribu de Gruthonges en Asie-Mineure et l'avait appelée à Chalcédoine, terrorisa Constantinople pendant quelques mois mais les habitants le mirent à la porte et il alla se faire tuer par les Huns, riverains du Danube. Toute cette histoire des luttes intérieures et des intrigues de Constantinople sous Arcadius, avec la grande figure de saint Jean Chrysostome planant au dessus est du plus haut intérêt.

ses successeurs, parmi lesquels plus tard le comte Anthémius, qui devint régent de l'empire en 408, pendant la minorité de Théodose II et qui, devinant le mérite supérieur de la fille aînée d'Arcadius, Pulchérie, une des plus nobles figures de l'histoire, la fit associer à l'empire et déclarer Augusta par son frère, qui se trouva bien de suivre ses conseils.

Ces hommes d'État distingués s'efforcèrent de pratiquer les maximes de Synésius et de se débarrasser des Goths, toujours cantonnés en Épire avec leur roi ; ils y mirent un peu d'égoïsme ; ils favorisèrent la tendance d'Alaric à se diriger vers l'Italie, où, pour la première fois, au commencement de l'an 400, il entra à la tête de sa horde. — Honorius n'ayant jamais voulu admettre ses demandes de concessions territoriales sur le sol de l'empire, ni surtout l'honorer du titre de maître des milices, le roi des Visigoths passa dix ans en Italie — avançant, reculant, négociant surtout. On peut dire qu'il négociait perpétuellement, sans pouvoir vaincre la résistance de l'empereur. La situation de Stilicon était fausse ; les uns l'accusent d'avoir trahi l'empire, les autres d'avoir trompé Alaric ; ces deux accusations sont imméritées, parce que lui, Vandale, ne pensait pas trahir l'empire en lui assurant le concours des Visigoths, et il ne trompait pas ceux-ci, car il espérait toujours vaincre la répugnance d'Honorius à les accueillir en Occident. Alaric ne perdait jamais patience, Stilicon ne le combattait qu'à contre-cœur (1) ; ils restaient en face l'un de l'autre, changeant de place comme sur un échiquier, mais toujours en négociations perpétuelles, sous main ou ostensiblement, ce qui dura dix ans.

Rien ne ressemble moins à un torrent dévastateur que ce premier envahisseur de l'Italie, qui ne se résigna à entrer dans Rome — je ne dis pas à la *prendre*, puisqu'on lui en ouvrit la porte, — que parce qu'Honorius s'obstinait à ne pas le

(1) La bataille de Pollentia fut engagée malgré les chefs, résolus à ne pas combattre le jour de Pâques, par l'attaque des auxiliaires païens de Sarus, espèce de géant inculte, de ceux qui faisaient les délices du peuple romain dans l'amphithéâtre. Et la modération de Stilicon exaspère Orose, qui s'écrie : « *Taceo de Alarico rege, cum Gothis suis, sæpe victo, sæpe concluso, semperque dimisso.* »

faire maître des milices. Alaric se tenait en équilibre entre les deux fractions de l'empire, tantôt paraissant rétrograder vers l'Illyrie, tantôt avançant vers le centre de l'Italie. Entre temps, la résidence impériale avait été transférée à Ravenne, qui était dans la meilleure situation pour les communications avec l'empire d'Orient.

Jamais Honorius ne varia dans ses réponses, toujours très catégoriques ; mais Stilicon, n'ayant pas les mêmes raisons d'être convaincu, était beaucoup plus ondoyant. Il atténuait les refus, promettait, retirait d'une main ce qu'il venait d'accorder de l'autre, parce qu'au dernier moment l'empereur refusait sa signature. Au lieu de considérer la présence des Barbares comme un outrage pour l'Italie sacrée, il voyait en eux d'excellents soldats, à la solde de l'empire depuis plus de trente ans et pensait les utiliser. Honorius n'aurait jamais d'enfants; il voulait marier son fils Eucher, petit-neveu de Théodose par sa mère, avec Galla Placidia, sœur de l'empereur et le faire déclarer césar (1). Tous ces Barbares, tous ces Ariens exaspéraient les Romains. On n'en voulait plus, on en était envahi, obsédé, on leur attribuait toutes les perfidies, il fallait s'en défaire à tout prix. *Fuori i Barbari!* Combien de fois, dans le cours de son histoire, l'Italie devait-elle entendre ce cri-là !

Sur ces entrefaites, — on était à l'année 406 — la marche en avant des Huns avait repoussé vers le Rhin les tribus germaniques vaincues; la ligne fut forcée ; les Franks Ripuaires, ses uniques défenseurs depuis que onze ans auparavant Stilicon en avait enlevé les légions, furent débordés, et la grande invasion commença. Quelqu'encombrants qu'ils fussent, l'organisation romaine continua de subsister pêle-mêle avec eux et cette singulière juxtaposition se prolongea jusqu'à la fin du siècle.

Une bande païenne, plus sauvage que les autres, franchit les Alpes et vint, conduite par Radagaise, se faire exterminer à Fiesole par Stilicon. Les Vandales et les Suèves pas-

(1) Tous les auteurs du temps sont d'accord là-dessus : Orose et Soyomène, chrétiens, Zosime, païen; Philostorge, arien, etc. Galla Placidia était née du second mariage de Théodose avec Galla, fille de Valentinien Ier.

sèrent en Espagne. Alaric alors offrit à Honorius de se rendre en Gaule et de combattre les envahisseurs ou de reconquérir pour lui l'Illyricum. Honorius refusa d'entrer en lutte avec son frère, espérant toujours se faire rendre les provinces par la voie des négociations. D'ailleurs, il persistait à exiger le départ des Visigoths pour la Pannonie, ne tenant pas compte de l'existence des Huns, qu'il ignorait volontairement. Ce fut alors que Stilicon se perdit, pour avoir conclu de son autorité privée un accord avec les Visigoths qu'il dirigea vers Constantinople en promettant de les y rejoindre. La révolte simultanée des légions, envoyées à Pavie, et des mercenaires, établis à Bologne, le fit accuser de trahison. Les légions, au milieu desquelles l'empereur s'était rendu, le laissant à Ravenne, demandaient sa tête; les auxiliaires, qui auraient dû le défendre, l'abandonnèrent (408).

Alaric revint sur ses pas, marcha sur Rome et se posa d'abord en vengeur de Stilicon; mais il se remit bientôt à négocier, demandant plus que jamais la maîtrise des milices. Il assiégea Rome à plusieurs reprises; les détails de cette campagne sont connus. Enfin, des esclaves barbares et des transfuges ouvrirent la porte Salaria, dans la nuit du 24 août 410 et les Visigoths occupèrent la ville pendant trois jours. Il est aujourd'hui reconnu que les dégâts occasionnés par cette occupation se réduisent au minimum des accidents de cette espèce. L'incendie fut partiel (1). Au bout de trois jours, Alaric s'en alla, emmena des otages et, dans le nombre, Galla Placidia, qui se trouvait au Palatin. Ils n'avaient acquis ni un pouce de territoire, ni une parcelle de souveraineté. Ils n'avaient même pas su prendre la ville; il avait fallu les y introduire. Car les Barbares devaient tout apprendre des Romains, même l'art de vaincre. Par eux-mêmes, ils ne savaient que se jeter tête baissée dans la mêlée, pour y tuer le plus de monde possible et se faire tuer après; mais disciplinés à la romaine, ils remportaient la

(1) Les personnes de ma génération se souviendront de ceux qu'avait allumé la Commune de Paris en 1871. Ce fut quelque chose d'analogue. Les jardins de Salluste, le palais des Valerii, les demeures patriciennes de l'Aventin eurent surtout à souffrir.

victoire à Pollentia, à Châlons, et tout le long de l'histoire du Bas Empire sont échelonnés leurs triomphes sur les Perses, les Avares, les Bulgares et les Sarrasins. Alaric lui-même avait servi sous Théodose. Mais la grande force des Barbares venait de leur nombre. Leur recrutement plongeait pour des siècles encore dans les profondeurs de la Scandinavie ; ils devaient à la fin rester maîtres du terrain.

Voilà donc ce que fut cette prise de Rome par Alaric : une occupation de trois jours sans résultat ! Mais l'imagination en fut frappée : on eût dit que les farouches vainqueurs étaient entrés à cheval, tout sanglants, dans un lieu sacré. *Deus, venerunt Gentes in hereditatem tuam !* Saint Jérôme s'écria que le monde entier venait d'être renversé dans une seule ville — laquelle était encore debout — Mais hélas ! les exercices de rhétorique et les périodes oratoires sont les ennemis mortels de l'exactitude historique.

Quand, peu après, Ataulf eut succédé à son beau-frère, un accord fut conclu permettant aux Visigoths de passer en Gaule — ce qu'Alaric avait vainement sollicité. Soit par conviction, soit par amour pour sa captive, la belle Galla Placidia, il se montra plus que tout autre épris de Romanité. S'il se rendait en Gaule et en Espagne, c'était pour y affermir l'autorité de l'empereur ; chevaleresque avant l'heure, son histoire et celle de la princesse son idole ressemblent au *Grand Cyrus* et auraient fait la joie de Mlle de Scudéry. Ataulf, sous les yeux de sa dame, « pour conquérir son cœur et plaire à ses beaux yeux », combattait les ennemis de l'empire ; il débarrassait Honorius de ses compétiteurs et envoyait à Ravenne trophées sur trophées (1). Cette situation

(1) On connaît le célèbre passage où Orose fait l'éloge du roi des Visigoths et de ses excellentes dispositions : « Lorsque j'étais à Bethléem en compagnie « du prêtre Jérôme, il me souvient d'avoir été présent à une conversation « entre lui et un citoyen de Narbonne, autrefois secrétaire du roi Ataulf, qui « fut homme de grand cœur et de grand esprit et qui l'honorait de sa con- « fiance. Le roi, nous dit-il, faisant serment qu'il n'avançait rien que de vrai, « me disait souvent : Je souhaitais d'abord d'éteindre le nom romain sur « toute la terre et de transférer l'empire aux Goths. Mais j'ai reconnu que « ceux-ci avaient le caractère trop dur, qu'ils étaient trop grossiers pour por- « ter le joug des lois civiles sans lesquelles nul État ne peut subsister. Alors

romanesque dura quatre ans, pendant lesquels Honorius, tout en acceptant ce qu'on pouvait appeler prématurément l'hommage d'Ataulf, — car dans le service que celui-ci lui rendait se trouvait un embryon d'idée féodale — refusa cependant de consentir au mariage de sa sœur avec le roi Goth. Il l'avait fiancée au patrice Constantius, un de ces nobles Romains qui avaient été appelés à la direction des affaires depuis qu'on avait éliminé l'élément barbare, partout remplacé par des Romains, et il avait nommé Constantius lui-même ambassadeur auprès d'Ataulf avec mission de réclamer sa fiancée. Narbonne était la résidence habituelle de la cour des Visigoths.

Au bout de quatre ans, Constantius crut pouvoir s'absenter pour aller prendre possession du consulat, à Rome, persuadé que ni le roi ni la princesse n'oseraient passer outre à la volonté de l'empereur. A peine fut-il parti que l'on célébra les noces d'Ataulf et de Placidie, selon l'usage romain, avec grande magnificence. L'épithalame fut même composée pour la circonstance par le pseudo-empereur Attalus, jadis nommé, puis dégradé par Alaric, qui se trouvait dans le camp des Goths et qui était un fin lettré. Toutefois les idylles ne sont jamais de longue durée. L'année suivante, la reine mit au monde un fils, auquel Ataulf, au comble de la joie et du bonheur, imposa le grand nom de Théodose — mais qui mourut peu après, au moment où le roi se disposait à franchir les Pyrénées, et ce fut au milieu d'un deuil immense que l'armée, précédée par le petit cercueil d'argent, entra sur la terre d'Espagne. A Barcelone, Ataulf fut assassiné par Vernulf, émissaire de Sigéric, frère de Sarus, que le roi des Visigoths avait tué avant de quitter l'Italie. Sigéric, dans le premier moment de trouble, s'empara du commandement, fit enchaîner Placidie et la traita en esclave pendant huit jours, jusqu'à l'arrivée du prince Ostrogoth Vallia, de la race royale des Amales, lequel avait rejoint en Gaule son parent Ataulf, le vengea, en faisant mettre à mort ses assassins,

« j'ai compris que mon salut et ma gloire consistaient à employer les armes « des Goths pour rétablir, affermir et accroître la puissance de l'empire « romain et je veux que l'avenir me célèbre comme son restaurateur ».

délivra la reine, lui rendit ses honneurs et, après avoir fait ensevelir solennellement le roi et son fils, fonda, sur leur tombeau, la monarchie espagnole (1). Pendant tout le ve siècle et les premières années du vi^e, elle domina florissante, sur les deux versants des Pyrénées, ayant Toulouse, Narbonne, Bordeaux pour capitales; elle s'étendait au Nord jusqu'à la Loire, englobait l'Auvergne avec partie de la Bourgogne future — qui n'avait pas encore reçu le nom de *Burgondie* imposé à la fin de ce siècle par ses conquérants définitifs; — vers le sud, l'État visigothique, refoulant les Suèves jusqu'au littoral de l'Atlantique et l'embouchure du Tage — dans ce qui s'appelait alors Lusitanie et devait être un jour Galice et Portugal, obligeait les Vandales de se concentrer d'abord dans la province de Bétique qui prit d'eux le nom de Vandalie (1) jusqu'à ce que leur émigration au-delà du détroit eut laissé le champ libre, et, s'étant incorporé la population locale, toute romanisée, achevait, sous Récarède le Grand, par sa conversion au catholicisme en 587, de constituer la nation vaillante dont la puissante vitalité devait triompher de sept siècles d'oppression musulmane et reconquérir pied à pied son territoire.

Aussitôt élu, Vallia avait envoyé ce que l'on pourrait appeler son serment d'allégeance à l'empereur; il s'engageait à *tenir* pour lui les provinces reconquises, à combattre les ennemis de l'empire, comme l'avait fait Ataulf; enfin il offrait de faire reconduire à Ravenne la reine Galla Placidia qui, n'ayant plus d'enfant, n'avait aucune raison de rester plus longtemps parmi les Visigoths (2).

Constantius vint au devant d'elle. — Galla Placidia, accompagnée d'une suite nombreuse et d'un corps de guerriers visigoths qui formaient sa garde particulière et ne cessèrent jamais de la considérer comme leur reine, revint

(1) Vernolfo, assassin d'Ataulf et Vellido d'Olfos, assassin de Sanche le Fort, au siège de Zamora, jouent dans les *romances* espagnoles le même rôle que Ganelon, chez nous, dans les Chansons de gestes.

(2) Ou Vandalousie, plus tard Andalousie. Placidie peut être considérée comme la première reine d'Espagne.

(3) *Mémorie storiche sul Governo di Galla Placidia*, par un chanoine de Ravenne.

en Italie. Toutes les affections de sa jeunesse restaient ensevelies sur la terre d'Espagne, dans le tombeau de son premier époux et de son premier-né. Désormais elle allait vivre pour l'ambition, l'exercice du pouvoir et le maniement des grandes affaires, pour le bien de l'Eglise et de l'Empire, en digne fille de Théodose le Grand, dont elle avait hérité les aptitudes gouvernementales. Galla Placidia était une lumière qui ne devait pas rester sous le boisseau. Elle avait alors vingt-huit ans. Pendant ce temps, à Constantinople, sa nièce Pulchérie, déclarée Auguste et âgée de seize ans, dirigeait l'Etat, au nom de son frère plus jeune, avec l'aide du ministre Anthémius.

Honorius reçut très affectueusement sa sœur, affectant de la considérer comme une victime qui, dans ce mariage, s'était sacrifiée au salut de l'Empire. Il était bien inutile de le détromper. Dans le cortège de la reine des Visigoths se trouvait l'ex-empereur Priscus Attalus, dont Vallia s'était débarrassé par la même occasion. Honorius, à son premier voyage à Rome, l'emmena pour le donner en spectacle, puis afin d'ôter tout prétexte à l'intrigue, il l'envoya vivre à Lipari.

Mais Honorius était tenace dans ses idées; Constantius était son favori, il voulait lui tenir parole. Placidie opposa d'abord quelque résistance; elle préférait rester veuve et partager le pouvoir avec son frère, comme son neveu et sa nièce en donnaient l'exemple. Sur ce dernier point elle obtint satisfaction; mais auparavant, il lui fallut consentir aux désirs de l'empereur. Aux calendes de janvier 417, Honorius, consul pour la onzième fois, désigna pour l'année suivante Constantius, pour la seconde fois; puis, prenant la main de sa sœur, il la mit, *volens nolens*, dans celle de son futur successeur au consulat. Constantius après Ataulf, c'était le mariage de raison après le mariage d'amour. — Aussitôt, elle fut déclarée Auguste et prit sur son impérial frère et collègue tout l'ascendant d'une nature supérieure. Honorius ne voyait que par ses yeux et lui témoignait une absolue confiance.

Les lois portées pendant tout ce règne, lois éminemment

sages et chrétiennes, comme celle qui restreignait l'esclavage en interdisant la vente des hommes libres, lois insérées depuis au code Théodosien, sont rédigées sous son inspiration. Il y avait en elle quelque chose de viril ; plus de la justice austère d'un souverain que de la bonté maternelle d'une reine ; mais sa piété égalait celle de sa nièce aussi bien que ses talents. Placidie et Pulchérie, fille et petite-fille de Théodose le Grand, nous rappellent les majestueuses figures de saintes, vêtues en princesses, portant la robe de pourpre violette brodée d'or, couverte de pierreries, qui se détachent sur le fond d'or des mosaïques dans les absides byzantines ; de même que les filles du sénateur Pudens, Praxède et Pudentienne, placées à la droite et à la gauche du trône où siège la Mère de Dieu, elles se tiennent, droites et vigilantes, à la garde du trône de la sainte mère Eglise, en filles intelligentes et dévouées.

Une fille, Honoria, naquit à Placidie en 419 ; puis un fils, déclaré *nobilissime* dès le berceau, futur césar, futur auguste. Elle l'appela Valentinien, du nom de son oncle et de son grand-père maternel.

Le pape Innocent Ier était mort en 417. Paul Orose nous apprend avec une satisfaction visible qu'il était à Ravenne en 410 et n'avait pas eu la douleur de voir entrer les Barbares dans la ville Eternelle (1) : « *Beatus Innocentius, Romanæ Ecclesiæ épiscopus, tanquam justus Loth substractus a Sodoma, peccatoris populi non vidit excidium* ». On lui donna pour successeur Zosime, qui ne siégea qu'un an ; puis il y eut une double élection : l'archidiacre Eulalius et le cardinal prêtre Boniface ; comme on ne put s'entendre, on recourut au jugement de l'empereur, qui décida en faveur de Boniface (2). A ce sujet, Placidie, qui paraît s'être

(1) Le pape avait été envoyé avec une députation à Ravenne pour obtenir que l'empereur voulut bien traiter avec Alaric et contribuer à la rançon qu'il exigeait, ce qu'Honorius refusait avec indignation.

(2) Eulalius avait été élu le premier, au Latran et sacré immédiatement par l'évêque d'Ostie. C'était un protégé du vieux Symmaque, représentant du parti païen. Il fallait que l'élection d'un pape fut chose bien importante pour que ce lettré libre-penseur crut devoir s'en mêler. L'élection était entachée de violence et de simonie. Boniface Ier fut élu canoniquement par la majorité quelques jours après.

occupée beaucoup de cette affaire, écrivit aux évêques d'Afrique, Augustin d'Hippone et Aurélien de Carthage. Boniface Ier siégea jusqu'en 422 et eut pour successeur Célestin Ier; Honorius mourut l'année suivante.

La fin de son règne, les douze dernières années qui vont de 418 à 423 sont une époque tranquille pour l'Italie, le préfet Jovius avait reconstitué l'armée sur ses anciennes bases, rappelé les auxiliaires, toujours empressés à accourir, et réintégré les anciens officiers barbares, mêlés aux Romains (1). La Gaule et l'Espagne étaient remplies de barbares plus ou moins fédérés ou prétendant l'être, entre lesquels les Visigoths et les Franks tenaient le premier rang et tâchaient d'expulser les autres ; tout ce monde s'installait comme il pouvait, au milieu des magistrats romains, des lois, de l'administration, des coutumes romaines et des évêques romains. En apparence, officiellement du moins, l'empire n'avait pas encore perdu une seule province (2).

Honorius venait souvent à Rome et ses soins permirent à la ville de se relever, « plus brillante qu'autrefois, disent les contemporains » (3). Il fit restaurer, entre autres, le théâtre de Pompée et la population s'accrut si considérablement que, dès l'an 414, le préfet Albinus le faisait remarquer à l'empereur, dans une lettre qui a été conservée et proposait une augmentation des approvisionnements. Ainsi la ville n'avait pas été dépeuplée par l'occupation un peu brusque des Visigoths.

Honorius fit aussi construire pour lui et sa famille, une chapelle funéraire en forme de rotonde, contiguë à la basilique de Saint-Pierre, derrière l'obélisque encore debout qui marquait le centre de la *spina* du cirque de Néron et en face duquel avait été plantée la croix renversée du prince des Apôtres (4). Ses deux femmes, Marie et Thermantia, y repo-

(1) Grisar, I, p. 74.
(2) Ceci est à noter.
(3) Grisar.
(4) Voir Grisar, ouvr. cité et Marucchi, *Basiliques et Églises de Rome*. La rotonde impériale fut consacrée à sainte Pétronille, à l'époque carolingienne et subsista, derrière l'emplacement de la sacristie actuelle, jusqu'à la construction de la nouvelle basilique. L'obélisque a été transférée par Sixte Quint au milieu de la place Saint-Pierre.

sèrent pendant onze siècles, au bout desquels on les retrouva, enveloppées dans le manteau impérial et couvertes de bijoux. Toujours gardien vigilant de la tradition romaine, Honorius s'opposait aux innovations germaniques, devenues fort à la mode. Il paraît que les officiers goths et leurs pelisses de fourrures, sur lesquelles on s'était d'abord récrié comme étant le dernier terme de la barbarie, n'avaient pas laissé d'avoir un certain succès : les jeunes élégants de Rome et de Constantinople adoptèrent le costume gothique, le sayon teint de pourpre, les fourrures et les braies, accompagnant le vêtement court, plus dégagé que la toge et la chlamyde. L'empereur défendit, sous peine de confiscation et d'exil, pareille irrévérence dans l'enceinte de Rome. Ce décret, transcrit au Code théodosien, présente un aspect tout à fait médiéval, grâce à l'obligation où l'on s'est vu de désigner par des noms barbares et intraduisibles certaines pièces du costume : « Usum *tzangarum* atque *bracharum* intra « Urbem venerabilem nemini licet usurpare... *Majores cri-* « *nes*, *indumenta pellicea*... præcipimus inhibere. Si quis « autem contra hanc sanctionem venire tentaverit, spolia- « tum eum omnibus facultatibus, tradi in perpetuum exsi- « lium præcipimus ». Ainsi, à la campagne, en province, à Ravenne même, résidence impériale, on pouvait s'habiller comme on voulait, mais à Rome il fallait être *en tenue*. Ce respect pour la Ville Auguste a quelque chose de touchant.

Ensemble, Honorius et Placidie terminèrent la reconstruction de la basilique de Saint-Paul hors les murs, commencée par Valentinien, continuée par Théodose et appelée pour ce motif la basilique des Trois Empereurs (1).

Les choses en étaient là quand Constantius, non satisfait d'être mari de l'Augusta et père d'un nobilissime, demanda et obtint d'être Auguste lui-même, au grand mécontentement de ceux d'Orient qui ne voulurent jamais le reconnaître. Le titre d'Auguste appartenait décidément en propre à la dynastie théodosienne et l'on n'y admettait pas d'intrus. Constantius étant mort l'année suivante, les nombreuses

(1) *Basilica Trium dominorum nostrorum.*

malversations auxquelles il s'était livré furent découvertes et les réclamations qui pleuvaient de toutes parts ennuyèrent l'empereur; furieux de cette désillusion, il fit tomber sa colère sur sa sœur, oubliant que lui-même l'avait contrainte à ce mariage; une disgrâce subite succéda tout à coup à l'immense faveur dont elle jouissait et qui lui avait fait beaucoup de jaloux. Il était dans la nature d'Honorius de passer ainsi d'un extrême à l'autre et d'un excès d'engouement à une véritable antipathie. On profita de la circonstance pour s'emparer de cet esprit impétueux et versatile; Serena et Stilicon en avaient été victimes. On fit remarquer à l'empereur que Placidie abusait de son autorité. En vraie fille de Théodose, elle cherchait à étendre partout le domaine de la religion catholique : c'est elle qui, à Carthage, avait fait abattre le temple de la Dea Cælestis, qu'on avait d'abord essayé de convertir en église, mais où les païens se livraient à des pratiques superstitieuses. Le parti anticatholique, celui qui avait produit la fameuse réaction païenne d'Attalus et de Tertullus en 410, avec les renouveaux de poulets sacrés, d'augures et autres simagrées, travaillait contre elle. Ce parti avait pour chef à Rome le primicier des notaires, Johannes, qui aspirait à l'empire, et, à Ravenne, un officier palatin, demi-Romain, demi-Barbare, envers lequel l'histoire s'est montrée trop indulgente, car il avait une âme de traître; c'était Aétius.

Ce qui indisposait le plus Honorius contre sa sœur, c'était sa garde gothique et ce fut aussi là-dessus qu'appuyèrent ses ennemis. Les Visigoths qui l'appelaient leur reine, les anciens fidèles d'Ataulf, lui étaient dévoués corps et âme et ne croyaient devoir obéissance qu'à elle seule; l'empereur n'était rien pour eux. On le lui fit apercevoir, et que l'Augusta avait à ses ordres une petite armée. Il en prit ombrage et Placidie fut exilée à Constantinople avec ses deux enfants en 422.

Les membres de la famille de Théodose étaient vraiment chez eux en Orient. Ils possédaient là leurs domaines de famille, leurs palais, sur le Bosphore ou dans les faubourgs. Théodose II, alors âgé de vingt ans, venait d'épouser la belle

et savante Athénaïs, baptisée sous le nom d'Eudocie. On venait de terminer une campagne heureuse contre les Sassanides; on avait rattaché à l'empire la plus grande partie de l'Arménie, en sauvegardant la liberté des chrétiens, dans la partie cédée aux Perses, la Persarménie.

Pulchérie, déclarée Auguste à l'âge de seize ans, par le régent Anthémius qui avait deviné son rare mérite (1), était depuis huit ans associée à l'empire. Placidie était une femme remarquable, mais Pulchérie, de plus, était une sainte. Elle s'était consacrée à Dieu par le vœu de virginité ainsi que ses deux sœurs, Arcadia et Marina, et elles habitaient dans le palais une aile connue sous le joli nom de *quartier des vierges-reines* (2). C'est elle qui passe pour avoir inspiré toutes les œuvres utiles et bonnes du règne de son frère, auquel elle était très supérieure, et particulièrement la compilation du code Théodosien, vaste travail entrepris de 423 à 438 sous la direction du préfet du prétoire Antiochus et d'une commission de jurisconsultes, chargés de réunir en un seul corps de lois les ordonnances des quinze empereurs chrétiens qui depuis cent vingt-six ans avaient travaillé par leurs édits à régler toutes les parties de l'administration ecclésiastique, civile et militaire et les décrets des conciles, inscrits aux lois de l'Empire. C'étaient des travaux précurseurs de ceux de Justinien. La sagesse et la piété de Pulchérie font d'elle une des plus nobles figures de l'histoire, beaucoup trop laissée dans l'ombre par la plupart des historiens (3). Placidie fut bien accueillie par elle et par son frère.

(1) « Aelia Pulcheria Augusta, patre, avo, fratre atque viro Romanorum « imperatoribus maxime nobilis, etc. ». (Au Bréviaire Romain, leçons du II^mo Nocturne de sa fête).

(2) « Domi assidua disciplinæ exactrix, eam vivendi formam induxit ut « illa jam non aula imperatorum sed asceterium vulgo diceretur... Flaccil- « lam, Arcadiam et Marinam sorores ita imbuebat bonis moribus exercebat- « que ad virtutum, ut quibus ætate non multum præstabat, earum modera- « trix ac propemodum mater esse videretur. » (id.)

(3) « Ab ipsa infantia tanta sapientia divinitus prædita fuit, ut iis quibus « post Arcadii patris obitum imperii procuratio dum Theodosius adolesceret « commissa fuit, ejus arbitratu omnia facerent essetque constans opinio, « unius puellulæ virtute ac sapientia quæ instare atque ingruere videbantur, « pericula discussa et felicitatem imperio constitutam. » (id.).

Dès l'année suivante, on apprit la mort d'Honorius. Théodose II aussitôt déclara Auguste son jeune cousin, Valentinien III, le fiança solennellement avec sa propre fille, Eudoxie, qui venait de naître, et lui donna une flotte et une armée pour le ramener à Ravenne avec sa sœur et sa mère, celle-ci associée à l'empire, afin de combattre un compétiteur, le primicier Johannes, élu à Rome par l'influence d'Aétius, commandant la garde palatine, et du parti païen qui tentait une dernière réaction. Comme Aétius était né en Pannonie et avait vécu chez les Huns, Johannes l'y envoya, afin d'y recruter des troupes. Il dépouilla les églises de Rome pour se procurer de l'argent, tandis que l'escadre byzantine approchait de Ravenne; elle fut assaillie par la tempête, mais l'impératrice, en prières sur son vaisseau, put aborder au port d'Aquilée. Un autre navire qui portait Ardabure, commandant des Alains, fut jeté à la côte près du port de Classe et Ardabure fut fait prisonnier. Avec Placidie et son fils se trouvaient Aspar, fils d'Ardabure, et le comte Candidien. Aétius revenait de Pannonie à la tête d'un fort contingent hunnique; le comte Candidien marcha sur Ravenne, ralliant sur son passage tous ceux qui étaient demeurés fidèles à la fille de Théodose: il battit les troupes de Johannes en plusieurs rencontres et, de son côté, le jeune Aspar, esprit fertile en ressources, parvint, conduit par un berger, à tourner les marais qui protègent la place, où, de son côté, Ardabure, non moins ingénieux, s'était créé des partisans. Averti de la présence de son fils dans le voisinage, il vint à bout de l'introduire à l'intérieur de la ville, dont ils ouvrirent les portes à l'impératrice et au jeune Valentinien. Johannes eut la tête tranchée; Aspar s'en alla au devant d'Aétius, le défit et Aétius fit sa soumission.

Placidie le connaissait; si peu de confiance que dussent inspirer ses antécédents elle pensa devoir utiliser ses talents et chercher à se l'attacher. Elle le nomma comte, l'envoya commander en Gaule, où les Barbares donnaient fort à faire. Elle permit à ses soldats le pillage des biens de Johannes et de ses partisans; elle exila en Afrique le comte Castinus, comme n'ayant pas fait son devoir et fit commencer aussitôt

la construction de l'église qu'elle avait vouée à saint Jean Évangéliste pendant la tempête. Au mois d'octobre elle se rendit à Rome (1).

Accueillie avec joie par le pape Célestin, elle fit remise au Sénat du don accoutumé, rendit aux maîtres les esclaves que Johannes avait affranchis, car c'était un attentat contre la propriété, et défendit d'admettre les affranchis à l'honneur de porter les armes; son séjour parmi les Visigoths lui avait sûrement appris à les considérer comme le signe de l'honneur. Elle fit aussi des lois sévères contre les délateurs et passa tout l'hiver et le printemps de 424-425 au Palatin.

C'est sans doute à ce voyage à Rome que l'impératrice fit la connaissance du moine Barbatien, lequel n'était rien moins qu'un saint faisant miracles. Elle l'emmena avec elle à Ravenne, parce qu'il avait guéri une de ses suivantes, affligée d'un mal d'yeux réputé incurable. La légende du Saint rapporte qu'en abordant l'impératrice, il l'avait saluée par ces mots : *Pax tibi, Galla Placidia Augusta, famula Christi et victoria filio tuo Augusto* (2).

Ce fut alors — entre 425 et 430 — que la malheureuse rivalité entre deux vaillants hommes d'Etat et de guerre, Aétius et Boniface, amena la perte de l'Afrique, la première province détachée de l'ensemble romain, du moins officiellement (3). Placidie avait donné à Boniface le gouvernement de l'Afrique en récompense de sa fidélité, car il avait refusé de reconnaître l'usurpation de Johannès et, jadis, étant gouverneur de Marseille, il avait défendu sa ville contre les

(1) A Constantinople, la famille impériale, qui assistait à une séance de l'Hippodrome, ayant appris par un vaisseau léger, expédié aussitôt après la prise de Ravenne, le succès des Augustes d'Occident, quitta la représentation pour aller à Sainte-Sophie rendre grâce. Le patrice Elion fut envoyé pour apporter à Valentinien les insignes impériaux, le manteau et le diadème. C'était toujours de Constantinople que venait l'investiture.

(2) On a retrouvé dernièrement (1908) à Ravenne les restes mortels de Saint Barbatien, tels que Placidie les avait ensevelis. Ils ont été reconnus par l'autorité ecclésiastique.

(3) La Bretagne toutefois s'en était séparée dès le temps du siège de Rome par Alaric et la Gaule et l'Espagne n'en faisaient guère partie que nominalement, sous leurs occupants respectifs.

Visigoths. Dans un accès de ferveur excessive, Boniface avait prononcé le vœu de continence perpétuelle après la mort de sa femme; mais ayant fait la connaissance d'une princesse vandale, il oublia son vœu et l'épousa, ce dont il fut repris par saint Augustin aussi bien que du baptême arien conféré à l'enfant née de cette union (1). Aétius travaillait contre son rival. Il avait épousé, de son côté, une princesse visigothe, ennemie des Vandales, laquelle passait même pour faire de la magie, autrement dit spiritisme ; elle l'excitait contre le comte d'Afrique.

Boniface prit peur et fit révolter sa province. C'était la plus importante de toutes; Rome, après l'avoir perdue, se dépeupla, n'ayant plus de quoi se nourrir. Placidie envoya contre lui deux expéditions. La seconde, confiée à ses fidèles Visigoths, donna beaucoup d'ennuis à saint Augustin, parce que leur chef, appelé Sigisvult, faisait de la propagande arienne.

Boniface fit appel contre eux aux parents de sa femme, pour en obtenir un corps expéditionnaire, mais le vieux roi venait de mourir, son fils naturel Genséric, né d'une esclave, s'était emparé du pouvoir et saisit cette occasion d'abandonner aux Visigoths qui le pressaient la province d'Andalousie. Il débarqua à Ceuta avec toute sa horde. Grâce à l'entremise de saint Augustin, la perfidie d'Aétius avait été découverte (2) ; Boniface étant rentré dans le devoir, on avait rappelé Sigisvult à Ravenne. Ce fut la cour d'Orient qui dépêcha au secours de l'Afrique le patrice Aspar, mais Aspar et Boniface ne purent arrêter les progrès des Vandales. On sait les détails de cette atroce conquête, sur laquelle Dom Leclercq donne des détails que je ne me sens pas le courage de

(1) « On parvint à ruiner Boniface dans l'esprit de l'impératrice en « faisant grand scandale du mariage contracté en Espagne avec une Arienne « de sang royal et du baptême conféré à l'enfant née de cette union. Placidie « manda Boniface à la cour, tandis qu'Aétius lui faisait savoir en secret « que cette invitation cachait un piège et qu'on voulait s'assurer « de sa personne. » Dom H. Leclercq, *L'Afrique Chrétienne*, t. II, ch. VI.

(2) Aétius venait de faire assassiner le patrice Félix, autre ministre de Placidie.

reproduire et qui dévasta la plus fertile, la plus belle des provinces romaines, fit peser pendant cent ans sur l'Eglise d'Afrique la plus terrible persécution et commença la détresse de l'Italie, privée de son grenier habituel. « Sans la vitalité « surhumaine dont se montra douée dans ses périls la grande « Eglise des Cyprien et des Augustin, cette civilisation origi- « nale et féconde de l'Afrique romaine disparaissait sans « retour » (1).

Saint Augustin mourut pendant le siège d'Hippone, qui dura quatorze mois. Aspar et Boniface quittèrent l'Afrique ; ce dernier vint à Ravenne, où l'impératrice lui pardonna. Elle ne voulait disgracier ni lui ni Aétius, quelque coupables qu'ils fussent l'un et l'autre, mais la fureur d'Aétius fit échouer ses projets. Il revint de Gaule l'année suivante, à la tête d'un corps d'armée ; il avait été désigné consul, mais il annonçait tout haut son intention de se défaire d'un rival. Boniface vint au devant de lui avec une petite armée et ces deux généraux romains se livrèrent bataille, sans aucune pudeur, comme s'il se fût agi de conquête ou d'invasion barbare. Boniface fut vainqueur, mais, blessé mortellement, il revint mourir à Ravenne, en recommandant à sa femme de pardonner à son ennemi. Placidie, indignée, avait d'abord disgracié Aétius mais on avait besoin de lui et pour l'empêcher de se joindre aux Huns, on l'envoya commander contre eux, dans les Gaules.

En cette année 431, se tenait à Éphèse le troisième concile œcuménique, contre les erreurs de Nestorius qui avait attaqué la maternité divine de Marie et qui, séparant les personnes dans le Christ, anéantissait ainsi le mystère de l'Incarnation. L'Orient se passionna pour cette querelle. Saint Cyrille d'Alexandrie dirigea les débats et fit triompher l'orthodoxie. Il avait préalablement publié ses lettres à Nestorius et adressé des mémoires explicatifs à l'empereur, à l'impératrice, à Pulchérie, ce dernier beaucoup plus étendu, ce qui déplut à Théodose II (2). Le pape Célestin, entre

(1) Am. Thierry.

(2) *Ad Pulcheriam Augustam et Sorores, reginas.* Cette lettre forme les

temps, avait réuni un synode à Rome, condamné Nestorius et délégué Cyrille pour cette affaire. Le concile d'Éphèse, pour les détails duquel je renvoie aux auteurs compétents, prononça le dogme de la maternité divine de Marie au milieu de l'enthousiasme populaire.

« Quand l'assemblée se sépara, il était nuit noire. Une « foule immense encombrait les alentours de l'église de « Marie et les rues avoisinantes ; elle y stationnait dès le « matin, anxieuse, agitée, mais sans tumulte. On s'interro- « geait l'un l'autre avec inquiétude sur le résultat du vote. « Quand on sut que Nestorius était déposé (1) et la Vierge, « patronne de la ville, reconnue pour mère de Dieu, un cri « de joie unanime se fit entendre. A mesure que les évêques « sortaient de l'église, on les félicitait, on les embrassait, des « hommes du peuple les escortaient avec des torches jusqu'à « leurs maisons, des femmes marchaient devant eux avec « des cassolettes de parfums. C'était une fête universelle « dans Éphèse, qui resta illuminée toute la nuit (2). »

C'était le 22 juin 431. Aucun concile ne fut accompagné de démonstrations populaires aussi touchantes ; c'est que le cœur même du peuple chrétien était ému, était atteint dans ses plus chers et intimes sentiments par cette proclamation dogmatique qui mettait l'honneur de Marie, *Mère de Dieu*, au dessus de toute contestation possible désormais. Ce furent, dit-on, les propres paroles prononcées par les Pères d'Éphèse et répétées par tout le peuple fidèle qui formèrent la seconde partie de la Salutation angélique, jusqu'alors uniquement composée des paroles de l'Ange.

L'hérésie nestorienne, peu populaire dans l'empire, se répandit en Chaldée, en Arménie, en Perse ; elle y domina

leçons du IIIe Nocturne à l'office de sainte Pulchérie (7 juillet). Eudoxie n'était pas *Augusta*, mais seulement *nobilissima*. Saint Cyrille semblait faire plus de cas du savoir théologique de la sœur que de celui du frère, lequel le comprit et en fut blessé.

(1) « Igitur dominus noster Jesus Christus quem suis illa blasphemia voci- « bus impetivit, per sanctissimum hunc synodum eumdem Nestorium episco- « pali dignitate privatum et ab universo sacerdotum consortio et cætu alie- « num esse definit. » (Concil, III, p. 533).

(2) Am. Thierry, *Nestorius et Eutychés*.

par les écoles d'Édesse, de Nisibe et de Séleucie. Les chrétientés nestoriennes ont survécu en ces contrées à la conquête musulmane et leurs doctrines, connues de Mahomet, n'ont certainement pas été sans influence sur la rédaction du Coran (1).

Théodose II et Eudocie se rangèrent à l'avis du concile et du pape; mais tout l'honneur en revint à Pulchérie; quelques années plus tard, le pape saint Léon le Grand écrivait : « Dieu, ne pouvant abandonner le mystère de sa miséricorde, avait eu égard aux soins et aux peines prises par « Augusta pour expulser l'ennemi astucieux de notre foi; si « l'impie Nestorius n'a pas fait prévaloir sa doctrine, c'est « qu'il n'a pu tromper cette fidèle observatrice de la vérité... « il s'est arrêté devant une humble servante du Christ. »

Jusqu'alors on avait dédié les églises, soit sous les noms de leurs fondateurs (2), soit sous ceux des martyrs sur le tombeau desquels elles s'élevaient ou de tout autre incident local (3). C'est à partir du concile d'Éphèse que, comme pour protester contre les mesquines restrictions des Nestoriens et pour affirmer notre foi en la maternité divine, on commença à en élever avec le titre de la mère de Dieu. Pulchérie fit consacrer le célèbre sanctuaire des Blachernes (4). Placidie fut vraisemblablement la fondatrice de l'auguste basilique de Sancta Maria Antica, sur le Palatin, placée dans le vestibule même du palais de Caligula, entre le temple d'Auguste et celui des Castors, au-dessus de la fontaine de Juturne, palladium de la Rome primitive. Les souvenirs vénérés des anciennes gloires romaines se trouvèrent ainsi purifiés.

En ce temps-là, Attila, fils de Mountzouck, jetait les bases d'un grand et nouvel empire. Toutes les nations de la Germanie, sous peine d'être exterminées et à moins de

(1) Les traces de nestorianisme sont visibles dans l'Islam, où la vierge Marie, mère de Jésus, est vénérée.

(2) Les basiliques Sessorienne, Libérienne, Julienne, etc.

(3) Les *titres* de S. Laurent, S. Sébastien, Ste Agnès, S. Pierre etc., le titre de *Fasciola*, etc.

(4) Où fut déposée plus tard la Vierge de Saint Luc, envoyée de Jérusalem par Eudocie.

prendre la fuite, devaient lui payer tribut; leurs rois lui rendaient hommage et recevaient le privilège de siéger dans son conseil; c'était un roi des rois. Le prestige romain n'avait pas plus de prise sur cette âme, barbare dans toute la force du terme et qui n'avait d'autre dieu que la violence et l'orgueil, sur Attila païen que sur Genséric arien, insatiable et cupide. L'un était un brigand, l'autre un pirate. Le premier, fléau de Dieu, ne voulait pas que pût repousser l'herbe là où son cheval avait passé; le second disait à son pilote en sortant du port : « Allons où nous portera le vent, vers ceux que Dieu veut punir. »

Jusqu'alors, les Huns débandés, sous vingt chefs différents conduisant leurs petites peuplades, avaient marché en avant au hasard, jetant la perturbation dans la Germanie et par contre-coup dans l'Empire. Ceux des Barbares qui leur échappaient en se réfugiant par delà le Rhin et le Danube, Attila les appela ses esclaves fugitifs. Il avait étendu son autorité sur tous ceux de sa race, de manière à en faire une puissance formidable. Il arriva que la sœur aînée de Valentinien, Honoria, exilée à Constantinople à la suite d'une intrigue de palais dans laquelle elle s'était compromise à Ravenne, lui fit appel pour se venger et lui envoya son anneau. Attila l'accepta et, pendant vingt ans, menaça l'empire en réclamant la princesse et sa dot.

Il commença par passer les Balkans, après avoir pillé la Mœsie (1), incendié Sirmium, Singidon (2), Naïsse (3) et s'avança vers Constantinople. Il frayait la route aux Barbares futurs. Les historiens de tous les temps ont amèrement reproché à Théodose II d'avoir fait, pour sauver Constantinople, précisément ce qu'ils reprochent à Honorius, non moins amèrement, de n'avoir pas voulu faire pour sauver Rome. Cela tient à ce que ni l'un ni l'autre de ces moyens contraires n'a réussi — ni ne pouvait réussir. J'ai déjà fait observer que l'hydre de Lerne était la parfaite image des invasions du ve siècle et des siècles suivants. Théodose

(1) Serbie et Bulgarie.
(2) Belgrade.
(3) Nisch.

acheta donc la paix à prix d'argent. Mais les Huns ne demandaient point à être fédérés de l'empire; Attila ne mettait pas, comme Alaric, sa plus haute ambition à obtenir le titre de maître des milices; il ne savait même pas ce que c'était. Il déclara que l'empereur était son tributaire, ni plus ni moins que les rois des Ruges, des Gépides et des Ostrogoths qui n'osaient s'asseoir en sa présence et le démon de l'orgueil était incarné en lui.

Pendant ce temps, Genséric, aidé par les Donatistes (1) et par les Berbères de l'intérieur, étendait son autorité sur l'Afrique, sans avoir toutefois conquis Carthage, et Valentinien, qui venait d'entrer dans sa seizième année, crut pouvoir conclure avec lui un traité faisant la part du feu. On s'imaginait à Rome pouvoir assimiler les Vandales comme on était en train d'assimiler les Visigoths, qui s'y prêtaient, à vrai dire, — ou comme les Franks transligériens, qui n'étaient certes pas aussi romanisés, mais qui enfin, semblaient y tendre et, du moins, servaient de leurs armes cet empire qu'ils vénéraient. En outre, Théodose II avait donné l'exemple : il avait traité avec les Huns. Valentinien en fit autant avec les Vandales. Il conservait Carthage et Genséric livrait en ôtage son fils Hunnéric; il était aussi rusé qu'Attila était violent. Il savait très bien attendre (2).

On en était là quand, par je ne sais quelle déplorable influence, Valentinien, s'imaginant qu'il pouvait se confier en Genséric « se fit scrupule, dit le P. Leclercq dans son intéressant ouvrage sur *L'Afrique chrétienne* (3), de garder un

(1) Les hérétiques sont toujours fauteurs de guerre civile.

(2) Son portrait est fort bien tracé par Amédée Thierry : « Nul roi barbare ou civilisé ne fut plus fourbe que Genséric. C'est là le caractère de sa supériorité sur ses contemporains et sa gloire dans la tradition Germaine. Il était, dit Jornandès, sobre de paroles et profond de pensées, calculateur incomparable quand il s'agissait de provoquer les nations, toujours prêt à semer des germes de discorde et à susciter des haines. A la fourberie réduite en système il joignait une avarice insatiable. L'or était sa seule passion, gagner son seul désir, entasser sa seule volupté. Tout autre sentiment lui était inconnu ; il ne céda jamais ni à la pitié, ni à l'amour. C'est cette froideur naturelle, cette absence de faiblesse et d'entraînement qui firent comparer Genséric à une divinité malfaisante... »

(3) T. II, p. 153.

« otage et renvoya Hunnéric à son père. On goûtait le bon-
« heur de cette quiétude, quand tout à coup, sans déclaration
« d'aucune espèce, le roi Vandale marcha sur Carthage, s'en
« empara le 19 octobre 439 et bientôt après se rendit maître
« de toute l'Afrique. Ainsi échappa aux Romains la posses-
« sion de cette vaste province dans laquelle, depuis cinq
« cent quatre-vingt-cinq ans, ils exerçaient une autorité
« incessamment contestée, sans jamais entrevoir le terme
« de la résistance que leur opposaient les indigènes. » A chaque nouvelle conquête de l'Afrique, sous Justinien comme sous les successeurs d'Héraclius, on verra les tribus Berbères, les Maures, ces anciens Numides, reparaître du fond de leurs déserts pour se mêler à la querelle et prendre parti pour ou contre les nouveaux assaillants. Pour donner une idée de la persécution exercée par ces farouches Ariens contre les catholiques et dans les détails de laquelle il me répugnerait d'entrer, il suffira de citer une réponse de Genséric : « Un groupe de prélats et d'hommes de la première
« condition des diverses provinces tenta une démarche et
« réclama la liberté de vaquer à l'administration de la reli-
« gion aux fidèles. Geiserich fit répondre : J'ai résolu votre
« complète disparition et vous osez me faire pareille de-
« mande ! » (1).

Les deux empereurs se réunirent encore pour essayer de s'opposer au terrible roi Vandale dont les flottes menaçaient la Sicile et l'Italie. Comment s'étonner que Théodose voulut éviter la guerre avec les Huns? De graves intérêts l'obligeaient à regarder vers l'Afrique. On a vite fait, sur le papier, de taxer de lâcheté un souverain ou homme d'État ; il faudrait voir s'il a pu faire autrement. Aspar, fils d'Ardabure, patrice et généralissime, avait reçu le commandement de l'escadre byzantine : Cassiodore, grand-père de l'illustre ministre de Théodoric, défendait la Sicile ; Aétius, enfin, fut rappelé des Gaules. Mais l'astucieux Vandale avait fait alliance avec le roi des Huns. On se demande comment ces barbares arrivaient à exécuter les longs et périlleux voyages

(1) *L'Afrique chrétienne*, id. C'est le *non licet esse vos* des sectaires. Il n'a jamais servi à rien.

qui les mettaient en rapport les uns avec les autres ; à travers l'Espagne et les Gaules, occupées par leurs ennemis, Genséric donnait la main à Attila; il lui promettait les dépouilles des Visigoths et l'excitait à attaquer l'empire. Attila reparut sur la ligne des Balkans ; il fallut rappeler Aspar, Aétius regagna la frontière du Rhin et Valentinien, qui, semblable en cela à tous ses successeurs, jusqu'à Constantin Monomaque et peut-être plus tard, ne perdit jamais l'espoir de recouvrer sa province perdue, conclut en 442 un nouveau traité qui lui permettait de conserver la Mauritanie. Il vécut en paix avec Genséric jusqu'à sa mort et ceci doit être remarqué : quand Valentinien mourut, il y avait quinze ans que Genséric, quelque étrange que cela paraisse, était son fidèle allié.

L'Occident allait être tranquille pendant une dizaine d'années. C'est toujours beaucoup en histoire, alors comme depuis. Pendant ce temps le feu reprenait en Orient. Théodose se trouvait embarrassé dans une série de négociations épineuses avec Attila, qui s'était adjugé, outre la Pannonie, une étendue de territoire équivalant à quinze jours de marche sur territoire romain à partir du Danube, jusqu'à Naïssus, qu'il avait ruinée — la patrie de Constantin le Grand, aujourd'hui Nisch, sur la Morava, c'est-à-dire la Serbie et la Bulgarie à peu près entières, au cœur de l'Illyricum, et défendait aux Romains d'avancer au-delà. Le consulaire Maximin fut envoyé auprès du terrible barbare, qui avait exigé, pour cette mission, les personnages les plus distingués. Son secrétaire Priscus a laissé une relation très intéressante de cette ambassade (1) et des mœurs des Huns, à travers une contrée entièrement peuplée de barbares — tout comme si, aujourd'hui, on s'en allait par le Thibet ou la Mandchourie.

Pulchérie et Eudocie furent disgrâciées, l'une après l'autre, grâce à l'influence prise par le protospathaire Chry-

(1) « Pendant le souper, dit Priscus, Attila nous parla avec beaucoup de « douceur; il ordonna à Maximin d'engager l'empereur à donner pour « femme à son secrétaire Constantius celle qu'il lui avait promise, parce « qu'il était contraire à la dignité d'un roi de manquer à sa parole. »

saphius, de son vrai nom Tzouma, de race slave, lequel avait pour parrain un archimandrite appelé Eutychès qui remit bientôt le feu en Orient. Car il paraît que les anathèmes de saint Cyrille laissaient la porte ouverte à l'hérésie contraire, en ne distinguant pas suffisamment l'*unité* de *personne* — qui est indispensable — de l'unité *de nature*, qui est erronée. Le Christ est *une* personne en *deux natures*. L'exagération des doctrines d'Antioche avait séparé les *personnes* et produit le nestorianisme; l'archimandrite Eutychès, concluant de l'une à l'autre, enseigna l'unité de *nature*, ou le monophysisme. Chrysaphius, pour appuyer son parrain, fit revenir de Jérusalem l'impératrice Eudocie, laquelle s'était passionnée pour ce spiritualisme transcendant; l'empereur, la cour, les monastères en perdaient la tête : le patriarche Flavien et Pulchérie, voyant le danger, en écrivirent au pape, qui n'était autre que saint Léon le Grand. Tout l'Orient, bien entendu, était en flammes, et comme l'église d'Alexandrie jouissait d'un grand prestige (1), ce fut Dioscore, le très indigne successeur de saint Cyrille, qui fut investi de la présidence du nouveau concile, réuni de nouveau à Éphèse, et dont les excès firent le brigandage, *Latrocinium*. On n'y permit pas même la lecture de la lettre du pape ; les Monophysites triomphèrent sur toute la ligne, les légats romains se sauvèrent à grand peine et le patriarche de Constantinople mourut trois jours après, des suites de ses blessures.

Pulchérie, tout à fait en disgrâce, s'était retirée dans son palais de l'Hebdomon ; le pape, désolé de ces scandales, implora l'intervention de Valentinien ; les deux impératrices, Placidie et Eudoxie, joignirent leurs prières aux siennes et Valentinien écrivit à son cousin et beau-père, lequel répondit très tranquillement que tout était pour le mieux et que Flavien avait mérité son sort (2). Mais le 24 juillet suivant,

(1) C'était le siège de Saint-Marc et, de plus, elle était en possession d'une grande autorité scientifique. C'est à Alexandrie qu'on réglait les calculs astronomiques d'après lesquels on célébrait la Pâque.

(2) « Flavianus autem qui reus inventus est læsibilis nocitatis, debitam « pœnam recepit et hoc remoto, omnia pax et omnia concordia regnat in « Ecclesia et nihil aliud quam veritas viget. »

Théodose II mourait des suites d'une chute de cheval et Pulchérie, restée seule en possession de l'autorité impériale, associa au pouvoir le brave et pieux Marcien, en le proclamant Auguste. Tous deux aussitôt, de concert avec le pape Léon, assemblèrent — en 451, — le concile de Chalcédoine qui fixa la foi orthodoxe et condamna le monophysisme.

En fait comme en droit, le pape avait, non seulement présidé par ses légats, mais tout inspiré, tout dirigé dans ce concile. Sa voix s'était fait entendre dans ses lettres — le fameux *tome de Léon* — claires, précises, dictées par la sagesse romaine, qui ne laissèrent pas que de froisser, d'éblouir par leur clarté trop vive cet Orient, plus vague, plus indéterminé dans les nuances de la pensée. Aussi le quatrième concile œcuménique, cher aux Occidentaux comme un cinquième Evangile, où « Pierre avait parlé par Léon », comme l'avaient proclamé les Pères assemblés, considéré par eux désormais comme le critérium de l'orthodoxie, devint-il pour les Orientaux un brandon de discorde. L'usage commença de s'établir de tenir pour suspect en Orient ce qu'on tenait pour assuré en Occident, — et réciproquement. Le monophysisme, d'ailleurs, atteignit une fortune prodigieuse. L'Egypte et la Syrie en majorité, presque tous les monastères, un grand nombre d'évêques penchaient vers le monophysisme et y penchèrent encore plus quand on le sut réprouvé en Occident. C'était dans la tournure d'esprit générale, on ne s'en croyait que plus orthodoxe. Les quatre conciles généraux étaient inscrits au Code théodosien comme lois de l'empire, mais on trouvait moyen de tourner la loi et l'on tenait pour Nestorien tout ce qui n'était pas monophysite, ceci jusqu'à l'arrivée de l'Islam, auquel les monophysites donnèrent la main (1).

En ce même temps, les bords du Rhin voyaient passer les cavaliers huns, cette quintessence de barbarie laide et féroce, tandis que les Saxons, beaux et vaillants guerriers aux blonds cheveux, ces Angles que plus tard saint Grégoire le Grand déclarait semblables à des Anges et voulut con-

(1) Les évêques signataires de Chalcédoine faillirent être massacrés quand ils revinrent dans leurs diocèses.

vertir à cause de leur beauté, lançaient sur la mer du Nord, aux embouchures du Weser et de l'Elbe, leurs grandes barques non pontées, dont la proue était ornée de bizarres figures, peintes de rouge et de bleu, et de dragons dorés, dont la grande voile rougeâtre et carrée ressemblait à celles que déploient aujourd'hui les pêcheurs du Cattégat et du Sund. Ceux-là, c'étaient les fils des dieux, issus des *Ases*, les lointains japhétiques, venus des hauts sommets de l'Asie. Cyrus les avait contraints de remonter vers le Nord (1) ; ils en redescendaient ; précurseurs des Normands, leurs futurs vainqueurs, ils allaient piller les côtes de la grande île de Bretagne, délaissée par les Romains qui, eux, les malheureux, avaient bien autre chose à faire que de naviguer vers Thulé.

Les chefs bretons employaient à se chamailler entre eux leur liberté recouvrée. Un de leurs rois prit à sa solde la bande saxonne commandée par Hengist et Horsa et ceux-ci trouvèrent plus simple de conserver pour eux-mêmes les terres conquises. Ainsi naquirent successivement, au milieu du ve siècle, les sept royaumes de l'heptarchie saxonne, dont la durée correspond exactement aux cinq siècles du haut moyen âge. Dès le vi^e^ siècle, leur conversion au catholicisme, sans passer par l'hérésie, leur donna la vitalité et au ixe Egbert unifia la monarchie. Ainsi la conquête saxonne, qui de la grande île bretonne, première pierre détachée de l'édifice

(1) *Histoire des Perses*, de mon père ; livre III, ch. vi (règne de Cyrus) : « Il y a dans les causes de la renommée éternelle du grand roi de l'Iran « autre chose et plus que ce dont les hommes se souviennent..... je crois « que sans entrer le moins du monde dans le champ des hypothèses, et en « se bornant à tirer les conséquences de l'histoire du héros telle que le rap- « prochement des documents grecs et des annales orientales nous a permis « de la présenter, il est désormais possible de voir nettement et en face le « fait caractéristique de l'action produite par le grand homme dans les « affaires du monde. Ce fait capital, c'est d'avoir fermé la route des contrées « méridionales aux peuples blancs agglomérés dans le Nord. »

En repoussant vers le Caucase les nations scythiques, en les forçant de remonter vers la Russie d'où elles se sont répandues dans la Germanie, la Scandinavie, pour redescendre au ve et vi^e^ siècles de notre ère sur l'empire romain, Cyrus a créé la société moderne. « Ce que nous sommes, Français, « Anglais, Allemands, Européens du xixe siècle, c'est à Cyrus que nous le « devons »..... « Il y a en ces matières le choix, l'élection d'une Provi- « dence suprême dont les mobiles restent inconnus. »

romain, faisait déjà la *terre des Angles*, allait de pair avec celle de l'Afrique par les Vandales. Les Franks et les Visigoths se tenaient encore pour fédérés de l'empire, en Espagne et en Gaule. Là paraissait enfin Attila.

Les détails de cette invasion sont connus. Franks et Visigoths y représentèrent fort bien, de façon prématurément médiévale, leur personnage de grands vassaux. Mérovée, d'une part, et Théodoric de l'autre amenèrent leurs contingents sous la bannière de l'empire, le glorieux Labarum ; Aétius commandait l'armée et la défaite d'Attila, aux champs Catalauniques le força de rebrousser chemin vers la Pannonie. De là, il envoya l'anneau d'Honoria à l'empereur Valentinien en réclamant les terres et les trésors qu'il prétendait lui appartenir, du chef de sa fiancée.

Galla Placidia Augusta était morte, quatre mois après son neveu Théodose II, le 27 novembre 450, à Rome, au Palatin, assistée à son lit de mort par le pape saint Léon, pendant que son général Aétius organisait la défense en Gaule et qu'à Constantinople sa nièce Pulchérie couronnait Marcien et préparait le concile de Chalcédoine. Quand, l'année suivante, Attila, entrant par le Norique, pénétra en Vénétie, les populations épouvantées s'enfuyaient devant lui et se réfugiaient dans les lagunes de l'Adriatique. Et si, sur les bords de la Seine, la petite *Lutetia Parisiorum* a dû la continuation de son existence à sainte Geneviève, qui empêcha ses habitants de se disperser et de l'abandonner, la puissante Venise au contraire a dû la sienne à la prudence de ceux qui la construisirent, patiemment, au milieu des eaux.

Quand on apprit qu'Attila avait passé les Alpes, grande fut la terreur à Rome et à Ravenne. Saint Léon le Grand se mit en chemin sans hésiter et vint au devant des Huns, accompagné d'une délégation parmi laquelle se trouvait Cassiodore, l'aïeul du grand ministre de Théodoric. Il rencontra Attila près de Peschiera et le décida à rebrousser chemin. Le barbare, insensible à l'ascendant de la Romanité impériale, ne pouvait se soustraire à celui de l'Église. On lui donna ce qu'on put comme douaire d'Honoria. Rentrés dans les contrées danubiennes, les Huns trouvèrent à qui parler, dans la

personne de Marcien qui leur renouvela le mot légendaire de Camille : Pour nos ennemis nous avons du fer, non de l'or. C'étaient, en somme, les saints qui sauvaient l'empire : sainte Geneviève à Paris, saint Léon en Italie, sainte Pulchérie en Orient. Avant d'avoir pu tirer vengeance, Attila mourut, à la suite d'un banquet formidable par lequel il célébrait ses noces avec une jeune captive franque, — car, dit le secrétaire Priscus dans sa relation, il prenait femme partout où il passait. Après sa mort, la division recommença parmi les Huns ; son empire se disloqua. En somme, ils bénéficiaient du prestige de leur roi et de leur réputation de férocité ; mais quand ils se trouvaient en présence, non plus de barbares affolés, mais d'une armée résolue et bien commandée, comme à Châlons, ils étaient mis en déroute.

Valentinien III suivit, tant que sa mère fut là, la ligne strictement orthodoxe ; mais après la mort de la grande impératrice, il eut le tort de restreindre la juridiction des évêques et de défendre, par mesure fiscale, aux curiales d'entrer dans les ordres sacrés, ce qui a toujours porté malheur aux princes. Quant au meurtre d'Aétius, le principal grief qu'on allègue contre lui, assurément il ne devait pas se faire son propre exécuteur des hautes œuvres et le tuer de sa propre main dans un moment de colère, mais Aétius avait parfaitement mérité son sort par ses nombreuses perfidies et son ambition démesurée. Lui aussi comptait faire de son fils Gaudentius le futur César, et comme la jeune Placidie, seconde fille de Valentinien et d'Eudoxie, avait été promise dès l'enfance au fils du consul Anicius, le vieux généralissime réclamait la main de l'aînée pour Gaudentius. C'est parce qu'un jour il osa insister avec une sorte d'insolence que Valentinien, hors de lui, le frappa de son épée, ce qui explique son acte sans l'excuser.

Le 15 mars de l'année suivante, l'empereur assistait aux courses de chars sur la Voie Labicane, au lieu dit *Inter duos lauros*, près de la villa impériale qui renfermait le tombeau élevé par Constantin le Grand à sa mère sainte Hélène, quand il fut assassiné. Plusieurs sénateurs mécontents avaient organisé ce complot

et proclamèrent auguste un des leurs, Pétronius Maximus, qui ne fut pas reconnu à Constantinople et d'ailleurs n'en eut pas le temps. — Il avait, sur le premier moment, contraint l'impératrice Eudoxie à lui donner sa main et il eut l'imprudence de lui avouer qu'il avait pris part au meurtre de Valentinien. Eudoxie, arrière-petite fille de Théodose le Grand, ne pouvait voir en Pétronius Maximus qu'un usurpateur et un assassin; elle partageait en outre l'erreur de tous les vieux Romains, surtout des princes, erreur qui consistait à ne voir dans les barbares que des auxiliaires armés dont on se débarrassait facilement, une fois qu'on n'en avait plus besoin. Tout le long de son histoire, l'Italie verra se renouveler le singulier phénomène d'optique qui consiste à les introduire et à ne plus pouvoir les chasser ensuite (1). En outre, Valentinien avait un allié, dans la personne du roi des Vandales. Le 12 juin suivant, la flotte de Genséric arrivait devant Ostie.

Saint Léon vint au devant de lui et obtint que la vie et l'honneur des habitants seraient respectés. Le vieux pirate promit de ne pas rester dans la ville après la vigile des saints Apôtres. « Après quatorze jours, employés à piller et « à emballer très soigneusement les richesses de Rome, Gen- « séric regagna Carthage où il aborda au mois d'août, rame- « nant le trésor impérial, les vases d'or et d'argent des « églises, le toit doré du Capitole, les statues des dieux et « même l'impératrice Eudoxie avec ses deux filles (2) » qui lui représentaient une bonne rançon, croyait-il. En quoi il se trompait; le sénat refusa de payer et ce ne fut que plu-

(1) D'autres disent que Genséric vint sans être appelé.

(2) Il emportait entre autres les dépouilles des triomphateurs, notamment celles de Titus et le chandelier à sept branches de Jérusalem, que Bélisaire, au siècle suivant, renvoya à Constantinople. Mais il faut être juste, même envers Genséric : il ne se souciait point des objets d'art, du marbre et de la pierre; il n'appréciait que le métal et c'est pourquoi les statues et objets antiques en métal sont si rares à Rome et pas plus qu'Alaric il ne perdit son temps à démolir les constructions; il prenait ce qui était dedans : l'or et l'argent surtout.

La statue colossale d'Hercule au Musée du Vatican en est presque l'unique exemplaire; aussi avait elle été enterrée auparavant; on l'a retrouvée, si je ne me trompe, en fouillant sur le Quirinal.

sieurs années après, l'empereur Léon ayant fait vendre à cette fin les biens de la famille, que la fille de Théodose II put regagner Constantinople avec Placidie, sa seconde fille; l'aînée ayant été contrainte d'épouser le fils de Genséric ne put la rejoindre que bien plus tard.

Alors commence en Orient la série des empereurs éphémères : Avitus, le protégé d'Euric, roi des Visigoths ; Majorien, un brave officier romain; puis un certain Sévère, inconnu d'ailleurs. C'étaient les élus des légions ou plutôt de leur chef, le patrice Ricimer, neveu d'Aétius, prince du sang royal des Suèves, qui pendant quinze ans joua le rôle de grand électeur (1). Ricimer est le premier des trois grands patrices que nous allons voir gouverner l'Italie. Quant au sénat, il semblait frappé de stupeur. Ce ne fut qu'en 467 — douze ans après le meurtre de Valentinien, qu'il parut se ressaisir et, pour se procurer un empereur authentique, alla le demander à Constantinople. De même que Valentinien III avait été investi par Théodose II, de même l'empereur Léon, le premier de tous les souverains du monde qui ait été sacré et couronné par son évêque, avec le *stemma* ou diadème et la chlamyde de pourpre tombés du ciel, désigna pour être son collègue en Occident, pour recevoir de lui le manteau impérial, Anthémius, fils du sage ministre qui avait été régent de l'empire à la mort d'Arcadius et qui, de plus, avait épousé Euphémie, fille de l'empereur Marcien. Anthémius était l'ami de Léon, qui lui devait l'empire et prétendait ainsi acquitter sa dette. C'était le meilleur choix possible ; l'empire d'Occident parut reconstitué ; on se livrait à la joie et l'on célébra les calendes de janvier 468 avec grande pompe. Au fond, les Romains étaient bien un peu humiliés de ce recours obligé à la nouvelle

(1) Aétius avait formé à son école un groupe de jeunes officiers d'entre lesquels sortirent des hommes remarquables; outre Ricimer et Majorien, il y avait Egidius et Marcellinus, qui rompirent avec Valentinien après le meurtre de leur général et s'établirent, l'un en Gaule, l'autre en Dalmatie. Ce n'est qu'après s'être débarrassé par une trahison de Syagrius, fils d'Egidius, que Clovis put affermir son autorité en obtenant les titres de consul et de fédéré.

Rome et des avantages qu'en pourrait tirer la vanité hellénique, irritante pour leur antique orgueil.

Mais la population de l'empire changeait, se renouvelait : les Barbares étaient si nombreux ! Quelles que fussent leurs excellentes dispositions envers l'Empire, leur admiration, leur respect, il est évident qu'ils finissaient par occuper toute la place. Quand, en 468, Sidoine Apollinaire, un Arverne Gaulois, patrice Romain, vint à Rome où il composa le panégyrique de l'empereur Anthémius — récemment arrivé de Constantinople — et assista au mariage de la fille de cet empereur avec le patrice Ricimer, prince Suève et généralissime des armées romaines, il en fit la remarque : les Barbares sont partout ! Il quitta la Ville Éternelle, revint dans sa province ; en arrivant à Lyon, il trouva le prince frank Sigismer célébrant, lui aussi, ses noces, avec la fille du roi burgonde établi dans la cité même, au cœur de la vieille métropole romaine, où les magistrats romains siégeaient encore à côté des royautés barbares. En vérité, ils étaient partout.

Elle était d'ailleurs magnifique et pittoresque, la noce du prince Sigismer et de la princesse burgonde. Le fiancé portait une tunique de soie blanche, serrée au corps, recouverte d'un manteau de pourpre brodé d'or sur lequel flottait sa longue et blonde chevelure. Les harnais de son cheval de bataille étaient chargés de pierreries, mais pour faire honneur à sa fiancée, qui l'attendait dans le vieux palais des Césars, il avait mis pied à terre à l'entrée de la ville et marcha, suivi de son cortège qui défila fièrement dans les rues de Lyon où le peuple se pressait pour le voir. Les nobles franks portaient leur costume de guerre : justaucorps bariolé effleurant à peine le genou, — car le vêtement court et collant caractérise les races germaniques, tandis que l'ampleur de la robe, toge ou manteau, *pallium*, chlamyde, est le signe des Romains, Grecs, Orientaux suivant la mode antique (1). Sur leurs épaules était jeté leur sayon

(1) De là, la nécessité d'adopter un vêtement spécial pour les ecclésiastiques, lorsque l'Eglise se trouva en présence des coutumes germaniques, avec les conquêtes spirituelles de saint Boniface, au VIIIe siècle.

vert ou bleu, garni de franges rouges; ils portaient des jambards de cuir non tanné, et tenaient de la main gauche leur bouclier ciselé, de la droite leur redoutable framée, ceints qu'ils étaient de leurs grandes épées suspendues à de riches baudriers. — Oui, ils étaient partout, ils occupaient toute la place; mêlés à l'administration impériale, qui bientôt allait s'effacer devant eux, à la civilisation gallo-romaine, entrant dans l'Église catholique romaine, qui les pénétreraient à son tour, du milieu de cette confusion, de ce bizarre mélange, quelque chose de brillant, de fécond, de très noble allait sortir. Quand Clovis entrera dans Paris, au sortir du baptistère de Reims, quand Récarède se sera incliné sous la main de saint Ildefonse, de cette union bénie par l'Église avec la civilisation latine naîtront les monarchies française et espagnole, ces deux joyaux du moyen âge féodal.

Vint le moment, peu d'années après, où les fonctionnaires romains cessèrent d'administrer la Gaule et l'Espagne. Le droit en fut concédé aux Franks et aux Visigoths, pour les premiers, dans les provinces allant de la Loire au Rhin — pour les seconds, dans celles qui s'étendent au sud de la Loire, puis jusqu'à l'Ebre (1). Et cependant, personne ne songeait à créer des États en dehors de l'empire.

De fait, Franks, Burgondes, Visigoths étaient tout aussi bien maîtres chez eux que les Vandales qui n'employaient aucune périphrase. Mais *de droit*, l'empire les considérait imperturbablement comme ses délégués, tenant la place des fonctionnaires qui jusqu'alors avaient siégé à côté d'eux dans les métropoles gauloises. — La cession leur déléguait l'autorité, mais que quelque chose put exister en dehors de l'empire, cela ne s'admettait pas et ne s'admit qu'à grand peine à la fin du haut Moyen Age.

Or, si l'on avait cette puissance d'illusion à Rome et même dans les provinces émancipées, il est clair qu'on l'avait à un degré supérieur à Constantinople. Dans les provinces,

(1) Ce droit fut concédé d'abord par Glycérius en 473, puis par Julius Népos en 474 et ensuite par Odoacre, agissant comme lieutenant impérial.

la réalité tangible finit par faire sentir le véritable état des choses, mais à la longue seulement. Les Mérovingiens se sont toujours crus un peu fédérés; les Carolingiens n'en ont plus aucune idée. A Rome, à partir du VIIIe siècle, on se rendit compte aussi de la situation. A Constantinople, au Xe siècle, les listes administratives et l'opinion générale voulaient que les terres d'Occident fussent occupées momentanément par des barbares plus ou moins révoltés, sans pour cela cesser de faire partie de l'empire. Cet empire, en effet, continuait d'exister, en Occident comme en Orient. A la vérité, l'Occident se trouvait réduit à une seule province, l'Italie, à la fin du Ve siècle; néanmoins personne ne l'admettait et c'est, je crois, une erreur d'annoncer la chute de l'empire d'Occident, ou de parler, non sans emphase — toujours l'abus des périodes oratoires et des phrases à effet — de l'*agonie* de l'empire, de la *mort* de l'empire. On eut bien étonné les contemporains en s'exprimant ainsi. Il faut reconnaître que les provinces abandonnées aux Visigoths et aux Franks sentaient bien que l'empire leur faisait défaut; Sidoine Apollinaire parlait des douze vautours de Romulus; mais à Rome même, en Italie, en deçà des Alpes, on n'y songeait pas et la dépossession d'Augustule, élu des soldats, par un chef de mercenaires, passa complètement inaperçue (1).

Odoacre entra dans le système. C'était le commandant des mercenaires, ancien écuyer ou *doryphore* du patrice Oreste, qui avait formé cette garde autour de l'empereur Anthémius. Oreste était un Pannonien, ancien secrétaire d'Attila; Odoacre était venu de la même province, cherchant fortune et sur la route il avait rencontré saint Séverin, l'apôtre du Norique, qui lui avait prédit sa grandeur future. Le patrice Oreste, l'ayant pris à son service, l'envoya chercher des recrues dans cette Pannonie qui en

(1) D'autant plus que les idées des races germaniques sur la liberté individuelle, sur ce qu'on appellerait aujourd'hui comme dans l'antiquité l'autonomie, étaient telles, qu'ils pouvaient parfaitement se croire dans l'empire tout en se gouvernant comme bon leur semblait, pourvu que de temps en temps on leur envoyât une solde en les mobilisant — ce qui avait lieu. Childebert fut mobilisé cinq fois contre les Lombards.

fournissait les armées de l'époque. Pendant ce temps, Julius Népos, lequel avait été investi de l'empire d'Occident par Léon, empereur, et dont l'impératrice Vérine était la tante, ce qui plaçait les deux moitiés du monde romain sous la domination d'une seule famille, voulant vaincre la résistance des Arvernes qui persistaient à refuser de se laisser administrer par les Visigoths, chargea Oreste de cette commission difficile. Celui-ci, dans son cœur, avait déjà trahi son maître. Profitant du mécontentement de ses mercenaires qui se plaignaient d'être moins bien traités que les barbares fédérés, auxquels on donnait des provinces entières à gouverner, il les conduisit jusqu'à Forli, et là, au point où la la voie militaire se bifurque entre Ravenne et Milan, il jeta le masque et mena ses troupes à Ravenne, soi-disant pour porter leurs réclamations devant l'empereur.

Celui-ci n'eût garde de les attendre. Sa flotte dalmate était à l'ancre dans le port de Classe; il s'y embarqua, avec l'intention de revenir, appuyé par les secours fournis par son oncle l'empereur d'Orient et il abordait aux quais de Salone quand, le 28 mars 475, Oreste entrait à Ravenne et prenait possession du palais impérial. L'interrègne se prolongea jusqu'à l'automne; le patrice gouvernait seul, ne se pressant pas de nommer un autre empereur. Ce furent les soldats, impatients d'obtenir leurs gratifications, différées sous ce prétexte, qui s'emparèrent du fils d'Oreste, appelé Romulus comme son grand-père maternel, le comte Romulus, ancien fonctionnaire romain, et saluèrent empereur cet enfant de quatorze ans, en l'affublant d'un manteau de pourpre trop long pour sa taille et en le plaçant debout sur un pavois, *more germanicum*. Ni l'âge, ni le mode d'investiture ne donnèrent de prestige à cet Auguste improvisé qu'on qualifia dédaigneusement d'*Augustule*. A Constantinople on ne reconnaisait qu'un seul empereur d'Occident : Julius Népos. Le Sénat avait déjà pris cette attitude de conseil municipal qui devait marquer la fin de sa carrière ; il ne s'occupait plus que de la ville Auguste, de sa sécurité, de ses intérêts. On eut dit que le reste de l'empire et du monde, qu'il avait gouverné si longtemps, ne le concernait plus ; il n'avait plus

d'ailleurs aucun moyen d'action et il faut avouer que les divers empereurs qui lui passaient sous les yeux depuis vingt ans, sauf Anthémius qui était, comme son père, l'ancien tuteur de Théodose II, un véritable homme d'Etat, ne ressemblaient pas mal, avec les Glycérius et les Olybrius de la fin, à des sous-préfets qu'on destitue quand ils ont cessé de plaire.

Là-dessus, Odoacre revint de Pannonie à la tête d'une bande principalement composée d'Hérules (1); c'est ce qui a fait dire à plusieurs manuels d'histoire — écrits avec beaucoup de négligence et sans aucun souci de critique, que le roi des Hérules à la tête de sa nation avait envahi et conquis l'Italie, ce qui est complètement faux. Il profita lui aussi, du mécontentement des mercenaires qu'Oreste n'avait point satisfaits et trahit son ancien maître, comme celui-ci avait trahi le sien. Une fois Oreste tué et Ravenne prise, le rude barbare s'émut pourtant à la vue du petit empereur de quatorze ans, de sa beauté et de ses larmes (2). Il l'envoya vivre au château de Lucullanum à Misène, avec sa mère et ses serviteurs et un revenu annuel de six mille pièces d'or. L'Italie fut livrée aux mercenaires qui la dévastèrent. Odoacre, en costume de guerre, entra dans Rome, parut dans le Sénat et fit décréter séance tenante les concessions de territoire. Ses hommes le saluèrent du titre de roi (3).

Il reçut alors un message de Julius Népos qui, faisant de nécessité vertu, le nommait patrice et le chargeait de ses intérêts, comme jadis Ricimer vis-à-vis de ses divers empereurs. Mais Odoacre ne se souciait pas d'avoir un prince auprès de lui, et d'autre part, comme barbare, il ne se croyait pas apte à ceindre la couronne impériale. L'Italie étant la seule province d'Occident qui restât, il écrivit à Constantinople, pour demander à Zénon la délégation impériale, affectant de ne tenir aucun compte de celle que lui

(1) Il était probablement Hérule lui-même.

(2) « Cujus infantiæ misertus est et quia pulcher erat ». Anonym. Valès, p. 76.

(3) *Rex gentium*, à cause des diverses nations auxquelles ils appartenaient, non pas *roi des Herules*. Odoacre était arien.

envoyait Népos. De plus, il présenta au sénat un rescrit qu'il avait fait signer au petit Augustule. Ce rescrit portait que, dans le temps présent, — et sans doute à cause des délégations souscrites pour les Visigoths et les Franks, — un seul empereur suffisait pour administrer et défendre l'empire. L'Italie, après la Grèce, se trouvait donc rattachée à l'empire d'Orient et dépendant de Constantinople (1). Le sénat entra dans cette manière de voir, sans tenir compte de Julius Népos auquel il ne semble pas avoir tenu outre mesure, et écrivit au seul empereur désormais reconnu, Zénon, siégeant à Constantinople, pour lui proposer de déférer le gouvernement de l'Italie « au roi Odoacre, homme « distingué dans la science de l'administration comme « dans celle des armes, auquel l'empereur était solli- « cité de conférer la dignité de patrice ». Ce fut alors que, nullement par mépris comme l'ont faussement interprété quelques auteurs, mais au contraire par respect pour ces insignes sacrés, Odoacre fit reporter à Constantinople les manteaux et chaussures de pourpre, emblèmes de la dignité impériale qu'en Italie personne, selon lui, ne devait exercer.

Zénon, qui, lui-même, venait de rentrer à Constantinople d'où l'avait chassé pendant deux ans la conspiration de Basilisque, reçut fort mal le message du sénat romain. « L'Orient, dit-il rudement à son envoyé, vous avait « donné deux empereurs. Vous avez fait tuer l'un et chassé

(1) « L'Italie conserva en droit son empereur en Orient. C'est dans la nou- « velle Rome qu'elle eut son centre politique. Odoacre reconnut lui-même " la suprématie de l'empereur de Byzance.... L'Italie n'était plus qu'une « province de l'empire concentré à Constantinople. L'idée de l'unité et de « l'universalité de la dignité impériale qui avait établi son siège dans la « nouvelle Rome continuait de se maintenir, elle subsista dans l'esprit des « populations après comme avant l'année 476 ». Grisar, ouvr. cité, et il dit aussi : « Odoacre n'était qu'un simple administrateur. On peut dire en « toute vérité qu'il fut seulement le plus haut fonctionnaire impérial dans « le ci-devant empire d'Occident et sa fonction répondait essentiellement à « celle de l'ancien *Magisterium militum præsentale* ». On érigea à Rome la statue de Zénon, empereur : on y datait par les années impériales — ce que l'on fit jusqu'à l'an 800 et dans l'Italie méridionale jusqu'au XIe siècle.

« l'autre (1) ». Mais il fit le meilleur accueil à l'officier d'Odoacre, traita celui-ci de patrice, de par la nomination faite par Népos, qu'il déclara être toujours empereur d'Occident ; il l'engagea à s'employer pour le rappel de ce dernier et à prendre, avec le costume et les manières des Romains, c'est-à-dire d'un être civilisé, la dignité attachée à sa position. Odoacre ne tint pas compte de la première partie de ce discours, mais se conforma à la seconde. Il prit le costume, et, autant qu'il le put, les manières romaines, gouverna en lieutenant impérial, confirma le décret qui accordait la Gaule et l'Espagne à leurs occupants. Plus encore que pour le séjour d'Alaric à Rome, on peut dire que ce fut, non une conquête, mais une occupation. Odoacre ne s'occupa que de l'Italie, conserva toute l'administration romaine, tout l'*officium* ou personnel administratif, toutes les formes des précédents occupants. Zénon n'avait pas accepté l'Italie dans l'empire d'Orient tant que vécut Julius Népos, mais après la mort de celui-ci, en 480, l'Italie — et de manière plus fictive encore tout l'Occident — se trouva dépendre de l'unique empereur, celui de Constantinople (2).

(1) Anthémius, qui périt dans une sortie faite pour entraîner loin de Rome Ricimer qui l'assiégeait; puis Julius Népos.

(2) « La suppression de la dignité impériale en Occident ne fit guère de « bruit dans la marche de l'histoire : elle ne se lie à aucune révolution « intime dans la situation, les mœurs ou les idées. L'année de l'invasion « lombarde en Italie est d'une toute autre importance. Les anciens chroni- « queurs ne savent presque rien d'un changement fondamental dans les « affaires publiques en 476. C'est à peine s'ils remarquent la suppression « des empereurs d'Occident » (R. P. Grisar, *Hist. de Rome et de la Papauté pendant le moyen âge.*

CHAPITRE II

LA GUERRE GOTHIQUE

450-553

Aussitôt que la mort d'Attila leur eût rendu leur liberté, les nations germaniques subjuguées par lui naguère, victorieuses des Huns à la bataille du Nétad (1) eurent à se partager leurs nouvelles demeures. — « Alors, raconte Jornan- « dès, les Goths, voyant que les Gépides gardaient pour eux « le territoire des Huns (2) et que ceux-ci étaient rentrés « dans leurs anciens foyers (3), aimèrent mieux demander des « terres aux Romains que d'en envahir d'étrangères à leurs « risques et périls et ils obtinrent la Pannonie, qui forme « une vaste plaine bornée à l'Est par la Mésie supérieure, au « midi par la Dalmatie, à l'ouest par le Norique, au nord par « le Danube », ce qui, en langage moderne, représente l'Autriche, la Bosnie, l'Herzégovine et le pays des Balkans.

Jadis, quand les Goths de Fritigen s'étaient avancés au delà du Danube pour y livrer la bataille d'Andrinople et, après les vicissitudes qui viennent d'être racontées, s'avancer de Grèce en Italie, puis en Gaule, puis en Espagne, la plus considérable fraction gothique était restée campée autour des Palus Méotides; prise dans la confédération hunnique, leur roi Valémir, de la race des Amales, était un des conseillers les plus respectés d'Attila. — Après la disparition du farouche conquérant, ils reçurent de l'empereur Léon le titre et les appointements de fédérés de l'Empire (4).

(1) En 454.

(2) La Hongrie, depuis les Carpathes jusqu'au Danube.

(3) Les contrées caspiennes.

(4) Les Amales étaient la race royale par excellence et succéda même avec Vallia et Theudis chez les Visigoths, après l'extinction des Balthes en la personne d'Ataulf.

Le territoire qu'ils occupaient formait dès lors une limite extrême et contestée, parcourue par les Scyres, Hérules et Ruges qui s'y querellaient en toute liberté. Les Ostrogoths eurent tôt fait d'assurer leur suprématie, laquelle était censé représenter celle de l'empire, sur ces hordes inférieures. C'est là que naquit Théodoric le Grand, fils de Théodemir, neveu de Valémir, vers l'an 456. Sa mère s'appelait Aréliéva (1). Il n'avait que huit ans lorsque son oncle Valémir l'amena au palais impérial, pour y être gardé en otage pendant dix ans, élevé avec les enfants de la famille régnante, partageant leurs jeux et leurs études (2). Dieu lui avait donné son génie, mais il le développa dans le sens voulu par cette éducation, toute romano-hellénique; il put acquérir ainsi les qualités d'un grand souverain, observer de près, à l'âge où les impressions ne s'effacent point, le type d'un empereur qui devint son idéal. S'il n'eût jamais quitté sa horde, Théodoric aurait pu faire parler de lui et même accomplir des exploits, des conquêtes comme l'ont fait Alaric et Clovis, auxquels cette éducation a manqué; mais il n'aurait jamais pu réorganiser l'Italie et lui donner ces trente ans de repos et de félicité dont elle n'avait plus joui depuis l'âge d'or des Antonins. — On se figure toujours le roi des Ostro-

(1) Je lis dans l'*Histoire des Perses* (Livre Ier, chap. XI) que la ville d'Amol, dans l'Elbourz, au cœur de la contrée parthique, devait son nom et son origine à une reine appelée *Amaléh*, épouse du roi Fyrouz, qui régnait à Bactres, la ville iranienne par excellence, aux temps antéhistoriques (2000 à 1500 av. J.-C.). « On peut rappeler aussi qu'une des dynasties des rois Goths de la « Russie, renversée par l'invasion des Huns, s'appelait la famille des Amales « et l'on donne pour sens à ce mot *sans tache* ou *divin*. Qu'une reine ira- « nienne ait porté le même nom que des rois Goths, dans un temps et dans « des lieux où son peuple venait à peine de se séparer des Arians Scythes, « pères des nations gothiques, il n'y aurait là rien de bien extraordinaire » (Gobineau, ouvr. cité). Sur les six migrations primitives, voir le même ouvrage, Livre Ier, ch. IV. Les Arians Scythes, pères des Germains, sont les derniers à s'éloigner des Iraniens et du berceau de la race. Un auteur de l'époque musulmane donne au nom d'*Amaleh* le sens d'*immortel*, d'après le Zend.

(2) Son historien et son admirateur, le marquis du Roure, a parfaitement raison de s'indigner contre ceux qui, en vertu d'un texte mal compris, prétendent que Théodoric ne savait pas écrire. Il se servait d'une lame d'or perforée pour apposer sa signature — ce qui ne prouve absolument rien — du reste, alors, écrire était affaire de scribe et de secrétaire; on dictait plutôt.

goths arrivant tout droit de Pannonie ; il en arrive, si l'on veut, mais en passant par Byzance, où il a été élevé dans le palais impérial, où il a été sénateur et consul (1), dont il a commandé les armées, non-seulement dans sa garnison de la frontière danubienne, mais en Asie Mineure, contre un compétiteur de Zénon, en récompense de quoi il a reçu l'insigne honneur d'une statue palatine, c'est-à-dire érigée dans l'intérieur de ce qu'on appelait « le palais sacré ». Après avoir passé quelques temps parmi ses fidèles Ostrogoths, qui devaient manquer de conversation parfois, il s'empressait de quitter son régiment pour revenir dans son palais du Bosphore, jouir des entretiens des lettrés, de son ami le savant Artémidore et des délices de la vie civilisée qu'il appréciait mieux que personne. Il ne demandait « qu'à vivre en Romain « parmi les Romains » comme il le dit lui-même au patrice Adamantius, pendant sa brouille de trois ans avec Zénon (2). Zénon avait confiance en lui ; il l'aimait, dit-on, autant qu'il en était capable. Après la mort de son rival, l'autre Théodoric, fils de Thriar, dit le Louche, Théodoric l'Amale, rappelé à Constantinople, déclaré frère d'armes de l'empereur, duc de Thrace, ce qui lui mettait entre les mains le gouvernement militaire, vainqueur des Bulgares en 485 (3), comme il l'avait été des Sarmates à dix-huit ans, pour ses premières armes ; sénateur, consulaire et patrice, il était, non-seulement romanisé, mais hellénisé. Il mena pendant huit ans encore cette existence en partie double, qui le fait ressembler

(1) En 483 ; c'est pendant ce séjour à Constantinople de 482 à 487, que sa mère abjura l'arianisme et reçut au baptême le nom d'Eusébie.

(2) De 479 à 482. Il avait succédé à son père comme chef de la horde en 476.

(3) C'est la première apparition des Bulgares dans l'histoire. Voici ce qu'en dit Amédée Thierry : « On voyait apparaître (485) venant des grandes steppes « du Tanaïs et du Dniéper, un peuple asiatique jusqu'alors inconnu en « Europe, les Bulgares, dont la laideur, la cruauté et les mœurs impures « ont été plus tard si fameuses dans les contrées du Danube. Ils formaient « une branche détachée de la vaste confédération hunnique, branche plus « hideuse encore et plus redoutable que les Huns d'Attila. Les Romains en « furent épouvantés, les Barbares eux-mêmes tremblèrent..... Théodoric, « par son exemple et sa bravoure, décida la victoire. Il assaillit et tua de « sa main, le roi des Bulgares appelé Libertem. La horde refoulée regagna « les solitudes du Dniéper » (*Derniers temps de l'Empire d'Occident*, p. 400).

tant soit peu à son prototype arian, Alexandre, entre les Perses et les Macédoniens. Il faut, pour le comprendre, le replacer dans le jour qui lui convient, dans ces vingt années de vie byzantine coupée par ses devoirs de chef de guerre, et chef de horde, aimant par dessus tout la vie civilisée, les travaux de la paix. Si vaillant qu'il fut, Théodoric, une fois maître de sa destinée, n'a jamais recherché la gloire des armes ; il a été législateur, administrateur, en vrai prince byzantin, beaucoup plus que conquérant.

L'Italie était son rêve. Il avait projeté jadis d'y ramener Julius Népos; maintenant il demandait la succession d'Odoacre. Ses gens s'ennuyaient dans leurs quartiers du Bas-Danube et l'arrivée des Ruges dispersés par la conquête du fils d'Edécon et la destruction de leurs demeures l'excita plus encore à insister auprès de l'empereur. Zénon lui donna l'investiture de sa province par le voile de pourpre, qui lui conférait les pouvoirs les plus étendus avec le droit de porter les insignes palatins — on verra plus loin quel prix le prince Amale y attachait et le gouvernement de l'Italie lui fut régulièrement attribué.

Les auteurs se sont plu à retracer le tableau pittoresque du camp de la horde, faisant ses préparatifs de départ et remettant en état les lourds chariots traditionnels qui allaient lui servir pour la dernière fois. Désormais on ne les verrait plus se transporter en corps de nation nomade, comme ils étaient venus de Vindobona et du lac Pelsod à Singidunum, puis à Noves, autrement dit de Vienne à Belgrade et de Belgrade à Sistovo ; ils allaient planter en Occident, non des tentes mais de solides demeures (1).

Théodoric en marche vers l'Italie où le moyen âge va entrer

(1) La rive du Bas-Danube, dit Am. Thierry, dont les récits sont des peintures, mais qui n'a malheureusement rien compris au caractère de Théodoric, qu'il persiste à prendre pour un jeune sauvage impulsif et irresponsable, « entre les Portes de Trajan et le Pont-Euxin présenta bientôt le « spectacle d'une vaste fourmilière de travailleurs, les uns fabriquant des « chars ou les réparant, les autres recueillant du blé dans les campagnes, « d'autres enfin rassemblant le bétail en d'immenses troupeaux. Bientôt les « trains de chariots purent se mouvoir comme des villes roulantes... Un « chariot plus orné que les autres renfermait la mère, la sœur, les deux « filles du roi..., etc. » (*Derniers temps de l'Empire d'Occident*, p. 412).

avec lui, nous reporte par la pensée aux premiers âges du monde, quand, après le déluge. les migrations noachides se détachaient successivement du berceau de la race, portant jusqu'aux extrémités de la terre et tout d'abord dans notre Europe, avec les traditions ancestrales, les souvenirs de la révélation primitive, source unique de toute civilisation, altérés, jamais éteints, renouvelés par la seconde révélation, promulgués et entretenus par l'Eglise. Eux aussi, les Arians, fils de Japhet, s'avançaient sur des grands chariots

« Dont les essieux creusaient les pentes du Caucase, »

conduits par des chefs auxquels la voix du Tout-Puissant, du Créateur, l'*Ahoura Mazda* des traditions iraniennes, l'*Allfader* des Scandinaves, l'*Ouranos* des Hellènes, indiquait le chemin. Dans le Vendidad, le dieu parle à Yima, le *beau*, et lui dit : « Elargis mes mondes, rends mes mondes fertiles et obéis-« moi, comme protecteur, nourricier et surveillant des mondes » (1).

Alors, continue le texte, Yima, le conquérant aux armes d'or, marcha vers les étoiles : « Il s'avança du côté du midi, « il fendit la terre d'un coup de sa lance d'or, jusqu'à ce « qu'enfin la terre bienfaisante eut acquis le double de « l'étendue présentée auparavant. Alors les bœufs, les bêtes « de somme et les hommes ont marché en avant, à leur fan-« taisie et comme ils ont voulu » (2).

(1) Gobineau, *Hist. des Perses*, t. I, ch. IV, Spiegel, *Vendidad*, I, p. 72. Le nom de *Noé* aussi signifie le *beau*.

(2) « Les annales d'aucun peuple », observe mon père en transcrivant ce saisissant passage, que j'abrège, « n'ont conservé un tableau aussi vif, aussi « complet, aussi frappant des émigrations successives de la race blanche, « essaimant en dehors des territoires paternels. Le privilège réservé à la « famille iranienne de nous garder ce fragment merveilleux n'est dû qu'à « une seule circonstance ; c'est qu'elle a fait partie du dernier rameau dissi-« dent. Si les Scythes avaient laissé leurs chroniques, je ne fais aucun « doute qu'ils n'eussent de même raconté les grandes choses dites par le « Vendidad, mais la voix de ces belliqueux cavaliers s'est perdue dans l'es-« pace.... » (Ouvr. cité, ch. Ier). Les Scythes sont les ancêtres des Germains, ils n'écrivaient pas; mais les légendes helléniques des origines ont bien des traits analogues, quoique confus, et surtout la Genèse, prise dans le sens historique, notamment au Xe chapitre, qui mentionne les cinq premières migrations dans l'ordre où elles se sont effectuées, savoir : 1° les trois premières Japhétiques (Galls, Celtes, Hellènes, Mèdes, Perses), les

Ce qui caractérise principalement le haut Moyen Age en Italie, pendant cinq siècles, depuis le VIe, qui l'ouvre réellement jusqu'au XIe qui le termine, l'œuvre de fusion étant achevée, c'est la juxtaposition de l'élément romain, devenu romano-byzantin à partir de Justinien, avec l'élément germanique, représenté, après les Goths, par les Lombards, par les Carolingiens, Franks de Neustrie et d'Austrasie, enfin par les Allemands, avec les empereurs Saxons et franconiens (1). Trois grandes figures, des plus grandes qu'ait vu l'histoire, occupent le VIe siècle en son entier : il est inauguré par Théodoric, Justinien en remplit le milieu, saint Grégoire le Grand le termine. Ce sont les parfaits emblèmes du monde médiéval et des trois éléments qui le composent : les races germaniques, l'Empire, l'Eglise, qui ont fait sa grandeur et sa fécondité.

Les Goths avaient quitté Noves au mois de décembre 488 et « les herbes étaient déjà hautes », dit un chroniqueur, quand au printemps de 489 ils atteignirent les prairies qui bordent la rive orientale de l'Isonzo. La route avait été dure en cette saison ; il avait fallu passer sur le corps des Gépides, qui s'étaient imaginé que les Goths revenaient pour les exproprier. Théodoric, dans la force de l'âge, à l'apogée de sa vigueur et de sa beauté, les entraînait sur ses pas, comme Alexandre au Granique (2). Les historiens ont admiré l'ordre

Chamites (Egypte, Libye, Phénicie) et les Sémites (Chaldée, Mésopotamie, Assyrie). Les Hébreux appartenant à ce cinquième rameau, ne mentionnent pas la sixième et dernière migration de la branche de Japhet demeurée en arrière et qui produisit les Scythes, Hindous et Iraniens (Parthes, Hyrcaniens, etc.), dont le Vendidad est le Livre Sacré.

(1) Le P. Grisar ajoute que « l'idée de l'unité et de l'universalité de la « dignité impériale qui avait établi son siège dans la nouvelle Rome conti- « nuait de se maintenir ; elle subsista dans l'esprit des populations après « comme avant l'année 476, dans tout l'Occident ». Il est important d'en tenir compte, car c'est de cette tradition persistante que dépend toute l'explication et la raison d'être des faits du haut Moyen Age en Italie et l'extrême importance prise par l'élément byzantin, surtout au IXe et Xe siècle.

(2) « Genua cum robore... lumina serenitate continua vernant... in irâ « sine comparatione fulminans, in laetitia sine nube formosus... blanda effi- « gies promittens parens aut bellum terribilis ». Telle est la description de sa personne, à dix-huit ans, quand il vint revoir son vieux père, à Vindobona, en 474.

et la discipline qu'il maintenait parmi cette multitude, qu'il avait partagée en trois corps, lesquels se rejoignirent au pied des Alpes juliennes. Lui-même avait suivi, à la tête de la principale colonne, la grande voie militaire, de Sirmium à Aquilée. Trois victoires successives lui livrèrent la haute Italie, car Odoacre n'entendait nullement transmettre ses pouvoirs. Les délégués barbares n'étaient pas de facile composition. Entré dans Milan, la trahison d'un faux transfuge contraignit Théodoric à s'enfermer dans Pavie, où il soutint un siège pendant lequel il se lia d'une tendre amitié avec saint Epiphane, et fit appel au roi des Visigoths, Alaric II et au roi des Burgondes, le vieux Gondebaud, neveu de Ricimer. Le premier vint à son secours et le délivra; le second se contenta d'opérer une razzia en Piémont sur le bétail et les paysans, qu'il emmena en masses et que Théodoric racheta, plusieurs années après, par les soins de saint Epiphane.

Les mercenaires d'Odoacre étaient tellement détestés que Théodoric et son armée, régulière et disciplinée, furent accueillis comme des sauveurs (1). Odoacre dut s'enfermer dans Ravenne, où les Goths l'assiégèrent pendant trois ans et, pendant ce temps là, se faisaient reconnaître par toute l'Italie centrale. Le Sénat Romain, toujours impassible, « si fractus illabatur orbis », laissait les deux lieutenants impériaux s'arranger entre eux et continuait à légiférer au nom de Zénon, empereur, avec lequel, comme hérétique, les relations étaient interrompues depuis dix ans (2), et

(1) Ennodius de Pavie, successeur d'Epiphane, en rend témoignage; il célèbre la gloire du héros et nous le montre, avant la bataille de l'Adige, recevant dans sa tente la visite de sa mère et de sa sœur, Eréliéva et Amalafride, tandis que les écuyers lacent ses brodequins de pourpre et attachent sa cuirasse d'acier poli ; elles viennent le revêtir de la cotte d'armes d'or et d'azur, tissée et brodée de leurs mains.

(2) Depuis la publication de l'*Hénotique*, édit soi-disant destiné à réunir les monophysites avec les signataires orthodoxes du concile de Chalcédoine. Ce schisme de l'Hénotique dura quarante ans et contribua beaucoup à affermir l'autorité des deux patrices barbares, Odoacre et Théodoric, le second surtout, auquel les Romains s'affectionnèrent d'autant plus, n'ayant qu'à se plaindre de l'empereur tandis que le roi des Ostrogoths, bien qu'arien, favorisait en tout les catholiques.

d'Odoacre assiégé, avec lequel elles étaient pareillement interrompues depuis le commencement du siège. Mais individuellement un grand nombre de sénateurs et de personnages marquants venaient rejoindre le nouveau lieutenant impérial et se mettre en rapports avec lui, charmés de ce consulaire qui parlait le grec mieux qu'eux. Une partie de son état-major se piquait de l'imiter ; ainsi Theudis, prince de la famille des Amales, lequel finit par aller régner en Espagne, et quelques autres qui avaient pris les manières des grands seigneurs byzantins. Ce qu'apprenant, le Midi de l'Italie se rallia aussitôt à sa cause ; les grands propriétaires de la province et parmi eux Cassiodore l'Ancien, agissaient en grands vassaux (1) : le pouvoir central faisant défaut, ils avaient pris en main l'administration des provinces de Calabre et de Sicile, entièrement composées de leurs domaines. Cassiodore envoya son fils, âgé de 22 ans, auprès du roi encore retenu par le siège de Ravenne ; celui-ci le prit pour secrétaire et lui conféra par la suite les plus hautes charges de l'État, jusqu'à en faire le ministre et le conseiller de la régence de sa fille quand il mourut. Cassiodore seul suffirait pour illustrer ce gouvernement et il ne fut pas seul ; d'illustres personnalités lui font cortège C'est une belle et noble époque pour Rome et l'Église que celle de Théodoric.

Au bout de trois ans, Ravenne capitula. Le traité fut conclu sur des bases impossibles à maintenir : les deux lieutenants devaient gouverner ensemble. Théodoric se débarrassa d'Odoacre par une perfidie. Dès qu'il fut seul, le sénat le reconnut sans balancer et l'ère de prospérité commença (2).

(1) Cassiodore l'Ancien avait accompagné le pape saint Léon dans son voyage à Peschiera, où il arrêta les Huns.

(2) La fondation du royaume ostrogothique, dit le P. Grisar, « fut l'œuvre de « la politique subtile de Byzance autant que de l'énergie de l'habile roi « Théodoric... Vainqueur, il continua de reconnaître Zénon comme empe- « reur et il ne s'installa en Italie que comme lieutenant, gouverneur de « cette province de l'empire. Sous son excellente direction, il introduisit « dans l'administration un ordre meilleur. La puissance et l'éducation « militaire de sa race donnèrent un solide appui à sa monarchie populaire.

Thédoric, en effet, ne professait pas l'indifférence d'Odoacre, vrai paysan du Danube, à l'égard des insignes palatins ; il tenait essentiellement à recevoir une confirmation d'investiture de la part d'Anastase, successeur de Zénon et ce scrupule de légalité, digne d'un Byzantin, faillit être payé très cher. Zénon, dans les derniers temps de sa vie, à force de s'occuper de spiritisme, soit pour en faire, soit pour le persécuter, avait oublié l'Italie et les affaires d'Occident (1). Théodoric, agacé de ne recevoir ni hommes, ni argent, ni appui d'aucune sorte, désireux d'obliger Rome à le reconnaître, dès avant la capitulation de Ravenne, avait envoyé à Constantinople un des sénateurs qui étaient venus le trouver pendant le siège, Festus Niger, lequel en arrivant trouva Zénon mort et le monophysisme installé, en la personne d'Anastase le Silentiaire, sur le trône impérial. Festus revint avec cette nouvelle. Entre temps, Ravenne avait capitulé, Odoacre était mort. Théodoric réexpédia son ambassadeur, auquel le pape Gélase confia ses propres dépêches et admonestations à l'empereur schismatique (2).

Cette affaire du costume, germanique ou romain, eut de tout temps une extrême importance à Rome. Une des choses qui plaisait en Théodoric, c'était justement de le voir vêtu en consulaire et sénateur romain. Il tenait à y joindre les insignes palatins, Festus Niger avait ordre de les lui obtenir à tout prix. Sans doute Zénon avait différé de les envoyer, remettant la cérémonie au temps où le nouveau patrice serait entré à Rome. Au contraire, celui-ci tenait à ne s'y présenter que revêtu de l'uniforme de son grade, si j'ose m'exprimer ainsi. Bref, Festus Niger insista si bien, qu'Anas-

« La sévérité de sa justice, la douceur et la bienveillance avec lesquelles fut « traitée la population romaine réconcilièrent le pays avec ses destinées ».

(1) Les thaumaturges et les magiciens, très à la mode à Byzance, auraient été aujourd'hui ce qu'on appelle des spirites.

(2) Saint Gélase n'eut qu'à se louer de Théodoric, « qui tout en demeurant « arien fit preuve d'une grande bienveillance envers l'Église... Gélase pou- « vait toujours s'adresser à lui avec confiance quand il s'agissait de protéger « les droits du successeur de Pierre, reconnus par les lois impériales. — » Grisar, ouvr. cité. Honorius avait fait cesser les combats de gladiateurs ; Théodoric, à la prière du pape, supprima les lupercales.

tase consentit à remettre ces fameux insignes, mais à la condition que le pape signerait l'Hénotique, et la ferait recevoir en Occident. Comme il n'y avait rien à espérer d'un pape tel que Gélase, Festus avait déjà rapporté cette réponse au roi, devant Ravenne, après sa première ambassade et celui-ci, en sa qualité d'arien, s'était déclaré neutre en la question. — Festus, étant donné ses instructions, d'autre part, devait réussir à tout prix. « C'était, dit M. du Roure, « un catholique modéré, d'un génie pénétrant, d'un carac- « tère souple, ce qui le rendait propre aux négociations ». — *Catholique modéré* est un aimable euphémisme; sa modération allait si loin qu'il ne vit aucun inconvénient à signer n'importe quoi, pouvant assurer le succès de sa mission diplomatique. Il paraît que, dès ces temps reculés, il existait des fonctionnaires prêts à subordonner les questions de conscience aux intérêts de leur carrière.

Il promit donc à l'empereur qu'on s'arrangerait pour donner à Gélase un successeur plus maniable et, en attendant, rapporta les insignes. Il résulta de cette belle promesse le schisme Laurentien, qui mit le trouble dans Rome pendant cinq ans.

Car le pape Gélase était mort en 497, avant le retour de cet ambassadeur trop zélé; mais les amis de celui-ci, qui connaissaient ses intentions, avaient appuyé la candidature d'un pieux vieillard (1), doux, timide à l'excès, Anastase II, qui pendant son court pontificat se laissa entraîner, non pas à signer l'Hénotique, mais à des tentatives de conciliation qui scandalisèrent les personnes pieuses. Pour les Occidentaux, tout ce qui venait d'Orient était suspect d'hérésie ou, tout au moins, de supercherie et chaque fois qu'un pape accorde quelque concession à un Grec, les Latins supposent que celui-ci a trompé son auguste interlocuteur. Cette manière de voir a persisté pendant tout le haut Moyen Age : on en verra des exemples nombreux. Le pape Anastase devint donc suspect et le resta même devant la postérité médiévale.

(1) L'élection appartenait au clergé seul, à ce qu'on appelait le clergé cardinal, c'est-à-dire les curés des paroisses, ou *titres* et les diacres régionnaires, mais on tenait grand compte de l'opinion du sénat et des patriciens.

Dante l'a trouvé au cercle de l'enfer, enseveli avec les athées et les hérétiques (1). Festus Niger revint en 498, le pape mourut, très orthodoxe et sans avoir dégagé la parole donnée à Constantinople. Théodoric était à Ravenne, muni de ses insignes et ne s'occupant point de l'élection, mais Festus et ses amis s'assurèrent le concours du cardinal de Sainte-Praxède, Laurent; et comme le diacre Symmaque, régulièment élu au Latran quatre jours après la mort d'Anastase, leur déclara qu'il entendait suivre la même ligne de conduite que Félix III et Gélase Ier, les deux sénateurs s'adjoignirent quelques partisans résolus, en achetèrent un plus grand nombre et firent élire à Sainte-Marie-Majeure Laurent, qui avait promis de signer tout ce qu'on voudrait. Mais Théodoric avait trop de bon sens pour s'embarquer dans cette querelle ecclésiastique. Sans prendre aucun souci de la mauvaise humeur d'Anastase, ni des promesses faites par son ambassadeur, il se retrancha derrière son incompétence et se conduisit avec beaucoup de sagesse et de discrétion, bien que prié d'intervenir pour le rétablissement de la paix, car on se battait dans les rues. — Un an après la visite royale de l'an 500, que je vais raconter, la bataille recommença ; Laurent s'empara du Latran et des églises de Rome; Symmaque dut se réfugier hors des murs, dans la basilique de Saint-Pierre et comme les logements y étaient insuffisants, il y commença les constructions continuées depuis par Nicolas V et ses successeurs et qui devinrent le palais du Vatican. Pendant le haut Moyen Age, ce palais servit de demeure pour les hôtes de distinction, rois et empereurs qui venaient à Rome et que l'on n'aimait pas à voir en dedans de l'enceinte aurélienne, surtout à cause de leur escorte (2).

(1) « E quivi, per l'orribile soperchio
Del puzzo che'l profondo abisso gitta
Ci raccostammo dietro a un coperchio
D'un grande avello, ov'io vidi una scritta :
Che diceva : Anastasio papa guardo
Lo qual trasse Fotin della via dritta ».

(Inf. XI.) Photin de Thessalonique, suspect d'hérésie, était venu négocier à Rome, pour la signature de l'Hénotique.

(2) On datait encore par les années consulaires ; toutefois on ne devait pas ignorer l'ère chrétienne qui, fixée, quoique de manière fautive, par la

Depuis sept ans le roi des Goths, patrice d'Italie, siégeait à Ravenne et il ne s'était pas encore présenté devant le Sénat, auquel il écrivait avec la plus respectueuse déférence : « *Dominatori Urbis prœsuli et reparatori libertatis* », c'est ainsi qu'il qualifie les sénateurs. On lui en savait gré, autant qu'on avait été choqué de la brusque précipitation avec laquelle Odoacre, vêtu en soudard et sans avoir encore reçu d'investiture, s'était présenté et avait parlé en maître. — L'an 500 devait être une année jubilaire; il y avait à Rome un grand concours de peuple et de pèlerins. Le glorieux roi des Ostrogoths, disent les chroniqueurs, vint de Ravenne en pompe triomphale. Toute l'armée était échelonnée le long de la route et quant à la ville, elle se leva toute entière à son approche.

Hors de la porte Flaminienne attendaient le pape Symmaque, le clergé, le sénat, portant la toge et le laticlave. Théodoric, vêtu en patrice byzantin, avait avec lui Cassiodore, maître des offices et Artémidore, son savant ami, qu'il nomma préfet de la cité et dont la bonne grâce et la douceur eurent le plus heureux effet. Le préfet du prétoire n'était autre que Boëce, qui avait épousé Elpis, fille de Festus Niger (1).

La première visite du patrice-roi fut pour la basilique de Saint-Pierre où le pape le conduisit directement, entouré du clergé et du sénat chrétien. De là, on se rendit au Forum. L'escorte gothique, déployant un grand luxe de fourrures, d'armures dorées, de sayons aux riches couleurs, avec un mélange de goût byzantin chez des officiers tels que Theudis, attirait l'admiration universelle. Le sénat était

chronologie de Denys le Petit, fut adoptée trente-cinq ans plus tard, un peu avant la suppression du consulat annuel par Justinien, qui déclara l'empereur consul à vie. — Généralement, on compte comme première année de Jubilé séculaire l'an 1300, sous Boniface VIII, mais on croit que la fête a été célébrée auparavant, quoique avec moins d'éclat.

(1) Elpis (pour ceux ou celles qui ne savent pas le grec), signifie Espérance. Elle a composé en l'honneur des Saints Apôtres une hymne qui est admise dans la liturgie romaine et forme celle de l'office du 29 et 30 juin. L'exclamation *O Roma felix!* qui s'y trouve, est caractéristique du temps de Théodoric. On la gravait partout, même sur les briques employées à construire ou réparer les monuments.

réuni dans l'ancien comice, devant la Curie Hostilienne et le Secretarium, — aujourd'hui Saint-Hadrien et Sainte-Martine, — qu'on appelait alors *ad palmam auream*, à cause des décorations qui l'enrichissaient. Là s'élevaient, sous la République, les *Rostra vetera*, l'antique tribune aux harangues et Théodoric se tenait à cette même place, libre alors, car César avait fait transporter cette tribune là où elle se trouve aujourd'hui. Ce fut de là qu'il harangua le Sénat et le peuple romain. On a très mal compris cette mise en scène; on y a voulu voir la prise de possession des races germaniques, l'érection d'une royauté ostrogothique en face du Capitole et de la Rome des empereurs. C'est tout le contraire qui est vrai. Le roi goth disparaît sous le patrice byzantin; c'est en fonctionnaire impérial qu'il harangue le Sénat et le peuple. L'armée — composée de Barbares selon un usage déjà antique — est à la solde de l'empire; c'est la Romanité qui prend possession de la société future, qui la marque de son empreinte ineffaçable et la pénètre de son inévitable civilisation. Les contemporains ne s'y trompèrent pas; il y avait là un groupe de moines africains, réfugiés à Rome avec saint Fulgence, évêque de Ruspe, pour fuir les persécutions des Vandales; telle était la magnificence du spectacle, le prestige de la grandeur romaine que le saint évêque s'écria, dans un transport d'enthousiasme: « Si la Rome terrestre rayonne « d'une telle splendeur, que sera donc la Jérusalem « céleste? » La vue des Germains entrant dans la Romanité lui représentait tout justement, non leur apothéose, mais celle de Rome; c'était Rome qui les avait conquis et c'est Byzance qui prend possession de Rome.

Dans son discours, Théodoric promettait les 120,000 mesures de blé annuelles et 200 livres d'or pour la réparation des *Monumenta Almae Urbis*, également annuelles.

« En lisant les édits de Théodoric, ou plutôt de Cassiodore,

(1) Cette exclamation, par parenthèse, suppose que les dégâts matériels occasionnés par le passage d'Alaric et celui de Genséric avaient été convenablement réparés. Je ne sais pourquoi l'on veut toujours savoir l'histoire mieux que les gens de l'époque, lesquels, on le voit, ne se sentaient alors ni vaincus ni humiliés.

dit le P. Grisar, qui fait honneur au ministre de l'œuvre que lui avait confiée son maître, on reste confondu de la « minutie et du soin dont ils témoignent. A la tête de la « direction et de l'entretien des édifices se trouve un *Archi-* « *tectus publicorum*, subordonné au *prefectus urbis*. On res- « suscita également l'antique office du *Curator statuarum* », de ces statues qui, exilées des temples, ornaient les jardins, les places et les portiques. Une âme chrétienne était venue animer ce beau corps; les basiliques du Christ s'ajoutaient aux édifices existant, le Forum était devenu chrétien. C'est là le grand charme de cette époque où la vie romaine et chrétienne se déroule dans le même cadre qui a vu les grandeurs du passé (1). Santa Maria Antiqua purifiait par son voisinage les vestiges du palais de Caligula; le Septizonium de Sévère défendait, comme une forteresse imposante, les abords du Palatin (2). Il fut réparé, aussi bien que le Colosseum, le théâtre de Pompée, les murailles urbaines et tant d'autres! De nos jours on a trouvé, dans des toitures et des murs d'église, des briques portant, selon l'usage, l'estampille officielle : *Regnante Theodorico*, avec les mots : *Roma felix*, ou bien : *Bono Romae*, Rome heureuse, pour le bien de Rome. Sur les monnaies, frappées à l'effigie des empereurs, se voit au revers le monogramme du patrice avec la légende : *Invicta Roma.*

L'espace me manque pour raconter tous les bienfaits du règne de Théodoric; je ne puis cependant passer sous silence les principaux traits de son fameux Edit.

D'après la volonté expresse du roi, les Goths devaient se mêler aux Romains, s'unir à eux par des mariages. Le prince amale Theudis fut des premiers à obéir; il épousa une héri-

(1) C'est l'abandon de la ville par les papes, à cause des troubles et des continuelles émeutes des XIIIe et XIVe siècles qui la dépeupla; pendant leur séjour à Avignon, la population tomba au chiffre de 13,000 âmes. Au retour du Concile de Constance, Martin V ne trouva que des ruines. Le Latran n'était plus habitable. Il fallut reconstruire la ville neuve avec les débris de l'antique, faute de moyens.

(2) Si bien qu'en 1227 on y fit l'élection de Grégoire IX, comme en une bonne forteresse défendue par de solides murailles contre les attaques des Gibelins de Frédéric II, qui couraient la campagne.

tière romaine. « Vestimini moribus togatae », leur dit-il, en toutes circonstances; prenez les mœurs de ceux qui portent la toge, de manière à ne plus former qu'un seul peuple. C'est, au fond, ce qui est arrivé. A part les Ariens obstinés, les vingt mille combattants qui furent vaincus par Narsés en 553 à la bataille du Vésuve, — dont les survivants rentrèrent immédiatement au service impérial, car l'attachement des Goths à l'empire est chose frappante — on ne vit plus de nation gothique faisant bande à part; l'œuvre de Théodoric avait porté ses fruits. Répandus par toute l'Italie, devenus laboureurs, exerçant tous les métiers, confondus avec les paysans par des mariages, comme leurs chefs avec les patriciens, ils se fondirent et disparurent dans la masse de la population. Les Goths entrèrent au Sénat; les comtes Sunhiva, Gundila, Valila sont sénateurs et patrices, aussi bien que l'élégant Artémidore, le docte helléniste. A tous les comtes envoyés dans les provinces, la formule d'institution répète : « Qu'un même vœu vous unisse dans votre façon de « vivre, puisque vous ne formez qu'un seul empire ».

L'*Edictum Theodoricum*, rédigé par Cassiodore d'après ses ordres et publié pendant le séjour à Rome, fixe les règles de la coexistence de ces peuples qu'il voulait unir en un seul. — C'est là qu'on sent que Théodoric avait un modèle présent à la pensée, Léon, le sage empereur qui avait élevé son enfance et l'avait aimé comme un fils. L'édit porte en tête les mots : *Laus Gothorum civilitas Romanorum custodita.* — Il leur recommande l'union; défenseur des Romains, les Goths sont qualifiés d'*Ospites* — hôtes des habitants. C'est une armée permanente. Le tout était d'empêcher que les seconds ne fussent trop foulés par les premiers, problème dont se sont occupés tous les grands capitaines. Il faut croire que Théodoric était parvenu à le résoudre car il n'y a pas trace de mécontentement d'un côté ni de l'autre et les relations du temps sont même tellement élogieuses que le P. Grisar est tenté d'y voir une certaine exagération due à la comparaison avec les administrations précédentes. Cependant lui-même cite les Annales de Maximien de Ravenne, lesquelles « rapportent » qu'il remplit par son administra-

« tion très sage le trésor de l'État, qu'il avait trouvé com-
« plètement vide » et ajoute : « Il n'entreprit rien contre la
« religion catholique ; il accorda au peuple les jeux publics,
« ce qui lui valut des Romains même les noms de Trajan et
« de Valentinien, tant son époque rappelait celle de ces
« empereurs. » C'est ainsi, continue le « P. Grisar, que
« parle de Théodoric cette source historique digne de
« foi, dont l'origine d'ailleurs n'est pas gothique, mais
« romaine (1). » Evidemment, l'enthousiasme des contemporains exprime leur état d'âme; ils respiraient, ils étaient heureux. On ne peut comparer cette situation qu'à l'explosion de joie et de confiance qui salua l'avènement d'Auguste et le retour de la sécurité, après la guerre civile et la bataille d'Actium.

On utilisa de vastes territoires abandonnés dont on fit des concessions, sans dépouiller personne, et qui constituèrent la solde en temps de paix. Ce n'étaient pas des mercenaires incapables de se fixer, c'était un peuple demandant à s'établir, depuis cent vingt ans qu'ils étaient entrés dans l'empire — et déjà beaucoup d'entre eux s'étaient transformés en colons et étaient restés en Mœsie. On ne manqua plus de bras, la culture du sol refleurit; ainsi se renouvela la population italienne, par un mélange salutaire avec une forte race. Ces terres avaient été pour la plupart concédées autour de Ravenne et de Vérone, dans l'Emilie et dans la Tuscie. — Les jeunes Romains devaient aussi être exercés au maniement des armes et dans l'entourage du roi les officiers romains étaient mêlés aux Goths. De même, si les Goths voulaient fréquenter les écoles, il leur était loisible; mais ce fut plutôt l'exception. — Et toujours le refrain : « *Roma-*

(1) On sait de quelle importance étaient les jeux publics pour les Romains; toutefois Théodoric favorisait ceux du cirque et les courses de char et de chevaux, voulant déshabituer la populace des combats sanglants d'animaux et même des représentations théâtrales, dont il réprouvait l'immoralité. Sa vie était d'une pureté exemplaire.

(1) La défense aux Romains de porter les armes est datée des deux malheureuses dernières années d'un si beau règne, époque de persécution, après le procès de haute trahison dont Boèce, Albinus, Symmaque et le pape Jean 1er furent victimes.

nus imitatur Gothum; *Gothum Romanus sequitur* ». — Égalité parfaite devant la loi, bien entendu, aussi pour les Juifs, que Théodoric semble avoir protégé spécialement. Peut-être lui avaient-ils paru trop mal traités en Orient. — Le sénat exerçait à Rome le pouvoir judiciaire et administratif; les Goths étaient jugés par leur *graf* — assimilé aux comtes palatins — et, dans une cause mixte, il se faisait assister d'un juriste latin. — Le code Théodosien exerçait sur Théodoric, élevé à son ombre, la même fascination que plus tard exercera le code Justinien sur les Hohenstauften et tous les barbares de race germanique. C'est là qu'il s'inspire pour les prescriptions de son Édit. Lui, prince de la race antique des Amales, il écrivait que le droit prime la force et supprimait les combats judiciaires, comme indignes de la civilisation.

Ce qu'il fit pour les écoles est connu : les études refleurirent, sa cour était un centre intellectuel, le sénat une assemblée de lettrés et de savants. Le Roi prenait plaisir à s'entretenir avec Boèce et Cassiodore de la nature de l'âme et d'autres questions de métaphysique. Sa fille Amalasonthe, une des plus touchantes figures de l'histoire, recevait une éducation toute romaine (1).

La marine était aussi l'objet de sa sollicitude — il la reconstitua entièrement, sur les modèles byzantins. Le sénat était entouré par lui d'honneurs et de respects. Enfin il désignait, selon l'usage, un seul consul, pour l'Occident — comme à Constantinople l'empereur désignait celui d'Orient. — Très favorable aux autonomies communales, il accorda des franchises à plusieurs villes, à Naples surtout, qui eut dès lors ses consuls et son sénat, à l'instar de Rome et planta le germe de sa future indépendance. D'autres cités

(1) Elle était née, vers 497 ou 498, de son mariage avec Alboflède, sœur de Clovis. Comme il n'est plus question de cette dernière par la suite, on pense qu'elle mourut en mettant sa fille au monde, d'autant plus que Grégoire de Tours, qui manque de critique historique et de chronologie, raconte que la fille de Théodoric fit périr sa mère — ce qui ne peut avoir eu lieu que de cette façon. Cette assertion cause à M. du Roure une indignation justifiée. — Amalasonthe, l'élève et la reine chérie de Cassiodore, était probablement catholique; elle est trop Romaine pour qu'il en put être autrement.

se modelèrent sur son exemple. Déjà grandissait dans les lagunes de la Vénétie la ville maritime à laquelle Cassiodore décerne des éloges pour sa bonne administration, son florissant commerce et sa flotte nombreuse.

Il faut abréger ; il y aurait encore beaucoup à dire. Théodoric, on peut le voir par tous ses actes, est beaucoup plus homme d'Etat, administrateur, que guerrier. Il n'a jamais cherché la guerre. Il a étendu, non par des conquêtes, mais par voie diplomatique, on peut le dire, par d'habiles négociations, d'heureuses alliances le cercle de son autorité bien au delà des Alpes. Il avait marié les deux filles nées d'un premier mariage, l'une au roi des Visigoths, Alaric II, l'autre à Sigismond, fils de Gondebaud, roi des Burgondes. Il donna sa sœur Amalafride au roi des Vandales, Thrasamond, lequel était épris, lui aussi, de civilisation romaine et faisait des vers latins, et la fille de celle-ci (1) au roi des Thuringiens. Tous les barbares le vénéraient, il leur parlait comme un père à ses fils. — Il en avait le droit ; sa vie était sans tache. La pureté de mœurs qui régnait à sa cour, autour de la virginale figure d'Amalasouthe, contraste violemment avec les scandales des autres cours germaniques, principalement celle des fils de Clovis, où trônaient des Frédégonde.

Une couronne d'hommes illustres l'entoure, parmi lesquels des saints, comme Boèce et Cassiodore. A vingt-deux ans, ce dernier était entré au service du roi et commença la longue carrière qui devait lui mettre entre les mains le gouvernement de l'Italie et s'achever dans un cloître bénédictin. Cassiodore ne quittait jamais son maître ; « il garda, dit « M. Dantier (2), presque seul la direction des affaires pen- « dant ce règne et le suivant. A cheval aux côtés du roi, « qu'il suivait partout, il lui adressait des rapports aussi « régulièrement que dans le palais de Ravenne ; puis, dans « le silence de la nuit, il rédigeait, d'une plume exercée, les « décisions du prince ».

(1) Née d'un premier mariage et sœur de Théodat.

(2) *L'Italie*, 1re étude. Théodoric résidait de préférence à Ravenne et à Vérone.

Et M. du Roure nous apprend « qu'à peine sorti de l'ado-« lescence, Cassiodore montrait déjà un savoir universel : « langues grecque et latine, grammaire, rhétorique, dialec-« tique, géométrie, arithmétique, mécanique, philosophie, « histoire, tout lui était familier et, Romain par le cœur, il « montrait par la politesse exquise de ses manières que sa « patrie italienne était une colonie d'Athènes (1)... Depuis « 495 il ne quitta plus la cour, successivement questeur et « maître des offices, fonction où il succéda à Boèce quand « celui-ci fut nommé préfet du prétoire, en 499, il continua « de gouverner l'Italie sous le règne qui suivit, sans qu'au « faîte des grandeurs qu'il déposa seulement devant l'impos-« sibilité d'être utile, il cessât jamais de vivre en humble et « laborieux chrétien ». J'ai tenu à transcrire cette page, ne pouvant rien dire de mieux sur ce grand homme (2).

On voyait aussi à cette cour Libérius, qui n'avait voulu lui rendre Césène, où il commandait, qu'après la mort d'Odoacre et Théodoric déclara en plein sénat que c'était cette fidélité même qu'il entendait récompenser (3). Asté-

(1) Il était né à Squillace, dans la Grande Grèce, mais la politesse était si bien chose romaine qu'elle en a retenu le nom d'*urbanité*. C'est comme le *décorum*, dont M. Gaston Boissier a si bien dit que « le mot et la chose sont Romains ».

(2) Sa vaste érudition se déploie même dans deux lettres, écrites pour des sujets bien futiles : A l'occasion du mariage de sa sœur Alboflède avec Théodoric, Clovis prie son beau-frère de lui envoyer un joueur de harpe, parce qu'il avait ouï dire qu'au palais de Ravenne on charmait les festins par le son des instruments. Cassiodore chargea Boèce de lui en procurer un, par une lettre où figurent, dit M. du Roure, les cinq tons : « dorique, phrygien, « ionique, éolien, lydien ; les quinze modes, Amphion, Dircé, les Sirènes, le « tout couronné par la prudence d'Ulysse ». — Gondebaud, à son tour, voulut avoir une des horloges d'eau, inventées par Boèce et Théodoric lui en fit envoyer deux ; cette fois, Cassiodore évoque le souvenir de Pythagore, Ptolémée, Nicomaque, Euclide, Platon, Aristote et Archimède. La lettre d'envoi au vieux roi burgonde contient d'excellents préceptes sur le bon emploi du temps et l'utilité d'apprendre aux Burgondes « à régler leurs « actions sur les espaces marqués du temps ; sans la véritable distinction des « heures, tout est confus — ne les distinguer que par le signal des grossiers « appétits tient de la bête et non de l'homme ». — Les Burgondes et Gondebaud lui-même pouvaient tirer grand profit de ces judicieux conseils.

(3) Libérius fut pendant dix-huit ans préfet de Marseille et reconstitua sous l'autorité de Théodoric la Province transalpine. Ce fut quand son fils Venantius prit le consulat que Théodoric écrivit au sénat la lettre remar-

rius Apronianus, qui avait collationné une édition de Virgile aujourd'hui conservée à la Laurentienne ; Urbicus, son questeur ; Albinus, patrice et consul ; Basilius Cecina, Anicius Faustus, dont la maison, qui s'éteignit à la fin du siècle en la personne de saint Grégoire le Grand, personnifie en quelque sorte le patriciat chrétien ; et le vénérable Symmaque, qu'il créa prince du Sénat, père de deux admirables filles : la courageuse Rusticana, seconde femme de Boèce, et l'angélique sainte Galla, dont saint Grégoire a raconté l'histoire dans ses *Dialogues* (1). Cette pléiade qui l'entoure jette un vif éclat sur son règne et fait resplendir, au moment où elle va disparaître, la gloire de la Rome antique, du sénat chrétien, du patriciat régénéré par la vertu et même la sainteté de quelques-uns de ses membres, de même qu'elle honore grandement le prince éclairé qui sut discerner le mérite de chacun.

L'empereur Anastase lui avait envoyé de nouveau les insignes du consulat; il était parvenu à l'apogée de sa gloire quand, désireux d'assurer à sa famille la survivance de sa charge et à son peuple la continuation des avantages acquis, il fit venir d'Espagne un prince de son sang, Eutharic, pour lui faire épouser sa fille, car Theudis, de son côté, était passé en Espagne où il régna par la suite, et Théodoric n'avait pas de fils. Eutharic fut nommé consul par l'empereur Justin qui venait de succéder à Anastase ; à cette occasion, de magnifiques jeux, avec animaux envoyés d'Afrique par Thrasamond, roi des Vandales, furent offerts au peuple romain dont l'enthousiasme alla jusqu'au délire. C'était les derniers beaux jours de la royauté ostrogothique.

J'en ai fait voir l'œuvre bienfaisante, il est temps d'en considérer le vice organique : tous ces beaux dehors pleins d'espérance recouvraient un germe de mort : c'était l'arianisme. Il y eut beaucoup de conversions individuelles et Théodoric n'y mit jamais obstacle. Sa propre mère, qu'il

quable où il vante cette fidélité : « Il attendit, dit-il, avec intégrité, les jugements de Dieu, ne changea de roi que devant la nécessité suprême et passa « tristement dans nos rangs »,

(1) *Dial.*, ch. XIII, livre IV.

aimait tendrement, était catholique. Il est de toute évidence que la grande influence qu'elle exerçait sur lui, jointe à l'élévation et à la générosité de son âme, à son amitié pour saint Épiphane, pour le pape Gélase, pour Ennodius et tant de saints personnages expliquent cette tolérance sur laquelle les auteurs du temps ne tarissent pas et que les modernes ont pris pour une preuve d'indifférence religieuse, marque de supériorité intellectuelle, d'après eux. Certainement, Théodoric n'était pas théologien; croyant, il l'était à coup sûr; mais il était Goth; sa nation était arienne, il croyait aux religions nationales, comme c'est la tendance naturelle de l'homme, si forte que la parole même du Sauveur et sa volonté nettement exprimée n'ont pu en triompher (1).

Justement, vers 518, Anastase le Silentiaire mourut. Sans le savoir, peut-être, Théodoric avait bénéficié de cette circonstance que le schisme de l'Hénotique, lequel durait depuis quarante ans, avait paralysé les relations directes entre Rome et Constantinople. Justin, qui succéda, rétablit l'orthodoxie et les relations avec le Saint-Siège. Ce fut une explosion de joie parmi les Romains et, sans arrière-pensée, Théodoric, byzantin comme il l'était de cœur et d'âme, s'y associa volontiers. Mais les difficultés commencèrent bientôt. En 522, le césar Justinien, neveu de l'empereur et zélé comme lui pour la foi catholique, organisa une expédition pour rétablir sur le trône Hildéric, fils d'Hunneric et de la fille aînée de Valentinien III, Eudoxie, que Genséric avait emmenée de Rome en 455 et qu'il avait mariée à son fils Hunneric (2).

Thrasamond, le beau-frère de Théodoric, venait de mourir; il avait persécuté les catholiques. Il y eut réaction antiarienne, tous les exilés revinrent en Afrique, la veuve de Thrasamond, Amalafride, fut emprisonnée; Rome s'associa à ces manifestations et Théodoric, lieutenant de Justin, ne

(1) *Unum ovile et unus pastor.* Joan., X, 16.

(2) Sa mère Eudoxie et sa sœur Placidie avaient été rachetées par Léon; devenue veuve, Eudoxie s'était empressée de revenir à Constantinople et y avait fait de son fils un Barbare byzantinisé. Il devait avoir alors plus de cinquante ans. Comme Théodoric — moins le génie — il avait été élevé en Byzantin.

put prendre le parti de sa sœur et de ses coreligionnaires. En même temps, on rétablissait en Orient les lois de Théodose qui interdisaient toute fonction aux hérétiques. Exception était faite, à la vérité, en certains cas, pour les ariens qui remplissaient les armées; mais on leur défendait d'avoir des églises en ville, ils devaient les restituer et n'en garder qu'une, dans un faubourg, aux termes de la loi qu'Anastase et Zénon avaient laissé tomber en désuétude. Des évêques ariens vinrent à Rome se plaindre au sujet des nombreuses conversions au catholicisme qui avaient lieu parmi leurs fidèles. D'autre part, Aréliéva, qui représentait l'influence salutaire, était morte : Eutharic, le gendre du roi, était un Visigoth d'Espagne, lesquels se montrèrent beaucoup plus intransigeants en fait de religion que les Ostrogoths d'Italie (1); de plus, il trouvait son beau-père et sa femme trop Romains. Il était *vieux goth;* le parti qui existait, charmé d'avoir un chef, manifesta son opposition à l'excès de romanisation auquel le roi, disaient-ils, s'était laissé entraîner. Enfin, chose curieuse, les juifs, que Théodoric avait toujours traités avec beaucoup de faveur, jusqu'à prétendre les mettre sur le même pied que les chrétiens, s'introduisirent dans ses conseils. On y voit figurer un certain Symmachus Scolasticus qui éclipse momentanément Cassiodore et les autres ministres des temps glorieux. Toutes les fois que des mesures vont être prises contre les catholiques, on est sûr de trouver la main d'un juif en cette affaire.

Les ordonnances de Justin contre les églises ariennes exaspérèrent le vieux roi, déjà aigri par la guerre des Vandales et par les suggestions de ses nouveaux conseillers (2). Tous les catholiques lui devinrent suspects; il ne vit plus en eux que des ingrats, oublieux de tout ce qu'il avait fait pour l'Italie. Deux traîtres lui dénoncèrent un prétendu complot — car les accusés ont toujours protesté de leur innocence. C'étaient Albinus, Boèce, le vieux Symmaque; il les condamna sans vouloir les entendre. Le reste n'est que trop

(1) Témoin le martyre de saint Herménégilde.
(2) Théodoric devait avoir alors près de soixante-dix ans.

connu. Deux années de persécution contre l'Église ont fait oublier la grandeur et les mérites des trente années précédentes. La mort cruelle de Boèce (1). celle du pape Jean Ier, dans la prison où on l'avait jeté au retour de la mission qui lui avait été brutalement imposée et qu'il ne pouvait remplir, puisqu'il s'agissait de faire rendre aux ariens leurs églises, sont de lamentables épisodes qu'on voudrait effacer d'une si belle vie.

Théodoric avait l'âme aigrie, désespérée. Son gendre venait de mourir; un enfant de huit ans restait pour lui succéder; il voyait les Goths en butte à la haine des Romains, outrés de la persécution arienne. Et le remords ne lui laissait pas de repos (2). Le pape Jean était mort en prison, au mois de mai 526, peu après Boèce. Au mois d'août, le roi tomba malade. Une noire mélancolie l'avait envahi; un soir, une hallucination lui fit voir, dans un plat, servi sur la table royale et qui contenait en réalité un énorme poisson aux gros yeux saillants, la tête du sénateur Symmaque, mis à mort sans jugement comme complice d'Albinus. Il s'évanouit; la fièvre le saisit et il mourut le lendemain, après avoir fait prêter serment par les capitaines goths à son petit fils Athalaric et à sa fille Amalasonthe. Toutefois, quand on contemple cette grande figure qui se tient au seuil du Moyen Age comme un colosse de bronze à l'entrée d'un port ou d'un palais, — lorsque, dis-je, on se trouve en présence d'un tel homme, d'un génie de cette envergure, quel que soit le tribut payé par lui à la faiblesse humaine, il convient de lui appliquer ce que les Athéniens appelaient le suffrage de Pallas.

(1) Per veder ogni ben dentro vi gode
L'anima Santa, che il mondo fallace
Fa manifesto a chi di lei ben ode.
Lo corpo ond' ella fu cacciata giace
Giuso in Cieldauro ed essa da martire
E da esilio venne a questa pace.

(*Parad.* X). Le corps de Boèce repose toujours dans l'église de Saint-Pierre au Ciel d'Or à Pavie et le pape Léon XIII a confirmé son culte. Saint Augustin a son tombeau dans la même église.

(2) C'est ce qui fait son éloge. Il n'a jamais perdu la notion du bien et du mal.

D'après ce que je viens d'exposer, il est clair que le gouvernement de Théodoric représenta en Italie l'influence byzantine, excercée par un grand homme, et nullement une conquête ou une tentative de germanisation. Je sais bien que l'expression de *byzantin* pour parler de l'empire d'Orient est prématurée avant l'époque de Justinien. Cependant, ce qui venait de Constantinople n'était pas complètement latin — c'était du romanisme hellénisé — et d'ailleurs, Justinien va paraître — il est même déjà là, César, héritier du trône à côté de l'empereur son oncle. Mais ce qu'il importe de noter, c'est que l'hégémonie de Constantinople continue. Toutes les réformes de Théodoric, toute son œuvre de restauration sont calquées sur ce qui se fait sur le Bosphore. Pour renouveler la marine, il copie les dromons qu'il a vus dans la Corne d'Or. S'agit-il des écoles, de l'administration, des tribunaux, il s'inspire évidemment des modèles qu'il a eu sous les yeux, des conversations qu'il a entendues ou provoquées de la part des subtils hommes d'État, des fonctionnaires rompus aux affaires qu'il a fréquentés là-bas. Ce n'est pas seulement comme lieutenant impérial qu'il représente cette influence ; sous Odoacre, la vieille organisation romaine a continuée de fonctionner également, tant bien que mal, par la force de l'impulsion, malgré ses ressorts brisés — mais le patrice, consulaire et sénateur byzantin l'a *rinovellata di novella fronda*, et cette nouvelle floraison, cette vie nouvelle, il en a trouvé la source pendant les vingt années de sa vie passées à Constantinople.

Amalasonthe et Cassiodore ne demandaient qu'à suivre cette voie. Les maux occasionnés par ces deux funestes années furent réparés dans la mesure du possible ; la reine écrivit à l'empereur, demandant sa protection pour son fils et le renouvellement des pouvoirs accordés par Zénon, Anastase et Justin lui-même au père et au grand-père de cet enfant, ce qui fut gracieusement accordé. Tout alla bien jusqu'au moment où le jeune roi, parvenu à l'adolescence, fit clairement connaître que rien ne vivait en lui du génie de son aïeul. Dès l'enfance, il était *vieux goth*, il ne voulait rien apprendre. Les chefs du parti anti-romain dirent à la reine :

« Renvoie les pédagogues et les lettrés qui entourent le roi, « et donne-lui des compagnons qui lui apprennent à régner « généreusement ». Selon les Ostrogoths de vieille souche, régner généreusement consistait à bien boire et à donner beaucoup d'or à ses amis. Athalaric eût bientôt fait d'épuiser sa santé et le trésor royal. Il eut alors l'ingénieuse idée de taxer les élections ecclésiastiques, selon la dignité de l'élu, ce qui élevait la simonie à la hauteur d'une institution. En 532 les brigues et les compétitions au moment de la mort du pape Boniface II se prolongèrent du 17 octobre au 3 janvier suivant. Le sénat crut devoir intervenir, pour l'honneur de l'Église et renouvela le décret rendu deux ans auparavant, à la mort de Félix IV, pour prévenir ces scandales. Amalasonthe, encore régente, le fit incorporer aux lois de l'empire et graver sur une table de marbre blanc, dans l'atrium de Saint Pierre. C'est le dernier sénatus-consulte dont l'histoire fasse mention (1).

Voyant décliner son fils, la reine songea à sa propre sûreté. Elle écrivit de nouveau à l'empereur pour implorer sa protection. Elle offrait de lui remettre l'Italie et demandait à se retirer à Constantinople avec ses trésors, qu'elle envoya d'avance, sur trois navires, à Dyrrachium. Justin était mort en 527 ; l'empereur, c'était Justinien, qui accueillit favorablement cette requête ; toujours il se montra plein de bienveillance et de sollicitude envers la fille de Théodoric. Avant le retour du messager, Athalaric mourait, en 534, à peine âgé de dix-huit ans, et l'on découvrit une conspiration formée par trois chefs Goths contre la vie de la reine. Justinien était loin; seule, sans défenseur, elle dut consentir à partager l'autorité avec son cousin Théodat, un triste personnage, qui s'était fait détester en Toscane dont son oncle dut lui retirer l'administration (2). Il était vieux déjà et marié avec une certaine Gudeline, furieuse de n'être pas

(1) C'est sous la régence d'Amalasonthe que le *templum sacræ* Urbis au Forum fut cédé au pape Félix IV pour devenir l'église de SS. Cosme et Damien.

(2) A partager l'autorité, mais non à l'épouser, comme on le dit quelquefois, par erreur.

reine, qui jura la perte d'Amalasonthe. Avant que les secours envoyés par Justinien fussent arrivés, la fille de Théodoric, séparée de sa propre fille, Mathasonthe, qui demeura seule au palais de Ravenne, fut conduite dans une villa isolée au milieu du lac de Bolsène et l'on apprit bientôt sa mort ; le bruit courut qu'elle avait été étouffée dans sa salle de bains. Cassiodore avait été éloigné, il était en Calabre avec une mission quelconque. Les platitudes de Théodat ne désarmèrent pas la colère de l'empereur, qui envoya à Bélisaire, vainqueur de l'Afrique nouvellement rattachée à l'Empire après cent ans d'esclavage, l'ordre de passer en Italie et de soumettre les Goths, ces mercenaires révoltés.

Sous la régence d'Amalasonthe, vers 532, eut lieu la fondation du Mont Cassin qu'on ne peut passer sous silence. Les moines bénédictins ont été l'âme du haut Moyen Age ; pendant ses cinq siècles, ils ont représenté en lui la substance supérieure, la forme qui donne l'être à la matière, insufflant à la masse barbare la vie de l'esprit. Le temps approchait où le sanctuaire lui-même allait être envahi par des clercs de la race nouvelle, un peu trop semblables parfois à leurs pères selon la chair et dont l'éducation était à faire. Les bénédictins ont été pour eux ce que seront, au déclin de l'époque médiévale, le monde s'étant refroidi (4), les fils du séraphique François et de l'apostolique Dominique, comme, plus tard encore, répondant à d'autres besoins et luttant contre une perversion plus grande encore, les enfants de saint Ignace et les autres clercs réguliers. En tête de ces bataillons sacrés paraît, au VIe siècle, la grande et austère figure de saint Benoît de Nursie. Sa règle, chef-d'œuvre de prudence, excellent guide pour le maniement des hommes, disent les personnages compétents, dénote une profonde connaissance du cœur humain ; on conte que Cosme de Médicis l'ancien l'avait en vénération particulière. Après la mort de sa reine bien-aimée, Cassiodore alla frapper à la porte du monastère ; il y reçut l'habit des mains de saint Benoît lui-même et se retira dans ses domaines

(4) *Refrigescente mundo* (Oraison de la fête de S. François).

de Calabre, où il fonda, près de Squillace, le grand monastère de Vivarium. Ce fut lui, dit-on, non sans vraisemblance, qui eut l'idée d'employer les moines à la copie et transcription des manuscrits, comme leur fondateur les avait appliqués à la culture des terres, le tout favorisé par la stabilité au monastère dont la règle leur imposait le vœu.

La Sicile reçut Bélisaire en envoyé de l'empereur, toutes les villes lui ouvrirent leurs portes ; aussi sa colère tomba-t-elle rudement sur les Napolitains qui, trop fiers des libertés concédées par Théodoric et craignant peut-être de rentrer dans la centralisation administrative, prétendirent lui refuser l'entrée. La ville fut traitée avec la dernière rigueur, ce qui répandit la terreur dans Rome. Théodat savait que Justinien était irrité contre lui, qu'il envoyait Bélisaire pour venger le meurtre d'Amalasonthe ; il obligea le pape Agapit à partir pour Constantinople afin d'interposer sa médiation. Le pape accepta d'autant plus volontiers que les monophysites alors faisaient rage, protégés par le patriarche Anthime et l'impératrice Théodora. Mais Justinien était attaché à la foi catholique, il avait envoyé au pape sa profession de foi.

La gloire de Justinien a ébloui tout le moyen âge; c'est l'empereur type, le César idéal, par sa législation plus encore que par ses victoires : il apparaît à Dante tout fulgurant, dans le Paradis :

Cento e cento anni e più, l'uccel di Dio
Nello stremo d'Europa si ritenne
Vicino ai monti de' quai prima usció :
E, sotto l'ombra delle sacre penne
Governó il mondo li, di mano in mano,
E, si cangiando, in su la mia pervenne.
Cesare fui, e son Giustiniano... (1)

Dès l'époque féodale, le césarisme renaissant s'est fortifié de son prestige; les races germaniques ont rivalisé d'enthousiasme avec les Grecs et les Latins. Justinien reçut le pape Agapit avec les plus grands honneurs, comme Justin avait reçu Jean Ier, le Martyr. Cinq légats, déjà envoyés à la cour par le Saint-Siège, étaient là pour le recevoir et parmi

(1) Canto VI.

eux Vigile et Pélage, qui furent papes après lui. Agapit mit les affaires en ordre, fit déposer Anthime et élire Mennas, mais il mourut de maladie, au bout de trois mois (1).

Le diacre Vigile, un des cinq nonces présents à Constantinople, qui était de plus archidiacre de l'Église Romaine et, comme tel, administrateur en cas de vacance du Saint-Siège, fut chargé de ramener le corps à Rome. En même temps, il se trouvait désigné pour la succession, car à cette époque l'archidiacre, qui avait toutes les affaires temporelles entre les mains, passait souvent de son office au siège pontifical. L'empereur et les autres nonces le considérèrent toujours comme candidat légitime à la papauté. Mais lorsqu'il arriva devant Ostie, il trouva Bélisaire, auquel il était recommandé pour son intronisation immédiate, maître de Rome et assiégé par les Goths. Ceux-ci avaient massacré le perfide Théodat qui cherchait à s'enfuir devant le danger, s'étaient d'abord concentrés à Ravenne, avaient élevé sur le pavois, *more antiquorum*, car ils étaient désormais brouillés avec les usages romains et retournés à la barbarie, le brave Vitigés, auquel ils firent épouser séance tenante la jeune Mathasonthe, fille d'Amalasonthe, âgée de seize ans à peine et oubliée dans le palais; puis, ils allèrent établir leur camp devant les murs de Rome, entre la voie Appienne et la voie Tiburtine, au croisement des grands aqueducs, dont les hautes arcades bouchées rappellent encore aujourd'hui que les Goths s'y étaient retranchés dans une forte position. Ce qui compliquait la situation, c'est qu'avant sa chute Théodat, instruit de la mort d'Agapit, avait, sans autre forme de procès, nommé pape le sous-diacre Sylvère (2).

(1) C'est sous ce pontificat que Denys le Petit, prêtre romain, refit le comput ecclésiastique ordonné au siècle précédent par saint Cyrille d'Alexandrie et que l'on commença à dater de l'ère chrétienne, dans l'empire du moins. Les états barbares ne l'adoptèrent que sous Charlemagne. On commençait alors l'année le 25 mars, d'où l'expression : *Anno incarnationis*. Il y eut d'ailleurs une quinzaine d'ères différentes et il en existe encore plusieurs. De cette époque (538) date la séparation des monophysites d'Égypte et de Syrie, appelés Coptes ou Jacobites du nom de leur évêque, Jacques Baradaï, protégé de Théodora. Ils se montrèrent irréductibles et ont joué un grand rôle par la suite.

(2) Mgr Duchesne fait observer que cette infraction à la régle ne s'est répétée

C'était irrrégulier, d'abord comme mode d'élection, ensuite parce que l'élu n'appartenait pas au clergé cardinal, seul éligible d'ordinaire. Cependant, à cause de sa grande vertu et des difficultés du moment, Sylvère fut reconnu par le clergé et le peuple. Ce fut lui qui vint en aide à la population terrorisée, qui fit ouvrir les portes à l'armée impériale et s'entremit pour disposer Bélisaire en faveur des Romains.

Mais à Constantinople on ne pouvait considérer l'élu des Goths que comme un intrus. Vigile entra dans la ville, que les Goths, courant la campagne, n'avaient pu investir et remit à Bélisaire les lettres impériales. Sylvère fut envoyé en exil. Il mourut dans l'île Pontia, déjà consacrée par la mort de sainte Flavie Domitille. L'Église a reconnu ses mérites et ses souffrances et l'honore comme martyr, le 20 juin (1).

Bélisaire ayant pris Ravenne, Vitigés vaincu fut envoyé à Constantinople; on le nomma patrice et lui assura une situation honorable, — comme on avait fait pour Gélimer, roi des Vandales, — tant le Christianisme avait adouci les mœurs! Comme il mourut peu après, Justinien maria sa veuve, la jeune Mathasonthe, avec son propre neveu, le patrice Germanos. Amalasonthe n'aurait rien désiré de mieux pour sa fille. Ainsi finit, de retour à Byzance, la race de Théodoric.

Mais les Goths ne voulaient pas se soumettre. Ils prétendaient reprendre leur situation en Italie et luttèrent pendant douze ans encore sous un nouveau chef, le vaillant Totila. L'entrevue de celui-ci et de saint Benoît est célèbre. Pour éprouver les dons prophétiques du saint, le roi Goth avait d'abord fait revêtir son écuyer des ornements royaux, mais Benoît lui ayant reproché cette supercherie, il tomba tout

que trois fois jusqu'au XIe siècle, pour les élections de Sylvère, sous-diacre, Constantin (laïque, antipape) et Léon V, moine. Sylvère et Léon V sont néanmoins papes légitimes. Agapit était mort en avril 536, Sylvère fut élu en juin, Bélisaire entra dans Rome en décembre.

(1) Le récit qui fait de Théodora la protectrice de Vigile parce qu'il lui aurait promis de rétablir Anthime à Constantinople et de protéger les monophysites peut n'être qu'une calomnie, d'autant que par la suite Vigile se conduisit, vis-à-vis de Justinien même, comme un confesseur de la foi. En tout cas, s'il avait promis le rétablissement des monophysites à Théodora, il ne tint pas sa promesse et fit bien.

effrayé à ses genoux et il fallut que l'abbé le releva lui-même. « Il lui reprocha ses actions cruelles, raconte saint Grégoire », et lui prédit ce qui devait lui arriver; il entrerait dans Rome, passerait la mer et mourrait au bout de dix ans. Il l'exhortait aussi à modérer sa violence. Totila agenouillé devant saint Benoît, c'est la figure du haut Moyen Age et de sa force brutale dominée par la force morale supérieure de l'Eglise. Au sortir de cette entrevue, le roi Goth s'en fut reprendre Naples où, tout pénétré encore des paroles du saint, il déploya une clémence qui contrastait avec la dureté dont Bélisaire avait fait preuve.

Bélisaire avait été envoyé à la frontière persane ; on commençait, à Byzance, le système consistant à traiter l'Italie de province secondaire et l'agitation qui s'y manifestait de simple révolte d'auxiliaires dont on s'occuperait quand on en aurait le temps. Le pape se trouvait être l'unique défenseur des Romains, mais Justinien avait besoin de lui, pour le Ve concile œcuménique et l'affaire des Trois chapitres; il l'envoya chercher, on peut dire enlever, et ce fut le diacre Pélage, revenu de Constantinople, qui prit sa place comme défenseur du pauvre peuple romain. Assiégés par les Goths, mourant de faim, n'espérant aucun secours, les habitants durent se rendre à Totila ; Pélage se multiplia pour leur venir en aide. Au matin, — il était entré pendant la nuit — Totila vint à Saint Pierre où Pélage l'attendait et obtint de lui que la vie et l'honneur des personnes seraient épargnés. Le roi fit assembler le peuple au Forum, au lieu même où, quarante ans auparavant, Théodoric, lieutenant impérial, représentant la majesté de l'empire, entouré d'une armée à la solde byzantine, avait pacifiquement harangué le sénat et le peuple, ce même sénat, ce même peuple dont les derniers jours étaient venus. Cette fois, c'était la barbarie victorieuse.

Totila entra tout armé dans la Curie, où l'antique sénat romain, après tant de gloires et de vicissitudes, tenait sa dernière séance. Il reprocha durement aux Romains leur ingratitude envers Théodoric, leur bienfaiteur et les Goths, leurs amis (1). Pélage intervint de nouveau, il obtint un délai, à

(1) Les Goths voulaient mettre à mort Rusticana, veuve de Boèce, qui

condition de partir lui-même pour Constantinople et d'obtenir de Justinien le gouvernement de l'Italie, la succession de Théodoric pour lui et ses Goths.

Justinien refusa. Il avait offert aux Goths le traitement d'auxiliaires à condition qu'ils quitteraient l'Italie, qu'avec raison il ne voulait pas leur livrer; il ordonna à Bélisaire, qui venait de conclure une trève avec Khosroës après lui avoir fait lever le siège d'Edesse, car les ennemis les plus redoutés de Constantinople étaient à la frontière persane, — de retourner en Italie. Entre temps, Totila, informé de son refus, jura de détruire la Ville Eternelle — et jamais en effet elle ne parut plus près de sa perte. Beaucoup de ses habitants s'étaient enfuis; il fit expulser les autres. Les routes d'Italie se couvrirent de fugitifs désolés, vieillards, femmes, enfants réduits à la misère. Les familles patriciennes se retirèrent dans leurs domaines de Calabre et de Sicile, plusieurs partirent pour Constantinople. Un tiers des murs auréliens fut jeté à terre et plusieurs édifices démolis. C'est alors que le pieux évêque de Canusium dit à saint Benoît : « Le roi détruira la ville, elle sera inhabitable ». Non, répondit le saint, « mais elle sera battue par la tem-« pête et s'affaiblira, comme l'arbre qui sèche sur sa racine ». Saint Grégoire, qui rapporte cette prédiction, ajoute : « Cette « prophétie est devenue plus claire que le jour pour nous, « qui avons vu les murailles de la Ville Eternelle écroulées, « les maisons renversées, les églises détruites par les oura-« gans, les édifices tombant de vétusté » (1). Grégoire, enfant de quatre ans, fils du sénateur Gordien, suivit sa famille en

avait fait abattre les statues de Théodoric pour venger son mari ; mais, dit Mgr Duchesne, Totila, avec sa noblesse accoutumée, s'y refusa (*Vigile et Pélage*).

(1) *Vie de saint Benoît*, par saint Grégoire le Grand. Totila est peint d'après nature, avec sa grandeur barbare, sa cruauté, son âme généreuse, ses bons et mauvais côtés. L'évêque Sabinus de Canusium était aveugle ; Totila l'aimait et le vénérait, mais toujours méfiant, il voulut s'assurer si sa sainteté était véritable et soupant un soir avec lui, il prit la coupe des mains de l'échanson et la lui présenta. — Sabinus sourit doucement et dit : Dieu bénisse la main qui me l'offre ! — « Et le roi rougit, tout joyeux d'avoir été découvert ». C'est un tableau digne d'inspirer un peintre.

exil, en Sicile, où sa mère Sylvia, noble Palermitaine, avait des propriétés.

Toutefois, sans poursuivre la destruction commencée, Totila, le premier moment de fureur passé, changea d'idée. Peut-être ne se souciait-il pas d'attendre Bélisaire. Il passa la mer, comme l'avait dit saint Benoît, et s'en alla guerroyer en Corse, en Sardaigne, en Sicile. Les Goths devenaient une bande de brigands, comme tout mercenaire révolté. Bélisaire arriva, trouva la cité déserte, quelques misérables errants parmi les monuments abandonnés où gîtaient les bêtes sauvages, et s'efforça d'y ramener la vie. Rome se repeupla lentement et incomplètement; le peuple y revint, en grande partie, n'ayant pas eu le moyen d'aller bien loin ; une faible part de l'aristocratie reparut. On releva les maisons, on rebâtit les murailles. Bélisaire, toujours logé sur le Pincio dans le palais des Anicii, restaura la porte Salaria et en fit percer une autre, la porte Pinciana, près de sa demeure, défendue par de fortes tours.

Sur ces entrefaites il apprit la mort de Théodora, dont il était la créature. Il revint à Constantinople et s'y établit dans son palais du Bosphore où il vécut presqu'aussi longtemps que Justinien auquel il rendit encore plusieurs services surtout dans ses négociations avec le pape Vigile lors de l'affaire du Ve concile (1). Dès que Bélisaire fut reparti, Totila reparut. C'est un chassé croisé. Il rentra dans Rome comme chez lui, la trouva repeuplée, habitable et résolut d'en faire sa résidence. Il y vécut pendant quatre ans, régnant de là sur l'Italie. Au bout de ce temps arriva une forte armée byzantine, commandée par Narsès victorieux, Totila fut tué dans un combat près de Fossombrone et Téias, un héros d'Homère, fut élevé sur le pavois. La lutte était désespérée, l'entreprise folle. Les Goths n'étaient pas plus de vingt mille combattants, tout le reste s'était confondu avec la population locale ou bien était allé servir dans les corps de troupes impériaux des autres provinces. Téias et sa bande vinrent asseoir leur camp sur le flanc du Vésuve, à la vue des

(1) Il est superflu de faire observer que la fameuse légende de Bélisaire aveugle et mendiant ne repose sur aucun fondement historique.

Byzantins qui assiégeaient Cumes où les Goths avaient enfermé leur trésor.

Ce fut, comme l'a dit un historien moderne, le dernier rayon de leur gloire (1). Leur nation disparaît d'un seul coup, dans la splendeur d'une apothéose. — Procope lui-même, qui les a tant calomniés, vaincu par leur héroïsme, en a laissé le récit. Téias fit renvoyer les chevaux aux bagages et tous à pied, couverts de leurs grands boucliers, attaquèrent les Byzantins, beaucoup plus nombreux. Narsès concentra tous ses efforts au centre de la mêlée, où Téias, entouré des plus vaillants, se couvrait d'une gloire immortelle. La bataille dura depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil. Narsès les fit assaillir à coups de traits et de javelines, persuadé que la lutte prendrait fin si le roi était tué.

« Lui cependant, dit Procope, toujours ferme, inébran-
« lable à son poste, couvert de son grand bouclier, s'élançait
« par moment contre les assaillants. Quand le bouclier
« devenait trop pesant par le nombre des traits qui s'y enfon-
« çaient, il s'en faisait donner un autre. Il avait ainsi com-
« battu jusqu'au moment où le soleil achève le tiers de sa
« course lorsque, son bouclier étant chargé de douze lances,
« il appela un écuyer pour le lui changer encore une fois. Il
« restait de pied ferme, frappant de la droite, repoussant les
« ennemis de la gauche — mais dans le mouvement qu'il fit
« pour prendre le nouveau bouclier qu'on lui apportait, sa
« poitrine resta découverte un moment; il fut percé d'un
« trait et tomba. »

Narsès fit élever sa tête au bout d'une lance, dans l'espoir de mettre fin au combat — mais, désireux de venger leur roi, les Goths résistèrent intrépidement jusqu'à la nuit — après quoi ils capitulèrent. Tous ceux qui voulurent entrer au service de l'empereur y furent admis ; les autres eurent la permission de se retirer où ils voudraient, avec leurs armes. Ils cessèrent d'exister en corps de nation, la race royale des Amales était éteinte. Ils avaient reconnu, disaient-ils, « que Dieu ne leur destinait pas l'Italie ; ils se confondirent individuellement avec les autres peuples. »

(1) Cesare Balbo : « Fu l'ultimo lampo della loro gloria ».

CHAPITRE III

L'EXARCHAT.

En rattachant directement Rome et l'Italie au pouvoir central résidant à Constantinople, Justinien coupait court à la situation fausse qui, faisant d'un roi barbare le délégué impérial siégeant à Ravenne, semblait constituer l'Italie en royaume séparé. La taille de Théodoric dépassait celle d'un gouverneur ordinaire, et prêtait à l'équivoque. Il n'était cependant pas autre chose. Les Ostrogoths n'avaient fait que tenir garnison pour l'empereur; ils rentraient dans le rang. Leur révolte domptée, ils redevinrent ses plus fidèles auxiliaires et le très grand nombre de ducs et de comtes goths, sans parler des simples soudoyés, qui servirent en Italie sous Narsès et les exarques ne firent jamais cause commune avec les Lombards; ils restèrent tous dévoués à l'empire romain.

Dès le 15 août 554, avant que le pape Vigile eût quitté Constantinople, Justinien avait publié sa pragmatique sanction. « En la promulguant pour l'Italie reconquise, dit « M. Diehl dans ses *Études sur l'administration byzantine* « *dans l'Exarchat*, il étendit à la péninsule le bénéfice de la « législation que les jurisconsultes venaient de rédiger pour « l'empire. »

Cette législation réorganisait de fond en comble les choses italiennes, assimilait l'Italie, jusque-là pays d'exception, aux autres provinces de l'empire — toutes orientales, elle seule exceptée — et la marquait d'une empreinte ineffaçable. C'est l'organisation de Justinien, c'est sa Pragmatique qui ont fait l'Italie du haut Moyen Age, l'Italie byzantine, de laquelle dérive en droite ligne celle des âges suivants, autant et plus que de la conquête lombarde, toujours inachevée, bornée en somme aux terres ligures et cisalpines, — car les Lombards du Midi deviennent à moitié Byzantins. C'est une

erreur capitale que de considérer cette conquête partielle comme ayant annulé l'œuvre de Narsès après une période de quinze ou vingt années, comme si les Byzantins s'étaient effacés devant les successeurs d'Alboin. Sans doute, avec Justinien commence le byzantinisme proprement dit : l'empire romain s'hellénise — et Rome n'a jamais aimé Byzance, et le Latin a toujours été l'antagoniste du Grec. Mais, placés entre les Barbares et les Byzantins, les Romains ne peuvent hésiter — ils n'ont pas le choix. A aucun prix ils ne veulent des Barbares : il faut donc devenir Byzantins, et Rome devint byzantine — plus qu'on ne le croit et ce jusqu'à la fin du haut Moyen Age, qui est l'époque byzantine et qui finit en même temps que le byzantinisme romain. Toute son histoire est là, c'est le nœud de toutes les situations. Depuis qu'il n'y a plus qu'un seul empereur, l'Italie se trouve prise entre deux maux desquels il lui faut choisir le moindre : le Barbare ou le Byzantin. Ce dernier a pour lui la tradition ancestrale, l'héritage des Augustes. Jusqu'à la fin du xe siècle on s'en souviendra — car les Romains tiennent à rester dans l'Empire et c'est bien leur droit, strictement parlant. Une fois le haut Moyen Age terminé et la scission avec Constantinople consommée, il n'y aura plus, pour les sauver de la domination barbare, qu'un seul recours, un seul appui : la papauté, unique et dernière représentante de la Romanité antique et médiévale, dont la Pragmatique de Justinien se trouve précisément avoir fondé le pouvoir temporel, par les prérogatives gouvernementales et la juridiction supérieure qu'elle lui concède.

La guerre gothique étant terminée, l'empereur avait cru pouvoir dégarnir de troupes l'Italie, où l'on ne pensait plus qu'à légiférer et où tout était à refaire. Narsès, muni des pouvoirs les plus étendus, véritable vice-roi, ne portait pas le titre d'exarque non plus que son successeur Longin. Ils étaient patrices, stratèges, *magistri militum*, ce qui signifie la même chose en grec et en latin. Le premier qualifié d'exarque, Smaragdus, était *dux in Italia* et tous ces termes veulent dire un commandant militaire, Narsès est même qualifié d'*autocrator*, ni plus ni moins que son auguste

maître. D'ailleurs, prudent et sage autant que vaillant ; on vit ses talents et sa modération dans l'affaire du schisme d'Aquilée (1).

Par ses soins, la Pragmatique fut exécutée et tout le mécanisme compliqué du gouvernement établi à Ravenne. L'élément romano-byzantin, importé par la restauration de Justinien, est demeuré en Italie, tenace, persistant à travers les conquêtes inachevées d'Alboin et de ses successeurs, après l'introduction des Carolingiens et de la grande féodalité, dans les provinces du centre, du midi et dans Rome même. Bien plus, cet élément se trouve être justement l'un des facteurs les plus importants de la transformation médiévale, de la structure du nouvel édifice, dans lequel il entre pour une bonne part, autant que l'importation germanique.

« Dans cette monarchie byzantine, dit un des auteurs qui me servent de guides (2), « où les institutions romaines par « une singulière fortune, ne furent ébranlées par aucune « secousse violente, un lent et insensible mouvement a fait « de ces institutions mêmes naître un régime analogue à « celui des royaumes barbares qui se partagent en ce temps « l'Europe occidentale ».

Lorsque Narsès reconquit la péninsule italique les divisions administratives restèrent d'abord ce qu'elles étaient depuis Dioclétien. Il y avait les quatorze provinces : Vénétie, Istrie, Ligurie, — plus, deux nouvelles provinces au pied des Alpes — Tuscie, Émilie, pour le Nord ; puis la Campanie, le Picenum, le Samnium, l'Apulie, la Lucanie, la Calabre et le Bruttium (3). Deux vicaires les gouvernaient :

(1) Les évêques du Nord de l'Italie refusèrent jusqu'à la fin du VIIe siècle d'accepter le Ve concile œcuménique et les décisions contre les Trois chapitres, ratifiées par les papes Vigile et Pélage Ier, sous prétexte que c'était porter atteinte aux décisions du concile de Chalcédoine, IVe œcuménique, qui avait absous les auteurs de ces écrits et que les Occidentaux vénéraient particulièrement, comme ayant été inspiré par saint Léon le Grand. C'est ce qu'on appelle le schisme d'Aquilée.

(2) C. Diehl, *Études sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne.*

(3) La Sicile est à part, complètement grecque et gouvernée par un patrice nommé directement par Constantinople. La Calabre est alors bornée au territoire de Tarente et d'Otrante.

celui d'Italie, pour le Nord, résidait à Milan, celui de Rome, pour le Sud, dans la Ville Eternelle. Chacun de ces vicaires administrait un diocèse, formé de sept provinces. Il est à peine besoin de faire remarquer que ces termes administratifs sont passés dans la terminologie ecclésiastique.

Au-dessus des deux vicaires se trouvait, dans l'ancienne organisation, le préfet d'Italie, appelé aussi préfet du prétoire, magistrat suprême, le premier personnage après l'empereur duquel il prenait directement les ordres. La Pragmatique de Justinien le plaça au-dessous du vice-roi Narsès, puis de son successeur Longin, qui réunissaient entre leurs mains l'autorité civile et militaire que continuèrent les exarques et ce fut le point de départ du changement; car, en principe, dans l'administration d'autrefois, impériale et républicaine, le pouvoir militaire était toujours subordonné au pouvoir civil (1). Il est possible que les difficultés des temps, la guerre gothique à peine terminée, aient paru d'abord transitoires et qu'on songeât vaguement à remettre les choses en l'état, après que la réorganisation, confiée à Narsès, serait complète. Mais alors arrivèrent les Lombards. Plus que jamais il devenait essentiel d'assurer l'unité des opérations et de la défense en laissant le commandement supérieur et le pouvoir exécutif aux mains de l'autorité militaire. Ce qui n'avait été que provisoire devint définitif et l'exarque Smaragdus remplaça le patrice et stratège Longin, avec un titre désormais consacré, pour le gouvernement de l'Italie (2).

Sous les vicaires, magistrats civils administrant les deux diocèses de Rome et d'Italie, venaient les *Judices civiles sive provinciæ*, préposés aux provinces. Dans chaque cité subsistait l'antique organisation municipale, avec les magistrats locaux. « La domination ostrogothique avait scrupu-
« leusement respecté en Italie les institutions municipales
« romaines et le jour où Justinien rentra en possession de
« la péninsule reconquise, il y retrouva le régime munici-
« pal tel que l'avaient connu les derniers temps de l'empire

(1) *Cedant arma togæ*. Ce fut le contraire alors.

(2) La même chose eut lieu pour l'Afrique reconquise, où se reproduisirent tous les détails de l'administration en Italie.

« d'Occident » (1). Il le trouva même pourvu d'une autonomie perfectionnée, œuvre de Théodoric, que la Pragmatique de 554 tendait à détruire, sa législation, uniforme pour toutes les provinces de l'empire, ayant pour but de centraliser et d'unifier le tout. L'Italie, qui jusqu'alors avait joui d'une situation privilégiée, se trouve ainsi descendue au rang commun et dépendante du pouvoir central, résidant à Constantinople dans les bureaux des offices et, par extension et délégation, dans ceux de la chancellerie de Ravenne. Du moins, c'était ce qu'on voulait ; les circonstances s'opposèrent en partie à la complète réalisation de cette uniformité administrative; car la conquête lombarde, séparant violemment plusieurs provinces du centre établi à Ravenne, avec lequel elles ne pouvaient plus communiquer, isolant, au moins par intervalles, Rome et les villes maritimes et d'autres encore de ce centre commun, les cités, qui n'avaient pas perdu l'habitude de leur autonomie, la ressaisirent pour conserver leur nationalité, comme nous allons le voir.

Dans la Pragmatique avait été maintenue la division entre les pouvoirs civil et militaire ainsi que le principe ancien de la subordination des seconds aux premiers. Elle fut impossible à rétablir. L'invasion lombarde survenant par dessus la guerre gothique à peine achevée et le schisme des Trois Chapitres séparant les provinces du Nord (2), les pouvoirs extraordinaires confiés à Narsès continuèrent avec ses successeurs; de fait, l'autorité militaire avait le dessus; l'institution des exarques l'établit en droit et l'administration civile, d'abord amoindrie, finit par disparaître entièrement. En outre, la confusion amenée dans le groupement des divisions administratives par suite du morcellement, résultat de l'intrusion des Lombards, provoqua un complet remaniement territorial et de nouveaux fonctionnaires, pourvus de désignations nouvelles, donnèrent leurs noms à ces nouvelles circonscriptions, qu'il est important de connaître, parce que ces noms et ces remaniements ne furent

(1) Diehl, ouvr. cité, p. 93.
(2) Voir la note plus haut, page 77.

point transitoires, mais forment au contraire le point de départ de l'organisation médiévale italienne dont les traces subsistent encore aujourd'hui.

Ces nouvelles divisions et ces nouveaux chefs étaient des divisions et des chefs militaires. J'ai dit que les villes avaient leurs magistrats municipaux : à côté d'eux, jadis au-dessous d'eux, se trouvait le tribun militaire, le *dativus*, ou commandant de place, qui devint leur maître de par les nouvelles circonstances. Les juges, *Judices provinciae*, se virent éclipsés par le *dux*, commandant le corps d'armée — et la province devint le duché. Quant aux diocèses démembrés et à leurs vicaires, ils disparurent devant l'exarque et ses lieutenants.

« Au moment où la conquête lombarde s'abattait sur « l'Italie, dit M. Diehl, une lente et considérable transfor- « mation s'accomplissait dans l'organisation administrative « de l'empire byzantin. Sous la pression de circonstances « particulières plutôt que par l'effet d'une réforme générale « et préméditée, les anciennes circonscriptions civiles se « transformaient progressivement en grands gouvernements « militaires et, dans les provinces surtout qui bordaient la « frontière, l'ancienne administration civile se subordon- « nait à l'autorité militaire. Le régime des thèmes com- « mençait. Aux anciennes provinces du ve siècle se substi- « tuèrent des divisions territoriales nouvelles et un grand « gouvernement militaire, l'exarchat de Ravenne, fut créé. « Ce remaniement territorial constitua l'Italie byzan- « tine (1) ».

Et c'est à partir de Justinien que l'empire d'Orient, moitié du vieil empire romain à laquelle se rattachait depuis Julius Népos, dernier empereur légitimement investi, l'Italie,

(1) Sur les *thèmes* ou gouvernements militaires, Constantin Porphyrogénète, qui écrivait au IXe siècle, s'exprime comme il suit : « Il n'y avait jamais « eu de stratèges en Thrace, mais depuis que la nation des Bulgares, enne- « mie de Dieu, eut franchi le Danube, l'empereur fut forcé, pour arrêter les « invasions des Scythes et des Bulgares, d'organiser la province en thème et « d'y nommer un stratège ». Le nom de *thème* ne fut employé qu'à partir de cette époque, mais l'exarchat de Ravenne et celui d'Afrique, pour des raisons analogues, présentent une organisation analogue.

seule province subsistante, dernier débris de l'empire d'Occident, c'est, dis-je, à partir de Justinien que l'empire et l'Eglise d'Orient deviennent véritablement byzantines (1). Et l'Italie annexée en subit le contre coup et non pas de façon provisoire, mais de telle sorte qu'elle en fut renouvelée et pénétrée, dans ses divisions, dans sa réorganisation, dans sa population, dans ses mœurs. D'abord les limites des anciennes provinces ayant été bouleversées par les Lombards, les nouvelles circonscriptions s'imposaient.

1. La Ligurie, réduite au littoral, se rallia d'abord autour de Gênes, où s'était enfui le vicaire d'Italie, celui dont le diocèse était le plus profondément entamé.

2. La Vénétie, réduite aux lagunes, eut son centre à Grado, où le patriarcat fut transféré, Aquilée ayant péri.

3. Le préfet d'Italie (2) se transporta à Ravenne, centre des deux provinces antiques d'Emilie et de Flaminie, c'est-à-dire de ce qui en restait. Mais, à côté de l'exarque, il se trouva réduit tout de suite à un rôle secondaire.

4. La Campanie se trouva scindée en deux parts, l'une rattachée à Rome, avec les débris de la Tuscie romaine et de la Valérie ; l'autre avec Naples pour métropole et le *Judex Campaniæ* pour magistrat. Mais, je l'ai dit, les juges disparurent devant les ducs comme le préfet devant l'exarque. La province s'appela *duché*, d'après le commandant de corps d'armée. C'était quelque chose comme un état de siège perpétuel, qu'explique surabondamment le voisinage immédiat des Lombards.

« Au milieu du VIIIe siècle, l'Italie byzantine apparaît « complètement transformée. L'invasion lombarde, en enle- « vant aux Grecs une grande partie de leurs possessions « italiennes, a amené de nouveaux groupements de terri- « toire et fait naître de nouvelles circonscriptions. Dans la « province d'Italie, nom officiel sous lequel on désigne l'en- « semble des possessions byzantines, on trouve, au lieu des « anciennes provinces, un exarchat de Ravenne, un duché « de Vénétie, un duché de Rome, un duché de Pentapole, un

(1) Voir l'*Eglise byzantine*, du P. Pargoire, p. 3.
(2) Ancien préfet du prétoire.

« duché de Pérouse, un duché de Naples, un duché de « Calabre. A la place des antiques divisions de l'Italie, qui « ont disparu pour toujours, des circonscriptions nouvelles « ont pris naissance qui serviront de cadres à plusieurs des « Etats italiens du moyen âge. Même changement dans « l'administration. Dans les provinces nouvelles sont établis « des fonctionnaires nouveaux. Un exarque est gouverneur « général de l'Italie byzantine, les ducs, administrateurs des « provinces ; et, par une dérogation à toutes les traditions « de l'époque antérieure, ces gouvernements concentrent « dans leurs mains les pouvoirs civils et l'autorité militaire. « Pendant le siècle qui vient de s'écouler (le VIIe), l'Italie a « changé de face (1) ».

C'est ainsi qu'à la fin du IXe siècle nous verrons les empereurs byzantins reconstituer, dans l'Apulie, la Lucanie et le Bruttium, ce qu'ils appelèrent les thèmes de Calabre et de Lombardie, au moment de cette grande restauration byzantine dans laquelle Rome elle-même fut englobée et qui est la clef de tous les événements de ce siècle — le Xe, si mal connu et si mal compris parce qu'on a négligé de constater cette cause.

On voit comment le *duc*, d'abord simple officier supérieur, mais subordonné à l'exarque et même aux préfets, aux vicaires, aux *Judices provinciae*, devenu le supérieur des magistrats civils a vu son titre se changer en titre souverain, relevant de l'empereur une fois l'intermédiaire, l'exarque, supprimé. Les duchés, simples circonscriptions militaires, puis administratives, deviennent, avec le temps, des Etats distincts. Avec le fractionnement opéré par la demi-conquête lombarde et la nécessité de pourvoir chacun à son salut, le morcellement futur s'explique tout seul.

« Au moment où l'invasion lombarde a brisé les anciens « cadres des provinces, les débris s'en sont d'abord juxtapo- « sés sans se confondre... » puis : « les uns se fondent et « deviennent une nouvelle province ; les autres, isolés, se « font une vie à part ». Obligées, par cet isolement même, à

(1) Diehl, ouvr. cité.

ne compter que sur leurs propres forces et leur propre initiative, les cités enclavées en territoire lombard, énergiquement attachées à leurs sentiments et souvenirs romains et impériaux, deviennent naturellement par suite de leur forte organisation municipale qui résiste à des siècles d'oppression, le germe, l'embryon, l'origine de ces communes italiennes, les glorieuses républiques reconstituées par les privilèges d'Othon le Grand. Ainsi, il apparaît que c'est en territoire conquis, dans l'Italie lombarde, que les cités de la Toscane et des provinces cisalpines, de l'Emilie et de la Ligurie ont formé leurs républiques par esprit conservateur des institutions municipales d'autrefois; tandis que les duchés se sont formés dans les terres restées byzantines, également par héritage de l'organisation modifiée au VIIe et VIIIe siècle, modification à laquelle les villes conquises n'avaient pas pris part.

Au VIIe siècle, au lendemain de la conquête, les nouvelles circonscriptions de l'Italie byzantine étaient donc :

1. Exarchat de Ravenne, dominant le tout; 2. Duché de Vénétie; 3. Duché de Pentapole; 4. Duché de Rome; 5. Duché de Pérouse; 6. Duché de Naples; 7. Duché de Calabre.

Tous gouvernements militaires sous le commandement suprême de l'exarque.

Au VIIIe siècle, on trouve les duchés suivants :

1. Istrie; 2. Vénétie; 3. Ferrare; 4. Exarchat; 5. Pentapole; 6. Pérouse; 7. Naples; 8. Rome; 9. Calabre.

Les ducs sont nommés par l'empereur, quelquefois par l'exarque et, en ce cas, confirmés par l'empereur, Paulus Anafestus, élu doge de Venise et qui passe pour le premier duc indépendant, en 697, reçut encore la confirmation impériale (1); Venise était extrêmement byzantine, L'Istrie avait

(1) En terre ferme, Opitergium et Altinum ne furent prises que par Rotharis en 646 et leurs évêchés transportés, le premier à Héraclée, le second à Torcello. (V. Duchesne).

entièrement échappé aux Lombards; Autharis l'attaqua sans succès (1).

Entre Modène et Bologne se trouvaient les limites des possessions lombardes, jusqu'au temps de Luitprand. C'étaient l'Émilie et la Flaminie romaines. La Pentapole correspondait à l'ancien Picenum annonaire suburbicaire. Ce qui restait de la Tuscie, de la Valérie, formait avec la Campanie romaine, l'enclave du duché de Rome et la ligne du Panaro porta plus tard le nom de *termini sancti Petri*.

En s'étendant jusqu'à Spolète, dans la première fougue de l'invasion, les Lombards avaient d'abord conquis Pérouse et coupé l'antique voie Flaminienne; mais bientôt les Byzantins la reprirent et la gardèrent, car le duché de Pérouse était pour eux d'une importance capitale; il assurait les communications entre Rome et Ravenne, par la voie militaire, que recouvrit une ligne de points stratégiques, habilement combinés, places fortes et garnisons soigneusement entretenues, semblables aux feux croisés des fortifications modernes. A leur tour, les Lombards se trouvèrent isolés de Spolète et de Bénévent. Pendant le court espace de temps où ils avaient occupé Pérouse, il avait fallu élire Benoît III et Pélage II sans le concours de l'exarque, représentant de l'empereur; or, les papes tenaient essentiellement à rester bien unis avec l'empire, *à rester Romains* et s'y employaient avec zèle. Quand, à partir du règne d'Autharis et surtout d'Agilulfe, ils eurent, par l'entremise de Théodelinde et le commencement de conversion des Lombards, le moyen d'agir sur ceux-ci, ils s'en servirent pour les maintenir dans les limites indiquées.

Nous arrivons à la région méridionale. Ce que je viens de dire de l'isolement des Lombards de Spolète et surtout de Bénévent exerce une grande influence sur leur histoire. Presque toujours, on les verra hostiles à ceux de Pavie. Enclavés par les Byzantins, obligés de compter avec eux, ils se byzantinisent très sensiblement et, pour commencer,

(1) La Ligurie maritime, avec Gênes, Soana ou Savone, Albenga et Vintimilium ne furent prises que par Rotharis en 640. Mantoue fut plusieurs fois prise et reprise.

sans s'arrêter à l'arianisme, ils se convertissent au catholicisme bien avant les autres. C'est même, comme on le verra, lorsque Grimoald, duc de Bénévent, s'empare de Pavie au milieu du VIIe siècle, qu'il achève définitivement la conversion des Lombards du Nord. En outre, dans le Midi, les possessions byzantines étaient enchevêtrées dans les conquêtes lombardes, changeant continuellement des limites extrêmement imprécises et mobiles. Le plus entreprenant des ducs de Bénévent au VIIe siècle, Romuald, avait même fait la conquête d'Otrante, qui, naturellement, retourna bientôt aux Grecs. Dans cette région régnait un *modus vivendi* presque continuel et sans cesse renouvelé entre les deux parties adverses, qui s'y coudoyaient de trop près pour ne pas entrer en relations intimes et fréquentes, et dès lors le Midi prend cette physionomie distincte de la Haute Italie, qu'il devait conserver, en l'aggravant plutôt, à travers les siècles.

Il en était de même de la Sicile, qui formait une dixième province, mais indépendante de l'exarchat. Entièrement réorganisée par Justinien, exempte de la conquête lombarde, elle resta tout à fait hellénique, gouvernée par un patrice nommé directement à Constantinople et, jusqu'au milieu du IXe siècle, rien ne vint modifier sa situation.

Au VIIIe siècle, l'empereur Constant II, pendant son séjour dans le Midi, rattacha directement à Constantinople le duché de Calabre et celui de Vénétie, limitant ainsi le pouvoir considérable dont jouissaient les exarques et dont ils avaient abusé, mais les affaiblissant d'autant. Le nom de Calabre ne s'entendait alors que de la partie formant le talon de la botte, autour de Tarente et d'Otrante ; on l'étendit à l'antique province du Bruttium, les Calabres, comme on dit depuis; le nom est entièrement grec; après la chute de Ravenne le Midi byzantin se rattacha au patrice de Sicile. Ce fut à lui que les ducs de Naples et des villes maritimes, qui commandaient aussi sous leur nom de *Magistri militum* demandèrent confirmation des pouvoirs que leur décernait le peuple, qui prit, comme à Venise, l'habitude de les élire et en fit bientôt des princes indépendants, formant même des dynasties héréditaires qui se passaient de la confirmation.

« L'empire romain n'avait pas été capable de repousser « l'invasion lombarde (1) ; il sut au moins organiser la « défense, tenir la conquête en échec et, pendant plus d'un « siècle et demi, par son administration municipale et pro- « vinciale, conserver et sauver l'Italie » (2). Il l'aurait reconquise encore une fois, comme il fit des provinces méridionales au IXe siècle, si des causes étrangères à la vaillance des envahisseurs ne s'étaient jetées dans la balance. D'ailleurs, encore une fois, personne, à Constantinople surtout, ne voyait dans cette invasion une menace plus grave que celles des invasions précédentes. L'historien grec Ménandre en parle comme d'une immigration passagère. L'empereur Tibère considérait ce vaillant peuple comme propre à lui fournir d'excellents auxiliaires et voulait se les faire expédier sur le Bosphore pour les employer contre les Avares ou les Perses. Il en avait le droit ; il venait de prendre à sa solde le roi d'Austrasie ; pourquoi les Lombards auraient-ils été plus intraitables que les Francks et les Ostrogoths ? « On « pouvait, ajoute M. Diehl, penser que l'invasion lombarde « serait, comme les précédentes attaques, un danger passa- « ger que les armées impériales écarteraient aisément de « l'Italie ».

Nous avons vu que Justin II, en réorganisant l'Italie après la guerre gothique, avait continué à Narsès les pouvoirs extraordinaires dont l'avait revêtu Justinien pour la circonstance et les avait même fait passer à Longin, son successeur. Ils étaient exarques, à tout prendre, car ce terme exprime évidemment l'union des pouvoirs civils et militaires, avec suprématie sur tous deux, de la part du commandant en chef, mais ce n'est qu'avec Smaragdus, successeur de Longin, qu'on le voit employé comme synonyme de chef du gouvernement (3). Peu après, vers 591, fut constitué l'exarchat d'Afrique, pour Héraclius, père du futur empereur.

(1) Entre les Perses et les Avares, il est vraiment injuste de reprocher à l'empire l'abandon de l'Italie.

(2) Diehl, ouvr. cité.

(3) « Et exarchus nullum nobis posse remedium facere scribit », c'est le premier texte où le gouverneur est qualifié d'exarque. Lettre du pape Pélage II, 4 octobre 584.

L'exarque jouissait d'un pouvoir à peu près absolu. Il surveillait les travaux publics, les ponts, les routes, les aqueducs, il gouvernait les finances, la justice ; promulguait les édits impériaux et, bien entendu, les faisait exécuter. Il nommait ou confirmait, au nom de l'empereur, tous les fonctionnaires civils, militaires et même ecclésiastiques, y compris le pape, non que ce fût jamais un droit, puisqu'il y avait eu des papes longtemps avant qu'il y eut des empereurs capables de les confirmer, c'est-à-dire chrétiens ; mais par une juste déférence envers celui qui représentait l'unité de l'empire, comme le pape représentait l'unité de l'Église, et pour affirmer l'union étroite de l'Église avec l'empire. Et sans attendre la réponse de Constantinople, pour ne pas apporter de retard aux élections impériales, l'exarque les confirmait, à moins d'ordres contraires.

Le préfet du prétoire, très diminué, effacé même par le duc de Rome, tenait la tête des magistrats, désormais placés au second rang. L'exarque, leur supérieur à tous, avait une maison civile et militaire considérable, un double *officium* selon le terme consacré. D'abord un *Majordomus*, très important ; un *Sacellarius* ou trésorier, qui ne l'était pas moins ; des *cubicularii* ou chambellans ; des *spathaires*, écuyers dont le premier était intitulé protospathaire ; en un mot, tous les dignitaires constituant la cour impériale, que la sienne reproduisait. Il y avait aussi des *Comites* ou comtes, ses aides de camp, préposés par lui à divers emplois, analogues à ceux du *Graf* lombard, ce qui fit traduire ces deux qualifications l'une par l'autre. Sa garde scholaire était calquée sur la garde impériale, aussi bien que celle des Silentiaires. Son *officium* civil était composé d'un nombreux personnel — tout byzantin, bien entendu : conseillers, chanceliers, greffiers, notaires, chartulaires, sous les ordres desquels se rangeait un peuple de scribes, de scrinaires, — ayant en tête le protoscrinaire — et la *Schola* des nomenclateurs, dont le chef, comme celui des notaires, greffiers et autres, était appelé primicier. Toutes ces qualifications importées par le régime byzantin furent également employées pour le personnel ecclésiastique autour du pape. Dans les villes, chefs-lieux de

provinces ou simples cités, les ducs et les tribuns militaires avaient chacun leur *officium*, proportionné — ou disproportionné — à leur dignité.

A Ravenne les exarques habitaient le palais impérial, à Rome ils logeaient au Palatin, qu'entretenait une nuée de fonctionnaires, domiciliés dans l'antique demeure des Césars. Parfois l'empereur envoyait des commissaires spéciaux pour contrôler les abus, mais la mesure était d'ordinaire inefficace. C'est après la révolte de l'exarque Olympius, en 653, que les duchés de Vénétie et de Calabre furent détachés de son autorité et soumis directement à l'*officium* de Constantinople. Peu d'exarques de Ravenne, à la différence de ceux d'Afrique, parmi lesquels on relève de grands noms et de beaux caractères, ont laissé une réputation sans tache; les uns sont fonctionnaires trop zélés, à la manière de Ponce Pilate; les autres sont ambitieux, soucieux de leur propre pouvoir et en abusant; presque tous se distinguent par une rapacité et une absence de scrupules qui leur attirent les reproches motivés des papes et la désaffection des populations (1).

« La partie romaine de la population, dit ici M. Diehl, « était loin d'être dévouée au gouvernement impérial. Après « avoir accueilli avec faveur le nouveau régime » (on peut même dire après l'avoir appelé de tous leurs vœux) — « les « Italiens s'étaient vite repris à regretter leurs anciens « maîtres ». Ces pauvres Goths ! s'ils n'avaient pas été ariens,

(1) Après Narsés, Longin et le patrice Baduarius, mort en 576, voici d'après la Chronologie de Cantù, les noms des exarques connus :

576. Smaragdus.
590. Romanus, rappelé par Maurice sur la demande de saint Grégoire.
597. Callinique, destitué par Phocas, remplacé par
602. Smaragdus, de nouveau.
611. Johannes, tué dans une émeute.
616. Eleutherius. Se fait proclamer empereur, est mis à mort.
619. Isaac, qui va piller le Latran. Puis
638. Platon — 648 Théodore Calliopas, remplacé l'année suivante par
649. Olympius qui s'insurge pour ne pas assassiner le pape.
653. Théodore Calliopas revient et fait enlever saint Martin Ier.
668. Grégoire. — 678 — Théodore II. — 687. Jean Platyn.
701. Théophylacte. — 710. Jean Ryzocopos.
711. Eutychius. — 713. Scolasticus. — 727. Paul.
728. Eutychius de nouveau, dernier exarque.

on n'aurait eu rien à leur reprocher. La *Roma Felix* de Théodoric le Grand apparaissait comme le souvenir d'un âge d'or. Sous ce lieutenant impérial, Rome et l'Italie, dans tout l'orgueil de leur antique prépondérance, épanouissaient, dans une autonomie superbe, l'antique organisation révisée par Dioclétien. Le premier acte de Justinien avait été la Pragmatique, et la Pragmatique faisait d'eux des provinciaux quelconques et les soumettait au bon plaisir d'un exarque tyran et de fonctionnaires peu scrupuleux : « Ils étaient mécon-« tents de l'avidité et des mesures fiscales des gouverneurs « grecs ; surtout ils voyaient avec peine les constantes inter-« ventions du pouvoir civil dans les affaires religieuses et « les rigueurs que les empereurs déployaient contre la « papauté » (1). Ceci vise les empereurs successeurs d'Héraclius. Mais c'est déjà au signe des temps : Rome est avant tout et depuis la disparition du sénat, exclusivement la ville du pape et de Saint Pierre. La Pragmatique, loin d'affaiblir ou de combattre cette disposition, l'a au contraire renforcée d'une législation dans laquelle on peut aisément trouver les premières bases du pouvoir temporel. Le pape est l'unique recours, le protecteur attitré des Romains. « Plus d'une fois « ce sourd mécontentement devait se trahir en révolte ouverte » (2), c'est-à-dire chaque fois que la personne ou l'autorité du pape sera en jeu. L'administration byzantine était si rude dans ses exigences, la répression des moindres protestations était si brutale, que saint Grégoire ne craignait pas de dire : (3) « La méchanceté de l'exarque nous fait plus « de mal que les glaives des Lombards et les ennemis qui « nous tuent nous semblent plus cléments ». On déclarait même tout haut que la domination des Goths avait été moins lourde à porter.

Déjà, au temps jadis, Anthémius, pourtant réclamé par le sénat, digne de l'empire, avait été surnommé l'*empereur grec* et n'avait pu se maintenir ; on l'avait prié d'aller se faire tuer ailleurs, pour sauver la ville. Népos, venu sans avoir

(1) Diehl, ouvr. cité.
(2) A Ravenne, à Naples, à Rome même en 641 et en 692.
(3) Lettres de S. Grégoire.

été demandé, avait été encore plus mal reçu. L'humiliation de Rome déchue devant la rivale triomphante et toujours prête à lui faire sentir sa supériorité était sensible. « A Cons-« tantinople, d'ailleurs, qui dit Occident dit Barbarie... « l'Occident passe toujours pour une terre révoltée » (1) et Rome est une ville d'Occident : les Grecs, avec leur vanité bruyante, agaçaient les Romains et la dureté du régime de centralisation et d'unification, inauguré par la Pragmatique, pesait sur eux. Et pourtant, on ne voulait pas des barbares ; on n'en voulait à aucun prix, on n'en voulut jamais. C'était une question de sentiment, de point d'honneur — l'unité chrétienne et romaine exigeait tous les sacrifices. En vérité, c'était bien le droit des Romains de rester Romains, de vouloir que l'empire fût romain. Mais, hélas! l'empire était devenu grec, et pour rester dans l'empire il fallait s'helléniser à son tour.

« Quand les Grecs, sous le règne de Justinien, eurent « reconquis la péninsule, les populations romaines les « accueillirent d'abord comme des libérateurs et, arrachées « enfin aux mains des barbares (2) elles crurent que l'ancien « régime allait être restauré. Quelques hommes seulement, « parmi lesquels il faut nommer Cassiodore, comprirent ce « qui se cachait sous ces trompeuses apparences qui, dans « le premier moment, inspirait aux populations italiennes « de si flatteuses illusions. Ils ne se trompaient pas ; depuis « le jour où le dernier empereur d'Occident avait cédé la « place aux mercenaires d'Odoacre, l'empire d'Orient avait « bien changé. Chaque jour il se dégageait davantage, sur-« tout au point de vue administratif, de l'antique tradition « latine et sa constitution nouvelle ne pouvait longtemps « admettre que les provinces italiennes eussent vie à part « dans l'Empire. L'extension de l'hellénisme était une con-

(1) L'*Eglise Byzantine*, par le P. Pargoire.

(2) Il faut se rappeler les tristes influences qui se firent sentir pendant les trois dernières années du gouvernement de Théodoric, réveillèrent l'antagonisme entre Goths ariens et Romains catholiques et firent de ces dernières années de la domination ostrogothique une période d'oppression et de guerre civile.

« séquence naturelle de la conquête grecque » (1). Ainsi que je crois l'avoir déjà dit, l'empire romain était devenu l'empire grec, l'empire byzantin (2).

La Pragmatique de 554 avait reconstitué le sénat romain, décimé par la guerre gothique et prétendait réintégrer dans les honneurs qui lui étaient dus ce corps vénérable, épuisé par les désastres, les confiscations et surtout l'exode forcé, imposé par Totila en 546. Les familles sénatoriales avaient, pour la plupart, pris le chemin de la Sicile ; plusieurs d'entre elles, gagnant de là Constantinople, s'y fixèrent et ne rentrèrent pas à Rome avec Narsès. Celles qui revinrent étaient presque toutes appauvries, diminuées de nombre et d'importance; plusieurs s'étaient éteintes au bout de peu d'années ; bref, elles ne tardèrent pas à disparaître complètement. La suppression du consulat annuel par Justinien, en 541, leur avait également porté un coup fatal, car le sénat se recrutait naturellement parmi les consulaires et le sénat ne put reprendre vie. Dès la fin du vi^e siècle, Saint Grégoire le Grand, Romain par sang, de la race patricienne des Anicii, mentionnée à chaque page de l'histoire du ve siècle et qu'on a pu nommer avec raison le dernier des Romains (3). Saint Grégoire, porté d'ailleurs à s'exagérer les malheurs des temps, comme tous ceux dont la clairvoyance devine trop bien la fin d'un monde et qui l'observent de trop près, s'écriait : « Où est le sénat? Où est le peuple? Le sénat a disparu — le peuple a péri ». — Le sénat, complètement annulé comme corps constitué, les familles diminuées et déchues, tout cela avait disparu en effet (4). Il

(1) Diehl, ouvr. cité.

(2) Le R. P. Pargoire, l'*Eglise Byzantine*, dit aussi, parlant de cette Eglise : « Son histoire, si l'on écarte la période de préparation, commence au règne « de Justinien. Avant ce prince il y a eu du byzantinisme dans l'Eglise orien- « tale, et beaucoup, mais il n'existe pas, à proprement parler, d'Eglise byzan- « tine. Le fondateur de Constantinople a jeté les fondements de cette Eglise; « la politique de ses successeurs en a maçonné les assises; l'édifice parachevé « ne se montre aux regards que le jour où la coupole de Sainte Sophie « monte vers le ciel ».

(3) *Ultimus Romanorum.*

(4) « Dès la fin du vi^e siècle et durant toute l'époque byzantine, le sénat « romain avait complètement cessé d'exister. » Diehl, ouvr. cité.

n'en est plus question nulle part, si ce n'est pour constater sa disparition. Quant au peuple, il n'avait pas péri, il se transformait. Une nouvelle aristocratie prenait la place de l'ancienne, dont les débris se fondaient avec elle quand ils ne se terminaient pas avec honneur, comme la famille des Anicii dans la personne de saint Grégoire le Grand — comme celle des Cassiodore, dans un cloître bénédictin.

Tous les exarques, la plupart des ducs, patrices, stratèges ou *magistri militum*, préfets ou magistrats, fonctionnaires palatins à Rome ou à Ravenne, employés de l'État, enfin, à tous les degrés, étaient byzantins ou tout au moins hellénisés. Et, comme la plupart du temps ils s'établissaient dans le pays et y faisaient souche, Rome et l'Italie se trouvèrent peuplées de familles byzantines, riches et puissantes, d'entre lesquelles sortit la nouvelle aristocratie (1). En outre, « les « exarques, dit M. Diehl, fidèles à appliquer les principes « généraux de la politique impériale, s'efforcèrent d'assimi- « ler en les hellénisant, les populations italiennes aux « autres populations de l'empire ». Rien, en effet, de plus byzantin, à travers tout le moyen âge et au-delà, que Venise, la Sicile et les villes méridionales de l'Apulie, de la Calabre, de la Campanie. Il y faut ajouter Rome si l'on veut être exact : Rome ne se différenciait, dans son hellénisation, ni de Venise, ni de Naples, ni de Ravenne. L'historien Agnellus; de cette dernière cité, raconte beaucoup de détails intéressants sur le luxe, tout semblable à celui de Constantinople, imité par les autres villes, Rome comprise, déployé par les patriciens et les patriciennes, luxe véritablement oriental : vêtements de soie de couleurs changeantes (*mutatorias vestes*), longs manteaux appelés *pallia*, bijoux dont ces illustres dames marchaient surchargées : des boucles d'oreilles longues et pesantes, des bagues, des bracelets

(1) J'observe fidèlement la règle posée par mon père, dans son *Essai sur l'inégalité des races* : Une *aristocratie* n'est pas une *noblesse*. La première est constituée par la supériorité des pouvoirs, de la richesse, des talents, de la civilisation même. La seconde ne doit s'entendre que de la pureté du sang et par conséquent n'appartient qu'aux races germaniques et aux familles qui en sont issues. — Les *patriciens* ne sont pas des *gentilshommes*. Ce terme a une autre signification.

artistement ouvragés, des pendeloques en pierres précieuses et des ornements ciselés en forme de lys ou de croissant et appelés pour cette raison *liliola* et *lunula*, sans préjudice des élégants flacons d'eau parfumée.

A Venise, on avait calqué sur Byzance et sur la cour de l'exarque à Ravenne les détails de l'administration, les vêtements des sénateurs, le costume du doge, qui copiait le costume impérial : on y retrouvait la chaussure de pourpre des Césars, leur manteau tissu d'or et le *camelaukion*, la corne ducale ou la couronne fermée. Les mosaïques des VIe et VIIe siècles représentent les saints et les saintes portant les vêtements de la cour de Justinien et d'Héraclius. L'image de *Maria Regina*, dans le sanctuaire palatin de sainte Marie Antique, comme celle de sainte Agnès sur la voie Nomentane, sont revêtues de la robe de pourpre violette des princesses impériales, bordée et brochée d'or, avec les innombrables bijoux et pendeloques. La mosaïque de la chapelle de Saint Venantius, au baptistère du Latran, fait figurer des dignitaires civils et militaires à côté des évêques et des diacres. A Rome enfin, comme à Ravenne, comme à Naples, il y avait tout un quartier, situé à proximité du palais gouvernemental, en place d'honneur, appelé *Ripa græca* ou *Schola græca*, avec une église de Sainte Marie *in Cosmedin* et, à Ravenne même, un monastère de Santa Maria *ad Blachernas*. Je ne mentionne pas ici les mosaïques si connues de Ravenne ; d'ailleurs, on sait généralement que ces villes et les provinces que je viens d'énumérer furent en effet hellénisées, mais on méconnaît la profondeur et la durée de cette assimilation et surtout, on ne paraît pas s'apercevoir que Rome fut prise dans ce mouvement.

Cela tient, je pense, à deux causes : la première erreur, sur laquelle on est maintenant revenu, consistait dans le mépris affecté pour tout ce qui était ou s'appelait byzantin, qu'on traitait de quantité négligeable, et l'ignorance où l'Occident s'entretenait volontiers à l'égard du rôle important et considérable tenu précisément à cette époque par les empereurs de Constantinople et la brillante civilisation dont ils étaient les uniques gardiens. La seconde a été, naturelle-

ment, l'antique aversion des Latins pour les Grecs. S'il fallait bien avoir recours à eux pour rester uni à l'empire, puisqu'on ne pouvait pas faire autrement, si l'hellénisation faisait son œuvre, il ne faut pas oublier que la latinisation, de son côté, faisait la sienne. Rome est assimilante de sa nature. De tout temps, elle a été l'asile de populations venues des quatre coins de l'univers, on prétend même que c'est ainsi qu'elle a été fondée, lesquelles populations se romanisaient en touchant les sept collines. Il en était de même alors. Tous ces Grecs se mettaient à parler latin comme si leurs ancêtres n'eussent fait autre chose de leur vie; au bout de deux générations, ils se prenaient pour les rejetons authentiques des Gracques et des Scipions. L'esprit informe la matière. On a constaté justement que presque toutes les inscriptions qui nous restent du VIIe et du VIIIe siècles sont latines, tandis qu'aux premiers siècles de l'Église la plupart sont en grec. Et c'était précisément l'Église qui les latinisait. L'Église, le pape et son clergé avaient pris la place occupée jadis par le vieux sénat antique, c'était désormais le point central autour duquel se ralliaient les Romains, fiers de leurs anciennes gloires dont ce corps, non moins vénérable que l'ancien, était le résumé, de même qu'il avait en lui les espérances de l'avenir. A Rome, on était orthodoxe avant tout. Dès le milieu du VIIe siècle, quand ils virent se succéder à Byzance, après les monophysites, l'Ecthèse, le type, les monothélites, suivis par les iconoclastes, si hellénisés qu'ils fussent, les Romains s'impatientèrent. On aurait dit que l'air qu'ils respiraient leur avait insufflé le bon sens des ancêtres latins, pères de la patrie. « Quand la question se posa, dit M. Diehl, si le « pape et l'empereur avaient pu s'entendre, les populations « italiennes fussent demeurées fidèles à l'empire : elles « suivirent le pape sans hésiter ».

Et il n'y avait pas moyen d'hésiter : le pape avait les paroles de la vie éternelle. Mais tous et lui-même, Romains de cœur, restaient néanmoins fidèles à l'empire Romain et quand l'Occident reconstitué sembla se dérober, à la fin du IXe siècle, il y eut des Romains qui se tournèrent encore

vers Byzance, redevenue pour un temps orthodoxe, unie au Saint Siège et siège elle-même de l'unique empire, pour lui demander appui contre d'autres Barbares, d'autant plus instinctivement qu'ils en étaient venus. Avant tout ils étaient catholiques, mais cette pureté de foi ne fut pas la seule cause de leur fidélité au chef de l'Église, fidélité qui ne se borna pas au domaine spirituel. J'en ai déjà fait la remarque : On peut trouver l'origine du pouvoir temporel dans les ordonnances formulées par la Pragmatique de Justinien.

Les magistratures civiles, amoindries par la suprématie militaire ; les *judices provinciae* devenus, d'administrateurs, simples juges criminels ; l'aristocratie nouvelle, prenant peu à peu, comme on va le voir, la place des uns et des autres, aussi bien que celle de l'antique patriciat, il se trouva qu'il n'y avait plus, dans l'organisation des cités, que deux autorités non militaires ayant conservé quelque importance, celle du *curator civitatis* et celle du *defensor*.

Le premier de ces deux magistrats avait, dit M. Diehl, « hérité des attributions financières des duumvirs et des édiles ». Son nom de *curator* l'indique ; il devait prendre soin des intérêts matériels et pécuniaires de ses concitoyens ; on le qualifiait de *vir magnificus*. Le second, le *defensor*, le surpasse encore en dignité ; il est chargé de protéger et de défendre les citoyens, leurs biens, leur vie, leurs privilèges.

Ces deux dignitaires, dans le principe, étaient élus tous les deux ans par l'évêque, les *primores civitatis*, et les *possessores*, autrement les grands et les petits propriétaires, seules classes de personnes ayant droit à exprimer une opinion quelconque. En effet, quiconque parle d'élections à cette époque, ne doit pas, en mentionnant le *peuple* qui y prend part, évoquer l'image néfaste du suffrage universel. Pas plus que les prolétaires, au temps de la loi des Douze Tables, ceux qui ne possédaient rien n'avaient alors voix au chapitre. Mais, en l'espèce et d'après la Pragmatique, le principal électeur était l'évêque, investi du droit de reprendre et d'admonester tout *curator* négligent ou infidèle dans la gestion des denirs publics, tout *defensor* défendant mal les causes confiées à ses soins. Bientôt les citoyens notables, admis à voter

avec l'évêque, trouvèrent préférable et plus sûr de remettre entre ses mains vénérables les doubles intérêts en question et ce fut désormais l'évêque qui administra les deniers publics; on était plus sûr de lui que des autres. Il faisait donc réparer les routes, ponts et aqueducs; il en construisait même au besoin, s'occupait d'entretenir les travaux de défense, chose capitale à cette époque; il empêchait les murailles de tomber en ruines et veillait aux approvisionnements. Il remplissait ainsi l'office du curateur.

Celui du défenseur était encore plus de sa compétence. Seul, l'évêque avait l'autorité morale nécessaire pour faire respecter par les officiers impériaux les privilèges de sa ville; les actes publics le répètent à satiété; seul, il avait le courage d'entrer en lutte avec le tribun commandant, avec le duc, l'exarque et, s'il le fallait, avec l'empereur. Seul, il étendait sa protection au nom de la charité chrétienne sur les contribuables pressurés par le fisc impérial; il était le défenseur-né des pauvres, des esclaves, des débiteurs, des veuves, des orphelins, de tous les opprimés. Déjà, officieusement il avait exercé cette double charge de *defensor* et de *curator*. On trouva plus simple de l'en charger officiellement. « Dès la fin du VIe siècle, il n'y a plus dans les cités « que deux autorités : l'évêque et le tribun militaire » — ceci pour les petites villes et, dans les grandes, le duc — c'est-à-dire — on le voit venir — le *Seigneur* — quand, deux ou trois cents ans plus tard, les descendants du fonctionnaire jadis nommé par Constantinople ou, comme on le verra en son lieu, par l'empereur carolingien collègue de l'autre, aura remplacé son ancêtre et sera devenu propriétaire, possesseur principal et héréditaire de la ville ou de la province jadis administrée par cet ancêtre, venu de Thrace ou de Lorraine (1).

Ainsi d'après la Pragmatique de 554 :

1° L'évêque, uni aux notables de la cité avec voix prépondérante, bien entendu, nommait le *curator* et le *defensor*.

(1) On verra que ce fut, au IXe siècle, le cas de la première maison ducale franque de Spolète, issue d'un *comte* venu des bords de la Moselle et nommé par Lothaire. De même chez les Lombards et chez les Byzantins.

2° Il exerce sur eux un droit de surveillance et de contrôle, principalement quant aux finances (1). Avec trois citoyens, même n'étant pas officiellement *curator*, il veillait à l'entretien des bains, greniers, aqueducs, ponts, murs, poids et mesures. Les magistrats lui rendent compte de leur gestion. Sans être officiellement *defensor*, il protège efficacement les esclaves, les prisonniers, tous les faibles ayant besoin d'appui. Enfin, il désigne les candidats aux charges provinciales, assiste à l'installation du gouverneur et surveille son administration. Tels sont, d'après les lois de Justinien, les droits et devoirs d'un évêque en tant qu'évêque, rien qu'en vertu de sa dignité sacerdotale. Il ne semble pas d'après, cette énumération, que dans les idées des rédacteurs des codes Justinien et Théodosien, les évêques dussent se renfermer dans l'exercice exclusif de leurs attributions spirituelles. Cependant on s'obstine à qualifier d'œuvre propre à des temps d'ignorance et de barbarie ce qu'on appelle l'ingérence de l'Église dans les affaires temporelles, — absolument comme si c'étaient les Ostrogoths ou les Lombards, à l'état rudimentaire, qui l'eussent inventée faute de savoir eux-mêmes s'en tirer. Pourtant Justinien et ses collaborateurs ne passent pas pour avoir élaboré un monument d'obscurantisme et il serait facile de leur rendre ce qui leur appartient.

Dans le domaine du temporel, au contraire, l'Église n'a pas rencontré d'adversaires plus acharnés que les princes germaniques. Avec les Byzantins, les querelles portaient sur des définitions dogmatiques et toujours parce que, dans l'œuvre de centralisation gigantesque entreprise par eux comme il s'agissait de faire croire et penser de la même façon les gens des bords de l'Euphrate et du Nil avec ceux du Tibre, on s'épuisait à chercher la formule de conciliation, la fameuse formule introuvable et la condescendance des papes était limitée par les exigences de la vérité dogma-

(1) Dès l'époque ostrogothique, la coutume était de déposer dans les églises les grosses pierres noires formant les étalons des poids publics, que l'on trouve encore dans plusieurs vieilles basiliques, notamment à Sainte-Marie, du Transtevère.

tique. Mais loin de mettre des bornes à leur influence politique, les empereurs byzantins faisaient d'eux les maîtres de l'Italie, tandis que ceux de Germanie, quand ils mirent la main sur Rome, les traitèrent comme un caporal traite un conscrit récalcitrant.

De par la législation byzantine, l'évêque était revêtu d'un droit de juridiction supérieure. Ce n'était pas assez de désigner les candidats aux différents emplois, de surveiller l'administration du gouverneur lui-même, ni même que tous les fonctionnaires dussent lui rendre des comptes à leur sortie de charge. Il était, de plus, arbitre suprême. Il avait son tribunal où il jugeait, sans l'assistance des magistrats civils, tous les procès dans lesquels un clerc se trouvait engagé. Lorsqu'un magistrait sortait de charge, l'évêque, pendant cinquante jours, accueillait à son tribunal les plaintes et réclamations portées contre lui. Enfin, dans les causes entre laïques, on pouvait toujours en appeler à son tribunal. Mais ce qui paraît le plus formidable, c'est qu'ayant la juridiction supérieure, pouvant siéger avec les officiers impériaux, lesquels ne pouvaient intervenir à son tribunal, il recevait en outre communication, en même temps que l'exarque ou le duc, de toutes les lois promulguées par l'empereur aussi bien que des instructions envoyées de Constantinople ou de Ravenne. En vérité, quand on lit l'énumération de ces magnifiques prérogatives, on est tenté de dire que ce ne sont ni la donation de Pépin, ni la nécessité des temps, ni la confiance des peuples qui ont fait le pouvoir temporel, mais la Pragmatique de Justinien (1).

En Italie surtout, continue M. Diehl, « où la Pragma-
« tique Sanction de 554 venait de donner à l'autorité ecclé-
« siastique une base légale plus puissante, où le péril bar-
« bare plus pressant et la puissance impériale plus lointaine
« rendaient l'administration plus faible, où l'Église enfin

(1) « Di quà et non già da loro usurpazioni 'al tempo dei Barbari, come « scrissero storici nemici della Chiesa, venne come da prima foute la potenza « che durante il medio Evo i Vescovi esercitarono nell'ordine civile, siccome « capi morali della città e rappresentanti delle popolazioni di esse. » — (Fedele Savio, S. J. — *Storia* del Medio Evo).

« avait pour principal représentant l'évêque de Rome, métro-
« politain d'une grande partie de l'Italie, patriarche d'Occi-
« dent dont plusieurs conciles avaient proclamé la supério-
« rité sur tous les patriarches, le gouverneur avait bien de
« la peine à résister à cet évêque tout puissant qui lui parlait
« à la fois au nom de l'empereur, dont il tenait ses préroga-
« tives et de Dieu dont il était le représentant. »

Surtout quand on veut bien tenir compte de ceci que ce n'était point pour son plaisir ni pour satisfaire aucune ambition personnelle que le pape entrait en lutte avec l'exarque, mais pour défendre la foi et la justice, protéger le peuple de Dieu : — « C'est surtout dans le volumineux
« recueil des lettres de Grégoire le Grand qu'on voit com-
« ment l'Église tempérait, par son contrôle incessant, l'au-
« torité absolue et presque irresponsable des gouverneurs
« byzantins : comment, par un lent développement, les offi-
« ciers impériaux prirent l'habitude d'aller demander à
« Rome plutôt qu'à Ravenne ou à Constantinople une direc-
« tion, des conseils ou des ordres, comment enfin les
« peuples se détachèrent insensiblement de l'empereur trop
« lointain pour se jeter aux bras de cet évêque toujours puis-
« sant, toujours présent, dont la protection les sauvait à la
« fois des misères du siècle, du péril des Lombards, de la
« tyrannie des gouverneurs. » — Le pape n'était pas seulement pour Rome le *defenser civitatis*, comme les autres évêques pour leurs villes — il l'était pour toute l'Italie et se trouvait à la tête de la nouvelle organisation.

Cette nouvelle organisation peut être résumée comme il suit :

Au ve siècle, avant la transformation qui suivit la guerre gothique et la promulgation de la Pragmatique par Justinien, les ordres de la Société romaine sont :

1° Les sénateurs, patriciens où ils se recrutent, aristocratie héréditaire, tous grands propriétaires.

2° Les *possessores* — c'est-à-dire les petits propriétaires, notables des cités dont ils fournissaient les décurions, ou magistrats municipaux. Bourgeoisie et noblesse de province.

3° Enfin, la plèbe, c'est-à-dire les marchands, artisans,

travailleurs divers. — Les esclaves et les vagabonds, ceux qui ne sont incorporés à rien ne comptent pas, cela va sans dire. Ce dernier point persiste, comme je l'ai déjà fait observer, pendant les époques suivantes, je n'y reviendrai pas.

Les lettres de saint Grégoire sont d'une haute importance pour faire connaître la société de son temps. D'après ces lettres, on voit qu'au VIe siècle l'ordre sénatorial déchu s'était confondu avec les simples propriétaires, tandis que la puissance affectée à la richesse territoriale passait à l'aristocratie nouvelle, composée et, plus tard, issue des hauts fonctionnaires. En outre, une aristocratie militaire, formée de ces mêmes éléments, commençait à paraître.

A la fin du VIIe siècle, on trouve dans les documents quatre classes mentionnées ; ce sont :

1° Le clergé, — appelé : *venerabilis clerus.* — Il prend la place occupée jadis par les sénateurs, en tête de la nation, qui reporte sur lui sa confiance et son respect.

2° Les grands propriétaires, désignés par le titre d'*axiomatici* ou *optimates militiae*, c'est-à-dire chefs de la milice, aristocratie nouvelle.

3° L'armée elle-même — élégamment qualifiée : *florentissimus et felicissimus exercitus Romanus*, qui n'a rien de commun avec les quatre corps d'armée byzantins, composés de mercenaires et cantonnés, sous les ordres supérieurs de l'exarque et le commandement des ducs, dans Ravenne et la Pentapole, Naples et la Calabre, Rome et la Campanie, — le quatrième en Sicile obéissant au patrice de l'île. Le *florentissimus et felicissimus excercitus Romanus* était une milice locale et l'on en trouvait une semblable organisée dans chaque cité, comprenant tous les citoyens en état de porter les armes, issus de la classe suivante, et commandés par ceux de la classe précédente. La classe suivante, qui les fournissait, était :

4° Celle des petits propriétaires, marchands, artisans divisés en corporations bien constituées, appelés *cives honesti* — la petite bourgeoisie, en un mot. Parmi les corporations on cite les teinturiers et tailleurs, qu'on appelle aussi fabricants de braies, — vêtement germanique désormais usité

dans Rome même, malgré les anathèmes d'Honorius (1). Il y a aussi les fabricants de cire, les marchands de fourrures — mode barbare également —, et de soieries — mode byzantine, et les boulangers, et les *Saponarii*, corps très important à Naples, où ils ont fait parler d'eux. — De plus il y avait les pauvres, lesquels n'avaient rien à faire que de se laisser nourrir par le gouvernement et la charité chrétienne. Ils ont toujours été nombreux dans la Ville Éternelle.

Les greffiers et notaires, qu'il ne faut pas oublier dans la nomenclature des corporations, formaient chacun une *schola* importante et respectée, avec un primicier à leur tête.

Cette même organisation, déjà complète au VIIe siècle, est parfaitement médiévale. Le concile de Latran, au VIIIe siècle, parle des quatre classes qui caractérisent l'Italie byzantine :

1° le *venerabilis clerus* (le clergé) ;

2° les *Optimates militiae* (la haute aristocratie) ;

3° le *Cunctus exercitus* (l'armée nationale);

4° les *Cives honesti* (la bourgeoisie) ;

Une ambassade envoyée à l'exarque dans la première moitié du VIIIe siècle était ainsi formée :

1° un évêque, un prêtre, un sous-diacre régionnaire et un notaire ou avocat consistorial, pour le clergé;

2° un *eminentissimus consul*, pour l'aristocratie avec sa suite, d'entre les *optimates militiae* ;

3° deux *tribuni militari*, capitaines ou chefs de bataillon, pour le *felicissimus exercitus* ;

4° deux *cives honesti*, envoyés par les corporations.

Aux élections pontificales prenaient part, dans une certaine mesure — qu'il ne faut pas exagérer — une délégation des trois dernières catégories du peuple romain ici mentionnées.

On a pu remarquer que j'avais nommé, comme délégué de l'aristocratie auprès de l'exarque, cité par le concile de Latran au VIIIe siècle, un *eminentissimus consul*, alors que le consulat était aboli depuis deux cents ans. Le fait est que

(1) Voir plus haut, page 15.

jamais on ne vit tant de consuls qu'après l'abolition du consulat. Ce titre et celui de patrice étaient devenus, dit M. Diehl, « un des grades de la noblesse aulique imaginée « par la cour de Constantinople, un titre honorifique qui « accompagne telle ou telle fonction administrative mais par « lui-même il ne désigne ni une magistrature ni une classe « de la société ». Il n'y avait pas moins de maître des milices, de tribuns, de comtes et de ducs, et non seulement ces noms ne supposaient pas même une fonction quelconque, mais ils étaient distribués ou vendus à tout particulier assez riche pour les payer et désireux de s'en faire un ornement. — La passion des titres est en effet un des traits caractéristiques de l'époque et l'on voit que leur vente n'est pas d'invention récente parmi les traditions romaines (1).

« Dès la fin du VIe siècle, les Italiens achetaient à beaux « deniers comptants les dignités tout honorifiques d'ex-con- « sul ou de clarissime; durant tout le temps de la domina- « tion grecque, leur ambition ne s'arrêta point. On ren- « contre dans les documents des VIIe et VIIIe siècles un grand « nombre de personnages qui, sans remplir aucune fonction « publique, portent le titre de consul; d'autres sont protos- « pathaires, ou spathaires, quelquefois mêmes patrices (2). Évidemment, il n'était que d'y mettre le prix. Les grands propriétaires, en province, se qualifiaient volontiers tribun, comme leur voisin le commandant de la force armée ; cela faisait un bon effet dans le pays ; mais surtout on aimait beaucoup être duc. Bientôt il y en eut partout; d'abord, le tribun trouva plus convenable, pour rehausser son prestige, de prendre le grade supérieur ; et puis on devint duc sans prétexte quelconque, comme patrice et consul.—Les comtes, autrefois charge palatine, furent aussi très recherchés ; il y eut des comtes qui n'avaient jamais approché aucun palais; d'autres qui descendaient vaguement d'un *ex-comes domesticorum*. Car bientôt tous ces titres devinrent héréditaires. Le fils d'un duc ne consentait pas volontiers à se priver de

(1) Chacun sait que les titres de comte et de duc sont encore aujourd'hui vendus par le gouvernement pontifical.

(2) Diehl, ouvr. cité.

la qualification paternelle, les femmes la partageaient : princes, ducs, consuls et comtes, titres, on le voit, tous d'origine latino-byzantine. Seuls, ceux de marquis et de barons sont de source germanique (1).

Ce n'étaient pas seulement les Romains ou anciens habitants de l'Italie, les Byzantins ou aristocratie nouvelle et les notables de province qui se montraient avides de ces qualifications décoratives ; les Germains, Franks, Goths et Lombards, y attachaient le plus grand prix. — J'ai déjà fait remarquer l'importance prise, parmi les Mérovingiens, par les noms et les insignes de patrice et de consul, dont Clovis, Sigebert, Gontran, Théodebert, Childebert se paraient avec orgueil. Dès le ve siècle, tout Frank ou Goth un peu marquant dans l'empire était comte. Dans les documents du IXe et Xe siècles, on trouve en Apulie quantité de propriétaires lombards qualifiés de spathaires et protospathaires; on a vu Théodoric entouré de ses comtes Goths. — Or, c'est bien ici le lieu de rappeler que, « la population de la péninsule était « composée d'éléments fort divers. Malgré les sanglantes « batailles de la guerre ostrogothique, malgré les spoliations « ordonnées par le vainqueur, les Goths subsistaient en « grand nombre à côté des Romains (2).

Il y avait en effet un grand nombre de Goths mêlés à la population italienne. Ceux qui avaient formé une classe à part, l'armée, avaient seuls pris les armes contre les Byzantins et, au nombre d'environ vingt mille, avaient été vaincus à la bataille du Vésuve. Les survivants de cette troupe n'avaient fait nulle difficulté d'entrer ensuite au service impérial. Outre les nombreuses familles répandues dans les villes et les campagnes, alliées par le sang aux gens du pays et exerçant tous les métiers, il y avait aussi des Goths de

(1) Les marquis (Marchiones) étaient les commandants des Marches, ou frontières, les Margraves. Le *Graf* germanique était assimilé au *comte* byzantin. — Le *Baron* vient du *Faron* lombard, — simplement homme libre ou gentilhomme ; on le retrouve dans le mot espagnol *varon*, homme (sous-entendu libre).

(2) Et tous les princes lombards, les Landolfe et Pandolfe de Capoue-Bénévent comme les Guaimar de Salerne, tous vassaux byzantins à partir du IXe siècle, sont patrices byzantins et protospathaires. — Diehl, ouvr. cité.

famille sénatoriale, comptant parmi l'aristocratie. — « On « trouve parmi eux des *viri clarissimi*, *illustres*, *magnifici*, *sublimes* », il ne leur manque rien en fait d'adjectifs qualificatifs et grades supérieurs. Il y a le maître des milices Trasaric ; Aufrid, gouverneur de ville ; les comtes Sindula et Guardimer ; plus, quantité de ducs : Gudulnus à Naples, Godiscalc en Campanie, Gulfar en Istrie (1). En général, les exarques leur confiaient le gouvernement des villes équivalent à un grand commandement militaire, ce qui les faisait aussitôt passer ducs. Et ce, non seulement à cause de leur vaillance, mais surtout à cause de leur fidélité. Inébranlablement attachés à l'empire et à l'empereur, toutes leurs sympathies étaient pour les Romains. Jamais on ne les vit chercher à se rapprocher des Lombards ; on pouvait compter sur eux, mieux que sur les Byzantins mêmes. On vit des exarques et des ducs grecs trahir et se révolter ; jamais un Goth.

Cette aristocratie nouvelle ainsi formée et constituant, après le clergé, la seconde classe de la population, on peut déjà prévoir le conflit qui éclatera forcément le jour où clergé et aristocratie se trouveront divisés par un intérêt quelconque : au VIIe et VIIIe siècles, ce cas ne se présente pas encore. Les *optimates militiae*, les *axiomatici* sont si bien de familles nouvelles que tous les anciens noms de Rome ont disparu. Les vieilles familles romaines, encore représentées si dignement autour de Théodoric ne sont plus mentionnées dans l'histoire : tous les ducs, consuls et seigneurs de quelque importance s'appellent désormais Théodore, George,

(1) Beaucoup de Barbares se décoraient, en outre, du nom de *Flavius*, considéré comme titre de noblesse, nom romain par excellence, qui avait été le *gentilitium* vrai ou supposé de plusieurs familles impériales, celles de Vespasien, de Constantin, de Théodose. Sa perpétuité simulait une adoption, une hérédité fictive et symbolisait l'attrait invincible exercé par la Romanité sur la Barbarie, attrait subi par les plus récalcitrants, puisqu'après le Goth Valila, qui dédia comme église au Ve siècle la basilique de Junius Bassus sur l'Esquilin et s'intitula lui-même *Flavius* Theodovius, après le Vandale Stilicon, on vit les rois Lombards, à partir d'Autharis, le premier qui entra réellement en contact avec Rome autrement que par le massacre et le pillage, adopter et se transmettre ce surnom essentiellement impérial et Romain.

Anastase ou Théophylacte. Et s'ils sont bien réellement *optimates militiae*, c'est qu'en effet la milice, l'armée nationale est à eux. Elle grandit à côté, en regard de l'armée byzantine ; ils la recrutent et ils la fournissent, ce sont leurs propres contingents qui la composent.

Le *felicissimus exercitus*, divisé en *scholae* ou compagnies, d'où dérive le terme italien de *schiere* (1), chacune avec sa bannière, son chef et son quartier distinct, se composait à Rome de onze compagnies, correspondant aux onze régions (2) (rioni). Elle représentait l'ancienne division des *possessores*, ces petits propriétaires que le Code théodosien obligeait au service militaire. Dans l'Italie byzantine, la possession de la terre comportait l'obligation de ce service en hommes ou en argent, tout comme plus tard la redevance féodale. Les petits propriétaires servaient donc en personne, les grands fournissaient leurs tenanciers, fermiers, paysans et commandaient le tout. A l'origine, on avait encadré ces milices dans l'armée impériale, qu'elles devaient simplement renforcer mais cette armée diminua graduellement de nombre et d'importance, l'effectif des quatre corps de troupe d'Italie et de Sicile se trouvant réduit à quelques bataillons et le reste étant occupé sur le Danube ou sur l'Euphrate, voire même sur le Bosphore à protéger les murs de Constantinople. Alors les milices allèrent en augmentant et restèrent bientôt seules en chaque cité, car partout se retrouvait une organisation semblable (3).

Ces grands propriétaires, *eminentissimi consules*, n'étaient autres, je l'ai dit, que les anciens fonctionnaires impériaux, lesquels acquéraient, héritaient ou prenaient à bail les propriétés. « Ces possessions, explique M. Diehl, demeurant fort « souvent entre les mains d'une même famille, prenaient « assez vite un caractère bénéficiaire qui entraînait une

(1) Dont nous avons fait *escouade*.

(2) Les *Caporioni* ou bannerets, leurs capitaines, jouent un grand rôle encore au XIVe siècle. On le voit dans le conclave de 1378.

(3) On l'imita bientôt en terre Lombarde, quand les communes purent se constituer et, de loin, on aperçoit, issus de cette organisation primitive, les citadins groupés autour de leur *Carroccio*, à l'époque héroïque, entre l'archevêque Héribert et la bataille de Campaldino (XIe-XIIIe siècles).

« véritable aliénation. Tantôt la veuve du titulaire conser-
« vait la terre après la mort de son mari ; tantôt le fils succé-
« dait au père dans la possession du bien concédé... Une
« aristocratie, bientôt héréditaire, s'est ainsi constituée dans
« les cités, aristocratie de fonctionnaires et de grands pro-
« priétaires à qui ses domaines, ses richesses, ses titres, ses
« fonctions, assurent une entière indépendance, que des
« liens chaque jour plus lâches attachent à l'empire byzan-
« tin. Viennent des temps troublés, elle oubliera le rôle
« qui lui est assigné dans l'administration de l'Italie, pour
« ne plus songer qu'à ses intérêts particuliers ».

En effet, ces *optimates militiae*, quelle que fût leur origine, latine, byzantine ou gothique, issus, soit des vieilles familles romaines, soit des Byzantins enrichis, soit des officiers barbares ou du mélange de ce triple élément, étaient devenus ce qu'ils appelaient la *nobilitas*, la noblesse (1), possédant la terre et, comme telle, devant le service militaire, fournissant son contingent et le commandant. Les anciennes dignités civiles s'étaient effacées devant les chefs militaires; le préfet avait disparu devant l'exarque, les *judices* devant les ducs, les décurions municipaux devant les tribuns et les comtes : la curie avait fini par devenir un simple bureau d'enregistrement, tenant compte des testaments, des contrats et des actes de vente. Les magistratures se trouvaient réduites au règlement des procès. Au dessus de tout cela grandissait la nouvelle société, de grands et riches propriétaires dans les mains desquels passait peu à peu la toute-puissance militaire et administrative. « Au lieu
« d'un corps de fonctionnaires, une classe de grands sei-
« gneurs indépendants se constitua peu à peu dans l'exar-
« chat, dans les provinces italo-grecques aussi bien que
« dans les royaumes barbares. La féodalité naissait lente-
« ment des institutions administratives (2).

C'était inévitable. Nous assistons là à la formation de cette puissante et seconde aristocratie romaine qui joue un

(1) J'ai fait observer que le terme est impropre, mais il faut employer les expressions admises.

(2) Diehl, ouvr. cité.

rôle si considérable et parfois si étrange, dans toute l'histoire du haut Moyen Age italien. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce ne sont pas les peuples germaniques, cette fois, qui ont introduit cet ordre de choses ; cela se fit tout naturellement, dès le temps où régnaient et gouvernaient les Pandectes, Institutes et Novelles, tout le *Corpus juris* introduit par la Pragmatique de Justinien : le pouvoir temporel du pape et des évêques, l'organisation féodale de l'aristocratie propriétaire, voilà ce qui en résulte, aussi bien dans les domaines de l'exarchat que chez les voisins lombards. « Les institutions romaines, exactement conservées « dans l'Italie byzantine, ou profondément modifiées dans la « Gaule franque, se résolvaient en une organisation iden- « tique : les Carolingiens, quand ils passèrent les Alpes, « n'eurent point à y apporter le régime féodal : ils le trou- « vèrent tout prêt à s'organiser » (1).

Il faudra se souvenir, en étudiant la suite de cette histoire, que cette première féodalité italienne est d'origine byzantine, ennemie de la féodalité germanique, avec laquelle elle entre en lutte à la fin du IXe siècle. Victorieuse, non tant par ses propres efforts que par un concours de circonstances, elle contribue à la restauration byzantine de cette époque et ce n'est qu'à la fin du Xe siècle, pour clore le haut Moyen Age par la disparition du byzantinisme, que la réaction germanique, avec les empereurs saxons vient imposer à l'Italie la seconde féodalité — germanique cette fois — celle des feudataires gibelins de l'empire, celle qui entre en scène avec le XIe siècle.

(1) Diehl, ouvr. cité.

CHAPITRE IV

L'ITALIE LOMBARDE.

Parallèlement à l'ordre de choses et d'idées créé par l'Italie byzantine se développait l'Italie lombarde. On ne peut pas dire que l'une absorba l'autre ; elles se pénétrèrent réciproquement et il en résulta ce qui a suivi.

Le patrice Narsès, après avoir réorganisé et sagement administré l'Italie, était mort à Rome, *in Palatio*, c'est-à-dire au Palatin, résidence des fonctionnaires impériaux en 568 (1). Quelques années auparavant, Bélisaire avait repoussé des murs de Constantinople l'invasion des Avares ; ceux-ci s'étaient rejetés sur la Pannonie ; ils y avaient rencontré les Langobards, les hommes à la longue barbe ou à la longue lance (2). Quelques détachements de cette horde, éminemment guerrière, avaient été incorporés dans les troupes de Justinien au temps de la guerre gothique et leur chef, Zoto, avait reçu des terres autour de Bénévent, après la bataille du Vésuve (3). Leur bravoure semble avoir été doublée de politique, car, au lieu d'entrer en lutte avec les Avares, ils s'entendirent ensemble. Les Gépides, qu'ils exterminèrent de concert, firent les frais de cette belle alliance et, sachant probablement que l'Italie, qu'on croyait pacifiée, était dégarnie de troupes parce qu'on en avait toujours besoin en Asie et autour de Constantinople, les Lombards se décidèrent à y entrer ; ils abandonnèrent leurs cantonnements de Dacie et de Pannonie où les Avares établirent leurs *rings* ou camps fortifiés dont Charlemagne devait les expulser deux

(1) La prétendue disgrâce de Narsès n'est pas plus authentique que celle de Bélisaire.

(2) La hallebarde. On donne indifféremment les deux étymologies.

(3) Au premier siècle de notre ère, ils sont mentionnés par Tacite et Velleius Paterculus comme un peuple intrépide et cruel. « Gens ipsa germana « feritate ferocior ». Ils se trouvaient alors aux bords de l'Elbe.

cents ans plus tard, car ces barbares n'habitaient jamais dans des villes, à charge de les reprendre si leur expédition ne réussissait pas, selon Paul Diacre. Cette dernière clause aurait peut-être été difficile à exécuter.

Paul Diacre, qui est un chronologiste convaincu, nous apprend que les Lombards entrèrent en Italie le lundi de Pâques 568, mais il a oublié de nous dire à quelle heure. Ils occupèrent le Frioul sans tirer l'épée. Longin, successeur de Narsês, manquait de troupes ; il dut se contenter de défendre les places fortes. La descente d'une horde barbare par les passages des Alpes n'avait rien d'inusité, rien ne pouvait faire supposer que ceux-ci seraient plus durables que les autres. Cependant Alboin prenait possession des plaines auxquelles son peuple allait désormais imposer le nom de Lombardie. Il distribuait à mesure les territoires, formant ainsi les futurs duchés lombards, son neveu Gisulf avait reçu aussitôt celui du Frioul. Aquilée fut livrée aux flammes et ruinée pour toujours ; la population et son patriarche allèrent renforcer les anciens fuyards d'Attila dans les lagunes de l'Adriatique, où Grado et Rialto commençaient Venise, déjà prospère.

C'était l'armée la plus terriblement barbare qu'on eut vue depuis Attila. Alboin avec sa coupe d'or dans laquelle était enchâssé le crâne du roi des Gépides, a toutes les allures d'un fléau de Dieu (1). Jadis les Ostrogoths avaient paru bien rudimentaires aux Romains effarés chez lesquels l'empereur les envoyait tenir garnison. Et pourtant quelle différence ! Les Lombards étaient pour la plupart païens ; ils n'ambitionnaient nullement l'honneur d'entrer dans la Romanité ; ils étaient totalement dépourvus de cette bonhomie naïve que les Dialogues de saint Grégoire signalent à chaque instant chez les Goths. Saint Grégoire a tracé un tableau plein de vie de cette situation mouvementée au milieu de laquelle il vécut. On y retrouve les impressions qu'il dut ressentir, lorsque, revenu de l'exil avec ses parents, jeune magis-

(1) Paul Diacre raconte qu'il a vu la coupe en question entre les mains du prince Ratchis, qui se fit plus tard moine au Mont Cassin.

trat (1), il eut à prêter son concours au pape, recevant dans Rome les malheureux échappés au glaive des Lombards. Il les a résumées dans la vision que son ami, Redemptus, évêque de Ferentinum, lui avait confiée : « Le bienheureux « martyr Eutychius lui apparut, dit-il, et lui dit : Redemptus, « es-tu éveillé? — Et sur sa réponse affirmative, il ajouta : « la fin de tout homme approche — et répéta trois fois ces « paroles. Bientôt des signes terribles apparurent dans le « ciel, on voyait comme des lances et des armées de feu du « côté du Septentrion. La nation des Lombards sortit de son « pays comme un glaive du fourreau pour menacer notre « existence; les populations furent détruites, les villes « dépeuplées, les églises et les monastères ruinés, les campa- « gnes ravagées... La terre n'est plus qu'une solitude et les « bêtes sauvages parcourent les lieux autrefois habités. « J'ignore ce qui se passe dans les autres contrées, mais dans « celle où nous vivons, la fin du monde n'est pas proche, « elle est arrivée » (2).

Et c'était bien en effet la fin d'un monde : c'était la fin de la société antique à laquelle, en Italie surtout, la sauvage agression des Lombards, d'une part, et l'imposition du byzantinisme de l'autre allaient donner le coup de grâce. — Saint Grégoire avait passé son enfance au milieu des alternatives de la guerre gothique ; il cite maints traits à l'appui des malheurs de ce temps, de la rudesse des Goths — et cependant, la comparaison est bien défavorable à la cruauté des Lombards. Ni Alboin ni Cleph ne se seraient agenouillés comme Totila devant saint Benoît; s'ils approchent du Mont Cassin, c'est pour le mettre à sac (3). — Ils n'ont à leur actif pas un trait de générosité rappelant même de loin la clé-

(1) Saint Grégoire à trente ans était préfet de la ville : « Ego quoque tunc « urbanam prœfecturam gerens », dit-il. Et Paul Diacre ajoute : « Il échangea « la trabée et les vêtements de soie pour aller par la ville, vêtu d'un tissu « grossier, suivant les pauvres ». Il avait fondé un monastère dans sa maison paternelle du Cœlius, aujourd'hui Saint Grégoire le Grand.

(2) Dial. III, XXXVIII.

(3) En 589. Les moines se réfugièrent à Rome où le pape Pélage II et son archidiacre, saint Grégoire, les établirent au Latran, où ils restèrent cent vingt ans.

mence de Totila envers Rusticana, veuve de Boèce, envers la ville de Naples et dans d'autres circonstances. Les Goths — et Totila lui-même — sont par moment de grands naïfs; on a même une douce indulgence pour leurs petites faiblesses : deux soldats goths, ayant reçu l'hospitalité de l'évêque à Ferentinum et s'en allant à Ravenne prendre service, sans doute, dans l'armée impériale, « l'évêque, plein de bienveil-« lance, leur remit à chacun une petite gourde pleine de vin, « pour le voyage. Les *Goths burent souvent* pendant le tra-« jet; ils passèrent quelques jours à Ravenne et lorsqu'ils « revinrent chez l'évêque, ils le remercièrent de ce que le vin « ne leur avait jamais manqué. » — Mais avec les Lombards, il n'y a pas de plaisanterie possible. Toutes leurs affaires privées roulent sur le meurtre et la vengeance; tous leurs rois périssent assassinés et ils emploient aussi volontiers que le fer le poison, le moyen le plus ignoble et le plus lâche.

Il est clair que les quinze premières années, quatre d'Alboin, deux de Cleph et dix ans d'interrègne (1), furent les plus dures à passer et laissèrent des souvenirs ineffaçables. Ce fut un temps de violence et d'anarchie sans frein, l'interrègne surtout; tout pouvoir central faisant défaut, chacun dévastait pour son propre compte, selon son génie particulier, sans se préoccuper de ce qu'avait pu faire son voisin. Ce n'était plus un peuple conquérant, mais un brigandage déchaîné, — quelque chose comme ce qu'eussent été les hordes de Radagaise et d'Attila séjournant pendant quinze ans au lieu de passer en quelques semaines (2). « Beaucoup de nobles, raconte Paul Diacre, » furent réduits à la condi-« tion servile et contraints de payer le tiers de leurs récoltes;

(1) De 568 à 584.

(2) C'est le temps qu'a décrit saint Grégoire de façon si expressive. A partir d'Autharis et surtout de son mariage avec Théodelinde, la situation va en s'améliorant et se régularisant. — Alboin avait été assassiné par sa femme, Rosmunda, la fille du roi des Gépides, qu'il avait voulu, étant ivre, forcer à boire dans la fameuse coupe. Elle et son complice s'enfuirent à Ravenne, chez l'exarque Longin, qui trouva moyen de les faire s'empoisonner réciproquement. La femme germanique chrétienne peut devenir Clotilde ou Théodelinde; non chrétienne, ce n'est qu'une mégère altérée de sang, comme Crimhilde ou Rosmunda. — Le successeur d'Alboin, Cleph, était tellement cruel, que les Lombards eux-mêmes ne purent le supporter plus de deux ans.

« les églises étaient ravagées, les peuples exterminés, l'Italie « en grande partie subjuguée et dévastée » (1). C'est alors que la campagne romaine devint inhabitable et que le désert silencieux recouvrit les magnifiques villas patriciennes, appelées par Cicéron *Ocellos Italiae*.

En 578, saint Grégoire fut envoyé comme apocrisiaire, c'est-à-dire nonce, à la cour impériale — il y resta six ans, insistant auprès de l'empereur Tibère et du césar Maurice pour obtenir des secours (2). Mais la grande affaire du moment, c'était la guerre de Perse, car Khosroès Noushirvan était un terrible adversaire, auquel les excellents empereurs qui gouvernèrent pendant toute cette fin de siècle eurent fort à faire de résister. Il y faut ajouter les troubles causés par les Arméniens, source perpétuelle de difficultés pour les souverains de Constantinople, et, dans les Balkans, les Avares, qui exerçaient le brigandage organisé, saisissant l'occasion, pour rançonner l'empire, chaque fois qu'on était aux prises avec les Sassanides. — L'empereur persistait à traiter les Lombards de quantité négligeable. Comme Grégoire insistait, il finit par le charger de leur offrir une solde et de les lui envoyer sur le Bosphore pour les opposer aux Perses qui menaçaient Chalcédoine. Grégoire dut être consterné quand l'empereur lui proposa cette combinaison ; évidemment il ne se voyait pas offrant aux compatriotes de Cleph

(1) « His diebus multi nobiles Romanorum ob cupiditatem interfecti sunt. « Reliqui vero, per hospites divisi ut tertiam partem suarum frugum Longo- « bardis persolverent, tributarii efficiuntur. » — Paul. Diac., l. II, c. 32. — Ce texte, qui n'est pas clair, a subi diverses interprétations qu'on trouvera plus loin, page 115. Sur le nombre des évêchés détruits, voir le savant travail de Mgr Duchesne, les *Evêchés d'Italie et l'invasion lombarde*, L. XXIII des *Mélanges* de l'École de Rome.

Dautier (*L'Italie*, 2me étude), observe : « Au sujet de ces colons ou pauvres « cultivateurs soumis à cet impôt si lourd, Paul Diacre, qu'on ne saurait trop consulter, s'exprime ainsi : « *Populi aggravati per Langobardos hospites partiuntur* ». Cela peut signifier que les Lombards leur ont laissé la troisième partie de leur récolte ou de leurs biens — ou qu'ils l'ont prise (Paul Diac., L. III, c. 16.

(2) Il n'y a pas plus nobles caractères, après le grand règne de Justinien, que ceux de ses successeurs, Justin II, Tibère-Constantin, surnommé le Trajan chrétien et Maurice, dont les vingt ans de règne renouvelèrent l'Afrique.

un enrôlement dans la garde varangienne. Le césar Maurice, en succédant à son beau-père, agit plus efficacement; il envoya un ordre de mobilisation, avec solde y appartenant, au roi d'Austrasie Childebert, toujours considéré comme fédéré auxiliaire, ainsi que les autres rois de Gaule et d'Espagne et il expédia des renforts à Ravenne.

Childebert y mit beaucoup de zèle ; il ne fit pas moins de cinq expéditions en Italie et causa tant de dommage aux Lombards que ceux-ci, habiles dans la conduite de leurs affaires, se réunirent en assemblée plénière en 584, renoncèrent à une liberté trop orageuse et mirent sur le pavois le fils de Cleph, Autharis, heureusement différent de son père. S'il fallait en croire son biographe, Paul Diacre, qui écrivait deux siècles plus tard et lui donnait le costume de son temps, son règne aurait été l'âge d'or. Tout en faisant la part considérable des exagérations, il reste qu'Autharis inaugura une situation moins tendue, et, peut-être, des procédés moins violents. Il fit décréter par les plaids, régulièrement tenus, plusieurs ordonnances sanctionnant les privilèges royaux. Les ducs furent obligés de livrer la moitié de leur butin. Il ne pouvait les priver de leurs fiefs une fois concédés, mais ces fiefs n'étaient pas héréditaires, bien que cet usage, qui est dans la nature, tendît dès lors à s'établir (1).

Malgré la rudesse de leurs procédés, les Lombards étaient entrés en relations avec les Byzantins — relations un peu troublées, mais enfin relations. Vers la fin de l'interrègne, la discorde parmi les ducs atteignant son point culminant, trois d'entre eux, ceux de l'Emilie, Reggio, Parme et Plai-

(1) La conquête lombarde comprenait trois grandes provinces, subdivisées en douze duchés : 1° L'Austrie : Frioul, Trévise, Ceneda, Vicence, Vérone, Trente, Bergame, Brescia, Parme, Plaisance, Modène, Reggio Emilia. — 2° La Neustrie séparée de l'Austrie par l'Adda et la Trébie : duchés : Milan, Pavie, San Giulio d'Orta, Ivrée, Turin, Asti, Verceil, Lionello, Acqui — trois incertains. — 3° La Tuscie lombarde : Florence, Rimini, Luni, Populonia, Chiusi, Fermo, Sienne, Camérino, Spolète, Imola, — Plus : Pérouse, qui ne leur resta pas, parce que les Byzantins la reprirent et la fortifièrent pour maintenir la communication entre Ravenne et Rome, et Bénévent, qui n'eut avec la royauté de Pavie que des rapports franchement hostiles jusqu'à la chute de l'Exarchat et le temps du roi Didier. Cette nomenclature est très artificielle·

sance, voisins de Ravenne, envoyèrent une ambassade à Constantinople avec offres de soumission. Telle était l'attraction de l'empire; les espérances qu'on pouvait concevoir à la cour sur le ralliement des Lombards et leur incorporation au système byzantin n'étaient donc pas dénuées de fondement. Le duc Gisulf de Frioul, propre neveu d'Alboin, se mit réellement à la solde du gouvernement impérial et le duc lombard de Pérouse, sollicité de tous côtés, par Rome et par Ravenne, dont il interceptait les communications, rendit sa ville à l'exarque, qui la garda. Voilà donc cinq ducs lombards inféodés, dès les premiers jours de la conquête, aux intérêts de Byzance, naturellement avec des alternatives, sans compter celui de Bénévent, beaucoup plus rapproché de Byzance que de Pavie.

L'organisation des Lombards était tellement et si exclusivement militaire qu'eux mêmes ne s'intitulaient pas un *peuple*, mais une *armée* : *felicissimus exercitus Langobardorum* (1). Le commandant en chef était le roi; les officiers supérieurs, les ducs; les capitaines, ou *cattanei*, les gentilshommes châtelains, et les simples citoyens de race lombarde, les *miles*. Ce n'était, toutefois, qu'un embryon de système féodal dans sa simplicité primitive; on aurait tort de croire que les nations germaniques, après l'avoir inventé de toutes pièces l'ont apporté tout brandi sur le sol de l'Italie en regard du césarisme byzantin. Le système féodal est issu de la fusion des lois romano-byzantines avec les coutumes lombardes, analogues à celles des autres peuples germains; il s'est élaboré lentement pendant tout le haut Moyen Age, surtout entre Charlemagne et Othon le Grand; c'est, avec les ordonnances de Conrad le Salique, au XIe siècle, qu'il apparaît, fait et parfait, dans sa grandeur et ses complications, car c'est un système fort compliqué, résultat d'un long travail et du mélange de beaucoup d'éléments variés, un système qui ne pouvait être purement issu

(1) Chez les Romano-Byzantins, ce qui ne possédait rien ne comptait pas; chez les Lombards, ce qui ne portait pas les armes. — Le *cunctus exercitus Romanorum* formait une classe, la troisième. — Chez les Lombards, c'était le peuple entier, tous les hommes libres, qui était l'*exercitus*.

de la barbarie primitive et n'y ressemble pas plus qu'un croisé de l'armée de saint Louis ne ressemble à un leude mérovingien. Les Lombards d'Autharis n'étaient donc pas plus féodaux que les Visigoths de Récarède, les Franks de Childebert et les Saxons de l'heptarchie, leurs contemporains.

La condition des Italiens ne pouvait être que fort dure, étant donné le naturel peu débonnaire des vainqueurs et cette organisation exclusivement militaire qui ne permettait qu'aux Lombards de porter les armes et, par conséquent, annulait tout le reste. Jadis Odoacre et Théodoric avaient assigné à leurs hommes le tiers des terres en Italie, mais, comme il y avait alors beaucoup de terres vacantes, les habitants avaient pu demeurer propriétaires des deux tiers restant, sans se trouver dépossédés (1). Paul Diacre écrit, parlant de ces jours très sombres de l'emménagement des Lombards dans leurs nouveaux territoires : « *His diebus* « *multi nobiles Romanorum ob cupiditatem interfecti sunt.* « *Reliqui vero, per hospites divisi, ut tertiam partem suorum* « *frugum Longobardis persolverent, tributarii efficiuntur* ». Or, ce texte n'est pas clair. Les uns lisent : « *Populi tamen* « *aggravati pro Langobardis hospitia partiuntur* » : les autres : « *per Langobardos hospites partiuntur* ». Il est plus que probable, étant donnée la façon sommaire de procéder des nouveaux conquérants et leur complète indépendance personnelle, que la même confusion qui règne dans les interprétations régna dans la manière d'appliquer les mesures de dépossession ou plutôt que celle-ci fut complète. Au lieu de se contenter d'un tribut pris sur le revenu des terres, laissées à leurs propriétaires, les Lombards jugèrent plus simple de prendre les terres elles-mêmes et de n'y laisser subsister ce qui restait des anciens possesseurs qu'à titre de fermiers ou

(1) La loi romaine prescrivait que le soldat, logé chez l'habitant, reçut, à titre d'*hôte* (hospes), le tiers de ce que celui-ci possédait. Les Visigoths, en Septimanie, s'étant adjugé les deux tiers, les Gallo-Romains se plaignaient d'être devenus hôtes à leur tour. Odoacre et Théodoric, capitaines au service de l'empire, s'étaient conformés à la loi romaine ; les Lombards l'ignoraient, très probablement.

métayers. Dans les villes restèrent les artisans et les marchands; on en avait besoin (1).

Ces spoliations violentes et l'état tant soit peu anarchique qui les accompagnait contribuèrent évidemment à creuser un abîme entre les envahisseurs et leurs adversaires, à empêcher toute fusion entre vainqueurs et vaincus. Sans doute, les situations extrêmes ne durent pas entre gens destinés à vivre ensemble ; les Vandales eux-mêmes, en Afrique, avaient dû en venir à certains accommodements. Paul Diacre exagère quand il dépeint le règne d'Autharis comme une ère de félicité, mais il est clair que quelque apaisement s'était produit ; d'abord en raison du fait accompli : personne ne résistait plus. Les riches propriétaires italiens avaient tous disparu : les uns s'étaient enfuis en terre byzantine, à Rome surtout, où le pape les accueillait avec une grande générosité ; les autres avaient été tués ; le reste végétait, réduit à la condition servile. Les historiens italiens observent que, tandis que chez les autres peuples germaniques on voyait les gens du pays prendre place au conseil des princes et s'élever aux premières charges de l'État, jamais un tel fait ne se produisit chez les Lombards jusqu'à l'arrivée de Charlemagne. « Ni dans les emplois, ni dans « les délibérations, ni dans aucune entreprise ne paraît un « personnage italien » (2).

L'oppression était donc aussi complète, la vie politique aussi complètement supprimée qu'on peut l'imaginer et les deux peuples se tenaient juxtaposés vis-à-vis l'un de l'autre comme l'ont fait depuis Mahomet II Turcs et chrétiens. Plusieurs circonstances concouraient au maintien de cette séparation ; tout d'abord à l'origine, le paganisme des envahis-

(1) « Les habitants des villes, traités moins durement, continuèrent de « trouver leurs moyens d'existence dans l'industrie, le commerce et les arts « pratiques. Pour les colons qui cultivaient la terre et dont beaucoup d'hommes « libres avaient été réduits par le malheur des temps à partager la condition, « ils furent transformés en métayers et, sous le nom de *tributarii*, ils eurent « à payer le tiers du produit brut de leur culture » (Dautier, *L'Italie*, 2e étude).

(2) « Negli ufficii, nelle deliberazioni, nelle imprese, negli atti nazionali « insomma, dei Longobardi, prima di Carlo Magno, non si trova intruso mai « un personnaggio italiano, nemmeno immaginario » (Manzoni, *Discorso storico sopra alcuni punti delle Storia Longobarda in Italia*, Cap. II).

seurs et leur cruauté; puis la rudesse de leur caractère national et leur mépris de tout ce qui était romain (1). Les Lombards étaient trop exclusivement belliqueux, dédaigneux de toute culture grecque ou latine, ignorants des anciennes gloires. Le pouvoir central était nul, le roi hors d'état d'imposer sa volonté aux ducs ni à leurs sujets et, enfin, la conquête de l'Italie n'ayant jamais été achevée, les Lombards restaient à perpétuité sur pied de guerre, en état d'hostilité permanente en face des Romano-Byzantins, lesquels finirent par n'avoir plus que le pape pour unique défenseur.

Une seule chose restait aux vaincus : la législation de Justinien. Les cités enclavées par la conquête en territoire lombard avaient été mises par Narsès en possession de la Pragmatique et la conservèrent aussi intacte que celles qui dependaient encore de l'exarque et des patrices byzantins. Les Lombards ne cherchèrent jamais à s'immiscer dans les questions administratives, — non par clémence, mais par négligence et par mépris, dit Cantù (2). La vie et les biens des habitants étaient à leur merci, ils ne les épargnèrent pas; mais quant à l'autonomie législative, personne n'y toucha. Et la jurisprudence romaine, jointe à l'organisation municipale et à la religion catholique, maintint en face des conquérants la nationalité italienne (3). La Pragmatique de

(1) « Stettero i Longobardi quei due secoli sul nostro suolo, come da tanti stanno i Turchi sulla Grecia ».

(Cantù).

« A mantenere tale separazione e ad impedire l'unione dei due popoli, che « altrove, per es., in Francia ed in Espagna, si inizio non molto dopo la con« quista, concorsero molte cause, Tra esse, notiamo la rozzezza e ferocia « del popolo Longobardo,... la poca autorita del re sui duchi... il non aver i « Longobardi potuto compire la conquista di tutta l'Italia ».

(Savio, *ouvr. cit.*, 43).

On trouve encore des traces de ce mépris au xe siècle, dans la réponse de Luitprand à Nicéphore Phocas.

(2) « Non per clemenza, ma per trascuratezza e disprezzo ».

(3) « Nelle stesse leggi longobardi si parla dei *Judices*, dei *præpositi civita*« *tis* et dei *curatores* e si sa che i *judices* intervenivano ai *placita* insieme ai » giudici longobardi, quando si trattava di cause relative ai Romani. La pra« tica del diritto romano sussistette intera nelle curie dei Vescovi... Ció

Justinien en accroissant légalement l'autorité des évêques et du pape, le premier de tous, avait préparé le pouvoir temporel; elle avait formé les cadres des États seigneuriaux du centre et du midi de l'Italie, elle constituait les bases des communes à venir, précisément établies dans ces cités de Lombardie et de Toscane, qui avaient simplement gardé leurs traditions municipales et appris à se gouverner toutes seules.

Les juristes latins acquirent tout de suite, par le fait, une immense importance. Les ducs et les feudataires, quand ils s'assemblaient dans leurs plaids annuels pour délibérer sur les affaires du royaume et juger les procès pendants, prenaient eux-mêmes le nom de juges — car il ne s'agissait plus de leur pouvoir ducal, c'est-à-dire militaire ; ils étaient ducs à la guerre et juges aux assemblées. Ils prirent bientôt l'habitude de se faire assister par des juges latins, de vrais juristes, cette fois, auxquels on était forcé d'avoir recours pour les débats entre cités et personnes régies par le droit romain. L'influence de cette classe d'individus alla toujours en augmentant, jusqu'à devenir, à la fin du haut Moyen Age, une véritable puissance ; un élément indispensable pour les césars germaniques, qui se basaient sur leurs principes pour revendiquer l'extension de pouvoirs attribués aux césars d'autrefois.

On voit déjà, par cette organisation des cités, cette persistance de vie municipale, cette conservation jalouse du droit romain à travers tous les désordres de la conquête et la constitution de l'État lombard qui la suivit, poindre le morcellement futur et l'autonomie caractéristique des républiques italiennes. Dans les châteaux et les campagnes asservies, la noblesse, issue des Lombards ou des feudataires germaniques entrés à la suite des Carolingiens et des empereurs saxons, sera gibeline, tandis que, fidèles à la vieille tradition latine, les cités guelfes, peuplées de marchands et de juristes,

« basta per spiegare come si conservassero le tradizioni municipali sotto il « dominio longobardo e come esse poi si svilupparono più tardi, nell' ordi « namento dei Comuni ».

(Savio, *ouvr. cité*, p. 43).

se rattacheront à l'antique passé romain. De là cette opposition entre les châtelains, les comtes, seigneurs des campagnes, et les citadins, avec leurs consuls, leurs décurions, leurs privilèges reconquis, à la fin du haut Moyen Age qui est l'histoire de cette lutte ; après trois siècles de persévérants efforts, soutenus par la mémoire ineffaçable de ce qu'avait été le vieil empire romain, par l'attachement aux traditions antiques. Chaque cité formait à elle seule son propre centre, car l'un des résultats de la conquête lombarde avait été de les isoler les unes des autres. Chacune en son particulier se ramasse sur elle-même, se fortifie de son mieux, conserve comme elle peut le plus possible de liberté intérieure et d'indépendance personnelle. Dominée par le duc lombard qui lui impose ses redevances, elle ne peut faire cause commune avec les cités voisines, qui, de leur côté, se tirent d'affaire comme elle-même et quand arrivent des jours meilleurs, ces villes se trouvent avoir des intérêts différents et forment autant de centres distincts, capables de s'unir entre eux par des ligues ou des confédérations, mais complètement autonomes, jalouses de leur indépendance et ne reconnaissant plus aucune domination centralisatrice. Et ce justement pour être restées fidèles à la vieille législation romano-byzantine, la plus centralisatrice de toutes — mais dont elles avaient, par la force des choses, déplacé le point de ralliement, faute de pouvoir aller le chercher à Constantinople.

Cependant, sans se préoccuper de la situation double créée par cette juxtaposition de deux peuples non identifiés en un seul, les Lombards, à partir du règne d'Autharis, constituèrent leur État dans les provinces conquises. La royauté était élective et, lors même qu'un fils succédait à son père, le droit d'élection subsistait : pour les rois — que le plaid était censé proclamer, de même que pour les feudataires, un simulacre d'investiture maintenait le principe de la non-hérédité. Quand les Carolingiens se substituèrent aux rois lombards, ils ne changèrent rien à leurs coutumes. Le roi était *primus inter pares* (1). Chef de guerre avant tout, mais

(1) En danois, le mot *lige* signifie pareil, égal. Les feudataires, *hommes liges*, sont les *pairs* du souverain, auquel convient mieux désormais l'épithète

aussi législateur, il dirigeait les opérations militaires avec commandement suprême et faisait approuver aux plaids du royaume (Placita seu Malli Regni) les lois rédigées par son ordre. Il avait sa résidence à Pavie ; des villes et des domaines étaient assignés pour son entretien, et leurs administrateurs, officiers de la couronne nommés par lui, étaient les *Gastaldi* et les *Sculdasci*, ceux-ci commandant les districts du domaine royal. Ses compagnons d'armes, qui l'entouraient, étaient ses Gasindes, analogues aux leudes franks; ils devinrent ses vassaux immédiats, tenant terre de lui (1).

Le roi était donc *primus inter pares*, c'est-à-dire que son autorité était en réalité fort peu de chose. On lui devait l'obéissance militaire, rien de plus. On lui payait des redevances, ou plutôt *on devait* les lui payer. Il avait ses domaines personnels, sans l'ombre d'un droit sur ceux de ses ducs, encore moins sur ceux de leurs subordonnés. Il siégeait entouré de ses pairs, sans lesquels il ne pouvait décider quoi que ce fût, ni la paix, ni la guerre, ni promulguer aucune loi. Il était aussi *primus inter judices*, aux plaids qu'il présidait. Il prenait sous sa tutelle, ou *mundium*, tous ceux qui s'en trouvaient dépourvus, car la tutelle constituait une protection; c'est-à-dire les pauvres, les opprimés, les orphelins, les veuves, les étrangers, les églises et les monastères. Toutes les autres catégories d'individus rentraient forcément sous un *mundium* quelconque, c'est-à-dire sous une autorité qui était en même temps une garantie de sécurité et de dignité. Ainsi le fils et la fille étaient sous le *mundium* du père, la femme sous le *mundium* du mari, les frères cadets sous celui de l'aîné, les paysans sous celui de

du *suzerain*, car son pouvoir est limité. — Le nom de *roi*, dans les langues scandinaves et germaniques, est *konge*, *konung*, *king* ou *könig*, en danois, suédois, anglais et allemand. Il paraît que le mot originel dans les langues primitives arianes est *key* (V. Gobineau, *Histoire des Perses*, t. Ier, l. Ier, ch. IV) « transformé par l'esprit conquérant et organisateur de la race ariane » (en grec, *kyrios*, seigneur).

(1) Le terme de *Gasindus* pour *vassal* était encore usité sous les Carolingiens.

leur seigneur, etc. Le roi se substituait de droit à tous les protecteurs faisant défaut (1).

La domination proprement dite des rois lombards n'a duré que deux cents ans, mais les Carolingiens ne changèrent absolument rien à la constitution lombarde sauf que les personnes, Italiens et Lombards, se trouvèrent réduites à une plus grande égalité et ce fut une émancipation pour les premiers, qu'on cessa de tenir à l'écart des affaires et charges publiques. Un grand nombre de nobles et feudataires lombards se trouvèrent alors relégués au second plan, parce que beaucoup de seigneurs franks furent investis à leur place et commencèrent de puissantes maisons suzeraines (2), Charlemagne et ses successeurs, se substituant purement et simplement aux rois de Pavie, n'inventèrent pas de nouveaux titres et prirent comme eux celui de *rois des Lombards, Reges Langobardorum. Il n'y avait ni rois ni royaume d'Italie.* Il y avait, comme nous le verrons au IXe siècle : 1° Le royaume lombard, sous la maison carolingienne ; 2° L'ancien exarchat et duché de Rome, constituant le patrimoine de saint Pierre, continuant de faire partie de l'empire romain, représenté jusqu'en 800 par l'empereur

(1) Voir là-dessus la constitution de la famille primitive chez les peuples issus de Japhet, ou Arians, dans la *Cité antique* de Fustel de Coulanges et dans l'*Histoire des Perses*, du comte de Gobineau, livre Ier, ch. IV.

Liste des vingt et un rois lombards de Pavie :

569. Alboin. — 573. Cleph. — 574 à 584. Interrègne.
584. Autharis, surnommé Flavius comme tous les autres après lui.
591. Agilulfe, duc de Turin. 615. Adaloald, son fils.
625. Ariovald, son gendre. — 636. Rotharis, duc de Brescia.
652. Radoald. — 653. Aribert Ier. — 661. Pertharis et Godbert.
662. Grimoald, duc de Bénévent. Il achève la conversion des Lombards, commencée sous Agilulfe.
671. Pertharis, de nouveau. — 678. Cuninpert, ami du pape Sergius Ier.
701. Rachimpert et Aribert II.
712. Ausprand et Luitprand. — Luitprand seul. Conquête de l'Exarchat.
744. Hildebrand, son neveu. — Ratchis, moine au Mont-Cassin.
749. Astolphe, conquérant de Ravenne.
757. Didier, dépossédé par Charlemagne en 774.

(2) Les trois grands duchés-marquisats, Frioul, Toscane et Spolète, occupés par des maisons franques à partir de cette époque avec Bérenger, Adalbert et Lambert.

d'Orient, et après 800, par l'empereur d'Occident. Comme roi des Lombards, les princes carolingiens n'exerçaient aucune autorité dans ces territoires, qui n'avaient jamais appartenu aux Lombards, et qui ne devaient serment de fidélité qu'à l'empereur. On vit encore au milieu du IXe siècle, bien préciser cette doctrine par le pape Sergius II qui tint la main à ce que les Romains ne prêtassent serment à Louis II qu'une fois celui-ci associé à l'empire (1). On conçoit facilement que c'est comme empereurs que les successeurs de Charlemagne ont acquis des droits sur l'Italie romaine, et non comme successeurs de Didier, qui n'en eût jamais aucun.

Mais il y avait, de plus l'Italie méridionale, mi partie byzantine et lombarde, dans laquelle la situation se compliqua, parce que les empereurs de Constantinople prétendirent conserver leurs droits sur ces territoires, restés impériaux ou soi-disant tels, bien que plus ou moins émancipés de fait ; et, d'autre part, les nouveaux empereurs d'Occident inventèrent alors le terme inusité de *Regnum Italicum*, pour exprimer l'ensemble de la péninsule et, comme l'Italie, en effet, avait fait partie de l'antique empire d'Occident, prétendirent également la posséder toute entière, justement comme terre impériale. C'est le cas de dire que tout dépend du point de vue auquel on se place. Mais on ne saurait trop redire et se rappeler que ni sur Rome, ni sur l'exarchat, ni sur les territoires qui n'avaient point obéi aux rois de Pavie les droits ne pouvaient venir ni des Lombards, ni des rois carolingiens. Ils venaient de la couronne impériale qui les investissait idéalement de l'Empire d'Occident.

A partir du règne d'Agilulfe, l'investiture royale fut complétée par l'imposition de la couronne de fer, propre à la royauté lombarde. Le paganisme des Lombards est presque disparu alors, mais jusqu'à Grimoald, qui régna de 662 à 671, ils étaient encore en majorité ariens. La reine Théodelinde, qui les avait acheminés vers leur conversion, avait envoyé à Rome son aumônier, l'abbé Jean, pour obtenir des reliques,

(1) R. P. Lapôtre, *Le Pape Jean VIII.*

et saint Grégoire le Grand lui envoya, outre la fameuse collection, si précieuse pour les archéologues, des huiles recueillies devant les tombeaux des martyrs, un des clous de la Sainte Croix, envoyés par sainte Hélène de Jérusalem à Rome et conservés dans la basilique sessorienne. Théodelinde le fit enchâsser dans l'or et les pierres précieuses et en forma la couronne royale des Lombards, appelée par la suite improprement *Couronne d'Italie*, quand les empereurs d'Occident voulurent exprimer, comme je viens de le dire, leurs droits sur la totalité du territoire, tant romano-byzantin que lombard (1). Les successeurs de Charlemagne et d'Othon le Grand, à leur descente des Alpes, allaient d'abord à Monza recevoir, des mains de l'archevêque de Milan, la couronne de fer, avant d'aller à Rome recevoir, des mains du pape, celle des empereurs. Car tous les empereurs du second empire d'Occident ont été rois d'Italie, ou plutôt des Lombards, mais tous les rois d'Italie ou des Lombards n'ont pas été empereurs, du moins entre Charles le Gros et Othon le Grand (887-950) (2).

Aux temps lombards, une fois élu et proclamé dans le plaid du royaume par ses pairs, le nouveau roi était élevé sur le pavois ; ensuite il se rendait à la cathédrale de Monza où l'attendait l'archevêque de Milan et déposait d'abord sur l'autel le sceptre, la couronne, l'épée avec son baudrier et le manteau royal. L'élu revêtait alors les insignes du sous-diaconat, tunique et dalmatique et servait la messe au prélat consécrateur, lequel, à l'issue de la cérémonie, lui donnait l'onction royale et lui imposait la sainte couronne.

Ayant été consacré par de si augustes formalités, le roi était considéré comme revêtu du dernier des ordres majeurs; il avait le privilège de servir à l'autel en qualité de sous-diacre, de porter la dalmatique, devenu par là même vêtement impérial et royal. Après Charlemagne, quand il avait été sacré Auguste à Saint Pierre, non seulement il lisait l'Epître

(1) Tous ceux qui ont prétendu à la domination de ce territoire en ont été couronnés, Napoléon Ier comme Frédéric Barberousse et nous l'avons vue, en 1899, posée sur le cercueil du roi Humbert de Savoie.

(2) Ni Hardouin d'Ivrée, de 1002 à 1010.

et les leçons de Matines, mais à l'office de Noël il avait comme fonction de lire la VIIe leçon du IIIe nocturne (1), laquelle paraphrase l'Evangile de Saint Luc, où est racontée la promulgation de l'édit de César Auguste, ce qui était un hommage rendu à la dignité impériale qui avait concouru à l'accomplissement des conseils divins. Cette lecture, à Rome, avait lieu en présence du pape, l'empereur et roi armé de toutes pièces, revêtu du pluvial pardessus son armure. Les Carolingiens, Bérenger, Othon le Grand et ses successeurs se conformèrent à ce cérémonial, qui grandissait singulièrement leur puissance en y imprimant un caractère sacré et qui fut observé pour la dernière fois en 1468, par Frédéric III, en présence du pape Paul II.

Les ducs étaient les égaux du roi et, souvent, ses rivaux en puissance. Ils avaient comme lui, une cour, des officiers, des serviteurs, des domaines ; comme lui, une ville forte, dans laquelle ils résidaient; leur capitale, où ils exerçaient les droits régaliens, haute et basse justice, et distribuaient des fiefs secondaires à leurs Gasindes et *Cattanei*. Leurs *Gastaldi* administraient leurs domaines privés. Ils avaient reçu leurs grands fiefs, leur duchés, en franc alleu, lors de la conquête et l'opposition qu'ils faisaient au roi, les divisions qui régnaient naturellement entre eux, qui les faisaient s'allier les uns contre les autres, parfois même avec les Byzantins de Ravenne, très habiles à entretenir ces discordes, fut une des causes qui les empêcha d'achever cette conquête et qui favorisa celle de Charlemagne.

Le duc avait plus de pouvoir, il tenait ses gentilshommes dans sa main plus que le roi ne tenait ses ducs. « Aussi, dit « Sismondi (2), pendant plusieurs siècles, les ducs furent- « ils forts de la force des gentilshommes qui leur étaient « subordonnés. En remontant l'échelle féodale, le roi, placé « au-dessus des ducs, aurait dû avoir sur eux la même auto- « rité que les ducs sur leurs gentilshommes. Mais si le droit « de propriété des grands vassaux sur toute la province « n'était qu'une fiction de la loi, le droit de propriété des rois

(1) *Exiit Edictum a Cœsare Augusto*, etc. Luc, II, 1.
(2) *Hist. des républiques italiennes.*

« sur le royaume était une fiction plus éloignée encore de la « réalité — et puisque la stabilité du pouvoir tenait à la « richesse territoriale, le pouvoir des gentilshommes sur « leurs subordonnés devait être absolu, celui des ducs pré- « caire et celui des rois presque nul ».

Il faut remarquer ceci : le pouvoir, d'après le système germanique, tenait à la richesse territoriale. C'est ce qui confirma la nécessité du pouvoir temporel, ce qui en changea l'apparence, sans l'inventer. L'autorité, dans l'Empire romano-byzantin, tenait à la supériorité de juridiction; la Pragmatique de Justinien l'avait conférée au pape et aux évêques. Quand le système germanique prévalut, il fallut de toute nécessité posséder un territoire pour compter parmi les hommes libres — et même devenir suzerain pour ne pas être vassal. Et comme le pape ne pouvait convenablement être le vassal de quelqu'un, il fallait bien qu'il devint le suzerain universel. Grégoire VII, au moment précis où s'établissait le système, en tira la conséquence logique, de même que saint Grégoire le Grand avait déduit des lois de Justinien ce qu'elles contenaient (1).

Quand l'hérédité se fut implantée dans les usages féodaux, le pouvoir des seigneurs et leur indépendance de la royauté s'en fortifièrent d'autant. Mais, d'autre part, le nombre des terres allodiales alla toujours diminuant et très vite elles se transformèrent en bénéfices, c'est-à-dire que le besoin de protection et d'alliances engageait ou obligeait les possesseurs des alleux à se choisir au suzerain qui devenait pour eux une garantie de sécurité. Les édits de Mersen et de Kiersy, au IXe siècle, ne firent que sanctionner un état de choses usité depuis longtemps (2).

Les ducs, dont le nombre alla en se réduisant, étaient donc de petits souverains émules du roi de Pavie, leur prétendu suzerain seigneur. Ceux de Bénévent n'avaient aucune espèce de subordination vis-à-vis de ce seigneur et ne prenaient nul souci de ses ordonnances, même en ce qui concernait le service de guerre. Ce n'est qu'au moment de l'arrivée

(1) Voir sa correspondance.
(2) Lapôtre, *L'Europe et le Saint-Siège*, p. 375.

des Franks au VIIIe siècle qu'ils se posèrent en alliés de leurs frères du Nord, pour s'attribuer ensuite la revendication du privilège des rois, représentant les successeurs d'Alboin et c'est alors qu'ils prirent le titre de prince et s'inféodèrent plus complètement encore aux Byzantins, dont la civilisation les avait pénétrés pendant que ceux de Pavie bataillaient contre l'Exarchat. Quands les compagnons de Charlemagne et des empereurs allemands se furent substitués aux titulaires des grands duchés lombards, la féodalité italienne et les États indépendants, vassaux immédiats de l'Empire, entrèrent en lutte avec les communes républicaines — on a vu pourquoi.

Il y avait aussi les comtes. Ceux-ci, comme chez les Byzantins, étaient des officiers royaux, des fonctionnaires, députés par le roi ou le duc au gouvernement des cités secondaires du domaine royal ou ducal. — Souvent ils remplacèrent les familles ducales éteintes ou dépossédées en recevant l'investiture de leurs domaines. Cette fonction ne devint héréditaire et titre de noblesse qu'à la fin du haut Moyen Age, lors des ordonnances de Conrad le Salique en 1032. Ordinairement les évêques étaient comtes de leur ville.

Au-dessous des comtes venaient les simples gentilshommes, c'est-à-dire tout ce qui était de race germanique. Chez les Byzantins il y avait *aristocratie* ; chez les Germains *noblesse*. La première, je l'ai dit, était constituée par le rang et la richesse, la seconde par la naissance. On les confond souvent; il importe néanmoins d'en savoir la différence. L'aristocratie peut se renouveler, la noblesse s'éteint et ne saurait renaître. Il n'est pas au pouvoir de l'homme de la conférer, sînon par une fiction, en l'attribuant à un titre qui ne peut remplacer la naissance ni le sang faisant défaut (1).

Comme la nation lombarde s'appelait une *armée*, — *exercitus* — au-dessous des *ducs* se plaçaient les *capitaines*, ou *cattanei*, les *châtelains*, possesseurs d'un ou plusieurs châteaux. « Les nobles châtelains étaient désignés par le nom « de *vavasseurs*, qui exprimait leur double allégeance. En « effet, ils étaient vassaux des comtes ou des ducs, dont ils

(1) C'est ce qu'exprimait la reine d'Espagne disant à Espartero, duc de la Victoire : « Je t'ai fait duc, mais je n'ai pas pu te faire gentilhomme ».

« relevaient immédiatement, et vavasseurs des rois ». — Presque toujours et de façon générique, on les qualifiait *farones*, au singulier *faron*, d'où est venu le terme de *baron* pour désigner simplement un gentilhomme feudataire. Le vavasseur était le vassal d'un vassal, mais, tout comme le duc ou le comte, son seigneur, l'égal, le pair, l'homme lige de son suzerain.

« Un seigneur vivait dans ses terres comme un petit sou-« verain; aussi le séjour de son château devait-il être pour « lui beaucoup plus agréable que celui des villes, où la riva-« lité de ses égaux, lui était à charge, et que celui de la « cour, où il était humilié par ses supérieurs.... Les campa-« gnes se hérissèrent de forteresses. L'autorité du comte et « des échevins sur les seigneurs ruraux devint tout à fait « illusoire lorsque ceux-ci purent résister aux ordres de « leurs seigneurs avec des milices exercées, dans des châ-« teaux difficiles à réduire » (1). Le roi et les ducs résidaient dans leur capitale, avec leur cour; les comtes, dans les villes qu'ils gouvernaient pour le roi ou le duc, où ils se trouvaient en présence des magistrats locaux, consuls ou échevins, des marchands et des juristes, des notables dont j'ai signalé l'attitude et les aspirations — tandis que les vavasseurs, châtelains et simples gentilshommes, vivaient à la campagne, sur leurs terres, petites et grandes. Car le vavasseur châtelain, lui aussi, avait des vassaux : c'étaient les petits propriétaires et les simples gentilshommes, les *Milites* les simples soldats de l'armée lombarde.

Un *miles* est, comme je viens de le dire, un simple gentilhomme. Pour avoir le droit de se qualifier ainsi, il suffit d'être né libre et de porter les armes. Le service militaire, chez les nations germaniques, n'est pas un *devoir*, c'est un *droit*, le droit de l'homme libre, c'est-à-dire de l'homme de race pure, du gentilhomme (2). Tandis que la loi de Justinien, qui régissait l'Italie romaine, fixait, d'après le code Théodosien, que la possession de la terre entraînait l'obliga-

(1) Sismondi.

(2) Chez les Romains, à l'origine, il en était de même : les prolétaires étaient exclus de l'honneur de porter les armes. C'est une idée ariane.

tion de fournir un contingent armé, parce que, dans une société aussi avancée, la richesse seule pouvait marquer l'inégalité des conditions, et, d'ailleurs affectait également de transformer ce devoir en privilège, puisque chaque grand propriétaire s'enorgueillissait du nombre d'hommes qu'il pouvait mettre sur pied, il est clair que chez les Lombards, non encore fixés au sol, fraîchement débarqués de leur voyage séculaire des rives de la Baltique au pied des Alpes, la qualité de *noble* — c'est-à-dire d'homme libre, suffisait — et la gloire consistait à servir en personne.

Ce droit subsistait même s'il cessait d'être propriétaire, ce qui l'en aurait dispensé, selon la loi romaine. « Du reste, ajoute M. Dantier dans sa jolie étude (1), le titre de pro-« priétaire s'acquérait et se gardait bien facilement. Dans « le principe, il suffisait, pour l'obtenir, d'avoir un foyer sous « un toit où il fut possible de s'abriter, ou bien une parcelle « de terre assez large pour qu'on y plaçât, soit un escabeau « à trois pieds, soit un bouclier pouvant au besoin servir « de berceau. Dans sa prévoyance, la loi ajoutait même « que celui auquel un coin de terre serait emporté par les « eaux demeurerait propriétaire, à la singulière condition « qu'une oie aurait la possibilité de se tenir, avec ses petits, « sur ce qui resterait, en branches et en gazon ». Du reste, sans oie et sans motte de terre, un homme libre lombard a toujours le droit de porter les armes ; il est de sang noble, il est gentilhomme et de là est venu et a persisté à travers les siècles, jusqu'à des époques presque contemporaines, l'idée que le métier des armes est le fait des gentilshommes et même, de sa nature, anoblissant (2).

Ceux donc qui n'avaient rien que leur épée n'en étaient

(1) Dantier, l'*Italie*, 2e étude.

(2) Au XVIe siècle, Cervantés et tous les *hidalgos* sans sou ni maille se qualifiaient *soldados,* comme les *milites* lombards. Un gentilhomme, même ruiné, surtout ruiné, n'a d'autre ressource que de servir dans une armée quelconque. On voit comme tout s'enchaîne dans ces vieilles idées traditionnelles. D'abord, tout noble était possesseur et, comme tel, avait *droit* à porter les armes. Quand les hasards de la vie, comme les torrents débordés, eurent emporté sa motte de terre, la notion du privilège se divisa : tandis que les lois romano-byzantines le conservaient comme apanage de la richesse, les coutumes germaniques le laissaient uni à la personne, à l'individu resté seul.

ni moins fiers ni moins vaillants. Chaque *Miles* pouvait apporter sa petite motte de terre gazonnée en se *recommandant* à un *Cattaneo* quelconque, et lui apportait en même temps le concours de cette vaillante épée, pour en recevoir bientôt un peu plus que la dite motte de gazon. Au dessous des châtelains venaient en effet trois classes inférieures, les dernières de la société lombarde. La première de ces trois classes, venant ainsi immédiatement après les châtelains, c'était celle des *Arimanni*, hommes libres, honorables, possédant ou ayant possédé quelque portion de terre allodiale (1), pour laquelle il devait l'hommage à son baron, et, de plus, cultivant d'autres terres pour le compte de ce seigneur, en vertu d'un bail qui n'emportait aucune condition avilissante, une sorte de fermage à redevance fixe. L'*Arimanni* lombard était quelque chose comme le *squire* anglo-saxon, la transition entre le seigneur et les classes vraiment inférieures. Il accompagnait son seigneur à la guerre et aux plaids, où, comme gentilhomme, il était tenu d'assister, mais parmi les assesseurs, tandis que les seigneurs, ducs et comtes siégeaient comme juges (2). « Le moindre Arimanni « dit M. Dantier, pouvant remplir une formalité aussi « simple (celle de la motte de terre où l'oie peut se tenir) « siégeait comme juré au *Mallum* présidé par le duc ou le « comte et marchait à la guerre sous les ordres de l'un ou « de l'autre ». Selon leur importance, les barons châtelains siégeaient parmi les juges ou parmi les jurés, et aussi selon

(1) Ceci impliquait qu'il était ou que ses ancêtres avaient été parmi les conquérants et témoignait de sa noblesse d'origine.

(2) Gobineau, *Hist. des Perses*, t. Ier, p. 3, parlant de l'Iran et des Iraniens : « Ce nom n'est autre que celui d'Ayran ou Arian, appellation com- « mune de toutes les nations blanches à leur début (conservé à la race « indo-européenne, issue de Japhet) et signifiant : l'homme honorable, digne « de considération et de respect. Les Hindous s'en paraient à l'origine et ne « l'ont abandonné qu'à la longue. Les Germains le prenaient également, « mais ils ont fini par le laisser à la classe inférieure de leurs hommes « libres, les Arimauni, etc. ».

Mon père ajoute ici, et je m'associe pleinement à son opinion : « Je ne « m'explique pas pourquoi quelques auteurs modernes transforment ce nom « d'Aryans en Aryens ou Ariens ».

C'est encore plus inexplicable chez ceux qui ont lu et admiré les livres de mon père.

le plaid auxquels ils assistaient, s'il était du royaume ou de la province ou simplement seigneurial.

Après les Arimanni venait la seconde classe des trois ordres inférieurs, les gens de Masnada. Ceux-ci, dans une armée moderne où les *Cattanei*, châtelains, seraient les officiers et les Arimanni les sous-officiers, représenteraient les simples soldats, les *milites* proprement dits, ceux qui n'avaient évidemment pas eu même la motte de terre en question à présenter. L'étymologie du mot serait *Masseni*, un vieux mot teutonique signifiant *société*. C'étaient de simples hommes d'armes. Ils accompagnaient le châtelain à la guerre, mais non aux plaids, sinon comme escorte ; ils n'avaient pas droit d'y siéger (1). Leur appellation a passé dans les langues modernes, sous la forme de *Mesnadier*, *Masnadero* en italien. Dans les anciens *fueros* d'Aragon on distingue comme premier ordre de gentilshommes les *Ricos hombres* de *natura*, c'est-à-dire les grands feudataires, vassaux immédiats du prince, correspondant aux ducs lombards et en second lieu les *Ricos hombres* de *Masnada*, ou vavasseurs, correspondant aux *Cattanei*. Les hommes de Masnada lombards, plus modestes que ceux d'Aragon, ne possédaient pas immédiatement, mais pouvaient recevoir d'un seigneur châtelain des fiefs en tenure militaire. Ils formaient la dernière classe des *milites*, de race lombarde.

Dans la troisième classe, il avait bien fallu insérer tout ce qui existait encore des anciens habitants. Là, pêle-mêle avec des affranchis, anciens serfs ou fils de serfs, gens du pays, plus ou moins ruinés, asservis eux-mêmes à différents degrés, se trouvaient les anciens propriétaires du sol, devenus fermiers. On les appelait Aldiens, du mot *halten*, tenir (2). Les Aldiens étaient des hommes libres, et, comme tels, astreints pour tout ce qu'ils pouvaient posséder ou affermer, à la redevanee fixe et au service militaire. Il va sans dire qu'ils n'avaient rien à voir avec les plaids. Ils ne pouvaient ni commander ni juger. C'était la dernière caté-

(1) *Masnada* a aussi le sens du vieux mot français *Mesnie*, équivalent à la *gens* des Latins et à la *phratrie* des Grecs.

(2) En espagnol, *Aldeano*, villageois.

gorie, le dernier degré de l'échelle avant les serfs de la glèbe.

Ceux-ci étaient nourris par leurs maîtres, pour lesquels ils travaillaient; ou bien, comme métayers, ils vivaient du produit de leur culture après en avoir prélevé la redevance fixée. Ils n'étaient pas dans une mauvaise condition et différaient considérablement des esclaves antiques (1). Le fait d'être attachés au sol, où la plupart du temps ils étaient nés, loin de constituer un malheur pour eux, leur était une garantie pour l'avenir; lors même que l'héritage passerait en d'autres mains, ils étaient assurés d'avoir toujours pour eux et leurs familles un abri et du pain. Jamais le paysan, chassé par un propriétaire, n'allait errer sur les grands chemins avec femmes et enfants pour y mourir de misère. Cet adoucissement de l'esclavage, cette forme atténuée, le servage, avait commencé avant l'apparition des races germaniques à laquelle elle n'est pas due ; c'est à l'influence de l'Eglise qu'il faut en faire honneur, à l'effet du christianisme, qui s'était produit pendant les deux derniers siècles dans l'empire deveau chrétien. Le serf reste maître des deux tiers du revenu de son travail, il a sa personnalité, ses droits de chrétien, sa liberté morale. Au rebours de l'esclave païen, il peut fonder une famille : son mariage est béni comme celui de son seigneur, ses enfants sont baptisés de même. L'Eglise prie sur son cercueil, son âme n'est pas moins précieuse devant Dieu et il le sait. Il sait aussi qu'il a la responsabilité de ses actes. Assurés contre la ruine et la mendicité, ils étaient en outre protégés par la loi contre l'injustice ou l'excès de sévérité de leurs maîtres; la protection des églises et des monastères leur était aussi une ressource. Bien entendu, ni le serf ou *villain* (*villanos*, *villageois*, habitant des *villages*) (2) n'avait le droit de porter les armes. C'est pourquoi les seigneurs, désireux d'augmenter leur contingent, saisissaient volontiers les occasions d'affran-

(1) Je parle naturellement des époques chrétiennes.

(2) *Ville* ou *villa*, signifiait justement le contraire du sens moderne de ce mot, réservé à la *civitas*. Ce sens antique se retrouve dans *village*.

chir le plus de serfs possible pour les faire passer dans la catégorie des Aldiens (1).

Il va sans dire que ce même adoucissement, le servage remplaçant l'esclavage, existait chez les Byzantins, œuvre des mœurs chrétiennes, car la rudesse des Germains n'aurait pas rendu le sort des esclaves ou serfs moins pénible que la législation romaine et d'ailleurs, il ne faut pas exagérer à plaisir le contraste entre ces deux produits d'un même tronc. Germains et Latins avaient la même origine; ils différaient parce que la civilisation latine, très avancée, s'était surchargée en route d'éléments gréco-asiatiques, tandis que les Lombards se présentaient à l'état rudimentaire; mais si on les avait mis en présence d'un paysan osque, voire même d'un patricien sabin, contemporain de Romulus, il n'y aurait pas eu grande différence. C'est à l'influence de l'Église qu'il faut attribuer sans hésiter tout ce qu'il y eut de bon chez les uns comme chez les autres à travers les siècles.

Les Lombards, d'ailleurs, aimaient beaucoup à légiférer. Leurs grandes assemblées, les plaids (*Placita* seu *Malli*) sont la clef de voûte de tout le système, le rouage principal de l'organisation. Il y en avait à tous les degrés : d'abord les grands plaids du royaume, où se promulguaient les lois royales, — présidé par le roi et, plus tard, par l'empereur, quand ces deux termes de la puissance souveraine furent réunis en une seule personne. Il y avait aussi les plaids provinciaux, présidés par le comte du sacré palais (comme qui dirait ministre de l'intérieur, faisant fonctions de ministre de la justice qui s'administrait dans ces assem-

(1) « Les lois lombardes protégeaient les serfs contre des maîtres injustes « ou trop rigoureux. Elles affranchissaient le mari d'une femme qui aurait « été séduite par son seigneur. Elles leur assuraient la protection des « Eglises, elles réglaient les peines, dont aucune n'était laissée à l'arbi- « traire. De plus, le seigneur ne pouvait se dissimuler qu'il dépendait de « ses vassaux, quand il serait attaqué, en sorte qu'il cherchait à se faire « aimer d'eux... l'esclavage des campagnes romaines dépeupla l'Italie sous « les empereurs, celui des Lombards la repeupla. Les esclaves romains « durent se trouver fort heureux, quand ils cultivaient la terre, de devenir « serfs de la glèbe et le vasselage a été le degré par lequel les dernières « classes du peuple se sont élevées de l'esclavage antique à leur affran- « chissement actuel ». Sismondi, *Hist. des rép. italiennes*.

blées.) Chaque feudataire enfin avait ses plaids seigneuriaux, le tout deux fois par an, à des époques différentes. En résumé, chaque homme libre lombard se trouvait appelé six fois par an à ces fonctions pacifiques et législatives, et transformé, de duc, *Cattaneo* ou *Miles*, en juge ou en assesseur (1).

Les *placita* du royaume se réunissaient au printemps et à l'automne, ordinairement dans la grande plaine de Roncaglia, près de Plaisance, ou à Pavie, Milan, Ravenne plus tard. Là les ducs étaient juges; les comtes et les barons, châtelains, *Sculdasci* qui commandaient les districts, *Gastaldi*, gouverneurs des domaines royaux et ducaux, juges ou assesseurs; et les *Arimanni*, qui prenaient le nom de *boni homines*, d'où sont venus les jurés modernes, choisis parmi les hommes libres de race lombarde. La voix délibérative n'appartenait qu'aux grands feudataires, mais les châtelains et leurs Arimanni étaient requis pour l'arbitrage, l'authenticité et la publicité des lois et décisions. Les comtes des villes choisissaient leurs échevins et les magistrats de la cité — lesquels n'étaient pas de race lombarde — et les emmenaient avec eux pour assister aux délibérations. L'assemblée se composait en outre des évêques, la plupart comtes de leur ville et possesseurs de fiefs, des envoyés royaux et juges du sacré palais, appelés juges impériaux à partir de Charlemagne; puis, après les vavasseurs, venaient tous les hommes libres jusques et y compris les hommes de Masnada (2), ceux-ci assistant à la suite de leurs seigneurs, sans voix consultative ni délibérative; les Arimanni seuls pouvaient siéger et il va sans dire que leur rôle, effacé dans les plaids royaux ou même provinciaux, grandissait dans les

(1) Ceci n'est pas particulier aux Lombards, mais à tous les États de l'époque féodale primitive. Eginhard rapporte avec une ponctualité méticuleuse la régularité des assemblées d'où dépend toute la distribution de l'année : Après celle du printemps, on entre en campagne, après celle de l'automne commencent les chasses royales, puis on prend les quartiers d'hiver. C'est tout à fait méthodique.

(2) *Masnada* a aussi le sens de troupe :

« Cosi vid'io quella masnada fresca

(Purg. II.)

plaids seigneuriaux, présidés par le châtelain. En outre, il y avait foule de jurisconsultes, notaires, tabellions, assistant, avec les échevins et magistrats de race non lombarde, comme conseils de leurs seigneurs respectifs.

Les législations barbares, on le sait, étaient presque exclusivement pénales. « Elles déterminent, dit Sismondi, les « peines pour chaque offense avec une précision qui peut « sembler aujourd'hui ridicule, mais qui prévenait tout « châtiment arbitraire ». — L'édit de Rotharis, qui promulgua le code lombard au milieu du VIIe siècle (1), renferme 390 lois, dont 182 concernent la législation criminelle, 3 la religion, 17 l'état des personnes, 18 les offices royaux, 7 l'armée et le reste, 163, est relatif aux diverses branches de l'administration civile, judiciaire et politique. Il y a déjà progrès; dans la loi salique, sur 408 articles, il y en a 343 de pénalité, dont 150 punissant seulement les vols d'animaux. Tout y était prévu, le délit et la peine variant selon l'âge, le sexe, le nombre d'animaux volés, les diverses conditions du voleur, le lieu, l'époque et autres circonstances accessoires, aggravantes ou atténuantes (2).

A plus forte raison prévoyait-on les cas qui pouvaient établir des nuances entre les offenses commises contre les personnes. On examine s'il s'agit d'hommes libres ou de serfs, — s'il y a eu membre brisé ou oblitéré et lequel. Le jugement de Dieu ou combat judiciaire était admis ainsi que les ordalies, ou épreuves judiciaires, par l'eau bouillante et autres. On a souvent observé que ces lois étaient plus respectueuses de la vie et de la liberté humaines que celles du droit romain, dans lequel la torture et la peine de mort étaient largement appliquées.

Dans les lois germaniques, au contraire, tout crime, même le meurtre, pouvait se racheter à prix d'argent (3).

(1) Rotharis régna de 636 à 652.

(2) 20 articles concernent les vols de cochon, 16 les vols de chevaux, 13 ceux de taureaux, bœufs et vaches, 7 ceux de chèvres et brebis et 4, en outre, pour les abeilles. Le cochon est le plus important, paraît-il.

(3) J. Roy, *Saint-Nicolas Ier*, *Introduction* : « Comme le droit pénal des « Germains appliquait sur une large échelle le principe de l'amende et avait « pour chaque faute une *composition* correspondante, c'est-à-dire un tarif

c'est là une des causes pour lesquelles ces lois restèrent si longtemps en usage. Jusqu'au milieu du XIe siècle, les habitants (Lombards) de Trani, Bari, Lucera (1) s'ils ont à vendre une terre, s'ils se marient ou font leur testament, continuent d'invoquer l'édit du roi Rotharis : *Secundum legem Langobardorum*. Et les seigneurs romains, les *optimates militiae*, dont plusieurs possédaient, au temps de Charlemagne, des domaines en terre lombarde, devenue terre impériale, se réclamèrent du même privilège. « Beau « privilège, dit Sismondi, conservé à chaque citoyen par les « nations septentrionales que celui de se soumettre à son « choix au code de ses pères ou à quelqu'autre corps de lois « qui lui paraîtrait plus conforme à ses notions de justice « et de liberté. Six corps de lois étaient également en vigueur « chez les Lombards : la législation romaine, lombarde, « salique, ripuaire, allemande et bavaroise, et les parties, à « l'ouverture de tous les procès, déclaraient aux juges qu'elles « vivaient et voulaient être jugées selon l'une ou l'autre de « ces lois. La même faculté de choisir fut accordée aux « Romains lorsque leur duché se trouva réuni à la monar- « chie carolingienne. « Nous voulons, dit l'empereur « Lothaire, que le peuple romain soit interrogé selon quelle « loi il veut vivre ; que chacun vive ensuite selon la loi qu'il « aura préférée; qu'on en avertisse les citoyens et que les « ducs et le reste du peuple le sache ». Dans toutes les chartes

« pour le rachat de cette faute à prix d'argent, on transporta cet usage au « for ecclésiastique et il fut admis que celui qui avait encouru, d'après l'an- « cienne discipline, une peine déterminée, paierait une amende pécuniaire « proportionnelle. Ces sommes devaient être employées en œuvres pies. « L'abus de ces rachats de pénitence provoqua au IXe siècle les rigueurs de « plusieurs conciles ». — Les pratiques de la pénitence canonique en usage dans l'Eglise romaine étaient impraticables pour les Germains qui ne pouvaient rester pendant des années debout à la porte, sans entrer, ni renoncer à porter les armes. Alors ils s'en allaient. Pour les retenir, il fallut entrer dans leurs idées, tenir compte de leur tempérament : leur permettre de faire la guerre aux infidèles, qui surgirent tout à point, et de dépenser de l'argent, bâtir des monastères, faire des legs pieux et se donner la discipline qu'ils préféraient aux longs jeûnes orientaux, impossibles à leurs estomacs. C'est ce que leur ingratitude qualifia plus tard de *trafic des indulgences*.

(1) L'Apulie était toute Lombarde et reçut à la restauration byzantine du Xe siècle, le nom de thème de Longobardie.

« des gentilshommes, après leur nom, ils déclarent en tête « selon quelle loi ils vivent : X... *lege vivens Salica*, etc. » (1).

Lothaire, fils de Louis le Pieux, associé à l'empire et couronné roi des Lombards en 822, avait été envoyé à Rome en 824, précisément à l'occasion des émeutes et des exécutions sommaires qui avaient signalé le début du pontificat de Pascal Ier. Sous Eugène II, il promulgua la fameuse constitution où se trouve cette décision. « Le choix, dit Mgr « Duchesne, portait en fait sur le droit romain, la loi salique « et la loi lombarde. Ces deux dernières, moins prodigues « de peines capitales, pouvaient sembler à quelques uns pré- « férables au droit romain » (2).

Et à Rome même, en présence d'Othon III, c'est-à-dire à l'aube du XIe siècle, l'abbé de Farfa invoqua encore la loi lombarde et il fut fait droit à sa réclamation. « Mais, ajoute « Mgr Duchesne, le document fort curieux par lequel nous « connaissons ce procès montre combien il était difficile de « trouver à Rome des magistrats experts en droit lombard ». C'est l'empereur Conrad le Salique, en 1039, qui supprima l'usage simultané des diverses législations et ramena tout le monde sous le droit romain, là où il avait autorité (3). Le droit romain, d'ailleurs, avait déjà prévalu à peu près partout.

A la fin des lois de Rotharis, promulguées au *Mallum* royal, de 642, il est dit :

« Leges patrum nostrorum, quae scriptae non erant, litteris « tradidimus, partemque earum consilio, parique consensu « primatum, judicum, cunctique felicissimi exercitus nostri, « augentes constituimus ».

Ainsi, dès le milieu du VIIe siècle, on dut avoir recours à la plume exercée aussi bien qu'à la science juridique des

(1) Simondi, *Hist. des Rép. italiennes.*

(2) Duchesne, *Les Premiers Temps de l'Etat pontifical.*

(3) « Conrad le Salique fit cesser cette bigarrure et ordonna « *Ut quæcum-* « *que negotia mota fuerint tam inter Romanæ urbis mænia quam etiam de* « *foris in Romanis pertinentiis, actore langobardo vel reo, a vobis dumtaxat* « *Romanis legibus terminentur* ». Duchesne, ouvr. cité.

tabellions italiens, rédacteurs, incontestablement, de ce décret royal, car toutes les lois et tout ce qui s'écrivait était forcément écrit en latin. Aucun dialecte germanique ne fut écrit avant le règne de Charlemagne et, au dixième siècle, Ottfried de Weissembourg, qui traduisit l'Evangile, appelait la langue franque *linguam indisciplinabilem*. Il n'existait pour ces jargons barbares aucune règle de grammaire ni d'orthographe, et, pour les écrire, on n'aurait su comment s'y prendre. La langue vulgaire, composée de ces différents éléments, d'où devaient se dégager le tudesque et le roman du serment de Strasbourg, commençait à différer de la latine, mais le latin seul s'écrivait, car tout le monde n'écrivait pas. « Tous les contrats de gentilshommes, ajoute Sismondi, « sont stipulés dans un latin tellement barbare qu'on peut « hésiter à le reconnaître pour du latin. Au bas de l'acte, « l'acheteur, le vendeur, les témoins, le plus souvent tous « gentilshommes, *ne sachant écrire*, font une croix, à la suite « de laquelle le tabellion déclare que c'est là le signe de « chacun des intéressés ».

Le célèbre manuscrit de Modène, exécuté, selon Muratori, par l'ordre du comte Eberhard, duc de Frioul, gendre de Louis le Pieux et père de l'empereur Bérenger (1), est orné en miniature des portraits des quatre premiers Carolingiens et contient les cinq codes barbares qui avaient cours parallèlement au droit romain. — Dantier raconte aussi les formalités du mariage pour une veuve appartenant à la loi salique. Comme le manuel de jurisprudence qui la mentionne est en latin, rédigé par un Latin, cette veuve, de race franque, est désignée par le pseudonyme très latin de Sem-

(1) En tête du manuscrit se lit un distique :

Hunc heros liberum Legum conscribere fuit
Evrardus prudens, prudentibus omnia venit.

et dans la préface on parle des quatre portraits :

Quam pulchros poteris, si velis forte videre
Effigies, lector francorum schema per œvum.
En Carolus cum Pippino quam fulget in vultu
En Hlodovicus Cæsar quam Hlotarius heros.
Ipsorum quantum et leges per cuncta tonantes.

pronia : le futur, probablement Lombard, s'appelle ici Fabius et le tuteur — car elle est naturellement sous un *mundium* quelconque, — répond au nom de Seneca.

— « En présence du comte et de l'envoyé du roi, siégeant « en jugement, la veuve salique est mariée comme il suit : « Les assistants sont au nombre de neuf, trois demandeurs, « trois défendeurs, trois témoins. Il faut de plus trois *solidi* « — c'est-à-dire trois sous d'or — et un denier de bon poids. »

Après que le futur époux a présenté au tuteur le prix ci-dessus indiqué, on demande à la veuve salique si elle consent. Sur sa réponse affirmative, on s'adresse au père du futur, pour lui demander son consentement. Ensuite Fabius (le futur époux) doit assurer à la dame salique le tiers de son avoir comme douaire, et Seneca, le tuteur, apporte une chlamyde ou manteau militaire et une épée. Celui qui a posé toutes les questions précédentes et qui fonctionne comme officier d'état-civil, prononce alors ce qui devait être la formule légale : « Par cette épée et ce manteau, je donne « pour épouse à Fabius Sempronia ta pupille, *reparia* (1), « qui est de la race des Franks ». — Seneca, le tuteur ou *reparius*, donne alors aussi son consentement et l'orateur se tourne vers Fabius, auquel il remet l'épée et le manteau apportés par le tuteur, en disant : « Par cette épée et ce « manteau, je te recommande ton épousée ». — Alors le nouvel époux, outre les trois sous d'or et le denier de bon poids représentant le *reipus* ou prix de la veuve salique, offre encore au tuteur une belle fourrure valant vingt solidi, pour acquérir le *mundium*, car Sempronia passe alors du *mundium* ou tutelle de Seneca à celle de son mari. En même temps l'orateur doit dire : « par cette fourrure, Seneca, fais « passer sous le *mundium* cette femme avec tous ses biens, « meubles, immeubles, ou esclaves : livre en toute propriété « à Fabius le *mundium* dont la fourrure est le prix ». — Cela fait, Fabius et sa Sempronia doivent encore remettre une gratification au tuteur, lequel semble avoir accompli une opération assez lucrative. Tel était, entre Barbares, le ma-

(1) *Reipus* est le prix de la femme; elle est la pupille ou *reparia* et le tuteur est le *reparius*.

riage civil de l'époque : le tabellion, qui rédigeait l'acte et dictait les formules, était latin ; les noms, les termes étaient latins — les témoins, les époux, Franks et Lombards — de là cette salade de mots et de coutumes qui peint la situation.

Il semble, en somme, que chaque homme libre devait être plus ou moins versé en jurisprudence afin de s'y pouvoir reconnaître, car tout cela ne laissait pas d'être assez compliqué. Et c'est pour cela que les ducs et les barons se faisaient accompagner par des juristes italiens lorsqu'ils allaient à leurs *Malli*, pour en être assistés quand besoin était. Le roi Luitprand, au commencement du VIIIe siècle, fut aussi un grand législateur. Voici le prologue de son code :

« Moi, Luitprand, roi catholique des Lombards, que Dieu « chérit (1), de concert avec mes juges d'Austrie, de Neustrie « et des confins de la Tuscie, et avec mes fidèles Lombards, « en présence de toute l'armée, j'ai reconnu ce qui suit pour « saint et louable, conforme à l'amour et à la crainte de « Dieu, etc. ».

Quel progrès accompli depuis le féroce Alboin — et même depuis Rotharis, qui était arien, quoique gendre de Théodelinde ! — Voici maintenant en quels termes le *Mallum* ratifiait l'élection royale :

« Et, comme le glorieux roi X — a daigné nous promettre « qu'il observerait toutes les conditions ci-dessus, dont l'ac- « complissement nous est très nécessaire, et qu'avec l'aide « de Dieu il soignerait notre salut et le sien, il nous a plu à « tous de l'élire pour notre Seigneur Roi, seigneur et défen- « seur, nous engageant à l'aider de toute notre puissance « dans son ministère royal, pour sa conservation et celle du « royaume ».

Les grands plaids étaient aussi pour tout le monde une occasion de se rencontrer. Les seigneurs y faisaient volontiers parade de leur puissance, y étalaient leurs richesses, amenaient une suite nombreuse et bien équipée. Les vassaux en profitaient pour y faire toutes sortes d'achats, car une foule de marchands y apportaient leur denrées. Des pavil-

(1) Même formule que : *le Christ qui aime les Franks.*

lons somptueux étaient dressés pour les gentilshommes; les tentes couvraient la plaine et les commerçants y construisaient leurs baraques. C'était une espèce de marché, un vaste champ de foire. A la fin du haut Moyen Age, les bourgeois et les juristes, qui encombraient les assises, y venaient avec l'appui des empereurs, les premiers pour faire valoir leurs droits et réclamer leurs franchises, le second pour accroître leur influence et soutenir des thèses favorables au développement du pouvoir impérial. De là, les marchands, juifs et chrétiens, se répandaient ensuite en France, en Angleterre, en Allemagne, y transportant les armures de Milan, les soieries et l'or de Venise, les draps et les laines de Florence, tout le mouvement commercial et intellectuel du Moyen Age, dont le centre était toujours en Italie, dans le vieil empire romano-byzantin d'où il rayonnait sur l'Europe entière (1).

(1) On verra, au dernier chapitre, la description du grand plaid impérial et royal de Roncaglia, en 1037.

CHAPITRE V

LE PATRIMOINE DE SAINT PIERRE (590-774).

Saint Grégoire le Grand fut élu en 590 : Autharis régnait depuis six ans et la situation s'était un peu détendue par suite de son mariage avec la princesse bavaroise Théodelinde, fidèle catholique. Quand il mourut, l'année suivante, les Lombards déférèrent le choix de son successeur à la reine, qui donna sa main avec la couronne au duc de Turin, Agilulf, sur lequel son influence fut plus grande encore et dont la conversion est admise par le plus grand nombre : en tout cas, ses deux enfants furent catholiques. Beaucoup de Lombards se convertirent, mais individuellement. L'autorité du roi était trop faible pour imposer un changement en masse ; la chose se fit graduellement ; cinquante ans plus tard, tous les Lombards étaient catholiques. « Agilulf, dit « Paul Diacre, donna de grands biens à l'Église du Christ et « rétablit un grand nombre d'évêques qui languissaient « dans l'oppression ». Théodelinde fut pour le pape un précieux auxiliaire et une véritable fille spirituelle. La dernière lettre qu'il ait écrite lui est adressée, avec des présents pour ses enfants (1).

La grande figure de saint Grégoire domine toute son époque ; elle inaugure les temps nouveaux et symbolise les anciens. Il a été appelé *Ultimus Romanorum* ; il a tous les traits qui caractérisent les graves sénateurs d'autrefois. C'est un Appius, un Fabius, un Caton chrétien, de ces patriciens austères pour lesquels existait seule l'idée du devoir : il y joint la lumière de la Vérité et la flamme de la Charité. Il en a le génie dominateur ; son épitaphe salue en lui le consul de Dieu (2).

(1) Saint Grégoire revint de sa nonciature a C. P. l'année même de l'élection d'Autharis, 584.

(2) Hisque, Dei consul factus, lætare triumphis
Nam mercedem operum jam sine fine tenes.

La guerre gothique avait mis fin à l'ancien régime; le patriciat antique était mort de mort violente; je viens d'expliquer comment s'était constituée l'aristocratie nouvelle, la place occupée par le clergé, les effets de la Pragmatique de Justinien quant à l'autorité supérieure du pape et des évêques. « Au VIIe siècle, dit M. Diehl, Rome ne reconnaît vrai- « ment d'autre souverain que le pape ». Il ne pouvait en être autrement. Cette autorité, établie par les lois, se trouvait encore fortifiée par l'état belligérant dans lequel on vivait. Le pape seul avait assez de prestige pour agir sur les Lombards et les tenir à distance, comme pour contenir la dureté, la rapacité des fonctionnaires et de l'exarque même. D'où il s'ensuit que le pouvoir temporel a pour origines d'une part la volonté impériale et de l'autre la volonté populaire (1). Or, quand ce pouvoir est inauguré par un homme tel que Grégoire, « un pape, dit Dom Leclercq (2), d'une haute « valeur intellectuelle et morale, ...un pur Romain, organisa- « teur et administrateur à la manière de ses ancêtres des « plus grands jours de Rome », il prend immédiatement la forme qui s'impose à tous et qu'il doit conserver. L'image de saint Grégoire est restée le modèle de tous les papes à venir : « Il était de ces hommes qui engagent les situations, après « eux et pendant longtemps, il suffit de suivre » (3).

« Les successeurs de Grégoire, continue M. Diehl, imi- « tèrent son exemple, et surent comme lui, servis par les « textes de la loi autant que par les circonstances, diriger de « leurs conseils les officiers municipaux ou prendre leur « place dans la conduite des affaires publiques » (4). Quelle

(1) « Les peuples allaient chercher auprès de l'Église l'appui dont ils « avaient besoin. Contre les vexations des gouverneurs et les attaques des « Lombards, ils ne connaissent pas de plus sûrs défenseurs que leurs évê- « ques et, parmi eux, le pontife romain ». Diehl, ouvr. cité. L'auteur multiplie les exemples.

(2) *L'Afrique chrétienne*, t. II.

(3) Id.

(4) La Pragmatique de 554 l'investissait de ce droit », dit ailleurs le même auteur, et il cite les noms de plusieurs de ces successeurs et les occasions où on les voit portant secours à l'exarque ou lui imposant ses obligations : Honorius II, Sergius Ier, Jean VI. Jean VII, Constantin, Sisinnius, Grégoire II, Grégoire III, etc. Il faudrait épuiser la liste, jusqu'à Zacharie.

apparence que le duc de Rome put commander au pape? ou l'exarque lui-même, vicaire de l'empereur, au vicaire de Dieu ? Les empereurs du VIe siècle, à l'exception d'Anastase, avaient été de bons et grands princes et les vingt années du règne de Maurice contribuèrent, non moins que ses victoires et celles de Tibère sur les Perses, à rendre l'empire florissant. Ainsi s'acheva le VIe siècle ; mais le VIIe s'ouvre sur une tragédie : la révolte militaire de Phocas et le massacre de toute la famille impériale. Si l'odieux Phocas ne fut pas haï en Italie comme à Byzance, c'est qu'on ne le voyait pas de près et surtout c'est parce qu'il eut soin de s'attirer la bienveillance des Romains en concédant au pape Boniface IV l'usage du Panthéon d'Agrippa pour en faire une église — ce qui, par parenthèse, assura la conservation du monument — et en leur expédiant quelques secours d'hommes et d'argent. L'inscription de la statue qu'on lui éleva au milieu du Forum sur une colonne antique désaffectée à cette intention célébrait la paix rendue à l'Italie par ses soins, laquelle paix était en réalité l'œuvre de saint Grégoire et de Théodelinde (1). D'ailleurs le moment était venu où, à Constantinople, on n'aura plus le loisir de prêter l'oreille aux bruits venus d'Occident et où les affaires des Lombards et des Romains ne sembleront plus que de mesquines querelles de provinciaux, des combats de souris, comme disait Alexandre aux prises avec Darius et Porus, en parlant des victoires d'Antipater en Grèce. Trois formidables ennemis vont préparer la ruine de l'empire : les Perses, les Arabes et les Monophysites.

Le VIIe siècle est, essentiellement, le siècle de l'Islam.

Les dates parlent d'elles-mêmes. C'est en 610 qu'Héraclius — un héros chrétien — fils de l'exarque d'Afrique, qui, fidèle à la mémoire de son maître Maurice, n'avait jamais voulu reconnaître l'usurpateur, apparut dans le Propontide, portant aux antennes de ses navires les images sacrées du Sauveur et de sa Sainte Mère, et fut sacré par le patriarche Sergius à Sainte-Sophie au milieu d'un enthou-

(1) Voir le *Forum Romain* de Thédenat.

siasme universel. En cette même année, Mohammed le Koréïschite, fils d'Abd Allah, né à la Mecque en 570 (1), inaugurait sa prédication. Personne assurément dans l'empire ne savait même ce qui se passait au delà des frontières, dans un coin ignoré de la péninsule arabique. Cependant la situation était grave : elle était redevenue la même que quarante ans auparavant, avant les victoires de Tibère et de Maurice sur les Perses et les Avares. Tous deux serraient de près Constantinople. Khosroès II, sous prétexte de venger Maurice, son allié, avait envahi la Syrie, l'Asie-Mineure et l'Égypte. Les Avares étaient passés de la Dalmatie dans le Frioul, mais là, ils trouvèrent à qui parler : les Byzantins se mirent d'accord avec les Lombards pour leur fermer le passage. Ils se replièrent vers les Balkans ; s'avançant jusqu'au long mur de Thrace ils menaçaient directement Constantinople. En Syrie, Khosroès avait trouvé des alliés efficaces dans les Juifs. Ceux-ci, de même que les païens et les membres des sectes dissidentes, avaient beaucoup souffert des conversions imposées par force, depuis Justinien (2). Ces convertis étaient de mauvais chrétiens, imbus de superstitions, restées de leurs anciennes croyances, mal disposés pour l'empire, toujours prêts à se joindre à ses ennemis. Maurice et Phocas avaient suivi la même politique de propagande intransigeante et c'est un fait digne de remarque qu'autour de Rome, où l'autorité du chef de l'Église se faisait immédiatement sentir, la plus grande tolérance ne cessa de présider à la propagation de la vraie foi ; aucune conversion n'y fut imposée par contrainte, tandis qu'en Orient, sous les ordres impératifs du basileus, c'était tout le contraire. Au XIIe siècle, le rabbin espagnol Benjamin de Tudèle, comparant la situation des juiveries du monde entier, constate que nulle part elles ne sont mieux protégées qu'à Rome tandis que c'est à Constantinople qu'elles ont le plus à souffrir. En 609, les Juifs s'empressèrent de prêter leur concours aux Perses et les aidèrent à prendre Jérusalem. Ils

(1) A peu près au moment où les Lombards pénétraient en Italie.
(2) Voir là-dessus *L'Église byzantine*, du R. P. Pargoire.

se donnèrent le plaisir de racheter les prisonniers chrétiens pour les massacrer; Khosroès lui-même, peu porté cependant à la mansuétude, crut devoir intervenir. Ses cavaliers remontèrent la vallée du Nil jusqu'aux confins de l'Éthiopie, parcoururent le littoral jusqu'à ceux de la Tripolitaine et après avoir ruiné Cyrène, le Sassanide fit transporter en Perse tout ce qui était transportable, y compris la Vraie Croix, dans son étui de pourpre semé de perles, qui fut envoyée à Ispahan.

Un corps d'armée perse alla s'établir à Chalcédoine, Constantinople, que les Avares menaçaient du côté du mur de Thrace, se trouva prise comme dans un étau. L'empereur eut alors l'idée de transporter sa résidence et ses trésors à Carthage et il allait mettre à la voile, lorsque, sur les représentations du patriarche Sergius, il abandonna ce projet. Il se rendit à Sainte-Sophie, déclara qu'il veillerait toujours sur la ville et le peuple que Dieu lui avait confié, les plaça solennellement sous la protection divine, confia en quelque sorte la régence à son fidèle patriarche, la défense au vaillant patrice Bonose et, sortant de la Propontide avec sa flotte, toujours pavoisée des Saintes Images, sous les yeux des Perses impuissants, car ils n'avaient pas de marine, il transporta la guerre en Asie. Pendant six ans, on le vit renouveler l'itinéraire et les exploits d'Alexandre, depuis sa première victoire, remportée près d'Issus. Et c'était en 622, l'an Ier de l'hégire ! — Héraclius ne se doutait guère que ses triomphes allaient frayer la route aux Arabes et leur livrer les Sassanides vaincus et désarmés.

Après avoir parcouru la Perse, de Trébizonde à Ispahan, après une dernière victoire, décisive, près de Ninive, dans la plaine d'Arbelles où l'aigle symbolique avait plané au dessus de la tête du Macédonien vainqueur, le basileus son émule, rentrait à Byzance, rapportant la Vraie Croix, qu'il reporta ensuite à Jérusalem, et ramenant à sa suite cinquante mille chrétiens délivrés. Il n'eut qu'à peine le temps de jouir de ses exploits, de ce que les chroniqueurs ont appelé son jour de sabbat. — En 631, le prophète mourait à Médine, et en 632 le premier calife Abou Beker, envoyait à

tous les chefs d'Etat, y compris l'empereur, l'invitation à embrasser *la vraie foi* (1); l'année suivante la guerre sainte était proclamée.

Mohammed, strictement monothéiste, avait retrouvé dans ses voyages, en Egypte et en Syrie, cette notion de l'unité divine à laquelle il entendait ramener les Arabes, fils d'Ismaël, et les idolâtres du monde entier, mais il n'avait connu que des Ecritures falsifiées et des chrétiens dissidents, Nestoriens et Monophysites. Aussi la doctrine musulmane n'est-elle autre chose que celle d'une secte chrétienne supprimant la divinité du Christ, issue principalement du nestorianisme dont elle reproduit les traits principaux; une de ces hérésies nouvelles, calquées sur les innombrables propositions tendant, depuis l'origine de l'Eglise, à maintenir l'idée de l'unité divine tout en niant l'Incarnation et, par là même, la Trinité et la Rédemption. Il ne comprit pas le dogme de la Trinité, qu'il prit pour du trithéisme; l'Incarnation lui parut une antropolâtrie déguisée. La vraie religion, déclara-t-il, est celle d'Abraham et des patriarches; Moïse a été le législateur des juifs. Jésus, fils de la Vierge, celui des chrétiens; avant Moïse il n'y avait que de purs croyants, l'Islam, la foi des serviteurs du Très Haut; Abraham et les patriarches étaient musulmans : juifs, chrétiens, musulmans, sont les trois peuples de la foi et du livre. Son grand objectif était la destruction des idoles.

« L'appui donné par les empereurs orthodoxes, dit le « P. Pargoire (2), avait exaspéré les esprits contre « *l'odieux* « *décret de Chalcédoine* ». Des races aigries contre Constan- « tinople et son autorité politico-religieuse, des populations « qui s'étaient organisé une église hérétique pour avoir une « patrie propre et qui espéraient trouver un ami de cette « église comme de cette patrie dans tout ennemi de l'hérésie « chalcédonienne et de l'empire byzantin, voilà ce qu'on « rencontrait partout... » Voilà ce qui explique la rapidité

(1) C'est ce qu'on appelle *l'année des ambassades*.

(2) *L'Eglise byzantine.* » Il dit aussi : « Le monophysisme n'est plus, « comme avant Justinien, l'histoire d'une secte révoltée, mais celle d'une « confession définitivement détachée de l'orthodoxie, constituée à ses côtés « et vivant d'une vie propre ».

des progrès des musulmans et la quantité d'apostasies qu'ils récoltèrent sur leur passage, celle du gouverneur de Bostra, entre autres, et de celui d'Alep. « Beaucoup, parmi les enne-« mis du quatrième concile, reconnaissaient dans les enva-« hisseurs des frères de sang et de langue; de fait, les chré-« tientés flottant à la limite du patriarcat syrien professaient « presque toutes le monophysisme et rien ne les séparait ou « presque rien des peuplades embrigadées sous le drapeau « du prophète (1) ». Il était naturel, en effet, que ce qui était de race arabe et de religion dissidente s'unît aux frères de races dont la croyance différait peu de la leur. Les monophysites dominaient en Syrie comme en Egypte; le patriarche d'Antioche lui-même était secrètement anti-chalcédonien.

Soixante-dix mille Byzantins, accourus avec le vieil empereur, ne purent empêcher la capitulation de Damas. La bataille du Yermouck en 636, livrait la Palestine aux assaillants. Héraclius enleva la Vraie Croix, la mit en sûreté à Constantinople et, après quatre mois de siège, Jérusalem dut ouvrir ses portes. Saint Sophrone, son patriarche, avait réglé la négociation. Tout dépendait de celui auquel on avait à faire. Etait-ce un rigoriste, comme Khaled qui fit massacrer la population de Damas, ou Amrou, qui incendia Alexandrie. il n'y avait pas à espérer de quartier. Le calife Omar, au contraire, se montra plein de vénération pour le tombeau du prophète Jésus, et entra dans la ville sainte en pèlerin, couvert d'un cilice de poil de chameau, suivi de son armée silencieuse et recueillie. Il vénéra les Lieux Saints et la grotte de Bethléem et, de fait, jusqu'à la fin du xe siècle jusqu'à la conquête des Fatimites, sectaires étroits et intolérants, les chrétiens de Jésusalem jouirent d'une grande liberté, surtout après 750, sous la domination éclairée des Abassides et surtout quand l'empire étant devenu iconoclaste, les chrétiens orthodoxes s'estimèrent plus heureux de vivre sous la puissance du califat et substituèrent d'un commun accord, au IXe siècle, le protectorat frank au protectorat byzantin (2).

(1) Pargoire, id.

(2) C'est à l'ombre du califat que saint Jean Damascène put prendre éloquemment la défense des images.

Les événements se pressent entre ces années terribles 634-644. Dans l'Asie Mineure, les musulmans ne firent pas d'aussi rapides progrès, à cause de l'unité religieuse et de l'organisation des thèmes (1), beaucoup plus forte, tandis que les Églises monophysites ne s'y étaient point constituées comme en Syrie et en Égypte : cette dernière province en était le foyer. Aussi la population copte se donna-t-elle toute aux Arabes. En 638, Amrou, après trente jours de siège, emporta Péluse, attaqua Memphis et quand celle-ci succomba, les Arabes l'abandonnèrent et bâtirent sur la rive droite du fleuve, à la place de l'antique Babylon, le Caire, la ville de la Victoire, siège de leur future puissance. Ils vinrent ensuite attaquer Alexandrie. « L'on vit successive-« ment, dit le P. Pargoire, les milices égyptiennes refuser « de combattre, les hobereaux indigènes se presser dans les « rangs des infidèles, les gens du Fayoum se rendre en égor-« geant les garnisons grecques, trois fonctionnaires chrétiens « administrer les trois Égyptes au nom du vainqueur, les « apostasies en faveur de Mahomet se multiplier. » En 640, Alexandrie succomba, après quatorze mois de siège. Les monophysites triomphant y installèrent leur patriarche, seul reconnu par le nouveau gouvernement. Avant la fin du siècle, tout le littoral africain tombait aux mains des Sarrasins. C'est le nom qu'il convient de leur donner, désormais, celui sous lequel ils apparaîtront à travers tout ce haut moyen âge qu'ils remplissent de leurs hauts faits (2). Près

(1) J'ai déjà expliqué que le thème était un gouvernement militaire.

(1) Ce nom leur fut donné, dit-on, comme venant du Levant, *Sarkh*, par opposition à Maghreb, pays du couchant, d'oú les Maures ou Maugrabins. L'Afrique chrétienne, cette magnifique province redevenue romaine et florissante depuis Justinien, plus encore depuis Maurice, toute catholique et toute latine, commença de se dépeupler par l'émigration quand arrivèrent les premiers fuyards d'Égypte. Les Africains, très orthodoxes, évitèrent par la fuite l'apostasie ou la mort, que les conquérants leur imposèrent. La résistance des Byzantins, leurs efforts pour défendre la province d'Afrique furent héroïques et la lutte dura jusqu'à la fin du siècle. Dom Leclercq, dans son ouvrage sur l'*Afrique chrétienne*, a raconté cette lutte dramatique et l'aide apportée aux chrétiens par les tribus berbères de l'Aurès, commandées par leur reine, la *Kahena*, une véritable héroïne. (*L'Afrique chrétienne*, t. II, Lecoffre).

d'Hadrumète s'éleva une seconde *ville de la Victoire*, Kairouan, d'où partirent au IXe siècle les conquérants de la Sicile (1). En 698, Hassan emporta Carthage et l'Afrique fut perdue pour des siècles. Mais il y aurait une injustice criante à méconnaître les efforts faits par les Byzantins pour défendre pied à pied le territoire de l'empire ; depuis Théodose jusqu'à Constantin Dragasès, on les voit sur la brèche, pendant dix siècles, disputant chaque pouce du territoire, négociant quand ils ne peuvent combattre, luttant contre des adversaires terribles, Huns, Perses, Avares, Arabes, Bulgares, Mongols — et c'est une niaiserie de parler de la décadence de l'empire ; elle ne l'a empêché ni de se défendre avec énergie, ni de tomber avec honneur.

Toutefois, les empereurs, la plupart du moins, tenaient à rester unis au siège de Rome (2). Avant Théodose, Constance et Valens avaient été ariens ; depuis, Zénon et Anastase seuls étaient tombés dans le schisme, à cause de la signature de l'Hénotique, l'édit d'union, que refusait le pape, avec raison, puisqu'il impliquait la condamnation du concile de Chalcédoine. Car à Constantinople, on se rendait parfaitement compte du danger que le monophysisme faisait courir à l'empire et que, sous prétexte de théologie, les sectes dissidentes tendaient à conspirer contre l'unité politique. C'est, d'ailleurs, toujours leur rôle. En France, les calvinistes ont joué ce personnage et Coligny et les défenseurs de la Rochelle qu'on exalte si mal à propos étaient des traîtres à la patrie et à la royauté qui la symbolisait, ni plus ni moins. Voilà pourquoi l'on cherchait la formule de conciliation sans pouvoir la trouver, par la bonne raison qu'elle était introuvable.

(1) Les indigènes prenaient Okba, son fondateur, pour un magicien et se convertissaient en foule à l'Islam, mais l'inconstance numide ne les fixait pas mieux dans cette nouvelle foi que dans l'ancienne ; ils apostasièrent, disent les chroniqueurs, jusqu'à douze fois. Cependant, dit Amari, la nouvelle profession de foi était facile et la participation au butin un point qu'ils comprenaient parfaitement.

(2) Et il en a été de même jusqu'à la fin. Il est très remarquable que l'obstination de Michel Cérulaire, qui amena le schisme définitif, eut lieu malgré les efforts désespérés du basileus Constantin Monomaque qui tenait à rester uni au pape, son allié contre les Normands d'Apulie.

Le projet d'entente avec les monophysites fut repris par Justinien, plus clairvoyant encore que Zénon sur le danger politique des sectes dissidentes et le seul de tous les empereurs qui puisse revendiquer le beau titre de théologien, parce qu'il était plus instruit que les autres (1). De ce que les Occidentaux n'ont pas en général le sens de la métaphysique, il ne s'ensuit pas que ce soit là une marque de supériorité intellectuelle. La *fureur de dogmatiser*, qu'on reproche aux empereurs, est une phrase toute faite. Ni Zénon ni, on le verra plus tard, Héraclius ou Constant ne pouvaient prétendre au titre de théologien; ils avaient reçu la formule d'union, Hénotique, Ecthèse ou Type, des mains de leur patriarche et la croyaient bonne pour parer aux éventualités. Justinien crut l'avoir trouvée dans la condamnation des Trois chapitres, destinée à justifier du reproche de nestorianisme les tenants du IVe Concile. Il obséda pendant dix ans le pape Vigile pour obtenir son assentiment — ce qui, d'ailleurs, ne produisit aucun effet sur les dissidents.

On ne trouvait donc point cette formule introuvable et le besoin s'en faisait plus que jamais sentir. Les Arabes entraient en Syrie, en Égypte; on était en 634. Il y avait à Constantinople un patriarche, plus homme d'État qu'homme d'Église, dévoué corps et âme à son empereur (2). C'était

(1) Ses négociations orageuses avec Vigile constituent, comme le fait observer le P. Pargoire, un argument de plus en faveur de la primauté romaine, aussi bien que la distinction qu'il imagine entre la personne du Pape et son Église, de manière qu'il peut violenter l'une sans offenser l'autre. Cette distinction a été renouvelée par Charles-Quint, Napoléon, etc. C'est une subtilité byzantine fort employée. Constance, déjà, s'était donné assez de mal pour mettre le pape de son côté, de gré ou de force, au temps de l'arianisme triomphant.

(2) « Sergius de Constantinople pensa qu'en raison même du dogme de « l'union hypostatique on ne pouvait admettre qu'une seule énergie, une « seule volonté, divine et humaine toute ensemble. Vraisemblablement Ser- « gius obéissait moins à ce motif qu'à un désir sincère de conciliation entre « les catholiques et les monophysites. Ce désir était plus vif encore chez « l'empereur Héraclius qui se hâta d'entrer dans la voie ouverte par le pa- « triarche. A cause des dangers que faisaient alors courir à l'empire, d'abord « les Perses, ensuite les Arabes, on recherchait tous les moyens de gagner « les monophysites, assez nombreux dans les régions menacées et il y avait « lieu de croire que la nouvelle doctrine favoriserait le retour à l'unité » (Funck et Hemmer, *Hist. de l'Église*, I, p. 241).

Sergius, qui l'avait sacré en 610, qui l'avait empêché de fuir à Carthage en 615, qui avait veillé sur la ville et le peuple de 622 à 628 pendant la glorieuse campagne de six années. Pour rallier Jacobites Syriens et Coptes Égyptiens (1), Sergius inventa le monothélisme.

L'idée de la volonté unique était spécieuse, la suite ne le prouva que trop : on pouvait s'y tromper, parce que d'ordinaire, par double volonté, on entend celle qui se trouve dans tout homme, la bonne et la mauvaise, cette dernière ne pouvant être attribuée au Seigneur sans blasphème ; mais ce n'était pas de cela qu'il s'agissait. Si, pour les monophysites, la nature humaine disparaissait, absorbée par la nature divine, ce que les catholiques ne pouvaient concéder, on leur offrait en échange une seule volonté, la divine, ayant complètement absorbé la volonté humaine, tout en laissant subsister la nature humaine, puisque le concile de Chalcédoine l'exigeait. Mais qu'est-ce qu'une nature sans volonté ? De nouveau, la réalité de l'Incarnation se trouvait compromise. Le patriarche de Jérusalem, saint Sophrone, qui avait d'autant plus de mérite à défendre l'orthodoxie qu'en ce moment les Arabes étaient à sa porte, fit tout ce qu'il put pour dissuader Sergius. Tous deux, selon l'usage, en écrivirent au pape et le pape, Honorius Ier, occupé des affaires italiennes qui retombaient toutes sur lui dans un pareil moment, affligé de voir les ariens reprendre le dessus parmi les Lombards, n'ayant aucun moyen d'action sur la Vénétie où se perpétuait le schisme des Trois chapitres, qui ne voulait pas plus admettre le Ve concile général que les Monophysites ne voulaient admettre le IVe, et ennuyé, comme tous les Occidentaux, par les subtilités théologiques des Orientaux, ne comprit pas ce que lui écrivait Sergius, étant donné son mode d'information, car la lettre du patriarche se plaignait des nouveautés que l'évêque de Jérusalem cherchait à introduire dans la question par la suppo-

(1) Ces deux noms viennent du patriarche monophysite Jacques Baradaï (le *mendiant*, à cause du déguisement qu'il avait pris), sacré en 545 sous la protection de l'impératrice Théodora, en grand secret, comme évêque d'Édesse. Toute la secte prit son nom sous ces deux formes.

sition d'une double volonté en Notre Seigneur. « On sait, dit « le P. Pargoire, la déplorable réponse d'Honorius, ce mo- « nument de bonne foi surprise et de naïveté confiante ». La lettre de Sophrone n'était pas encore arrivée. Le pape recommandait d'éviter les nouveautés, de s'en tenir aux définitions des conciles (1). Pendant ce temps, les Arabes envahissaient la Syrie, Héraclius luttait en désespéré et l'actif Sergius composait son Ecthèse, la nouvelle formule de conciliation.

« Édit théologique d'un bout à l'autre, cette pièce défend « de prêcher une ou deux énergies, mais elle n'admet, elle « ne permet d'admettre dans le Christ qu'une seule vo- « lonté » (2). C'est le monothélisme. Quand Héraclius revint à Constantinople, rapportant la Vraie Croix sauvée d'un second pillage, le patriarche lui présenta l'Ecthèse toute prête, comme destinée à sauver la situation. Héraclius signa de confiance. L'Ecthèse parut à l'automne de 638 (3). Dans l'intervalle, le pape Honorius avait ouvert les yeux et rétracté son imprudente réponse avant de mourir. Le clergé romain, parfaitement éclairé désormais, refusa la ratification de l'*Ecthèse*. Sergius, en apprenant cette réaction, lui-même au lit de mort, fit jurer à son successeur Pyrrhus le maintien de l'édit et envoyer à l'exarque l'ordre de refuser la confirmation impériale à quiconque ne le signerait pas préalablement. L'exarque Isaac, qui était un fonctionnaire fort zélé, envoya le chartulaire Maurice avec des soldats qui pendant dix-huit mois empêchèrent toute élection pontificale. Au bout de ce temps, le clergé romain, renonçant à s'entendre avec les officiers impériaux, élit Séverin en forme canonique, lequel renouvela la condamnation de l'Ecthèse. Le chartulaire Maurice fit enlever le trésor du Latran et

(1) C'était la réponse *personnelle* du pape, et non une définition *ex cathedra*. L'infaillibilité n'était point engagée.

(2) Pargoire, *L'Église byzantine*, p. 160.

(3) Dès 633, les théodosiens d'Alexandrie, monophysites mitigés, avaient signé les propositions présentées par le patriarche Cyrus, qui contenaient la substance de l'Ecthèse, en disant : « Ce n'est pas nous qui allons à Chal- « cédoine, c'est Chalcédoine qui vient à nous ». C'est ce qui donna l'éveil à saint Sophrone de Jérusalem.

l'expédia à Constantinople; mais Sergius était mort et l'empereur, apprenant par les légats romains ce qui se passait, lui-même vieux, malade, accablé de douleurs par la prise d'Alexandrie, désavoua l'Ecthèse, protesta de sa bonne foi assurant qu'il n'y était pour rien et avait simplement signé l'édit préparé par son patriarche, confirma l'élection pontificale et mourut, en paix avec l'Église, après un règne qui fut l'un des plus dramatiques de l'histoire (1).

Cependant le patriarche Pyrrhus et son rival Paul qui lui succéda, maintinrent l'Ecthèse et Constant II, le petit-fils du vaillant empereur, grandit dans une atmosphère empoisonnée de monothélisme, comme dit le P. Pargoire.

En Italie, les exarques employaient les armes de la diplomatie, n'en ayant pas d'autres à leur disposition. L'état belligérant n'était plus qu'une intermittence. On ne s'aimait pas — on ne s'aima jamais entre Romains et Lombards — mais forcément on était en relations quotidiennes, bonnes ou mauvaises. La pacification due à Théodelinde avait même ouvert de nouveaux horizons; à un moment donné, on n'avait pas été fâché d'avoir les Lombards sous la main pour les opposer aux Avares. Quand mourut Agilulf, en 615, son fils Adaloald lui avait succédé sous la tutelle de sa mère et, comme Amalasonthe, elle avait voulu en faire un Romain mais elle avait mieux réussi ; le jeune roi s'était pris d'un si grand amour pour la civilisation byzantine que, d'après les Lombards, il était sous l'influence de philtres ou breuvages ayant altéré sa raison, administrés par les émissaires de l'exarque, ce que quelques manuels d'histoire ont répété sérieusement. Adaloald, chassé par eux, dut se réfugier à Ravenne. Il y eut alors un moment où, voyant Héraclius vainqueur des Perses, les Avares repoussés par les Bulgares, les Lombards à moitié gagnés par des largesses faites à propos, on put croire que tous les ennemis de la Romanité allaient disparaître à la fois. Au lieu de ces belles espérances,

(1) Les signataires de l'Ecthèse en Orient ont pris le nom de Melkites et, végétant sous la domination musulmane, ont fini par redevenir purement et simplement orthodoxes, le monothélisme ayant disparu sans avoir ramené aucun dissident.

on vit arriver les Arabes; cependant en Italie le sage roi Rotharis, grand législateur, conclut avec l'exarchat une trêve de quatre-vingts ans.

C'est en 649, sous la funeste influence du patriarche Paul, que le petit-fils d'Héraclius, Constant II, remplaça l'Ecthèse par le Type, plus mauvais encore. Constant II, hérétique et meurtrier, laisse loin derrière lui comme perversité Zénon et Anastase le Silentiaire, qui jusqu'alors faisaient tache dans la série impériale, si admirable par ailleurs (1). Le pape Martin Ier ne demanda pas la confirmation à un prince hérétique et fit anathématiser le *Type* au Latran par un concile de cent vingt évêques. On pourvut à l'administration des diocèses d'Orient désorganisés par la conquête musulmane et l'on eut, pour la première fois, à traiter ces contrées en *pays de missions*, gouvernés directement par le Saint-Siège au moyen des vicariats apostoliques. La colère de l'empereur fut extrême en apprenant cette *nouveauté* et le pape fut accusé de fournir des subsides aux ennemis de l'empire. Constant II rappelle beaucoup Caligula dans sa manière d'agir. Il envoya son chambellan Olympius comme exarque à Ravenne, avec ordre d'assassiner le pape Martin. Olympius chargea un de ses spathaires, ou écuyers, d'exécuter la commission, mais le spathaire, qui devait frapper au moment où le pontife distribuerait la communion aux fidèles, fut aveuglé par une lumière intense qui le remplit d'effroi, aussi bien que l'exarque lui-même. Olympius se révolta contre l'empereur qui avait voulu lui faire commettre un crime et s'en alla en Sicile, guerroyer contre les Sarrasins qui, paraît-il, y faisaient déjà des apparitions.

Martin était l'ancien apocrisiaire qui avait excommunié, à Constantinople même, les fauteurs du Type et de l'Ecthèse. Le nouvel exarque, Théodore Calliopas, n'eut pas les scru-

(1) Pour mémoire : empereurs depuis Théodose † 395. — Arcadius, † 408. — Théodose II et Pulchérie, † 451 — † 453. — Marcien † 462. — Léon Ier. † 474. — Zénon † 492. — Anastase le Silentiaire † 518. — Justin Ier † 527. — Justinien Ier le Grand, † 565. — Justin II abdique 578. — Tibère Constantin † 582. — Maurice † 602. — Phocas, † 610. — Héraclius, † 640.

pules d'Olympius. Il vint à Rome en force, prit le Latran d'assaut et enleva le pape, malgré la résistance du clergé et de la population. Le martyre du pape saint Martin, traîné à Constantinople dans les circonstances les plus douloureuses, accablé pendant deux ans d'outrages et de mauvais traitements, jugé comme un criminel, condamné aux mines et mort dans son exil de la Chersonèse le 16 septembre 655 est un des plus cruels, un des plus révoltants dont l'histoire fasse mention (1).

Huit ans plus tard, Constant eut l'imprudence de venir en Italie et à Rome même, où le respect pour la dignité impériale et l'attachement à l'unité de l'empire étaient tels, qu'on oublia son odieuse personne et ses actes non moins odieux pour ne voir en lui que l'empereur. Il récompensa les Romains en pillant leurs églises et dévalisant le Palatin pour orner Constantinople. Puis, rendu défiant par la révolte d'Olympius, il entreprit de diminuer l'autorité des exarques, ce qui du même coup diminua leur force. Il rattacha directement aux offices de Constantinople la Vénétie et la Calabre. Il y eut donc en Italie quatre provinces, dont trois, la Sicile, la Vénétie, la Calabre, étaient indépendantes de l'Exarchat et dont le patrice était nommé directement par l'empereur, aussi bien que l'exarque, qui ne se soutint plus que par l'appui du pape contre les Lombards (2).

A Tarente, Constant essaya d'attaquer les possessions lombardes. Les Lombards du Midi, fervents catholiques, étaient aussi mal vus des Romains que leurs frères ennemis du Nord, parce que leur zèle pieux les portait à voler les corps saints dans les catacombes, mais encore plus mal par

(1) Il est dramatiquement décrit par M. Diehl, *ouvr. cité.* Les relations entre le Saint-Siège et les Arabes, pour la protection des chrétiens de Terre-Sainte, furent un des grands griefs suscités contre le saint pape. Les Byzantins tenaient à localiser l'Église chez eux et les chrétiens situés en dehors de leurs limites leur importaient peu. Au temps de Constant, l'Église indissolublement unie à l'État ne devait se composer que des signataires du *Type.* Toujours l'Église nationale au lieu de l'Église universelle !

(2) En Vénétie, les magistrats élus remplacèrent bientôt les magistrats nommés et le droit de confirmation impériale subsista quelque temps pour la forme. Paulus Anafestus, élu en 697, est le premier doge indépendant.

les Monothélites, car ils donnaient asile aux orthodoxes persécutés. Constant fut repoussé avec perte devant Bénévent par le duc Romuald et l'archevêque saint Barbatus, qui défendaient la ville. La Calabre avait eu jusqu'alors Otrante pour chef-lieu; il créa une seconde Calabre (Lucanie et Bruttium), qu'il rattacha à la Sicile dont Syracuse était la métropole, car Otrante avait été momentanément occupée par les Lombards de Bénévent et unie à leur province d'Apulie. Il mit le désordre dans Ravenne dont il voulut faire une Église autonome et autocéphale opposée à Rome (1) et fut enfin assassiné à Syracuse, en 668, après un règne malheureusement trop long.

Son fils, Constantin Pogonat, valait mieux que lui, revint à l'orthodoxie, fit de bonnes lois, soutint vaillamment une lutte pendant sept ans contre le calife ommiade de Damas, à l'occasion de laquelle fut inventé le feu grégeois, et, d'accord avec le pape Agathon, assembla le VIme concile œcuménique, par lequel le *Type* et le monothélisme furent anathématisés, avec tous les fauteurs de l'hérésie en question, parmi lesquels, au moyen d'une légère falsification de texte (un nom substitué à un autre après que les légats eurent signé) (2), les Orientaux se procurèrent l'ineffable jouissance d'englober sous l'anathème la mémoire de ce pauvre pape Honorius, coupable de n'avoir pas deviné à première vue le rébus que lui présentait le patriarche Sergius. Quand les légats eurent donné lecture de la lettre pontificale qui définissait la sentence, toute l'assemblée s'écria : « Pierre a parlé par Agathon », comme à Chalcédoine on s'était écrié : « Pierre a parlé par Léon ! »

Constantin Pogonat supprima le tribut payable à la chancellerie impériale à chaque élection, abus introduit par Athalaric puis adopté par le fisc impérial, et plaça ses enfants sous la tutelle du Saint-Siège. Son successeur fut l'abominable Justinien II, plus méchant encore que son

(1) Ravenne, dont l'Église remontait à saint Apollinaire, disciple de saint Pierre, avait de grandes prétentions.

(1) Le nom inscrit primitivement était celui du patriarche monothélithe Théodore.

grand-père Constant. Le brave et pieux Héraclius avait inauguré une dynastie de monstres. Ce qu'il y a de plus odieux chez Justinien II, c'est sa soif de vengeance, inouïe chez un chrétien : puis, comme la plupart des mauvais princes, la manie de réformer l'Église. Il ressemble à Domitien.

A Rome, le prestige impérial avait été fort atteint par l'apparition de Constant II ; aussi les élections pontificales prenaient-elles de plus en plus d'importance. Celle de 687 fut très mouvementée. Pendant que l'archidiacre Pascal et ses partisans assiégeaient dans le Latran l'archiprêtre Théodore, les gens sensés des deux partis s'assemblaient sur le Palatin pour élire tranquillement, dans la chapelle de Saint-Césaire, le pape Sergius Ier qui fut un des grands papes de l'époque. Entre temps, à la suite de la royauté, à Pavie, de Grimoald, duc de Bénévent, tous les Lombards étaient devenus catholiques, ce qui amena de leur part une recrudescence de zèle dans la dévastation des églises et monastères sis en territoire romain, pour satisfaire leur passion dominante, qui était de se procurer des reliques. Les Catacombes de Rome n'y résistèrent pas. Mais d'ailleurs, le roi Cuninpert s'employa pour rendre au Saint-Siège le grand service de mettre fin au schisme d'Aquilée, qui durait depuis l'an 553. On verra qu'il entretenait des ambassadeurs à Rome.

En cette même année 687, les Franks Neustriens et leurs Mérovinges dégénérés étaient vaincus à Testry par les Austrasiens. Pépin d'Héristal « prit avec lui, dit simplement Frédégaire, le roi Thierry et ses trésors et s'en retourna en Austrasie ». Il emportait avec lui la royauté franque qui resta fixée pendant cent cinquante ans entre le Rhin et l'Escaut, et dont la Neustrie, de l'Escaut à la Loire, n'était plus qu'une annexe. Il est à peine nécessaire de faire observer qu'il n'y avait alors ni France ni nation française, ni Allemagne, cette dernière s'étant formée en grande partie des conquêtes de Charlemagne au siècle suivant (1). Francie Occidentale et Francie Orientale étaient les seules divisions

(1) Ces deux nations datent du traité de Verdun en 842.

en usage et la famille Carolingienne allait commencer ses glorieuses destinées, étroitement liées à celles de l'Italie.

Justinien II, suivant son idée de purifier le clergé par une série de canons disciplinaires qui, selon lui, manquaient dans l'œuvre purement doctrinale du Ve et du VIe concile, en convoqua un *in Trullo*, c'est-à-dire dans la salle de la Coupole où avait siégé le VIe, et ce pseudo-concile en a retenu le nom. On l'appelle aussi Quinisexte, à cause de sa prétention de compléter l'œuvre des deux précédents. L'Église orientale en a retenu les prescriptions disciplinaires, opposées à celle de l'Église romaine ; cent deux canons que Sergius refusa de ratifier et qui ont servi de base aux griefs et accusations portées depuis par l'Église grecque contre l'Église latine, renforcées par Photius et Michel Cérulaire.

L'empereur, devant le refus du pape, ordonna au protospathaire Zacharie d'aller prendre celui-ci et de l'amener, afin d'en faire une seconde édition du pape Saint Martin. Mais cette fois, tout le monde s'unit pour la défense du Père des fidèles. Dès qu'on sut à Rome qu'un protospathaire byzantin était arrivé à Ostie, les milices — le *cunctus exercitus*, prirent les armes; le peuple se souleva, les ambassadeurs du bon roi Cuninpert expédièrent un courrier à Ravenne, sans prendre aucun souci de l'exarque et de son corps d'armée; les milices ravennates accoururent. « L'exar-
« chat entier se soulèva. Les milices de Ravenne et de la
« Pentapole, malgré l'opposition évidente de l'exarque accou-
« rurent à Rome pour défendre le pontife. Les milices
« romaines refusèrent d'obéir au protospathaire Zacharie
« qui songeait à défendre la ville par la force, et ordonnait
« de mettre la main sur Sergius. Au lieu de cela, les Raven-
« nates trouvèrent les portes ouvertes et arrivèrent, trom-
« pettes sonnant, jusqu'au palais du Latran, demandant à
« grands cris à voir le pape. L'envoyé impérial, abandonné
« par ses troupes et craignant pour sa vie, s'était réfugié
« auprès de Sergius et lui avait demandé asile. Pour le pro-
« téger, le pape avait fait fermer les portes du patriarcat; mais
« les insurgés faisaient rage au dehors, menaçant de tout
« briser s'ils n'approchaient point du pontife. Eperdu, affolé,

« le protospathaire finit par se cacher sous le lit de Sergius, « tandis que celui-ci, sortant au devant de ses libérateurs, « calmait leur fureur et obtenait à grand'peine la vie sauve « pour Zacharie » (1). C'est une des plus belles scènes de l'histoire.

C'est alors « que la main de Dieu s'appesantit sur Justinien ». Chassé de Constantinople il erra pendant dix ans chez les Khazares et les Bulgares autour du Pont Euxin tandis que Léonce et Tibère Absimare occupaient sa place. Pendant ce temps l'Afrique était conquise par les Arabes. Ainsi s'acheva le VIIe siècle. L'exarchat cependant était fort amoindri. Constant II, en lui enlevant par mesure de précaution contre l'ambition des exarques une partie de son territoire, avait changé ces exarques en une sorte de sous-préfets, incapables de résister à leurs voisins de Pavie qui, par contre, allaient étendant leur domaines. Les doges Vénitiens agissaient selon leurs propres intérêts, tantôt amis, tantôt ennemis des Lombards. Les patrices de Calabre, de Sicile, les ducs de Naples, de Gaëte, d'Amalfi, ne s'occupaient point de l'exarque. Surtout le duc de Rome faisait piètre figure à côté du pape, qui se voyait alors l'arbitre de l'Italie.

C'est ici le moment de rappeler que l'histoire de la Rome médiévale se déroule dans le même cadre que celle de la Rome antique. « Quand le pape, raconte M. Marucchi (2), « se déplaçait pour aller du Latran à quelqu'autre église « stationale, un nombreux cortège l'accompagnait. Les sept « régions prenaient part à la procession, qui suivait géné- « ralement un long parcours ». Jusqu'à la fin du Moyen Age la plupart des monuments restèrent debout; la ville ne modifia que lentement son aspect général, sous l'empire de nouveaux besoins, de nouvelles circonstances. Le Palatin,

(1) Diehl, *ouvr. cité*.

(1) Il y avait sept régions ecclésiastiques et quatorze régions civiles. Les sept diacres régionnaires étaient à la tête des diaconies, ou bureaux de bienfaisance, où l'assistance des pauvres et des malades était parfaitement organisée dès les premiers temps de l'Eglise et a servi de modèle à ce qui s'est fait depuis en ce genre. Les quatorze *Caporioni*, chefs des quartiers, étaient les magistrats chargés de chaque région civile — bien célèbres dans les fastes de la Rome médiévale, surtout comme révolutionnaires.

entre autres, était habité jusqu'au XIIIe siècle ; au XIIe, Eugène III fut élu, comme l'avait été Sergius Ier, à Saint-Césaire *in Palatio* ; Innocent III et Grégoire IX le furent dans le Septizonium de Sévère. La transformation des palais, amphithéâtres, mausolées commença vers cette époque ; vu la solidité de leurs constructions, ils devinrent des forteresses et, à partir du XIVe siècle, pendant le séjour des papes à Avignon, la population de Rome étant tombée à 13.000 âmes à peine — il y en avait eu un million dans l'enceinte Aurélienne sous les empereurs — les habitants, pour ne pas camper sur les décombres amoncelés dans les anciens quartiers par les incendies, l'invasion des Normands, les guerres des barons, l'effondrement des toitures non réparées, des pans de murailles lézardées, durent abandonner les sept collines dévastées pour se réfugier dans le Champs de Mars où fut rebâtie la nouvelle ville avec les matériaux de l'ancienne, faute de moyens et d'argent pour déblayer et reconstruire celle-ci. La reconstruction du XVe siècle produisit d'autres chefs-d'œuvre. Mais le haut Moyen Age a vécu dans la Rome antique, la Rome des Césars.

Quelques monuments avaient changé de destination. Le gouvernement impérial ne pouvait plus pourvoir à l'entretien des temples désaffectés ni des autres lieux où s'étaient assemblés le sénat et les magistrats de l'empire et de la république. Le pape Honorius pourvut à la conservation du plus vénérable de tous, la curie Hostilienne, rebâtie par Dioclétien, où s'était assemblé le Sénat depuis son origine, sous les rois ; il la transforma en église et la consacra à saint Hadrien, un des plus vénérés de l'Église byzantine (1).

Il y avait eu, pendant ce siècle, sept papes grecs ou Syriens. Jean VI et Jean VII, les premiers du VIIIe, étaient Byzantins et le second, fils du curopalate, autrement dit intendant du palais Platon, fixa sa demeure sur le Palatin même, dans l'ancien palais de Caligula, au-dessus de Sainte-Marie Antique, érigée après le concile d'Ephèse par

(1) Le seul moyen de conserver un monument, c'est de l'affecter à un usage quelconque.

la piété de Galla Placidia, selon toute apparence (1). Les papes de ce siècle n'aimaient pas beaucoup demeurer au Latran, qui était mal fortifié et trop près des murailles, car une surprise des Lombards était toujours à craindre. La curie sénatoriale, devenue église, le Forum, sanctifié par le passage des processions, le Palatin, qui avait vu les orgies et les crimes de Néron et de ses prédécesseurs, purifié par la présence du vicaire du Christ, c'est la réalisation palpable de ce qui s'accomplissait : le salut du monde opéré par l'Église (2). Le Saint Siège possédait aussi de riches patrimoines, disséminés dans l'Italie entière et jusqu'en Sicile où beaucoup de domaines provenaient de l'héritage de saint Grégoire le Grand. Par l'influence des papes, les pèlerinages de Terre Sainte, interrompus par l'arrivée des Arabes, purent se rétablir. Leur intervention fit aussi reculer le duc de Bénévent, et quand l'exarque, par ordre de Justinien II, voulut réclamer le tribut des trois mille sous d'or aboli par Constantin Pogonat, mal lui en pris; le pape dut intervenir pour le protéger, comme le protospathaire Zacharie.

La seule chose que l'adversité semble avoir fait comprendre à Justinien II, c'était l'inutilité d'insister pour faire admettre par le pape les cent vingt canons disciplinaires du concile Quinisexte. Alors, changeant de note, il invita le pape à venir le trouver en Orient pour régler les affaires en suspens, Le pape était alors Constantin, Syrien de nation, autrefois diacre régionnaire et légat du Saint Siège pour la ratification du VIe concile, sous Constantin Pogonat. Il partit, emmenant avec lui son diacre Grégoire, romain —

(1) C'est vers cette époque que les papes adoptèrent la tiare basse et ronde des Orientaux, qui n'est autre que la couronne fermée, la coiffure impériale byzantine, analogue à la corne ducale des Vénitiens. — La tiare actuelle date du XIVe siècle. Boniface VIII l'exhaussa pour y mettre deux couronnes et Benoît XII en mit trois.

(2) On voit, dans la Schola Cantorum de Santa Maria Antiqua, la base de l'ambon élevé par Jean VII qui y avait fait inscrire, en belles lettres grecques et latines, l'inscription touchante : *Johannes, servus Sancta Mariae.* — La même inscription accompagne la grande mosaïque exécutée par ordre du même pape pour la basilique de Saint-Pierre et transférée depuis à Sainte-Marie in Cosmedin, témoignage de la dévotion du pontife envers la Mère de Dieu.

le futur Grégoire II — fort expert en droit canon. Le pape fut reçu partout avec les plus grands honneurs ; le César Tibère, fils de Justinien II, l'attendait à Constantinople pour le conduire à Nicomédie où se trouvait l'empereur. C'est, je crois, la seule fois jusqu'à présent et depuis saint Pierre que son sucesseur a mis le pied sur la terre d'Asie.

L'empereur se prosterna devant lui ; le savant diacre Grégoire élucida les questions en litige et le pape s'en retourna avec la profession de foi impériale et tous les privilèges de l'Église romaine confirmés. Peu après Justinien II était assassiné ; six années d'anarchie suivirent, pendant lesquelles, en Orient, le monothélisme alterna avec l'orthodoxie. Cette même année voyait les Musulmans conquérants de l'Espagne (1) et l'élévation à la royauté de Pavie du plus grand adversaire des Byzantins, Luitprand, roi des Lombards.

Luitprand régna de 711 à 745. C'était un prince fort religieux et, assurément, le plus remarquable des rois de Pavie. « Malgré la rude guerre qu'il fit aux Byzantins », dit M. Diehl, « il se montra toujours fils dévoué de l'Église. « Dans ses lois, il se plaisait à proclamer que le pape est « chef de l'Église du monde entier ». — Il était fort dévot aux reliques ; c'était le côté faible de ses compatriotes qui ne reculaient devant rien pour satisfaire cette dévotion. Il eut la chance de pouvoir se procurer, sans recourir à la fraude ni à la violence, le corps de saint Augustin lui-même, transporté en Sardaigne par de pauvres chrétiens fugitifs et l'installa pompeusement dans cette même église de Saint-Pierre au Ciel d'or où reposait Boèce.

On avait prise sur Luitprand par le sentiment religieux : « En face de l'évêque de Rome », dit M. Diehl qui dépeint si vivement la situation à cette époque, le « puissant roi lombard « se troublait et hésitait. La parole de Grégoire II l'arrêtait « aux portes de Rome et le jetait tout repentant aux pieds « du pontife. Son successeur Ratchis déposait les armes à la « demande du pape et quittait la couronne pour prendre « l'habit monastique des mains du pape Zacharie. Avec

(1) En 711. — Bataille de Xerès.

« autant de zèle que les Italiens soumis à l'empire, les Lom-
« bards prenaient les armes pour la défense du pape ». On a vu le rôle des ambassadeurs de Cuninpert dans l'affaire du protospathaire envoyé contre Sergius Ier.

Luitprand constatait la situation précaire des possessions byzantines et songeait à se les annexer. Ces possessions, séparées des régions du Midi par le duché de Spolète, c'était l'Exarchat, y compris le duché de Rome, et la Pentapole. Tout son règne est rempli d'expéditions contre ces territoires. Il rétablit ainsi les communications entre Spolète et Pavie et quand on voulut par la suite reconstituer l'exarchat dans son intégrité, on employa, dans les négociations, *integritate* comme synonyme *de statu quo ante Luitprandum*. L'anarchie qui régnait dans l'empire favorisa ses entreprises. En 717, Léon III, l'Isaurien, prit la couronne ; puis il eut à soutenir une autre guerre contre le calife de Damas, laquelle se termina par une victoire signalée. Mais la malheureuse persécution des iconoclastes fut le coup de grâce; elle devait lui faire perdre l'Italie, comme le monophysisme avait fait perdre la Syrie et l'Égypte.

Trois séries de faits, observe M. Diehl, ont amené la scission entre l'empire byzantin et l'Italie au VIIIe siècle : d'abord les anciens fonctionnaires ou plutôt leurs descendants, devenus grands propriétaires et formant l'aristocratie nouvelle, partageaient les intérêts du pays. Lorsque ce pays, atteint dans ses croyances les plus chères, se souleva et que ses intérêts vitaux se trouvèrent compromis, cette aristocratie fit naturellement cause commune avec ses subordonnés. La seconde raison est le développement pris par les milices locales ; le *florentissimus exercitus* était devenu plus fort que les quelques mercenaires dont pouvait disposer l'exarque. La troisième enfin se trouve dans l'attachement à la religion, renforcé par la reconnaissance et la confiance envers le pouvoir pontifical. Les Italiens ne voulaient des Lombards à aucun prix; ils les acceptaient dans les provinces conquises, mais ils avaient tout supporté pour les empêcher d'entrer dans Rome, tant que les erreurs théologiques des empereurs s'étaient bornées à des papiers que

les papes refusaient de signer. Mais quand on voulut briser les images des saints, aussi vénérables pour eux que celles des ancêtres pour les vieux patriciens d'autrefois, ils se serrèrent autour du pape et refusèrent d'obéir.

C'était Grégoire II, le savant diacre qui avait porté la parole devant Justinien II, à Nicomédie. Son successeur a continué sa politique, de même que les cinq papes qui ont suivi, jusqu'à la fin du siècle; pas un n'a dévié de la route tracée par Grégoire II vers l'Occident. Ces sept papes ont agi comme un seul homme, et la première démarche tentée par Grégoire II auprès du duc d'Austrasie, renouvelée par Grégoire III, suivie de la décision de Zacharie qui donnait la royauté à Pépin, le voyage d'Etienne II et tout ce qui suit jusqu'à la fin du siècle pourrait être accompli par une seule et même personne, tant les faits se succèdent dans un ordre logique et serré (1). Saint Grégoire II siégea quinze ans au milieu des difficultés croissantes. Grâce aux changements survenus dans les dispositions des Lombards de Bénévent, qui d'ailleurs étaient au plus mal avec ceux de Pavie, et qui étaient devenus fervents catholiques, il put, avec leur aide, rétablir le monastère du Mont-Cassin et il était également l'autorité principale en Occident. Alors se déchaîna la tempête iconoclaste.

Léon III partageait les erreurs des pauliciens, au milieu desquels il avait passé sa jeunesse. En outre, l'atmosphère orientale était, pour ainsi dire, imprégnée d'iconoclasme par la présence des musulmans et des juifs. Ceux-ci supportaient avec leur endurance accoutumée le mépris et les durs traitements que les vainqueurs ne leurs ménageaient point; ils trouvaient assez de compensations dans le gain qu'ils faisaient et dans le plaisir de contribuer à l'oppression des chrétiens, contre lesquels leur haine ne désarmait pas, quelque souple que devint leur échine quand ils se trouvaient dans les États d'Occident. Ils étaient très nombreux dans les

(1) « On ne saurait trop grandir le rôle joué par l'Église durant la période « mérovingienne; la plupart des évêques s'acquittent dignement de leur « charge de défenseurs naturels des pauvres et des humbles; les moines « évangélisent les nations païennes, mettent en culture les terres aban- « données et donnent l'exemple de toutes les vertus ». Voir H. Leclercq, *L'Afrique chrétienne*, II.

pays musulmans, ils y tenaient presque tout le commerce; ils avaient aidé Amrou à prendre Alexandrie. Les califes ommiades de Damas étaient beaucoup plus rigoristes que ne le furent plus tard leurs rivaux et successeurs les Abassides de Bagdad, sous lesquels les chrétiens purent respirer à l'aise (1) et en particulier le calife Yésid II, qui mourut en 724, et sur lequel les juifs avaient grande influence (2). C'est précisément alors que, grâce à ce courant d'idées, la persécution iconoclaste commença dans l'empire comme elle avait lieu dans les États du calife.

Léon l'Isaurien ne discerna pas entre les honneurs dus légitimement à l'effigie du Sauveur, de sa sainte Mère et des héros de notre sainte religion, qui sont les saints, et le culte superstitieux introduit par certains mauvais chrétiens mal convertis, qui avaient transporté dans la foi qu'on leur avait imposée officiellement les traces de leurs anciennes superstitions. Le patriarche de Constantinople se trouva être un saint — chose rare — qui protesta avec énergie. L'édit contre les images fut publié le 16 avril 726. Le patriarche saint Germain fut destitué le lendemain, remplacé par le Syncelle Anastase et trois jours après, la grande image du Christ de la Chalcé, sur la façade du palais impérial, était abattue. Une partie de la flotte et des fonctionnaires, presque toute la population de Constantinople, les savants comme les pauvres, les religieux, les femmes, se révoltèrent. Le sang coula de toutes parts, des supplices horribles furent infligés aux martyrs. La persécution des iconoclastes est célèbre par l'acharnement avec laquelle elle fut poursuivie et par la résistance courageuse de toutes les classes de la société, jusque dans le palais impérial (3).

(1) Les musulmans sont divisés en une multitude de sectes, les unes rigoristes, allant jusqu'au puritanisme le plus exagéré et strictement iconoclastes; les autres laxistes et relâchées jusqu'au sceptisme, n'ayant de la religion que l'apparence. Il n'y a dans l'Islam aucune unité.

(2) « En 643, ils se pressaient autour du vainqueur et, en l'excitant contre « la croix dressée au sommet du mont des Oliviers, amenaient la destruction « de toutes les croix dressées en Palestine. » (Pargoire, *L'Église byzantine*, p. 172).

(3) Les Églises situées en terre musulmane, melkites, comme on les appelait, redevinrent orthodoxes, car elles ne suivirent point l'exemple de l'Église

Tous ceux qui le purent s'enfuirent en Italie, emportant les images saintes qu'ils sauvèrent et dont Rome est encore remplie et cette rupture entre Rome et Constantinople eut pour conséquence de renforcer la byzantinisation des provinces méridionales et de Rome même, qui se trouva remplie d'Orientaux, moines et laïques de toutes conditions, beaucoup appartenant à des familles riches et aristocratiques, dont la société et le pays se trouvèrent peuplés. Le pape écrivit à l'empereur une lettre très ferme et les Romains, qui commençaient à perdre beaucoup de leur respect envers ces empereurs vraiment fatigants, arracha de *Saint-Césaire in Palatio* l'effigie impériale et la traîna dans la boue des rues. Là dessus, Léon l'Isaurien envoya à l'exarque l'ordre de déposer le pape et au duc de Rome, Marin, l'ordre de le mettre à mort. Mais c'était plus facile à dire qu'à faire. Le duc Marin ne fut pas massacré, parce que le pape s'interposa, mais on le mit simplement à la porte ; il se retira à Naples et, pour la première fois, le peuple romain se trouva en tête à tête avec son évêque. Cette situation parut tellement satisfaisante, qu'à partir de ce jour aucun fonctionnaire impérial ne rentra plus dans Rome ; le pape y commanda seul, « vrai chef de l'État romain comme de l'Ecclesia Dei » (1), toutefois, en vertu des idées du temps, sans avoir aucunement l'idée d'être pour cela en dehors de l'empire.

L'exarque avait voulu marcher contre Rome, mais apprenant ce qui s'était passé et que les Scholae des régions avaient pris les armes, renforcées par celles de Florence, Spolète et autres cités voisines, il n'osa pousser plus avant. Sa situation était fort précaire. Luitprand profitait de la circonstance pour occuper Ancône et, comme il en voulait aux Lombards de Spolète, l'exarque, qui, de son côté, avait un compte à régler avec eux, entra en négociations avec lui. Les Spolétains, ennemis de Luitprand, se trouvèrent être

officielle de C. P. et comme leur situation les soustrayait à l'action du basileus, elles rompirent avec les novateurs et laissèrent à saint Jean Damascène et à Georges de Chypre le soin de venger la vérité. Un calife moins austère leur rendit bientôt la liberté de leurs pratiques.

(1) Duchesne, *Les premiers temps de l'état pontifical*, p. 2.

les alliés des Romains et du pape, contre l'exarque. Lombards et Byzantins s'en vinrent camper sur le Monte Mario; le pape invita le roi de Pavie à descendre dans les prés de Néron, qui entouraient le château Saint-Ange. Luitprand touché de componction, quand Grégoire lui montra de là la basilique de Saint-Pierre, s'agenouilla devant lui, puis au tombeau de l'Apôtre, où le pape le conduisit par la main et où il déposa son épée. L'exarque dut s'en retourner à Ravenne et, peu de temps après, Luitprand occupait militairement l'exarchat.

En même temps, Naples, exaspérée par l'iconoclasme, se soulevait aussi contre les fonctionnaires impériaux et massacrait son propre duc impérial, Exhilaratus, comme complice de Marin, duc de Rome, qui s'était réfugié chez lui. Là aussi, c'en était fait du fonctionnaire nommé par Byzance ou Ravenne ; une série de ducs élus, comme à Venise, de la famille des Étienne, se succéda pendant près d'un siècle. Étienne II, après s'être donné beaucoup de peine pour rétablir l'évêque dépossédé par les iconoclastes, ne trouva rien de mieux à faire que d'imiter Rome, qui avait remplacé son duc par son évêque, et quand le sien mourut, il établit à Naples, sous la protection de saint Janvier, la même forme de gouvernement qu'à Rome, ville de saint Pierre. Il alla trouver le pape, reçut la consécration épiscopale et revint gouverner sa ville en qualité de duc-évêque, chef temporel et spirituel. On ne connaissait alors aucun système préférable à celui-là. Sur les monnaies napolitaines, saint Janvier remplaça l'empereur. Celui-ci prononça la confiscation de toutes les terres du patrimoine de saint Pierre sises en Calabre et en Sicile. Car il y avait alors division entre les possessions byzantines : les unes, comme Venise et Naples, se donnaient des ducs indépendants ; les autres, comme les deux Calabres, celle de Reggio et celle d'Otrante, ainsi que la Sicile, restaient grecques, dépendantes de Constantinople ; la troisième division, c'était l'exarchat, resté romain — avec la Pentapole, la Tuscie et la Campanie romaine ; c'est ce qui allait former le patrimoine de saint Pierre — depuis le VIIIe siècle jusqu'au XIXe ! Saint Pierre héritait de ce noyau

resté vraiment latin et romain, représentant la Rome des consuls et des Césars, avec le vieux fonds de la population antique.

En présence d'une situation aussi compliquée, le pape Grégoire, craignant peut-être que son ascendant ne fut pas toujours assez fort pour maintenir hors des murs de Rome les terribles Lombards, se chercha un défenseur (1). Il n'y avait pas beaucoup de choix, étant donnés l'Islam et l'empereur iconoclaste. Il écrivit au duc d'Austrasie. Maurice avait mobilisé les Franks contre les Lombards cent cinquante ans auparavant, mais la lettre du pape, quoique bien accueillie, resta sans réponse. La date à laquelle elle fut écrite l'explique suffisamment : on était en 731 et l'année suivante, Charles Martel gagnait la bataille entre Tours et Poitiers.

Le pape mourut la même année. Grégoire III se comporta comme Grégoire II. La flotte envoyée par l'empereur pour briser l'image de saint Pierre fut détruite par la tempête. Luitprand réoccupa l'Exarchat et entra même dans Ravenne mais ne put s'y maintenir. Tout le monde s'en mêla; les Vénitiens s'interposèrent, comme voisins et alliés du roi lombard, mais Byzantins tout de même, car on ne voulait pas être iconoclaste, mais on entendait rester byzantin. Le pape, en ce moment, faisait exécuter des travaux de fortification à Centumcellæ (2). « C'est Grégoire III, dit Mgr Du-« chesne, qui, après la première occupation de Ravenne par « les Lombards, avait décidé les Vénitiens à intervenir et à « reprendre la ville. L'Exarchat, ressuscité grâce à lui, était « naturellement tombé sous la protection morale du pontifi-« cat » (3). Tout le monde s'employait au maintien de ce malheureux exarchat, parce qu'on n'éprouvait pas le besoin de faire du roi de Pavie l'arbitre de la péninsule ; les Lombards de Spolète et de Bénévent s'en mêlaient aussi et l'on commençait à pratiquer le système d'équilibre duquel est

(1) « Le pape, dit M. Diehl, était parvenu à maintenir dans l'obéissance « envers l'empire l'Italie byzantine depuis l'Italie jusqu'à Naples et aide puis-« samment l'exarque à étouffer une compétition contre Léon l'Isaurien ».

(2) Civita-Vecchia.

(3) *Ouvr. cité.*

issue la diplomatie, la savante *combinazione* qui consiste à faire tenir sur une pointe d'aiguille des situations impossibles. La situation de l'Italie, au VIIIe siècle, ressemble à ce qu'elle fut au XVe : Lombards, Vénitiens, Romains de Rome, Spolétains, Bénéventins, Byzantins de Ravenne, avancent, reculent, se brouillent, s'allient, tantôt avec les uns, tantôt avec les autres, ensemble ou séparément et ainsi de suite. Le *Mezzogiorno* d'alors fait bande à part, n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes tendances que le Nord; tout à fait comme après le concile de Constance, entre les Milanais, les Vénitiens, le pape, Florence, Naples. Cet équilibre, cet enchevêtrement existe en Italie depuis le VIIIe siècle. Rien que pour la Basse-Italie, c'est tout une étude de suivre les alliances pour et contre de Naples, Amalfi, les princes lombards, les villes d'Apulie, les stratèges byzantins — et cela ne fera que croître et embellir, avec les Sarrasins en plus, jusqu'à l'arrivée des Normands.

« Non seulement, dit Mgr Duchesne, l'exarque n'interve-
« nait plus dans les affaires locales de Rome, même pour
« légaliser l'élection pontificale, non seulement il laissait le
« duché de Rome, l'*exercitus romanus* et le pape suivre une
« politique autonome, contracter des alliances avec les princes
« lombards, faire à leur gré la guerre ou la paix, mais lui-
« même, quand Luitprand le serrait de trop près, il était le
« premier à mettre le pape en mouvement ».

L'empereur ayant redoublé ses tracasseries et ses exigences, en confisquant les biens ecclésiastiques et frappant les peuples de nouveaux impôts, le pape envoya les clefs de la confession de saint Pierre au duc d'Austrasie en lui écrivant : « Après Dieu, c'est en vous seul que j'espère ». Cette ambassade fut accueillie avec grand respect (1). Il s'agissait toujours d'obtenir une démonstration propre à intimider les Lombards.

Le prestige de Rome était grand, en effet, mais d'autant plus que Rome était la ville de saint Pierre, ce qui l'entou-

(1) « Le continuateur de Frédégaire, qui écrit sous l'œil de Childebrand, le « propre frère de Charles Martel parle de cette affaire en termes pompeux, « avec une fierté visible ». Duchesne, *ouvr. cité.*

rait d'une auréole divine. L'erreur des Byzantins consistait à croire qu'eux seuls étaient les vrais Romains, qu'avec la dignité impériale, ils avaient emporté sur le Bosphore le prestige en question, tandis qu'en réalité il s'en était détaché, il était resté à Rome. On allait s'en apercevoir.

Les trois chefs d'Etat, l'empereur Léon, le pape Grégoire et le duc Charles Martel moururent l'année suivante (1). Saint Zacharie remplaça saint Grégoire III, Constantin V succéda à son père et voulut d'abord imiter ses procédés violents, mais pendant une dizaine d'années il dut refréner son zèle, à cause des révoltes suscitées en Orient. Pépin, fils de Charles Martel, avait pris sa place, mais telle était la situation du pape que pas une fois il n'eût besoin de recourir aux bons offices du nouveau duc. L'exarque, renfermé dans Ravenne, ne comptait plus. Luitprand rétrocéda plusieurs villes au pape, traitant avec lui ou avec les Vénitiens de puissance à puissance. Il fit la guerre aux Lombards de Bénévent et de Spolète, la route étant libre ; Pérouse n'était plus gardée par les Byzantins. Et, l'année suivante, il marcha de nouveau sur Ravenne. L'exarque Eutychius et les populations de la Pentapole firent appel au pape. Zacharie vint en personne, « comme un véritable pasteur » — « Son voyage, « continue M. Diehl auquel j'emprunte cette citation, fut une « marche triomphale : l'exarque vint au devant de lui à cin- « quante milles de Ravenne. La population de la ville entière « accourut à sa rencontre, chantant des actions de grâces et « s'écriant autour de lui : Bienvenu soit notre pasteur, qui a « laissé ses brebis pour nous sauver, nous qui allions périr ».

De Luitprand Zacharie faisait ce qu'il voulait. Il osa même aller le trouver chez lui, à Pavie, au cœur du pays lombard et n'eut jamais besoin d'intermédiaires ni de défenseurs, Cependant il prenait ses précautions. Il fit renforcer la porte Asinaria, près du Latran, point faible des murailles, et flanqua le *patriarchium* d'une grosse tour de défense, la *Turris Zachariae* ; une autre tour, la *Turris Chartularia*, ou dépôt des archives, fut construite à l'extrémité de la *Summa*

(1) En 743.

Sacra Via, englobant l'arc de Titus et le temple de Jupiter Stator. Comme je l'ai dit, les circonstances modifiaient l'aspect de Rome antique. Les *Optimates militiae* couvraient de leurs palais fortifiés le Palatin, dans les demeures des Césars, l'Aventin, le Quirinal et se logeaient un peu partout. Zacharie fit faire des peintures à Sancta Maria Antiqua ; il y est représenté avec le nimbe carré, *indicium quod viventis erat.*

Luitprand étant mort en 750, son successeur Ratchis vint encore attaquer Ravenne ; Zacharie non seulement l'en empêcha, mais lui persuada de renoncer au monde et d'aller prendre l'habit monastique au Mont Cassin. Toutefois on ne gagna pas au change ; ce fut Astolphe qui le remplaça. Un événement fort important, ce fut la demande adressée par Pépin, duc d'Austrasie au pape, qui jamais n'avait eu besoin de lui : « A qui est-il plus juste de donner le nom de « Roi? à celui qui n'a plus rien de l'autorité royale ou à « celui qui la possède en effet? Le pape répondit : Il est « juste et raisonnable que celui qui a toute la puissance ait « aussi le nom de Roi. L'année suivante, Pepin fut élu roi « des Franks, sacré par le saint archevêque de Mayence « Boniface, et élevé sur le pavois dans la ville de Sois- « sons » (1).

Le pape Zacharie, le plus puissant peut être depuis Saint Grégoire le Grand, mourut en 752. Etienne II lui succéda (2). A peine avait-il fermé les yeux que le Roi Astolphe entrait en armes sur le territoire de Ravenne et pénétrait sans difficulté dans la place. Ce fut définitif. L'exarque Eutychius n'eut que le temps de s'embarquer et de s'enfuir en Grèce. L'exarquat avait duré juste deux cents ans, mais la présence et l'influence des Byzantins en Italie ne finissait pas avec lui. Les Lombards n'avaient plus en face d'eux que le pape pour les empêcher d'opérer l'unité de l'Italie en donnant la main à leurs frères du Sud, et de submerger Rome sur leur passage.

(1) Eginhard, Annales, 750. « *Electiones totius Francorum* » dit le continuateur de Frédégaire.

(2) Etienne II avait été précédé d'un autre Etienne qui mourut au bout de quelques jours, avant son couronnement. C'est pourquoi on ne le compte pas dans la série des papes. Si non, Etienne II devient Etienne III.

Le pape Etienne II se trouvait en présence d'une situation d'autant plus difficile qu'Astolphe, beaucoup moins scrupuleux que Luitprand, ne tenait aucun compte de son prestige moral; ses exigences étaient énormes. Il voulait imposer aux Romains une capitation d'un sou d'or par personne et l'extension de sa juridiction royale sur tout leur territoire — ce qui les incorporait à ses domaines. — Empêcher les barbares ou les belligérants, quels qu'ils fussent, de s'introduire dans la ville Auguste avait été jadis la pensée dominante du sénat; c'était maintenant celle du pape. A Rome on ne se préoccupait pas plus de l'exarque disparu que des villes de Calabre ou de Campanie. « Mais « à Constantinople il n'en était pas ainsi. On y était incom- « plètement renseigné sur les changements à vue qui « s'opéraient en Italie et l'on s'imaginait bonnement qu'avec « un peu de diplomatie on parviendrait à se faire rendre « les provinces annexées » (1). L'objectif des empereurs, qui voyaient les choses à distance et à travers leurs illusions, c'était de se faire restituer l'Exarchat : celui des papes, de préserver Rome et d'empêcher les Lombards d'y entrer.

« A Constantinople, dit aussi le P. Pargoire (2) », « l'Occi- « dent passa toujours pour terre impériale révoltée ». C'était toujours l'Empire romain et les fédérés qui l'occupaient étaient toujours susceptibles d'être mobilisés pour le service de cet empire. Tel était le point de vue byzantin. En effet, à Rome, bien que le pape fût maître absolu et que, depuis la suppression du duc par les Romains eux-mêmes et la disparition de l'exarque, il représentât seul l'autorité, on n'avait, je l'ai déjà dit plusieurs fois, aucunement l'idée de sortir de l'empire romain, duquel on ne pensait pas pouvoir se passer (3). Aussi, quand l'*ultimatum* d'Astolphe les eut

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

(2) *Ouvr. cité.*

(3) Jusqu'au sacre de Charlemagne, qui était censé rétablir la dyarchie ou les deux parties de l'empire, à Rome les actes étaient datés, les monnaies frappées au nom des empereurs Léon III et Constantin V, comme dans l'Italie méridionale.

enfermés tous dans leurs derniers retranchements, la cour byzantine, confiante en son ancien système qui consistait à négocier ostensiblement et à susciter sous main une diversion opportune, on vît arriver à Rome un haut fonctionnaire impérial, Jean le Silentiaire, porteur de deux lettres de l'empereur, l'une pour le roi Astolphe et l'autre pour le pape, qui devait l'introduire auprès du roi lombard et sans lequel on ne pouvait rien faire en Italie où il représentait toutes les autorités disparues.

Le pape lui donna son propre frère, le diacre Paul, pour l'accompagner à Ravenne. Le roi les reçut dans le palais des exarques, au milieu des souvenirs de Galla Placidia et de Justinien ; il désigna un ambassadeur pour retourner à Constantinople avec le Silentiaire Jean et porter ses conditions à Constantin V. En repassant par Rome, où ils laissèrent le diacre Paul, ils prirent les dépêches du pape, lequel « une fois de plus exposait à l'empereur la situation et le « priait d'intervenir efficacement » (1). On était à la fin de « 752 et pendant tout cet hiver, « on colportait à Rome les « bruits les plus sinistres. Astolphe, disait-on, ne parlait de « rien moins que de faire couper la tête à tous les Romains. « On multiptiait les prières, les exhortations, les litanies. « On portait en procession les mystères les plus sacrés et « en particulier la grande image achéropite du Sauveur, qui « est encore conservée au Latran (2). A la Croix stationale « était attaché l'exemplaire du traité rompu par le terrible « roi des Lombards ».

En demandant à l'empereur « d'agir efficacement », le pape avait dû l'entretenir du seul moyen à employer pour ce faire, de la diversion, que le moment était venu de mettre en œuvre. Politiquement parlant, Etienne, qui appartenait lui-même à la haute aristocratie romano-byzantine (3), était d'accord avec le souverain ; tous deux eurent la même idée, celle de mobiliser une fois de plus les Franks Ripuaires, ces

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

(2) Maintenant à la *Scala Sancta*, dans le *Sancte Sanctorum.*

(3) Il transforma en monastère sa maison paternelle de la Via Lata, aujourd'hui San Sylvestro *in capite.*

barbares fédérés commis à la garde du Rhin — devenus les Austrasiens et pourvus d'un roi, appartenant à une famille avec laquelle les papes, depuis plusieurs générations, entretenaient des relations amicales et à laquelle ils avaient déjà fait appel deux fois, sans obtenir de réponse, d'ailleurs.

« Quand l'exarchat eut enfin succombé, quand le pape « Etienne, voyant les Lombards aux portes de Rome, adressa « à Constantinople un appel désespéré, la cour byzantine ne « se désintéressa pas de la condition de l'Italie. Persistant « dans ses vieilles traditions politiques, elle tenta encore « une fois d'opposer barbares à barbares ; pour sauver Rome, « pour reconquérir l'exarchat, elle fit au VIIIe siècle ce que « l'empereur Maurice avait fait au VIe (1) ».

L'examen attentif des faits prouve que l'empereur était d'accord avec le pape pour l'appel aux Franks et que le silentiaire Jean avait dû s'entendre avec lui avant de repartir. Tandis qu'à Constantinople on faisait traîner en longueur la réponse attendue par Astolphe, la négociation secrète entre le pape et le roi Pépin commençait. Un pèlerin passa inaperçu au travers des terres lombardes et porta une lettre réclamant la protection du roi pour la ville et les intérêts de l'apôtre saint Pierre. Il était évident que les Franks ne se dérangeaient pas pour faire plaisir à l'empereur et que l'intégrité de l'empire romain leur importait peu. Le pape connaissait les Franks mieux qu'on ne les connaissait à Constantinople. Aussi mit-il en avant l'apôtre saint Pierre et ses intérêts.

Les envoyés du roi Pépin arrivèrent à Rome, où ils attendirent le retour du silentiaire Jean et de l'ambassadeur lombard (2). « Tout le monde partit ensemble », dit Mgr Duchesne; le pape ayant la mission secrète d'aller jusqu'en Gaule, assembla son peuple et le bénit, au milieu de l'émotion générale. Les choses se passèrent à Ravenne comme il

(1) Diehl, *ouv. cité*, p. 220.

(2) Ces envoyés étaient l'abbé de Jumièges, l'évêque de Metz et le duc Autchaire, l'Ogier le Danois des chansons de geste. Il est évident que si le pape n'avait pas été d'accord avec l'empereur, il n'aurait pas attendu le retour du silentiaire Jean.

l'avait prévu, Astolphe ne voulut rien entendre, quoiqu'il fut « chaleureusement exhorté à rendre les brebis du Seigneur « qu'il avait emportées et le bien à qui il appartenait : *Ut « dominicas quas abstulerat reddēret oves et propria propriis* ». Constantin réclamait l'exarchat, sans aucune chance de l'obtenir. Le pape ne songeait qu'à Rome, qui, pour les Byzantins, faisait partie de l'exarchat et dont il ne fut pas question. Ayant échoué dans sa mission officielle, le pape n'avait plus qu'à exécuter sa mission secrète et, malgré l'opposition du roi lombard, il partit avec les ambassadeurs franks tandis que le silentiaire Jean, débouté de ses demandes, s'en retournait à Constantinople.

Le voyage au cours de l'hiver fut très pénible, mais Etienne savait le peu de bonne volonté des Austrasiens pour une expédition au-delà des Alpes et que ce ne serait pas trop de venir insister en personne pour l'obtenir. Tout le monde connaît les détails de l'entrevue de Kiersy-sur-Oise et le profond respect avec lequel le roi vint au devant du pontife, lui tint la bride et l'étrier, remplissant ainsi cet *officium stratoris* devenu depuis caractéristique de la dignité impériale et royale : *Servire Deo regnare est.* Il promit de venir à son aide (1).

Pépin promit d'autant plus volontiers qu'il espérait s'en tirer au moyen d'une intervention diplomatique. Il envoya ses ambassadeurs à Pavie, demandant à Astolphe « de s'abs- « tenir, par respect pour les saints apôtres Pierre et Paul, « de toute hostilité *in partibus* Romæ ». Car pour les Franks, il n'existe que Rome. Ils ignorent Ravenne, qu'ils considéreront plus tard comme faisant partie de l'État romain, au lieu qu'à Constantinople c'était Rome qui faisait partie de l'exarchat. Comme le dit très bien Mgr Duchesne, en Italie, tout ce qui n'était pas Lombard était Romain. Les Franks le comprenaient fort bien, mais très logiquement, ils en

(1) Le pape, les larmes aux yeux, supplia le roi d'intervenir pacifique- « ment pour arranger les affaires de saint Pierre et de la république des « Romains : *Ut causam beati Petri et reipublicae Romanorum disponeret.* Le « roi promit de saisfaire le pape et de faire rendre à sa convenance l'exar- « chat de Ravenne : *Ut illi placitum fuerit exarchatum Ravennæ et reipublice « jura seu loca redderet* ». Duchesne, d'après le *Liber Pontificalis.*

concluaient que ce qui était Romain était de Rome ; comment auraient-ils pu imaginer que ce qui était Romain était de Constantinople ?

Le pape était le représentant de la Romanité, chef du duché de Rome. Les territoires enlevés aux Lombards devaient lui être remis. Les Franks n'eurent pas idée de la suprématie impériale, que l'on connaissait à Rome. Car les Romains n'avaient aucune velléité de se donner aux Franks pour éviter les Lombards ; c'eût été tomber de Charybde en Scylla. On n'y voulait pas de Barbares du tout. « Lorsque « le pape Innocent III dit de l'empire qu'il a été transféré « des Grecs aux Germains, (*quæ apostolica sedes Romano-* « *rum imperium in persona magnifici Karoli de græcis* « *transtulit in Germanos*) il reproduit les idées qui avaient « cours de son temps, mais il commet une double inexacti- « tude historique. Non seulement la papauté du IXe siècle « n'identifiait pas les Franks avec les Germains, mais elle « n'avait nullement la prétention d'avoir enlevé à Byzance « la dignité impériale (1) ». Le pape Léon voulut faire de Charlemagne le collègue et non le rival de l'Auguste de Constantinople, comme jadis Honorius et Arcadius. Nous n'y sommes pas encore (2).

Devant le refus d'Astolphe, Pépin se résolut à une démonstration armée, mais il eût beaucoup de peine à y décider son monde. « Les principaux d'entre les Franks, raconte « Eginhard, résistèrent à sa volonté au point de déclarer « hautement qu'ils l'abandonneraient et retourneraient chez « eux ». Et ce n'était pas étonnant, on n'y devait rien gagner. C'était une entreprise hautement chevaleresque et le roi Pépin, comme il le déclara lui-même, ne se mettait en campagne que pour l'amour de saint Pierre et la rémission de ses péchés.

Les vassaux à la fin se laissèrent entraîner. Le roi Pépin vint mettre le siège devant Pavie et ne consentit à se retirer qu'après avoir reçu quarante otages, garantissant que « tout « ce qui avait été enlevé à l'Église romaine lui serait res-

(1) R. P. Lapôtre, *Le pape Jean VIII*, p. 330.
(2) Eginhard, *Vita Karoli*.

« titué. » Astolphe en fit le serment. Pépin rentra chez lui et l'abbé Fulrad reconduisit le pape à Rome.

Celui-ci, s'il connaissait les Franks mieux que ne faisaient les Byzantins, connaissaient aussi les Lombards mieux que ne faisaient les Franks. A peine Pépin eut-il disparu que les incursions, pillages et entreprises lombardes recommencèrent de plus belle, et, bien entendu, rien ne fut restitué. Au contraire, le roi Astolphe, le 1er janvier 756, investit Rome elle-même, au moyen de trois corps d'armée. Le pape néanmoins réussit à faire passer par la porte d'Ostie trois messagers sûrs qui, par mer, gagnèrent Marseille et de là Thionville, guidés par un moine frank appelé Warneharius, pour ne pas dire Warnachaire « qui avait pris « part à la défense, endossait la cuirasse par dessus son froc « et montait la garde aux remparts ». Ce digne personnage était le moine de l'avenir, le moine germanique, vaillant et batailleur. Les clercs romano-byzantins n'avaient pas encore contemplé de leurs yeux ce nouveau modèle, introduit depuis peu dans l'Église par les conquêtes spirituelles de saint Boniface. Ils étaient porteurs de trois lettres, adressées, la première, confidentielle, au roi seul, la seconde officielle, au roi, à ses fils, aux évêques, clercs, etc. — des Franks — toutes deux écrites par le pape, et la troisième était adressée aux mêmes, mais soi-disant par saint Pierre lui-même, implorant leur appui. Elle dut produire un grand effet.

Cette fois Pépin et les Franks allèrent au fond des choses. Astolphe dut quitter Rome pour secourir Pavie et pendant ce temps reparut pour la troisième fois le silentiaire Jean, qui avait décidément la spécialité des affaires italiennes et qui venait voir ce que devenait la remise de l'Exarchat, dont on n'entendait plus parler là-bas, sur le Bosphore. Quand il apprit que le roi Frank s'employait justement à faire remettre les territoires au pape et n'agissait que pour Rome et saint Pierre, sans du tout penser à l'empire et à l'empereur, il s'en montra fort scandalisé et partit pour Marseille avec le secrétaire Georges, qui l'accompagnait et qui se rendit de suite au camp de Pavie. « Là, dit Mgr Du- « chesne, il fit les plus grandes instances pour que Ravenne

« l'exarchat et les autres terres en litige fussent remises au « gouvernement impérial ». Il en fut pour ses frais d'éloquence. « Pépin protesta qu'il ne s'était mis en campagne « que pour l'amour de saint Pierre et la rémission de ses « péchés, que toutes les offres d'argent n'auraient aucune « prise sur lui; congédié avec cette solution, le légat impé- « rial revint à Rome, d'où il regagna Constantinople (1) ». Il avait pu se convaincre par lui-même qu'il n'y avait pas deux moyens, mais un seul, de faire avancer les Austrasiens. On commença dès lors en Italie à distinguer trois catégories de territoires : celui des Lombards, celui de Rome et du pape, celui de l'empereur et des Byzantins, division qui subsistera pendant le reste du haut Moyen Age, avec substitution des Carolingiens aux Lombards de Pavie, après Charlemagne (2).

Didier, successeur d'Astolphe, dut rendre ce qui avait été conquis. L'ancien exarchat fut annexé au duché de Rome et devint l'État pontifical. L'abbé Fulrad, qui avait aussi la spécialité des affaires italiennes, accompagné des commissaires lombards et d'un corps d'occupation frank laissé à la disposition du pape (déjà !) parcourut les territoires rétrocédés et se fit remettre les clefs des villes « qui furent dé- « posées dans la Confession de saint Pierre avec l'acte par « lequel le roi Pépin en faisait don à l'apôtre, à son vicaire « et à tous ses successeurs (3) ». Ceci est formel.

Il serait oiseux de discuter pour savoir si Pépin avait le droit de faire ce qu'il fit. Il était maître de l'Exarchat par droit de conquête et pouvait le garder pour lui ou le donner à qui bon lui semblait. L'empire romain lui-même n'avait pas d'autre origine. Le silentiaire Jean revint pour la quatrième fois, avec le secrétaire Georges. Le premier était accrédité auprès du roi Pépin et le second auprès du roi Didier. Le *missus royal*, l'abbé Fulrad, resta pour veiller à la protection du saint Siège, assumée dès lors par les Carolingiens.

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*
(2) Les Lombards du Midi continuant jusqu'aux Normands.
(3) Duchesne, *ouvr. cité.*

La situation était devenue fort complexe. Après sa troisième ambassade, le silentiaire Jean avait pu renseigner son souverain. Il ne s'agissait plus de barbares fidèles ni révoltés, mais de trois chefs d'État avec lesquels il convenait d'entretenir des relations diplomatiques : le roi Pépin, le roi Didier et le pape.

L'envoyé byzantin trouva le roi des Franks entouré d'une vaillante armée, indifférent à l'or et aux titres byzantins (1), tout dévoué au Saint-Siège et exerçant sur Rome un protectorat lointain mais efficace, au moyen de ses *missi* permanents. Dès lors commencèrent entre la cour de Byzance et les Carolingiens des relations empreintes de courtoisie réciproque, des échanges de vues politiques qui se poursuivirent jusqu'à la mort de Louis le Pieux. Constantin V envoya même au roi de riches présents, entre autres des orgues, qu'on ne savait fabriquer qu'à Constantinople.

Le roi Didier était, lui, un prince très politique, non moins ambitieux qu'Astolphe et Luitprandt, mais beaucoup plus fin, employant volontiers les négociations. Il va sans dire qu'il n'avait aucunement tenu la promesse faite au pape Étienne de restituer les conquêtes de Luitprand (2) pour obtenir le désistement de son compétiteur Ratchis, lequel avait quitté sa cellule du Mont Cassin pour lui disputer la royauté. Les Byzantins, représentés par le secrétaire Georges, s'allièrent avec lui et l'aidèrent à réduire le duc de Spolète pour reprendre Otrante aux Lombards de Bénévent. Le chef-d'œuvre de la diplomatie de Didier fut de persuader à Pépin que personne mieux que lui ne pouvait lui servir de vicaire en Italie. On eut alors le spectacle d'un concert européen basé sur des ententes plus ou moins cordiales entre les Franks, les Lombards et les Byzantins. Le prince Carloman épousa Gerberge, fille de Didier et celui-ci se fit confier le protectorat du Saint-Siège. C'était pousser la candeur à ses dernières limites : les loups devenaient gardiens du troupeau.

(1) Constantin, dit-on, l'avait nommé patrice.

(2) Le fameux *statu quo ante Luitprandum*. Pépin n'avait repris que les conquêtes d'Astolphe.

Didier avait installé à Spolète un homme à lui, pour surveiller Rome, et à Bénévent son gendre Arichis, qui combinait avec le secrétaire Georges le moyen d'enlever Ravenne et l'exarchat au pape. Celui-ci, seul, voyait clair dans toutes ces intrigues et en gémissait, sans pouvoir ouvrir les yeux à Pépin, occupé chez lui par les Saxons et les Aquitains. Les Byzantins, en outre, s'efforçaient d'importer l'iconoclasme au-delà des Alpes : ils avaient bien remarqué le peu de zèle et de compréhension des peuples germaniques pour le culte des images. Cette tendance, qui devait prédominer un jour avec le protestantisme, était alors tenue en bride par le respect pour les décisions pontificales et, précisément parce que les images ne leur représentaient qu'un ornement, ils trouvaient ridicule de les détruire (1).

Le pape Paul, qui tenait tête à toutes ces intrigues, avait pour ministre le primicier Christophe, homme habile et dévoué, s'appuyant sur les Franks, ennemi des Lombards, redoutant les Byzantins. Car Constantin V, tout en essayant d'opérer une division en Syrie, grâce à la révolution qui avait substitué les Abassides aux Ommiades et transporté le califat de Damas à Bagdad (2), recommençait la persécution des images, ce qui ne le rendait pas plus populaire en Italie. Le *missus* Fulrad n'était plus à Rome; aussi l'affaire qui s'ensuivit est-elle une des plus malheureuses et des plus embrouillées de ce temps. Elle nous montre aux prises les trois influences rivales : franque, lombarde, byzantine.

Le pape Paul mourut, après dix années d'un gouvernement énergique et sévère qui lui avait fait beaucoup d'ennemis. Le primicier Christophe assembla le clergé au Latran, le 28 juin 767, pour procéder à l'élection, mais le parti ennemi des Franks, sous prétexte de dévouement à l'empereur, se donna pour chef un duc Théodore (3), lequel avait deux frères, appelés Constantin et Basile. Ce sont évidemment de ces *optimates* d'origine byzantine : ces trois noms sont abso-

(1) La question fut traitée à Gentilly par un synode. On y disputa, dit Eginhard, « *inter Romanos et Græcos, de sancta Trinitate et de sanctorum imaginibus* ».

(2) En 743, le dernier Ommiade alla fonder un califat à Cordoue.

(3) Par abréviation, *Toto*.

lument grecs. Il est vrai que, souvent, dans une même famille, on voyait des noms grecs et germaniques mêlés. Mais cela prouve seulement que le sang aussi y était mêlé ; que dans cette famille il y avait des alliances avec les autres races et les noms des ancêtres paternels et maternels se retrouvaient dans la descendance. Quand trois frères s'appellent Théodore, Basile et Constantin, cela veut dire qu'ils sont d'origine byzantine sans mélange (1). Le duc Théodore venait de Nepi, en terre lombarde, où il possédait quelque chose ; son palais familial était à Rome. Tout ce qui suit prouve que les Lombards étaient justement ses adversaires.

Théodore, ou Toto, était ennemi de la puissante famille des deux derniers papes. Les trois frères, comme optimates militiæ, avaient sous leurs ordres une partie du *felicissimus exercitus* composée de leurs clients et tenanciers. Par la porte Saint Pancrace (2) ils introduisirent leurs gens dans la ville, surprirent le primicier Christophe et son fils, le secondicier Serge, au Latran et les enfermèrent dans un monastère ; puis l'un des trois frères, Constantin, se fit ordonner et couronner pape, et occupa le Saint-Siège pendant une année entière. Au bout de ce temps, Christophe et son fils s'enfuirent à Pavie. C'était le seul lieu où ils pussent se réfugier et le roi Didier, enchanté de jouer le rôle de protecteur et de s'immiscer dans les choses romaines, marcha sur Rome avec lui, ce qui prouve bien que le duc Théodore n'était ni Lombard ni ami des Lombards (2).

L'armée de Didier passa le *ponte Salaro* dans la soirée du 27 juillet 768, contourna les murs jusqu'au Janicule et entra dans Rome par la même porte Saint Pancrace, livrée par une autre trahison. « Il y avait deux siècles », observe Mgr Duchesne, « que les Lombards étaient en Italie et ja-« mais encore ni défaillance ni trahison ne leur en avaient

(1) A partir de la guerre gothique, les anciens noms latins de l'aristocratie romaine disparaissent et on ne s'appelle plus que Georges, Théodore, Grégoire, Anastase, du grec pur.

(2) Sur le Janicule.

(3) Christophe était l'ami des Franks, mais Didier, beau-père du roi Carloman et chargé des affaires italiennes, se donnait aussi pour tel.

« permis l'accès. Le biographe d'Étienne III a le sentiment « très vif de cette situation : il a beau être dévoué à Chris- « tophe, il ne peut s'empêcher de qualifier de *nefandissimi* « *proditores* ceux qui ont ouvert la porte aux Lombards ».

Tous les Romains et, je crois, Christophe lui-même, partagèrent cette impression. Il n'était pas entré avec eux, il n'arriva que le troisième jour après. Sans doute, on voulait se débarrasser de l'intrus qui avait envahi le siège Apostolique, mais on était outré de devoir pour cela recourir aux Lombards. Pépin et les Franks avaient abandonné l'Italie. Les Lombards s'emparèrent du malheureux antipape, le firent aveugler et enfermer, et leur chef, Waldipert, nomma pape aussitôt un certain Philippe, qui disparut dès le lendemain sans laisser de traces, car Christophe arriva pour rétablir l'ordre et reprit à l'instant la direction des affaires. Le peuple exaspéré mit les Lombards à la porte ; Waldipert fut massacré dans la bagarre et le 1er août suivant, tout le monde étant réuni sur le Forum, alors appelé *in Tribus Fatis* (1), le prêtre cardinal de Sainte-Cécile, Etienne III, fut régulièrement élu.

C'était un vieillard bon, mais faible de santé et de caractère. Christophe gouverna pour lui. Malheureusement les Franks, ses appuis, étaient loin ; il s'empressa de leur envoyer son fils pour rendre compte des événements et, plus malheureusement encore, le roi Pépin venait de mourir. Carloman, celui de ses fils qui devait s'occuper de l'Italie, était gendre de Didier et laissa toutes ces affaires aux mains de son beau-père, qui ne cherchait qu'à se venger du primicier.

Entre temps, la bonne reine Berthe — la Berthe au grand pied de la légende, — vint à Rome en pèlerinage. Réconcilier tout le monde, Carloman avec son frère Charles (2), le pape avec Didier, tel était l'objectif de cette excellente femme. Elle était allée elle-même à Pavie, chercher l'une

(1) C'est l'ancien comice; à cause, selon quelques-uns, d'un groupe célèbre représentant les trois Parques — *les trois fées.*

(2) « Charles supportait si patiemment la jalousie de son frère que ce fut « pour tous un sujet d'étonnement qu'il ne se laissât pas même aller à un « mouvement de colère ». (Eginhard, *Vita Karoli*).

des sœurs de sa belle-fille Gerberge, pour la faire épouser à son fils aîné. Elle fut très édifiée de la vie de famille que menaient le roi Didier, la pieuse reine Ansa et leurs enfants ; la fille aînée, Adelperge, était la femme du duc de Bénévent ; la troisième avait épousé Tassillon, duc de Bavière. Il en restait une quatrième, Désiderade, que la reine Berthe ramena avec elle au retour. Mais auparavant elle vint faire ses dévotions à Saint-Pierre et comme elle ne comprenait rien aux mobiles qui faisaient agir ces différents personnages et qu'on la traitait d'ailleurs avec le plus grand respect, elle crut avoir dissipé toutes les préventions et repartit satisfaite d'elle-même et des autres. En réalité, le pape et son ministre étaient très mécontents du mariage de Charles avec la fille de Didier ; ils firent tout pour l'empêcher et contribuèrent peut-être à le rompre. Un an après, Charles la renvoya chez son père, sous le prétexte qu'elle était malade et ne pouvait lui donner d'héritier (1). Eginhard, qui garde sur la cause du divorce un silence prudent, dit que ce fut le seul nuage qui s'éleva jamais entre Charles et sa mère.

Didier ne protesta pas. Mais il fit savoir au pape son intention de faire aussi un pèlerinage au tombeau de saint Pierre. On n'aimait pas beaucoup à recevoir de tels pèlerins à Rome. Ils n'entraient jamais dans la ville ; ils demeuraient au Vatican, but de leur voyage, dans les constructions jadis élevées par le pape Symmaque, quand le schisme Laurentien l'exilait du Latran. Mais Didier avait su se créer des intelligences dans l'entourage pontifical. Quand le pape accompagné du primicier, vint à Saint-Pierre, les Lombards se saisirent d'eux, les séparèrent, obligèrent le pape de rentrer en ville et, malgré ses prières, on garda Christophe en assurant qu'on n'en voulait pas à sa vie. Dès que le pape fut éloigné, Didier le fit mettre à mort, tandis que le chambellan gagné par lui, Afiarta, jetait en prison son fils Serge et ses principaux partisans.

Cet Afiarta prit la place de Christophe et dès lors la correspondance pontificale ne respire plus que l'éloge des Lom-

(1) Selon le moine de Saint-Gall : « Quia esset clinica et ad propagandam prolem inhabilis » (II, 26).

bards. Mais Didier fut déconcerté par la mort de son gendre Carloman, par la fuite de sa fille Gerberge, qui, s'imaginant que Charles en voulait à ses enfants, vint avec eux se réfugier près de son père. Enfin le pape Étienne mourut et le clergé lui donna pour successeur le grand et intègre Hadrien Ier, qui se débarrassa tout de suite du misérable Afiarta et de ses complices.

Ce qui est remarquable, c'est que Charles d'abord ne s'occupait pas du tout de Rome ni de l'Italie. Il leur tournait le dos et faisait la guerre aux Saxons. On dirait que l'intervention de Pépin a été un épisode sans lendemain, si bien que, pour punir les assassins de Christophe et de son fils, le pape Hadrien écrivit à l'empereur Constantin, comme aurait pu faire l'exarque lui-même et lui envoya les criminels pour être jugés à Constantinople. Le *missus* austrasien n'existait plus.

Alors Didier jeta le masque et, croyant le Saint-Siège sans défense, entra sur ses terres et se mit à piller la Pentapole, annonçant qu'il allait à Rome pour y faire sacrer rois des Franks les fils de Carloman et de Gerberge, ses petits-fils. Le pape Hadrien savait qu'il n'y avait aucun secours à attendre de Constantinople, bien qu'il eût témoigné clairement que Rome était toujours dans l'empire, puisqu'il venait de remettre les meurtriers du primicier Christophe à la juridiction impériale en lui adressant son rapport là-dessus. Mais outre que Constantin V n'avait pas trop de toutes ses troupes pour les affaires d'Orient, Didier avait eu le talent de lui persuader qu'il l'aiderait à reprendre Ravenne, comme il avait persuadé à Pépin que lui seul, le roi de Pavie, pouvait suffire à la protection du Saint-Siège et Pépin avait eu la bonhomie d'y croire et les Franks avaient disparu de l'Italie. L'énergique initiative du pape Hadrien les y ramena. Tout d'abord, il fit fermer les portes de Rome, convoqua les milices et trois évêques allèrent à Viterbe au-devant de Didier, lui interdisant, sous peine d'excommunication, de passer plus avant. C'est la première fois dans l'histoire que l'excommunication a été prononcée pour une cause temporelle, la violation du territoire romain.

Didier, impressionné, se retira vers Pavie. Le pape, en même temps, avait envoyé un messager par mer à Marseille,

la seule voie de communication entre lui et les Franks tant que les Lombards, sous leurs rois nationaux, occupaient la Haute Italie et les passages des Alpes, les *Cluses*, comme les appellent les chroniqueurs. C'est ce qui fit réfléchir Charles, quand, après avoir reçu à Thionville le rapport du pape, il eut fait prier Didier de rembourser et dédommager Hadrien, offrant d'y contribuer lui-même pour 14.000 pièces d'or. Didier refusa ; il prenait le roi des Franks pour une quantité négligeable. « Alors, dit Eginhard, le roi réfléchit « avec attention sur ce qui se passait entre les Romains et « les Lombards » et comprit qu'il fallait en finir. Ce n'était pas pour l'embarrasser. Mais pendant qu'il assiégeait Pavie, l'idée lui vint de voir Rome et le vicaire de Pierre, pour lequel il combattait.

Le samedi saint, 2 avril 774, Charlemagne arrivait dans les prés de Néron, hors de la porte Flaminienne. Toute la noblesse romaine était allée au devant de lui jusqu'à Bracciano, bannières déployées, le *florentissimus exercitus* sous les armes, faisant la haie. Sous les murs de Rome, les enfants des écoles chantaient *Laudes*, des palmes à la main; le clergé, la population toute entière étaient là (1). Arrivé à la porte *Sancti Petri*, près du Château Saint-Ange, le roi mit pied à terre et s'achemina en pèlerin vers la basilique constantinienne, dont il monta les degrés à genoux, en baisant chaque marche. *Qui se humiliat exaltabitur*. Le pape l'attendait en haut de l'escalier, le releva en l'embrassant et le conduisit par la main au sépulcre glorieux du prince des Apôtres.

Le mercredi suivant, 6 avril, eut lieu la conférence politique. Le royaume de Pavie, qui interceptait les communications entre le pape et les Franks, était annexé aux domaines du roi Charles ; le pape présenta au roi un projet rédigé à Kiersy-sur-Oise et prévoyant cette suppression. L'authenticité de cette pièce, revêtue des signatures d'Étienne II et de Pépin, est incontestable, dit Mgr Duchesne. On dressa, en plusieurs expéditions, une nouvelle pièce, *ad instar anterioris ;* l'une fut remise au pape après

(1) C'était le cérémonial usité pour l'empereur et les exarques.

avoir reposé sur l'autel pendant la célébration de la messe ; l'autre fut déposée par Charlemagne dans la Confession de Saint-Pierre. Le patrimoine de Saint-Pierre comprenait la Campanie, tout l'ancien exarchat, Spolète, la Toscane, la Corse et la Sardaigne ; le pape, au lieu de l'exarque, en était chef, sous le lointain patronage de l'empereur unique. Charles devenait *Rex Langobardorum* à la place de Didier. Les provinces du Midi, fractionnées par le duché de Bénévent, sur la vassalité duquel des discussions allaient s'engager, et par les villes maritimes, de plus en plus autonomes, relevaient directement de Constantinople, ainsi que la Sicile.

Telle était la donation de Charlemagne et lui-même, dans sa propre pensée, ne devait être pour les Romains qu'un protecteur, un auxiliaire, mais de quelle taille ! En dépit de sa propre modération, son ascendant devait l'emporter : le manteau impérial viendrait de lui-même se poser sur ses épaules. Le pape Hadrien, de même trempe, de même caractère, était fait pour s'entendre avec lui. Ils étaient ce qu'auraient dû être tous leurs successeurs, pour le bonheur de l'Église et du monde.

Quand Charles revint au camp, Pavie capitula. Le roi Didier et la reine Ansa furent conduits en captivité honorable au monastère de Corbie, où ils achevèrent leurs jours dans la pratique des bonnes œuvres. Leur fils Adelchis s'en fut à Constantinople, où, disent les chroniques, il vieillit dans les honneurs du patriciat. Charles reçut à Milan la couronne de fer, devint *Rex Langobardorum*, substituant purement et simplement sa dynastie aux anciens rois élus. La constitution du pays resta intacte, seulement la barrière tomba entre les Lombards et les anciens habitants du territoire, en même temps que leur attitude belligérante et oppressive de peuple conquérant. Ils se trouvèrent avec eux sur un pied d'égalité, ils se confondirent alors ; il n'y eut plus que des Italiens et Rome, délivrée de ses incommodes voisins, non seulement n'était pas sortie de l'empire — elle le croyait du moins — mais elle allait essayer d'en reconstituer l'ensemble.

TABLEAU SIMULTANNÉ DES FAITS DU MIDI ENTRE LA CHUTE DE L'EXARCHAT ET LA PREMIÈRE CAMPAGNE DE LOUIS II (754-848)

NAPLES. — *DERNIERS DUCS BYZANTINS*

728. Exhilaratus, Théodore, Georges.
754. Grégoire, spathaire (nommé par le patrice de Sicile).
763. Étienne Ier, duc, *eminentissimus consul.* (Élu).
787. Étienne II, autonome. Duc, évêque. — Gouverne 33 ans, a pour successeurs ses fils : Grégoire, *puis* Césaire, puis son gendre Théophylacte. — Guerres civiles, compétitions.
818. Théodore spathaire, envoyé par le patrice de Sicile sur la demande des Napolitains, puis chassé par eux.
821. Étienne III, duc, petit-fils d'Étienne II.
830. Siège de Naples par Sicon de Bénévent.
832. André, *Magister militum*, assassin d'Étienne III. Les Sarrasins appelés par lui.
Siège de Naples par Sicard de Bénévent.
840. Contard, *missus* impérial de Lothaire.
Sergius Ier, duc de Caumes. Sa dynastie :
Grégoire, son frère saint Athanase, évêque.
Sergius II. Athanase II, duc, évêque.
(contemporains de Louis II, de 850 à 875).

DE 671 à 687. — *BÉNÉVENT*

(Le duc Romuald prend Tarente, Otrante et Brindisi aux Byzantins, les reperd peu après).

728. Gisulf II, restaure le Mont Cassin.
741. Gisulf III, ôtage chez Luitprand.
758. Arichis, gendre de Didier, premier prince de Bénévent en 775. Fonde Salerne.
787. Grimoald Ier, son fils.
817. Grimoald II, assassiné, 818.

---

818. Sicon, Comte d'Acerenza, † 836.
Sicard, 836-840. Siconolfe, prince de Salerne, 849.

Traité de partage entre Salerne et Bénévent, 849.

(Voir au Chapitre x la succession de Bénévent et de Salerne).

PAPES, EMPEREURS ET CAROLINGIENS DU IXe SIÈCLE

Papes :

Léon III,	depuis	795.
Etienne IV,	id.	816.
Pascal Ier,	id.	817.
Eugène II,	id.	824.
Valentin,	id.	827.
Grégoire IV,	id.	».
Sergius II,	id.	844.
Léon IV,	id.	847.
Benoît III,	id.	855.
Nicolas Ier,	id.	858.
Hadrien II,	id.	867.
Jean VIII,	id.	872.
Marin Ier,	id.	882.
Hadrien III,	id.	884.
Etienne V,	id.	885.
Formose,	id.	891.
Boniface VI,	id.	896.
Etienne VI,	id.	896.
Romain,	id.	897.
Théodore II,	id.	897.
Jean IX,	id.	898.
Benoît IV,	id.	900.

Empereurs d'Orient :

Irène, impér.	depuis	797.
Nicéphore,	id.	802.
Michel Ier,	id.	811.
Léon V, l'Arménien	id.	813.
Michel II,	id.	820.
Théophile,	id.	829.
Michel III,	id.	842.
—		
Basile Ier,	id.	867.

DYNASTIE MACÉDONIENNE

—

—

Léon VI, le Sage,	depuis	886

—

Carolingiens, rois et empereurs ;

Charlemagne, roi des Franks.	768,
roi des Lombards	774,
empereur	800,
†	814.
Louis Ier le Pieux	814.
Lothaire, empereur, associé.	822,
succède	840.
Louis II, associé	850,
succède	855.

Charles II, roi des Franks

depuis	840,
empereur	875.

Charles III, roi de Germanie,

empereur	877,
déposé	887.

MAISON DE SPOLÈTE

Guy II, roi et empereur	888
Lambert III, roi et empereur.	891

CHAPITRE VI.

L'EMPIRE CAROLINGIEN.

(774-842) (1).

Les trente-six duchés des premiers temps de la conquête avaient subi bien des modifications au cours de ces deux siècles. Outre que l'hérédité ne faisait pas loi, par d'autres causes encore les fiefs s'étaient fondus les uns dans les autres, les grands avaient absorbé les petits. Il n'en resta bientôt plus que cinq ou six vraiment importants, parmi lesquels les trois grands marquisats, ou marches : le Frioul, à la frontière de Germanie, la Tuscie lombarde ou Toscane à la frontière romaine et Spolète pour celle des Etats lombards et byzantins du Sud (2). Charlemagne avait d'abord laissé en place les titulaires lombards, mais peu à peu il dut les remplacer par des Austrasiens, leur fidélité s'étant montrée douteuse. C'est ainsi que nous verrons, au règne suivant, la Toscane tenue par la puissante maison des Boniface et des Adalbert, qui en firent tout de suite un fief héréditaire ; — le Frioul, donné au comte Eberhard, époux d'une fille de Louis le Pieux et père de Bérenger, roi et empereur ; et enfin Spolète confiée très promptement par Charles lui-même au bon duc Winigis, fidèle au pape comme au roi ; car Spolète était le duché auquel se trouvait attaché la protection immédiate du Saint-Siège et Winigis, qui acheva ses jours sous l'habit monastique, se montra parfaitement digne de sa mission (3).

(1) De la prise de Pavie au traité de Verdun.

(2) Les titulaires de ces marches portaient les trois titres de marquis ou margraves, comme commandant des frontières ; ducs, comme chefs militaires, et comtes, comme fonctionnaires royaux.

(3) Les Spolétains se romanisaient volontiers ; tandis que les autres Lombards portaient les cheveux longs et la barbe en pointe, eux et, je pense, les Lombards du Sud, avaient adopté la *tonsure civile*, c'est-à-dire les cheveux courts et la barbe rasée des Romains.

Mais le pape Hadrien était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître promptement aussi que la donation de Kiersy, renouvelée intégralement au premier séjour que fit Charlemagne à Rome, lui conférait l'autorité sur un territoire trop étendu pour la pouvoir maintenir, avec le peu de moyens dont il disposait. Quand le roi revint à Rome, six ans plus tard, le pape lui rétrocéda formellement les duchés de Toscane et de Spolète, en même temps qu'il échangeait Terracine avec les patrices de Naples et de Gaëte contre certains domaines de Campanie retenus par eux. De ce côté, Capoue et le Liris formèrent sa frontière. Charles, à ce sujet, entra en négociation avec l'empire d'Orient, qui reconnut en quelque sorte l'autonomie de Rome et de son territoire, auquel fut annexé la Sabine lombarde. Dans la Tuscie romaine, Viterbe et Orvieto, dans la Tuscie lombarde, Grosseto et Piombino arrondirent ses possessions. « On peut « dire que le pape Hadrien parvint à donner au duché de « Rome, à peu de choses près, les limites qu'il conserva « pendant le Moyen Age et qu'il avait encore en 1870 » (1), y compris, bien entendu, la Pentapole de Romagne, Ravenne et tout l'exarchat.

De Spolète, on se trouva en contact avec les Lombards de Bénévent. Or, Charles était roi des Lombards, *Rex Langobardorum* et non pas roi d'Italie, titre qui n'avait encore jamais existé. De même, il était roi des Franks, et non *roi de France* — ce qui n'existait pas davantage. L'Italie Médiévale fut à la fois lombarde, franque et byzantine — sans compter l'antique fonds latin et provincial ; de ce mélange sortirent des Italiens. Mais, comme roi des Lombards, successeur de Didier, Charles devait avoir nécessairement la pensée de revendiquer l'autorité sur ceux de Bénévent. Quant aux Romains, cette royauté ne lui conférait sur eux aucun pouvoir, au contraire. Il lui fallut donc un titre quelconque, lui permettant d'intervenir dans les affaires romaines et de protéger la papauté, vis-à-vis même de ses subordonnés, car

(1) Duchesne, *ouvr. cité*. De même que les basiliques de Rome, entre autres Saint-Paul-Hors-les-Murs, possédaient encore, en 1870, les champs et les fermes donnés par Constantin avec leurs revenus.

les Romains étaient turbulents et volontiers factieux, dès la plus haute antiquité (1). C'est pourquoi le pape le décora du titre de *patricius Romanorum*, tout comme il y avait un patrice de Sicile, gouvernant l'île pour l'empereur (2). On ne sait pas si ce titre lui fut conféré par le pape, qui, on le sait, tenait la place de l'exarque, ou par l'empereur. Cette dernière conjecture n'aurait rien d'impossible, car cette année 780-81, passée à Rome, fut d'une grande importance pour les relations avec l'empire byzantin, avec lequel Charles tenait à rester en bons termes et le fut, en effet, toute sa vie, ainsi que son fils. En cette année, précisément, l'orthodoxie refleurissait sous Irène et des négociations furent entamées pour marier le jeune empereur, Constantin VI, à Rotrude, fille de Charles et d'Hildegarde, alors âgée de sept ans.

Comme *patricius Romanorum*, le roi avait le droit de se mêler à ce qui se faisait dans Rome. Ce droit, toutefois, était discret et limité. Plus tard, on aurait dit, quand les termes de la législation féodale furent fixés, que le pape y était prince réel, l'empereur suzerain supérieur et le roi Charles simplement commandant militaire, pour le maintien de l'ordre et la sauvegarde des libertés de l'Eglise. Charles fut essentiellement fidèle à ce rôle, comprenant par avance la parole de saint Anselme : « Que Dieu n'aime rien tant en ce monde que la liberté de son Eglise ». Il est par excellence le type du souverain catholique. « Le roi, dit Mgr Duchesne, n'in- « tervenait en aucune manière dans les élections pontificales » ni dans le gouvernement intérieur. Entre le pape Hadrien et lui s'établit une amitié sincère et fidèle ; aucun nuage ne s'éleva jamais entre eux ; il en fut de même avec le pape Léon III, son successeur, lequel, moins heureux vis-à-vis de son peuple, eut besoin d'être protégé (3).

(1) L'humeur railleuse et mordante des Romains, qui s'exprima plus tard par les *pasquinades* où aucun pape ne fut épargné, a produit les pamphlets et satires du haut Moyen Age, que l'on a le tort de prendre pour des documents historiques.

(2) Mgr Duchesne pense que cette qualification avait pour but de « faciliter « l'enterrement de l'exarque et la suppression du duc de Rome » en remplaçant les fonctionnaires disparus.

(3) Le roi profita de ce second séjour à Rome pour y faire sacrer son

Quant à Bénévent, c'est là que surgirent les difficultés. Le prince Arichis, gendre de Didier, est, dit M. Gay, dans son important ouvrage sur l'*Italie méridionale*, « l'un des « plus curieux personnages italiens du VIIIe siècle; peut-être « l'Italie franque et l'Italie pontificale ont-elles trop exclusi- « vement occupé l'attention des historiens; on a trop négligé « l'histoire de ces États secondaires et de ces princes de « second rang que l'imposante figure du grand Charles a « rejeté dans l'ombre ». — Rien de plus juste que cette remarque. Dans une époque de décentralisation telle que le haut Moyen Age, les individualités, même placées dans un rang inférieur, ont une valeur indiscutable et les mettre en oubli, c'est fausser la physionomie de l'époque. Ce qui la caractérise, c'est justement que *tout* y est important : la vie, la civilisation, les caractères et leur puissant relief n'y sont pas moins morcelés que les territoires; tout le monde est *quelqu'un*, si j'ose m'exprimer ainsi. Soit dit en passant, les terres du Midi regorgeaient alors de population et de richesses; on s'en aperçoit par l'énumération complaisante du butin trouvé dans chaque ville prise — des bourgades où l'on aurait bien de la peine, aujourd'hui, à réunir tant d'articles d'utilité et de luxe — pour ne rien dire des vins fins, des tissus précieux et des monceaux d'or. Outre la fertilité du territoire, il faut se rappeler que les flottes marchandes de Salerne, Amalfi, Gaëte, y apportaient les trésors du Levant.

L'histoire du Midi, en outre, est indispensable pour comprendre celle de Rome à cette époque. Rome, placée au point central, formant la ligne de démarcation entre l'Italie du Nord et celle du Sud, déjà si dissemblables comme composition ethnique, se trouve, à un certain moment, au IXe et Xe siècles surtout, plus proche du Midi que du Nord et c'est faute de l'avoir compris que les événements romains de cette période sont restés incohérents et que la plupart des récits n'ont fait qu'augmenter l'obscurité et la confusion des évé-

second et son troisième fils, Pépin et Louis, âgés de six et trois ans, comme rois des Lombards et des Aquitains. Charles, l'aîné, devait régner sur l'Austrasie et la Neustrie.

nements en question, dont on n'aperçoit pas la raison d'être. Ils deviennent très clairs dès qu'on prend la peine de les examiner à ce point de vue.

Les Lombards de Bénévent avaient vécu en assez mauvais termes avec ceux de Pavie, tant que dura le royaume lombard dont leurs ducs négligeaient l'autorité. Didier ayant fait alliance avec eux en donnant sa fille à Arichis, celui-ci, aussitôt après la conquête Carolingienne, annonça son intention de rallier autour de lui tous les Lombards de la péninsule. Il prit le titre de prince, déclara qu'il entendait gouverner selon l'usage des ancêtres, qu'à Bénévent se trouvait désormais le successeur d'Alboin, centre de la monarchie lombarde. Tout l'orgueil de la race se concentra dans son duché. Les évêques, dévoués à sa cause, lui donnèrent l'onction royale, selon l'usage byzantin — car à la fierté lombarde s'unissait la civilisation byzantine. Le Midi lui obéit pendant trente ans.

Arichis était aussi pieux que sage et vaillant. Il construisit à Bénévent une Sainte-Sophie dont il voulut faire un sanctuaire national, dont il chercha le modèle à Constantinople et il se donna toutes les peines imaginables pour l'enrichir de reliques. Il allait les chercher au fond de ses provinces et même de celles des autres. Il légiférait avec zèle, comme Rotharis et Luitprand, et corrigea toutes les dispositions précédemment décrétées contre le développement des *loci venerabiles*, églises et monastères, dont il multiplia le nombre et les privilèges. Aux peines capitales dont le droit romain était prodigue il substitua des amendes destinées à construire des basiliques et des forteresses, unissant ainsi la douceur à l'esprit pratique. — Il fonda Salerne qui devint sa seconde capitale, ville maritime et savante, dont les écoles et le commerce eurent bientôt un grand renom. A sa cour régnait le cérémonial byzantin ; il siégeait sur un trône d'or, au fond d'une enfilade de superbes appartements, qu'on faisait traverser aux ambassadeurs franks, consternés d'une telle magnificence, entouré de son *officium* civil et militaire, sacellaires, référendaires, vestiaires, chartulaires, spathaires, silentiaires, scholaires comme aux palais de Daphné ou de

la Magnaure. — Il datait : de notre palais sacré (1) — tel un basileus autocrator. — Les envoyés de Charlemagne, après un souper fin tel qu'ils n'en avaient jamais vu de pareil, en étaient tout stupéfaits. On n'en faisait pas tant à Worms ni à Aix-la-Chapelle où le roi recevait familièrement son monde, habillé de son sayon bleu et de son ceinturon de cuir.

On cultivait les lettres à la cour de Salerne. Le prince et la princesse étudiaient Virgile ; ils avaient accueilli un des fugitifs de Pavie, Paul Warnefried, chancelier du roi Didier, puis moine au Mont Cassin, qui sous le nom de Paul Diacre est l'auteur des *Gesta Langobardorum*. Paul Diacre a célébré le prince Arichis dans un poème dédié à la princesse Adelperga, à laquelle il enseignait le grec. Arichis, selon lui, brillait par toutes les vertus et « son intelligence embrassait toutes les sciences. » Mais comme Paul avait adressé une élégie au roi Charles pour obtenir la liberté de son frère, prisonnier depuis Pavie, Charles, qui n'était pas moins bel esprit qu'Arichis — car en ces siècles barbares on était tout aussi épris de savoir et de l'art de bien dire qu'au temps de l'hôtel de Rambouillet — n'eut pas de cesse qu'il n'eût fait venir à sa cour le savant religieux et le chargea d'enseigner aussi le grec à sa fille, la princesse Rotrude, fiancée à l'empereur de Constantinople et aux clercs destinés à l'accompagner (2). Un autre érudit, Pierre de Pise, célébra son arrivée à Aix-la-Chapelle par des strophes où il le compare à Homère et à Virgile ; mais tous ces lettrés n'ayant eu aucun conflit de vanité offensée, on ne saurait, malgré cette profusion d'épîtres et de petits vers, évoquer à leur propos le souvenir de Trissotin et Vadius (3). La correspon-

(1) Tel est, dit M. Gay (*Italie méridionale*), le luxe dont s'entourent les princes de Salerne dans leur palais, les dons prodigués aux églises, qui nous montrent quelles richesses ils reçurent de l'Orient. Arichis donne à Sainte Sophie de Bénévent des étoffes de pourpre, des toiles tissées aux broderies orientales, venues d'Asie Mineure ; des vases d'or et d'argent, ciselés, garnis de pierres précieuses ; il recevait les produits de l'Inde, de l'Arabie, de l'Éthiopie, etc...

(2) Voilà de ces situations historiques qui fournissent des scènes aux chansons de gestes, ces romans de mœurs de l'époque.

(3) Paul Diacre composa, entre autres, l'hymne de Saint Jean-Baptiste, *Ut queant laxis resonare fibris*, dont se servit Guy d'Arezzo, deux cents ans plus tard, pour noter la gamme.

dance de Charlemagne avec Paul Diacre en est émaillée ; il s'y trouve une épître de 25 hexamètres — probablement retouchés par Alcuin ; il le chargea aussi d'expurger et de refaire « en beau langage » les homéliaires, dont les solécismes blessaient son oreille sensible, pendant le service divin (1).

On ne trouvait plus de Lombards constitués en corps de nation que dans les États du prince de Bénévent et Salerne — lequel, on le voit, ne ressemblent guère aux farouches compagnons de Cleph et d'Alboin. — Ceux du nord, mêlés à l'ancien fonds du pays dont ne les distingue plus le privilège de la domination conquérante, ne peuvent plus porter que le nom d'Italiens. Presque tous les hauts barons sont de famille franque et dès lors commence la grande distinction de l'Italie franque — l'Italie royale, plus tard impériale — de l'Italie pontificale, qui seule est l'ancienne Italie Romaine et qui se maintint jusqu'au xe siècle aussi indemne que possible de l'invasion germanique — et enfin l'Italie lombardo-byzantine du Sud. L'Italie pontificale, je l'ai déjà fait observer, était *Romano-byzantine*, parce que toute son aristocratie, ses grands propriétaires, venaient de Byzance depuis la réorganisation de Justinien et avaient réformé cette classe dirigeante ; les anciens patriciens dont la race ne s'était pas éteinte étaient mêlés aux petits propriétaires, aux *Cives* honesti, aux habitants des campagnes — comme aux Aldiens — de la Haute-Italie — et c'est là que se retrouvait le vieux fond romain et provincial.

Au dessous de Rome et de Spolète, il est « impossible, « dit M. Gay, de donner au mot frontière, quand il s'agit des « États campaniens du IXe siècle, le sens précis que nous « lui donnons aujourd'hui. Les domaines des Lombards et « des Byzantins sont enchevêtrés les uns dans les autres et « quelques-uns sont indivis » (2). Il est très important de

(1) Il le dit expressément, dans l'Encyclique impériale publiée à cette occasion.

(2) Il est curieux que cette coutume de laisser indivis les héritages et propriétés soit tellement enracinée dans l'Italie méridionale, qu'après plusieurs générations ils se trouvent souvent encore en cet état. Il y a des familles où, non seulement des enfants issus de premier et second mariage n'ont pas

bien connaître cet état de choses pour comprendre l'histoire de cette époque et d'observer que de cette façon, l'Italie du Nord devenait franque pendant que celle du Sud devenait byzantine.

C'est aussi ce qui explique comment l'expression de *regnum italicum* se substitua bientôt à celle de *regnum Longobardorum* pour caractériser la royauté carolingienne succédant à Pavie et comment cette nouvelle qualification introduisit bientôt un concept étranger à ceux qui avaient vécu sous la première. Le *Rex Longobardorum* aspirait bien à conquérir tout ce qui, dans la péninsule, ne lui appartenait pas; du moins tel avait été l'objectif constant de Luitprand, Astolphe et Didier, les trois derniers rois; mais il savait parfaitement ne pouvoir acquérir ces territoires que par droit de conquête et non autrement; par droit ancien, légitime, logique, ces territoires étaient romains, donc dépendant de l'unique empereur romain, celui de Constantinople et ils ne pouvaient revendiquer aucun titre sur eux. Au contraire, quand le roi siégeant à Pavie s'appela *Rex italicum*, l'aspect de la question devint tout autre, car l'Italie dans son ensemble lui parut être de son domaine et il en revendiqua la possession comme d'une chose qui logiquement devait lui appartenir. Il y eut dès lors là-dessus deux points de vue différents sur lesquels on a discuté depuis mille ans sans jamais pouvoir se mettre d'accord. Le haut Moyen Age est rempli de cette divergence qui met aux prises le roi de Pavie et l'empire d'Orient — et qui bientôt, comme on le voit, se compliquera de la reconstitution impériale en Occident.

Charlemagne, toujours pacifique quand il n'était pas forcé d'entrer en guerre et d'ailleurs ayant beaucoup d'autres soucis sur les bras, tenait à rester en bons termes avec l'empire et même avec Bénévent, mais il voulait obliger le prince à s'avouer son feudataire et là gisait la difficulté.

encore partagé la succession, étant eux-mêmes mariés et pères de familles, mais où leurs oncles et tantes encore vivants, la génération précédente, se trouve dans la même situation, laquelle finit par devenir tout à fait inextricable.

Certes, Bénévent, en principe, devait dépendre de Pavie; mais déjà du temps des rois nationaux, ses ducs, on l'a vu, avait tenu très peu de compte de ce faible lien; maintenant le prince Arichis n'en voulait tenir aucun ; s'étant déclaré l'héritier de la monarchie nationale, il n'était plus vassal de personne, ce qui rehaussait singulièrement son prestige aux yeux de ses propres vassaux. Quand le roi Charles vint à Rome, après avoir célébré à Florence les fêtes de Noël 786, il y passa tout l'hiver et s'interposa d'abord entre le pape et les gens du Midi qui lui cherchaient noise à propos des territoires de Campanie, dont les limites précises, fixées par le document royal, les importunaient. Les Lombards de Bénévent pratiquèrent toujours volontiers le système des limites imprécises.

Au VIIIe siècle on n'était pas encore parvenu au perfectionnement de la législation féodale, ce chef-d'œuvre de complication qui superposa, dans une gradation savante, toute une série de suzerainetés formant échelle depuis le modeste châtelain jusqu'au roi et à l'empereur, fixant minutieusement, dans une longue suite d'ordonnances sanctionnées aux diètes périodiques du royaume, les droits, les devoirs, les privilèges, les servitudes de chacun, tout ce que les coutumes, cette belle et juste conception médiévale, avaient insensiblement mis en vigueur, comme adapté au tempérament du pays et de l'époque. Cette complication a même semblé telle, que les générations vaniteuses des basses époques subséquentes lui ont donné le nom d'anarchie, qui est un contresens manifeste. Au VIIIe siècle, encore une fois, cette organisation, précisée plus tard par l'édit de Mersen, par la série des capitulaires carolingiens qui s'y rapporte, par celui de Kiersy-sur-Oise en dernier lieu et enfin définitivement fixée par les ordonnances de Conrad le Salique au XIe siècle n'était qu'à l'état embryonnique, mais son esprit s'y trouvait. Arichis sentait bien la difficulté de se passer d'un suzerain et, pour conjurer le péril frank, il mit en en œuvre toute sa diplomatie.

Il avait enlevé Capoue au pape et occupait la contrée du Liris. Charles entra en armes sur le territoire contesté,

s'établit à Capoue et lui enjoignit de venir en personne apporter son hommage. Mais Arichis, retranché dans Salerne dont il avait fait une forteresse de premier ordre, munie de bonnes tours et impossible à investir, grâce à son port et à ses nombreux navires, envoya, dit Eginhard, « ses deux fils « Romuald et Grimoald, avec une forte somme d'argent et « déclara que lui et son peuple étaient prêts à exécuter les « ordres de Charles pourvu qu'il n'exigeât pas que le duc se « rendît lui-même auprès du roi. Celui-ci considérant le « salut des Bénéventins plutôt que l'obstination de leur duc, « accepta les otages qui lui étaient offerts et accorda au duc, « comme une grande faveur, de ne pas être forcé à compa- « raître devant lui. Il se contenta même de retenir le plus « jeune et rendit l'aîné à son père. Puis, laissant des com- « missaires chargés de recevoir le serment des Bénéventins, « il revint à Rome et après avoir vénéré les Lieux Saints, « il repassa dans les Gaules » (1). Les *Annales* ajoutent quelques détails à ce récit : avec Grimoald, onze jeunes nobles lombards restèrent à la cour de Charles qui les emmena à Aix-la-Chapelle. Ainsi Arichis n'avait point prêté serment ni abaissé son prestige en venant faire hommage. Mais après que les commissaires franks eurent été éblouis par les magnificences de Salerne, on les emmena à Bénévent sous prétexte de régler les questions de tribut et autres en litige; de fait, à Salerne, on attendait d'autres hôtes et des événements imprévus faillirent compliquer la situation.

Arichis, en effet, forcé de se choisir un suzerain, avait préféré le plus lointain et aussi celui qui pouvait le mieux favoriser ses intérêts économiques : il était en négociation avec l'impératrice Irène, qui devait le nommer patrice et gouverneur du Midi, comme Charles était patrice et gouverneur du Nord. C'est ainsi qu'on entendait les choses à Byzance. Tout était toujours dans l'empire et le roi des Franks, le pape et le prince de Bénévent n'en étaient que les lieutenants, gouvernant chacun une portion de territoire, comme les stratèges byzantins. Arichis s'engageait même à adopter la *tonsure civile*, c'est-à-dire à couper, à la romaine,

(1) *Vita Karoli.* — Ann. 782.

ses cheveux, sa longue barbe et ceux de ses sujets — ce qui achèverait de faire disparaître toute différence extérieure avec les Byzantins.

Irène envoya donc deux spathaires chargés de conclure l'accord. Ils arrivèrent à Salerne pendant que les ambassadeurs de Charles étaient à Bénévent, mais l'homme propose et Dieu dispose. Avant leur arrivée, une épidémie emporta le prince et son fils aîné. Le second était en otage auprès de Charles (1). La princesse Adelperga était une femme de tête, comme toutes les Lombardes, et, malgré sa douleur, elle sauva cette situation compromise. On fit croire aux commissaires franks que l'arrivée des deux officiers byzantins, qu'avait accompagnés fort mal à propos Adelchis, fils de Didier, désireux de reprendre son héritage, était un effet du hasard ; qu'ils se rendaient à Naples où on les attendait et où on les dirigea aussitôt. Charles, avec sa générosité accoutumée, ne voulut point garder en otage le fils unique de la veuve et rendit le jeune prince aux Bénéventins. Grimoald, jeune et vaillant, maintînt l'indépendance de sa principauté et continua l'œuvre de son père, tout en restant en bons termes avec les Franks. Ce fut lui qui, pressé par Pépin, fils de Charlemagne devenu, roi d'Italie, de lui faire hommage et d'exécuter les conditions signées à Bénévent, répondit par un élégant distique :

Liber et ingenuus sum natus utroque parente
Semper ero liber, credo, tuente Deo.

On le voit, la littérature envahissait tout, au VIIIe siècle comme au XVIIe.

Charles, qui n'aimait pas à se séparer de ses filles, rompit le mariage de Rotrude, projeté avec Constantin VI ; mais la brouille ne dura pas longtemps. Vu la difficulté de faire

(1) Dantier (L'*Italie*, 3me étude) cite l'élégie « empreinte de sensibilité vraie « et de forme remarquable pour l'époque » composée pour la circonstance par Paul Diacre, qui était alors à Aix-la-Chapelle et qui dépeint la douleur d'Adelperga, « serrant dans ses bras, pour les préserver de tout malheur, « ses deux filles, fleurs charmantes, au printemps de la vie ». — Il s'est souvenu ici du vers de Virgile :

Et pavidæ matres pressere ad pectora natos.

obéir les Lombards du Sud, il « n'insista pas trop, dit Mgr Duchesne, « pour que la cession des villes campa- « niennes sortit complètement son effet. Hadrien en gémit « beaucoup, mais il dut se contenter au-delà de Ceprano, « d'une souveraineté très honoraire » (1). La longanimité de Charles envers les Bénéventins s'explique aussi par les travaux de ces années, qui sont celles des guerres de Germanie, contre les Saxons, les Bavarois, les Slaves et les Avares, qu'Eginhard appelle les Huns et dont les *rings*, les grands camps fortifiés, furent forcés.

Un épisode bien caractéristique est celui du concile assemblé à Frankfort en 794. Il importe de constater les diverses manières d'envisager les faits que comportait le tempérament germanique, opposé au tempérament romano-byzantin. Après avoir condamné, très justement d'ailleurs, l'hérésie félicienne ou adoptianisme, erreur née en Espagne, issue de l'arianisme et faisant de Notre Seigneur le fils adoptif du Père, on en vint à examiner la doctrine ratifiée en 787 par le septième concile œcuménique, second de Nicée, contre les iconoclastes. Le décret du concile de Frankfort, y relatif, est une perle au point de vue que je viens d'indiquer : « Quant au synode tenu à Constantinople, qu'on « appelait septième concile et même universel, on décida à « l'unanimité qu'il serait rejeté comme entièrement inutile, « qu'on ne l'appellerait pas universel et même qu'on ne le « compterait pas comme septième concile » (2). On ne le compterait pas du tout; c'était plus tôt fait. L'épiscopat germanique allait vite en besogne; les Occidentaux sont toujours pressés ; mais cette décision, si lestement signifiée, est, je le répète, caractéristique. De moins en moins l'on s'entendait avec les Orientaux. Ceux-ci, avec leur solennelle lenteur, s'assemblaient sous leurs coupoles dorées, se qualifiaient de représentants de l'Eglise universelle et légiféraient pour elle à grand renfort de définitions métaphysiques, ne daignant tenir aucun compte de cette barbarie

(1) Ceprano, en 1870, formait encore la limite de l'Etat pontifical : elle fut fixée dès le VIIIe siècle.

(2) Eginhard. Ann. 794.

ignare qui n'avait pas voix au chapitre et qu'ils affectaient d'ignorer, — en échange de quoi les théologiens de cette barbarie tranchaient la question, leurs crosses ne leur ayant pas fait abandonner leurs épées, et décidaient que ce concile était parfaitement inutile et oiseux, qu'il ne serait ni septième ni universel; il ne serait pas du tout parce qu'il ne servait à rien. Q. E. D. Heureusement le pape était là.

Charlemagne envoya au pape Hadrien les livres carolins, identiques à cette décision où il déclare que les images n'étant rien qu'une décoration pour les églises et un mémorial du passé, c'est une sottise d'en faire des idoles ou de prétendre les vénérer. Il y avait eu, dit-on, confusion dans la traduction latine entre les termes signifiant le culte de *lâtrie* et celui de simple *doulie*, mais en vérité, la divergence de la conception germanique et byzantine, occidentale et orientale, est exprimée dans cette phrase sur ce que sont les images et dès que l'esprit des peuples du Nord s'émancipa et devint indocile à la sagesse romaine qui prescrivait la mesure il devint iconoclaste à son tour, avec la prétendue Réforme.

On attribue aussi à cette fin du VIIIe siècle la rédaction faite au Latran et acceptée telle quelle pendant tout le Moyen Age et au-delà, de la donation de Constantin (1). C'est tout simplement la première donation de Kiersy démarquée. Les clercs qui transcrivaient, pour les conserver, de vieux parchemins, souvent illisibles et tombant de vétusté, suppléaient par leur imagination à ce qui leur semblait incompréhensible.

« D'après ce document l'empereur Constantin, après avoir « été baptisé et guéri de la lèpre, aurait abandonné au pape « saint Sylvestre la ville de Rome avec toutes les provinces « d'Italie ou des régions occidentales : *Omnes Italiae* seu occi- « dentalium *regiones provinciae*. Ce document, fréquemment

(1) « Posciá, per indi ond'era pria venuta,
L'aquila vidi scender giù nell'arca
Del Carro e lasciar lei di sè pennuta.
E, qual esce di cuor che si rammarca
Tal voce usci del cielo e cotal disse :
O navicella mià, come mal sei carca! »

(Purg. XXXII)

« soumis à l'examen des critiques modernes, a passé généra-
« lement pour authentique jusque dans le xve siècle. Le
« texte le plus complet en est dans la collection pseudo-isi-
« dorienne des Décrétales. La fausseté en est aujourd'hui
« démontrée. La pièce a certainement été confectionnée à
« Rome, vraisemblablement dans la seconde moitié du
« VIIIe siècle » (1).

Ils ont interprété selon les idées de leur temps les origines du pouvoir temporel. Celles-ci venaient de la Pragmatique de Justinien, de la supériorité de juridiction consacrée par la législation impériale. Mais Constantin étant le premier auteur de la liberté de l'Église, ils lui ont attribué ce qui, selon les idées du VIIIe siècle, pouvait seul assurer cette liberté, c'est-à-dire l'indépendance territoriale. Ainsi s'est élaborée, dans le même temps, la compilation des fausses décrétales, qui consistait à antidater les documents, attribuant à un pape plus ancien les actes d'un plus récent (2). Au lieu de transcrire servilement les vieux parchemins usés ou à demi effacés que devaient remplacer leurs élégantes copies, ils y ajoutaient de leur crû des détails explicatifs et c'est ainsi qu'ils ont altéré les actes des Martyrs, jusqu'à les rendre méconnaissables et suspects à la critique moderne. Constantin, voulant faire l'Église libre et forte, avait dû nécessairemment prendre les mêmes moyens que Pépin le Bref. Encore une preuve du danger qu'on court en habillant de costumes contemporains les personnages d'autrefoïs. Les clercs du VIIIe siècle avaient décidément trop d'esprit.

Le pape Hadrien mourut le jour de Noël 795. C'était un grand pape, qui avait beaucoup travaillé pour Rome et pour l'Église et qui plaça celle-ci de façon définitive sous le protectorat frank. L'intervention de Pépin pouvait n'être qu'accidentelle ; on avait eu recours à lui dans un besoin pressant ; il avait fait deux campagnes dans la Haute-Italie, mais s'en était tenu là, n'étant jamais venu à Rome et comprenant si peu la situation qu'après s'être d'abord fié à la parole

(1) Funk et Hemmer, *Hist. de l'Église* (1, p. 366).

(2) Voir là-dessus la vie de saint Nicolas Ier, par J. Roy (Lecoffre, Collection *les Saints*).

d'Astolphe, il avait fini par confier ledit protectorat au roi Didier lui-même ! Une fois que le pape Hadrien, reconnaissant la nécessité de la chose, eut appelé le roi Charles, il le fixa en quelque sorte, il obtint la continuité des rapports et depuis ils ne furent jamais interrompus (1). « Le roi, dit « Eginhard, pleura le pape comme il aurait pu faire d'un « père ou d'un frère chéri et composa lui-même son épi- « taphe (2) ».

Le lendemain de sa mort fut élu Léon III, cardinal de Sainte-Suzanne, dont le premier soin fut de resserrer encore les liens du protectorat. Il envoya au roi l'étendard et les clefs de la confession de saint Pierre, en demandant l'envoi de *missi* pour recevoir, dit Eginhard, le serment du peuple romain. Ici, il importe de ne pas confondre : il s'agit du serment à prêter au pape, non au roi. Comme patrice, Charles avait reçu un serment qu'il n'y avait pas à renouveler et « les documents, dit Mgr Duchesne, ne parlent point « de la prestation du serment ». Mais le fait est que le pape ne se sentait pas en sûreté ; il y avait un fort parti contre lui et à la tête de ce parti les neveux du pape Hadrien. En effet, après que le *missus*, Angilbert, abbé de Saint-Riquier, que Charles avait envoyé avec mission d'offrir à saint Pierre « le trésor des Huns » c'est-à-dire des Avares, récemment enlevé dans leur *ring*, se fut éloigné, le jour de la Litanie Majeure, 25 avril 799, la procession, qui était partie de Saint-

(1) Hadrien avait envoyé, sur la demande du roi, des clercs romains pour enseigner le chant d'Église aux clercs allemands; il paraît que les premiers arrivés reculèrent d'épouvante et déclarèrent que les rudes gosiers de ces barbares produisaient des sons semblables aux hurlements des bêtes fauves de leurs forêts. Comme on n'envoyait plus d'argent de Constantinople pour l'entretien des *Monumenta Almae Urbis*, on dut abattre le temple de la Concorde, qui menaçait ruine, et celui de Cérès, près des *horrea publica* où le pape restaura la diaconie de sainte Marie in Cosmedin, déjà installée. Il restaura aussi saint Clément, saint Pierre aux liens, saint Praxède, saint Théodore, saint Eusèbe, saints Serge et Bacch, etc. Hadrien Ier est un des grands papes du haut Moyen Age.

(2) On la voit encore, dans le vestibule de saint Pierre, à gauche de la porte d'entrée. « Le style très littéraire de cette inscrlption, dit O. Marucchi « (Églises et Basiliques de Rome) » a fait croire à M. de Rossi qu'elle avait « Alcuin pour auteur et il a trouvé dans la nature de la pierre sur laquelle « elle est gravée une preuve qu'elle fut exécutée en France même ».

Laurent *in Lucina* (1), fut attaquée par les conjurés à la hauteur de Saint-Sylvestre *in Capite*, les clercs furent dispersés et le pape entraîné dans l'église où l'on tenta de lui arracher la langue et les yeux. Les chroniques disent qu'on les arracha, mais comme Léon III siégea encore dix-sept ans sans cesser de voir et de parler, il faut croire qu'on en resta à l'intention, ou qu'un miracle s'ensuivit. Bref, le pape fut renversé, frappé, traîné couvert de sang sur le sol et enfin emporté au monastère de Saint-Erasme sur le Cœlius, d'où il s'échappa la nuit suivante, avec la connivence des moines et de ses partisans qui le conduisirent à Saint-Pierre, d'où l'on envoya un messager au duc Winigis de Spolète, lieutenant impérial. Celui-ci accourut, emmena le pape avec lui et, sur sa demande, le conduisit à Paderborn auprès du roi Charles.

On n'avait pas essayé de lui donner un successeur mais les chefs de la conjuration (2) soulevèrent un procès scandaleux, moyen encore employé de nos jours aussi souvent que possible contre le clergé. Comme tout le monde reconnaissait que le pape n'est justiciable de personne, *Sanctam sedem a nemine judicatur*, n'ayant ni pairs ni supérieurs, Léon III exigea la *purgatio per sacramentum*. Il était revenu à Rome, bien accompagné, dès l'automne de 797, après son entrevue avec le roi à Paderborn. L'année suivante, 800, devait être une année jubilaire, il s'y trouvait un grand nombre de pèlerins parmi lesquels Egbert, roi de Northumberland, qui unifiait l'heptarchie saxonne. Le roi Charles arriva, pour la quatrième fois, le 1er décembre.

Deux jours auparavant était arrivé son chapelain Zacharie, qui revenait de Terre-Sainte. Le roi l'y avait dépêché l'année précédente, pour reconduire un moine, « lequel avait « apporté la bénédiction du patriarche et diverses reliques « et désirait s'en retourner promptement » (3).

Sous la domination large et bienveillante des magnifiques

(1) Eginhard dit : Saint-Laurent *au Gril*. On y conserve en effet le gril de Saint-Laurent.

(2) Le primicier Pascal et le sacellaire Campulus.

(3) Eginhard.

Abassides, sous le règne du plus grand, Haroun al Raschid, les chrétiens, tracassés par intervalles durant le règne de certains Ommiades méticuleux ou menés par des Juifs, jouissaient d'une agréable indépendance. Haroun, en fort mauvais termes avec les empereurs byzantins, n'en était que plus désireux de voir les chrétiens de son empire se rattacher à un protectorat plus lointain et précisément opposé à celui de l'empereur grec (1). Les négociations dirigées par le patriarche avaient eu lieu dans ce sens. Haroun, par son intermédiaire, envoyait à Charlemagne l'étendard de la Ville Sainte et les clefs du Saint-Sépulcre. Elles furent remises entre ses mains par les ambassadeurs qui accompagnaient le chapelain, dans la basilique de Saint-Pierre, le lendemain de son arrivée par deux moines, délégués du patriarche (2).

Le prestige du roi des Franks s'en accrut aux yeux des Romains. Le titre modeste de patrice semblait disproportionné pour sa taille, tant à cause de l'étendue de ses États, qui égalait presque celle de l'ancien empire d'Occident, qu'à cause de son ascendant moral. La personne de Charlemagne est majestueuse au plus haut degré. L'idée de reconstituer cette moitié disparue de la part jadis gouvernée par les Honorius et les Valentinien, dont le nom, ignoré des Franks, restait en bénédiction dans la Rome catholique, où l'on n'avait rien oublié de la tradition interrompue par quatre cents ans d'annexion à l'empire oriental, dut venir naturellement à l'esprit du pape et de ses conseillers, les clercs lettrés du Latran qui possédaient cette tradition impériale, enjolivée des idées accessoires d'où venait de sortir la donation

(1) A un refus de payer le tribut consenti par ses prédécesseurs, Nicéphore, successeur d'Irène, avait reçu du calife la terrible réponse : « Haroun, com-« mandeur des croyants, à Nicéphore, chien de chrétien, fils d'une infidèle : « J'ai lu ta lettre. Tu n'entendras pas ma réponse, tu la verras ». Les Arabes vinrent camper à Chalcédoine et Nicéphore dut céder. L'iconoclasme éloignait de Constantinople les chrétiens d'Asie.

(2) « Moins d'un mois après, Léon III conférait au roi des Franks la « dignité impériale et il est difficile de ne pas supposer que le succès diplo-« matique obtenu en Orient ne contribua pas, dans une certaine mesure, à « préparer le grand événement de Noël 800 » (Bréhier, *L'Église et l'Orient au moyen âge.*

de Constantin. L'Auguste était tout trouvé : le grand prince, protecteur de l'Église, roi des Franks, des Lombards, des Aquitains, qui dominait sur les contrées situées entre l'Ebre, au delà des Pyrénées, et l'Oder, conquérant de la Germanie, vainqueur des Bavarois et des Avares, serait le digne collègue de l'autre Auguste, le basileus siégeant sur le Bosphore; l'empire romain serait reconstitué dans son ensemble et l'Italie redevenait province centrale au lieu de province frontière. Hors de l'empire romain n'existait que la barbarie, c'est-à-dire le néant (1). Rome rentrait ainsi dans son cadre naturel.

Il s'agissait, encore une fois, non de transférer l'empire, mais de le reconstituer. Les Romains, placés sous l'autorité directe de l'Auguste d'Occident, lui devraient le serment, que comme roi il ne pouvait pas réclamer, et le pape semble avoir considéré cette circonstance comme une garantie de sécurité pour sa personne et pour l'Église. Au temps des fils de Théodose, l'Église romaine, loin d'être abaissée, avait eu son âge d'or. Voilà ce qu'on voulait ressusciter. A la vérité, l'investiture donnée par Constantinople ferait défaut, mais le nouvel empereur serait sacré comme l'autre et salué des acclamations du sénat et du peuple (2), *more antiquorum*.

« Le saint jour de la Nativité, raconte Eginhard, témoin oculaire, « le roi vint dans la basilique du bienheureux « apôtre Pierre pour assister à la célébration de la messe. « Au moment où, placé devant l'autel il s'inclinait pour « prier, le pape Léon lui mit sur la tête une couronne et « tout le peuple romain s'écria : A Charles, Auguste cou- « ronné de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, « vie et victoire. Après cette proclamation, il reçut l'hom-

(1) « Beaucoup d'historiens n'ont pas encore réussi à se défaire de cette « vieille opinion que la Papauté du IXe siècle aurait enlevé l'empire aux Grecs « pour le transférer aux Franks. Lorsque le pape Innocent III, pour ne citer « que lui, dit de l'Empire romain qu'il a été transféré des Grecs aux Ger- « mains, par le Saint-Siège, il reproduit les idées qui avaient cours de son » temps, mais il commet une double inexactitude historique... La papauté du « IXe siècle n'avait nullement la prétention d'avoir enlevé à Byzance la « dignité impériale ». R. P. Lapôtre, *L'Église et l'Empire carolingien*.

(2) Les *optimates militiæ*, le *cunctus exercitus* et les *cives honesti*. Voir ch. II.

« mage du Souverain Pontife, suivant la coutume établie du « temps des anciens empereurs, et dès lors, quittant le nom « de patrice, il porta ceux d'empereur et d'Auguste » (1).

Ceci est le récit des Annales. Dans la *Vita Karoli*, il ajoute que Charles « témoigna d'abord une grande aversion pour « cette dignité, car il affirmait que, malgré l'importance de « la fête, il ne serait pas entré ce jour là à l'Église s'il avait « pu prévoir les intentions du Souverain Pontife » (2). Charles était simple et pratique. La mise en scène chère aux Byzantins lui était à charge. D'autre part, il n'aimait pas à se créer des embarras inutiles et, comme il le prévoyait, « cet événement, poursuit le narrateur, excita la jalousie « des autres empereurs romains qui s'en montrèrent fort « irrités; mais Charles n'opposa à leurs mauvaises disposi- « tions qu'une grande patience, et, grâce à cette magnani- « mité qui l'élevait si fort au-dessus d'eux, il parvint, en « leur envoyant de fréquentes ambassades, en leur donnant « dans ses lettres le nom de frères, à triompher de leur op- « position ». Aucune expression ne caractérise mieux Charlemagne que ce double qualificatif d'Auguste et de pacifique; j'ai déjà dit qu'il était la Majesté personnifiée ; il est, de plus, extrêmement doux, comme le fut Moïse, selon l'Écriture : *Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.* Quant à sa simplicité, ce fut presqu'une pierre d'achoppement, car on ne put jamais obtenir de lui qu'il adoptât la robe impériale à fleurs d'or, le manteau de pourpre et le diadème. Il préféra toujours son costume germanique, dont la description, donnée par Eginhard, est d'ailleurs charmante :

« Il portait le costume des Franks : sur la peau une che- « mise de lin, et des hauts de chausses de même étoffe, tissés « et filés par ses filles. Par-dessus il mettait une tunique, « bordée d'une frange de soie et aux jambes des chausses ou « bas longs, serrés avec des bandelettes et des brodequins « aux pieds. Pendant l'hiver, il couvrait sa poitrine et ses « épaules d'un justaucorps de loutre ou de martre et par « dessus tout cela, il revêtait un sayon bleu (la blouse du

(1) Eginh. Ann. 800.
(2) *Vita kar.*, XXVIII.

paysan gaulois). « Il était toujours ceint de son épée, dont « la poignée était enrichie d'or ou d'argent, ainsi que le bau- « drier, et même de pierreries les jours de fêtes solennelles « ou quand il donnait audience aux députés des nations. Il « n'aimait point les costumes des autres peuples, quelques « beaux qu'ils fussent et jamais il n'en voulut porter, si ce « n'est toutefois à Rome, lorsqu'à la demande du pape « Hadrien d'abord, du pape Léon ensuite, il se laissa revê- « tir de la longue tunique de la chlamyde et de la chaussure « des Romains. Aux grandes fêtes, ses habits étaient brodés « d'or et il ceignait son diadème ; mais ordinairement son « costume différait peu de celui des gens du peuple (1) » : C'est ainsi qu'apparaît, dans l'histoire, comme dans la légende, imposant et tranquille, appuyé sur sa fidèle Joyeuse, l'empereur à la barbe fleurie, toujours Auguste, véritable représentant du Saint Empire Romain.

Charlemagne n'intervint jamais dans l'État romain que pour maintenir l'ordre et l'obéissance due au pape qu'il considérait comme le chef de cet État. Il ne se réserva aucun droit d'intervention ni de confirmation dans les élections, mais seulement celui de sauvegarder leur liberté. « Les « Romains ne devaient serment qu'au pape seul, comme à « leur Seigneur, dans toutes les dispositions prises par « Charles à l'égard de Rome ou de l'Italie, jamais l'idée ne « lui vint que la personne du pape dut lui être sou- « mise » (2).

En quittant Rome pour la dernière fois, après avoir fait justice des accusateurs du pape Léon, Charles, passant à Spolète, y divisa le duché, fondant une nouvelle seigneurie, celle de Camérino, sous le séniorat de Spolète qui restait chargée de la protection du Saint-Siège. A Verceil, il fut rejoint par les ambassadeurs du calife, que ceux du

(1) *Vita Kar.*, XXIII.

(2) Lapôtre, *ouvr. cité*. Il dit aussi : « le texte du capitulaire de 802 ne « vise que les sujets du roi, ceux des anciens territoires lombards : *Ut « omnis homo in toto regno suo... qui antea fidelitate sibi regis nomine pro- « misissent, nunc ipsum promissum nominis Cæsaris faciat.* » Id. : « Louis le « Pieux imita sa réserve ».

patriarche avait devancés. Le protectorat de Charlemagne en Orient y établit, selon M. Bréhier (1) un régime analogue à celui des capitulations mises en vigueur au XVIe et XVIIe siècle. Cela dura jusqu'à la persécution du Fatimite Hakkem, au XIe siècle, qui amena la nécessité des Croisades. « On ne saurait, dit-il, trop insister sur un événement dont « les conséquences devaient être si importantes. C'est depuis « cette époque lointaine que les chrétiens d'Orient ont cessé « d'être perdus en terre musulmane et se sont habitués à « revendiquer vis-à-vis de leurs maîtres la protection des « Franks » (2).

Charles avait fait beaucoup de fondations en Terre Sainte, entre autres le monastère latin établi sur le Mont des Oliviers qui fournit innocemment et prématurément un prétexte au schisme, parce que les moines y chantaient le Credo selon l'usage des Gaules et des Espagnes, avec l'addition du *Filioque,* ce qui bouleversa la conscience des Orientaux, à peine rassurés par le fait que l'addition n'avait pas lieu à Rome. Pour compléter la ressemblance avec les temps modernes, le jour de Noël 802 les Grecs se battirent avec les Latins pour leur enlever la basilique de Bethléem, justement à cause du *Filioque* des moines du Mont des Oliviers.

Les rapports intimes de Charlemagne avec l'Orient ont produit la légende des chansons de geste sur l'expédition prétendue de l'empereur et de ses douze pairs à Constantinople et en Terre Sainte et leurs exploits contre les Sarrasins (3). Au contraire; jusqu'au XIe siècle, les pèlerinages affluèrent en Terre Sainte, mais sans aucun emploi de force

(1) *L'Église et l'Orient Chrétien*, par L. Bréhier.

(2) Charles avait fait demander au calife de lui procurer un éléphant. *Patiens* et *animosus*. C'était bien l'animal qui convenait au grand et pacifique empereur. Il s'appelait Aboul Abbas et il arriva sous la conduite d'un drogman juif appelé Isaac. Un notaire impérial était venu l'attendre à Porto Venere où il débarqua. Aboul Abbas eut le plus grand succès ; il accompagnait son seigneur dans toutes ses expéditions et mourut prématurément en 810, à Iugelheim. Égin. Vita Kar. XVII, Ann. 802.

(3) Voir la *Poésie du moyen âge*, de G. Pâris et l'*Église et l'Orient Chrétien*, de L. Bréhier.

armée. Il en venait de toutes les parties de l'Europe, alors unie dans une même foi, convergeant vers une civilisation unique. C'est le protestantisme qui l'a scindée en deux parties, devenues étrangères l'une à l'autre. L'empereur conclut aussi, en 804, un traité avec l'impératrice Irène et le spathaire qui le portait eut ordre de le soumettre à l'approbation du pape. Nicéphore, Michel Ier, Léon V ratifièrent ce traité. Toutefois, « les empereurs d'Orient n'avaient point « renoncé sans quelque arrière-pensée à cet exarchat pour la « défense duquel ils avaient tant combattu... Au dixième « siècle encore, Nicéphore Phocas songeait à obtenir d'Othon « le Grand la restitution de Rome et de Ravenne (1) ». Du reste, la Gaule, l'Espagne, l'Afrique, comme l'Italie, étaient toujours, pour Constantinople, des provinces momentanément occupées ou administrées par des Barbares.

Le pontificat de Léon III avait été pénible. Ses ennemis ne désarmaient pas et la discrétion de Charles, poussée à l'extrême, empêchait l'autorité impériale de peser suffisamment sur eux. Vers le milieu de novembre 804, comme l'empereur revenait de chasser dans les Ardennes, « on vint lui « dire, raconte Eginhard, que le pape désirait célébrer avec « lui les fêtes de Noël en quelque lieu que cela put s'effec- « tuer » (2). Sa situation était telle, qu'il n'osa dire où il allait; il quitta Rome sous prétexte d'un ordre impérial qui l'envoyait à Mantoue pour vérifier des reliques. De là, « pour- « suivant sa route avec rapidité, il rejoignit l'empereur, « passa huit jours avec lui et revint à Rome », bien accompagné. L'hiver suivant, au palais de Thionville, l'empereur, entouré de ses trois fils, dont l'aîné avait 34 ans, convoqua l'assemblée générale afin de régler le partage de ses États. Cet acte, qui sans doute avait été discuté avec le pape pendant l'entrevue qui précéda l'assemblée, signé et confirmé par tous les grands fut porté à Rome par Eginhard afin qu'il y apposât sa signature. — Charles, le fils aîné, était roi d'Austrasie, Pépin roi d'Italie et Louis d'Aquitaine. Depuis

(1) Diehl, *ouvr. cité*.
(2) Ann. 804.

longtemps, chacun d'eux était chargé de la défense et du gouvernement des provinces qui lui étaient assignées. L'Oder et le Danube formaient les extrêmes limites de l'Austrasie, fort agrandies. C'était l'Allemagne actuelle.

Si Charlemagne fut grand, c'est surtout par le caractère, par la noblesse des sentiments et la majesté tranquille de son imposante figure. Mais il faut avouer qu'il ne paraît pas s'être élevé au-dessus des idées de son peuple et de son temps en matière de politique. Il semble qu'il n'ait pris aucun souci d'assurer l'unité de l'empire ni même la continuation du titre impérial. Il n'en a pas compris la signification.

A ses yeux, il s'agissait uniquement de la protection du Saint-Siège et son second fils, le roi d'Italie Pépin, destiné à demeurer à Pavie, flanqué de Winigise à Spolète et de quelque bon *missus* à Rome lui parut suffisant pour cela. Il n'était pas désigné empereur — ce titre impliquait une suprématie qu'il ne pouvait s'arroger, n'étant pas l'aîné. Il est clair que le souvenir des Augustes d'autrefois impressionnait peu leur illustre représentant qui avait suivi tout bonnement la coutume ancestrale : l'héritage allait à l'aîné, les conquêtes aux deux cadets. L'œuvre du pape Léon menaçait d'être anéantie, mais Pépin lui restait, comme garde du corps.

Or, Charles et Pépin moururent avant leur père, en 810. Les années s'écoulèrent, la mort approchait. Le grand empereur avait atteint soixante et onze ans. Ses fidèles conseillers, Eginhard entre autres, qui avait porté à Rome l'acte de Thionville, insistèrent pour la continuation de l'empire. Charles connaissait la faiblesse de caractère de celui qui était devenu son unique héritier et reconnut sans peine que ce ne serait pas trop du titre impérial pour y suppléer ; il se rendit à leurs désirs. « Sur la fin de sa vie, « raconte le fidèle Eginhard, lorsque déjà il se sentait acca- « blé par la maladie et la vieillesse, il fit venir Louis, roi « d'Aquitaine, le seul fils qui restât de son mariage avec « Hildegarde. Ensuite il réunit dans une assemblée solen- « nelle tous les grands de l'empire et, d'après leur avis

« unanime, il l'associa au trône en le déclarant héritier de « la dignité impériale et le proclama empereur et Auguste « en lui mettant le diadème sur la tête » (1). Sans préjudice, bien entendu, du sacre qui devait être accompli à Saint-Pierre ; cette cérémonie d'investiture était à l'autre ce que les fiançailles sont au mariage et Louis devenait ainsi ce que l'on appela plus tard *electus imperator*, ou roi des Romains. C'était le 11 septembre 813. « Désormais, dit le « P. Lapôtre, les Carolingiens se considérèrent comme pos- « sédant ce titre en propre, la dignité impériale comme « acquise à la race franque et à la descendance de Charle- « magne » (2). Charlemagne mourut le 28 janvier suivant, dans son palais d'Aix-la-Chapelle.

Louis le Pieux garda le titre d'empereur mais ne mit pas les pieds à Rome, imitant son aïeul Pépin le Bref. Etienne IV, pour maintenir la tradition, vint le sacrer à Reims. Bernard, fils de Pépin, était roi d'Italie, sous la tutelle de ses cousins, les abbés Adalhard et Wala, sages et prudents ministres. Mais Hermengarde, femme de Louis le Pieux, ambitieuse, impérieuse et dure, voulait ce royaume pour son fils aîné Lothaire, parce qu'elle savait bien qu'il était inséparable de la dignité impériale, ce que Charlemagne n'avait pas prévu. Il n'avait pas admis non plus que les Carolingiens, ses fils et petits-fils, pussent être divisés d'intérêt.

A peine l'empereur avait-il fermé les yeux que les Romains avaient pris le mors aux dents. Il y avait eu une seconde tentative d'assassinat contre Léon III et une enquête dirigée par le roi Bernard démontra que les coupables, qui avaient été punis de mort, selon le droit romain, l'avaient été justement. Léon III mourut au milieu d'une troisième émeute, qui nécessita l'intervention du duc Winigise. Etienne IV parut satisfaire tout le monde, mais vécut peu et son successeur Pascal se trouva aux prises avec les mêmes difficultés que Léon III. C'était contre ses propres sujets qu'il avait besoin d'être protégé. Il envoya le nomenclateur Théodore

(1) *Vita Karoli*, XXX, Ann. 813.
(2) *Ouvr. cité*, p. 234.

pour faire renouveler le privilège impérial ou pacte, en 817, comme ce sera l'usage, à chaque changement de règne ou de pontificat. Et Louis renouvela le pacte, sans rien innover. Cet acte, copié sur les précédents, est le plus ancien dont nous connaissions la teneur et c'est par lui que nous savons le contenu des autres. C'est un traité d'alliance entre deux puissances dont l'une, disposant de la force matérielle, s'engage à mettre cette force à la disposition de l'autre selon le droit et la justice, pour garantir sa liberté (1).

En ce même temps, l'empereur Louis inaugura sa déplorable coutume de procéder à des partages prématurés des États Carolingiens, partages qui durent être renouvelés quatre fois et engendrèrent autant de guerres civiles. Il débuta, sous l'influence de sa femme, par associer à l'empire son fils aîné, Lothaire, ce qui eut les plus funestes conséquences. Bernard et Lothaire ne pouvaient subsister ensemble; logiquement et géographiquement, la couronne impériale se trouvait liée à la couronne d'Italie. On s'arrangea pour perdre Bernard. On lui enleva ses fidèles conseillers, on lui souffla la révolte. Cette triste affaire fut menée par l'impératrice, à qui Louis eut l'insigne faiblesse d'en abandonner la conduite et qui dirigea toute la procédure. Elle présida même le tribunal qui condamna le petit-fils de Charlemagne à perdre la vue, avec son chambellan Réginhard; ils en moururent trois jours après. Trois évêques furent déposés; les enfants nés des derniers mariages de Charlemagne furent enfermés dans des monastères. Mais le jugement de Dieu frappa l'impératrice qui mourut six mois après l'infortuné Bernard. Louis attribua par la suite tous les chagrins dont il fut abreuvé à la cruauté permise, sinon ordonnée par lui, et désormais aucun criminel ne fut plus mutilé ni mis à mort par son ordre ; on n'infligea plus que l'exil ou la confiscation. Il se remaria toutefois, avec la belle et savante Jutta,

(1) Voir là-dessus l'*Europe et le Saint-Siège*, déjà cité. Le P. Lapôtre dit, entre autres : « C'était le temps où les Romains n'avaient point encore pris « l'habitude de prêter serment de fidélité à l'empereur et n'étaient, à propre- « ment parler, que les sujets du Saint-Siège, encore que l'Etat pontifical fit « nominativement partie de l'empire », etc.

fille de Wolf de Bavière, calomniée par ses beaux-fils pour justifier leurs révoltes et pour priver de sa part d'héritage leur petit frère Charles ; le but est assez clair. Du reste, pendant dix ans encore, Louis vécut paisible dans son royaume et gouverna, en apparence, comme avait gouverné son père (1).

Lothaire, associé à l'empire, avait été enfin nommé roi d'Italie en 821 à l'assemblée de Nimègue et l'on y célébra son mariage avec une autre Hermengarde. L'année suivante, en septembre 822, l'assemblée se tint à Mayence ; les trois fils de Louis partirent ensuite chacun pour le royaume qui leur avait été assigné : Louis, plus tard dit le Germanique, pour la Bavière : Pépin pour l'Aquitaine et, dans la personne de Lothaire, qui fixa sa demeure à Pavie dans le palais des rois lombards, l'Italie, pour la première fois depuis le ve siècle, allait posséder un empereur qui n'avait à s'occuper que d'elle, un empereur résident.

Sans revenir sur les grandes divisions de l'Italie, déjà mentionnées, il ne sera pas hors de propos de considérer quelle était la situation de Rome et son organisation intérieure pendant le haut Moyen Age. Elle était toujours divisée en quatorze régions et sa population en *Scholæ* — ou bataillons, formant la milice des onze régions situées à l'intérieur des murs Auréliens ; plus, celles de la *Schola græca*, le quartier byzantin par excellence, entre le Tibre et le Palatin, dont Sainte-Marie in Cosmedin était le centre, et les deux sections complémentaires de *l'Isola Tiberina* et du Transtévère. — Sur la rive droite les quatre nations des Saxons, Frisons, Franks et Lombards avaient leurs *Scholæ*, leurs églises et hospices, autour de la basilique de Saint-

(1) Il ne faut pas confondre la pénitence volontaire de l'empereur et des seigneurs à Attigny, en 822, à la suite d'un hiver très rigoureux qui avait affligé les campagnes, chose qui était conforme aux idées du temps, pour apaiser la justice divine, et l'abdication forcée de Compiègne, accompagnée de confession publique imposée au malheureux Louis par ses ennemis et ses fils révoltés, qui fut une véritable humiliation ; tandis que la pieuse pénitence d'Attigny ne fit qu'édifier ses contemporains. Les quinze premières années du règne de Louis le Pieux de 814 à 829, sont paisibles, à part, la révolte de Bernard.

Pierre, hors des murs, en un lieu ouvert (1). Quand l'empereur, les rois, ou quelques étrangers de distinction venaient à Rome, ils n'entraient jamais dans l'enceinte des murs urbains ; on les logeait dans les bâtiments annexés à Saint-Pierre par le pape Symmaque, qui s'y était réfugié pendant le schisme laurentien. Même pour arriver là, il fallait s'annoncer d'avance et obtenir l'agrément du pontife.

Sur le Palatin, dans les anciens palais impériaux où les fonctionnaires des exarques avaient établi leurs demeures, leurs descendants, les *Optimates militiae*, s'étaient établis, comme sur l'Aventin et les autres collines de Rome. On a vu le pape Jean VII y transporter l'*episcopion* et se loger dans la maison paternelle, son père ayant été intendant des palais ou curopalate, et comme tel domicilié dans le palais de Caligula, au dessus de Santa Maria Antiqua et du monastère grec qui la desservait. La Turris Chartularia du pape Zacharie recouvrait le temple de Jupiter Stator et l'arc de Titus. Ces robustes murailles, capables de soutenir de rudes assauts, convenaient à des temps belliqueux. Les Annibaldeschi firent du Colysée une forteresse de premier ordre — cela valait encore mieux que d'y jeter les chrétiens aux lions. Il fallait peu de chose pour transformer de même des monuments funéraires ayant l'envergure du Môle d'Hadrien ou de la tombe de Métella. — Le premier, commandant le cours du fleuve, en face des murailles, devint tout naturellement la forteresse où l'on établit le commandant militaire et la garde de la cité ; on y arrivait par les prés de Néron, qui l'entouraient. Le second barrait la voie Appienne, et devint un fief des Caetani. — Le grand Septizonium, de Sévère au flanc de la colline de Vélia, en face de la porte Capène, était encore le plus inexpugnable des asiles au XIIIe siècle ; on y fit des élections papales, pour être en sûreté contre les Gibelins (1).

Jusqu'au XIe siècle le Latran resta en possession de la résidence pontificale. — Quand Grégoire VII, dans ce que l'on

(1) Santo Spirito in Sassia, le Campo Santo Teutonico, etc.
(2) Celles d'Innocent III et de Grégoire IX.

pouvait appeler sa lutte pour la vie, s'en alla mourir à Salerne, le vieux patriarchium abandonné commença de tomber en ruines au milieu du Cœlius dévasté par les Normands, Les papes résidaient partout, à Anagni, à Orvieto, à Assise — à Sens même — pouvant à peine se maintenir à Rome où flambait à perpétuité la guerre civile et l'antique demeure pontificale, à demi délaissée pendant les XIIe et XIIIe siècles, acheva de s'effondrer pendant le XIVe au milieu de la ville dépeuplée par l'exil d'Avignon. Au retour, après le concile de Constance, le pape ne sut où se loger. Nicolas V commença le Vatican ; Sixte Quint, impitoyable pour les décombres, fit abattre et enlever ce qui restait de l'antique Latran et sur l'emplacement de la magnifique salle des conciles aux onze absides éleva le bâtiment carré qui renferme aujourd'hui le Musée.

Mais dans le haut Moyen Age c'était tout un monde que le palais pontifical avec ses divisions, ses jardins, ses cours et ses chapelles. On y élevait comme en un séminaire les enfants de l'aristocratie destinés au clergé, dans le *cubicularium*, ou service dirigé par les chambellans. Quand leur instruction était terminée, ils recevaient successivement la tonsure ecclésiastique et les ordres mineurs ; puis on les distribuait dans les paroisses ou les diaconies. Un autre séminaire, appelé Schola Cantorum, était réservé aux enfants des familles pauvres ou de la classe inférieure.

En tant que corps constitué, le clergé, *venerabilis clerus*, faisait pendant à l'aristocratie *militaire* ou *felicissimus exercitus*. En tant qu'individus, les uns, sortis de cette aristocratie, s'unissaient avec leurs parents contre leurs rivaux ; les autres se tenaient fermement unis pour l'intérêt de l'Eglise autour du Souverain pontife. Il y avait, aussitôt après lui, d'abord les évêques suburbicaires, plus tard cardinaux-évêques mais qui jusqu'en 914 ne furent pas considérés comme éligibles à la papauté, parce qu'il n'était pas permis de transférer un évêque d'un siège à un autre. Les électeurs du pape, éligibles eux-mêmes, étaient les prêtres-cardinaux, titulaires des paroisses de Rome, autrement dit les curés. Ces antiques paroisses, les titres cardinalices, existent encore

aujourd'hui, sauf deux, je crois, et le titre de Saint Cyriaque une diaconie, a changé de nom et s'appelle Santa Maria in via lata. Les diaconies des régions étaient et sont aussi titres cardinalices et les diacres régionnaires étaient, comme les prêtres cardinaux, également éligibles. Leur chef prenait le titre d'Archidiacre. Les diaconies étaient les bureaux de bienfaisance, auxquels étaient annexées quantité de fondations pieuses : hospices pour les pèlerins et les voyageurs, hôpitaux, orphelinats, tous pourvus de bons revenus administrés par les sept diacres régionnaires et les quatorze sous-diacres leurs adjoints. Tout cela uni aux vingt-cinq cardinaux-prêtres formait le Sacré Collège et jamais il n'était permis de choisir le pape en dehors d'eux.

Dans les ordres mineurs, les clercs pouvaient être mariés. La promotion au diaconat, puis à la prêtrise, les obligeait de rompre les relations conjugales, mais déjà ils avaient fondé une famille. Au patriarchium, naturellement, la plupart des fonctions étaient remplies par des clercs ; il s'y trouva cependant des séculiers et beaucoup de charges se sécularisèrent avec le temps. Ainsi l'une des plus importantes, celle de *vestiarius* ou trésorier en chef, était remplie en 895 par le cardinal de Sainte-Suzanne qui devint pape sous le nom de Léon III. Cent ans plus tard, cette charge est au mains du duc Théophylacte et en fait une sorte de premier ministre ; on l'appelle *dominus urbis*. Le vice-dominus ou vidame, et son secondicier sont également de grands seigneurs laïques. De même le nomenclateur ou maître des cérémonies ; les chambellans ou cubiculaires ; les *stratores* ou écuyers, chefs des écuries, bien entendu ; la charge était très importante puisque l'on n'allait qu'à cheval et demandait un nombreux personnel.

Tous les chefs des différents services portent ce titre de primicier ; après eux vient le secondicier et le tout était calqué sur l'*Officium* des exarques, imité lui-même de la cour impériale de Byzance. Les employés de la chancellerie pontificale s'appelaient notaires et scrinaires. Ils n'étaient pas nécessairement des clercs ; mais leurs chefs, le primicier

et le secondicier, appartenaient au clergé le plus qualifié, car à la mort du pape le primicier des notaires, était adjoint à l'archiprêtre et à l'archidiacre pour le gouvernement de l'Eglise *Sede vacante*. Les sept dignitaires appelés juges palatins étaient : le primicier des notaires et son secondicier; le sacellarius et l'arcarius, trésoriers, le protoscrinaire, le nomenclateur et le primicier des défenseurs, ou avocats consistoriaux; ces derniers étaient aussi au nombre de sept; puis des chanceliers, scribes, archivistes et des avocats, des avoués et sept maîtres de police, un pour deux régions.

Autour des basiliques il y avait des monastères dont le personnel desservait l'église quant à la psalmodie de l'office divin, ou canonial, d'où ce personnel, devenu plus tard celui des chanoines, a tiré son nom. La propriété foncière était la source principale des revenus de l'Eglise; elle avait aussi ses *Scholæ*, sa milice, formée des paysans de ses terres, qu'on appelait *domus cultæ* et tous ces métayers, cultivateurs, serviteurs formaient la *familia Sancti Petri* (1). Les catacombes avaient été dévastées par l'indiscrète ferveur lombarde, aussi avait-on pris le parti de les abandonner et de transporter dans Rome les milliers de corps saints qu'on en avait extraits. Pascal Ier acheva le dépouillement de celle de Saint Callixte en retrouvant, non sans peine parmi les cryptes obstruées, le corps de sainte Cécile.

Les élections pontificales étaient faites par le clergé seul et notamment par le clergé cardinal. Les représentants des autres ordres n'y intervenaient que pour acclamer le nouvel élu et signer l'acte à la suite des cardinaux, avant sa présentation au peuple entier. Mais, ainsi que le fait observer le P. Lapôtre (2), l'aristocratie nouvelle qui se décorait du nom de sénat et qui « n'a certainement rien à voir avec « l'ancienne institution sénatoriale », cette aristocratie des

(1) L'Eglise romaine possédait en outre de nombreux domaines dans les diverses provinces d'Italie, notamment en Sicile, depuis saint Grégoire le Grand.

(2) *Ouvr. cité*, page 209.

Optimates militiae, grands propriétaires, qui fournissaient les contingents des *Scholæ* militaires, les commandaient, les remplissaient de leurs clients des villes et de leurs tenanciers de la campagne, voyant que désormais le pape tenait entre ses mains les grandes dignités de l'Etat, la fortune et la puissance des dignitaires, voulurent intervenir et peser davantage sur les élections et dans le gouvernement. « Ils « arrivaient peu à peu à décider des élections pontificales où « naguère les laïques, petits et grands, n'avaient d'autres « droits que celui de reconnaître, par la présentation de « leurs hommages, le candidat désigné par l'assemblée géné- « rale du clergé romain » (1).

Grande était donc la difficulté pour le pape et le clergé, de se faire obéir et respecter par ces turbulents seigneurs, maîtres de la force armée, et par là même, de toute la population. C'est l'histoire de ces difficultés, des conflits entre la papauté, l'aristocratie, l'empereur qui remplit toute la fin du haut Moyen Age. L'aristocratie, décorée des noms de sénateurs, consuls, maîtres des milices, toute byzantine d'origine, descendant comme je l'ai dit, des officiers de l'exarchat et des seigneurs venus de Constantinople, entre le pape et l'empereur, tantôt unie au premier pour résister au second, tantôt s'appuyant sur le second pour attaquer le premier; quelquefois en lutte avec les deux, si l'empereur protégeait le Saint-Siège, ou bien encore se divisant entre elle, cherchant à revenir sur ses pas et à retrouver son point d'appui dans la tradition romano-byzantine pour lutter contre le germanisme envahisseur, faisant appel plus ou moins ostensiblement au basileus, à l'antique Auguste de Byzance contre le nouveau, venu d'Occident, les papes enfin entraînés eux-mêmes dans ces diverses péripéties, telles sont les raisons d'être des divers événements qui vont remplir la scène pendant les deux siècles suivants et telle était la situation au moment où Lothaire vint prendre possession de ce que les Franks appelaient désormais le *regnum italicum*.

(1) Lapôtre, *ouvr. cité*.

Pavie était entourée par les feudataires Franks. Eberhard, qui tenait la marche de Frioul, était gendre de Louis le Pieux; Boniface avait été investi du marquisat de Toscane par Charlemagne et le comte Suppon, de Brescia, remplaçait le brave et fidèle Winigise, qui s'était retiré pour finir ses jours dans un monastère. Là finissait l'Italie franque. Au dessous de Spolète et de l'Etat romain venait l'Italie lombardo-byzantine, dont j'ai parlé déjà. Les deux Calabres, seules dépendant encore de Constantinople directement, étaient réunies au thème de Sicile depuis la réorganisation de Constant II au VIIe siècle, avec Syracuse pour métropole. Et il faudrait une chronologie spéciale pour détailler les allées et venues des Byzantins et des Lombards sur les territoires l'un de l'autre, et encore serait-il impossible d'en garantir l'exactitude.

Le patrice de Sicile, résidant à Syracuse, avait succédé soi-disant à l'exarque comme gouverneur des possessions impériales, au centre desquelles il se trouvait placé. L'antique Bruttium — la Calabre actuelle — jouissait déjà, chose digne de remarque, de la réputation, pour ses habitants, de brigands incultes qui a persisté à travers les âges. Car le vieux fond de population des provinces restait immuable — il a persisté, lui aussi, à travers les siècles. C'était la superficie qui se renouvelait, si j'ose m'exprimer ainsi : la surface, les classes riches, dirigeantes, les grands propriétaires, ici byzantins, là, Franks, après les Lombards et suivis des Germains. Mais les anciens habitants de l'Italie, même nobles, patriciens appauvris, sénateurs déchus, étaient allés rejoindre dans la catégorie des *Cives honesti* ou des Aldiens du Nord leurs anciens subalternes et le vieux fond Italo-Romain, qu'on retrouve encore aujourd'hui, subsistait toujours. Entre les provinces grecques de l'extrême sud et le reste de l'Italie s'interposait le duché de Bénévent et dans ces provinces, profondément hellénisées, Léon l'Isaurien, non content de confisquer partout les nombreux patrimoines de l'Eglise romaine, installait des évêques grecs, relevant du patriarcat de Constantinople. Du reste, les évêques Siciliens et Calabrais jouissaient d'une certaine autonomie. Ils étaient

opposés à l'iconoclasme et figurèrent dans le parti de l'orthodoxie au 2me concile de Nicée. Volontiers ils servaient d'intermédiaires entre le pape et l'impératrice Irène, n'ayant aucune velléité schismatique, mais tous profondément byzantins. Le moine arménien Basile, Calabrais, écrivait en parlant des Eglises de son pays : « Ces églises ont « été réunies au synode de Constantinople depuis que le « pape de l'ancienne Rome est sous la domination des Bar- « bares ». C'est exactement ce que l'on pensait alors. Si les provinces de Calabre et de Sicile n'ont pas suivi dans le schisme le Byzantinisme entier c'est d'abord à cause de l'invasion Sarrasine dans la grande île, ensuite grâce à la conquête Normande. Les Lombards contribuèrent aussi à tenir en échec cet excès d'hellénisation, car tout Byzantins de politique et civilisation qu'ils voulussent être, les Lombards de Bénévent restaient latins de langue et de religion, unis au siège de Rome.

Il en était de même des villes maritimes de la Campanie, dont Naples était la principale. Grâce à la nécessité de se défendre contre les attaques Sarrasines et les entreprises lombardes, Naples, Gaëte, Amalfi s'érigèrent en cités autonomes, chacune devant pourvoir à son propre salut sans trop compter sur ses voisines. Leurs magistrats se décorèrent des titres de ducs, ou d'hypatos et, après avoir été désignés ou confirmés par le patrice de Sicile, devinrent promptement les élus de leurs concitoyens.

A Bénévent, le petit-fils d'Arichis s'étant rendu odieux par sa légèreté et son arrogance fut assassiné et l'on mit en sa place Sicon, comte d'Acerenza, qui envoya son hommage à Louis le Pieux et qui entretint dans le Midi une guerre perpétuelle contre ses voisins, car son ambition et sa cupidité n'avaient d'égale que sa passion pour se procurer des reliques. La grande préoccupation des Napolitains sera désormais d'empêcher les Lombards d'entrer chez eux. « Dans cette lutte violente, acharnée, à peine interrompue « par quelques années de trève, se développe chez les Napo- « litains ce patriotisme local si étroit, si jaloux, si dédaigneux « de tout ce qui n'est pas l'intérêt immédiat et présent de

« leur ville » (1). On en peut dire autant de toutes les petites républiques sorties de cette autonomie communale.

Lothaire, cependant, passa son premier hiver à Pavie, assisté de l'abbé Wala, qui fonctionna toujours auprès de lui comme premier ministre, « à régler toutes les affaires et « toutes les contestations », comme dit Eginhard. Le printemps venu, le pape Pascal l'invita à venir recevoir la couronne impériale avec la reine Hermengarde et ils furent sacrés à Saint-Pierre le jour de Pâques, 5 avril 823.

L'Eglise avait conservé cette notion de l'unité politique, ce souvenir de la *paix romaine* excluant les guerres entre chrétiens et voulait pour la maintenir que l'Empire persévérât. C'était une très belle conception, idéale et grandiose comme toutes les conceptions médiévales; appuyée sur une tradition aussi vieille que le christianisme et l'Empire romain, mais pas très accessible aux cerveaux germaniques. Le protectorat de l'Eglise aussi était une belle chose : étant donné la faiblesse humaine, il était difficile qu'on n'en abusât pas. « A force de s'entendre dire par les papes qu'ils étaient « les vrais empereurs des Romains, les héritiers légitimes « des Constantin et des Théodose, il était bien difficile que les « princes Franks ne vinssent pas, un jour ou l'autre, à se « demander s'ils n'étaient pas par trop différents de leurs « augustes devanciers, s'ils avaient bien l'autorité de ceux « dont ils portaient le nom » (2). Ils commençaient à comprendre la tradition impériale et quand ils s'en furent pénétrés, l'idée de ressusciter le Césarisme dans sa forme la plus absolue s'empara des empereurs germaniques, renforcée par la rudesse de leur nature et l'étroitesse même de leur compréhension, étrangère aux distinctions et aux réticences.

Lothaire tenait plus de l'humeur inflexible et hautaine de sa mère que de la sagesse et de la modération de son aïeul. Il se posa en face du pape en suzerain supérieur, pouvant

(1) Gay, l'*Italie Méridionale*.
(2) Lapôtre, *ouvr. cité*, p. 209.

contrôler ses actes, ses relations avec ses subalternes et tint à Rome même un plaid impérial, ce qui ne s'était jamais fait. « L'abbé de Farfa porta devant lui un procès qu'il sou-« tenait depuis longtemps contre l'administration pontifi-« cale. Il eut gain de cause. Pascal renonça à ses reven-« dications sur le temporel de l'abbaye et le choix de « l'abbé » (1). Charlemagne avait rétrocédé les revenus de cette abbaye au Saint-Siège. Trop émancipée, Farfa devait mal finir. Mais le jeune empereur, s'érigeant en juge du pape et de ses feudataires ouvrait là une voie déplorable; les factieux savaient désormais à qui ils pouvaient avoir recours en cas de besoin.

A peine était-il parti que les désordres commencèrent. On était assemblé à Francfort, s'occupant des affaires des Souabes et des Danois, quand arrivèrent des députés de la noblesse romaine, porteurs de nouvelles qui jetèrent tout le monde dans une étrange perplexité. Ils prétendaient que simplement « pour avoir en toute occasion servi fidèlement les intérêts du jeune empereur Lothaire, deux dignitaires, fort bien connus à la cour où ils avaient remplis plusieurs ambassades, le primicier Théodore et son gendre, le nomenclateur Léon, avaient été privés de la vue, puis décapités dans le palais du Latran et que le pape avait ordonné ou « conseillé ce meurtre » (2). On fit une enquête qu'Eginhard expose comme il suit : « Ils (les commissaires impériaux) « ne purent acquérir aucune certitude sur ce qui s'était « passé, parce que le pape Pascal se purgea par serment de « toute participation au crime et comme ceux qui l'avaient « commis étaient des hommes de Saint-Pierre, il prit leur « défense avec chaleur et soutint que ceux qui avaient été « tués avaient mérité la mort, comme coupables de lèse-« majesté ».

Le *Liber Pontificalis* garde un silence prudent sur cette exécution sommaire : les chroniqueurs franks, dont les victimes étaient les amis, y voient un meurtre. Il est clair qu'il

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*
(2) Eginhard, *Annales*, 823.

s'agit de l'exécution d'une sentence portée pour lèse-majesté, laquelle entraînait la mort avec les cruelles aggravations en usage alors. Le pape n'ayant plus le droit de haute justice, d'après les principes émis par Lothaire, se trouvait désarmé vis-à-vis de ses ennemis qui se justifiaient en prétendant qu'on ne les attaquait que pour leur excès de zèle envers l'empereur. « Devant l'attitude énergique du pape Pascal », dit le P. Lapôtre qui ne mentionne même pas ce prétendu serment fait par le pape pour prouver son innocence et que les chroniqueurs franks seuls ont enregistré, « Lothaire, « après une enquête sans résultat, dut se résigner à laisser « la justice pontificale dans son entière indépendance ». Louis le Pieux, ajoute Eginhard, « ordonna de ne pas pousser plus loin cette affaire ».

Pour éviter le retour trop fréquent de ces scènes sanglantes, on résolut de rendre présente à Rome la majesté impériale et l'autorité du souverain protecteur par l'établissement d'un *Missus* permanent. C'était l'idée de l'abbé Wala, elle était excellente en somme, car elle devait prévenir tout attentat contre le pape. Wala lui-même alla donc s'installer en cette qualité et bien lui en prit : le pape Pascal mourut l'année suivante et sa mort fut suivie d'une émeute. Le clergé même se divisa, deux candidats à la fois furent proclamés, ce qui n'étonna personne à Rome où l'on était accoutumé aux élections un peu disputées, depuis le temps de saint Damase. Mais à Compiègne, Louis le Pieux et sa cour en furent très scandalisés et demeurèrent plus persuadés que jamais de la nécessité d'intervenir pour sauver l'Eglise. Par le fait, l'abbé Wala, qui était là, débrouilla la situation et fit élire Eugène II, cardinal de Sainte-Sabine, appartenant d'ailleurs à l'une des premières familles de l'aristocratie, comme Hadrien Ier, comme Étienne IV, comme tous les grands papes du haut Moyen Age, tous sortis du *cubicularium* du Latran, où la formation devait être excellente. Louis le Pieux put donc partir pour la Bretagne, — les Bretons jouaient alors le rôle qu'avaient tenu les Saxons sous le règne précédent, — et renvoya Lothaire en Italie.

Lothaire faisait ce qu'Astolphe et Didier avaient voulu faire; il étendait sa juridiction sur Rome et les Romains. D'autre part, c'était un Carolingien, dévoué à la papauté par tradition de famille. Dans sa pensée, l'extension de l'autorité impériale ne devait être qu'une garantie de plus : une protection exagérée. Ce n'étaient ni Pépin ni Charlemagne qui avaient fondé le pouvoir temporel; nous venons d'en voir, à travers les siècles, les origines et le développement. Ils l'avaient seulement reconnu et garanti (1). Lothaire partit donc pour Rome après la mi-août et, de l'accord parfait entre lui, le pape Eugène II et l'abbé Wala, résulta la Constitution de 824, base des droits réciproques de la Papauté et de l'Empire, depuis revue, corrigée et considérablement augmentée dans le sens favorable à ce dernier, en 963, par Othon le Grand qui agissait dans un tout autre esprit et qui prétendait dominer et asservir là où les Carolingiens n'avaient voulu que protéger efficacement. Je vais m'efforcer de la résumer, d'après Mgr Duchesne, que je citerai le plus souvent possible en l'abrégeant (2).

« Cette constitution, dit-il, peut se résumer en cinq points « qui concernent : 1° la protection impériale ; 2° le droit per- « sonnel; 3° le choix des fonctionnaires ; 4° l'organisation « du protectorat ; 5° l'élection pontificale. »

« 1° Sur le premier point, il est déclaré que les personnes « qui sont sous la protection spéciale du Pape ou de l'Empe- « reur sont inviolables. Ceci doit s'entendre en ce sens que « les autorités pontificales n'ont pas le droit de faire exécu- « ter un protégé de l'empereur. Cette protection ayant été « largement accordée, les nobles romains et les dignitaires « ecclésiastiques se trouvaient dès lors à l'abri de ces exé- « cutions pour crime de lèse-majesté dont on avait beaucoup

(1) « La souveraineté du pape ne procédait pas complètement des conces- « sions de ses prédécesseurs (de Lothaire), qui l'avaient plutôt reconnue « et garantie que fondée et si les princes franks l'avaient couverte de leur « protection, elle se défendait aussi par sa tradition propre et par le carac- « tère auguste de son dépositaire ». (Duchesne, *Les Premiers Temps de l'État pontifical.*)

(2) *Ouvr. cité*, page 98.

« abusé par le passé ». La garantie étant réciproque, l'empereur ne pouvait toucher aux clercs, moines et moniales placés sous le protectorat du Saint-Siège par leur profession même.

Le second article étendait aux Romains le privilège dont jouissaient depuis la conquête lombarde les habitants des territoires incorporés à la monarchie de Pavie. Chacun pouvait choisir entre le droit romain, la loi salique et la loi lombarde, législation des trois peuples qui peuplaient l'Italie. Les deux dernières étaient « moins prodigues de peines capitales », elles ne furent abolies qu'au XIe siècle, par Conrad le Salique, étant devenues à peu près hors d'usage. Sur le troisième point, le pape restait en possession du droit de nommer et d'investir ses fonctionnaires comme tout souverain. Ceux-ci devaient se faire connaître à l'empereur, qui pouvait les surveiller et les contrôler. Pour le quatrième point, le *missus* impérial devait tenir son auguste maître au courant de toutes les affaires et il aurait pour collègue auprès de ce dernier un autre *missus*, nommé par le pape, l'apocrisiaire des temps jadis.

Toute cette intervention impériale, il faut le noter, avait été inventée par les papes eux-mêmes, dans le but de prévenir des agressions comme celles contre lesquels le pape Léon III avait eu à se défendre, pour en faire la sauvegarde de l'Eglise et de sa liberté. C'était mettre aux mains de la puissance séculière une arme dont elle pouvait mésuser en la retournant contre le pape, accusé de déni de justice ; mais c'est là une suite inévitable de l'imperfection des choses humaines et il n'existe pas de législation qui ne serve à couvrir l'iniquité après avoir été inventée pour la rendre impossible. Je considère comme démontré que le système carolingien, appliqué avec plus de raideur, plus de minutie par Lothaire, d'abord parce que c'était dans sa nature et ensuite parce qu'à la différence de son père et de son aïeul il n'avait pas à s'occuper d'autre chose, était celui de dévouement au Saint-Siège, un protectorat prêt à le défendre contre ses propres faiblesses. Il pouvait devenir encombrant, il ne fut jamais hostile. Mgr Duchesne le remarque très fine-

ment : « Un des traits de l'alliance entre le pape et les Caro-
« lingiens, c'est que le pape était regardé par eux comme une
« sorte de parent vénérable, qui avait le droit et le besoin de
« s'intéresser à leurs affaires et de protéger leurs intérêts.
En effet, les papes se mêlaient tout autant des affaires domestiques des princes et de leurs relations avec leurs feudataires que les princes des vicissitudes du gouvernement pontifical. Cette persuasion intime où ils sont d'être indispensables les uns aux autres donne un caractère curieux et touchant à toute la période carolingienne. S'ils contestent parfois, le fils contre le père, c'est parce qu'ils entendent différemment ces intérêts; tout finit par un embrassement général. L'impérieux Lothaire fut tellement lié avec les papes de son temps, que dans un excès de partialité pour lui, Grégoire IV alla compromettre sa dignité pontificale au Champ du Mensonge, et tant qu'un Carolingien légitime subsista au delà des Alpes, la papauté souffrit et gémit pour ne pas s'en détacher.

Les articles de la Constitution de 824, encore une fois, n'ont pris un caractère agressif et oppresseur que lorsqu'elle fut exhumée et interpolée selon les besoins de la cause en 963. Venons-en maintenant au cinquième article, celui des élections.

Le texte de 824 laissait subsister la décision de 769 qui réservait l'élection et l'éligibilité au clergé cardinal. Le clergé délibérait dans la salle des séances; l'élu était ensuite présenté à la députation des nobles et notables qui l'acclamaient. L'armée et le menu peuple y joignaient leurs manifestations à leur tour. C'est ce que la formule officielle appelait : élu par le clergé et le peuple (1), parce que les

(1) « Et postquam pontifex electus fuerit et in patriarchium deductus.
« omnes optimates militiae vel cunctus exercitus et cives honesti atque uni-
« versa generalitas hujus Romana urbis ad salutandum eum sicut omnium
« dominum properare debest. Et more solitum decretum facientes et in eo
« cuncti pariter concordantes subscribere debeat » (Duchesne, p. 102). Et le R. P. Lapôtre dit aussi : « Les laïques, petits et grands, n'avaient d'autre
« droit que celui de reconnaître par la présentation de leurs hommages, le
« candidat désigné par l'assemblée générale du clergé romain ». (*Ouvr. cité*, page 210.)

délégués signaient l'acte ou décret d'élection après les membres du clergé. La Constitution de 824 se réfère à l'*antique usage* pour rétablir l'usage tombé en désuétude de la confirmation impériale, depuis l'élection de Grégoire II. Etant à Rome, Lothaire avait eu connaissance de cet usage; il n'eut garde de perdre cette occasion de s'introduire dans l'affaire en question et l'on fit la clause qui obligeait le pape, non à prêter serment de vassalité à l'empereur comme les Romains, mais à promettre entre les mains du *missus* impérial, qu'il gouvernerait pour le bien général, en d'autres termes selon la Constitution. Cette Constitution, en somme, fonctionna pendant tout le IXe siècle de la façon la plus satisfaisante.

La noblesse, sauf une minorité de mécontents, s'appuyait sur l'empereur carolingien, chef de l'armée et son influence s'en accrut. L'inviolabilité de ses membres la garantissait contre des répressions trop dures; de souverain absolu, le pape était devenu constitutionnel. Le prestige de Lothaire s'étendit jusqu'à Naples, où les habitants avaient à se défendre des entreprises de Sicon, l'ancien gastaldus d'Acerenza, devenu prince de Bénévent, qui les assiégeait; Lothaire envoya un corps de troupes à son secours, ce qui n'empêcha pas le terrible Lombard de se faire livrer par les Napolitains le corps vénéré de saint Janvier, leur patron. A la vérité, les chroniques napolitaines ne parlent pas de cette translation, autour de laquelle celles de Bénévent ont mené grand tapage et, en tous cas, Naples conserva toujours le chef et le sang de son protecteur céleste. Elle dut payer tribut jusqu'en 840, mais les Lombards n'y entrèrent pas plus qu'à Rome.

Il est curieux de voir à quel point les Carolingiens et leur monde germanique comprenaient peu et mal les choses d'Orient. Toujours en excellents rapports avec les souverains de Constantinople, ils ne s'apercevaient pas que ceux-ci étaient redevenus iconoclastes et prenaient leur parti vis-à-vis du Saint-Siège, dont la sévérité envers eux leur était incompréhensible. Les récits que faisaient les malheureux, échappés à la persécution et réfugiés à Rome en grand

nombre (1) étaient taxés d'exagération orientale et l'on trouvait, à la cour carolingienne, que l'affaire ne valait pas la peine qu'on fît tant de bruit. Volontiers on aurait décidé que les sujets du basileus devaient obéir à leur prince et brûler des objets sans valeur et sans signification, puisque cela lui faisait plaisir. Louis le Pieux écrivit dans ce sens à Grégoire IV ; il n'est pas surprenant que le pape le tînt en médiocre estime. Une autre maladresse du pauvre empereur consistait à ne pas laisser Lothaire tranquille en Italie, mais à l'en faire revenir à tous moments pour le revoir ou pour l'envoyer ailleurs ; tandis qu'étant donné le caractère autoritaire de son aîné, il eut fait sagement de le laisser à l'écart, occupé de son royaume où il eut trouvé suffisamment d'occupation, puisque le Midi le réclamait.

Au lieu de cela, il l'envoya passer deux ans en Espagne avec son frère Pépin, roi d'Aquitaine, et ce fut un malheur, car Pépin, actif et rusé, profita de ce que Lothaire était séparé de son sage conseiller, l'abbé Wala, resté à Rome, pour lui monter la tête au sujet de la trop grande influence prise sur leur père par leur belle-mère, l'impératrice Jutta, et par le favori de l'empereur et l'impératrice, Bernard, comte des Marches Espagnoles (2). Le grand grief, c'était l'existence du petit Charles, fils de Jutta. Louis le Pieux s'était trop pressé de partager ses Etats entre les trois fils d'Hermengarde ; il lui fallut convoquer à Nimègue une autre assemblée, pour assigner aussi un lot à cet enfant. Sa part n'était pas prise sur celle de ses frères ; néanmoins Pépin et Louis le Germanique essayèrent de l'en priver en le faisant passer pour illégitime, de deux façons : d'abord on incrimina les relations entre l'impératrice et le comte Bernard ; ensuite en alléguant une parenté au degré prohibé entre Louis le Pieux et sa seconde femme. L'empereur parut com-

(1) De là, l'immense quantité de ces images byzantines, dites de saint Luc, apportées dans la Ville Eternelle par ceux qui les sauvaient de la destruction.

(2) Bernard était fils de Guillaume au Court Nez, le héros des chansons de Geste ; il appartenait à cette noblesse du midi que le Roman de Garin le Loherain nous fait voir si curieusement en lutte avec celle d'Austrasie, son ennemie née. Sa faveur à la cour exaspérait les Austrasiens.

prendre alors le danger qu'il y avait à laisser son fils aîné dans le voisinage des mécontents, auxquels il ne s'était pas encore joint, et comme celui-ci repartit pour l'Italie après l'assemblée de Worms, en 829, il exprima le désir de l'y voir séjourner. Eginhard, qui avait été son gouverneur, insista là-dessus; nous avons encore sa lettre; il conjurait Lothaire de ne pas se laisser entraîner par ses frères, de rester tranquille en Italie, « comme le désirait son père ». Il eut mieux valu s'en aviser plus tôt.

Louis et Pépin prirent les armes. Leur père, prisonnier, était enfermé à Saint-Médard de Soissons; Jutta à Sainte-Croix de Poitiers, et Eginhard, désolé, se retira du monde, arrêtant là sa chronique, guide agréable et fidèle pour l'étude de ce temps. Lothaire était empereur; appelé à grands cris par les Austrasiens, il crut devoir intervenir et prit la direction des affaires avec sa raideur accoutumée. Presqu'aussitôt, un revirement se produisait en faveur du père attaqué par des fils ingrats. Louis et Pépin, voyant leur cause compromise, se dérobèrent et s'en allèrent, l'un en Bavière, l'autre en Aquitaine. Lothaire se trouva seul en face de l'assemblée convoquée par lui à Nimègue; il avait été prendre son père à Saint-Médard de Soissons, dans le but d'obtenir son abdication volontaire, mais tout était changé. Lui-même se jeta aux pieds du vieil empereur qui le releva en l'embrassant et la scène finit au milieu d'un attendrissement général.

Mais aucune mesure ne fut prise pour remédier aux abus. L'impératrice revint de Poitiers, le comte Bernard reprit son service, les autres favoris continuèrent à se disputer et le faible monarque à les laisser faire. Louis et Pépin recommencèrent à intriguer et cette situation se prolongea de 830 à 833.

Lothaire avait suffisamment à faire en Italie. En 827, un officier byzantin enlevait une jeune Sicilienne que ses parents avaient enfermée dans un monastère pour la soustraire à ses poursuites. Ils s'enfuirent chez les Aglabites de Kairouan qui connaissaient déjà le chemin de la Sicile. Après trois ans de combats dans l'île, après un siège de treize

mois, Palerme fut emportée d'assaut par les Arabes qui en firent leur capitale, une de ces merveilles de civilisation gréco-arabe, adaptation de la richesse et de la culture byzantine à la souplesse du génie sémitique comme celles qu'on vit resplendir à la cour des Abassides en Syrie et des Ommiades en Espagne, plus encore, peut-être. L'émir de Sicile y fixa sa résidence et les chrétiens, massés sur la côte orientale, autour de Taormina, entre Messine et Syracuse, se défendirent pied à pied, commandés par leurs patrices. Cependant à Naples on était toujours sous le coup des intrigues de Sicon, on aurait bien voulu le secours de Lothaire.

Hélas ! de nouveau, tout allait de mal en pis au delà des Alpes ; pour la seconde fois, Pépin et Louis faisaient appel à leur frère aîné, qui résolut cette fois d'en finir. Pendant qu'il remontait vers Bâle à la tête de son armée, les mécontents de Naples s'insurgeaient, mettaient à mort leur duc, le dernier de la dynastie des Étienne et le chef des conjurés, André, prenait sa place. Son nom doit être marqué d'infamie, car pour soutenir la lutte contre Sicon de Bénévent, il eut, le premier, l'idée malencontreuse de prendre à son service des Sarrasins de Sicile. Ce fut comme une traînée de poudre. Les mercenaires arabes envahirent l'Italie. Non seulement ceux de Sicile, mais de toutes provenances, pirates du Maroc ou de la côte espagnole ; ces pillards eurent bientôt formé des établissements pour leur propre compte ; Lombards, Napolitains, Byzantins même les prirent à leur service et ces sauvages soudoyés les ruinent, les trahissent, les massacrent et changent en déserts les campagnes florissantes. Ce fut le fléau de l'Italie et la cause de tous ses malheurs pendant soixante-quinze ans.

Pendant ce temps, au lieu de veiller au salut du royaume qui lui était confié, Lothaire encore une fois l'abandonnait pour prendre la querelle de ses indignes frères et jouer le rôle odieux de fils rebelle. Telle était la confiance qu'il inspirait au pape Grégoire IV que celui-ci, qui d'ailleurs voyait en lui le seul empereur (1), consentit à l'accompagner pour

(1) Louis le Pieux n'était jamais venu à Rome.

persuader à Louis le Pieux d'abdiquer volontairement. Ce qui se passa ensuite est assez connu; tandis que le pape, interdit, subissait les amers reproches du vieil empereur, l'armée de celui-ci l'abandonnait et passait toute entière dans le camp de son fils, tant sa faiblesse et le désordre de son gouvernement avaient soulevé le mécontentement général et Louis dut traverser seul, à pied, le *Champ du Mensonge*, pour se remettre à la merci de Lothaire. Le pape désolé, repartit pour Rome, « plus tard qu'il n'aurait voulu », disent les chroniques. L'humiliante abdication de Compiègne, l'internement de l'empereur à Soissons, celui de Jutta à Tortone, dans les États de Lothaire, et du petit Charles au monastère de Prum, suivirent. La déchéance de son père étant proclamée, Lothaire, seul empereur, s'établit à Aix-la-Chapelle. Mais tout l'odieux de cette exécution retomba sur lui. Une fois entré dans la voie où il s'engageait, avec son humeur altière, son caractère obstiné, il allait jusqu'au bout d'une entreprise; tandis que Pépin et Louis, après avoir tout mis en branle, avaient soin de disparaître à temps, laissant toute la responsabilité à leur aîné auquel ils n'entendaient pas obéir plus qu'à leur père. Eux-mêmes organisèrent la réaction et au bout de trois ou quatre ans, Lothaire, comprenant le tort qu'il avait eu et le vilain rôle qu'on lui avait fait jouer, se conduisit très noblement. Il ne voulut pas combattre ses frères, mais il alla lui-même chercher son père à l'abbaye de Soissons, reçut son pardon, fit revenir d'Italie l'impératrice et Charles du monastère de Prum et partit pour Pavie, laissant Louis le Pieux rétabli solennellement dans ses droits, après avoir fait serment de respecter dorénavant les volontés de son père et de servir de protecteur à sa belle-mère et à son jeune frère qui atteignait quatorze ans.

Louis le Pieux s'empressa de procéder à un dernier partage, lequel déshéritait Louis le Germanique et les fils de Pépin, mort dans l'intervalle. Bavarois et Aquitains, attachés à leurs princes, se révoltèrent et la dernière guerre du fils de Charlemagne fut contre son fils et ses petits-fils. Il mourut en 840, dans une île du Rhin, montrant des senti-

ments admirables de foi et de piété, pardonnant aux rebelles et ordonnant que les insignes de l'empire fussent remises à Lothaire, auquel il rappelait sa promesse de protéger Jutta et Charles. Le pauvre Louis le Pieux, si bon, si clément, si résigné, exaspérait son monde par son manque d'à-propos. Il ne sut jamais rien prévoir ni rien réparer. De là, les cruautés envers son neveu Bernard, les inconséquences des premiers partages et les injustices du dernier. En arrachant aux Germains et aux Aquitains les princes reconnus par eux, il les poussa à la révolte, car, comme le dit fort bien le P. Lapôtre, « les peuples ne formaient pas un bétail à partager et la con- « fusion de l'autorité avec la propriété n'avait pas encore « atteint ce degré. Au droit héréditaire devait s'ajouter le « consentement de la nation représentée par ses hommes « libres ». Telle était la liberté médiévale, liberté retirée depuis « quand les peuples n'en ont plus été dignes », selon un beau mot de mon père dans un de ses derniers écrits ; liberté dont jouissaient vassaux et vavasseurs, puisqu'ils avaient choisi leurs seigneurs, incorporé leurs intérêts aux siens et réciproquement. Dans une société fondée sur une telle base, l'absolutisme d'un principat ou l'odieuse maxime : *cujus regio hujus religio*, les partages ou échanges arbitraires des traités de Westphalie ou de 1815 n'avaient aucune chance de s'imposer. La protestation fut suivie d'effet. Les Aquitains voulaient garder les fils de Pépin, grandis parmi eux; les peuples de Germanie tenaient à Louis et Charles, fils de Jutta, beau et vaillant prince de dix-huit ans, qu'on pourrait appeler le premier roi de France (1), et que les Annales de Fulda, pour glorifier sans doute par le contraste ses neveux, les fils de Louis le Germanique, ont si singulièrement défiguré (2), fut le premier à s'insurger contre

(1) Le royaume de France n'a été constitué, dans son noyau essentiel, agrandi par agglomérations successives, que par le fonctionnaire royal, qui, sous le titre de duc ou comte de France, administrait la province et prit le titre de roi au moment du partage des États carolingiens, comme firent tous ses collègues. Auparavant on était roi, non d'un pays, mais d'un peuple. Charles était roi des Franks occidentaux ou des Gaulois.

(2) Le R. P. Lapôtre a merveilleusement replacé dans son vrai jour la belle physionomie de Charles le Chauve, une des victimes de ces calomnies historiques beaucoup trop facilement acceptées.

Lothaire, empereur, lequel, avec sa protection, prétendait le maintenir sous sa dépendance.

L'idée impérialiste ne disait rien aux Franks; l'unité du monde romain ne leur représentait quoi que ce fût; Charlemagne lui-même y était resté étranger. Lothaire, à Rome, était assez bien entré dans la peau de son personnage, mais, là gisait la difficulté, il ne parvenait pas à faire accepter sa suprématie à ses frères. Louis le Germanique s'allia contre lui avec Charles, dont la brillante valeur à Fontanet décida de la victoire, suivie de la fameuse entrevue de Strasbourg. Là se trouvèrent pour la première fois en présence deux peuples distincts, formant des nationalités différentes, fixés sur des territoires désignés, sous leurs princes personnels, constituant ainsi deux nations qui devaient désormais rester séparées l'une de l'autre, la nation Allemande et celle des Franks-Gaulois, qui, au siècle suivant, s'appelèrent Français. Les deux frères se lièrent par un pacte, conforme à leurs intérêts réciproques; Charles prêta serment en langue tudesque, Louis se servit de la langue romane, pour être compris des sujets l'un de l'autre. Le serment de Strasbourg est le point de départ de leur indépendance réciproque.

Lothaire sanctionna les partages définitifs, le traité de Verdun, complément du serment de Strasbourg, fut signé en 842, deux ans après la mort de Louis le Pieux et de là date, dans ses grandes lignes, la constitution de l'Europe moderne. Lothaire s'étant fixé à Aix-la-Chapelle, fit couronner à Pavie comme roi son fils Louis II et lui confia l'Italie, où il n'intervint plus, jusqu'à sa mort, survenue en 855, que par ses édits et constitutions (1).

(1) En 825, Lothaire avait publié un édit sur la réorganisation des écoles en Italie; il prescrivait d'en ouvrir dans les plus petites villes « afin que ni « l'éloignement, ni les obstacles, ni la pauvreté ne puissent servir d'excuse « à personne désormais pour ne pas les fréquenter ».

CHAPITRE VII

L'ITALIE CAROLINGIENNE

(842-887)

Louis II était né en 823 et avait grandi au palais de Pavie. Italien d'affection et d'éducation, vrai carolingien de race et de caractère, emporté, brave, généreux, sincèrement pieux, le nouveau roi était pénétré du sentiment de ses devoirs, dont le plus sacré se trouvait être la protection du Saint-Siège, entendue dans le sens le plus étroit.

Les traités avec Irène, Nicéphore et Michel II reconnaissaient au roi des Franks le titre d'empereur et les droits sur le *regnum Langobardorum*, mais non sur les territoires Romano-byzantins ; c'est-à-dire Rome, l'exarchat, les villes maritimes et la Calabre. Mais en reconstituant l'empire d'Occident, on avait, à Rome, enseigné aux nouveaux empereurs que l'Italie entière en faisait partie. Très pénétrés de ce principe, Lothaire et Louis II ne firent aucune différence entre les divers habitants de la péninsule et identifièrent l'empire, devenu italien, avec le *regnum italicum*, sur lequel ils entendaient dominer d'un bout à l'autre. En même temps la puissance byzantine déclinait de plus en plus et se trouva bientôt réduite à la plus simple expression dans l'Italie du Sud, après la conquête de la Sicile et la mort de l'empereur Théophile, survenue en 842, pendant qu'on signait le traité de Verdun. Théophile, qui avait eu le tort d'être iconoclaste et persécuteur, était énergique, comme souverain, et il avait fait son possible pour lutter contre les divers envahisseurs de l'empire. Les relations entre lui et Louis le Pieux cessèrent peu à peu, pendant les perturbations des dernières années. Les traités furent encore renouvelés en 839. Ce fut Michel III, dit l'Ivrogne, qui les laissa tomber ; et la puissance byzantine allait en diminuant. L'Italie du

Sud devenait autonome. En 840, Naples fit encore appel à Lothaire, contre le duc André qui avait introduit les Arabes dans la péninsule. Cette fois-ci, Lothaire leur envoya un missus frank, appelé Contard, lequel fit mettre à mort le duc André, coupable d'avoir provoqué une émeute contre lui et prétendit gouverner despotiquement, ce qui ne plut point aux Napolitains. Contard fut massacré. Le duc Sergius de Cumes, prince sage et prudent, vint rétablir l'ordre et fonda dans Naples une dynastie.

En même temps, cette année 840, mourut Sicard, fils aîné de Sicon, prince de Bénévent, tué à la chasse par accident ou assassinat (1). Il avait été ni moins turbulent ni moins tyrannique que son père et il avait fait enfermer à Tarente sous bonne garde son jeune frère Siconolfe (2). Dès qu'il fut mort, son ancien trésorier, Radelchis, se fit proclamer duc de Bénévent. Mais à Salerne, on n'en voulut rien savoir. D'accord avec les Amalfitains, une députation de Salernitains se rendit par mer à Tarente ; là, sous prétexte de vendre leurs marchandises, ils descendirent à terre, enivrèrent les gardiens du prince Siconolfe et l'ayant délivré le ramenèrent en triomphe et le proclamèrent prince de Salerne. D'où guerre entre Salerne et Bénévent. En même temps, les Sarrasins s'emparaient de Tarente et, sur leurs légers vaisseaux, remontaient l'Adriatique et attaquaient Bari. Le gastaldus de Bari, pour se conformer à l'usage, avait à son service des Berbères, commandés par un certain Khalfun qui, sans nul remords, l'assassina et se mit à sa place. C'est ainsi que, pendant trente ans, Bari et l'Apulie, enlevées ainsi aux Bénéventins, allaient appartenir aux Sarrasins. Ils y établirent un soudan, qui dominait sur vingt-quatre villes et auquel on était obligé de s'adresser quand on allait en Terre Sainte pour avoir un passeport. Tout le règne de Louis II allait être employé à les en chasser.

Mais, pendant que ceci se passait en Italie, Lothaire était occupé à signer le traité de Verdun. Radelchis de Bénévent,

(1) Sicon était mort en 836, et Sicard lui avait succédé.
(2) Tarente était alors aux Byzantins.

pour se défendre contre les forces réunies de Salerne, Capoue et Spolète, prit les Sarrasins de Tarente à son service (1). Massar, autre chef sarrasin, dévasta la vallée du Vulturne, pillant surtout les monastères. Les villes maritimes, malgré les Arabes, voyaient s'accroître leur prospérité, grâce à leurs flottes et aux relations commerciales avec le Levant. Amalfi, pendant trois siècles, précéda Pise, Gênes et Venise, comme reine des mers (2). Sa monnaie, les *tari*, avait cours dans tout l'Orient. Du IXe au XIIe siècle, la petite république s'illustra par sa marine et surtout par la législation mise en vigueur par ses marchands pour le trafic maritime ; elle devint la base de la jurisprudence des mers, du négoce et du droit des gens.

Cependant le péril arabe devenait de plus en plus pressant. Une flotte chrétienne, composée des navires d'Amalfi, Sorrente, Naples et Gaëte, commandée par le duc Sergius, remporta une grande victoire navale à la pointe de Licosa. L'émir de Palerme s'empara d'Ischia, et les Sarrasins entourèrent le Vésuve, ravageant les côtes jusqu'à Ostie. Sous le pape Sergius II, ils descendirent à l'embouchure du Tibre, le 23 août 846, débarquèrent à Porto et allèrent saccager l'auguste basilique de Saint-Pierre, jusqu'alors défendue par

(1) Les quatre princes qui gouvernent alors ces quatre villes sont tous fondateurs de dynasties : Radelchis à Bénévent, Siconolfe à Salerne, Landolfe à Capoue et Lambert, comte frank venu avec Lothaire, à Spolète, après avoir été, comme son père Guy, comte des Marches de Bretagne.

(2) « Leur petit État, dit Sismondi, était composé de quinze ou seize villages ou châteaux, situés autour de la capitale. Sur le penchant des montagnes qui forment à l'Occident le golfe de Salerne, les uns sont resserrés entre la mer et les rochers, et leurs habitants profitent de quelque rade ou de quelque port pour s'adonner au commerce, les autres demeurent suspendus comme l'aire d'un aigle à mi-côte des monts dont le pied est baigné par la mer. On ne les voit qu'à moitié au milieu des bois d'oliviers qui couvrent ce district. Les branches dorées des orangers entourant leurs maisons blanches attirent de loin les regards et indiquent l'habitation de propriétaires riches et industrieux ». C'est à Amalfi que naquit Flavio Gioja, l'inventeur de la boussole et ce sont des marchands d'Amalfi qui ont fondé à Jérusalem au XIIe siècle l'hospice et l'association des Frères Hospitaliers de Saint-Jean, berceau de l'ordre de Malte. La ville d'Amalfi avec son territoire était indépendante et gouvernée par un duc ou *Magister militum*.

(3) Sergius II avait couronné Louis II comme roi d'Italie, mais lui refusa le serment des Romains, auquel il n'avait pas droit, n'étant pas empereur.

le seul respect qu'elle inspirait, ce qui jeta le monde chrétien dans la désolation.

Le marquis de Toscane, qui défendait avec zèle les côtes de la Lunigiane, accourut pour leur donner la chasse. Ils se répandirent en Campanie et là, près du Liris, établirent une colonie si fortement retranchée, qu'on la verra tenir bon pendant plus d'un demi-siècle et ravager le pays. Leur flotte cependant fut encore défaite devant Gaëte ; ils étaient aussi établis à Sepino, dans la marche de Spolète, à Agropolis, sur le golfe de Salerne. Bari et l'Apulie étaient entre leurs mains et chaque jour leurs escadres amenaient de Sicile, d'Espagne et d'Afrique de nouveaux contingents. Ils étaient les facteurs de tout le désordre. Les provinces du Midi, pendant la seconde moitié du IXe siècle, arrivent à l'idéal du morcellement. Ce n'était plus seulement une invasion, une descente de pirates à repousser, mais une prise de possession du sol par des envahisseurs de race et de religion différente, acharnés contre les monastères, les *loci venerabiles* que respectaient jadis les belligérants chrétiens, et contre la population chrétienne. Ce qu'il y eut de plus déplorable et qui empêcha pendant cette fin de siècle l'extirpation du fléau, c'est que les villes et principautés rivales prirent l'habitude d'employer les Arabes comme mercenaires parce qu'ils se battaient bien et il fut extrêmement difficile de les amener à s'en passer. Mais le pillage de la basilique du prince des Apôtres causa une telle indignation dans l'Occident chrétien que dès lors le pape et l'empereur, à partir de cette année 846, s'occupèrent activement des mesures à prendre contre ce danger permanent.

En 847, l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, tenue en présence de l'empereur et du roi Louis, décida : 1° que les évêques travailleraient sérieusement à la réforme du clergé pour désarmer la colère divine ; 2° que l'on entourerait la basilique de Saint-Pierre d'une muraille fortifiée ; 3° que le roi Louis prendrait le commandement de la guerre contre les Sarrasins, et 4° enfin qu'on réconcilierait les deux princes lombards dont la querelle empêchait l'union contre l'ennemi commun.

Ces trois derniers articles furent exécutés de point en point. Louis II, de 847 à 873, fit campagne dans le Midi, non pour y étendre son autorité mais pour en chasser les Sarrasins. C'est une croisade avant la lettre. Autour de lui se groupaient des princes remarquables : Siconolfe à Salerne ; son rival Radelchis à Bénévent. Sergius, duc de Naples, que ses victoires sur les Sarrasins et celles de son vaillant fils Césaire « mettaient hors de pair » dit M. Gay; Landolfe, évêque de Capoue, véritable chef de sa maison; dans le Nord, Eberhard de Frioul, gendre de Louis le Pieux; Adalbert de Toscane, vigilant gardien de la Corse, de la Sardaigne et des côtes tyrrhéniennes. Enfin le nouveau duc de Spolète, dont il faut dire ici deux mots ; c'est Guy l'Ancien, dont le père, Lambert, avait été comte des Marches de Bretagne et auquel il avait d'abord succédé ; mais ayant pris parti pour Lothaire avec violence dans les guerres de famille, de 829 à 842, il ne put, après les partages de Verdun, rester dans les États de Charles le Chauve et Lothaire l'emmena en Italie où il lui confia la marche de Spolète. Guy était de famille austrasienne très illustre, se rattachant à Saint-Ludouin de Trèves, comme les Carolingiens se rattachaient à Saint-Arnould de Metz. Sa mère, Adelheid, était petite-fille de Charlemagne, sœur de Bernard, la malheureuse victime de l'impératrice Hermengarde. Lui-même épousa la sœur du prince de Salerne et c'est par son conseil que celui-ci fit hommage à Louis II et réclama son intervention dans le Sud.

Tout le monde s'entremit pour la grande affaire du moment qui était la conciliation entre Bénévent et Salerne. Sous les auspices de Sergius de Naples et de Guy de Spolète, l'accord fut conclu mais à la condition de créer deux principautés au lieu d'une. Le traité de 849, dont on a le texte, marqua définitivement les frontières des deux États, dont les princes se reconnurent réciproquement et firent alliance. Les détails de la convention passée à ce sujet furent réglés par un congrès où parurent les délégués des deux États et le roi Louis, muni des pleins pouvoirs impériaux, pour défendre ce que les Franks

appelaient la Romanie, approuva ses décisions (1). En outre, le pape Léon IV organisa une ligue navale entre les puissances maritimes, Naples, Amalfi et Gaëte, sous le commandement de Césaire, fils du duc Sergius, le héros de la victoire de Gaëte en 846. Celui-ci vint à Rome en 849 et jura l'alliance entre les mains du pape, lequel descendit à Ostie, où toute la flotte des alliés était rangée, pour la bénir solennellement. Une seconde victoire, encore plus complète, mit les Sarrasins en déroute.

Comme richesse, développement intellectuel et commercial, Salerne acquit promptement et garda une situation prépondérante, ainsi que l'avait pressenti le génie d'Arichis, son fondateur. « Importante surtout par sa position stratégique, Bénévent garde aisément son rang de capitale tant « que l'État lombard est dans la période d'extension militaire et de conquête. Mais quand cet État s'organise, quand « les campagnes dévastées se repeuplent et qu'une vie nouvelle circule dans le pays, d'autres idées grandissent... « Salerne devient en quelques années une grande ville prospère et active. Le commerce, les relations plus fréquentes « avec la Campanie maritime, les Grecs de la Calabre et de « la Sicile y créent des intérêts nouveaux, une richesse nouvelle... » (2). Cette même année 849, très importante pour le Midi et le règne de Louis II, Guaifer succédait à Siconolfe, à Salerne, et Adelchis, fils de Radelchis, à Bénévent.

En même temps, à cette même assemblée d'Aix-la-Chapelle de 847 qui avait réglé les affaires d'Italie, Lothaire publia une constitution impériale statuant sur l'urgence de chasser Sarrasins et Maures du pays de Bénévent, de Bari et de toute l'Apulie : « Tant, disait-il, parce que le peuple « lui-même réclame notre secours que parce que très certainement si les infidèles restent en possession de cette terre, « ils envahiront la Romanie et une grande partie de l'Ita-

(1) On voit agir ici des chefs d'États, prudents et adroits, et non des guerriers turbulents, ne songeant qu'à se battre.

(2) J. Gay, *L'Italie méridionale*.

« lie. » Il s'agissait non seulement de délivrer le Midi, mais de préserver le Nord, l'Italie franco-lombarde où les grands feudataires, entre les châtelains lombards et les bourgeois des villes, gouvernaient paisiblement; où la forte organisation municipale de juristes et de marchands tenait en réserve la formation des communes, prêtes à défendre leurs libertés contre des barons entreprenants et à faire confirmer leur privilèges par des empereurs bienveillants.

Le roi Louis, représentant son père, arriva donc en suzerain dans l'Italie du Sud pour la première fois, à la requête de tous, comme il le dit lui-même, et la constitution impériale de 847 est le point de départ de l'intervention impériale dans les affaires du Midi.

Il n'y eût pas conflit de juridiction alors avec l'empire d'Orient, lequel faisait défaut (1). Louis II avait fixé le rendez-vous général à Pavie. Les résultats de cette première campagne, de 848 à 849, furent la conclusion du traité entre Salerne et Bénévent, la constitution des deux États, qui fixait un état de choses définitif. En effet, les principautés subsistèrent, distinctes, jusqu'à la conquête normande, à la fin du XIe siècle. De plus, les Sarrasins établis autour de Bénévent furent chassés; Massar, leur chef, pris et décapité et, par l'influence de Guy de Spolète, le serment de fidélité prêté par les princes lombards à l'empereur.

Mais, pour perfectionner le système du morcellement, à peine le prince Siconolfe avait-il fermé les yeux que les trois comtés campaniens de Sora, Teano et Capoue surgirent, faisant chacun bande à part. Naples, Amalfi et Gaëte ne font autre chose, pendant toute cette fin de siècle, que se liguer, se brouiller, se prendre et se reprendre des terres ou châteaux, se détrôner, se substituer ou se rétablir. C'est le mouvement perpétuel. « C'est, dit M. Gay, étourdi par tout « ce tapage, l'anarchie féodale dans toute son horreur. On « n'a jamais poussé plus loin l'amour de la turbulence et de « l'isolement ». Ces gens-là n'avaient certainement pas le

(1) Sous Michel III, de 842 à 867, il y eut abandon complet de l'intervention byzantine en Italie. Nous verrons en 867, la restauration de cette puissance avec Basile le Macédonien.

temps de s'ennuyer, ni de s'analyser — cette invention de l'oisiveté moderne.

Le terme d'anarchie *féodale* est inexact. La féodalité est un système très compliqué, minutieusement réglé, qui se chargea de mettre de l'ordre parmi ces turbulents et qui fut un immense bienfait pour l'époque. Tout peuple, dit Joseph de Maistre, a le gouvernement qu'il mérite (1). C'était la forme hiérarchique et régulière convenable aux hommes de ce temps : une échelle de pouvoirs et de droits, savamment gradués, laquelle, au IXe siècle, n'avait pas encore achevé de s'élaborer, de par les coutumes que reflètent les Constitutions impériales en les fixant ; travail qui ne sera fait et parfait que dans la première moitié du XIe siècle. C'est précisément parce que l'organisation féodale était encore défectueuse et inachevée que régnait alors quelque confusion, et cette confusion atteignit son point culminant dans la Francie Occidentale au moment où s'écroula l'empire carolingien. Mais ce désordre est fécond. C'est activité, surabondance de vie et d'énergie. Ce qui caractérise le IXe siècle, c'est l'absence de législation féodale précise. Les édits de Mersen et de Kiersy, point de départ complété par les ordonnances du XIe siècle, complément logique des Capitulaires de Charlemagne, auront pour but de préciser, de fixer les droits de chacun et les conditions de suzeraineté d'une part, de vasselage de l'autre, de sorte que nul ne puisse arguer d'ignorance et chercher à s'y soustraire sans être taxé de félonie. Le trait caractéristique du IXe siècle, c'est justement que l'on nie ces obligations, et que volontiers les princes du Midi se réclameraient du grand Arichis, qui ne voulait être vassal de personne. Adelchis de Bénévent, Guaifer et Guaimar de Salerne ont également la prétention de ne relever que de Dieu et de leur épée, tout comme les contemporains de Cleph. C'est cet état de choses tant soit peu anarchique, accordons-le, que la féodalité devait faire cesser, parce que tout homme libre sera obligé de se reconnaître

(1) Cette parole doit faire frémir quand on considère certains gouvernements et certains pays.

dépendant, de se choisir un seigneur, et de protéger à son tour plus faible que lui-même, ce qui constituait un fort bel ensemble.

Pour ajouter à l'incertitude de la situation au IXe siècle, il faut reconnaître qu'il n'y a pas de motif déterminant autre que leur intérêt personnel qui puisse obliger les Lombards à s'adresser plutôt à un empereur qu'à l'autre. Comme situation géographique, ils sont plus près de Constantinople — au moins de son territoire — et en relations plus faciles, tant par la voie Egnatienne qui existait toujours, que par celle de la mer que sillonnaient leurs escadres. Les seuls empereurs dont ils aient entendu parler, de Justinien à Charlemagne, sont ceux d'Orient qui s'intitulent empereurs romains et qui, en effet, en sont issus. La tradition qui rattachait l'Italie à l'Occident au temps de Valentinien est pour eux lettre morte; les Lombards ne savent rien de cet état de choses. Mais d'autre part, ils ont besoin d'aide contre les Sarrasins; Louis II est à Pavie, ils sont alliés du duc de Spolète qui se reconnaît son vassal ; la puissance byzantine semble disparaître graduellement, réduite à la seule Calabre. Il faut sauver leurs domaines et leurs vassaux des empiètements des voisins comme du péril arabe. Louis reçut donc leur allégeance.

Toutefois cette allégeance était transitoire et conditionnelle ; ils ne voyaient dans le Carolingien qu'un allié utile et souvent ils lui firent défaut, n'envoyant guère leur contingent que lorsque bon leur semblait. Mais Louis II avait trouvé d'autres alliés, des appuis fermes et fidèles : c'étaient les grandes abbayes, avec leurs vastes domaines, leurs nombreux tenanciers et principalement celles du Mont Cassin et de Saint Vincent du Vulturne. Là, aucun revirement n'était à craindre. Toutes latines, elles n'avaient aucune inclination vers Byzance, elles éprouvaient une crainte mêlée d'horreur pour les mécréants, leurs ennemis naturels, et n'auraient jamais pu entrer en accommodement avec eux, comme le faisaient tous les autres, Byzantins compris, par intermittences, ayant tout à craindre de leur part. Elles relevaient immédiatement de l'empire, auquel elles s'étaient

empressées d'offrir leur allégeance. Les monastères fournissaient leurs contingents avec exactitude, ravitaillaient l'armée impériale, tenaient Louis au courant de tout et c'est grâce à leur concours qu'il put se maintenir en Apulie et achever ses grandes expéditions dans l'Italie du Sud.

C'est au retour de la première de ces expéditions, en 850, que Lothaire, qui ne quittait plus Aix-la-Chapelle et qui mourut cinq ans plus tard, au monastère de Prum où il passa dans la retraite sa dernière année, associa son fils à l'empire. Louis II reçut la couronne impériale à Rome, des mains du pape Léon IV. Quand Lothaire mourut, ce fut son second fils Lothaire, qu'on appelle Lothaire II, mais qui ne fut jamais empereur, qui hérita de l'Austrasie, devenue Lotharingie et la Bourgogne composa avec la Provence, le lot de Charles, le troisième. Louis II n'en devint que plus méticuleux, plus pénétré de l'importance de son rôle. Son autorité se trouvait limitée par les Alpes et, tout entier à ce double office, de protecteur de l'Eglise et souverain du *regnum italicum*, il n'eut plus autre chose à faire que protéger l'une et gouverner l'autre. Reste à savoir si l'Eglise et l'Italie tenaient beaucoup à être si protégées et si gouvernées que cela.

L'aristocratie romaine, zélée jusqu'alors pour les intérêts de l'empereur jusqu'à se faire des affaires avec le pape, comme il était advenu plusieurs fois, se refroidit singulièrement. Les papes Sergius II et Léon IV sont évidemment moins enthousiastes du système qu'Hadrien Ier et Léon III. Leurs relations avec Lothaire et Louis II semblent avoir été correctes plutôt qu'amicales (1). L'antique autonomie, limitée par la Constitution de 824, aurait fini par être recouvrée, grâce à l'éloignement de Lothaire dès 840, « si Lothaire « n'avait eu l'idée de faire pour son fils ce que son père avait « autrefois fait pour lui, c'est-à-dire de l'associer à l'empire « et de lui confier la surveillance spéciale de l'Italie. Pour « le coup, les Romains vont apprendre à compter sérieuse-

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

« ment avec l'Empire plus sérieusement même qu'il n'eut « convenu, surtout quand la bonne nature de Louis II sera « dominée par le génie supérieur de sa femme Engel- « berge (1) ».

Louis II se maria en 852. Lothaire avait d'abord demandé pour lui une princesse byzantine. L'inertie de Michel III avait laissé tomber les relations, et Louis épousa Engelberge (2).

Elle était apparentée aux Suppon de Brescia, probablement de famille lombarde. Son oncle le comte Suppon avait gouverné Spolète après le brave Winigis, avant les Guy et les Lambert venus d'Austrasie avec Lothaire, c'est-à-dire entre 818 et 840, et le fils de celui-ci, le comte Suppon, cousin de l'impératrice, qui remplit plusieurs charges importantes, se faisait remarquer tant par son humeur batailleuse que par son grand train de maison ; il avait un cuisinier gaulois — on dirait aujourd'hui un chef français — ce qui était dès lors exigible pour quiconque aspirait au renom d'élégant et lorsqu'il venait à Rome, il se logeait au monastère de Saint-Grégoire *in Monte Celio* (3).

Or, l'impératrice Engelberge était bien la digne cousine de son belliqueux cousin. Elle inaugure brillamment la série dominatrice de ses pareilles, qui arracheront des gémissements au pieux chroniqueur du Monte Soracte. Louis régna et Engelberge gouverna. A la guerre comme au conseil, elle ne le quittait jamais, fidèle et intrépide autant qu'impérieuse. Ce siècle de violents est par excellence le siècle de la domination féminine (4).

(1) R. P. Lapôtre, *ouv. cité.*

(2) Le nom francisé d'*Engelberge* ou *Ingelberge*, du latin *Engelberga* est le nom scandinave, encore très usité de nos jours, de *Ingeborg*.

(3) « Et le cuisinier en question était si bien un Frank-Gaulois, dit le P. « Lapôtre, qu'ayant un jour maille à partir à propos de cuisine avec un « vénérable moine, il le traita tout uniment de *vieux fol*, lui appliquant ainsi « dit le biographe, un mot de son pays. *More gallico, sanctum senem* « *increpitans follem* ». Ce facétieux officier de bouche s'appelait Indulf.

(4) « L'Empire dit le P. Lapôtre, était aux mains d'un brave soldat, qui « était en même temps un excellent homme, très religieux, mais facile à « mener et qui s'est longuement et obstinément enfoncé dans la tête que les « Romains sont ses sujets et le territoire pontifical une partie intégrante de

Si Louis considérait les Romains comme ses sujets, à plus forte raison avait-il la même opinion des Lombards du Sud et des provinces voisines, où l'autonomie croissante des cités maritimes n'avait guère laissé aux Byzantins que le fond grec des populations. A la demande des abbés du Mont Cassin et de Saint Vincent du Vulturne, ses fidèles feudataires, il fit en Apulie une seconde campagne et mit le siège devant Bari, dès 853 (1). Mais au lieu de l'aider, les indociles Lombards s'en allaient à leurs affaires, sous prétexte que le siège durait trop longtemps; quant aux feudataires du Nord, la chaleur les accablait, il fallait revenir à Pavie en été.

Le 27 juin de cette année 853 avait eu lieu la dédicace de la Cité Léonine, l'enceinte fortifiée destinée à protéger désormais le tombeau du prince des Apôtres, qui prit son nom du pape Léon IV (2). Ce n'étaient pas les seuls travaux de défense exécutés d'après ses ordres : il avait fait réparer les murs urbains et reconstruire Centumcellæ, autrement dit Civita Vecchia, ruinée par les pirates africains; il l'appela Leopolis. Grégoire IV avait appelé Grégoriopolis

« ses Etats. Aux côtés de l'empereur Louis II et le dominant sans conteste, « une femme, peut-être une Lombarde d'origine, l'impératrice Engelberge, qui « dirige tout, inspire tout, est l'âme et la vie de la politique de son mari, vrai « type et premier modèle de ces grandes Italiennes dont la figure se « détache si hardiment sur l'étrange tableau de cette époque ».

(1) On doit se rappeler que Bari et sa province, l'Apulie, étaient aux mains des Sarrasins qui l'avaient enlevée aux Lombards de Bénévent en 842. La corruption du nom *Apulia* l'a transformé disgracieusement en *la Puglia*, le vocable actuel, la Pouille.

(2) « Le faubourg fortifié rejoignait la ville elle-même, avec laquelle il com- « muniquait par la *porta S. Petri*. La superficie ainsi enclose comprenait non « seulement la basilique et ses dépendances, mais encore les quartiers ou « *scholæ* des étrangers, Saxons, Frisons, Franks et Lombards. On lui donna « le nom du pape régnant, elle s'appela cité Léonine. La subvention impé- « riale augmentée des offrandes venues de France et d'Allemagne couvrit une « partie des frais. Les villes de l'Etat romain, les *Massae publicae* ou *domus* « *cultae* fournissent des matériaux, de l'argent, du personnel. Encore main- « tenant, on peut lire sur les restes de cette enceinte les inscriptions qui « rappellent la part de travail exécutée par les diverses *Militiae* pontificales ». (Duchesne, *ouvr. cit.*). Les deux vieilles tours qui s'élèvent dans les jardins du Vatican et qui forment, reliées par un pont aérien, l'Observatoire actuel, en faisaient partie.

la forteresse qu'il avait élevée pour protéger Ostie. Il avait aussi renforcé d'une garnison corse la défense de Porto.

A l'intérieur de Rome, Léon IV construisit, dans les ruines du temple de Vénus et Rome, jadis élevé par Hadrien, au sommet de la Voie Sacrée, l'église de Sainte-Marie-la-Neuve, aujourd'hui Sainte-Françoise-Romaine et il y transporta la diaconie installée depuis le ve siècle dans Santa Maria Antiqua, laquelle était devenue d'accès difficile, dans un lieu trop étroit, encombré de monuments dont plusieurs devaient être en mauvais état (2). Abandonnée peu à peu, cette vénérable diaconie primitive disparut sous les décombres, accumulés à partir du xive siècle : on perdit sa trace. Sur le terre-plain qui se forma par-dessus on éleva l'église de Santa-Maria-Libératrice, qu'il fallut abattre pour exhumer l'autre, en 1898, et que nous avons tous connue.

Cependant la situation était légèrement tendue entre ce pape, saint, distingué, actif, sorti, lui aussi, de l'aristocratie dont la plus grande partie se groupait autour de lui, et le jeune empereur, pénétré de ses droits de César, car Louis était déjà entouré de légistes, ces fameux légistes italiens, race immortelle, prophètes dont Justinien était le dieu, prêchant l'omnipotence impériale. Louis revendiquait avec énergie tous les droits dérivant de cette omnipotence, contre laquelle se dessinait une réaction. Car il ne s'agit pas ici de mettre d'un côté le clergé, de l'autre les *Optimates*. *Optimates* et clergé sont et seront désormais divisés, selon l'intérêt et l'inclination de chaque personne ou de chaque famille, de telle sorte qu'il y a des clercs dans le parti de l'empereur et des *magistri militum* avec leurs clients dans celui du pape ou plutôt dans celui qui se réclame vaguement d'un autre empire, car il y aura des papes dans le parti de l'empereur. En ce moment, tandis que Louis II était encore en Apulie, vers 853, certains fonctionnaires impériaux,

(1) Les temples, conservés comme ornement, mais inutilisés, tombaient en ruine, faute d'argent pour les entretenir.

appuyés par le *missus* impérial et par le duc d'Emilie, frère de l'archevêque de Ravenne, osaient attaquer les pèlerins, voire même les légats pontificaux, sur le chemin de Rome. Léon IV était justement irrité. Un de ses légats, vraisemblablement chargé de présenter à Lothaire ses plaintes à ce sujet, fut assassiné sur la voie Flaminienne. Le pape, sans hésiter, partit pour Ravenne, se fit livrer les coupables, les ramena à Rome et, jugés selon le droit romain, ils allaient être mis à mort, quand les fêtes pascales ayant contraint de surseoir à l'exécution, le vieux Lothaire eut le temps d'intervenir et les sauva. Sur ces entrefaites, Louis II, sa campagne terminée, revint à Pavie, d'où certains événements romains le firent bientôt sortir.

Les Franks s'étaient fort bien entendus avec les Lombards; c'étaient barbares issus d'un tronc commun et faits pour se comprendre. La nécessité avait rallié les Romano-Byzantins autour de la maison carolingienne avec le pape; mais la majorité d'entre leurs familles dirigeantes n'avait pas oublié son origine ni l'antique tradition impériale qui rattachait Rome à Byzance. La fiction de l'empire d'Occident reconstituée leur avait donné une sorte de satisfaction : toujours dans cette tradition impériale, présente à leur mémoire, ils avaient accepté l'empereur en rejetant le roi des Lombards. Mais l'empire de Louis II ressemblait trop à une royauté italienne. Aussi beaucoup s'étaient éloignés de lui et l'on recommençait à regarder vers Constantinople.

Les amis que l'empereur avaient à Rome et qui, comme jadis le primicier Théodore, si lestement exécuté sous Pascal Ier, craignaient de rester en tête à tête avec le pape, leur conscience n'étant pas nette, étaient alors représentés par le *magister militum* Daniel, qui vint à Pavie et dénonça certains propos tenus au *patriarchium* du Latran par le supériste Gratien, sous-gouverneur du palais apostolique et, comme on va le voir, très byzantin d'opinion. « Les Franks, « disait-il ouvertement, ne nous servent à rien. Loin de « nous prêter main forte, ils font main basse sur notre avoir. « Pourquoi ne pas appeler les Grecs, et, avec leur appui, « chasser de chez nous les Franks et leur roi? ».

Voilà qui est catégorique : au IXe siècle, trente ans après la mort de Charlemagne, un parti byzantin existait à Rome, ou plutôt, ce parti n'avait jamais cessé d'exister. Jamais les Romains n'avaient oublié qu'ils étaient unis à Constantinople par des liens séculaires et que la vraie tradition impériale les rattachait au basileus, héritier de Théodose et de Justinien. Ceux qui l'oubliaient ou plutôt l'ignoraient, c'étaient les Franks.

Louis II, saisi de colère en apprenant ces détails, arriva brusquement devant Rome sans avoir prévenu de son arrivée, ce qui était contraire aux usages; mais le sang-froid du pape sauva la situation. Prévenu au dernier moment, Léon IV, sans paraître surpris le moins du monde, se trouva sur les degrés de Saint-Pierre pour recevoir l'empereur et cela produisit un effet calmant. On examina l'affaire. Le supériste Gratien protesta de son innocence, le magister militum Daniel fut à son tour accusé de faux témoignage mais Louis II le couvrit de sa protection et l'emmena parmi sa suite pour le soustraire à la vengeance de ses adversaires. En somme, ce qui ressortait de cette affaire, c'est que les Romains trouvaient que l'empereur, réduit à l'Italie, n'était plus qu'un *Rex francorum et Langobardorum* et ils ne voulaient point faire partie de son royaume. Louis II s'était arrogé le plus de pouvoirs qu'il avait pu prendre; ainsi, non content de nommer son propre *missus*, il nommait aussi celui du pape, qui, d'après la constitution de 824, devait servir à l'autre de contrepoids, et cela, vraiment, était excessif (1). Son principal partisan à Rome était, paraît-il, le cardinal de Saint-Marcel, Anastase, qui craignait probablement le sort du primicier Théodore et s'enfuit, comme le *magister militum* Daniel, mais étant clerc, il dut se cacher; Léon IV le réclamait en vain : « ambassades, sommations, conciles, sentences ecclé-

(1) « Il se trouvait que Lothaire, après s'être beaucoup agité, aboutissait à « n'être qu'un des co-partageants de la succession Carolingienne avec un « titre en plus et un séniorat plus nominal que réel. Moindre encore était la « situation de l'empereur Louis II, réduit qu'il avait été à partager l'héritage « paternel avec ses deux frères, Charles et Lothaire. L'Italie formait son lot ». (Lapôtre, *ouvr. cité*).

« siastiques d'excommunications, d'anathèmes, de dépositions « tout fut inutile, on ne parvenait jamais à le trouver » (1). On le retrouva dès que le pape fut mort, le 17 juillet 855. Le missus impérial, évêque de Rieti, le ramena, avec le marquis Adalbert de Toscane et une suite de seigneurs, comme candidat officiel à la papauté, soutenu par l'empereur. On recommença l'élection, qui avait eu lieu avant leur arrivée, et le résultat fut le même : Benoît III fut élu : Anastase fut réduit à la communion laïque et envoyé au monastère de Sainte-Marie du Transtévère. Louis retourna dans le Midi. Car les deux campagnes précédentes s'étaient bornées à faire reconnaître tant bien que mal la suzeraineté impériale par les princes lombards, qu'on ne pouvait empêcher de régler entre eux, plus ou moins pacifiquement, leurs affaires personnelles, et pour ce faire, de prendre à leur solde ces mêmes Sarrasins, contre lesquels on voulait les liguer. Adelchis de Bénévent s'arrangeait personnellement avec le Soudan de Bari. L'abbé de Saint-Vincent du Vulturne insista pour que l'empereur entreprît sa troisième campagne, en 856.

Deux ans après, Louis revint vers le Nord et s'arrêta à Rome pour y célébrer la Pâque. Il fut présent à l'élection du successeur de Benoît III, qui fut saint Nicolas Ier, le Grand, diacre régionnaire, son ami personnel. « Le pape Nicolas, dit un de ses récents biographes », est une des grandes figures du Moyen Age (2). » Ces trois grands papes, saint Grégoire le Grand, Saint Nicolas le Grand et saint Grégoire VII, représentent les trois étapes de la suprématie pontificale, dominant les bouleversements de l'Europe au-dessus des débris de l'unité impériale. Nicolas Ier est le continuateur du premier Grégoire et le précurseur du septième. « Depuis saint Grégoire le Grand, dit aussi Mgr Duchesne, « on ne trouve aucun pape de cette taille ».

Mais il était en possession de la vraie tradition romaine, celle qui considérait la puissance impériale comme un rouage

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*
(2) J. Roy, *Saint Nicolas le Grand.*

indispensable de l'organisation du monde. L'empereur était la clef de voûte du système, Louis II était un fils dévoué de l'Église. Il fallait seulement le tenir un peu en bride, lui et surtout sa femme, « l'obsédente Engelberge », comme l'appelle quelque part le P. Lapôtre. D'ailleurs, en ce temps-là, tout le monde avait besoin d'être tenu en bride et c'est le pape qui en était chargé.

Louis II montra beaucoup de joie, assista au sacre « comme un fils chéri », alla dîner au Latran, dans le beau *triclinium* de Léon III dont la décoration représente l'union de la Papauté et de l'Empire, et le pape vint aussi visiter l'empereur dans son camp, hors des murs (1), Louis remplit à cette occasion l'office d'écuyer, lui tînt l'étrier et conduisit le cheval la distance d'un trait d'arc. Et le pape était « de noble maison, beau de visage, grand de taille et d'habitudes généreuses ». L'histoire de son règne, ses institutions charitables dans Rome, ses décisions relatives à la réforme du système pénitentiel (2), tout cela demanderait une étude approfondie; il y faudrait consacrer un volume. Je ne dirai qu'un mot des pèlerinages, employés comme œuvre satisfactoire avec le plus grand succès par les races actives qui ne pouvaient pratiquer l'ancien et symbolique exercice des pénitents, prosternés à la porte du temple qu'ils n'osaient franchir. Cela les ennuyait d'attendre et ils ne revenaient plus. Au lieu de cela, le pèlerinage de Jérusalem, long, pénible, parfois dangereux et qui seul emportait l'indulgence plénière, jusqu'à ce que saint François d'Assise obtint pour sainte Marie des Anges celle de la Portioncule, réussit parfaitement. Au IXe siècle, précisément sous le pontificat de Nicolas Ier, en 866, Bernard le Moine et deux compagnons l'entreprirent, comme pratique de dévotion usitée depuis l'origine du christianisme. Ils durent d'abord se munir d'un passeport bien en règle, délivré par le Soudan de Bari. Puis ils

(1) Louis II était en marche avec son armée, revenant de sa campagne dans le Midi.

(2) Il y a été fait allusion au chapitre IV, à propos du *wehrgeld* ou rachat des fautes par l'aumône transporté au for ecclésiastique.

s'embarquèrent pour l'Égypte à Tarente. La sécurité dans les États musulmans était alors absolue, mais les formalités administratives aussi tracassières et aussi coûteuses que de nos jours dans l'empire ottoman. Les Abassides trouvaient plus pratique de battre monnaie sur le dos des chrétiens que de les persécuter et leurs fonctionnaires étaient imbus des mêmes principes. Le passeport délivré à Bari mentionnait le signalement des voyageurs et le but de leur voyage ; il devait être visé à chaque station par les autorités compétentes, et payé, naturellement, treize deniers par tête (1).

Nicolas Ier n'eut pas le loisir de s'occuper de l'Italie méridionale ni du péril Sarrasin. Dès la première année de son pontificat commencèrent les grandes affaires qui l'ont rempli tout entier, dont il ne vit pas la fin et dont les conséquences se sont répercutées pendant tout le reste du haut Moyen Age et au-delà. La plus considérable assurément, puisqu'elle dure encore, c'est celle de Photius.

Michel III, ou plutôt son oncle, le César Bardas, qui gouvernait sous son nom, avait fait déposer, sans motif plausible, dès l'année 857, le patriarche Ignace, et l'avait remplacé par Photius, protospathaire, homme d'Etat, homme de guerre, d'une érudition aussi étendue que sa vanité et jusqu'alors secrétaire intime de l'empereur, dont il avait toute la confiance et dont il était, de plus, le cousin-germain (2). Il était assez compréhensible, qu'il en voulut faire un patriarche ; j'ai déjà observé que les patriarches à Constantinople faisaient l'office de premiers ministres, le plus sou-

(1) Bernard écrit, dans sa Relation de pèlerinage : « Si la bête de somme « qui porte notre maigre avoir meurt en route, et si, laissant là mes bagages « sans surveillance, je vais à la ville chercher une autre monture, à mon « retour je retrouve le tout intact. Mais si, dans une ville ou sur mer, « ou dans un chemin, on trouve un homme errant nuit et jour, sans charte « ou sans passeport portant le sceau de quelque prince ou gouverneur du « pays, on le met en prison jusqu'à ce qu'on ait pu reconnaître si c'est un « espion ». (L. Bréhier, l'*Église et l'Orient au Moyen Age*). C'est probablement de la sévérité de cette administration que naissait la sécurité des grandes routes.

(2) Leurs mères, Théodora, femme de Théophile, et Irène, femme du patrice Sergius, étaient sœurs.

vent. Mais c'était anticanonique au premier chef, Photius étant laïque et n'ayant point franchi les degrés de la hiérarchie. Tous les évêques orientaux qui ne voulurent pas faire acte de servilité protestèrent. Selon l'invariable coutume pour tout cas en litige, la cour impériale eut recours à Rome. Une ambassade solennelle vint, avec des présents et des lettres, demander au pape la confirmation de l'élu, en 860. Le pape nomma deux légats *a latere*, c'est la première fois qu'on rencontre cette expression, pour examiner l'affaire; c'étaient Zacharie, évêque d'Anagni, homme de piété et de vertu, et Radoald, évêque de Porto, moins sûr; ce dernier avait été compromis dans l'affaire de l'antipape opposé à Benoît III (1). Photius et son compère le César Bardas s'arrangèrent pour avoir raison des deux légats, sans doute par des moyens différents, appropriés au caractère de chacun. Il est de fait que Photius, qu'on a appelé un charmeur d'hommes, a su conquérir l'amitié fidèle de deux saints, tels que saint Cyrille et saint Méthode, et du pieux évêque d'Anagni, qui resta toujours son ami. Pour Radoald, on peut supposer d'autres moyens de séduction. Bref, les deux légats sanctionnèrent la déposition d'Ignace et laissèrent falsifier la lettre du pape dans la traduction grecque, ce dernier point, sans doute, à leur insu, car ni l'un ni l'autre ne savait le grec, que l'on parlait très peu à Rome. Comme je l'ai déjà dit, tous ces *optimates*, tous ces émigrés venus de Byzance, s'ils gardaient leur fond originel et l'attrait vers l'ancienne patrie de leurs pères, se croyaient Romains et à la seconde génération ne parlaient plus que latin, comme de vrais Quirites.

Mais il y avait à Rome quelqu'un qui savait bien le grec, c'était le secrétaire du pape, le savant Anastase le Bibliothécaire, qui, chargé de traduire les actes apportés à la suite des légats par le secrétaire Léon, s'aperçut de la fraude (2). Anastase, dévoué à Louis II, mais surtout au

(1) Anastase, cardinal de Saint-Marcel. V. plus haut, page 260.

(2) Le R. P. Lapôtre et Mgr Duchesne ont identifié ce personnage avec le cardinal de Saint-Marcel, ancien compétiteur de Benoît III à la papauté, bien

pape et à la Sainte Église, de la grandeur de laquelle il était jaloux, fut pendant vingt ans le personnage principal du Latran, on peut le dire, et rendit les plus éminents services à Nicolas Ier et à ses successeurs. Cette fois, grâce à lui, la faiblesse des légats, dont l'un s'était laissé tromper, l'autre corrompre, ayant été découverte, le pape les disgrâcia tous deux en les privant de leurs sièges. Toutefois Zacharie, dont la bonne foi était hors de doute, fut plus tard rétabli sur son siège et, vingt ans plus tard, après la mort d'Anastase, lui succéda dans la charge de Bibliothécaire (1).

Le pape écrivit alors trois lettres : une à l'empereur Michel, une à Photius, une à l'épiscopat oriental, dénonçant ce qui s'était passé ; puis il convoqua un concile au Latran pour l'année suivante 863. C'est alors que la déposition des légats fut prononcée, Photius anathématisé, Ignace rétabli en droit, non en fait ; car l'empereur Michel ne tint nul compte des décisions pontificales et répondit au pape par une lettre impertinente, dans laquelle il traitait le latin d'informe jargon et les Romains de rustres grossiers. Dans l'intervalle de cette année, Radoald de Porto, dès son retour et avant qu'on eut découvert sa connivence avec Photius, avait été envoyé en Lorraine pour la seconde des grandes affaires du pontificat, le divorce de Lothaire, frère de Louis II, avec sa femme Teutberge, qu'il avait répudiée pour épouser la belle Waldrade. Deux évêques lorrains, Gunther de Cologne et Theutgaud de Trèves, pour complaire à leur roi, avaient assemblé à Metz un pseudo-synode qui prononça le divorce. Teutberge fut enfermée dans un monastère, Waldrade prit le titre de reine. Mais l'archevêque de Reims, Hincmar, vrai type de grand évêque médiéval, aussi indé-

qu'il n'y ait rien de commun dans leur manière d'agir. D'après eux, le cardinal Anastase se serait retiré à l'abbaye de Sainte-Marie du Transtévére ; il y aurait passé trois ans en pénitence, et à la mort de Benoît III, ayant fait peau neuve, serait reparu, en qualité de secrétaire du pape Nicolas, à cause de sa grande science et de son absolu dévouement tant au pape qu'à l'empereur. Il faut reconnaître, s'il en est ainsi et que les deux Anastase n'en fassent qu'un, que la transformation fut complète et que rarement on en vit de plus achevée.

(1) Radoald de Porto avait déjà sur la conscience d'avoir pris le parti du compétiteur de Benoît III, ce clerc fugitif, excommunié par Léon IV, lequel n'était autre qu'Anastase lui-même, première manière.

pendant vis-à-vis des rois que vis-à-vis du pape même intransigeant et indocile, démontra l'irrégularité de la procédure et dénonça le scandale donné au monde chrétien par la rupture d'une union légitime.

Nicolas Ier est le premier pape qui ait sanctionné par des lois sévères l'indissolubilité du mariage, de tout temps enseignée par l'Eglise et respectée des chrétiens. Mais les princes germaniques usaient d'une grande liberté, contractaient des unions irrégulières, transitoires, et Charlemagne lui-même n'avait pas été exempt de tout reproche à cet égard (1). Le pape, en 862, confirma le jugement de l'archevêque de Reims et c'est alors que Radoald de Porto, fraîchement débarqué de Constantinople, fut chargé de cette mission auprès de Lothaire, lequel dut se séparer de Waldrade, pour la reprendre peu après. Le concile de 863, après avoir condamné Photius, cassa les décisions du concile de Metz, le qualifia de brigandage à l'instar du second d'Éphèse et déposa les deux évêques prévaricateurs, Gunther et Theutgand, qui avaient osé venir à Rome apporter la sentence prononcée par eux. En même temps, l'énergique pontife bataillait contre le terrible archevêque de Reims, qui entendait de façon trop omnipotente ses droits de métropolitain et prétendait s'en servir pour juger et condamner sans appel ses infortunés suffragants, comme pour annuler les ordinations faites par Ebbon, son prédécesseur. Et, d'un autre côté, le pape agissait auprès de Louis le Germanique et de Charles le Chauve pour les empêcher de se jeter sur l'héritage de leur neveu Charles, roi de Bourgogne, qui venait de mourir en partageant ses Etats entre ses frères, Louis II et Lothaire. Une quatrième affaire vint se souder à celle de Photius et

(1) Charlemagne eut neuf épouses — dont quatre seulement furent *reines* — c'est-à-dire solennellement et régulièrement épousées, en présence du prêtre, autrement que par consentement mutuel, ce qui, avant les décrets du concile de Trente, suffisait à la rigueur, mais était cependant toujours considéré comme irrégulier, les époux étant les ministres du sacrement et le prêtre seulement le témoin de l'Eglise. On allègue pour son excuse qu'il les eut *successivement*. Cependant, neuf femmes, c'est beaucoup. Quant aux Mérovingiens, ils étaient simplement polygames. Et on vient nous parler de la pureté des mœurs germaniques!

entraîna, en Occident aussi bien qu'en Orient, des conséquences redoutables : c'est celle de la conversion des Bulgares.

Cette question a été traitée à fond par le R. P. Lapôtre dans le beau travail qui me sert de guide pour toute cette période carolingienne. Je ne puis que résumer rapidement ce qui touche à mon sujet. Boris, roi des Bulgares, était un barbare rusé et tenace, qui rêvait de se faire chrétien pour avoir une belle hiérarchie ecclésiastique pareille à celle de Constantinople et se faire sacrer par son patriarche à l'instar du basileus couronné de Dieu. Comme Photius, au lieu de correspondre à ce désir un peu enfantin, s'obstinait à lui faire le catéchisme et « qu'au lieu de l'archevêque et des « évêques qu'il convoitait, Boris ne recevait que de fort « belles lettres où le docte patriarche déployait tout son « savoir théologique et tout son style, mais qui glissaient « sur le crâne épais du terrible knés » (1), le knés en question envoya deux ambassades, l'une au pape, l'autre à son voisin Louis le Germanique, décidé à reconnaître pour Eglise métropolitaine la première qui lui concèderait la hiérarchie demandée (2). Ce fut l'Église romaine, simple et pratique, allant droit au but, qui arriva la première. La mission était conduite par deux évêques — mais hélas ! l'un des deux était le nouvel évêque de Porto, le successeur de Radoald, Formose, destiné à devenir le brandon de discorde dans Rome pendant plus d'un siècle et la cause de l'asservissement de la papauté à l'empire germanique pendant un autre siècle — avec toute la lutte qui s'ensuivit.

Les légats, dit encore le P. Lapôtre, « apportaient des ins- « tructions précises à la portée de ceux qu'elles visaient et « où le génie pratique du Romain gardait l'avantage sur la « métaphysique byzantine ». Rome était accoutumée à évangéliser les barbares à tête dure. Ils amenaient avec eux des prêtres et tout fut disposé pour ériger la hiérarchie selon le désir du roi. Mais Formose profita de l'occasion pour extirper

(1) Lapôtre, *ouvr. cité*.

(2) En d'autres circonstances, plus modernes, les Bulgares ont montré des velléités d'embrasser la confession religieuse du plus offrant.

soigneusement toute trace de la discipline et des rites byzantins ; le clergé venu de Constantinople fut expulsé, comme étant de la communion de Photius, intrus et schismatique. Il est nécessaire de le noter : là commence la haine irréconciliable de Formose contre tout ce qui est byzantin — intransigeance dont les suites devaient être funestes : « Formose « dépensait là les premières ardeurs de son ministère épis- « copal. Il inaugurait en pays slave cette longue guerre « contre le parti photien qui devait le conduire plus tard « aux dernières calamités » (1).

Le roi Boris ne s'entendit que trop bien avec le rigide évêque de Porto ; il voulut le garder près de lui et l'avoir pour patriarche, et Formose, séduit par cette perspective, eut l'imprudence d'entretenir cet espoir. Or, en ce moment, Nicolas Ier, comme je l'ai déjà dit, établissait avec la dernière rigueur la loi de l'indissolubilité du mariage et, comme conséquence, l'évêque, considéré comme l'époux de son Église, ne pouvait l'abandonner ni être transféré d'un siège à un autre. Cette discipline, maintenue avec la même vigueur jusqu'en 914, où, de fait, elle tomba en désuétude pour ne plus être jamais invoquée par la suite, amena de terribles conflits, comme on va le voir. Formose fut rappelé à Rome et son ambition commença dès lors à le faire tenir pour suspect.

Pendant ce temps, l'empereur Louis II était, pour la quatrième fois, aux prises avec les Sarrasins d'Apulie (2). Les évêques lorrains condamnés au concile de 863 s'en allèrent à Bénévent, lui présentèrent leur requête et en appelèrent à l'empereur de l'autorité spirituelle du pape, ce qui était absurde et inouï. Raisonnablement, Louis aurait dû leur opposer son incompétence en la question ; « les évêques « prévaricateurs, dit Mgr Duchesne, étaient peu intéressants ;

(1) Lapôtre, *ouvr. cité*.

(2) « A peine arrivé dans le Sud, l'empereur était rappelé à Rome ou ail- « leurs par d'autres soins. Sa lutte contre le pape Nicolas Ier, ses rapports « avec les autres princes Carolingiens, les affaires des Etats italiens du Nord « l'obligent sans cesse à interrompre une campagne commencée. En 863 il « résidait à Bénévent. ...Une fois de plus le voilà détourné de la défense de « l'Italie Méridionale » (Gay, *ouvr. cité*).

« ils achevèrent de se compromettre en s'alliant avec l'ar-
« chevêque décrié de Ravenne « (également en lutte avec le
« pape) » et avec Photius, le patriarche intrus de Constan-
« tinople. Ces patronages leur paraissant insuffisants, ils
« allèrent trouver l'empereur Louis dans le duché de Béné-
« vent... »

L'œuvre de la libération du territoire se trouvait entravée à chaque instant par des préoccupations superflues, par ces continuelles interventions dans des affaires qui ne le concernaient pas et depuis quatorze ans, quatre ou cinq campagnes successives n'avaient pu ébranler encore la situation des Sarrasins. Je laisse la parole à Mgr Duchesne, qui a décrit admirablement cette scène où la grandeur du saint pape éclate si merveilleusement en face de ses agresseurs.

« Les portes de la cité Léonine, sur lesquelles se lisaient,
« fraîches encore, des inscriptions au nom de Lothaire, s'ou-
« vrirent devant l'empereur son fils. Il ne manquait pas à
« Rome de gens disposés à seconder les désirs de Louis II et
« à se porter contre le pape à quelque entreprise. Mais
« Nicolas était inaccessible à la crainte. Aux armes tempo-
« relles il opposa les armes spirituelles, la prière surtout, des
« jeûnes, des litanies furent organisés pour appeler du ciel
« les secours et fléchir la colère de l'empereur. Un jour, une
« grande procession se rendait à Saint-Pierre à travers la
« cité Léonine. Les gens de Louis II l'assaillirent, la disper-
« sèrent, maltraitèrent les pèlerins, foulèrent aux pieds les
« insignes sacrés. Après ces violences, tout était à craindre.
« Le pape sortit, une nuit du Latran; évitant les portes
« gardées, il se rendit au bord du Tibre. Une barque le passa
« secrètement et il parvint à pénétrer dans la basilique. Là,
« prosterné devant le tombeau de l'Apôtre, il demeura deux
« jours en prières sans prendre aucune nourriture. Dieu
« l'entendit. Déjà l'un des soldats qui avaient renversé dans
« la boue la croix de la procession avait été frappé de mort
« subite. L'empereur lui-même fut saisi par la fièvre. Le
« pape, toujours prosterné, priait toujours. Il fut relevé par
« Engelberge, jusque là très fière, mais qui commençait à
« faire de triste réflexions. Nicolas l'accompagna au chevet

« du malade. On s'expliqua. Louis abandonna ses protégés « et laissa au pape toute liberté dans le domaine ecclésias- « tique » (1).

Tel fut le prologue ou plutôt, si l'on veut, le lever de rideau annonçant la future lutte du Sacerdoce et de l'Empire.

Les démarches faites à Constantinople par les évêques lorrains récalcitrants avaient appris à Photius que l'empereur et le pape ne marchaient pas d'accord. Aussi un rapprochement s'opéra-t-il, sous son influence, entre Michel III et Louis II dans le but de susciter des ennemis à Nicolas Ier; la cour de Byzance fit des avances incroyables à ces mêmes souverains d'Occident qu'elle affectait de mépriser. Louis II était appelé empereur, Engelberge qualifiée d'Augusta. Mais, sur ces entrefaites, le César Bardas fut disgrâcié, puis mis à mort le 20 avril 866, et la faveur impériale alla toute entière au magnifique spathaire Basile le Macédonien. Le 23 septembre 867, Michel était assassiné, et Basile, le plus grand empereur qu'on ait vu depuis Héraclius, prenait sa place et fondait une dynastie destinée à relever la puissance byzantine sur terre et sur mer.

La première chose que fit Basile empereur ce fut nécessairement de prendre le contre-pied de ce qu'avait fait Michel III. Il destitua Photius, cousin et créature de son prédécesseur, rétablit Ignace, patriarche légitime et se réconcilia avec le pape. Quant à Louis II, ce roi barbare qui se permettait de s'intituler empereur et d'empiéter sur les terres du Midi, il voulut l'ignorer. Or, Louis avait précisément songé à profiter de la bonne volonté que lui témoignait le basileus, — alors Michel III — pour se faire donner des secours contre les Sarrasins de Bari en les investissant par mer, tandis que lui-même les assiégerait, avec toutes ses forces. Au mois de mars 867, cette même année, il avait publié le décret de mobilisation, convoquant tous les feudataires avec leurs vassaux. Il fallait en finir ; les Sarrasins, maîtres de presque toute l'Apulie, désolaient la contrée. Louis II commençait alors cette campagne de cinq années qu'il devait terminer

(1) Duchesne, *Les premiers temps de l'État pontifical*, 1re édition, page 124.

par un brillant succès, la prise de Bari, et pendant laquelle il ne quitta pas le Midi.

Le rendez-vous général de l'armée était à Lucera, fixé au 23 mars 867. Le duc Lambert de Spolète, successeur de son père Guy l'ancien qui avait pris part aux campagnes précédentes, de 847 à 863, resta pour la garde de l'État romain ; son frère Guy, marquis de Camérino, amena le contingent ; son neveu, Lambert le Chauve, était à la tête de celui de Capoue, dont le véritable seigneur était l'évêque Landolfe, dévoué à l'empereur. Guaifer de Salerne et Adelchis de Bénévent prêtèrent serment, ainsi que Grégoire de Naples, fils du bon duc Sergius. Tout d'abord les Sarrasins repoussèrent l'attaque ; mais Louis parvint à s'emparer d'une ligne de places fortes aux confins de la Lucanie et s'établit à demeure dans le pays, de 867 à 872.

Survinrent les grandes chaleurs de l'été 867. L'armée se débanda. On apprit l'assassinat de Michel III, les dispositions peu favorables du nouvel empereur ; il ne fallait plus compter sur le concours des escadres byzantines. En outre, le pape Nicolas tomba malade et mourut, le 13 décembre. Les *Liber Pontificalis* le qualifie de « pape vraiment catholique, « lequel soutint les combats du Seigneur avec une sagesse « admirable, avertit comme un père les prélats qui oppri- « maient les fidèles et gouverna le siège apostolique en véri- « table athlète de Dieu ». Le premier, depuis saint Grégoire le Grand, il eut l'idée de la suzeraineté universelle, laquelle comme dit son biographe moderne, « vaincue en apparence, « reparut avec une force nouvelle et un éclat incomparable. « Nicolas Ier avait préparé Grégoire VII. » (1). Et le vieux chroniqueur Réginon, de son côté, l'apprécie en ces termes : « Depuis le bienheureux Grégoire, nul évêque élevé dans « la ville de Rome sur le siège pontifical ne peut être « comparé au pape Nicolas. Il régna sur les rois et les soumit « à son autorité (2) comme s'il eût été le maître du monde ».

(1) J. Roy, déjà cité.

(2) Son fidèle secrétaire Anastase écrivit à l'archevêque de Vienne : « Je « vous annonce, hélas ! une bien triste nouvelle : Notre Père et pape, de « vénérable mémoire, Nicolas, a passé à une vie meilleure, aux ides de décem-

Pendant qu'on procédait à l'élection d'Hadrien II, qui fut pour l'empereur Louis un ami fidèle, celui-ci était, comme on a vu, dans le pays de Bénévent, attendant de recommencer la campagne en Apulie. Le duc Lambert de Spolète arriva brusquement, sans autorisation préalable, dans la cité Léonine et s'y comporta comme en ville conquise : *sicut tyrannus*, dit avec indignation le rédacteur du *Liber Pontificalis* (1). Aussi, sur les plaintes des Romains, le très pieux Auguste, autrement dit Louis II, le destitua et donna son duché à gouverner au comte Suppon, le cousin d'Engelberge. Lambert se retira près d'Adelchis et intrigua contre l'empereur. Mais sa disgrâce n'atteignit pas son frère Guy, le marquis de Camérino, ni son cousin Lambert le chauve, qui gouvernait alors Capoue (2).

Louis II, qui ne quittait plus le Midi et ses opérations guerrières, trouva un puissant secours dans la protection

« bre, et nous a laissés fort désolés. Hélas! combien tard l'Église a mérité « un tel pontife! combien vite elle l'a perdu! Maintenant, tous ceux qu'il a « repris pour leurs crimes travaillent à détruire ce qu'il a fait... Nous avons « un pape, nommé Hadrien, homme zélé pour les bonnes mœurs, mais nous « ne savons encore s'il voudra se charger de toutes les affaires... Au nom de « Dieu, résistez à ce qu'on veut entreprendre contre le défunt Pape; ce serait « anéantir l'autorité de l'Église ».

Si vraiment Anastase a commis cette folie de jeunesse de se poser en antipape, il l'a bien effacé par le reste de sa vie, consacrée à défendre cette haute autorité.

(1) « Igitur Lambertus. Witonis filius, dux Spoletanus, tempore consecra- « tione hujus venerandi pontificis, Romanam Urbem préconsuetudinem sicut « tyrannus intravit, non rebellantem sicut victor satellitibus suis ad prædan- « dum distribuit... Propterquæ apud Augustos piissimos Romanorum quaeri- « moniis prægravatus, ducatum perdidit ». (L. P., II, 177). On verra plus loin qu'il y fut rétabli en 876 et que le comte Suppon alla gouverner Suse.

(2) En l'année 868 vinrent à Rome Saint Cyrille et Saint Méthode, qui rapportaient de la Chersonèse taurique, évangélisée par eux, le corps du pape S. Clément. Cyrille mourut à Rome et fut enseveli dans la basilique de S. Clément, où le pape Léon XIII lui a consacré une belle chapelle, ainsi qu'à son frère. Celui-ci retourna prêcher aux Moraves, avec l'autorisation d'Hadrien II pour la liturgie Slavonne, malgré la violente opposition de Formose, alors revenu de Bulgarie bien malgré lui, mal disposé pour les deux missionnaires byzantins comme pour tout ce qui venait de Byzance et qui s'était fait le chef du parti des *trilingues*, c'est-à-dire ceux qui ne reconnaissaient d'autres langues liturgiques que le latin, le grec et l'hébreu. Au contraire, le savant Anastase était l'ami zélé des deux Saints et les accompagnait partout.

du pape auprès de Basile Ier qui avait besoin de ce dernier pour convoquer un concile œcuménique (1). Louis continuait la guerre contre le Soudan de Bari. Le pape Hadrien « qui sui-« vait avec un vif intérêt la lutte entreprise, véritable guerre « sainte contre les ennemis de la foi, s'adressant aux clercs « et aux moines de toutes nations réunis à Rome au mois de « février 868, les invitait à prier « pour notre fils Louis, « afin que Dieu lui soumette les Sarrasins et que nous jouis-« sions enfin de la paix » (2). Malgré le mauvais vouloir de Basile contre ce Carolingien qu'il eut volontiers traité de quantité négligeable, comme le pape le soutenait et comme le basileus avait besoin du pape pour son concile, — comme d'ailleurs le péril sarrasin se faisait sentir jusque sur les côtes de Dalmatie, où abordaient les pirates venus des terres occupées par eux, il écrivit à Louis II, qui, de son côté, lui avait adressé une lettre, demandant le concours de la flotte byzantine tandis qu'il assiégeait Bari par terre. Le plus curieux est que, vu leur malveillance réciproque et leur défiance mutuelle, les deux empereurs et surtout leurs sujets ne parvinrent pas à s'entendre, mais que le résultat néanmoins fut le même que s'ils avaient agi de concert. Louis, malgré la difficulté de retenir sous les armes les contingents féodaux, ne s'éloignait des murs de Bari que pour y revenir aussitôt et la grande flotte impériale en faisait autant. Cela dura pendant près de deux années.

Ce fut alors qu'au mois de janvier 870, le pape et l'empereur résolurent d'envoyer une ambassade à Constantinople

(1) Hadrien II eut à terminer l'affaire de Lothaire et de son divorce. Il se rendit au Mont Cassin, où l'entrevue devait avoir lieu. Lothaire y vint, accompagné de sa belle sœur, l'impératrice; c'est à cette occasion que le P. Lapôtre lui décerne le surnom d'obsédente; le fait est qu'elle prenait là une grave responsabilité car tout le monde était persuadé que Lothaire allait faire un faux serment. Le pape, en effet, malgré sa douceur naturelle, avait déclaré ne pouvoir l'admettre à la communion que si le roi pouvait attester n'avoir eu aucun rapport avec Waldrade depuis la sentence du concile de 863. Aussi la scène qui se passa dans la grande abbaye bénédictine a-t-elle vivement impressionné les contemporains. Le pape présenta au roi la Sainte Hostie en l'adjurant de ne la recevoir que s'il était innocent; c'était la plus redoutable des ordalies. Le malheureux, pour se soustraire à la pénitence, se parjura : il mourut subitement à Plaisance, quelques jours après.

(2) Gay, *ouvr. cité*.

afin d'offrir, comme sceau de l'alliance, la main d'Hermengarde, fille unique de Louis II, à l'héritier de l'empire byzantin. Anastase le bibliothécaire, vu sa science du grec, en faisait partie et les chefs étaient deux seigneurs d'importance le comte Eberhard de Frioul, oncle de Louis II par alliance et le comte Suppon, alors gouverneur de Spolète pendant l'exil du duc Lambert et parent de l'impératrice. Cette ambassade ne fut rien moins que pacifique ; elle préludait aux aménités qui caractérisèrent plus tard celle de Luitprand de Crémone auprès de Nicéphore Phocas. L'empereur Basile « accusait les envoyés Franks de s'être fort mal conduits et « d'avoir indigné les Grecs de la capitale par leurs discordes, « leur brutalité, leurs allures de barbares mal élevés » (1). Le comte Suppon ne prêtait que trop le flanc à ces reproches ; « toujours l'épée à la main, il fut accusé d'avoir un « peu trop fait sentir aux gens et aux bêtes de Constantinople « la vigueur de son poignet (2). Ces singuliers diplomates contribuaient plutôt à gâter les affaires qu'à les arranger, et le prudent Anastase eut grand peine à sauver la situation. Il avait un double rôle à remplir, celui de drogman pour les ambassadeurs impériaux comme pour les légats pontificaux, que la subtilité byzantine exaspérait.

Anastase faisait de son mieux pour démêler les intrigues dont ils se plaignaient, mais au lieu de suivre des voies tortueuses, il était habitué à parler haut et ferme aux princes d'Occident. Les Romano-byzantins de Rome s'étaient latinisés et commençaient à se germaniser, au moins par le contact, sinon par le mélange ; ceux de Constantinople étaient complètement hellénisés — avec teinture asiatique : Leurs rapports mutuels devenaient de plus en plus difficiles. Basile se refusait à reconnaître les prétentions carolingiennes sur les provinces d'Italie.

Ces prétentions s'appuyaient, d'une part, sur les traités conclus avec Irène et Nicéphore ; de l'autre, sur les appels faits à l'empereur frank à plusieurs reprises par les villes du

(1) Lapôtre, *ouvr. cité.*

(2) « Ut semper evaginato gladio deportato, non solum jumenta, sed homines interficerent ».

Midi. En apprenant que Louis II, pour sa campagne contre le soudan de Bari, avait convoqué le duc de Naples et ses gens sur le même pied que ceux de Salerne et de Bénévent, qu'il faisait des expéditions en Calabre et en délogeait les Sarrasins, absolument comme s'il eût été chez lui, le basileus se récria hautement. Son idée était celle que la restauration byzantine, qui fut son œuvre, implanta et développa pendant les deux derniers siècles du haut Moyen Age dans l'Italie Méridionale reconquise et que le moine de Salerne exprime en ces termes : « Comme le basileus a mis tout son zèle à « réaliser l'union religieuse, il ne peut admettre aucune « dérogation à ce principe de l'unité de l'empire. S'il n'y a « qu'un empire, il ne peut y avoir qu'un empereur. » Il faut bien observer ici à quel point on était pénétré de la corrélation entre l'unité politique et l'unité religieuse : Une foi, une Eglise, un empire, un empereur. La scission politique, qu'on le voulut on ne le voulut pas, devait entraîner la scission religieuse, fatalement, malgré les protestations du souverain pontificat et le moment où la scission eut lieu fut précisément, je l'ai fait remarquer, celui où le siège de Rome passait par la dure épreuve de l'asservissement à l'Empire Occidental. Car, poursuit le chroniqueur salernitain, qui écrit au xe siècle, en pleine restauration byzantine, dans un moment où, comme on va le voir, les principautés lombardes elles-mêmes sont passées, avec toutes la Basse Italie, sous l'allégeance de Constantinople, « le basileus « chéri de Dieu qui gouverne le *regnum Romanorum* » a seul droit à ce titre auguste. C'est à lui qu'appartiennent la Romanie et ses dépendances. Qu'un prince barbare s'intitule empereur des Romains, c'est « changer les bornes « ébranlées, bouleverser les formes traditionnelles de « l'empire » (1).

La dynastie macédonienne ne voulait plus rien savoir des relations courtoises qui jadis avaient présidé aux rapports

(1) « Terminos æternos transferre et æternum imperatorum formas commen- « tare » (Chron. Sal. 521.) Le moine de Salerne met dans le même sac Latins, Franks et Germains. — Il n'y a pour lui que les Lombardo-Byzantins et le glorieux prince de Salerne, vassal de Byzance.

entre l'Orient et l'Occident. Le plus profond mépris avait succédé à cette entente cordiale et l'idée que Rome elle-même n'était plus qu'une ville déchue, tombée dans la barbarie avec ses nouveaux empereurs, redevint la note dominante jusqu'à la rupture du XIe siècle. Mais comme rien de grand, rien de vraiment impérial ne pouvait subsister sans Rome, les Byzantins prétendaient avoir emporté Rome avec eux (1).

Mais Anastase, véritable échantillon du Romano-byzantin latinisé, leur tenait tête. Il soutenait la primauté romaine et affirmait que « ce sont les Grecs qui sont devenus des étran- « gers à Rome, qui ont abandonné, non-seulement la ville et « le siège de l'Empire, mais le peuple romain et sa langue « elle-même » (2). Constantinople sortait de cet empire romain, qu'elle avait longtemps continué. L'empire de Justinien était devenu l'empire grec.

La connaissance des hommes et de la langue, le rapport ethnique même qu'il avait avec eux le rendaient plus propre aux négociations de ce genre que le comte Eberhard ou le brave Suppon. Il se rendit utile aux légats, qui terminaient le VIIIe concile. « Il arriva à temps, dit Mgr. Duchesne, « pour voir de ses yeux la déroute de Photius, un des adver- « saires contre lesquels il s'était le plus escrimé. C'est « même grâce à lui que le Saint-Siège eut communication « des actes du concile, car l'exemplaire remis aux légats du « pape leur fut volé en route et Photius parvint plus tard à « faire brûler les autres. Mais Anastase avait eu la précaution « de s'en faire exécuter un tout exprès pour lui et il ne le

(1) « Non contents de ne plus se désigner autrement que par l'appellation « de Romains, de dire Rome en parlant de leur ville, ils en étaient venus à « donner à leur langue hellénique le nom de langue romaine, encore que le « latin, comme leur écrivait le pape Nicolas Ier, fût devenu pour eux une « langue étrangère et mal comprise.... En Italie, à Rome même, disaient-ils, « il n'y avait plus que des Latins et des Lombards, depuis que Rome et « l'Italie s'étaient mises sous le joug des Franks ». (Lapôtre, p. 82, *ouvr. cité.*) C'est le refrain perpétuel. Les Romano-Byzantins de Rome subissaient en effet un mélange et des influences opposés à celles de Constantinople ; ils tendaient vers l'Occident.

(2) « Græci vero propter cacodoxiam videlicet malam opinionem Roma- « norum imperatores existere cessaverunt, deserentes scilicet non solum « Urbem et sedem imperii, sed et gentem Romanam et ipsam quoque linguam « amittentes atque ad alia transmigrantes. » (Chron. Sal. 524). Lapôtre, p. 82.

« laissa pas voler. Non seulement il le rapporta à Rome, « mais il en publia une traduction latine par laquelle seule « nous connaissons cet important document « (1). Les légats eurent à lutter contre une malveillance évidente : On les renvoya sans escorte, leurs bagages furent pillés, les pirates Slaves de la Narenta les firent prisonniers : ils ne rentrèrent à Rome qu'au bout de deux ans et le diacre Marin, l'un d'eux, devenu pape plus tard, n'oublia jamais ces mauvais procédés. Son opinion était faite sur les Byzantins.

Enfin, en 871, après cinq années consécutives de guerre en Apulie et en Calabre, la grande expédition de Louis II et sa persévérance furent couronnées d'un beau succès : après trente ans de domination Sarrasine, Bari se rendit. Louis II remit la ville et sa province, l'Apulie, aux mains de son ancien seigneur, le duc de Bénévent, et lui confia le Soudan captif avec ses officiers. Encouragé par le succès, il songeait à reprendre Tarente, comptant toujours sur le concours maritime des Byzantins, dont les dromons donnaient la chasse aux navires Sarrasins, mais qui n'avaient pas encore débarqué de troupes. Malheureusement, le bon duc Sergius de Naples avait laissé deux fils fort peu dignes de lui et de son frère, le saint évêque Athanase; Sergius II avait mis sans façon ce dernier à la porte et s'était allié avec l'émir de Palerme contre le duc d'Amalfi. En outre, les Franks étaient tellement enivrés de leurs succès qu'ils se rendirent parfaitement insupportables par leur jactance aux habitants de Bénévent où ils avaient établi leur quartier général. L'impératrice Engelberge n'était pas la moins agaçante. Elle se moquait des femmes lombardes et les exaspérait en criblant de ses railleries leurs maris, qui, disait-elle, ne savaient pas se servir de leur bouclier (2). On faisait courir le bruit que l'empereur songeait à installer à Béné-

(1) *Ouvr. cité.* Ceci explique pourquoi les Grecs ignorent le VIIIe concile. C'était l'usage du temps : le parti victorieux anéantissait les actes de l'autre. Voilà pourquoi nous avons si peu de documents sur le xe siècle, les Formosiens ayant alterné avec les antiformosiens.

(2) « Le moine Erchenpert, plein de respect pourtant pour la Majesté « impériale, ne dissimule pas que les Franks soulevèrent par la dureté de « leur tyrannie la haine des habitants ». (Gay, p. 388.)

vent un de ses fidèles, à la place du prince Adelchis, comme il venait de faire à Capoue, à Spolète, et même à Salerne.

Une conspiration, moins féroce toutefois que celle des Vêpres Siciliennes, se forma, non pour massacrer mais pour expulser des dominateurs encombrants. Tout le monde s'entendit contre l'empereur : le duc Lambert de Spolète, destitué par lui, semble avoir été l'âme du complot auquel ne furent pas étrangers le soudan prisonnier et ses officiers. La même nuit, tous les Franks étaient arrêtés dans les diverses places fortes. Louis II, avec Engelberge et quelques serviteurs, se retrancha dans une tour du palais et tint tête aux assaillants pendant trois jours. L'évêque s'interposa, l'empereur forcé de capituler, resta pendant quarante jours prisonnier de son vassal. Tout à coup, on apprit que l'émir de Kairouan, informé de la prise de Bari, envoyait 30,000 hommes de renfort sous les ordres d'Abdallah, *Wali de la Grande Côte*, aux Sarrasins de Tarente et que ceux-ci, n'étant plus contenus par l'armée impériale, avaient occupé plusieurs places fortes et campaient sous les murs de Salerne. Adelchis, effrayé, fit jurer à Louis II de ne pas tirer vengeance de sa perfidie et le remit en liberté.

L'empereur, vainqueur, mais trahi et découragé, revint tristement vers Rome; chemin faisant, il rencontra le bon évêque Athanase chassé par son neveu et tous deux pleurèrent ensemble. Le pape Hadrien vint au devant d'eux, les reçut dans ses bras et voulut couronner une seconde fois l'empereur Louis, comme pour effacer l'outrage qu'il venait de recevoir de la part d'un vassal infidèle (1). Le prince de Salerne, assiégé par les Sarrasins, l'évêque Landolfe de Capoue, fidèle au pape, supplièrent Louis de venir à leur secours. Il y consentit avec une grande générosité et se remit en campagne dès 873; mais dans l'intervalle le bon pape Hadrien était mort. L'empereur se trouvait à Rome. En sa présence et dès le lendemain, fut élu l'archidiacre Jean, son ami intime : le grand pape Jean VIII, qui fut son

(1) R. P. Lapôtre, *ouvr. cité*.

zélé collaborateur dans cette dernière expédition, car lui non plus ne voyait rien de plus important que la guerre contre les Sarrasins.

Dès le printemps de 873, Louis II partit pour la Calabre. Le prince de Salerne et l'évêque de Capoue le soutinrent vaillamment. Adelchis de Bénévent se renferma dans ses États, où le pape alla de sa personne, pour opérer une réconciliation avec l'empereur. Jean VIII et Adelchis s'entendirent fort bien et il faut croire que le pape tint même sur les fonts de baptême un enfant du prince, puisque celui-ci est appelé par les contemporains le compère du pape Jean VIII, mais on ne put le décider à sortir de sa neutralité. La dernière campagne de Louis II fut brillante, et clôt dignement la série des travaux du brave empereur. Il remporta sur le Vulturne une victoire décisive. Les Sarrasins, qui croyaient les princes chrétiens affaiblis par leurs divisions, remontèrent sur leurs navires. Mais Jean VIII, qui avait pris à sa solde des marins et des navires d'Amalfi et de Byzance, leur donna la chasse en personne. Il raconte, dans une lettre à Louis et à Engelberge, qu'il s'était levé, bien que malade de la fièvre, pour courir sus aux Sarrasins qui avaient osé paraître devant Ostie, et qu'il leur avait pris ou coulé dix-huit navires, en délivrant six cents captifs chrétiens qu'ils emmenaient pour les vendre en Afrique.

Louis II passa l'année 874 à Capoue, nomma vicaire impérial l'évêque Landolfe et retourna à Pavie. Il mourut à Brescia le 12 août 875, entre sa fidèle Engelberge et leur fille Hermengarde et fut enseveli à Milan, dans la basilique de Saint-Ambroise où son corps repose encore aujourd'hui. Aucun des fils de Lothaire Ier ne laissait d'héritier mâle ; la succession à l'empire était ouverte.

Le pape Jean VIII se trouvait appelé, comme autrefois Léon III, à jouer le rôle de grand électeur. Depuis Charlemagne, le fils avait été associé d'avance à l'empire, il n'y avait pas eu de transition. Maintenant, de plus, les Carolingiens d'Italie, la branche de Lothaire Ier, était éteinte. On devait — car personne ne pensait à choisir en dehors de la famille

privilégiée — élire un Carolingien de Gaule ou de Germanie (1).

Pour des Romains de Rome, au-delà des Alpes, peut-être même au-delà des murs Urbains, il n'y avait guère que des barbares. Toutefois, ceux de la Gaule étaient d'anciens fédérés, mêlés à d'anciens provinciaux, pénétrés de civilisation latine ; c'est de ce mélange que sortit, au siècle suivant, la nation française (2). L'Allemagne, ou Germanie, composée en majeure partie des conquêtes de Charlemagne représentait la barbarie toute pure. Mais il est à peine nécessaire de dire qu'il n'existait alors ni parti français ni parti allemand.

Le pape Jean VIII, selon Muratori, « fut un pontife infa-« tigable, d'une rare habileté dans les affaires politiques, « également fort et modéré et il ne lui manqua pour être « compté parmi les plus grands papes, que d'avoir vécu dans

(1) DESCENDANCE DE LOUIS LE PIEUX

LOUIS LE PIEUX

LOTHAIRE (branche éteinte à la mort de Louis II). — LOUIS LE GERMANIQUE (Allemagne). — CHARLES II (Gaule).

CARLOMAN (Bavière). — LOUIS III (Allemagne). — CHARLES III le Gros (Souabe). — LOUIS II (le Bègue).

ARNULF (illégitime).

LOUIS III, CARLOMAN.

LOUIS L'ENFANT.

(Tous ces princes portant les mêmes noms, il faudra se rappeler qu'il y a en même temps :

EN GAULE et *EN ALLEMAGNE*

CHARLES II (le Chauve) et son frère LOUIS LE GERMANIQUE.

LOUIS (le Bègue).

LOUIS III, CARLOMAN.

CARLOMAN de Bavière. — LOUIS Ier d'Allemagne. — CHARLES III le Gros de Souabe.

et que les seuls empereurs ont été :

CHARLES II, † 877. CHARLES III, déposé 887. ARNULF, 891.

(2) « Dans les cités du territoire, le Romain se sentait chez lui : Arles, « Vienne, Lyon, Reims, Sens, Tours n'étaient pas pour lui des lieux étran-« gers ; il en avait les noms dans sa langue et les traditions dans ses souve-« nirs ». Duchesne, *ouvr. cité*.

« des temps moins orageux » (1). Ancien archidiacre, c'est-à-dire ayant en main l'administration des finances de l'Eglise, on a remarqué que pendant la durée de son pontificat le trésor demeura dans un état florissant et put fournir à des dépenses urgentes, telles que la construction d'une flotte, l'enrôlement des marins de Naples et d'Amalfi, la fortification de Saint-Paul sur la voie d'Ostie, appelée Johannopolis. Les circonstances l'obligèrent de se charger presqu'uniquement des affaires italiennes en ce moment de crise. Appelé à désigner l'empereur, il ne pouvait mieux faire que se tourner vers Charles II, qui depuis trente-cinq ans gouvernait habilement et glorieusement la Gaule, car le P. Lapôtre a fait justice des calomnies intéressées accumulées contre l'adversaire de Louis le Germanique par les Annales de Fulda.

A Rome, sa renommée était considérable ; il y passait pour « illustre en tout » et le bibliothécaire Anastase résumait l'impression générale en affirmant que « l'atmosphère « de Rome était imprégnée de cette renommée et qu'on y « respirait le parfum de ses vertus ». Le P. Lapôtre ajoute que Charles a été préféré par Jean VIII non pour sa faiblesse mais pour sa puissance. On voyait en lui l'égal, l'émule du grand Charles, son aïeul. On vantait sa beauté, qui rappelait celle de sa mère, la belle impératrice Jutta, son grand savoir, sa brillante audace. C'était « un nouveau David » sage, actif, généreux. L'imagination populaire l'a confondu, dans les chansons de Geste, avec Charlemagne et Charles Martel. La générosité, les largesses faites à propos au peuple et aux églises plaisaient fort aux Romains, tandis que les habitudes économiques de la branche de Germanie rendaient celle-ci fort impopulaire.

Charles II fut élu par acclamations dans l'assemblée « du sénat et du clergé » par le pape et, toujours prompt dans ses mouvements, le nouveau prince était à Pavie dès la fin de

(1) Le R. P. Lapôtre a tracé de ce pape un portrait magistral, que je craindrais de déflorer en l'abrégeant et je suis forcée d'abréger !

(2) « Clarus in omnibus, selon l'expression de Nicolas Ier, et plus tard « Hadrien II trouvait à peine assez d'expressions pour énumérer toutes les « vertus d'un prince qui, à ses yeux, unissait la prudence au courage, la tem- « pérance à la piété, etc., etc.... » (Lapôtre, p. 266).

septembre. Il s'y fit couronner, força son compétiteur et cousin Charles de Souabe à repasser les Alpes et obligea Carloman de conclure la paix, car les deux frères s'étaient avancés contre lui. Pendant ce temps, le vieux Louis le Germanique entrait en Gaule et célébrait les fêtes de Noël à Attigny. Sans en prendre souci, Charles poursuivit sa route ; il arrivait à Rome le 17 décembre et Jean VIII lui mettait sur le front la couronne impériale le jour de Noël, soixante-quinze ans, jour pour jour, après son grand-père (1). Mais ce qui par-dessus tout remplit de joie les Romains, ce fut de le voir porter habituellement le costume impérial byzantin : la robe, le long baudrier, le voile sous le diadème (2), que son aïeul ne pouvait se résoudre à adopter.

Les souvenirs de la gloire romaine ne s'étaient pas perdus à Rome et le pape était le premier des Romains. « Il faut « voir, dit le P. Lapôtre, de quel ton il parle de Rome, qui « est toujours à ses yeux la reine et la capitale du monde « civilisé ; avec quelle fierté il prononce le nom de Romain, « de Sénat, de la nation porte-toge! » C'était toujours et malgré tout l'*Invicta Roma* des monnaies de Théodoric. « Elle dominait toujours le monde par sa langue, son génie, « ses monuments. L'inépuisable courant de la littérature « latine continuait d'abreuver l'esprit humain. Et l'aspect de « ses vieux monuments, son enceinte crénelée, garnie de trois « cent soixante-deux tours » (3), la vieille muraille d'Aurélien et de Bélisaire, en imposait à ces peuples belliqueux, sensibles à cet appareil de puissance et de force. Le peuple romain y vivait, toujours fier de sa grandeur traditionnelle. Au IXe siècle on lisait sur les sceaux et les monuments l'immuable devise : *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi.*

(1) « Il tint tête à Carloman, dit Mgr Duchesne, par des artifices diploma- « tiques dont on se scandalise encore en Allemagne depuis plus de mille « ans ». Et à propos des riches dons faits à Saint-Pierre et du *donativum* accordé aux Romains, il ajoute : « De ceci aussi, il fut mené grand ramage « en Allemagne ». Voilà l'origine du dénigrement dont il a été l'objet! L'envie de ses rivaux.

(2) Je crois que ce disgracieux surnom de *Chauve* lui aura été décerné par les peuples germaniques, pour avoir adopté la *tonsure civile*, c'est-à-dire les cheveux coupés ras des Romains.

(3) Dantier, *Les Monastères bénédictins d'Italie.*

L'empereur employa utilement son court séjour à Rome : il y fut jusqu'au 5 janvier 876 et dut ensuite retourner à Pavie, y tenir le plaid impérial. Les Romains lui prêtèrent serment ; il délivra au pape un privilège analogue à ceux de ses prédécesseurs ; rien ne fut changé, la constitution de 824 fut intégralement observée. Charles II, pressé de retourner dans le Nord, n'avait garde de s'embarquer, comme Louis II, qui résidait en Italie, dans les affaires du Midi. Il en laissa le soin au pape et régla les affaires du *regnum Italicum* à l'assemblée qui se tint en février. Le 1er mars il rentrait en Gaule, d'où il lui fallait expulser les envahisseurs germaniques. Il faut examiner ce qui avait été décidé pendant ces trois mois.

Le privilège avait été délivré au pape *juxta consuetudinem* selon le terme consacré ; il se trouvait être le meilleur intermédiaire possible avec le Sud, étant donné ses relations amicales avec le peu sociable Adelchis de Bénévent et sa grande influence sur le puissant évêque de Capoue. De fait, le domaine réel du roi d'Italie s'arrêtait à la marche de Spolète inclusivement et à l'État pontifical, exclusivement : les princes lombards et les villes maritimes se tenaient en dehors du royaume et de l'empire, duquel Rome faisait partie, sauf les prétentions des rois et des empereurs à les y incorporer. La grande et légitime préoccupation du pape était d'amener tout ce monde à s'unir contre les Sarrasins, y compris les stratèges byzantins qui commençaient à reprendre pied à Otrante et Charles II, laissant ces divisions méridionales à leurs diverses autonomies, donna carte blanche au pape sous ce rapport. Mais avant de repartir, il avait, bien malgré lui, cédé à une demande qui ferait douter de la clairvoyance de Jean VIII. Celui-ci avait désiré que le duc Lambert de Spolète, destitué en 867 par Louis II pour son insolence au moment de l'élection d'Hadrien II (1), fût rétabli dans le duché, lequel, on s'en souvient, comportait la garde de l'État pontifical. Charles se méfiait du personnage, avec raison et n'aimait pas cette famille, qui lui avait été très hostile au temps de Louis le Pieux. Il céda aux instances de Jean VIII, mais

(1) Voir plus haut, page 271.

plus tard celui-ci dut reconnaître que l'empereur avait mieux jugé et vu plus clair que lui.

Le comte Suppon, qui faisait l'intérim à Spolète, reçut le commandement du pas de Suse et des défilés du Mont-Cenis, communication directe avec la Gaule. Bérenger, fils d'Eberhard, avait succédé à son père dans le duché de Frioul. Adalbert de Toscane, avait épousé Rotilde, sœur de Lambert de Spolète ; sa cour était la plus brillante de l'Italie. Au-dessus de ces trois marquis, Frioul, Toscane et Spolète, Charles II plaça un duc de Lombardie, création nouvelle ; un vicaire impérial auquel il délégua son autorité pour la Haute Italie. Il choisit son parent, qui venait de devenir son beau-frère (1), le comte Boson pour l'investir de cette charge et, la même année, Boson épousa Hermengarde, fille unique de Louis II. Engelberge s'était retirée dans un monastère, sans abandonner entièrement les grandes affaires ni l'exercice d'une certaine influence. Le pape Jean VIII s'était chargé des affaires du midi ; mais avant d'y entreprendre sa tournée, il résolut, si j'ose m'exprimer ainsi, de changer son ministère.

Tout le personnel des hauts fonctionnaires séculiers du Latran était resté en place depuis le temps du pape Nicolas ; tous étaient gens dévoués à Louis II, avec lequel Nicolas et ensuite son successeur Hadrien II, tenaient à rester d'accord. Mais, en mettant à part Anastase le Bibliothécaire dont la fidélité n'était pas douteuse et qui conserva son poste sous Jean VIII comme sous ses deux prédécesseurs, plusieurs autres de ces importants personnages étaient accusés de graves malversations et le pape Jean, ancien archidiacre, avait pu s'en apercevoir (2). Une fois l'élection impériale terminée, assuré du bon vouloir de Charles II, qui ne résidait pas en Italie et n'avait aucune raison de s'intéresser à ces gens là, le pape avait les mains libres. Avant la constitution de 824, leur sort n'eut pas été douteux : mais cette constitution avait placé la noblesse sous la protection de l'empe-

(1) Charles II, veuf d'Hermentrude, avait épousé Richilde, sœur de Boson et il en était très épris.

(2) L'archidiacre, on s'en souvient, avait en main l'administration financière de l'Eglise et des œuvres.

reur justement pour empêcher les exécutions sommaires des temps de Louis le Pieux. Cette fois, Jean VIII s'était entendu avec Charles II ; il était certain d'être soutenu.

Il fit donc commencer le procès des personnages en question, accusés de vols et dilapidations du trésor pontifical, ainsi que d'autres méfaits. C'était le nomenclateur Grégoire, son *alter ego* le secondicier Etienne et les deux *magistri militum* Georges et Sergius de Aventino, qu'on a appelé depuis les Formosiens (1). Car c'étaient les clients, les amis, peut-être les parents de l'évêque de Porto, Formose, dont la vertu cependant n'a jamais été soupçonnée, mais qui, à cause de cette amitié ou parenté sans doute, les soutenait de son crédit. Formose lui-même était en disgrâce depuis son retour de Bulgarie, à cause des visées ambitieuses qui lui avaient fait encourager la demande du roi Boris relative à son patriarcat futur, et plus encore depuis que Boris, « furieux de ce que Rome persistait à lui refuser son cher « Formose » (2), s'était retourné vers Constantinople. Son ennemi Photius n'était plus là ; le patriarche Ignace avait sans hésité rattaché la Bulgarie à l'Eglise byzantine dans une session supplémentaire du VIIIe concile à laquelle le Saint-Siège refusa son approbation.

Jean VIII était décidé à éclaircir aussi cette dernière affaire ; il avait envoyé au patriarche Ignace l'ordre de venir se justifier à Rome et il tint Formose pour encore plus suspect quand celui-ci, toujours obsédé par son idée bulgare, vint lui demander de le renvoyer auprès de Boris, se faisant fort d'en obtenir tout ce qu'il voudrait. En outre, bien que l'ancien archidiacre eut été élu de façon toute exceptionnelle, dès le lendemain de la mort du pape Hadrien, Formose avait eu le temps de poser sa propre candidature et d'aspirer à la papauté, continuant à ne tenir aucun compte de la règle disciplinaire qui lui enjoignait de rester uni indissolublement à son Eglise de Porto comme l'époux à l'épouse. Enfin, ses partisans, les Formosiens, nom qui va devenir

(1) Les deux frères de *Aventino* avaient sur la conscience de nombreux actes de violence.

(2) Lapôtre, *ouvr. cité*.

redoutable pendant près d'un demi-siècle, craignant la colère du pape et la mauvaise issue de l'enquête ouverte contre eux, cherchèrent à exciter une sédition : ils furent découverts et le pape les fit tous arrêter, y compris Formose, évêque de Porto.

Cependant la constitution de 824 lui liait les mains, il fallait l'autorisation impériale pour procéder au jugement. L'empereur tenait alors son plaid à Pavie ; toute la procédure lui fut soumise et les pièces du procès expédiées pendant ce mois de février 876. En attendant sa décision, le pape partit, escorté de Lambert de Spolète, pour sa négociation avec les princes du Midi, laissant les Formosiens et leur chef en prison.

Ce que voulait le pape est important à connaître, car il faudra quarante ans pour le réaliser. Formosiens et antiformosiens vont batailler là-dessus, la confusion s'y mettra, les historiens ne démêleront plus qu'avec peine les origines du conflit. Tout devient clair si l'on veut y faire attention dès le début : Formose et Jean VIII sont les chefs des deux partis ; leurs successeurs Formosiens et antiformosiens, ne font que les continuer.

Ce que voulait Jean VIII, c'était, dit le P. Lapôtre « per-
« suader à tous ceux qui étaient en paix avec les musul-
« mans de rompre les pactes conclus précédemment, amener
« tous les Etats importants du Midi, Bénévent, Salerne,
« Capoue, Naples, Amalfi, à s'unir et à former une ligue
« commune contre l'ennemi commun, tel était le projet qu'il
« caressait et dont il allait exposer le plan aux intéressés,
« réunis dans la cité napolitaine, chez le duc Sergius » (1).

Les Sarrasins désolaient l'Italie, ils étaient pour Rome une menace perpétuelle. Tout, chez Jean VIII, était subordonné à cette idée de les chasser, de les détruire. Pendant les quarante années qui vont suivre, le parti de Formose, uniquement anti-byzantin, restera complètement étranger à ce noble but, auquel on ne pouvait parvenir que par l'alliance byzantine et c'est par là même qu'y parviendront, en 915, les antiformosiens, enfin vainqueurs, par les mêmes moyens

(1) *Ouvr. cité*, page 305.

qu'indiquait Jean VIII et qui feront obtenir enfin à Jean X la victoire du Garigliano.

Mais Lambert de Spolète, sur le compte duquel le pauvre pape s'était abusé, fit échouer la combinaison. « Pendant que « le pontife travaillait ouvertement les esprits dans un sens, « il les travaillait sournoisement en sens contraire » (1). Sergius II, de Naples, voulait garder ses mercenaires Sarrasins; Adelchis de Bénévent, l'ami de Lambert dont le frère, Guy de Camérino, allait épouser la fille, Ageltrude, « refusa « de s'associer à une politique dont les plus grands risques « étaient pour lui ». Il craignait les représailles des Sarrasins de Tarente ; il les craignait tellement que, désespérant de pouvoir conserver Bari par ses propres moyens, il prit l'initiative d'un acte considérable : il s'entendit avec le stratège byzantin gouverneur d'Otrante et lui remit la ville. Bari — et par suite toute l'Apulie — passèrent ainsi aux Byzantins, ce qui n'était pas pour contrarier le pape. D'autre part, le brave et pieux Guaifer de Salerne (2), le duc d'Amalfi et l'évêque Landolfe de Capoue rompirent définitivement avec les Sarrasins et s'unirent au pape, lequel, après avoir procédé à la consécration d'Athanase II, frère de Sergius II, comme évêque de Naples, s'en revint à Rome où le procès des Formosiens mettait tout en combustion, dès la fin de mars.

La justice impériale, saisie de cette cause, procédait avec la lenteur traditionnelle, Charles était rentré en Gaule et il y avait convoqué l'assemblée générale à Ponthion, comme pendant de celle de Pavie, pour s'y faire reconnaître empereur dans son royaume Frank-Gaulois comme dans son royaume Lombard. Rome était en proie à une surexcitation violente, prélude de celles qui vont suivre, toujours à propos de l'affaire formosienne. Ennemis et amis de l'évêque de Porto s'attaquaient dans les rues ; Jean VIII convoqua un concile pour le 18 avril. Déjà, raconte le P. Lapôtre (3) dans

(1) *Ouvr. cité*, page 305.

(2) Il prit l'habit au Mont Cassin cinq ans plus tard et mourut probablement martyr des Sarrasins avec l'abbé Berthaire en 883.

(3) Page 67.

le texte duquel il faut lire ce récit dramatique « on parlait « de jeter l'évêque de Porto dans le Tibre, de mutiler ses « amis... Devant ces menaces, Formose prit peur ; au lieu « d'attendre hardiment la sentence du pape et des évêques, « la veille même du jugement il s'enfuit de Rome pendant « la nuit, en compagnie de tous ceux qui se sentaient com- « promis. Le lendemain Formose était à jamais perdu dans « l'esprit de Jean VIII ; il n'était plus qu'un hypocrite dont « le masque venait enfin d'être arraché. Immédiatement, le « 19 avril, on le déposa, on l'excommunia, en mettant prin- « cipalement en avant les coupables manœuvres dont il « s'était servi, disait-on, pour corrompre le roi bulgare ».

Formose se réfugia en Gaule, les autres chez Adalbert de Toscane. Le pape fit aussitôt partir pour l'assemblée de Ponthion deux évêques chargés de solliciter pour lui les pouvoirs extraordinaires qu'ils rapportèrent en effet deux mois plus tare. Jean VIII exposait la situation difficile, inextricable même où il se débattait : la fidélité douteuse du duc de Spolète, le refus d'alliance des Etats du sud, sauf Salerne et Capoue, le péril où la défection de Naples et de Gaëte mettait l'Etat romain, laissant toute liberté aux Musulmans d'arriver jusqu'à Ostie et de parcourir la campagne romaine. Charles, placé lui-même entre les invasions périodiques des Normands et les attaques des Franks de Germanie, ne pouvait à tout moment quitter son royaume héréditaire pour courir en Italie, encore moins assumer le rôle de Louis II, qui avait passé sept années consécutives dans les provinces méridionales pour arriver à prendre Bari. Charlemagne lui-même n'avait jamais dépassé Capoue ; mais de son temps on avait le fidèle Winigis à Spolète, pas de constitution liant les mains au pape à Rome et pas de Sarrasins. Ce dernier point surtout était capital. C'est pourquoi l'empereur investit le pape des pouvoirs de vicaire impérial, qui faisaient de lui pour le Midi le pendant de ce qu'était le duc de Lombardie, Boson, pour le Nord de l'Italie ; le duc de Spolète devenait son subordonné.

Il ne s'agissait nullement alors d'augmenter les pouvoirs de la papauté au dépens de ceux de l'empire, bien au contraire.

La lutte entre le sacerdoce et l'empire est née de la façon de concevoir la situation quand l'empire fut devenu exclusivement germanique et ne comprit plus le point de vue traditionnel impérial et Romain, qui était l'union parfaite, étroite, de l'empire et de la papauté. Jean VIII, pénétré de ce dernier esprit, vrai Romain de Rome, y voyait le lien de l'unité chrétienne, le soutien de l'Eglise. « Bien loin, dit le P. Lapôtre, « d'apporter un élément de faiblesse dans la constitution de « l'Italie, le pacte de Ponthion n'était propre qu'à la raffer- « mir ».

Malheureusement le pape manquait des moyens de se faire obéir ; il était entouré de rebelles, sauf Salerne et Capoue. Un seul point lumineux était à l'horizon : j'ai dit qu'Adelchis de Bénévent avait cédé Bari — et par suite l'Apulie — au stratège byzantin d'Otrante, avec son hommage pour Constantinople et la redevance annuelle jadis consentie à Irène par Arichis. Ce stratège s'appelait Grégoire ; il était habile et vaillant, il commençait, au nom de l'empereur Basile le Macédonien, la restauration byzantine du Midi, il était irréconciliable avec les Sarrasins et tout de suite le pape se mit en rapports avec lui, tout en expédiant à Ponthion ses messagers. Il éprouvait toutefois de grandes difficultés du côté de ses subordonnés de l'Eglise latine ; surtout les moines, du Mont Cassin et d'ailleurs, persistaient à voir l'ennemi dans tout Byzantin et à croire que le pape se laissait tromper par eux. *Timeo Danaos et dona ferentes*. Ils ont toujours eu cette arrière-pensée en Italie : c'est à se demander si la descendance troyenne des compagnons d'Enée y est pour quelque chose.

Sur ces entrefaites, le duc Boson « auquel, dit le P. Lapôtre, il avait suffi d'un mariage inespéré pour tourner la tête », laissa là le vicariat impérial de Lombardie et, stimulé par sa femme, laquelle, sous prétexte qu'elle était fille d'empereur et qu'elle avait failli devenir impératrice, déclarait ne pouvoir vivre à moins d'être reine (1), se retira en Pro-

(1) C'est Hincmar qui le dit : « *Boso, persuadente uxore sua quae nolle « vivere se dicebat si filia imperatoris Italiæ et desponsata imperatoris Græciæ maritum suum regem non faceret* ».

vence où il ne tarda pas à se créer une situation indépendante. Le pape écrivait lettres sur lettres à Charles pour hâter son retour (1). Cependant Louis le Germanique était mort à Frankfort pendant que ses envoyés se rendaient à Ponthion; Charles voulait reprendre le territoire cédé au traité de Mersen et fut victime de son impétueuse valeur. Il avait pour système qu'il fallait toujours fondre à l'improviste sur l'ennemi que l'on terrorisait par cette brillante offensive. « Son règne, dit le P. Lapôtre, avait été maintes fois tra- « versé et illuminé par ces brillants coups d'audace ». Mais c'était la manière des chevaliers errants ; ils s'en allaient tout seuls pourfendre une armée, réussissaient trente fois et laissaient là leur tête à la trente et unième. Cette fois, il était parti de nuit, par des chemins affreux, défoncés par les pluies d'automne. Et, comme l'observe fort bien le même auteur, dans le cas où la surprise manquait, « c'était pour « l'audacieux agresseur la défaite presque certaine et dans « des conditions le plus souvent désastreuses. On le vit bien « à Andernach, où l'armée de Charles arriva sur le champ « de bataille par une pluie battante, harassée de fatigue, ses « chevaux fourbus, ses rangs en désordre et vaincue, pour « ainsi dire, avant d'avoir combattu (2) ».

Au printemps de 877, à peine convalescent d'une pleurésie qu'il avait sans doute gagnée dans cette désastreuse équipée, l'empereur « se persuada que son honneur, son devoir « officiel de protecteur de la chrétienté l'obligeaient à par- « tir ». Mais avant de quitter la Gaule, il prit les mesures nécessaires, imposées par les circonstances, et publia le capitulaire de Kiersy, complément de celui de Charlemagne qui règle ces dispositions, légalisées par l'édit de Mersen, pour assurer la protection des châtelains, vassaux et vavas-

(1) « Ses lettres dit le P. Lapôtre, ne sont qu'un appel continu, de plus en « plus pressant, de plus en plus désespéré ».

(2) « Nocte surrexit, et levatis vexillis, per strictas et arduas vias, quin « potius invias, super nepotem suum (Louis III d'Allemagne) ac super eos qui « cum illo erant subito irruere moliens, secus Audernacum pervenit, fatiga- « tis hominibus et equis de gravi et stricto itinere et pluvia quo supereos « tota nocte effluxit ». Il y avait de quoi attraper une pleurésie. (Lapôtre, p. 273, *ouvr. cité*).

seurs, le système de la mobilisation et, pour mettre fin à la confusion amenée par les partages entre Carolingiens et qu'aurait entretenu l'excès d'indépendance personnelle, en obligeant tout homme libre de se choisir un seigneur. C'était la gradation de l'échelle féodale, laissant libre le jeu des forces individuelles, aboutissant au roi et à l'empereur, maintenant le principe de la variété dans l'unité ; c'était une grande et forte société qui s'organisait parmi les nations désormais constituées à part les unes des autres, et comportant une centralisation un peu idéale, raisonnable cependant, non étroite ni oppressive, combinant les anciens principes germaniques avec l'idée de l'empire romain, la tradition impériale avec l'unité et l'autorité de l'Eglise. C'eût été la perfection, si la perfection était chose humaine.

Ainsi, deux ans après son couronnement, en août 877, Charles II, accompagné de sa femme Richilde, rentrait en Italie par le pas de Suze dont le comte Suppon gardait le défilé. Selon son habitude, il n'avait que peu de monde avec lui et marchait à grande allure; il avait donné rendez-vous à trois hauts barons qui devaient lui amener leurs corps d'armée ; aucun ne vint. Entré à Pavie solennellement, il y rencontra le pape, qui était accouru au devant de lui. Carloman de Bavière, qui s'était avancé jusqu'au Brenner, croyant son oncle mieux entouré qu'il ne l'était, prit la fuite sans en demander davantage. Cependant, voyant qu'il ne viendrait personne, car les Franks avaient été repris de la répugnance jadis manifestée à Pépin le Bref, pour passer les les monts, au delà desquels il n'y avait plus rien à gagner, on ne pouvait songer à entreprendre une expédition dans le Midi. Charles « s'en retourna donc (1), et fit bien », dit Mgr. Duchesne. Le pape l'accompagna jusqu'à Verceil, comptant sur un prompt retour ; il couronna l'impératrice Richilde à

(1) « L'expédition de 875 avait si bien épuisé leur élan vers l'Italie qu'il « devint impossible de les y ramener deux ans après. L'appel du pape et de « l'empereur s'était égaré dans le vide, rien ne s'offrant plus par delà les » Alpes qui put émouvoir l'imagination française ». (Lapôtre, p. 322). Ils ignoraient les Sarrazins, qui étaient trop loin et l'idée impériale et romaine les laissaient froids désormais.

Tortone et redescendit vers Rome, plein d'espoir, consolé d'avoir revu son cher empereur.

Mais on se souvient que Charles relevait d'une pleurésie; descendu dans les plaines lombardes au cœur de l'été il fut saisi par le froid des Alpes au retour, et mourut de mort naturelle quoiqu'on en ait pu dire, dans la pauvre cabane d'un petit village de la montagne en octobre 877 (1).

Carloman, qui se tenait aux aguets devant les passes du Brenner, rentra aussitôt en Italie, prit le titre de roi et informa lui-même le pape de la mort de l'empereur et de son propre couronnement. Jean VIII ne chercha point à dissimuler sa profonde douleur. Sa correspondance est, d'ailleurs, des plus intéressantes et des plus touchantes : toutes les émotions ressenties y palpitent vivantes. Charles avait annoncé l'intention d'associer à l'empire son fils Louis, le seul qui lui restât et qui portait alors le titre de roi d'Aquitaine ; mais c'en était fait de l'empire pour les Carolingiens de Gaule. Les conseillers du jeune roi, surtout l'archevêque Hincmar, considéraient ces expéditions et la conquête de ce qu'ils appelaient un royaume étranger et lointain comme inutiles et nuisibles.

Le pape, cependant, se croyait tenu par ses engagements envers Charles II et son fils ; aussi était-il embarrassé vis-à-vis de Carloman, qui annonçait son intention de venir à Rome prendre la couronne impériale, mais six semaines plus tard, frappé de paralysie il fallait emporter celui-ci en litière au-delà des Alpes. Délivré de ce souci, le pape attendit vainement la réponse de Louis le Bègue; Hincmar avait si bien catéchisé son jeune roi que les premiers mois de 878 trouvèrent l'empire et la royauté d'Italie sans titulaire. Ce fut alors que Lambert de Spolète, appuyé par son beau-frère,

(1) Les médecins, *mires ou physiciens* étaient presque tous alors Juifs ou Arabes ; on les accusait de sorcellerie quand on guérissait, et d'empoisonnement quand on mourait. Mais, comme dit le P. Lapôtre, « dans l'état pré« caire de santé où il se trouvait, Charles le Chauve n'avait pas besoin d'un « juif pour mourir. La pauvre cabane de Brios où s'éteignit le petit-fils de « Charlemagne ne fut pas témoin d'un crime ; elle vit seulement la fin d'un « règne qui n'avait manqué ni de sagesse ni de grandeur ». (*Ouvr. cité*, page 315).

le marquis de Toscane, essaya de s'en saisir, sous prétexte de maintenir à Rome l'autorité de Carloman. Les deux marquis occupèrent la cité Léonine pendant tout le mois d'Avril. Ils ramenaient avec eux les exilés formosiens ; la procession de la Litanie Majeure ne put avoir lieu. Le pape persista à refuser le serment au roi Carloman et l'entrée des murs urbains aux feudataires agressifs, qui durent se retirer au bout de trente jours, sans avoir rien obtenu. Mais Georges et Sergius de Aventino rentrèrent insolemment dans leurs palais de l'Aventin, comme n'ayant rien à craindre du pape.

Celui-ci lança l'interdit sur la basilique de Saint-Pierre profanée, écrivit aux quatre princes Carolingiens (1) pour les convoquer à une assemblée plénière et au concile qu'il se proposait de réunir, envoya sa protestation à l'empereur d'Orient et fit partir pour Constantinople deux légats, « avec « l'ordre formel de procéder à la déposition d'Ignace s'il se « refusait à rappeler de Bulgarie le clergé qu'il y avait « envoyé ».

Ignace mourut à temps. Photius, qui était rentré en faveur auprès du basileus, lequel l'avait nommé précepteur de ses fils, redevint patriarche. Il pouvait l'être légitimement désormais ; le pape le confirma, avec quelques restrictions (2). Mais le fait est que Jean VIII désirait ardemment l'alliance byzantine. La seule puissance qui poursuivît le même objectif que lui dans le Midi, c'est-à-dire la destruction de l'opprobre musulman, c'était Constantinople. Le stratège Grégoire, établi à Bari, était un allié précieux et servait d'intermédiaire entre le pape et le basileus.

Au mois de mai 878, l'évêque de Naples prêta au pape trois dromons, sur lesquels il s'embarqua pour Gênes, d'où il atteignit Arles le 11 du même mois. Boson et sa femme le reçurent avec tant d'honneurs et d'affection que le pauvre pape en fut tout ému. Ils s'appliquèrent à lui persuader que les Carolingiens d'Allemagne ne valaient rien comme pro-

(1) Louis II le Bègue, de Gaule; Louis III, Carloman et Charles le Gros, d'Allemagne, Bavière et Souabe.

(2) Le pape Boniface II, le pape Vigile avaient été ainsi légitimés après coup.

tecteurs du Saint-Siège (ce qui d'ailleurs était vrai) et « Jean VIII écrivit à sa vieille amie l'impératrice Engel- « berge : mon plus vif désir, si je le puis sans manquer à « l'honneur, est de chercher dans vos enfants la consolation « et la protection de la Sainte Église romaine et de les pro- « mouvoir, si Dieu permet, à un degré plus grand et plus « élevé ». Le 1er août il ouvrit le concile à Troyes. Les trois Carolingiens de Germanie firent défaut. Louis II le Bègue ne s'entendit pas avec le pape, qui refusa de couronner Adélaïde, épousée par le roi des Gaules du vivant d'une première femme et mère de Charles le Simple, dont la naissance est irrégulière (1).

Formose comparut devant ce concile. Il entendit confirmer sa dégradation, jura et signa par ordre du pape de ne jamais sortir de la communion laïque, de ne jamais rentrer en Italie. Il est étrange que cette interdiction formidable ait si peu pesé sur la mémoire de ce personnage extraordinaire et qu'on ait pu, aveuglé par l'esprit de parti, voir en lui plus tard un saint et un martyr. Jean VIII avait assurément ses raisons pour le craindre ; toutes ne sont pas connues. Il voyait aussi en lui le plus grand obstacle à son alliance avec l'empereur d'Orient, qui venait de lui rétrocéder l'obédience Bulgare et sur lequel il comptait pour expulser les Sarrasins d'Italie.

Jean VIII revint avec Boson en Italie. A Turin ils trouvèrent le comte Suppon, qui devait appuyer la candidature. Le pape convoqua le grand plaid à Pavie ; personne ne vint. L'affaire était manquée et Boson repassa les Alpes. Carloman, qui gisait paralysé en Allemagne, parut ne rien savoir de tout ceci et envoya les pouvoirs de vicaire au pape, tout en cédant l'Italie à son frère Charles le Gros.

« Jean VIII se vouait aux affaires du Midi et devait for- « cément se retourner du côté de Constantinople. Car il « arrivait précisément qu'au moment où le jeune empire « romain, œuvre hâtive de Léon III et de Charlemagne, se

(1) Louis le Bègue mourut l'année suivante et dès lors Boson et tous les comtes gouverneurs de provinces prirent le titre de rois : Provence, Bourgogne, France, etc. La France (Ile-de-France) a englobé les autres.

« mourait de mort prématurée, le vieil empire d'Orient sem-
« blait au contraire reprendre une vie nouvelle et poussait
« des attaques de toutes part à la conquête de ses anciennes
« provinces perdues. L'Italie méridionale voyait reparaître
« ses légions et ses stratèges, tandis que dans les eaux de
« l'Adriatique et de la mer Tyrhénienne les puissants dro-
« mons livraient des combats victorieux aux vaisseaux sar-
« rasins » (1).

Une escadre byzantine vint croiser devant Ostie pour la défendre. La Haute-Italie était tranquille sous le gouvernement des grands feudataires. Toute l'agitation se trouvait concentrée dans le sud où commençait la restauration, œuvre des grands stratèges byzantins. Il était temps. Syracuse venait d'être emportée par l'émir de Palerme, en 878 et la population chrétienne de l'île émigrait en masse dans les Calabres; soixante navires africains menaçaient Zante et Céphallénie. Là dessus, la flotte impériale, composée de cent quarante vaisseaux sous les ordres du drongaire Nasar les rencontra près des îles Lipari et remporta une éclatante victoire. Deux ans plus tard on vit débarquer en Calabre une armée dirigée par le stratège Léon Apostypos, la première armée byzantine qui eût paru depuis l'invasion sarrasine. Tarente fut reprise par elle et l'appellation nouvelle de thèmes de Calabre et de Longobardie, ayant leurs capitales à Reggio et à Bari, résidence des stratèges gouverneurs, marque la reconstitution du pouvoir byzantin sur le sol de l'Italie.

Jean VIII déployait une activité merveilleuse. Sans cesse on le voit sur la route de Naples, Amalfi, Capoue, Gaëte. Sa marine l'occupait, il enrôlait des gens de mer; il céda Traëcte et Fondi à l'hypatos de Gaëte pour obtenir son assistance. Gaëte rompit deux fois avec les Sarrasins. A la mort de l'évêque Landolfe de Capoue, son neveu le comte Pandenolfe frappait monnaie à l'effigie pontificale, signe certain d'allégeance, Adelchis, qui n'avait jamais voulu renoncer à l'alliance sarrasine et qui avait même mis en liberté le sou-

(1) Lapôtre, *ouvr. cité.*

dan de Bari, qu'on lui avait donné à garder, étant mort aussi en 879, laissant deux fils encore enfants, son frère ou parent Gaïderis entra dans les idées du pape et se lia étroitement avec le stratège Grégoire (1). Le pape, Grégoire et Gaïderis eurent une entrevue à Nola, pour organiser une action commune. Le plus grand obstacle venait de l'évêque de Naples, qu'on ne pouvait pas empêcher d'enrôler des mercenaires sarrasins, bien que Jean VIII l'eut excommunié plusieurs fois pour ce fait. Enfin le vieux prince Guaifer de Salerne ayant pris l'habit au Mont Cassin en 880, son fils et successeur, Guaimar Ier, qui avait épousé une fille de Lambert le Chauve, cousin du duc de Spolète, alla porter son hommage à Constantinople et en revint avec les titres de patrice et de protospathaire. C'est ainsi que la restauration byzantine s'affirmait dans le Midi, menaçait les Sarrasins et que le pape Jean VIII se sentait disposé à se retourner vers le vieil empire, ayant trop de motifs de se défier du nouveau.

Entre temps était mort Carloman, « ce Carolingien comateux », comme l'appelle le P. Lapôtre, et Charles de Souabe « un gros homme, très dévot, très attaché aux moines (2), « montrait à l'égard du Saint-Siège des dispositions moins « généreuses. » Charles III inaugure l'attitude brutale et discourtoise qui devint, sauf exception, celle des empereurs germaniques de l'avenir.

Il débuta par entrer en Italie sans prévenir le pape et lui envoya l'ordre de venir le trouver à Pavie, « ce qui lui « valut, de la part de Jean VIII, une leçon polie, mais « ferme. » Il tint ensuite son plaid royal à Ravenne, « mais « il s'y était fait voir sous un tel jour que le pape, qui était

(1) « Cent autres à sa place se seraient découragés à pareille besogne, au « milieu de cette confusion méridionale où, pour tourner les gens contre « l'ennemi commun il fallait d'abord les empêcher de se battre entre eux, « les démêler, en quelque sorte et les apaiser, où les intérêts et les passions « changeaient d'heure en heure la face des choses et ruinaient le lendemain « les meilleures conventions de la veille ». Lapôtre, id. J'abrège et simplifie autant que possible pour la clarté du récit ; la *confusion méridionale* est alors à son comble et vraiment quasi-inextricable !

(2) Les moines, la plupart du temps, étaient plus attachés à l'empereur qu'au pape et critiquaient beaucoup le Saint-Siège.

« venu là pour prendre part à l'élection et pour examiner « un peu s'il n'y aurait pas dans ce roi l'étoffe d'un empereur, « s'en retourna sans rien conclure. » Grâce à la mort de ses frères et cousins, Charles le Gros, incapable et stupide, était maître de toute la monarchie de Charlemagne.

Il n'y avait pas grand fond à faire sur ce Carolingien qui avait peur de tout : des Grecs, des Arabes, des Lombards, des Romains; qui n'osait se risquer dans un tel coupe-gorge (1). Il est vrai que les descriptions de Jean VIII n'étaient rien moins que rassurantes dans le but d'émouvoir les princes et la noblesse du Nord, il faisait dans ses lettres une peinture effrayante des maux de l'Italie et des ravages exercés par les Sarrasins. L'insistance avec laquelle le pape exaltait le zèle et les exploits des Byzantins déplut; on l'accusa de pactiser avec eux et, par conséquent, avec Photius et des hérétiques. On lui reprochait avec indignation son entrevue à Nola avec le stratège et l'escadre byzantine envoyée dans les eaux romaines et la réhabilitation de Photius. L'accusation de byzantinisme était une arme à deux tranchants. Charles III était trop inintelligent pour rien comprendre à la tradition impériale, à l'antique dyarchie si bien acceptée par Charlemagne et dans l'Auguste d'Orient, cet épais personnage ne voyait qu'un rival. Les ennemis du pape affectèrent des airs dévots et scandalisés, donnant à entendre que Jean VIII fermait les yeux sur les erreurs du concile Quinisexte, représentées par le nouveau patriarche de Byzance. Quand Charles III se fut enfin décidé à venir chercher la couronne impériale, l'orage éclata.

Le pape dut se soumettre à la cérémonie de la *purgatio per sacramentum* — humiliante, cette fois, parce qu'elle lui était imposée — et se justifier en présence de l'empereur entouré de ses barons allemands. Il affirma qu'il avait agi dans l'intérêt public, qu'il avait voulu obtenir le secours de la marine byzantine et de ses hommes d'armes contre les Sarrasins, mais nullement blâmer les sentences portées

(1) C'est de celui-ci, et non du téméraire et impétueux Charles le Chauve, que les Annales de Fulda auraient pu dire : *Est enim lepore timidior*.

contre Photius, jadis intrus, et ses doctrines, dont il avait exigé la rétractation (1).

On avait obligé Jean VIII à renvoyer ses marins de Byzance; les Sarrasins reparaissaient à l'entrée du Tibre et il les observait avec désespoir du haut de sa forteresse de Johannopolis. Il mourut le 15 décembre 882 (2) et la réaction contre sa politique commença aussitôt, car il eut pour successeur l'archidiacre Marin, lequel détestait les Byzantins, dont il avait eu tant à souffrir quand il était légat au concile de 870. Il était retourné à Constantinople en 880; Photius redevenu patriarche l'avait fort malmené. Aussi était-il formosien dans l'âme. Il rompit avec l'empereur et le patriarche byzantin et avec le stratège de Bari, pour le plus grand avantage des Sarrasins. Tous les actes de Jean VIII furent cassés et en premier lieu les sentences contre Formose, qui fut réhabilité et rentra triomphant dans Rome, avec ses amis, le nomenclateur Grégoire, le secondicier Étienne et tous les autres.

« L'opinion s'est répandue de bonne heure dans le clergé « latin que Jean VIII s'était laissé duper par Photius. Les « chroniques lombardes, rédigées au mont Cassin, le repré- « sentent comme bien naïf ou bien ignorant » (3). Le chef d'État qui ne partage pas la manière de voir du chroniqueur est toujours bien naïf ou bien ignorant; cependant à Constantinople, on tenait le pape en haute estime, on ne parlait de lui qu'avec un profond respect. Grâce à son union avec le

(1) Charles le Gros fut couronné avec l'impératrice Richarde, qui vécut avec lui comme une sœur et qui est honorée d'un culte dans les églises d'Allemagne. Le pape semble avoir trouvé dans cette âme virginale la sympathie dont il avait besoin. Il lui écrivit : « Le sommeil fuit de mes yeux, la nourriture « n'a plus de goût pour moi. Personne ne vient plus à mon secours, ni l'em- « pereur, ni aucun homme d'aucune autre nation ». Et dans sa douleur, il ajoutait : « Mieux vaut mourir que vivre d'une telle vie ».

(2) Quelques jours après la mort de Jean VIII, le supériste Grégoire, son parent, fut assassiné sur le parvis de saint Pierre et pour excuser ce meurtre, celui qui l'avait ordonné allégua que c'était pour venger le pape, que Grégoire aurait assassiné. Ce récit fut transmis à Charles III pour lui montrer combien Jean VIII était impopulaire, mais il est probable que l'assassin du supériste l'a inventé, pour justifier son propre crime. Telle est l'opinion du P. Lapôtre.

(3) Lapôtre, *ouvr. cité*.

stratège et les princes du Midi, Tarente avait été délivrée en 880, la Calabre était presque débarrassée de la présence des Arabes. Mais après la mort du pape et la rupture qui suivit, le faisceau se délia. Charles le Gros soignait sa santé dans les montagnes de l'Helvétie ; les nobles franks et allemands ne s'occupaient en aucune façon du Midi lointain et il leur est visiblement indifférent que les terres de Campanie ou d'Apulie soient pillées. La confusion se met parmi les neveux de l'évêque Landolfe de Capoue, qui, tous, Pandolfes et Landolfes, recommencent à se disputer, oublient les Sarrasins ou les emploient pour se chercher noise, prêtent serment à tort et à travers au pape, à l'empereur allemand, au basileus. Les villes maritimes en font autant. « Jean VIII « était mort à la peine », dit Mgr Duchesne, « victime d'une « situation qui n'avait fait que s'aggraver. »

Et quand il fut mort, chacun dut songer à soi. Les villes maritimes, craignant par-dessus tout les pirateries qui ruinaient leur commerce, indifférentes au sort des plaines, traitèrent avec les Arabes et ceux-ci s'établirent victorieusement en Campanie, sur le Liris, à Sepino dans le Samnium, à Agropolis sur le golfe de Salerne. Ils y avaient fondé des colonies florissantes, d'où ils sortaient pour se mêler aux querelles des villes et des seigneurs, se jeter à l'improviste sur les campagnes, les bourgs et les monastères. En 881 ils prirent et saccagèrent l'abbaye de Saint-Vincent du Vulturne, qui resta déserte pendant trente ans ; en 883, le Mont-Cassin tomba sous leurs coups et l'abbé Berthaire avec la plupart de ses moines reçurent la palme du martyre, massacrés sur les degrés de l'autel. Le reste s'enfuit à Teano, à Capoue, à Bénévent.

Alors on comprit l'utilité de la politique de Jean VIII ; un revirement s'opéra. Le prince de Salerne, Guaimar Ier, qui était patrice byzantin, s'unit au stratège. Le nouveau duc de Spolète, Guy II, qui avait épousé Ageltrude, fille d'Adelchis de Bénévent, en fit autant. Léon le Sage, qui venait de succéder à son frère Basile Ier, activa le mouvement progressif de la restauration byzantine et envoya des renforts au stratège de Bari. En 885, le stratège Nicéphore Phocas, aïeul

de l'empereur du même nom, chassa entièrement les Sarrasins des deux thèmes de Calabre et de Longobardie ou Apulie ; ils se concentrèrent dans les provinces campaniennes et leur quartier général fut la colonie du Liris.

Tout le Midi, en cette fin de siècle, s'assujettissait aux Byzantins, devenus la principale puissance à partir des limites de l'État pontifical et de la Marche Spolétaine. Charles III, toujours éloigné, en témoignait inutilement sa mauvaise humeur. Mais ce pâle et inutile fantoche impérial ne pesait plus guère dans les destinées de l'Italie. Son inintelligence était compliquée d'un état maladif que de nos jours on eut probablement qualifié de neurasthénie. Au IXe siècle, on avait cru devoir l'exorciser. L'autorité impériale ne se faisait plus sentir en aucune partie des contrées que le grand nom de Carolingien avait encore une fois réuni en des mains incapables de retenir un tel fardeau. Or, une vie intense les animait. Les turbulents feudataires commandant à des vassaux non moins turbulents avaient peine à reconnaître un tel seigneur. Charles fut enfin déposé à la diète de Tribur, en 887. C'en était fait de l'empire carolingien.

CHAPITRE VIII

LES EMPEREURS DE SPOLÈTE.

(888-898).

A la mort de Charles le Gros il ne restait plus de Carolingiens directs légitimes (1). Bérenger de Frioul et Guy de Spolète, qui descendaient de Charlemagne en ligne maternelle, posèrent aussitôt leur candidature à la royauté d'Italie et à l'empire. Guy de Spolète avait épousé Ageltrude, fille d'Adelchis de Bénévent, l'héroïne de l'époque, le pendant exact d'Engelberge : aussi fidèle, aussi intrépide, aussi entreprenante (2). Leur mariage dut avoir lieu vers 878, sous les auspices de Jean VIII, quand ce grand pape cherchait à rassembler les forces de l'Italie contre les Sarrasins. Guy était en termes assez froids avec la maison de Germanie ; il s'alliait aux Byzantins de Bari contre les Sarrasins de Sepino, qui infestaient son territoire. Charles le Gros, parfaitement ignorant des conditions du Midi, avait mal

(1) En France, Charles le Simple était né d'une seconde femme, épousée du vivant de la première par Louis le Bègue, et le pape Jean VIII avait refusé de la couronner. En Allemagne, un fils naturel de Carloman, Arnulf, fut élu roi de Germanie. La mère de Bérenger de Frioul, Giselle, était fille de Louis le Débonnaire ; la grand'mère de Guy, Adelheid, était fille de Pépin, roi d'Italie; toutes deux par conséquent petites-filles de Charlemagne (Voir la généalogie de la maison de Spolète). Guy de Spolète avait succédé en 884 à son frère Lambert, comme chef du séniorat. Leur sœur Rotilde, comme on l'a vu, était mariée à Adalbert de Toscane. Leur mère était sœur de Siconolfe, prince de Salerne.

(2) « Peut-être, dit le P. Lapôtre, Guy serait-il resté tranquillement dans « son duché de Spolète sans l'envie extrême qu'avait sa femme d'être reine » et impératrice ». Il en avait été de même de Boson, on l'a vu. Le cousin de Guy II, le fils de Lambert le Chauve, appelé Guy le Margrave, devint marquis de Camérino ; sa sœur avait épousé le prince de Salerne. Je fais remarquer ces alliances parce qu'elles démontrent que, bien que la maison de Spolète fût d'origine austrasienne, toutes les femmes de la famille étaient Lombardes ou mariées à des Lombards, et que cette parenté étroite avec les maisons de Salerne et de Bénévent les attiraient vers le Midi, en augmentant leur puissance.

pris la chose et voulu le faire arrêter lorsqu'en qualité de grand feudataire il s'était rendu au plaid impérial de Nonantola, en 883; mais Guy, qui n'était encore que marquis de Camérino, s'échappa et mit en déroute Bérenger de Frioul, envoyé contre lui par l'empereur. Lorsque la diète de Tribur eut déposé celui-ci, les deux adversaires se retrouvèrent en présence. Mais Bérenger était seul. Guy avait pour alliés, on vient de le voir, tous les princes de l'Italie.

Sa maison était aussi ancienne, aussi puissante que l'avait été jadis celle des ducs d'Austrasie ; il descendait de Saint-Ludwin de Trèves comme les Carolingiens de Saint-Arnoul de Metz : il tenait à Charlemagne par sa grand'mère comme Bérenger par sa mère ; il étaït beau-frère du marquis de Toscane, gendre du prince de Bénévent, cousin du prince de Salerne. Et si la dynastie de Spolète, au lieu de se terminer brusquement dix ans plus tard, à la mort de son second empereur, avait eu le temps de s'étendre et de s'affermir, elle eut égalé en autorité comme en prestige les Carolingiens d'Italie ; Lothaire et Louis II n'avaient pas dépassé les limites de la péninsule.

Guy II commença par les franchir. Outre ses parents de Bénévent et de Toscane, il avait de la famille au-delà des monts. Son cousin Foulques, archevêque de Reims, était rempli de sollicitude envers lui et sa maison; Ageltrude le stimulait. Il vint donc à Langres, où l'archevêque le sacra roi de la France Occidentale (1). De retour à Pavie, il y reçut, selon le cérémonial en usage, la royauté lombarde : ce dut être un beau jour pour la fille d'Adelchis. Bérenger de Frioul avait aussi pris le titre de roi, mais Guy lui infligea deux défaites successives, près de Brescia et sur la Trébie : Bérenger se retira dans sa Marche de Frioul d'où on le laissa s'étendre jusqu'au Véronais. Il fit hommage de ses possessions au roi de Germanie, Arnulf. Pendant ce temps, toute l'Italie cispadane reconnaissait le roi Guy, qui restait en possession des villes royales de Milan, Monza et Pavie et

(1) La France ou Francie orientale, pays des Franks Ripuaires, était la Lotharingie passée à l'héritage de Louis le Germanique, à l'extinction de la branche de Lothaire.

auquel Ageltrude et Guaimar de Salerne donnaient l'appui des Lombards du Midi.

Très sagement, Guy renonça tout de suite à sa royauté d'au-delà des Alpes, que morcelèrent aussitôt Boson de Provence, Eudes de Paris et Raoul de Bourgogne, tous issus de fonctionnaires impériaux qui avaient changé en domaines personnels et héréditaires les territoires jadis confiés à leur garde (1).

Le roi Guy était, comme Louis II, un brave soldat, plutôt respectueux envers l'Église, bien disposé pour le pape. A son avènement comme roi d'Italie, qui, par lui-même, ne lui conférait aucune autorité sur Rome et les Romains, comme il a été constaté plusieurs fois, mais qui était considéré désormais comme le stage précédant le couronnement impérial, il entra résolument dans l'esprit traditionnel des Carolingiens et le capitulaire de l'élection s'exprime de la façon la plus rassurante :

« La Sainte Église Romaine, y est-il dit, notre mère, sera « par nous maintenue et éternellement protégée dans tous « les pouvoirs et privilèges que lui ont confié jusque-là les « rois et les empereurs, tant les anciens que les mo- « dernes (2) ». Ces dernières expressions visent clairement la donation de Constantin. Aussi, continue l'auteur auquel j'emprunte la citation de ce texte, « il s'en fallait de beau- « coup que l'esprit qui régnait à la cour de Spolète fût uni- « formément et constamment hostile au Saint-Siège », ce qui explique les fluctuations de cet état de choses, incom-

(1) Voici le tableau du partage des États Carolingiens :

1° Germanie : Arnulf, fils de Carloman;
2° Gaule franque : Eudes, comte de Paris;
3° Burgondie-Helvétie : Raoul, comte d'Auxerre;
4° Provence et Burgondie, Boson, comte de Provence;
5° Frioul et Marche Veronaise : Bérenger, duc de Frioul;
6° Italie, royaume, Guy, duc de Spolète.

La raison d'être de Boson était son mariage avec la fille de Louis II, en 876.

(2) Ut mater nostra Sancta Romana Ecclesia in statu et honore suo cum « omnibus privilegiis et auctoritatibus sicut ab antiquis et modernis impe- « ratoribus atque regibus sublimata est, ita habeatur, teneatur et perenniter « custodiatur illæsa. » (Voy. *L'Europe et le Saint-Siège*, p. 181, note 1).

préhensible ou peu s'en faut pour les âges postérieurs qui ont voulu assimiler leurs idées à celles des temps modernes. Il n'y avait alors ni libéraux ni anticléricaux. Les Lombards étaient aussi bons catholiques que n'importe qui; personne ne bâtit plus d'églises, ne fonda plus de monastères, ne se retira plus volontiers dans ces pieux asiles pour s'y préparer à la fin d'une vie mouvementée et surtout ne déploya plus de ferveur pour honorer les saints ni plus d'astuce et de persévérance pour se procurer leurs reliques. Jamais on ne vit parmi eux de schismatiques; ceux du Midi, même feudataires byzantins, restèrent religieusement fidèles à l'Église latine et sauvèrent, en face des séductions byzantines, les diocèses d'Apulie de la juridiction de Constantinople, imposée aux Calabres. Mais, en tant que peuple, les Lombards n'avaient jamais été admis par les Romains. Quatre siècles écoulés les avaient fondus avec la population de leurs territoires; sous la domination Carolingienne ils avaient pu devenir Italiens — ils n'étaient jamais devenus Romains. Les Lombards étaient les adversaires des Romains sous Étienne V comme ils l'avaient été sous Étienne II; c'était pour soustraire les Franks à l'influence lombarde que les papes s'étaient toujours montrés si contraires aux mariages entre Franks et Lombards. Or, toutes les duchesses de Spolète étaient Lombardes. Guy II, fils de la sœur de Siconolfe de Salerne, avait épousé la fille d'Adelchis de Bénévent. « Chez les empereurs de Spolète comme chez tous les « Franks de l'époque, l'attachement au Saint-Siège était de « tradition, on peut dire de race. Mais le mal venait de ce « qu'après avoir obéi à leurs propres sentiments, ils étaient « impuissants à se défendre, contre les influences dissol- « vantes dont ils étaient enveloppés (1) ». Bien entendu, il s'agit ici surtout d'influences féminines.

Jean VIII était en d'excellents termes avec les Lombards du Midi; on a vu qu'Adelchis était son compère; Lambert avait entrepris contre lui, mais Guy était son conseiller et il était le gendre d'Adelchis. Ceci peut expliquer la méfiance

(1) Id., p. 187.

et l'antipathie de Formose contre cette maison. Les amis de Jean VIII ne pouvaient pas être les siens. — Cependant l'archevêque de Reims se donnait beaucoup de peine pour obtenir la bienveillance du pape Étienne V. Celui-ci, dès avant la déposition de Charles le Gros, en 887, avait écrit à Foulques, déclarant qu'il tenait Guy de Spolète pour « son fils unique » et n'avait qu'à se louer de lui. — C'était fort rassurant. Le pacte qui suivit l'élection royale de Pavie confirmait ces bonnes dispositions. — Mais, comme toujours c'est du côté du midi que les choses allaient s'embrouiller. Là s'agitaient, entre Byzantins, Sarrasins et villes maritimes. tous les parents d'Ageltrude et tous les feudataires lombards — ce qui n'est pas peu dire. Or, ni le pape, ni le roi Guy, — celui-ci occupé ailleurs — n'étaient alliés de Constantinople et le stratège étendait son autorité sur Bénévent même (1). Et Jean VIII l'avait prédit : Sans l'alliance byzantine, sans l'union de toutes les forces de l'Italie, impossible de se débarrasser du fléau musulman.

Le pape Étienne V, n'appartenait pas à l'école de Jean VII. et cette renaissance byzantine n'avait rien pour lui plaire Les trois papes qui avaient succédé à Jean VIII représentaient justement la réaction formosienne, anti-photienne et par conséquent anti-byzantine à outrance, sous l'influence de laquelle ils avaient été élus (2). Et l'on aurait pu poursuivre le rapprochement sans l'ombre d'un inconvénient puisqu'aucune question dogmatique disciplinaire, ni même n'était en jeu. Jamais le pape Jean VIII n'avait fait de concessions aux idées de Photius et aux maximes du concile Quinisexte. Mais : « cette politique si personnelle était déjà « trop contraire aux préjugés latins pour n'être pas violem-

(1) Voir le détail des affaires du Midi plus loin, ch. IX et X.

(2) « Trois ans après la mort de Jean VIII, dit M. Gay, et bien que ses suc- « cesseurs aient de nouveau rompu avec Photius, l'alliance politique sub- « siste toujours entre Rome et Byzance : Étienne V en 885, continue de récla- « mer à Basile les vaisseaux qui doivent protéger l'État pontifical. Mais il « semble bien qu'à ce moment l'attitude nouvelle du Saint-Siège contribue à « refroidir le zèle des Byzantins. Jean VIII, plus conciliant et plus hardi, « avait tout sacrifié à cette noble tentative d'une alliance étroite entre l'Église « Romaine et l'empire byzantin contre l'adversaire le plus redoutable de la « chrétienté ». P. 129, *ouvr. cité.*

« ment combattue. Elle contribua du moins à retarder la « rupture entre les deux Églises en même temps qu'à main- « tenir entre les deux parties du monde chrétien, de plus en « plus différentes, de plus en plus étrangères l'une à l'autre, « le sentiment et la notion d'un intérêt commun (1) ».

Le pape Étienne V ne pouvait pas l'ignorer. Il appartenait, lui aussi, à cette aristocratie romaine qui commence à pouvoir être appelée *vieille*, à posséder un passé et des traditions ancestrales — et ces traditions la rattachent, pour la plupart, à Constantinople et surtout à l'empire romain — qui ne se trouve plus que là, si transformé qu'il puisse être. Les *préjugés latins* et surtout la victoire de l'élément germanique devaient un jour faire perdre entièrement de vue les péripéties et le point de départ de toutes ces divergences. Étienne V était encore obligé de suivre parfois la politique de Jean VIII. Il revendiquait les mêmes droits en Campanie. Sa correspondance avec Basile Ier prouve que lui-même sentait combien le secours des Grecs lui était nécessaire.

Car en Occident les choses étaient aussi bien compliquées. Il y avait déjà conflit pour la royauté entre Guy et Bérenger. En outre, le roi Guy travaillait à se faire décerner la couronne impériale ; il était bien roi d'Italie, mais pour mettre la main dans les affaires romaines, il fallait être empereur. Or, le pape Étienne V n'était pas enthousiaste de cette solution. Il est clair qu'à Rome on préférait un empereur moins voisin et moins lombard ; par sa mère et par sa femme, Guy se trouvait cousin de tout Salerne et de tout Bénévent ; de plus, quelques bonnes dispositions qu'il eut montrées auparavant, il n'en appartenait pas moins à une maison dont l'ambition effrayait le Saint-Siège. Entre temps, Arnulf, fils naturel de Carloman, avait été élu roi de Germanie. Le pape le pria de venir à Rome, « visiter le sanctuaire de « Saint-Pierre et reprendre le royaume d'Italie, que de « mauvais chrétiens s'étaient approprié et que les païens « menacent. »

C'est exactement le style du temps d'Astolphe et de

(1) Gay, *Italie Méridionnale*, déjà cité.

Didier. Les *païens*, en plus, sont nécessairement les Sarrasins, ainsi désignés pendant tout le Moyen Age. Les *mauvais chrétiens*, en langage romain, signifient les Lombards, quelles que fussent par ailleurs leur orthodoxie et leurs vertus chrétiennes; Étienne II, après Zacharie, ne parle pas autrement (1). Tant qu'une ombre de Carolingien existait au-delà des Alpes, le pape espérait retrouver en lui l'âme de Pépin et de Charlemagne, mais les temps étaient changés, encore une fois.

Le roi de Pavie était de tout temps l'épouvantail des Romains : même quand un Carolingien, membre de la famille privilégiée, avait porté la couronne lombarde, on avait vu Sergius II, Léon IV, Benoît III, Nicolas Ier lui-même se mettre en défense. Néanmoins, depuis plus d'un siècle, tout roi d'Italie devenait empereur à bref délai. Il en fut de même encore cette fois : Arnulf ne répondit pas à l'appel d'Étienne V et le 21 février 891, l'empereur Guy de Spolète fut sacré à Saint-Pierre, avec l'impératrice Ageltrude.

Le parti formosien considérait cet événement comme une grave menace pour l'indépendance de la papauté : « Les ducs « de Spolète », dit Mgr Duchesne, « n'avaient aucun pacte « de famille avec le Saint-Siège ; s'ils l'avaient assisté quel- « quefois, c'était comme fonctionnaires impériaux, en exé- « cution d'ordres reçus de leurs supérieurs Carolingiens. Le « plus souvent ils l'avaient persécuté et cela était dans le « sens de leurs intérêts permanents. Il leur était aussi diffi- « cile d'être de bons voisins pour le pape qu'il l'avait été « jadis à Astolphe de respecter les provinces byzantines ».

Le Saint-Siège se trouvait réduit à une situation diminuée depuis l'annulation des avantages concédés par le pacte de Ponthion ; cela est vrai, mais ce n'est pas de l'avènement de la maison de Spolète que date cette situation, qui se prolongea jusqu'à la salutaire réaction de Saint Grégoire VII; elle date de l'entrée en scène de la maison de

(1) Duchesne, p. 153. « Il semblait qu'on fut revenu à la situation de 754. « Formose, Arnulf et Guy sont exactement dans les mêmes rapports « qu'Étienne, Pépin et Astolphe ».

Germanie. Pour voir dans le petit-fils de Louis le Germanique le sauveur et l'appui de la papauté, il fallait que le double spectre byzantin et lombard eût singulièrement affolé le successeur de Jean VIII. Quant à l'Italie, sa situation n'avait rien de défavorable. Elle n'avait ni guerres extérieures ni guerres civiles. Les Sarrasins de Campanie étaient le seul point noir à l'horizon; il semble qu'on aurait dû s'en occuper d'abord, il n'en fut rien, comme on va le voir. La puissance de la maison de Spolète était un épouvantail pour le parti alors gouvernant dans Rome. On ne peut guère savoir jusqu'à quel point ces méfiances étaient fondées; l'empereur Guy et sa dynastie n'ont pas duré assez longtemps pour qu'on ait pu s'en rendre compte. En tout cas, ils n'auraient pu faire peser sur la papauté un esclavage plus lourd que celui qui lui fut imposé, au siècle suivant, par les empereurs Saxons.

Le pape Étienne V, après avoir sacré malgré lui — mais sans le laisser paraître — l'empereur qu'il redoutait, mourut au mois de septembre de cette même année 891 et le successeur qu'on lui donna fut, si j'ose m'exprimer ainsi, la preuve vivante de l'esprit combatif qui animait alors les Romains : l'évêque de Porto fut élu.

L'évêque de Porto, c'était Formose, jadis chassé de Rome, dégradé, brisé par la colère de Jean VIII : à qui les plus terribles anathèmes avaient interdit à jamais de repasser les Alpes. La réaction antibyzantine dirigée contre la mémoire du pape défunt l'avait réintégré sous Marin Ier et ses partisans en avaient profité avec une monstrueuse impudence. Ils formaient dès lors le parti dirigeant, favorisés par la peur qu'inspirait aux Romains l'influence lombarde, incarnée dans l'impératrice Ageltrude. La discipline ecclésiastique, si énergiquement maintenue par Nicolas Ier et Hadrien II, qui n'en avaient rien voulu sacrifier, pas même pour empêcher le schisme bulgare, ne fut plus respectée et l'évêque de Porto fut enlevé à son Église pour être transféré sur le siège de Rome.

« Avec un homme de la trempe de Formose, qui se retrou-
« vait le même après des malheurs inouïs et malgré le far-

« deau de ses soixante-quinze ans, la lutte ne pouvait man-« quer d'aller aux extrêmes » (1). Les choses marchèrent pourtant d'abord sans trop de heurts. L'empereur Guy maintenait les bonnes relations et fit même renouveler son propre sacre, le 30 avril suivant, en même temps qu'il faisait procéder à celui de son fils Lambert, âgé de douze ans, d'ores et déjà associé à l'empire. En même temps, il renouvelait le privilège impérial délivré à Étienne V l'année précédente, lequel confirmait les pactes Carolingiens et dont les conditions étaient des plus avantageuses pour la papauté.

« Cependant Formose », dit Mgr Duchesne, « suivait une « politique double. Il sacrait les Spolétains ; dans les lettres « qu'il écrivait à leur oncle de Reims il les comblait « d'éloges, de protestations de fidélité et de tendresse. Mais « il n'en continuait pas moins à assiéger Arnoulf de ses « doléances, à le supplier d'intervenir et de le délivrer des « *mauvais chrétiens.* Il n'est plus question des Sarra-« sins » (2).

Les Sarrasins, en effet, avaient toujours été le dernier des soucis de Formose, qui paraît n'avoir jamais compris que leur présence en Italie constituait la véritable plaie du moment et qui subordonnait tout à ses rancunes personnelles et persistantes. Photius était éliminé depuis longtemps ; il n'en haïssait pas moins les Byzantins. S'il eût été autre que le personnage sombre et violent que nous présente son histoire, quelle belle occasion d'unir toutes les puissances de l'Italie contre les infidèles ! Les Byzantins eux-mêmes auraient pu l'aider contre la maison de Spolète ou du moins lui servir à maintenir celle-ci en équilibre, car eux aussi s'inquiétaient de sa marche ascendante et d'une entreprise possible pour les chasser de Bénévent où ils

(1) Lapôtre, *ouvr. cité*, p. 179. La lutte entre le parti formosien et antiformosien et leurs héritiers est le nœud de la situation pour tout le xe siècle : le premier, s'appuyant sur les empereurs allemands, considérés comme héritiers de Charlemagne; le second, continuant la politique de Jean VIII et la pure tradition romaine, recherchant l'alliance de l'empire byzantin, considéré comme continuateur de l'antique empire de Constantin et d'Auguste. C'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue.

(2) *Ouvr. cité*, p. 153.

venaient de s'installer en maîtres, à la mort d'Aion (1), à la place d'Ursus, son fils encore enfant. Ils avaient même entamé secrètement des négociations avec le roi de Germanie — qui, n'étant pas empereur, n'offusquait pas leur amour-propre — et lui envoyèrent bientôt deux ambassades. Mais Formose n'était pas diplomate et ne tenait pas à débarrasser le stratège de ses ennemis.

Très sagement, l'empereur Guy se gardait d'intervenir. Il se contentait de tenir les Sarrasins en respect et n'éprouvait pas le besoin de se mettre à dos les Byzantins quand d'un moment à l'autre les Allemands pouvaient tomber sur lui du haut des Alpes. C'est en effet ce qui arriva. « Arnoulf, « tant appelé, finit par venir, mais il dut s'y prendre à deux « fois » (2). Sa première expédition ne lui permit pas d'affronter l'armée impériale. Bérenger lui avait ouvert la marche véronaise, mais, après avoir pris Bergame d'assaut, l'armée allemande disparut sans passer plus avant. « Deux « mois plus tard, dit le P. Lapôtre, il n'y avait plus un Alle- « mand dans le pays. Démoralisés par la fatigue, les soldats « d'Arnoulf avaient fait une retraite peu glorieuse, laissant le « pape Formose s'arranger comme il pourrait avec son empe- « reur » (3).

Vainement l'empereur Guy, retranché aux passages des Apennins, avait-il attendu le roi de Germanie ; celui-ci ne dépassa pas la plaine lombarde. Guy était « un solide guer- « rier et, s'il eût vécu, le roi de Germanie aurait sans doute « eu fort à faire en Italie ; mais il mourut cette année même, « peu après qu'Arnoulf, ne jugeant pas à propos de l'atta- « quer dans ses montagnes, eut repassé les Alpes » (4).

Le véritable règne d'Ageltrude commençait. Son fils, l'empereur Lambert, n'avait pas quinze ans. « Il y a là, « dit fort justement le P. Lapôtre (5), une femme que la « mort de son mari vient de rendre toute-puissante; qui

(1) Voir le détail au ch. IX.
(2) Duchesne, p. 153.
(3) Lapôtre, p. 179.
(4) Duchesne, p. 154.
(5) Lapôtre, p. 189.

« n'a plus à mener péniblement un homme d'expérience et « de long attachement au Saint-Siège, mais un adolescent « dont les brillantes qualités ont encore besoin d'être guidées, « pour qui l'amour même qu'il porte à sa mère est un péril ». Cependant, quels que pussent être ses sentiments personnels vis-à-vis du pape, les premiers actes de l'impératrice furent ce qu'ils devaient être. Elle parut ignorer les démarches secrètes qui avaient attiré sur l'Italie l'invasion allemande. Le jeune empereur Lambert conservait la fidélité au pacte juré par son père et Formose, qui voyait son secours ultramontain lui échapper, affecta aussitôt une grande bienveillance envers la maison de Spolète, à la grande joie du bon archevêque de Reims.

Celui-ci, « depuis les origines du conflit, ne cessait d'inter- « venir auprès des deux partis, de ramener la concorde « entre le pape et l'empereur, prêchant à celui-ci le res- « pect, à celui-là la bienveillance. Or, en 895, un an après « l'expédition d'Arnoulf, Foulques put se croire au comble de « ses vœux. Il venait de recevoir une lettre de Rome par « laquelle le pape Formose l'informait de sa vive affection « pour le jeune empereur orphelin — Lambert avait perdu son « père à la fin de l'année précédente — et de la résolution où il « était de garder avec lui une inviolable concorde. Sur quoi « l'heureux archevêque s'était empressé d'écrire à son impé- « rial parent pour lui recommander de se montrer toujours « respectueux et obéissant à l'endroit d'un pape qui lui était « si dévoué et d'aimer comme un fils celui qui le chérissait « comme un père. Inutiles soucis! La lettre apostolique à « Foulques avait été expédiée dans le courant du mois d'août, « ou, au plus tôt, dans les derniers jours de juillet. Le mois « de septembre n'était pas achevé que le roi Arnoulf rece- « vait de Rome une nouvelle plainte contre Lambert avec « une nouvelle invitation à se rendre en Italie » (1).

On se demande naturellement ce qui avait pu se passer de nature à provoquer un tel revirement. Le revirement, en somme, n'était qu'à la surface. Formose ne pouvait pas

(1) Lapôtre, p. 189.

aimer les Spolétains ni la fille du *compère* de Jean VIII. Mais, de plus, en effet, il s'était passé quelque chose. Ageltrude, désormais maîtresse de ses actions, s'était enfin tournée vers Bénévent, son pays natal, où l'empereur Guy, avec une prudence exemplaire, s'était interdit d'intervenir.

Il y avait trois ans que le stratège de Longobardie, le patrice Symbatikios, s'était installé à Bénévent, quand les Lombards de cette principauté, perdant patience et d'accord avec ceux de Salerne et de Capoue qu'inquiétait l'omnipotence byzantine, firent appel à l'empereur Lambert. L'empereur Guy venait de mourir; Ageltrude avait d'abord donné tous ses soins aux affaires de son fils vis-à-vis du Saint-Siège; les feudataires du Nord lui étaient acquis par l'influence d'Adalbert de Toscane, oncle du jeune empereur et, se voyant assurée de ce côté, elle envoya dans les premiers mois de 895, son cousin le marquis de Camérino, appelé pour cette raison Guy le Margrave, avec mission de prêter main forte aux Lombards et d'expulser les Byzantins du domaine de ses aïeux. Elle gardait près d'elle son frère Radelchis, se réservant d'aller l'installer plus tard en personne. Le margrave fut accueilli avec enthousiasme. La population, les notables, l'évêque en tête lui ouvrirent les portes et le stratège avec ses fonctionnaires se vit forcé de plier bagage et de s'en retourner à Bari, tandis que le margrave Guy prenait possession de Bénévent au nom de l'impératrice en qualité de gouverneur. La maison impériale de Spolète dominait donc l'Italie du Nord au Sud, de Pavie à Bénévent, avec l'État pontifical pour enclave.

Un rapprochement inévitable se présente ici à l'esprit : La situation fut exactement la même — Rome prise comme dans un étau entre les possessions impériales — quand la maison de Hohenstauften joignit le royaume de Naples et de Sicile aux fiefs impériaux de la Haute Italie; et les papes de ce temps entreprirent pour cette raison une lutte à outrance. Les sentiments de Formose durent être identiques à ceux d'Innocent IV. En outre, les grands feudataires du Nord et du Sud n'étaient pas seulement vassaux, mais encore parents et alliés de la maison de Spolète : Adalbert de Toscane était

beau-frère de Guy II, Guaimar de Salerne beau-frère du margrave qui tenait Bénévent; Ageltrude était une Lombarde pur sang. Le pape, déjà soupçonneux, prit l'alarme. Ses instances auprès d'Arnoulf furent telles que l'armée allemande, son roi en tête, redescendit les Alpes et marcha droit sur Rome.

Ageltrude avait probablement emmené ses troupes vers le Midi, car Arnulf ne rencontra personne pour lui barrer la route — il dut cependant s'arrêter plusieurs fois — son armée eut beaucoup à souffrir en Toscane (1). Le marquis Adalbert n'était aucunement son vassal, car Arnulf n'était ni empereur ni roi d'Italie, sauf dans les aspirations du pape et de Bérenger de Frioul. Adalbert, était l'oncle et l'allié de l'empereur Lambert, il est naturel qu'il fit tout son possible pour empêcher les Allemands d'avancer et s'il ne s'y opposa pas ouvertement, c'est que son contingent n'était pas prêt ou que ses forces ne lui parurent pas suffisantes. On était au cœur de l'hiver, ce qui explique peut-être la difficulté pour Adalbert et Ageltrude de rassembler des troupes et de barrer les passages des Apennins, comme l'avait fait l'empereur Guy lors de la première invasion allemande. On était très méthodique en ce temps là et l'on ne se mettait guère en campagne qu'au printemps, chaque seigneur amenant son contingent sous les armes. Bref, on ne put les rassembler. Dans les premiers jours de février, Arnulf, qui croyait Rome au pouvoir de Formose et s'attendait à le voir sortir au devant de lui, arriva sous les murs de la Ville Éternelle; mais, sans prendre souci de ce que voulait ou ne voulait pas le pape, Ageltrude se jeta dans la cité Léonine avec ce qu'elle avait d'hommes d'armes (2) « résolue à la « défendre elle-même contre l'envahisseur étranger et l'on « vit, dit le P. Lapôtre, l'intrépide Lombarde se porter en

(1) R. P. Lapôtre, p. 189, *ouvr. cité.*

(2) « Par tradition de famille et par sa situation présente, elle était l'adver- « saire implacable de la maison carolingienne. En elle se réunissaient les « vieilles rancunes des anciens rois lombards et les ressentiments nouveaux « des princes de Spolète. Arnulf dut compter avec elle » (Duchesne, *ouvr. cité*, p. 154).

« personne aux remparts, veiller à la fermeture des portes, « commander la défense... tandis qu'au fond de son palais « du Latran, le vieux pontife faisait des vœux pour le succès « des attaquants ».

Arnulf, cette fois, avait amené avec lui les Franks orientaux, ses braves Austrasiens, troupe d'élite qui emporta d'assaut la cité Léonine sans perdre un seul homme (1). Quand Ageltrude vit les murailles en leur pouvoir elle eut le temps de se faire ouvrir une autre porte et de s'enfuir vers Spolète où elle s'enferma dans la forteresse, la vieille Rocca, dont les ruines massives dominent encore la ville, vrai nid d'aigle, presque imprenable. C'était le 21 février 896. Le lendemain, Formose venait, plein de joie, embrasser son libérateur dans l'atrium de Saint-Pierre et, croyant peut-être ressusciter Charlemagne, sans prendre aucun souci du précédent sacre de Lambert, conféré par lui-même quatre ans auparavant, il posa la couronne impériale sur le front du rejeton illégitime de la vieille souche Carolingienne faisant ainsi, d'après les idées du temps, un antiempereur comme d'autres rois de Germanie plus tard firent des antipapes.

Arnulf laissa dans la cité Léonine, aux ordres du pape, un détachement commandé par un certain Farold et s'en alla en Ombrie à la suite des Spolétains. Il mit le siège devant la Rocca de Spolète et ce fut alors que, par une bizarre coïncidence, le même mal mystérieux qui avait foudroyé son père Carloman vingt ans auparavant, dès qu'il eut mis le pied en Italie, le terrassa à son tour (2). L'armée allemande, décimée elle-même par les fièvres, se retira vers les Alpes, emportant son roi paralysé, couché dans une litière. Farold resta dans la cité Léonine avec son bataillon, mais à Rome la consternation était sans bornes. Formose n'y put survivre ; c'était

(1) Ceci est le récit du P. Lapôtre, p. 189. Selon Mgr Duchesne, « un incident fortuit livra la porte S. Pancrace aux assiégeants étonnés ».

(2) « La branche carolingienne de Germanie était alors ce qu'elle était déjà « dans la précédente génération : une race usée, en proie à des maladies « étranges et d'un effet foudroyant, à tel point qu'on avait cru devoir un « jour exorciser Charles le Gros » (Lapôtre, id., p. 191).

sa dernière espérance qui s'écroulait. Il avait quatre-vingts ans et la secousse fut trop forte; elle contribua certainement à hâter sa fin. D'ailleurs il mourut dans son lit, le jour de Pâques, le 4 avril 896. C'était fort heureux pour lui.

Sans se préoccuper des affaires romaines ni du siège vacant, le jeune empereur se rendit immédiatement à Pavie où il fut couronné et reconnu roi. A Milan il eut une entrevue avec Bérenger, « auquel son humble attitude vis-à-vis « d'Arnolfe n'avait pas servi à grand'chose » (1), et qui cherchait, par de nouvelles platitudes, à se concilier la faveur du rival heureux. Lambert était âgé de seize ans, il commençait à gouverner par lui-même; Ageltrude possédait tout le sens politique de sa race. Tous deux accueillirent gracieusement ce grand vassal repentant. L'Adda et le Pô inférieur servirent de limites aux États du duc de Frioul, qui conserva le titre de roi, dont se paraient tous les héritiers de la monarchie Carolingienne, comme jadis les successeurs d'Alexandre. Bérenger poussa même la galanterie jusqu'à concéder personnellement à l'impératrice d'importants territoires qui faisaient d'elle un des grands feudataires de son fils, l'empereur. L'Italie, pendant plus d'un demi-siècle, ne devait plus revoir d'armée germanique ni d'empereur ultramontain.

Les affaires de la Haute Italie étant réglées, le centre se trouvant maintenu sous l'autorité du marquis de Toscane, Ageltrude et son fils redescendirent vers le Sud, sans passer par Rome (2).

Le commandant allemand Farold occupait encore la cité Léonine. On n'aimait certes pas les Lombards à Rome, mais on n'y aimait pas davantage les Allemands. La confusion régnait partout; il s'agissait de procéder à une élection papale; Farold était bien incapable de la diriger; il est clair qu'il n'y comprit rien. Seulement sa présence avait pour effet de paralyser l'action des antiformosiens, c'est-à-dire de l'aristocratie, au moins dans les principales familles, comme on va le voir et par conséquent celle du haut clergé qui s'y recrutait.

(1) Duchesne, *ouvr. cité*.
(2) Ceci est à noter, on va voir pourquoi.

Sur le premier moment un prêtre fut élu; c'est Boniface VI ; il avait déjà encouru deux sentences de déposition ; son élection, imposée par le populaire est fort peu canonique. Il disparut au bout de quinze jours. Deux antiformosiens passionnés, l'évêque de Cœré, Sergius et celui d'Anagni, Étienne, se présentèrent. Leur consécration épiscopale, due à Formose, fut déclarée nulle et, grâce à ce beau raisonnement, son ennemi mortel, Étienne VI, fut élu.

Tant que l'empereur Lambert et Ageltrude demeurèrent dans la Haute Italie, les choses à Rome restèrent en l'état. Le brave Farold avait laissé faire sous ses yeux la menaçante élection d'Étienne VI, preuve qu'il n'y avait rien compris. Il se bornait à maintenir l'ordre. Mais il était trop expérimenté dans les choses militaires pour se laisser prendre. Quand il sut que Lambert revenait, il battit en retraite, n'ayant aucun moyen de conserver la ville, et ramena ses gens dans leur pays, en évitant de rencontrer les Spolétains. On le laissa faire. Alors eut lieu dans Rome l'explosion de haine et de vengeance que la présence de la garnison tudesque avait jusque alors contenue. Elle n'en fut que plus violente.

La personne de Formose ne pouvait plus être atteinte, — il le semblait du moins — car elle se trouvait en sûreté au-delà du tombeau. Sa mémoire pouvait être livrée à l'exécration et aux anathèmes; le cas avait été discuté lors de l'affaire des Trois Chapitres et cela même avait été jugé excessif par beaucoup de gens. Les Romains du IXe siècle n'étaient pas très métaphysiciens ; il fallait du tangible et du visible pour frapper les imaginations, et, ce qui fait paraître aux modernes cette époque si sombre et si dure, la notion de l'implacable justice y prévalait de beaucoup sur celle de la miséricorde.

Or, les griefs amassés contre Formose n'étaient pas imaginaires. Qu'on se rappelle la sévérité des condamnations prononcées par Jean VIII, la rigueur avec laquelle ce grand pape, poursuivant l'évêque de Porto, tenait à lui fermer irrévocablement dans l'avenir tout accès au trône pontifical, comme s'il eût prévu en lui celui qui introduirait les Bar-

bares dans l'Empire. Le P. Lapôtre nous en fait une description saisissante : il nous le montre, au concile de Troyes, en 878 : « Non plus paré de la chape et de l'étole, mais en « habits laïques, accroupi par terre, sanglotant aux pieds « de l'inflexible Jean VIII et, d'une main tremblante, écri- « vant sous sa dictée impérieuse, l'engagement irrévocable « de supporter jusqu'à la mort l'exil et la dégradation. »

Et cet homme, soumis à une aussi terrible épreuve, n'avait pas plié. Quatre ans plus tard, pas davantage, il rentrait à Rome la tête haute avec ses partisans, des scélérats avérés tels que les deux frères de Aventino (1), des voleurs comme Grégoire le nomenclateur, des faussaires comme le notaire Étienne qui livrait les archives pontificales. Leurs excès avaient amassé contre eux, contre leur patron, d'implacables rancunes ; la trahison de Formose envers Lambert, empereur légitime et reconnu de tous, l'introduction des barbares dans Rome avaient mis le comble à l'exaspération. En outre, l'aversion de Formose contre tout ce qui venait de Byzance, lui faisait rejeter en bloc le bien et le mal, pour peu que l'empreinte détestée s'y laissât voir ; c'est ainsi qu'il se rangea parmi les adversaires de saint Cyrille et de saint Méthode dans la question de la liturgie slavonne ; mais en même temps, il se montrait zélé pour la réforme des mœurs, contre les erreurs de Photius et du concile *in Trullo* touchant la discipline. Ces théories, en effet, qui ont prévalu dans l'Église orientale, ne laissaient pas que de séduire le clergé romain, notamment en ce qui concernait l'abolition du célibat ecclésiastique, préconisée par elles. En pratique, les clercs avaient presque abandonné cette loi vénérable ; ils tendaient, une grande partie d'entre eux du moins, à l'abolir en droit et à autoriser le mariage des prêtres, comme il est advenu dans l'Église grecque. Formose s'élevait contre cet abus avec sa violence accoutumée ; il avait de la sorte, ameuté contre lui la partie la moins scrupuleuse du clergé et du peuple. Il n'est pas du tout inutile d'envisager ainsi la

(1) C'étaient probablement des parents de Formose, ce qui expliquerait comment sa vertu s'accommodait de ce voisinage suspect.

question sous toutes ses faces. Tout acte, même répréhensible, a sa raison d'être, et n'est pas toujours uniquement un produit d'instinct sanguinaire ou de folie malfaisante. Ce qui se passa ensuite n'était pas dans les mœurs, et l'était si peu, que la réaction suivit aussitôt, et que la réprobation universelle attachée aux fauteurs du concile de Rome a fait perdre de vue tout ce qui peut servir de circonstances — je ne dis pas atténuantes, bien entendu, il n'y en a pas — mais explicatives de cette scène atroce.

Pour les ennemis de Formose, il était mort impuni. L'amertume de ses derniers jours les laissait indifférents; en somme, il était mort de sa belle mort, ce qui devait leur paraître bien regrettable. Il est de toute évidence que l'impératrice Ageltrude n'a pas pu inventer ce qui se passa ensuite : C'est une vengeance romaine (1) et je me permettrai d'ajouter : une vengeance ecclésiastique. Le mode employé indique clairement cette rancune de gens d'Église auxquels l'anathème par delà le tombeau, atteignant et humiliant jusqu'à la dépouille mortelle du coupable, le marquant, pensaient-ils, sûrement, d'un stigmate d'infamie pour la résurrection future, assurant enfin de façon presque visible sa damnation éternelle dut apparaître comme la quintessence du châtiment.

En ce concile, de sinistre mémoire, la nullité de tous les actes de Formose, de ses ordinations après son usurpation du siège de Rome, fut d'abord prononcée. On rappela ensuite ses autres crimes : sa trahison envers l'empereur Lambert, qu'il venait de sacrer; l'appel fait aux barbares, le sacre de leur roi — crime capital! Tout son passé, sous Jean VIII, fut évoqué : sa coupable ambition, sa fuite, sa déposition, ses parjures. On décréta que son cadavre serait mis en accusation. Le pape Étienne VI présidait cette terrible séance : il est évident que cette comparution d'un mort devant le vicaire du Christ devait représenter de façon ultra-réaliste son jugement au tribunal de Dieu.

Le corps de Formose, qui reposait depuis près d'un an

(1) C'est aussi l'avis du P. Lapôtre.

dans son cercueil en fut tiré, revêtu qu'il était des ornements pontificaux et placé dans une chaire. Un diacre eut ordre de se tenir auprès de lui et de répondre en son nom. Le pape l'interpella, l'anathématisa comme s'il eût été vivant. Après cet interrogatoire effroyable, Formose, condamné sans appel, dut subir encore une fois la dégradation. On lui coupa les deux doigts de la main droite, avec lesquels il bénissait le peuple de Dieu : on lui arracha le pallium, on le dépouilla entièrement et ce fut alors qu'on découvrit le cilice incrusté dans sa chair, — ce cilice qui a tant impressionné la postérité, peut-être surtout à cause des circonstances dans lesquelles il fut découvert. Il est probable qu'Étienne VI en portait un également, l'austérité n'ayant jamais exclu la férocité (1).

Le corps ainsi dépouillé fut exilé dans une tombe laïque, hors de l'enceinte sacrée. Là s'arrêta la vengeance officielle. Celle des mauvais clercs et de la populace alla plus loin ; il n'en faut pas tant pour surexciter les passions de cet odieux vulgaire, « toujours diables et malegent », comme dit la vieille chronique (2). Le corps fut déterré, et jeté dans le Tibre, ce qui ne dut pas déplaire à Étienne VI.

Ce qui prouve encore mieux qu'Ageltrude et Lambert ne se sont point mêlés de cette affaire et que tout s'arrangea entre Romains, c'est qu'une réaction en sens inverse se produisit tout aussitôt ; Étienne VI était allé trop loin, les Formosiens en profitèrent. Le concile de Rome et sa mise en scène shakespearienne sont du commencement de l'année 697, février ou mars ; la pitié s'éveilla aussitôt, les partisans même d'Étienne étaient scandalisés de ces atrocités ; on profita de ces bons sentiments pour jeter bas Étienne VI, dès le mois d'août de la même année, l'enfermer dans un monastère et, peut-être, le faire étrangler. En tout cas, il disparaît et le prêtre-cardinal Romain, ami de Formose, jadis compris dans les sentences de bannissement du pape

(1) Il y en a de nombreux exemples. Voir entre autres ce que raconte le P. Lapôtre sur Boris, roi des Bulgares, — et presque tous les prétendus réformateurs.

(2) Le *Livre de la Conqueste de la princée de Morée*, cité dans l'*Achaïe féodale*.

Jean VIII et rappelé par le pape Marin, en même temps que son patron, lui succède. Romain siégea jusqu'à la fin de novembre, mais ne fit pourtant rien pour réhabiliter son ancien ami : peut-être ne se sentait-il pas assez soutenu : ce fut son successeur, Théodore II, qui pourtant ne siégea que vingt jours, auquel on dut cette œuvre de réparation.

Le corps de Formose avait été jeté sur le rivage, près d'Ostie, par une crue du fieuve ; on le rapporta en grande pompe à Saint-Pierre. Revêtu de nouveaux ornements, on le replaça dans son ancienne tombe, au milieu de l'atrium, parmi les sépultures papales. Comme il avait fait réparer les fresques qui décoraient les murs de la basilique, une légende formosienne, pieusement recueillie par Liutprand, historien impérial, raconte que les images des saints s'inclinèrent devant son cercueil. Cette tragédie pourtant ne suffit pas pour canoniser Formose, sauf aux yeux des historiens allemands. En outre, le toit de la basilique du Latran s'était effondré, peu de jours après le concile de Rome, ce qui avait beaucoup impressionné la population.

Il est presque certain que l'impératrice Ageltrude se trouvait à Bénévent pendant le concile. Elle s'y était transportée en revenant de la Haute Italie, sans passer, semblerait-il, par la Ville Eternelle, où d'ailleurs elle n'avait rien à faire. Si le pape Formose, comme dit le P. Lapôtre, avait pu oublier les injures de l'évêque de Porto, il aurait pu trouver sous sa main, contre la maison de Spolète, des alliés bien plus efficaces que les Allemands : les Byzantins, qu'Ageltrude venait de faire sortir de Bénévent. Le margrave Guy, qui y commandait pour elle, rappelé dans le duché de Spolète par l'invasion allemande de 896, avait cru pouvoir confier la défense du pays à son beau-frère, le prince Guaimar de Salerne, dont il était sûr. Mais il avait compté sans les rivalités lombardes. Ceux de Bénévent n'entendaient pas être menés pas ceux de Salerne et ceux de Salerne, enchantés de la circonstance, en profitaient pour se rendre aussi désagréables que possible à ceux de Bénévent. Le prince Guaimar avait la main dure. Il exaspéra ses admi-

nistrés, lesquels, depuis la mort du prince Adelchis, avaient dû prendre des habitudes anarchiques. Bref, comme il entrait un jour à Avellino dans le but de châtier rigoureusement une tentative de révolte, Guaimar fut attaqué par toute la population en armes, renversé de cheval, chargé de chaînes et, ce qui était plus grave, on l'aveugla au moyen de la lame ardente passée devant les yeux, système importé de Constantinople qui épargnait la vie du patient tout en le rendant incapable de nuire.

Le margrave Guy, averti de ce qui s'était passé accourut furieux. Avellino avait fermé ses portes ; il lui fallut prendre la ville d'assaut pour délivrer le prince de Salerne qui revint en ce triste état dans sa capitale où il vécut encore trois ans. L'évêque de Bénévent prit la direction des affaires en attendant l'arrivée de l'impératrice, laquelle, le 31 mars 897, faisait son entrée à Bénévent. Son peuple saluait en elle la digne héritière du grand Adelchis. Elle ramenait avec elle son frère Radelchis, qui semble avoir été faible de corps et d'esprit, qu'elle avait vainement essayé de protéger contre leur autre frère Aion et qui, depuis près de quinze ans, vivait réfugié près d'elle. Elle voulait, cette femme énergique et intelligente, relever la gloire de sa maison et constituer de la sorte un empire qui aurait embrassé, à peu de choses près, tout le *regnum italicum*. Radelchis, soutenu par elle et par l'empereur Lambert, pouvait décemment tenir la place, sous la surveillance active du margrave Guy et la garantie de fidélité des Bénéventains envers leur propre famille souveraine. Nul doute que si le règne de son fils s'était prolongé, tranquille désormais du côté du Nord, elle ne se fût attaquée aux Byzantins pour leur reprendre l'Apulie.

Cependant à Rome le pape Théodore venait de mourir et le parti antiformosien qui avait repris haleine, se disposait à rentrer aux affaires. C'était, après tout, le vrai parti romain, celui de la majorité du clergé et de la noblesse, un moment compromis par les excès d'Étienne VI. Le chef de ce parti, quand aux talents et à l'énergie, était toujours Sergius,

évêque de Cœré (1). Il avait dû grandir au Latran sous Hadrien II et Jean VIII, parmi les jeunes élèves de noble maison élevés au *cubicularium*. Il avait les idées de ce dernier pape, il avait assisté à tous les anathèmes lancés par lui contre Formose et à tous les scandales passés : en dernier lieu, l'introduction des Barbares dans Rome l'avait exaspéré. Ce fut Marin qui l'ordonna sous-diacre en 883 et, dix ans plus tard, Formose lui-même qui le consacra évêque. Il avait de grands appuis dans l'aristocratie à laquelle il appartenait. « C'était, dit Mgr Duchesne, un tenant radical et farouche d'Étienne VI et de son concile ».

C'est justement pour cela qu'il ne fut pas élu. Le parti de Formose était bien décidément ruiné ; il n'avait bénéficié que d'un moment d'indignation. L'intransigeance de Sergius fit craindre de nouvelles rigueurs qui n'étaient plus nécessaires. Le *venerabilis Clerus*, les amis de la paix avaient repris le dessus; ils présentaient un candidat parfaitement respectable, le cardinal-diacre Jean, moine bénédictin. L'empereur Lambert fut discrètement prié d'intervenir, comme le voulait la constitution de 824, dans l'intérêt de l'ordre, et il intervint en faveur de Jean IX, qui fut élu et sacré en avril 898. Le siège était resté vacant pendant six mois. Il n'est question d'aucune tentative de violence ou d'action illégale de la part d'Ageltrude qui, probablement, était toute aux affaires de Bénévent et qui, d'ailleurs, ne paraît dans les affaires romaines que pour défendre la cité Léonine contre Arnulf. Il s'agissait alors des droits impériaux de son fils.

L'intervention du jeune empereur en faveur de la solution la plus pacifique était de bon augure et tout s'accorde pour démontrer que ni lui ni sa mère n'avaient été pour quoique ce fût dans les horreurs du concile de Rome, dont Étienne VI est le seul responsable. On ne cessait de travailler aux actes de réparation et d'apaisement.

« L'empereur Lambert était le maître et nul n'avait l'idée « de songer aux protecteurs transalpins. Pallier autant que

(1) Depuis Sergius III, élu en 904.

« possible l'énorme scandale du concile d'Étienne VI, apaiser « les discordes intérieures de l'Église romaine, rassurer cha- « cun, empereur, évêques, cardinaux, sur leur légitimité et « leur situation, telle fut la tâche que s'imposa Jean IX. Il « tint à cet effet trois conciles, dont deux seulement, l'un de « Rome, l'autre de Ravenne, sont venus jusqu'à nous. Des « évêques de toute l'Italie s'y rencontrèrent. On lut et on « cassa les actes du concile d'Étienne; ceux de Théodore « furent lus et approuvés » (1). Pour comprendre ceci, il faut se rappeler que le concile d'Étienne VI avait annulé toutes les ordinations faites par Formose et que celui de Théodore, au contraire, en avait rétabli la validité. Cette question très importante jetait partout la perturbation, car Formose avait ordonné un grand nombre de prêtres et d'évêques, qu'il avait répandus dans toute l'Italie; ces évêques avaient à leur tour ordonné d'autres prêtres et l'on voit d'ici l'inextricable confusion où l'on se serait trouvé. « Il fut bien décidé, « continue le même auteur, que jamais plus il ne serait « permis de faire passer des cadavres en jugement. Tous les « actes de Formose furent reconnus valables, à l'exception « seule du sacre subreptice d'un barbare : *Unctio illa bar- « baria per surreptionem extorta.* Enfin les droits de l'empe- « reur relativement à la juridiction sur les Romains furent « solennellement reconnus. Pour les élections pontificales, « il fut déclaré que, s'il s'y était produit des désordres, c'est « que l'on procédait sans que l'empereur en fut informé, et « en dehors de ses légats. En conséquence, aucune élection « ne pouvait être suivie de consécration, si ce n'est en pré- « sence des légats de l'empereur : *præsentibus legatis « imperatoris* » (2).

C'était, en somme, en revenir à un acte vénéré, la Consti-

(1) Duchesne, p. 159.

(2) Duchesne, p. 159. — Le P. Lapôtre donne le texte même (p. 336) : « Unc- « tionem itaque sacri Chrismatis in spiritualem filium nostrum dominum vide- « licet Lambertum excellentissimum imperatorem actam, perpetua stabilitate, « dignitatibus, decoratam, firmam et in æternum stabilitam esse, sancte insti- « gante Spiritu, decerminus. *Illam vero barbaricam Arnulfi, quæ per surrep- « tionem extorta est*, omni modis abdicamus ». Tous les autres actes de Formose sont mis en oubli, seule, l'*unctio barbarica* reste ineffaçable !

tution de Lothaire et d'Eugène II, laquelle n'avait jamais cessé d'être considérée comme la base de l'ordre établi et qui impliquait la perpétuité de l'Empire, non d'après les idées germaniques : l'Église soumise et dépendante, mais d'après les idées romaines : l'Église unie et incorporée à l'Empire, comme l'âme au corps.

Immédiatement après le second concile de Rome et parallèlement à celui de Ravenne, ainsi que c'était assez l'usage, un grand plaid impérial fut tenu en cette ville, laquelle n'avait rien perdu de son importance, en l'automne de 898, présidé par le pape et par l'empereur. On y confirma tous les articles du pacte précédemment conclu, à Ravenne également, en 892 par l'empereur Guy au moment du sacre de son fils. « Les conditions en étaient si avantageuses pour « le Saint-Siège que le pape ne demanda pas autre chose » (1). On n'y ajouta rien. Heureux si le pape Formose avait bien voulu s'y tenir et s'en contenter!

« Lambert rendait les terres et les cités enlevées par lui « au Saint-Siège durant la lutte, mais il recouvrait certains « privilèges, attachés, avant Jean VIII et le pacte de Ponthion, « à la dignité impériale. Désormais tout Romain, clerc, « noble ou plébéien aura le droit et la liberté d'appeler au « tribunal de l'empereur et de se faire rendre justice par lui. « Désormais aussi la présence des *Missi* à l'ordination du « nouveau pape sera de rigueur. Jean IX va même jusqu'à « attribuer à leur absence les graves désordres qui ont « marqué en ces derniers temps les changements de ponti- « ficat. A ces causes, il décrète le rétablissement de l'an- « cienne coutume qu'il appelle également le rite cano- « nique » (2). Ce qui veut dire la constitution de Lothaire.

(1) Lapôtre, p. 181. « Ut pactum quod a beatæ memoriæ vestro genitore « domino Widone et a vobis, piissimis imperatoribus juxta præcedentem « consuetudinem factum est, nunc reintegretur et inviolatum servetur ». *Synod. Ravennas*, cap. 6. Id., id. — On peut dire en tout cas que les alarmes de Formose étaient prématurées.

(2) Lapôtre, p. 192. Le *Libellum de Imperatoria potestate* rédigé par un Lombard, inspiré par Ageltrude, destiné à établir les droits de la maison de Spolète tels qu'étaient les droits impériaux avant le pacte de Ponthion, date de cette époque (v. R. P. Lapôtre, *ouvr. cité*).

L'empereur, en un mot, était chargé de la police dans la ville pendant l'élection. Il était, avant la lettre, gardien du Conclave. Sa position redevenait, en effet, sous Lambert, ce qu'elle avait été sous Lothaire et Louis II : un empereur italien, résidant en Italie, tandis que les modifications introduites par le pacte de Ponthion avaient été rendues nécessaires par la position de Jean VIII, isolé, éloigné, ayant besoin d'initiative et de pleins pouvoirs, devenu lieutenant de l'Empereur en Italie, tandis que celui-ci réside en Gaule ou en Germanie; elles n'avaient plus de raison d'être.

Lambert avait dix-huit ans et donnait de belles espérances. Le seul acte où son autorité soit intervenue, l'élection de Jean IX, avait été un acte de sagesse et de modération. En quittant le pape à Ravenne, tandis que celui-ci revenait à Rome, le jeune empereur se dirigea vers le Nord pour aller prendre part aux grandes chasses d'automne. La vie était, à ce qu'il paraît, réglée de la même façon qu'au temps de Charlemagne : après la grande assemblée, les chasses, puis les quartiers d'hiver, de Noël à Pâques. Ce fut alors que, très malheureusement, une chute de cheval mit fin brusquement à ce règne commençant et à l'ère de tranquillité qui semblait s'ouvrir pour Rome et pour l'Italie (1). Après la mort de son fils, Ageltrude disparaît de la scène politique. Tout ce que l'on en sait depuis se borne à la fondation pieuse faite par elle en 923, du fond du monastère où elle achevait sa vie, pour le repos de l'âme de son mari, l'empereur Guy, mort depuis trente-deux ans.

(1) « Le jeune empereur Lambert devenait ainsi l'espoir du pape comme de « tous les Italiens en dehors du royaume de Bérenger. Malheureusement un « accident de chasse l'emporta, le 15 octobre 898, quelques semaines après le « concile de Ravenne ». Duchesne, *ouvr. cité*, p. 160.

CHAPITRE IX

LA RESTAURATION BYZANTINE

898-950 (1)

La monarchie de la maison de Spolète se démembra aussitôt après la mort du jeune empereur. Bérenger prit la couronne royale mais son autorité, très contestée, ne s'étendit jamais au-delà des contrées circumpadanes. Le marquis Adalbert joignit à ses possessions une part du duché de Spolète, dont ses fils, Guy et Lambert, réclamaient l'héritage au nom de leur mère Rotilde, tante du défunt empereur Lambert. Le marquisat de Camérino était aux mains de la branche cadette, représentée par Guy le margrave; une nouvelle maison franque ne tarda pas à en prendre possession, dans la personne du marquis Albéric; c'était un des plus braves capitaines de l'empereur Guy, et, de plus, célèbre par sa superbe stature et sa mâle beauté. Le margrave Guy périt dans une embuscade et Albéric obtint tout de suite une situation importante parmi les hauts barons ; il conclut alliance avec le stratège de Bari, son voisin et se trouva l'intermédiaire naturel entre les barons du Nord et les Byzantins, si besoin était. Albéric et le stratège s'unirent contre les Sarrasins, dont les progrès devenaient inquiétants, car, profitant de l'inattention des feudataires du centre, ils s'étaient avancés de Sepino jusque dans la Sabine et, surprenant le monastère de Farfa, ils venaient d'en expulser les moines et s'y étaient retranchés.

Mais dans la Basse-Italie commençaient d'heureux et importants changements. Dès l'année 999, aussitôt après la mort de Lambert, qui enlevait à Radelchis de Bénévent son unique appui, Aténolfe de Capoue s'emparait de Bénévent et l'unissait définitivement à sa propre principauté. Ce fut

(1) Depuis la mort de l'empereur Lambert jusqu'à la première descente en Italie d'Othon le Grand.

le principe de cette ère de prospérité et de restauration du xe siècle dans tout le Midi. Désormais réduites à deux, Salerne et Capoue-Bénévent voient en même temps se terminer leurs hostilités réciproques; unies par des traités, par des alliances de famille, inféodées à l'empire byzantin par l'entremise du stratège de Bari, dont l'appui leur est précieux, les princes, devenus patrices et protospathaires, envoient leurs héritiers, Landolfe de Capoue et Guaimar de Salerne, à Constantinople pour y chercher l'investiture, pour y apprendre l'art de gouverner. L'ère de confusion et de discordes est terminée dans la région; les fils associés à leurs pères leur succèdent sans encombre, pendant plusieurs générations; leurs règnes sont longs et prospères (1). Grâce à cette union, les Sarrasins sont repoussés vers le centre; tout le Sud en est délivré, ils ne conservent plus en Italie que leurs établissements du Garigliano où la bienveillance des villes maritimes, craintives pour leurs flottes du Levant et les intérêts de leur commerce, les aide à se maintenir.

C'est alors que s'ouvre le xe siècle. Très prospère pour le Midi de l'Italie, — très glorieux et fécond pour les autres États chrétiens (2) — il a été qualifié de « siècle de fer » par des écrivans ecclésiastiques trop timorés, lesquels se sont laissé épouvanter par certaines circonstances qu'ils n'ont pas comprises — qu'on ne comprenait plus de leur temps — et par les récits de Luitprand qui ont influencé toute la postérité. Il s'ensuivrait que Rome seule, par un phénomène inexplicable, se trouve plongée tout à coup dans l'isolement et la barbarie. On ne sait pas pourquoi, mais on l'admet

(1) Il n'y eut que quatre princes à Capoue, trois à Salerne pendant plus de quatre-vingts ans et après la courte révolution de 982, les mêmes familles reprennent le pouvoir et le gardent jusqu'à la conquête normande, à la fin du xie siècle.

(2) En France, le xe siècle voit l'avènement de la monarchie Capétienne, la vraie formation du royaume commençant sa marche vers l'unité nationale; en Espagne, les états chrétiens poursuivent leurs glorieuses campagnes et leurs victoires sur l'Islam, refoulé vers le Sud; en Allemagne, les noms glorieux de Henri l'Oiseleur et de ses descendants affirment la puissance du nouvel empire. Celui de Byzance touche à son apogée de grandeur et de gloire militaire.

généralement — et même qu'il s'y passait journellement des scènes effroyables.

Cependant aucune des prétendus atrocités qu'on attribue aux personnages en question n'approche des stupidités sanglantes et des destructions inutiles de la révolution française, par exemple. Et il ne sera pas difficile d'établir que ces préjugés reposent sur une série de malentendus. Le fait est que Rome se trouvait alors englobée dans le mouvement qui avait ramené le Midi sous l'influence byzantine et que l'influence germanique, reprenant le dessus à la fin du siècle, s'en est vengée en lui faisant cette réputation, comme on va le voir (1).

Le simple récit des faits pourra éclaircir la chose, même avec le peu que nous en savons, si l'on veut bien se rappeler la marche des événements qui précèdent et tenir compte de la puissance byzantine, de sa raison d'être en Italie et à Rome même, ce qu'on a pendant de longs siècles tout à fait omis en Occident (1).

Il faut le reconnaître : dans la Haute Italie, le siècle commençait mal. La mort du jeune empereur, sur lequel on avait fondé de si belles espérances, la scission du Midi, la royauté peu autoritaire de Bérenger et, par là-dessus, une invasion à laquelle on ne s'attendait point : la brusque apparition, aux défilés des Alpes juliennes, des cavaliers hongrois, seconde édition des Huns d'Attila ; les Hongrois, les Ogres de la légende, que la terreur populaire disait fils du

(1) La rareté des documents, qui s'explique par la détestable habitude qu'avaient alors les partis victorieux de détruire les actes de leurs adversaires et par d'autres raisons encore, a aussi contribué à établir cette mauvaise réputation, car, observe judicieusement Héfélé, « l'homme incline volontiers à dire le plus de mal possible des temps qu'il connaît le moins », et, ajoute le même auteur, « Baronius a immensément contribué au mauvais « renom du dixième siècle; il a accueilli avec une scrupuleuse exactitude « tous les méchants propos trouvés dans les sources, et les a accrédités « par son autorité ».

(1) L'ordre de choses régnant en Italie, c'est-à-dire la féodalité dans le Nord, le gouvernement pontifical au centre et les Byzantins au Sud, n'a rencontré que des adversaires, des esprits hostiles et prévenus parmi les historiens, tant laïques qu'ecclésiastiques. De là, tout ce déchaînement contre l'époque.

diable et des sorcières, païens sauvages, quand le christianisme régnait à peu près partout, bénéficièrent de l'épouvante qu'ils inspiraient. « Les théologiens du temps », dit ironiquement Sismondi (1), lequel, en sa qualité de fils du XVIIIe siècle, ignore profondément ces questions-là, « discu-« tèrent gravement pour déterminer si c'étaient là les peuples « que l'Ecriture désigne sous les noms de Gog et Magog ». Le plus joli est que les théologiens du temps avaient parfaitement raison, car Gog et Magog, dans le langage des Livres Saints, signifie les races slaves, c'est-à-dire les peuples issus de Japheth, mais ayant subi le mélange avec les nations jaunes, les Scythes Mongols, desquels sortirent avec le temps les Tartares, les Turks, comme en étaient sorties les tribus hunniques et par conséquent les Hongrois (2).

La remarque qui va trouver place ici constate l'état prospère et pacifique des contrées régies par les coutumes féodales, sous le gouvernement des seigneurs. La paix et la sécurité étaient si habituelles, si peu troublées par les compétitions qui marquaient de loin en loin certains changements de rois ou d'empereurs que la plupart des villes étaient ouvertes, les bourgs fort peu fortifiés, les châteaux loin d'être sur pied de guerre. Tout cet appareil belliqueux, depuis que la conquête lombarde était un fait accompli et surtout depuis l'établissement stable de la domination carolingienne était tombé en désuétude et l'état de guerre entre les vassaux était si rare et insignifiant que l'invasion hongroise prit le pays au dépourvu. Mais à l'arrivée de cette horde sauvage, villes et bourgs, châteaux et monastères se hérissèrent de tours et de murs crénelés. On se mit, de toutes parts, en défense ; les milices citadines prirent les armes sous le commandement de leurs magistrats, et ce fut à cette époque que sur une des portes de Modène les bour-

(1) *Histoire des républiques italiennes.*

(2) Les Scythes Mongols, mêlés aux peuples jaunes, par opposition aux Scythes royaux, de race caucasienne ou blanche, pure, d'où provenaient les Scandinaves et les Germains qui n'ont eu de contact qu'avec des races blanches altérées et non directement avec les Jaunes. (Voir Gobineau, *Essai sur l'Inégalité des Races humaines, Populations primitives de l'Europe* et *Histoire des Perses*, livre Ier).

geois guerriers gravèrent une inscription qui prouve que les soins donnés par l'empereur Lothaire à l'instruction publique n'avaient pas été vains et que le souvenir des héros d'Homère et de Virgile n'était pas étranger aux générations du xe siècle :

O tu, qui servas armis ista mœnia
Noli dormire, quæso, sed vigila
Dum Hector vigil exstitit in Troja
Non eam cœpit fraudulenta Græcia (1).

Ainsi les communes italiennes savaient se suffire, préludant de la sorte à l'organisation qui, complétée plus tard, à la fin de ce même xe siècle, sur leur vieux fond romain par les chartes impériales, allaient produire les grandes républiques toscanes et lombardes.

Le roi Bérenger, comme c'était son devoir, marcha contre les Hongrois et leur fit subir une première défaite. La horde, se voyant si mal reçue, voulut rétrograder, mais au lieu de la repousser vers les Alpes, Bérenger — qui n'a guère fait que des sottises et qui est un très antipathique personnage, — céda à un mouvement de sotte vanité et de cruauté barbare ; il s'imagina qu'en leur barrant le passage il pourrait exterminer tous les envahisseurs. Mal lui en prit : les Hongrois en retraite le rencontrèrent au gué de la Brenta, se battirent en désespérés, mirent son armée en déroute et recommencèrent à piller le pays. Ils s'avancèrent même si loin vers l'Ombrie qu'ils pouvaient presque donner la main aux Sarrasins qui, pendant trente ans, dit le moine du Mont Soracte, régnèrent sur la campagne romaine. Toutefois ce n'étaient là que des razzias, des courses de brigands qui,

(1) Au XVe chant du Paradis, Dante a représenté le joli tableau d'intérieur d'une famille de la Florence de ces vieux temps, la mère endormant son plus petit enfant, la grand'mère filant sa quenouille tout en racontant aux plus grands les légendes antiques :

L'una vegghiava a studio della culla
E consolando, usava l'idioma
Che pria li padri e madri trastulla,
L'altra, traendo alla rocca la chioma
Favoleggiava con la sua famiglia
De' Trojani e di Fiesole e di Roma.

une fois gorgés de butin, s'enfuyaient à toute bride, repassaient les montagnes dont Bérenger avait si maladroitement voulu leur défendre l'issue et dont il ne sut pas les empêcher de redescendre, car les sauvages cavaliers reparurent à plusieurs reprises, jusqu'à leur grande défaite à Mersebourg par Henri l'Oiseleur en 930. En 922 on les vit même envoyer quelques bandes en Apulie. Mais ils ne formèrent jamais de colonie comme les Sarrasins.

La vacance de l'empire ajoutait aux difficultés du moment. L'empereur représentait le pouvoir central, duquel émanait l'ordre de mobilisation générale; le roi était très contesté, à peine obéi par ses plus proches feudataires. Le marquis de Toscane avait à surveiller les côtes de la Lunigiane parcourues par les Africains (1). Une seconde invasion dévastait en ce moment les côtes de Calabre. L'émir Ibrahim de Kairouan prêchait la guerre sainte contre les chrétiens; il avait juré, disait-il, d'arriver jusqu'à Rome et d'y détruire le *tombeau de ce ridicule vieux Pierre*. Il n'est ni le premier ni le dernier que Saint Pierre ait agacé particulièrement. Après avoir emporté d'assaut Taormina, restée jusqu'alors chrétienne et où toute la population fut exterminée, les Africains franchirent le détroit, pillèrent de fond en comble Reggio où ils trouvèrent d'immenses richesses, indice, encore une fois, de l'état florissant de la contrée, et Ibrahim vint mettre le siège devant Cosenza, mais il mourut de maladie dans son camp, par une permission divine. Beaucoup de villes de Calabre attribuaient leur délivrance ou leur préservation au secours des Saints; entre autres Rossano, qui ne fut jamais prise et qui en remerciait la protection spéciale de la Mère de Dieu; on l'avait vue faisant la garde aux remparts et effrayant les infidèles. Privés de leur chef, les Africains se rembarquèrent au plus vite et disparurent.

Cependant, grâce à la bonne intelligence entre les princes lombards et le stratège de Bari, les trois grandes puissances du Sud semblaient n'en faire plus qu'une seule et la politique de Jean VIII commençait à triompher. C'est alors que

(1) « Il y fit tout son devoir », dit le P. Lapôtre.

Rome, débarrassée des Allemands et des Formosiens, entra dans cette alliance. Elle y était plus intéressée que personne ; tout l'effort des Sarrasins se portait contre elle. Ceux d'Agropolis, dans le golfe de Salerne et ceux de Sepino s'étaient joints à ceux du Liris et de la Sabine et le péril était plus grand que jamais.

Le pontificat de Benoît IV, qui ouvre le xe siècle, était, dit un historien ecclésiastique, digne des plus beaux jours de l'Eglise. La preuve que l'aristocratie, en tête à tête avec la papauté, n'était pas tellement tyrannique, c'est précisément la quantité de saints personnages, pieux et pacifiques, qu'on voit occuper le siège pontifical, ce qui démontre que celui-ci n'était pas, comme on a voulu le soutenir, la proie continuelle des intrigants et des factieux. Il est bien clair que Jean IX et Benoît IV — pour ne citer qu'eux — avaient été élus par le clergé seul et uniquement en esprit religieux. On ne peut même pas alléguer que quelque ambitieux les choisissait exprès, comme inoffensifs, pour mieux dominer sous leur nom. Ce sont au contraire les papes élus en dehors de toute influence extérieure qui sont de doux et pacifiques vieillards, car lorsqu'un des partis voudra mettre un des siens sur le trône pontifical, il le choisira exprès de taille à mener les affaires. Témoins Formose, Etienne VI, Sergius III, Jean X. Les élections se faisaient si tranquillement que tout d'abord la vacance de l'empire et l'absence du *missus* impérial, chargé de maintenir l'ordre, ne semblent pas s'être fait sentir.

Mais les historiens allemands ont une prédilection pour Formose et son parti ; cela se conçoit. Ils le prennent pour un parti allemand prématuré. « Hadrien III et Etienne V, dit le P. Gams, continuateur de Moehler, avaient subi l'influence de Spolète, exclusivement italienne ». Outre que ce n'est pas exact, car s'ils l'ont subie, c'est bien involontairement, l'auteur semble ignorer que la maison de Spolète, étant franque et lombarde, est d'extraction germanique et que le pape Etienne V a fait tout son possible pour attirer Arnulf en Italie. Il ne lui en a pas tenu compte.

Pour les faits de Rome, tous se sont référés à un docu-

ment à peu près unique (1), lequel, renforcé de la condescendance malencontreuse du pieux cardinal Baronius (2), a fini par prendre l'apparence d'une nuée de témoins. C'est le récit de Luitprand de Crémone, lequel n'a pas même la prétention d'être impartial. Luitprand est un fidèle d'Othon le Grand, un Lombard du Nord, tout germanique de race et le sachant, détestant par dessus toutes choses Romains et Byzantins, qu'il met dans le même sac, en quoi il ne se trompe pas plus qu'en considérant Lombards et Allemands comme deux rameaux du même tronc. C'est un homme fort avisé, mais tout entier à ses sympathies et à ses antipathies. Il les crie sur les toits, comme, lorsqu'éprouvant le besoin de dire des choses désagréables à Nicéphore Phocas, il lui adresse sa fameuse apostrophe : « Nous, Lombards, Saxons, Franks, « Burgondes, nous méprisons tellement ce peuple que le « nom de Romain signifie pour nous ce qu'il y a de plus « lâche et de plus menteur ». Luitprand disait vrai en unissant ainsi tous les représentants de la barbarie avec leurs vices et leurs vertus — et, de même, en identifiant les Byzantins de Rome avec ceux de Constantinople, sauf nuances de détail, également avec leurs vices et leurs vertus ; tandis que Nicéphore se fourvoyait, comme tous les Grecs, en se prenant pour un Romain authentique et en méprisant les Latins comme des ignares qui n'étaient plus dignes du nom de Romain. Mais on ne peut pas s'attendre à rencontrer la sérénité de l'histoire chez un écrivain ainsi préparé. Luitprand, venant à Rome à la fin du dixième siècle, avec Othon le Grand, avait son siège fait d'avance et ne s'en cache pas. Il s'agissait de démontrer que tout à Rome allait de travers depuis qu'on y était privé de l'influence germanique, de cette atmosphère plus pure, comme l'appelle

(1) Les autres sont des passages glanés dans des chroniques ou catalogues monastiques qui se sont répétés les uns les autres et dont l'autorité est souvent contestable ; Mgr Duchesne lui-même en convient (*ouvr. cité*).

(2) Répété et suivi consciencieusement par la plupart des auteurs ecclésiastiques, lesquels n'ont pas hésité à immoler en masse toute la papauté du xe siècle, probablement dans le but de désarmer la critique libre-penseuse, concession parfaitement inutile, comme toutes les concessions.

Moehler (1), qu'Arnulf avait voulu faire respirer aux Romains ; c'est-à-dire depuis la fin du siècle précédent ; qu'un empereur germanique était indispensable et qu'il avait pour mission de purifier et de régénérer l'Eglise (2). Il fallait donc établir et démontrer comme quoi tous ceux qui avaient mené les affaires à Rome depuis la retraite d'Arnulf, tous, papes et laïques, hommes et femmes, avaient été des monstres de perversité, afin de bien mettre en relief combien cette purification était nécessaire. Là-dessus, il a ramassé tous les pamphlets formosiens, tous les contes populaires sur lesquels il a pu mettre la main ; à toutes les époques, les Romains en ont été friands contre le gouvernement ecclésiastique. Il s'est fait raconter, il le dit lui-même, des anecdotes que les gens prétendaient tenir de bonne source, car il arrivait à Rome soixante ans après ce qu'il prétend affirmer et c'est sur la foi d'un pareil historien qu'on regarde le dixième siècle comme un scandale permanent pour l'Eglise et pour l'histoire.

L'antagonisme entre le parti impérial à Rome et le parti romano-byzantin, que l'on eut de nos jours qualifié de national, prend corps au moment où entre en scène, avec Charles le Gros, la Germanie proprement dite, celle des conquêtes de Charlemagne, des pays vraiment barbares de l'Elbe, de l'Oder, du Danube et non plus ces Franks du Rhin et de la Loire, anciens fédérés qu'on connaissait depuis cinq cents ans et qui vont devenir des Français (3) ; ceux du royaume d'Allemagne sont désormais des Allemands ; ils n'ont à aucun degré la notion antique du vieil empire romain. Le pape Etienne II l'avait, claire et précise, quand il appelait à son secours un bon fédéré barbare, le roi Pépin, contre d'autres barbares plus menaçants. Le pape Hadrien Ier l'avait aussi quand il prenait par la main le roi Charles pour en faire le patrice des Romains, comme jadis Stilicon ou Théodoric ; le

(1) *Histoire de l'Eglise*, continuée par Gams.

(2) Le professeur P. Fedele, dans son article sur Sergius III (Archivio Storico di Storia Romana, 1911) a fait bonne justice de ces absurdes légendes.

(3) Les Neustriens du moins, par leur mélange avec les Gallo-Romains. — Les Austrasiens sont devenus Lorrains et Belges, Haute et Basse Lorraine du Moyen Age.

pape Léon III en était imbu quand il essayait de reconstituer la totalité de l'empire en ressuscitant cette moitié dont la disparition avait fait de Rome et de l'Italie une province frontière ; il en avait fait le Saint-Empire romain. Les Franks, à la vérité, n'y avaient pas compris grand'chose et y renoncèrent sans peine. Charlemagne n'y voyait qu'un point important : la protection de l'Eglise. La constitution de 824 n'avait d'autre but que d'assurer cette défense : les papes en étaient si bien persuadés que nous venons de voir Jean IX et le concile de Ravenne la remettre en vigueur pour prévenir de nouvelles catastrophes. Les Carolingiens de la ligne directe n'eurent d'autre pensée que de protéger le Saint-Siège, nullement de l'asservir. Nous sommes arrivés au point précis où tout cela va changer de caractère.

Soixante-quinze ans avaient passé par dessus l'Empire reconstitué quand Jean VIII sacra Charles II, dans lequel les Romains saluaient l'image de son illustre aïeul. Deux ans plus tard, sa mort remettait tout en question. La Gaule Franque, désormais séparée de l'empire, se morcelait en royaumes et duchés que le duc, devenu roi de France, aurait fort à faire pour rassembler autour de la monarchie nouvelle. La maison carolingienne de Germanie, établie dans les pays nouvellement annexés, réclama l'Italie et le titre impérial. Elle n'était en mesure de garder ni l'une ni l'autre. L'Italie, dès lors, méritait la qualification d'expression géographique. Le patrimoine de Saint Pierre, seul resté *romain* la séparait en deux parties de plus en plus étrangères l'une à l'autre. L'Italie du Nord était Franque; celle du Midi Lombardo-Byzantine et, pour le moment, occupée par les Byzantins.

Basile le Macédonien, en effet, inaugurait en ce moment la restauration que devait poursuivre son fils Léon le Sage, aidé par des fonctionnaires habiles, parmi lesquels les stratèges Grégoire et Nicolas Picingli occupent le premier rang. Mais l'empire germanique et l'empire byzantin ne représentaient plus, comme au temps des premiers Carolingiens, les deux moitiés d'un même empire : Ce sont désormais deux puissances distinctes et même rivales. Basile ni

ses successeurs ne veulent plus entendre parler du titre d'empereur porté par un barbare; ils ne reconnaissent pas à l'évêque de Rome le droit de conférer l'onction impériale.

L'empire romain devait logiquement se trouver à Rome et Rome, depuis trois siècles, on a pu le voir, était bien représentée par le pape. Mais à Constantinople, on n'en voulait rien savoir. L'onction du patriarche était la seule valable; le roi des Gaulois, comme dit le moine de Salerne, qui écrit à la fin du xe siècle, mais pense à Charles II, n'a pas le droit de s'arroger le titre sacré; le roi des Allemands ne l'a pas davantage. Depuis cette époque, il y a des trèves, des moments d'alliance dictés par la nécessité, entre les deux empires aussi bien qu'entre les deux Eglises. La rupture n'est pas consommée; ce n'est qu'une répétition générale de ce qui se consommera au bout de deux cents ans; au milieu du onzième siècle, précisément quand finira le haut Moyen Age. Car Photius a commencé son œuvre en même temps que Basile Ier, l'un pour la religion, l'autre pour la politique. Ces deux termes ne se séparant pas, l'un influant nécessairement sur l'autre, qu'on le veuille ou ne le veuille pas, comme l'esprit sur le corps et réciproquement, le schisme devait être fatalement la conséquence d'un tel état de choses. Le bon religieux (1) qui écrivait naïvement au cours du dixième siècle que les Eglises de Calabre se sont rattachées au Synode de Constantinople parce que le pape de Rome est sous la domination des barbares exprime une grande vérité : c'est ainsi qu'on pensait autour de lui, et l'asservissement du Saint-Siège par les maisons de Saxe et de Franconie a certainement contribué à creuser l'abîme, politiquement d'abord, religieusement par conséquence logique et fatale, entre Rome et Constantinople; les dates soulignent le fait.

Il s'ensuit que, pendant ces cent cinquante dernières années, ceux qui, à Rome, détestent par dessus toutes choses les Grecs et le byzantinisme, les hérésies dogmatiques et disciplinaires de Photius, qui, même absous et réconcilié, reste pour eux un scandale permanent; ceux qui ont blâmé

(1) Basile le Calabrais.

la condescendance du pape Jean VIII, méconnu ses motifs et qui redoutent de voir la décadence du clergé grec envahir le clergé romain se trouvent entraînés, par la force des choses, à chercher leur appui chez les Allemands, opposés aux Byzantins. Par contre, ceux qui ont pénétré dans les projets du grand politique qu'était Jean VIII, qui ont compris que la première chose à faire était de délivrer l'Italie des Sarrasins et qu'on ne le pouvait sans le secours de la puissante marine de Basile, sans l'appui de l'habile stratège qui reconstituait sous les titres de thèmes de Lombardie et de Calabre les anciennes provinces d'Apulie, d'Otrante et du Bruttium, refaisait des Byzantins la principale puissance de la Basse-Italie et imposait sa suzeraineté aux indomptables princes lombards; ceux qui n'aiment pas les Barbares et n'en veulent à aucun prix, ceux-là sont obligés, comme au temps des exarques, de se raccrocher aux Byzantins. Depuis la fin de la guerre gothique et le gouvernement de Narsès, les Romains se sont trouvés pris entre deux feux : ils méprisent les Grecs et haïssent les Barbares. Ceux chez qui le premier sentiment l'emporte, avec Formose font face à l'ennemi d'Orient, dans lequel ils flairent, de plus, un hérétique. Les seconds avec Jean VIII, s'insurgent contre la *dominazione straniera*. Le fameux cri : *Fuori i Barbari*! se fait entendre de nouveau, comme aux jours d'Alaric et de Totila.

L'Etat pontifical, on l'a déjà vu, n'avait avec le *regnum Langobardorum* ou *Italicum*, quelle que fût son appellation, aucun lien de vassalité ni sujétion quelconque, mais faisait toujours partie de l'empire romain, lequel empire romain commençait à résider dans la région idéale des pieux souvenirs. On le cherchait encore tantôt chez l'empereur de Constantinople, successeur de Constantin, tantôt chez l'empereur d'Occident, quand il y en avait un. Mais on allait bientôt finir par s'apercevoir qu'on ne le trouvait plus nulle part.

En même temps, dit Mgr Duchesne, « du sein de l'aristo-« cratie locale émergeait une famille puissante », c'est la famille de Théophylacte, dont les trois branches sont restées, successivement, à la tête des affaires jusqu'au milieu du

XIe siècle, ainsi pendant un espace de cent cinquante ans environ (1). Un souverain peut avoir et a le plus souvent un ministre tout puissant, auquel on attribue généralement tout ce qui se fait dans l'Etat en bien ou en mal ; aucun souverain ni ministre n'a guère échappé à cette loi commune. Tel semble avoir été la raison d'être de Théophylacte. Il occupa le ministère pendant plus de vingt ans et ce fut lui qui mena à bonne fin les négociations entamées par Jean VIII pour organiser la ligue chrétienne et expulser les Sarrasins d'Italie. Il aurait dû mériter par là des louanges et une reconnaissance éternelles ; au lieu de cela, il a été couvert de boue, lui et les siens, par la postérité, représentée par Luitprand, évêque de Crémone, parce qu'il a eu la malechance de ne pas être patronné par un empereur germanique. Et encore, ce n'était pas sa faute ; il n'y en avait pas, pour le moment.

Théophylacte occupait une des charges les plus importantes de l'Etat pontifical ; il était *vestararius* (2), c'est-à-dire trésorier, ministre des finances et le gouvernement de Ravenne rentrait dans ses attributions, Ravenne, la cité impériale et byzantine par excellence. Il portait aussi, selon l'usage de l'aristocratie nouvelle, les titres de *Magister militum*, duc, consul et sénateur. Son palais familial occupait, à l'extrémité de la *Via Lata*, non loin du Capitole — dans le Corso actuel — l'emplacement où s'éleva par la suite et où se trouve encore le palais Colonna. Or, les Colonna descendent des comtes de Tusculum, lesquels sont eux-mêmes issus d'une arrière-petite-fille du grand *vestararius* mariée au comte Grégoire de Tusculum, *praefectus navalis* sous Othon III, à la fin du siècle. Il y a par conséquent plus de mille ans que la noble famille est domiciliée à cette même place, en ce même lieu.

Théophylacte est un parfait grand seigneur byzantin ;

(1) Ces trois branches sont : 1° la descendance directe de Marozie. 2° Celle de sa sœur Théodora, la famille de Crescentius, et 3° les comtes de Tusculum, issus d'une fille d'Albéric, fils de Marozie. Voir la généalogie.

(2) A Constantinople on aurait dit plus correctement *protovestiaire*.

immensément riche (1), son nom et tous ceux de sa famille sont purement grecs. Il est issu d'une de ces familles de fonctionnaires palatins devenus *Optimates militae*, grands propriétaires. Son nom, au courant des siècles précédents, est toujours porté par quelque partisan de l'influence byzantine, comme cet archidiacre Théophylacte, le premier, je crois, dont il soit question, qui fut le compétiteur du pape Paul Ier, ce dernier représentant l'influence carolingienne. Surtout les noms de Théodora et de Marozie sont bien byzantins ; le dernier est le diminutif de Marie, très peu usité en Occident. Ce sont de vraies grandes dames byzantines, effarant les vertueux barbares comme plus tard les effarent la belle et brillante impératrice Théophano, par l'élégance de sa parure et le charme de sa conversation (2).

Longtemps j'ai désiré qu'une plume plus autorisée que la mienne voulût bien faire pour Théodora et Marozie ce que Pastor et d'autres écrivains ont fait pour Lucrèce Borgia c'est-à-dire justice des absurdes légendes circulant sur leur compte en rétablissant les droits de la vérité. Grâce au ciel mes vœux sont exaucés et le travail entrepris là-dessus par M. le professeur Fedele ne laisse rien à désirer. Il en résulte d'abord, jusqu'à l'évidence, que Théodora, l'épouse du protovestiaire Théophylacte, n'a pas pu dominer dans Rome, « y exercer virilement la monarchie », comme le prétend Luitprand (3), par la bonne raison qu'elle avait un mari, très vivant et très actif (le même argument vaut pour Marozie qui en eut deux, non moins vivants et non moins actifs). Elle a reçu les éloges de ses contemporains et ce même Eugenius Vulgarius qui passe pour avoir écrit plus tard l'*Invectiva in Romam*, a célébré surtout les vertus domestiques de la noble sénatrice : sa piété, sa charité, sa fidélité conjugale, son assiduité à la prière et à la méditation des Saintes Ecritures. Il la qualifie de « famula Christi » et

(1) *Theophylactus dives*, il est ainsi désigné dans les documents cités par le professeur Fedele.

(2) Marozie d'après les recherches du professeur Fedele, porte le nom de sa grand'mère, c'est-à-dire Marie.

(3) « *Romam monarchiam non inviriliter obtinebat* ».

ses filles, ses nièces, dont l'une est duchesse de Naples, reçoivent les mêmes louanges. En attaquant les papes anti-formosiens Sergius III et Jean X, leurs adversaires Auxilius et Vulgarius les accusent bien de violence, d'usurpation du Saint-Siège. Mais il faut noter qu'ils ne disent pas un mot contre leurs mœurs et c'est là une preuve irréfutable qu'il n'y avait rien à en dire (1). Ainsi tombent d'elles-mêmes toutes les fables débitées sur Théodora et Marozie, acceptées avec une incroyable légèreté et il ne s'agissait pas seulement d'une erreur historique, mais de l'honneur du Siège Apostolique, qu'on outrage en les attaquant contre toute vraisemblance, contre la chronologie et le simple sens commun (2).

Le parti auquel appartenait Théophylacte était celui de Jean VIII, celui qu'exaspérait l'*unctio barbarica* de Formose; il était anti-formosien. Les négociations avec Byzance devaient l'attirer. Sa famille, plus tard, fut en relations intimes et constantes avec celle de Romain Lécapène, dont un des fils porte aussi le nom de Théophylacte. Aucune violence ne lui a été imputée, celles d'Étienne VI ne furent sans doute pas de son goût; c'est un homme modéré, un négociateur. Il devait être fort jeune alors. Il n'entre en scène que plus tard. Son nom paraît pour la première fois en 901, au sacre de Louis III et il ne faut pas oublier qu'il a gouverné Ravenne, où cet empereur tint son plaid impérial. La prétendue domination de Théodora sur Rome n'est qu'une pure légende ou bien doit être entendue dans le sens de l'influence que peut exercer et qu'exerce toujours une femme intelligente, mais nullement comme un gouvernement nuisible et scandaleux. Elle était la femme d'un premier ministre tout puissant, rien de plus ni de moins.

Théophylacte cherchait son mot d'ordre à Byzance. Il donne la main au stratège Nicolas Picingli, envoyé dans l'Apulie par les soins du patriarche Nicolas le Mystique (3).

(1) Cette remarque est de M. Fedele.

(2) Voir là-dessus les articles publiés dans *l'Archivio Storico di Storia Romana*, 1911, sur Sergius III, etc.

(3) Voir plus loin la lettre de celui-ci, sur le mariage projeté pour Louis III

Ces deux hommes d'État se font pendant : l'un exerce dans l'Italie centrale la même influence et dans le même sens que l'autre dans le Midi. Tous deux pendant quinze ans travaillent de concert à réaliser les plans de Jean VIII contre l'esprit formosien. Il s'agissait de maintenir l'alliance byzantine, tout en soutenant le Saint-Siège et en utilisant l'empire occidental, deux fois reconstitué pendant ce laps de temps au profit de deux Carolingiens indirects qui devaient être employés par ces profonds diplomates en vue du but à atteindre. C'était une œuvre délicate ; elle n'a pas été mieux comprise que ne le sont en général les œuvres délicates, par la postérité, où domine le vulgaire.

Nous voilà donc à l'année 901. On désirait vivement un empereur en Italie, ce rouage paraissait encore indispensable à la marche des affaires. En effet, l'allégeance byzantine acceptée par les princes lombards permettait au stratège de Bari de les convoquer, comme généralissime, au nom de l'empereur d'Orient ; mais qui couvoquerait les feudataires du Nord ? Bérenger ne jouissait décidément d'aucun prestige passé les marches Véronaises. Ni Louis l'Enfant, ni Charles le Simple n'étaient des candidats possibles. Je l'ai déjà dit, tant qu'une ombre de Carolingien existait au-delà des Alpes, on cherchait à s'y rattacher, mais le parti auquel appartenait Théophylacte préférait, comme Jean VIII, la branche de la France occidentale, Or, il y avait encore trois branches collatérales représentées chacune par un prince issu de Louis le Pieux par les femmes : c'étaient Bérenger, fils de Giselle, fille de Louis le Pieux ; Louis, fils d'Hermengarde, fille de l'empereur Louis II, et Hugues, fils de Berthe, fille de Lothaire et de Waldrade (1).

De ces trois prétendants, deux devaient être écartés *à priori* : Bérenger, dont personne ne voulait, et Hugues, encore enfant. Mais Berthe, sa mère, veuve du comte Thibaut d'Arles, et qui paraît avoir été la digne fille de l'entreprenante Waldrade, avait trouvé moyen de se faire épouser

(1) La même raison avait fait jadis élire Autharis, roi des Lombards, après dix ans d'interrègne.

par le vieux marquis de Toscane (1), veuf de Rotilde de Spolète, et de faire donner la couronne au fils de sa cousine Hermengarde et de Boson, en négociant pour lui un mariage à Constantinople, avec la fille de l'empereur Léon le Sage.

Louis III vint à Rome ; il fut sacré à Saint-Pierre, comme l'avait été son aïeul et tint ensuite un grand plaid à Ravenne. C'est sur l'acte de ce plaid impérial qu'apparaît pour la première fois le nom de Théophylacte, duc et consul, qui signe le second, au-dessus de tous les nobles présents. Ainsi la sècheresse d'un document officiel en dit long sur l'importance du personnage (2). Le mariage avec la fille de l'empereur de Constantinople aurait réalisé l'alliance conclue par Jean VIII ; ce qui fit tout manquer, ce fut la révolte de Bérenger qui obligea le nouvel empereur à lui livrer bataille. Le vieux guerrier expérimenté remporta la victoire : Louis III fut fait prisonnier et n'obtint sa liberté qu'en promettant sous serment de ne point reparaître en Italie. Mais il ne tînt pas sa promesse, revînt attaquer son rival, fut encore vaincu et Bérenger fit aveugler l'infortuné fils de Boson et le renvoya au-delà des Alpes. La princesse byzantine resta chez son père ; aucun empereur ne fut élu en Occident pendant les dix années qui suivirent. On ne voulait pas de Bérenger à Rome ; Bérenger avait fait hommage à Arnulf, livré l'entrée des défilés alpestres, favorisé l'*unctio barbarica*,

(1)

Louis le Pieux et Hermengarde

- Lothaire, empereur.
  - Louis II, roi et empereur, épouse Engelberge.
    - Hermengarde, épouse Boson, roi de Provence.
      - Louis III, roi et empereur de 901 à 905.
  - Lothaire II et Waldrade.
    - Berthe, épouse le comte Thibaut d'Arles (*remariée á Adalbert de Toscane*).
      - Hugues d'Arles, roi d'Italie, de 926-946.
- Giselle, épouse Eberhard, comte de Frioul.
  - Bérenger, roi d'Italie en 898, empereur en 915, † 924.

(2) On voit que dès lors Théophylacte occupait la première place dans l'État pontifical.

cette abomination de la désolation qu'on n'avait pu justifier, même en réhabilitant Formose et ceux qui gouvernaient à Rome, Théophylacte, aussi bien que ses alliés du Midi, les princes lombards, étaient dévoués au stratège et au basileus qu'il représentait. C'est ce qui empêcha, de 904 à 910, l'élection de Bérenger.

Ces dix années furent d'ailleurs remplies par un important pontificat, celui de Sergius III, l'*alter ego* d'Étienne VI.

Sergius, que Formose avait consacré évêque de Cœré malgré lui, dans le but de l'éloigner de Rome et de lui fermer l'accès au siège pontifical, s'était déjà mis sur les rangs en 896, avec Étienne d'Anagni, qui était dans le même cas et appartenait au même parti, alléguant la nullité d'une consécration imposée contre leur volonté (1). Étienne avait été choisi par les antiformosiens et avait dépassé leur attente; la réaction amenée par les excès du concile de Rome avait empêché Sergius de lui succéder; lorsqu'il se présenta de nouveau à l'élection en 898, Jean IX, représentant du parti modéré, avait été élu. Benoît IV, sous lequel s'ouvre le xe siècle, avait continué dans la même voie pacifique, cela ne pouvait pas durer. Il semble que l'on ait eu quelque peine à lui trouver un remplaçant de même trempe, puisqu'on alla chercher un saint religieux qui fut élu d'abord sous le nom de Léon V. Mais il n'appartenait pas au clergé cardinal. Cependant il est admis par tous comme pape légitime et celui qui le renversa, le prêtre-cardinal Christophore, de Saint-Laurent *in Damaso*, est compté comme usurpateur du Saint-Siège. Il s'appuyait sur les restes du parti formosien; mais Sergius, qui se tenait aux aguets, accourut

(1) Probablement Sergius était un parent de Théophylacte. « Sergio III « apparteneva ad una nobile famiglia romana. Fu consacrato suddiacono da « papa Marino, diacono da Stefano V, di poi nominato vescovo di S. Maria « di Cere da papa Formoso, che desiderava di allontanarlo da Roma. Nell' « anno 898 egli contrastó aspramente il pontificato a Giovanni IX, ma, « sopraffato dalla fazione avversa, che era devota alla memoria di papa « Formoso, deve prendere la via dell' esilio. Nei sette lunghe anni duranti i « quali peregrinó per l'Italia, egli preparó tenacemente le vie per tornare a « Roma e riconquistare il papato. E vi riusci nel 904 con le armi del conte, « Alberico di Spoleto e con l'aiuto della famiglia di Teofilatto ». (Fedele *Teodora nella liturgia.*)

aussitôt, soutenu *par les Franks*, disent les biographes, ce que Luitprand attribue à Adalbert de Toscane. C'est ce qui a fait croire à l'existence d'une prétendue faction de Toscane, qui aurait disposé du Saint-Siège pendant la première moitié du xe siècle et que l'on identifie avec Tusculum, sans doute à cause de la consonnance ; ce qui fait que l'on trouve quantité de « papes de Tusculum » plus monstrueux les uns que les autres, cela va sans dire, au xe siècle, où il n'y en a pas un seul, puisque les trois papes qui appartiennent à cette maison ont siégé de 1012 à 1044, au xie siècle par conséquent, et sont des papes d'empire (1).

Mais, selon M. Fedele, c'est Albéric de Camerino, maître d'une partie du duché de Spolète, qui lui aussi était de famille franque, comme tous les feudataires de la Haute Italie, — allié de Théophylacte, dont il épousa peu après la fille aînée, Marie ou Marozie, et qui aida au rétablissement de l'ordre dans Rome, car, n'en déplaise aux Formosiens, c'était rétablir l'ordre que d'évincer un intrus. Léon V était mort dans la prison où l'avait jeté l'antipape ; Christophore fut enfermé dans un monastère; son échauffourée fut la dernière convulsion de ce parti formosien qui avait livré Rome aux Barbares. Sergius III représente la revanche de Jean VIII ; il arrive soutenu par sa *gens*, comme un Romain antique, car je ne doute nullement qu'il appartînt à la famille de Théophylacte où Albéric allait entrer par son mariage. C'était la seconde réaction antiformosienne, elle fût définitive et implanta dans Rome, avec l'alliance byzantine, l'autorité de cette famille du grand *vestararius*.

Non que celui-ci gouvernât sous le nom du pontife, Ser-

(1) Quand on entreprend les faits du xe siècle, à Rome, il devient ordinairement impossible d'y rien comprendre, sinon que par un singulier hasard. tout le monde, hommes, femmes, prêtres, papes, grands seigneurs, gens du peuple, sont devenus tout à coup les plus effroyables scélérats que la terre ait jamais portés, avec des mœurs telles que la peuplade la plus sauvage en serait dépassée, groupés là tout exprès pour la circonstance, entre Charlemagne et Othon le Grand et chaque écrivain, contredisant son voisin, raconte à sa façon le plus possible d'atrocités sur leur compte. Il semble que l'on voit rouge quand on en parle ! c'est un phénomème vraiment curieux.

gius, de l'aveu même de ses ennemis, fait grande figure de pape souverain. Il se considérait comme pape depuis sa compétition avec Jean IX en 896 — il fut maître dans Rome et maître absolu. Il siégea sept ans, de 904 à 911, et non sans éclat et sans mérite. Tout d'abord il restaura les monuments : le toit de la basilique du Latran s'était effondré, peu après le concile d'Étienne VI, et, chose bizarre, personne n'avait entrepris de restaurer la vénérable cathédrale, *urbis et orbis ecclesiarum caput et mater*, qui s'emplissait de décombres et tombait en ruines. Sergius la répara de fond en comble, la fit décorer avec magnificence et resplendir de mosaïques à fond d'or, de pierres précieuses et de marbres étincelants. Cette œuvre a été célébrée par les contemporains, à la louange du pontife, zélé pour la maison du Seigneur. Il s'occupa aussi beaucoup des Églises du Nord, envoya le pallium aux archevêques de Cologne et de Hambourg et nomma ce dernier Métropolitain des provinces septentrionales, pour la diffusion de l'Évangile chez les païens de la Scandinavie. En ce temps qu'on veut peindre si sombre, fleurissaient les monastères de Saint-Gall et de Cluny, ce dernier fondé précisément sous ce pontificat et les évêques s'occupaient activement de la réforme des mœurs, tant ecclésiastiques que séculières. Le xe siècle est un siècle réformateur. Et le pape eut aussi à s'occuper de l'Orient. L'alliance byzantine était à l'ordre du jour, Photius et ses erreurs étaient alors condamnés par les uns et par les autres et l'empereur Léon le Sage — peu digne de son surnom, semblerait-il, en cette occurrence, eut recours au pape pour la délicate affaire de la tétragamie, c'est-à-dire de la dispense qu'il désirait obtenir pour convoler en quatrièmes noces — dispense que lui refusait obstinément son patriarche, Nicolas le Mystique.

Car c'est une idée encore existante en Orient qu'aucun patriarche ni synode ne peut conférer de dispenses, tandis que le pape a toujours eu ce pouvoir. Il y a toujours eu dans l'Église une école rigoriste, considérant les secondes noces elles-mêmes comme illicites et le concile d'Elvire, au IIIe siècle, avait subi leur influence, les Espagnols et les Afri-

cains étaient d'ordinaire rigoristes. Mais de plus, on sait que pour parvenir à l'épiscopat, les canons, appuyés sur un texte de saint Paul, voulaient que l'évêque n'eût été marié qu'une fois — et l'empereur étant l'évêque du dehors, devait, selon le rigide patriarche, se soumettre à cette obligation, ou, du moins, se contenter de trois épouses successives. Sergius III fut plus large; il accorda la dispense. Le patriarche se retira pendant quelque temps, mais ne tarda pas à revenir aux affaires ; lui aussi faisait fonctions de premier ministre. Quant à Sergius, il éprouva le besoin d'affirmer une fois de plus ses convictions antiformosiennes en prenant soin de la tombe d'Étienne VI, négligée jusqu'alors; il voulut même déclarer explicitement qu'il approuvait sa conduite et fit graver sur sa tombe une inscription où il exprimait son admiration pour Étienne et son implacable mépris pour Formose : *Hic primum repulit Formosi spurca superbi, culmine qui invasit sedis apostolica* ». Formose était là nettement qualifié d'intrus; Jean VIII aurait volontiers signé cette épitaphe (1).

Et ce temps qu'on veut peindre si noir n'ignorait ni les arts ni la poésie. Outre la splendide restauration du Latran et la décoration exécutée par ordre de Sergius III dans la vieille basilique, célébrée en vers fort gracieux par ce même Eugenius Vulgarius (2), Théophylacte et sa femme, en reconnaissance de la guérison d'un de leurs enfants, due aux

(1) Il faut reconnaître que les canons interdisaient l'accès du Siège apostolique à un clerc dégradé et banni, ce qui était le cas de Formose. Celui d'Anastase, candidat impérial en 855, était identique; il avait été repoussé pour cette raison et on avait élu Benoît III. L'élection de Formose a été, à tout le moins, entachée d'irrégularité, sinon davantage. Il est vrai que la sentence de Jean VIII avait été préalablement cassée par Marin II.

(2)
Nunc gaudeat aurea Roma
Surgunt quia pergama fracta
Et publica res mole lapsa
Tandem rutilans rediviva
Florescit ut imbrea verna.

cités par P. Fedele. Il ne croit pas que Vulgarius soit l'auteur de l'*Invectiva in Romam*, ou bien alors il faut admettre que ce clerc napolitain, exaspéré à la fin par les annulations de Sergius III relatives aux ordinations de Formose et qui mettaient le trouble dans toute l'Italie du Sud, a chanté la palinodie; ceci du reste n'a rien d'impossible.

prières du saint prêtre Maurice devant l'image miraculeuse encore conservée aujourd'hui dans l'antique diaconie de Santa Maria in via Lata, — appelée alors de saint Cyriaque — restaurèrent et agrandirent cette église, qui, bâtie dans les ruines de la *Septa Julia*, sur le Corso actuel, presque contiguë à leur demeure seigneuriale (le palais Colonna) devint comme la chapelle de cette demeure. Le pape Sergius III en célébra solennellement la dédicace (1). L'image, une de ces peintures byzantines dites de Saint-Luc, se voit encore dans l'église refaite, embellie et défigurée au siècle du cardinal Baronius, mais dans les ruines souterraines on retrouve les restes de l'oratoire de Théophylacte (2). « Et qui donc, « ajoute avec grande raison l'auteur que je cite, pourrait affir- « mer aujourd'hui que ce fut là une période de telle déca- « dence que toute manifestation d'art ou de culture intellec- « tuelle avait disparu ? » Et il énumère les vestiges que l'on en possède encore (3).

En outre, Sergius III, fort absolu dans ses principes, s'acharnait sur une affaire des plus graves et qui amassa contre lui bien des rancunes : l'annulation des ordinations

(1) « Sanctus vero Sergius papa ipsam consecravit et in Altari posuit cor- « pus beati Martini, Agapiti et multorum sanctorum reliquis et ipsam fuit « diaconiam deditque eidem ecclesie cardinalatus honorem ». Office particulier de l'anniversaire du miracle, publiée par P. Fedele. — VIe Leçon des Matines. — Cet office fut supprimé net au XVIe siècle — un siècle éclairé ! — par Baronius et ses pareils, probablement horrifiés de trouver le nom de Théodora dans cette histoire de miracle et cette œuvre de piété, aussi ont-ils aboli l'office et démoli l'oratoire que la reconnaissance des parents avait fondé afin d'en garder le souvenir. — Trois nobles sœurs, ajoute Fedele, les filles de la seconde Théodora, sœur de Marozie, et du duc Jean, appelées, elles aussi, des noms de la famille, Marozie, Théodora et Stéphana, fondèrent et enrichirent près de l'oratoire le monastère de Saint-Cyriaque.

(2) « Cujus Ymago est in Via Lata »,

dit l'hymne de la fête.

(3) « Per opera di Formoso, grande restauratore e costruttore di chiese, la « Basilica Vaticana era stata adorna di une vasta decorazione pittorica che « si conservava ancora in parte al principio del secolo XVIIe. L'esempio di For- « moso fu seguito da Giovanni IX. Giovanni X rinnovo il palazzo Latera- « nense e lo decoro con pitture che destarono ai suoi tempi l'universale am- « mirazione. Sergio III riédifico splendidamente la basilica del Laterano ed « abbelli Roma, che pareva rinfiorire come i campi dopo la pioggia a pri- « mavera ». (*Theodora nella liturgia* du même auteur).

faites par Formose. Comme évêque de Porto, selon la discipline en usage, il ne pouvait être transféré d'un siège à un autre. Ceci, joint à son parjure après les serments du concile de Troyes, rendait son élection nulle et ce raisonnement était nécessaire pour légitimer l'élection d'Etienne VI, évêque d'Anagni, et de Sergius lui-même; Formose, disait-il, n'avait pas le droit de les consacrer et les avait consacrés par contrainte, pour les empêcher de devenir papes un jour. Un concile fut réuni pour « casser « à nouveau les ordinations de Formose, dit Mgr Duchesne. « Il fut exécuté avec une rigueur impitoyable. Evêques, « prêtres et diacres, tous ceux qui avaient été consacrés par « Formose durent ou quitter leurs fonctions ou se soumettre « à la réordination. Même dans la correspondance, il est « interdit de donner à Formose le nom de prêtre ». Or, un grand nombre de ces ordinations avaient rempli le Midi de l'Italie (1) et c'est de Naples que partirent les plus vives attaques, les derniers écrits publiés par les Formosiens (2).

Il est clair qu'aux yeux du pape Sergius III les anathèmes prononcés au concile de Troyes n'avaient rien perdu de leur valeur. Si on les oublie, tout ce déchaînement devient incompréhensible. Formose avait juré là de vivre sous l'habit laïque, de ne jamais rentrer à Rome. Et, par dessus le parjure, était survenu l'*unctio barbarica*. Cela ne pouvait s'absoudre. Ce qui prouve la sincérité de Sergius, c'est qu'en ce qui concerne Photius et ses erreurs, il ne prit point le contre-pied de son adversaire, il agit exactement comme lui et renouvela toutes ses condamnations. Ce fut un pape énergique, mais bon, car le peuple l'aimait; sa piété a été célébrée, son zèle pour le culte divin également. Mais on a fait tout ce que l'on a pu pour le défigurer dans l'histoire et lui donner les apparences d'un Borgia anticipé.

Il m'en coûte, comme femme et comme chrétienne, d'avoir à toucher ce sujet. Je ne répèterai pas les accusations, elles ne sauraient se trouver sous ma plume. Mais leur

(1) Evidemment pour tenir en échec les Byzantins, adversaires de Formose.
(2) Ceux du prêtre Auxilius et l'*Invectiva in Romam*.

énormité même, au lieu de faire frémir Baronius qui les accepte les yeux fermés et s'en tire en sacrifiant tout le dixième siècle avec ce qu'il contient, leur énormité, dis-je, aurait dû lui faire comprendre qu'on se trouve en présence d'une mystification historique. Le pieux cardinal pensait trop aux scandales encore récents d'Alexandre VI et c'est au xve siècle beaucoup plus qu'au xe qu'il convient d'infliger ce jugement sévère, grâce au relâchement introduit par la renaissance païenne dans la foi et les mœurs. Il y a des contradictions flagrantes, des impossibilités mathématiques dans les infamies attribuées aux antiformosiens, empruntées par Luitprand, de son propre aveu, à des racontars populaires et des pamphlets de bas étage et surtout l'on ne comprend pas trop ce que Marozie (1) avait à voir en cette affaire; Sergius et Théophylacte, appartenant au même parti, n'avaient nul besoin pour se soutenir l'un l'autre d'une intervention de ce genre, laquelle eût été, plutôt, logiquement, de nature à les brouiller. Quand Sergius prit réellement possession du pontificat, en 904, c'était la troisième fois qu'il se portait candidat. La fille aînée de Théophylacte pouvait avoir de dix à onze ans. Mais le malheur est qu'on a pris à la lettre la fameuse apostrophe de Luitprand à Nicéphore Phocas (laquelle n'a peut-être jamais été prononcée, car il n'était pas si fier à Byzance qu'il prétend l'avoir été) : « Rome était asservie à des courtisanes et vous dormiez ! » Cette métaphore a fait croire — et l'on a imprimé gravement — que pendant toute une série de pontificats deux femmes de cette catégorie avaient disposé du siège de Pierre! Le bon sens du cardinal Baronius s'était singulièrement endormi quand il a enregistré l'énormité en question : de telles sottises ne résistent ni à la réflexion ni

(1) Luitprand confond Sergius III avec Etienne VI, lui attribue l'exhumation de Formose et le concile de Rome en 896 et prétend qu'il a dû son élection à l'intervention de Marozie, laquelle avait alors au plus quatre ans, si même elle était née; Mgr Duchesne lui-même constate que : « Marozie, « qui se remaria pour la troisième fois en 932, ne peut guère être née avant « 892. » (Voir les *Premiers temps* de *l'Etat pontifical*, 1re éd. page 165. A la page 182, le même auteur ajoute : *qu'il faut se méfier des historiettes sur Théodora et Marozie, relatées par Luitprand*).

au simple examen des faits et des dates. La sombre et sévère figure du pape Sergius III ne doit pas être compromise dans une intrigue de comédie.

Sergius III mourut le 14 avril 911. Il s'était toujours considéré comme élu dès l'an 898, le pontificat de Jean IX et les suivants étaient non avenus pour lui (1). Il a trouvé parmi ses contemporains des appréciations plus équitables que celles du fougueux évêque de Crémone, Flodoard, archidiacre de Reims, a célébré la gloire de son pontificat ; un pape de cette trempe ne pouvait manquer de jouir d'une certaine estime au-delà des Monts (2). Jean Diacre loue ses vertus

(1) « Sergio era una di quelle vigorose tempra di uomini che dagli ostacoli « si sentono radoppiare l'energia, che non conoscono scrupoli quando « hanno un alto fino a conseguire » dit M. Fedele et il cite les propres paroles de Sergius comme peignant admirablement sa nature : « Annulo ecclesiastici « juris sponsam meam id est sanctam Ecclesiam (Romanam) subarrhatam « habui, sed alii per vim abstulerunt mihi. *Quando potui, recepi sponsam* « *meam* ». L'église de Cœré lui avait été imposée par force, il n'avait jamais cessé d'être l'époux de l'Eglise Romaine et il avait repris son épouse, n'importe comment, dès qu'il l'avait pu. J'ajouterai que même cette façon cavalière de se remettre en possession avec l'appui des Franks — c'est-à-dire d'Albéric et de Théophylacte, exclut l'idée d'une intrigue d'espèce différente. Du reste, il n'y a pas lieu d'insister là dessus après ce qui vient d'être exposé.

(2) Voici l'épitaphe de Sergius III :

Limina quisquis adis pape metuenda beati
Cerne pii Sergii excubiasque Petri.
Culmen apostolice sedis is jure paterno
Electus tenuit ut Theodorus obiit.
Pellitur urbe Pater, pervadit sacra Johannes,
Romuleosque greges dissipat ipse lupus.
Exul erat patria septem volventibus annis,
Post multis populi Urbe(m) redit precibus
Suscipitur, papa sacratur, sede recepta,
Gaudet, amat pastor, agmina cuncta simul,
Hic invasores sanctorum falce subegit
Romane Ecclesiæ judiciisque Patrum.

Au lieu de *jure paterno*, qui veut dire qu'il fut élu au siège apostolique par droit de naissance, comme fils de Benoît III et qu'il y prétendait en vertu de l'héritage paternel, ce qui est une insinuation de ses ennemis, les formosiens, il faut que la forme primitive de ce vers ait été, selon M. Fedele, *jure patrum*, c'est-à-dire d'après la volonté des Pères de l'Eglise, des électeurs, les membres du clergé cardinal. On voit qu'il date son élection de la mort de Théodore, en 896, et les pontificats qui ont rempli cet intervalle sont ses années d'exil.

apostoliques, sa charité envers les pauvres, envers le petit peuple de Rome, auquel il semble avoir été cher, ce peuple, qui savait fort bien manifester ses sentiments et juger ses pontifes après leur mort, qui ne voulait pas laisser enterrer Vigile, ni Paul Ier, dans l'atrium de Saint-Pierre, parce qu'on avait des griefs, vrais ou faux, contre eux.

C'est alors que le patriarche Nicolas, reparu et jouissant d'une grande autorité après la mort de Léon VI, écrivit au pape Anastase III, pour justifier son attitude dans l'affaire de la tétragamie (1). C'est cette lettre importante qui a fait connaître le projet de mariage entre Louis III et la princesse byzantine et l'union entre Théophylacte, Adalbert et le stratège de Bari, qui devait être cimentée par ce lien.

« Ton troisième mariage, ai-je dit à l'empereur » — ainsi « s'exprime le patriarche — était déjà indigne de ta Majesté ; « mais il avait une excuse dans l'accord que tu avais conclu « avec le Frank (2) : car il était convenu que tu lui destinais « comme épouse ta fille unique. *C'est ce parent de Berthe « auquel est arrivé l'infortune que l'on sait* (3). Puisque ta « fille devait partir pour le pays des Franks, la présence « d'une femme dans le palais impérial était nécessaire », — etc. — Outre que cette lettre fait voir que les dames mêlées à cette négociation étaient connues en Orient, l'on peut remarquer surtout avec quel empressement le puissant patriarche se justifie et réclame l'approbation d'un des papes les moins connus. Il est bien inexact de peindre la papauté du xe siècle comme ayant manqué de prestige ; en aucun temps peut-être elle n'en avait eu davantage à Constantinople.

Mais pour conclure l'alliance qui devait chasser les Sarrasins d'Italie, entre les feudataires byzantins du Sud et les feudataires franks du nord, en passant par l'État pontifical comme point de ralliement, il fallait un pape politique et guerrier; un pape souverain, comme l'avait été Sergius III, mais qui, laissant de côté les questions purement ecclésiastiques dans lesquelles celui-ci s'était absorbé, donnât tous

(1) Lettre citée par M. J. Gay dans son *Italie Méridionale*.
(2) Louis III de Provence, fils de Boson et d'Hermengarde. V. la note p. 332.
(3) Berthe, fille de Lothaire II, remariée à Adalbert de Toscane.

ses soins à cette croisade, car c'en était bien une et des plus urgentes. Elle avait été l'idée fixe de Jean VIII et des Byzantins; elle était encore celle du stratège Nicolas et du duc Théophylacte; elle était également l'idée — mais pas fixe — des princes lombards, qui en changeaient parfois; il était si tentant de prendre des mercenaires Sarrasins à son service dans des querelles particulières! Cependant ils semblaient avoir renoncé à ces errements depuis qu'ils étaient sous la main du stratège; les villes maritimes seules y persistaient.

Ce qu'il fallait, c'était un pape entrant dans ces vues et un empereur pour convoquer les feudataires du Nord. Bérenger seul était possible. Pour le pape, on avait sous la main ce qu'il fallait, c'était Jean, depuis dix ans archevêque de Ravenne. Quoiqu'ami de Théophylacte, il était en bonnes relations avec Bérenger, dont il avait reconnu la royauté après le malheur de Louis III — ce qui lui avait valu la colère de la marquise Berthe. — Moins violent que Sergius, plus politique, non moins religieux, il a été calomnié, lui aussi — et c'est à la faveur de Théodora, cette fois, que Luitprand, qui tient décidément à son système, attribue son élévation au siège pontifical, tout en ne se trouvant pas mieux renseigné, car il ignore tous les antécédents du personnage et croit qu'il n'a passé qu'un an à Ravenne. Mais, outre les lettres qu'on a de ce pape, et qui témoignent d'une rare élévation d'esprit, sa personne a attiré les sympathies. Ses exploits contre les Sarrasins le font ressembler par avance à Jules II. Jean X, est fort heureusement, absous par la postérité.

Une fois pour toutes, on fit taire la loi qui interdisait la translation d'un siège à un autre; Sergius III avait ennuyé tout le monde avec ses annulations, il n'en fut plus question depuis. C'est probablement à cette occasion que fut conclu le mariage de Marozie, fille aînée de Théophylacte avec le marquis Albéric de Camérino; si toutefois elle n'était pas déjà mariée depuis plusieurs années (1) et c'est naturellement

(1) Ce mariage doit nécessairement être antérieur à la bataille du Garigliano, sinon Albéric, leur fils, qui devint prince des Romains en 932, eut été à peine sorti de l'enfance, ce qui est inadmissible. C'est aussi l'opinion du professeur Fedele.

comme gendre de Théophylacte qu'Albéric de Camérino se trouva désigné comme intermédiaire avec le roi Bérenger, auquel on promit la couronne impériale s'il voulait convoquer ses feudataires et les envoyer pour s'unir à la ligue. Albéric ayant pour voisin le stratège de Longobardie fut également chargé de conclure avec lui le traité qui devait unir en alliance chrétienne contre les infidèles tous les princes de l'Italie. C'était en 914, la première année du pontificat de Jean X.

Les princes lombards du Sud avaient tous reconnu la suprématie impériale byzantine. Les princes de Salerne et de Capoue, Guaimar II et Landolfe Ier, marchaient à côté du stratège de Longobardie, décorés des titres de patrices impériaux (1). — Sous Landolfe Ier, venait son frère Aténolfe, gouverneur de Bénévent. Il ne manquait que les villes maritimes qui, selon leur coutume, se faisaient prier.

Au mois de mars 915, le stratège de Longobardie se rendit de sa personne à Naples pour terminer cette affaire et, dit M. Gay, « pour forcer le duc Grégoire à quitter le parti des « Sarrasins. La présence des forces imposantes amenées par « le stratège, l'or byzantin, la promesse d'un titre officiel « étaient des arguments sans réplique : le duc de Naples et « son complice l'hypatos de Gaëte se décident à reconnaître « la suzeraineté byzantine et à rompre tout lien avec les « musulmans. L'hypatos de Gaëte fait renouveler par les « nobles romains, au nom du pape, la donation de Fondi et « des patrimoines pontificaux, faite en 882 par Jean VIII : « le traité est signé en présence du stratège, du duc de « Naples et des princes lombards, Landolfe de Capoue (2) et « Guaimar de Salerne, qui ont amené leurs troupes sur les « bords du fleuve. »

Ce devait être un magnifique spectacle que celui de cette armée chrétienne, vraie croisade avant la lettre, rassemblée sous les ordres des plus grands seigneurs, des plus vaillants capitaines de l'Italie. — D'un côté, « des contingents consi-

(1) Landolf Ier avait succédé à son père en 909, Guaimar II en 903.

(2) *Ouvr. cité*, p. 161. Il y a *Aténolfe* mais c'est une erreur; Aténolfe était mort en 909 : c'est *Landolfe* qu'il faut lire.

« dérables », sous les ordres du marquis Adalbert de Toscane et du marquis Albéric de Camérino, qui se partageaient le duché de Spolète ; de l'autre, « des forces imposantes » conduites par les nobles princes Landolfe de Capoue et Guaimar de Salerne ; auxquels se joignent enfin les ducs des républiques, Grégoire de Naples, Docibilis de Gaëte — moins brillants, ceux-là et l'âme un peu mercenaire : pour leur faire embrasser l'intérêt général de préférence aux intérêts particuliers, il a fallu payer ces marchands et le grand désintéressement a été le fait du Saint-Siège, sacrifiant une partie de son patrimoine pour satisfaire leur avidité. Là encore, le grand nom de Jean VIII reparaît ; Jean X reprend son œuvre où il l'avait laissée et, plus heureux, la conduit à bonne fin. Dès la première année de son règne, il s'était mis en rapports avec le prince de Capoue et c'est sur les conseils du brave Landolfe, dont la figure apparaît sage et loyale en cette circonstance, que le pape avait envoyé une ambassade à Constantinople, où Constantin Porphyrogénète remplaçait son père et où la mort de Léon VI en 911, avait mis d'abord un peu de trouble. Au-dessus des princes, des marquis et des ducs, commandaient en effet le pape et le stratège. Avec le pape, qui chevauchait en personne à la tête de ses escadrons, le duc Théophylacte conduisait le *florentissimus exercitus Romanorum*, qui a rarement rencontré plus belle occasion de se montrer.

Tout était prêt. La flotte byzantine longeait la côte de la mer Tyrrhénienne. Le marquis Albéric, vainqueur à Baccano et à Trevi, avait délivré la Sabine et forcé les Sarrasins de se concentrer sur les bords du Garigliano dans leur camp fortifié. L'armée chrétienne les y assiégea et le stratège Nicolas Picingli, campé au pied de la colline principale, dirigeait les opérations de ce siège qui dura trois mois. Au mois d'août 915, les Sarrasins, se voyant perdus et n'espérant pas de quartier, « coupés de la mer et de la montagne, « cherchant en vain à s'ouvrir un passage, furent tués ou « pris jusqu'au dernier ; digne successeur de Jean VIII, le « pape paya de sa personne ; à deux reprises, on le vit char- « ger les rangs ennemis ; c'est lui-même qui s'en vante,

« dans une lettre écrite peu après à l'archevêque de Cologne. « Le marquis Albéric ne s'était pas moins distingué ; il se « battit *ut leo fortissimus* et c'est à lui qu'échut la meil- « leure part des lauriers » (1).

Cette victoire, qui délivrait l'Italie, eut lieu au mois d'août en 915 (2), selon M. Gay, qui la regarde comme antérieure à la venue de Bérenger et à son couronnement, ce qui paraît en effet plus vraisemblable. On lui aura permis et ensuite accordé la couronne impériale comme récompense de son secours; mais s'il eût été empereur, on aurait difficilement pu l'empêcher de prendre le commandement supérieur, qu'on voulait laisser au stratège. Les armes de Bérenger n'étaient pas toujours heureuses et il était sous le coup de sa défaîte par les Hongrois. On l'avait laissé, pendant cette campagne, à la garde des défilés du Nord.

Au mois de décembre 915, Bérenger vint enfin à Rome. « En dehors de la plaine lombarde, dit M. Gay, l'autorité de « ce vaniteux personnage est nulle dans la péninsule. La « ligue de 915 s'est formée sans lui et comme s'il n'existait « pas par une entente directe entre le pape, le margrave de « Spolète (c'est-à-dire de Camérino), le prince de Capoue et la « cour byzantine ». Cependant on acheta sa neutralité et peut-être aussi le secours de ses contingents, menés par le marquis de Toscane, qui était son plus grand feudataire et le trait d'union avec le reste de l'Italie.

Le pape Jean X le reçut à Saint-Pierre et l'y couronna. Le sacre eut lieu le jour de Noël, conformément à la tradition carolingienne. De même qu'au plaid de Louis III, sa victime, au plaid de Ravenne de 901, le duc Théophylacte y tenait le premier rang. « Au sacre impérial de 915, dit « Mgr Duchesne, son fils paraît avec le titre de *filius* « *consulis* en compagnie du frère du pape, tout à fait sur la

(1) Duchesne, *ouvr. cité*.

(2) *Ouvr. cité*, Gay, page 162, note 3 : « Cette date doit être adoptée de pré- « férence à celle de 916, (comme correspondant à celle d'indiction III° — « qu'on tire d'un passage de Léon d'Ostie, *triennio*... Fedele fait remarquer « que ce passage a été effacé dans une correction faite par l'auteur même de « la Chronique ».

« même ligne et au-dessus de tous les nobles romains » (1).

Satisfait de cet empire tout platonique auquel il aspirait depuis quarante ans, Bérenger regagna Pavie et l'on n'entendit plus parler de lui.

La victoire du Garigliano, dit M. Gay, fait disparaître la « dernière colonie musulmane établie sur la mer Tyrhé- « nienne. La Campanie et l'Italie centrale sont définitive- « ment affranchies des invasions Sarrasines. Cet événement « décisif donne à la puissance byzantine un prestige hors de « pair. La suprématie du basileus est reconnue de la manière « la plus explicite sur toutes les rives de l'Italie Méridio- « nale, depuis Gaëte jusqu'au pied du Mont Gargano. Le duc « de Naples et l'hypatos de Gaëte se parent avec orgueil « des dignités que leur a conférées, de la part du basileus, le « stratège de Bari. L'hypatos Jean, fils de Docibilis, fait « construire sur les bords du Garigliano, à la limite de ce « domaine, tout entier restitué à l'Etat de Gaëte, une tour « fortifiée qui rappelle le souvenir de l'expulsion des Sarra- « sins ».

L'action du duc et consul Théophylacte avait englobé Rome dans l'alliance byzantine, tandis que paré d'un vain titre impérial, Bérenger, relégué dans sa Marche Véronaise, n'avait d'autre droit que celui de confirmer dans leurs possessions les grands feudataires des Marches Toscane et Spolétaine, plus puissants que lui, et de leur envoyer des ordres de mobilisation auxquels ils se conformaient selon leur convenance. Le résultat que l'on venait d'obtenir, résultat magnifique, qui délivrait l'Italie du fléau Sarrasin dont elle était infestée depuis soixante-quinze ans, était dû à la persistance des antiformosiens, à la politique de Jean VIII que Jean X avait reprise ainsi que Théophylacte, à l'alliance byzantine en un mot ; l'union n'avait pu se faire que sous l'égide du vieil empire d'Auguste et de Constantin.

La famille du grand *vestararius* a gardé le pouvoir dans Rome pendant près de cent cinquante ans, sous diverses formes, dans ses trois branches, qui sont : 1° la descendance

(1) *Ouvr. cité*, p. 162. Note.

de Marozie, la fille aînée, et du marquis Albéric ; 2° la famille des Crescentii, issus de la seconde fille, Théodora et du duc Jean, son époux ; et 3° les comtes de Tusculum, vicaires impériaux au XIe siècle pour les empereurs germaniques et descendant d'une fille du grand Albéric, fils de Marozie (1).

Le marquis Albéric fut tué en 925, en voulant réprimer une sédition. Son rôle avait été celui d'un commandant militaire, il demeurait au fort Saint-Ange, la citadelle de Rome, qui dominait le cours du fleuve et la cité Léonine, en dehors des murs Urbains. Ce gendre de Théophylacte, bien que de famille franque, avait adopté le système byzantin ; il s'était allié dès la première heure avec le stratège de Bari, avait servi d'intermédiaire entre les barons du Nord et l'Italie méridionale, entre le pape et Bérenger pour organiser la ligue contre les Sarrasins. Assurément Marozie, jeune veuve entourée d'une nombreuse famille, devait se remarier, mais son choix fut malheureux ; s'il a été volontaire, il a été maladroit. En épousant Guy de Toscane, elle exaspérait les Romains et déplaisait au pape Jean X, qui était de tout temps l'ami de sa maison. Il est étrange qu'elle ait adopté cette attitude et je serais d'autant plus portée à croire que Guy de Toscane vint à Rome sans en être prié, qu'à peine fût-il mort, quatre ans plus tard, elle s'empressa de se tourner vers Hugues d'Arles, son ennemi mortel. Là peut se placer l'intrusion des Toscans, qui dura de 926 à 931, comme je viens de dire et qui, il est inutile de le répéter, n'a rien à voir avec Tusculum.

Cependant Bérenger était mort, lui aussi, en 926, et Hugues d'Arles, triomphant de son compétiteur Rodolphe de Bourgogne, lui avait succédé comme roi de Pavie. Jean X songea à se créer un protecteur contre l'ambition des Toscans, en faisant du roi Hugues, Carolingien par sa mère, un nouvel empereur. Il alla le trouver à Mantoue, mais, dès qu'il fut de retour à Rome, Guy de Toscane, furieux, vint assiéger le Latran. Le seigneur d'Orte, frère du pape, qui le défendait

(1) Voir à l'appendice la généalogie de la Maison de Théophylacte.

à la tête de ses mercenaires hongrois, périt dans la mêlée ; le pape, prisonnier, fût entraîné au château Saint-Ange — il y mourut, peu après, probablement de mort violente, le 2 juillet 928, quatorzième année de son glorieux pontificat (1). Les barons en colère étaient capables de tout. Mais il est tout à fait invraisemblable d'attribuer ce crime à l'initiative de Marozie. Le populaire a dû le croire, parce qu'à ses yeux la *Sénatrice* était la vraie souveraine, l'héritière du Séniorat paternel — mais en réalité, comment admettre que Guy de Toscane ait joué le rôle passif d'un mari débonnaire, pendant que sa femme, qui n'avait à se plaindre de rien, ordonnait le meurtre de l'ami de toute sa famille ? (2).

Il ne fut plus question d'élection impériale et deux pieux vieillards, Léon VI et Étienne VII, succédèrent à Jean X, de 928 à 931. Mais à cette date, au mois de février, le cardinal prêtre de Sainte-Marie du Transtévère, Jean XI, fut élu. C'est autour de ce personnage que se livre la dernière bataille formosienne. Il s'agit de savoir de qui ce pape est fils, ce qui, au premier abord, peut sembler oiseux; d'ordinaire on ne s'informe pas de ce détail. Les uns, en effet, le disent fils de Marozie et, naturellement, de son premier époux le marquis Albéric, ce qui le fait un peu jeune pour le souverain pontificat; cela ne s'était jamais vu (3). Marozie aurait donc imposé au Saint-Siège le scandale de l'élection d'un adolescent, outre l'immixtion anticanonique au premier chef

(1) C'est par Jean X que les Normands, entrés dans l'histoire par le traité de Saint-Clair sur Epte en 912, furent introduits dans l'Église.

(2) Flodoard, archidiacre de Reims, ne paraît pas avoir compris la raison d'être de Marozie, laquelle en somme avait hérité d'une situation toute faite; il voit en elle une femme quelconque, usurpant une autorité illégitime : « *Johannes papa, dum a quadam femina potenti, cognomine Marosia princi-* « *patu privatus, sub custodia detineretur ut quidam vi, ut plures astruunt,* « *actus angore defungitur* ». Pour les Romains, les Toscans ne comptaient pas, Marozie était censé la maîtresse. Je doute qu'en cette circonstance elle ait imposé sa volonté à Guy de Toscane en fureur.

(3) Quoique certainement le premier mariage de Marozie soit antérieur à la bataille du Garigliano — Fedele le dit aussi — il ne saurait être rejeté plus haut que 907 ou 908, puisqu'elle ne peut être née avant 892, au plus tôt, et en 931 Jean XI aurait eu au plus vingt-deux ou vingt-trois ans.

d'une femme dans cette élection. Il faut noter pourtant que ce jeune homme était déjà prêtre-cardinal; donc, éligible à la papauté, on ne saurait le qualifier d'intrus; mais alors, il a dû devenir cardinal, c'est-à-dire curé d'une grande paroisse romaine, étant encore dans l'enfance et de cela personne n'a parlé. Voici ce qu'en dit la chronique du moine Benoît du mont Soracte :

Domna senatrix ordinavit Johannes, consanguineum ejus, in sedem sanctissimum, pro qua undecimus est appellatus. Subjugatus est Romam in potestative femina, sicut in propheta legimus : Femini dominabuntur Hierusalem.

Le digne religieux gémit sur l'immixtion féminine, mais non sur l'âge de l'élu ni sur aucun autre scandale. De plus, l'expression qu'il emploie, *consanguineum ejus*, ne signifie pas son fils, mais son parent. Or, une autre version fait de Jean XI le fils du pape Sergius III (1). Comme, on l'a déjà vu au cours de cette histoire, la plupart des clercs étaient mariés avant de recevoir les ordres majeurs. La chose est vraisemblable; elle expliquerait le *Consanguineum* de Benoît du mont Soracte, Sergius et par conséquent son fils faisant certainement partie de la *Gens* de Théophylacte et Marozie, en patronant Jean XI, ne faisait que continuer la tradition familiale (2).

(1) Saint Sylvère était fils du pape Hormisdas, saint Grégoire le Grand, petit-fils de Félix III, etc., etc. Hadrien II avait encore sa femme et sa fille vivantes au moment de son élection; il y a foule d'exemples. Sergius lui-même est, selon quelques uns, fils de Benoît III.

(2) L'addition *Hic fuit filius Sergii papae* se lit en regard du nom de Jean XI « sur un de ces catalogues à moitié officiels qui continuent le *Liber Pontificalis*, « dont la notice s'arrête à Étienne V, mais qui n'ont pas la même autorité », dit expressément Mgr Duchesne. Et M. Fedele fait observer que celui-ci, rédigé à la fin du xe siècle au mont Cassin, d'après un catalogue de l'abbaye de Farfa, provient d'un milieu hostile à la maison de Théophylacte (art. cité, p. 227 et suiv. : « Che il catalogo di Monte Cassino derivi dal Catalogo Farfense, « non vi puó essere alcun dubbio » et que la note tend à faire croire que cette famille accaparait la papauté par droit d'héritage, comme dans l'épitaphe de Sergius III on le donnait, en modifiant un vers, pour avoir *hérité* de son père Benoît III. Aucun des autres papes mentionnés sur la liste n'a le nom de son père joint au sien et cette annotation ayant été faite après coup, est vraisemblablement copiée dans l'*Antapodosis* et nous nous retrouvons en présence de Luitprand, éternel et omniprésent.

Sergius ayant été ordonné sous-diacre en 882, son fils pouvait avoir, en 931, un âge respectable, justifiant et sa qualité de prêtre-cardinal, et son élection au souverain pontificat et le ton paternel de ses bulles (1). Car Guy de Toscane étant mort peu après cette élection, on vit apparaître à Rome saint Odon de Cluny, muni d'une lettre de recommandation de son grand ami, le roi Hugues d'Arles, ce qui n'aurait pas pu avoir lieu du vivant de Guy de Toscane, lequel venait de renverser le pape Jean X pour empêcher son alliance.

Hugues d'Arles a été posé par les historiens comme un type de baron féodal de mœurs sanguinaires et dissolues : « Il vivait, dit Mgr Duchesne, comme un sultan dans son palais de Pavie ». Son ancêtre Charlemagne avait eu neuf épouses successivement ; il paraît que Hugues les avait simultanément. On l'accusait de supprimer sans façon ceux qui le gênaient et le meurtre de Lambert de Toscane l'a fait accuser de fratricide mais à tort (2), d'enlever les bénéfices tant ecclésiastiques que séculiers, pour les distribuer à sa fantaisie et d'une foule d'autres noirceurs qui ne sont point particulières au xe siècle. L'impartialité de l'histoire nous oblige à reconnaître que ses États étaient florissants, parfaitement gouvernés ; que le roi Hugues était l'idole du peuple et des petits propriétaires, (comme plus tard, Louis XI et César Borgia), — au point qu'après sa mort ils se soulevèrent pour défendre son fils contre un tuteur infidèle, et en outre que ledit roi Hugues était grand ami des moines, et particulièrement de Saint Odon, abbé de Cluny, lequel obtenait de lui tout ce qu'il

(1) *Saint Odon, abbé de Cluny*, par dom du Bourg : « Jean XI, qui aime et « révère Odon, écrit sur le champ à Raoul, roi des Franks, à Widon (Guy) « archevêque de Lyon, aux évêques Stactus et Bernon, une lettre dans « laquelle il donne mission de faire restituer à Cluny ce que Gigny détient « injustement. Relevons, dans la lettre pontificale, le passage suivant : du « reste, nous recommandons instamment, ô mon fils Raoul, à toi et à tous « les fidèles en situation de faire du bien à Cluny, l'abbé et sa congrégation, « pour que celui qui est confié à notre Saint-Siège n'ait qu'à se réjouir d'être « sous la protection des Saints Apôtres et sous notre paternelle dilection. »

(2) Lambert et Guy étaient nés du premier mariage d'Adalbert et, Hugues, du premier mariage de Berthe. Ils n'étaient parents à aucun degré.

voulait. Un des plus récents historiens du saint, dom du Bourg, se croit même obligé de justifier timidement cette intimité : « Le saint abbé, dit-il jouissait d'un incontes-« table crédit auprès du roi Hugues. Nous voyons ce der-« nier en donner des preuves officielles en intervenant per-« sonnellement auprès des papes Jean XI et Léon VII pour « en obtenir des bulles en faveur du monastère ». Il est clair que, tout en n'étant pas un saint, le roi Hugues avait ses bons côtés. Quant à saint Odon, il entra par là en relations avec la famille de Théophylacte dont il devint aussi l'ami et d'autant plus que cette famille s'occupait énormément des monastères et de la réforme de la vie religieuse en Italie, troublée chez quelques-uns, comme à Farfa, par les invasions Sarrasines, et que Saint Odon en fut chargé.

Fut-ce également lui qui servit d'intermédiaire pour arranger un mariage entre le roi et la Sénatrice, mariage qui devait enfin rétablir l'empire au profit de Hugues d'Arles? L'histoire ne le dit pas; ni même de qui vint l'initiative; mais la femme et la couronne étant inséparables, Hugues vint à Rome, en 932, chercher l'une et l'autre.

La *domna Senatrix* attendait son fiancé au Château Saint-Ange, où le festin des noces était préparé. Le pape, selon l'usage, avait été recevoir le roi à Saint-Pierre ; toutefois, la noblesse romaine ne voyait pas ce mariage d'un bon œil. Les *Optimates militiae*, sombres et mécontents, se groupaient autour d'un adolescent, leur idole, le jeune Albéric, qui partageait leurs sentiments. Chargé de présenter à son futur beau-père l'aiguière à laver les mains au moment du repas, le jeune homme, soit hasard, soit calcul, en répandit l'eau sur le vêtement royal et Hugues, irrité, lui donna un soufflet, comme à un page maladroit. Aussitôt, tous les nobles présents tirèrent leurs épées, se jetèrent sur la suite peu nombreuse du roi et celui-ci, pour sauver sa vie, dut sauter par une fenêtre ouvrant sur la campagne. Albéric, malgré sa jeunesse, fut acclamé prince des Romains mais il faut se rappeler que ce titre, en latin, n'implique pas nécessairement l'idée de souveraineté et signifie plus essen-

tiellement *primauté*. On était *princeps senatus* ou *juventutis* ou de toute autre chose. Le premier entre les Romains, Albéric l'était incontestablement et naturellement consul, patrice, sénateur, etc. Il signait *humilis princeps*, mais on le qualifiait : *Gloriosus princeps omnium Romanorum*.

Hugues d'Arles dut renoncer à l'empire et ne remit jamais les pieds dans Rome qui, désormais, tourna le dos aux provinces septentrionales. Saint Odon cependant parvint à les réconcilier puisqu'on assure qu'Albéric épousa une des filles du roi, nommée Alda (1). Ce dernier reconnaissait la primauté byzantine, comme les princes lombards qui la réclamaient surtout quand ils en avaient besoin et gardaient et défendaient leur indépendance contre des fonctionnaires byzantins trop zélés ; néanmoins ils avaient reçu de Léon VI les titres de patrices et protospathaires impériaux; ils avaient combattu à côté du stratège de Longobardie au Garigliano, et restèrent pendant trois quarts de siècle plus ou moins dépendants de Constantinople, jusqu'au sacre d'Othon Ier.

Il en fut de même à Rome. « Albéric est placé parmi les « alliés officiels de l'empire. Quand arrivent à Byzance les « ambassadeurs de « l'ancienne Rome », ils se déclarent au « nom de leur prince, des nobles et de tout le peuple « romain, les très fidèles serviteurs de la Majesté impériale : « le logothète leur répond en demandant d'abord comment « se portent le pape, les évêques, prêtres et diacres de « l'Église romaine — puis le prince des Romains ».

C'est ce que nous apprend Constantin Porphyrogénète lui-même dans son *Livre des Cérémonies* (2). L'auguste et savant auteur présidait lui-même à cette entrevue. Le pape est nommé le premier, comme chef de l'État et son clergé le suit; puis vient le prince. C'est le nouveau titre. Celui de

(1) Les saints du Moyen Age ne se gênaient pas plus que les prophètes de l'ancien Testament pour reprocher en face aux grands leurs méfaits et leur imposer de dures pénitences. Il est inadmissible que saint Odon soit devenu l'ami intime d'une famille composée d'un pape simoniaque, d'une femme meurtrière et sacrilège, d'un usurpateur de l'État pontifical. Sa présence au milieu d'eux absout pleinement Marozie des calomnies de Luitprand et de la postérité trop crédule.

(2) *De Cerem.*, II, 47, p. 680. Gay, page 223.

patrice avait été inventé pour Charlemagne afin, dit Mgr Duchesne, d'enterrer l'exarque ; cette fois, Albéric est tout bonnement le *prince*, le *primus inter pares*. Il était aussi patrice, consul, sénateur. Cela n'empêchait pas le pape d'être et de rester souverain. A Constantinople on n'aurait pas nommé le patriarche avant l'empereur ; le cérémonial observé à la cour de Constantin Porphyrogénète prouve à la fois la suprématie pontificale et l'alliance byzantine. Le fait est que ces gens-là avaient de la souveraineté et de la manière dont elle s'exerce une autre conception que les modernes. Depuis des siècles, ils se disaient et se croyaient toujours dans l'Empire romain et nous pourrions trouver qu'en réalité ce n'était plus qu'une phrase. Les papes étaient souverains dans Rome, en théorie et même en pratique, quand ils s'entendaient avec le personnage qui représentait auprès d'eux le bras séculier sous des noms différents ; Sergius III et Jean X n'étaient pas des maîtres en peinture. A présent ce personnage s'intitulait *prince* ; il n'y avait guère que le nom de changé. Le fait est que le pape, chef de l'État, ne le fut jamais *seul*, jusqu'à Grégoire VII. Il était toujours assisté d'un autre personnage qui, sous tous ces noms différents, exerçait conjointement avec lui l'autorité, pouvant être tantôt soumis, tantôt allié, tantôt tyran, selon les circonstances et le caractère du personnage et c'était là le vice du système, de cette situation mal définie, mais qui ne gênait pas autant alors, avec les idées de l'époque et l'absence de principes bien arrêtés sur les formes de gouvernement non encore précisées, qu'elle ne ferait de nos jours (1).

Cette dualité de pouvoirs s'exprimait dans les actes publics, datés désormais par les années du pape, comme avant Charlemagne, ils l'étaient par les années des empereurs, ce que l'on continuait de faire dans le Midi et, en particulier, à Bénévent jusqu'au XIe siècle, signés par le pape et contresignés par le prince ; sur les monnaies, où le nom d'Albéric, joint à celui du pontife, remplaçait celui de l'empereur.

(1) Quand la forme se précisa, au milieu du XIe siècle, intervint nécessairement la réforme de Grégoire VII.

Rome, délivrée de la tutelle impériale d'Occident, n'était pas rentrée sous celle d'Orient. Le Byzantinisme n'y subsistait, en somme, qu'en qualité d'influence prépondérante. Rome est, je l'ai déjà fait observer, assimilante de sa nature; d'où qu'on y arrive on devient Romain. La famille byzantine de Marozie, le condottiere frank Albéric avaient eu le même sort : leur rejeton était devenu Romain.

Il ne se déclara pas vassal de Byzance comme avaient fait les princes de Salerne et de Capoue, mais : « il trancha réso- « lûment derrière lui toutes les attaches provençales, ita- « liennes ou germaniques (1) » ; je l'ai déjà dit : il se tourna et Rome avec lui, vers l'Orient. Il en venait, car c'était de sa généalogie maternelle qu'il tenait sa raison d'être, et il en vivait.

A Constantinople régnait alors Constantin VII, ayant pour collègue son beau-père, l'ancien drongaire Romain Lecapène, dont l'intimité avec la famille de Théophylacte fut si grande que, vu surtout la similitude des noms dans les deux familles où l'on retrouve à chaque génération des Romain et des Théophylacte, et ce jusqu'au XIe siècle dans la branche des comtes de Tusculum, je les croirais volontiers unis par une parenté au moins spirituelle ; en Orient ce genre d'accointance est toujours de grande valeur et l'un devait être assurément le *compère* de l'autre, comme Adelchis pour Jean VIII. Il y eut de grands projets de mariage entre les deux familles : une escadre byzantine devait venir chercher, pour un des fils de l'empereur, une fille de Marozie ; elle-même était invitée à la conduire à Constantinople. Albéric lui-même rechercha la main d'une princesse de la famille impériale et le moine du Mont Soracte parle, dit Mgr Duchesne, « du personnel de dames d'honneur choisi dans « l'aristocratie de Rome » pour escorter la princesse. Mais il paraît que cette dernière union n'eut pas lieu. Une cousine d'Albéric appelée Théodora, comme sa grand'mère et sa tante, épousa le duc de Naples (2). Il dut y avoir aussi

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

(2) Elle était fille de la sœur de Marozie, appelée aussi Théodora, et du duc Jean. Voir la généalogie.

quelque alliance de ce genre avec les princes lombards, quoique ce fut peu usité de la part des Romains, mais l'allégeance byzantine les rapprochait les uns des autres ; car ce nom de Landulfe, donné à un fils du duc Jean Crescentius et de la seconde Théodora, à un cousin germain du prince Albéric indique quelque parenté au moins spirituelle, avec les princes de Capoue (1).

Albéric ne demeura pas confiné au Château Saint-Ange, comme son père et son beau-père, deux étrangers, commandants militaires purement et simplement, successivement épousés par l'héritière de la dynastie. Il était, lui, de la famille du grand *vestararius ;* il avait hérité de son palais de la *Via Lata* (2) et il y faisait sa demeure. Il possédait aussi un palais sur l'Aventin, où il fonda l'abbaye bénédictine de Sainte-Marie-Aventine, occupée aujourd'hui par la délicieuse villa du Grand maître de Malte, et qui eut la gloire de voir sortir d'entre ses religieux le grand Hildebrand.

C'est dans le palais de la Via Lata que se réunissaient les assemblées où se traitaient les affaires publiques, à moins qu'on ne les tint au Latran, sous la présidence du pape, dans la grande salle appelée *ad Lupam*, où l'on gardait la louve archaïque de bronze, maintenant au Capitole dans la salle des Horaces et des Curiaces. Le peuple l'appelait *Mater Romanorum*. On voit que la domination pontificale ne faisait pas oublier les anciennes gloires historiques et légendaires. Auparavant, quand les empereurs Carolingiens venaient à Rome, on tenait les assemblées en leur présence au Vatican, où le pape se transportait soi-disant pour leur faire honneur, en réalité parce qu'on n'aimait pas introduire dans l'intérieur des murs Auréliens les princes étrangers et surtout leur escorte.

Je transcris ici un important passage de Mgr. Duchesne :

« Sur le sens du gouvernement d'Albéric on n'a que des « renseignements favorables, édifiants même. Les quatre « papes qui lui durent leur promotion furent, pour autant

(1) Voir à l'appendice la note qui le concerne.
(2) Le palais Colonna.

« qu'on les connaît, des personnes très recommandables. Il « s'employa beaucoup à fonder ou à restaurer des monas- « tères. Celui de Sainte-Marie sur l'Aventin fut établi dans « une de ses maisons paternelles. C'est à lui aussi que « remonte le couvent de Saint-Cyriaque (Sainte-Marie *in Via* « *Lata*). Il dota et réforma ceux de Saint-Grégoire, Saint-Paul, « Saint-Laurent, Sainte-Agnès ; la célèbre abbaye de Su- « biaco, qui conservait d'anciens souvenirs de saint Benoît, « n'était guère qu'une chapelle rurale quand il en fit un « grand établissement monastique. Quand à Farfa, il y res- « taura la discipline, ce qui, vu l'extrême décadence de la « vie conventuelle » (il aurait fallu spécifier, *en cet endroit*, car c'est justement le siècle où la vie conventuelle florissait avec exubérance sous la direction des saints) « né- « cessita une véritable expédition militaire. En tout ceci « Albéric était guidé par saint Odon, abbé de Cluny, qui « séjourna longtemps à Rome et se servit de lui pour opé- « rer des réformes bien nécessaires (1) ».

L'abbaye de Farfa, conquise en 898 par les Sarrasins qui en avaient massacré ou chassé les religieux, avait été, depuis 916, réoccupée, non par des moines régulièrement constitués sous un abbé, mais par des gyrovagues, de cette espèce que saint Benoît qualifie si sévèrement, et ils en avaient fait un objet de scandale pour tout le pays. Quant à Subiaco, le pape Léon VII favorisa grandement ce qui s'y fit et combla l'abbaye de ses dons.

Léon VII, successeur immédiat de Jean XI, était lui-même bénédictin. Dans ses bulles, il parle de *notre père saint Benoît*, ce qui ne se fait que quand on est de la famille. Le dévouement d'Albéric pour la réforme des monastères et envers l'ordre de saint Benoît, alors préposé en quelque sorte à la réforme des mœurs ecclésiastiques et séculière, est une preuve de plus de son zèle sincère pour l'honneur de l'Église et la gloire de Dieu. Fonder un couvent n'était pas alors un simple acte de piété, dans le but d'obtenir des prières pour soi et les siens ; c'était créer une pépinière d'où sortiraient

(1) Duchesne, *ouvr. cité*.

des évêques et des papes réformateurs. C'est justement pour établir la réforme à Saint-Paul-hors-des-Murs que Léon VII fit revenir à Rome l'abbé de Cluny, saint Odon; le xe siècle, comme le xvie, qui fut aussi une époque de contradiction, a été fertile en saints.

L'abbé de Cluny marchait un jour aux côtés du prince Albéric, causant avec lui, en remontant le *Clivus Scaurus*, entre le monastère des saints Jean et Paul et celui de saint Grégoire *in Monte Caelio*, quand il fut assailli brusquement par un manant, lequel, tout en l'injuriant, voulait lui jeter un pavé à la tête, sous prétexte qu'un moine l'avait mal payé pour un baril d'eau transporté au monastère. Albéric arrêta le coup, mais dans sa colère il ordonna de couper le bras de l'agresseur et saint Odon eut beaucoup de peine à obtenir sa grâce.

Ainsi, pour la ville de Rome, le temps du principat d'Albéric, sous les quatre pontificats de l'époque, fut heureux et pacifique à tous les points de vue. Saint Ulrich d'Augsbourg et les autres Saints qui visitèrent alors la ville Auguste et s'y trouvaient tellement heureux qu'ils ne pouvaient s'en détacher auraient été bien surpris d'apprendre que l'époque en question serait dépeinte un jour sous des couleurs effroyables. C'est l'arrivée des Allemands qui troubla tout. Il fallut délivrer l'Église de la tyrannie des empereurs germaniques; qui s'étaient arrogés le droit de donner l'investiture aux papes et aux évêques, comme aux barons.

Albéric renoue le fil de la vieille tradition impériale et romaine qui, depuis Théodose, avait rattaché Rome à Constantinople; — la tradition de Justinien, l'unique empereur. De nouveau l'empire d'Occident à disparu : reste seul le successeur de Constantin, l'héritier d'Auguste transformé en basileus byzantin. C'est un léger fil d'or, cette vieille tradition, un fil conducteur, ce souvenir à peine perceptible des grandeurs passées, qui va toujours s'amincissant, qu'on distingue pourtant encore dans la trame de l'histoire au xe siècle, parmi les bariolages et les entrecroisements variés dont la surcharge l'époque médiévale, succédant à l'époque antique et remplaçant l'unité romaine par le fractionnement

des nationalités séparément constituées. Je l'ai suivi depuis cinq siècles à travers ces méandres compliqués où, par instants, il disparaissait, submergé, pour reparaître, toujours amoindri, encore visible, ce n'est qu'avec le XIe siècle, quand l'Occident aura repris pour toujours possession de l'Italie qu'il ira se perdre dans les broderies de l'avenir.

Avec le Xe siècle finit la Rome byzantine. Elle a été parfaitement incomprise, voire même ignorée par les écrivains d'Occident. Les auteurs ecclésiastiques, fermant les yeux devant ces décorations d'églises, ces mosaïques à fond d'or qui leur représentent les costumes et la tradition de Constantinople, ces images saintes toutes pareilles à celles des sanctuaires byzantins qui remplissent les vieilles basiliques, n'ont plus voulu la reconnaître, parce que désormais pour eux, le byzantinisme c'était Photius. Les auteurs germaniques, maîtres du terrain, ont, à la suite de ce brave Luitprand, prodigué l'injure aux Romains comme aux Byzantins, parce qu'ils avaient le tort de n'être point germaniques. L'heure de la réhabilitation a sonné pour l'empire byzantin; il est grand temps qu'elle sonne pour la Rome byzantine, la Rome nationale du Xe siècle. Pendant ce temps, les heureux effets de la restauration opérée par les stratèges se faisaient sentir dans la Basse Italie.

CHAPITRE X

LES PRINCES LOMBARDS.

900-950.

Si jamais les Carolingiens n'avaient pu exercer une autorité réelle sur les provinces du Sud, s'ils avaient dû, dès le temps de Charlemagne et d'Arichis, s'y contenter « d'une suzeraineté fort platonique », du moins jusqu'aux dernières expéditions de Louis II le prestige s'était-il maintenu ; dès que le danger devenait pressant, tant du côté des Byzantins que du côté des Sarrasins, les princes lombards, les villes maritimes faisaient appel à l'empereur. Ces expéditions formaient le trait d'union entre l'Italie du Nord et celle du Midi (1), entretenu par les Guy et les Lambert de Spolète, de maison franque, feudataires de Lothaire et de Louis II, mais mariés avec des princesses lombardes, voisins des Lombards et des Byzantins. A partir du règne de Charles le Chauve, Jean VIII seul continue les relations, qui cessèrent après sa mort. Ageltrude intervint dans le Midi comme héritière de Bénévent plutôt que comme impératrice.

Adelchis avait laissé deux fils encore enfants; sa fille devait être l'aînée. Son frère ou parent Gaïderis lui avait succédé et était entré dans les vues du pape Jean VIII et du stratège Grégoire ; ils avaient eu ensemble une entrevue à Nola pour conclure l'alliance. Devenus grands, les fils d'Adelchis expulsèrent Gaïderis, et les Byzantins, comme fiche de consolation, donnèrent à celui-ci le gouvernement d'Oria (2). Radelchis, l'aîné des deux frères, fut dépossédé par Aion, son cadet, rétabli par son beau-frère Guy de Spolète qui interna Aion à Siponto en le donnant à garder aux Byzantins, et dépossédé pour la seconde fois par le même Aion, que les Bénéventins avaient délivré et dont ils préféraient l'humeur batailleuse à

(1) Expression de Mgr Duchesne.
(2) Vers 888.

l'incapacité notoire de son aîné, lequel ne put que se réfugier auprès de sa grande sœur, alors occupée à se faire couronner à Pavie. Aion, mal porté pour les Byzantins, eut maille à partir avec eux, leur enleva Bari, y fut assiégé à son tour et le nouveau stratège, qui est appelé Symbatikios, le contraignit de se retirer à Bénévent où il se trouva placé vis-à-vis des Byzantins dans une situation dépendante. « Siponto, la grande ville, au pied du Monte Gargano » était la plus considérable des places de l'Apulie aussi les Lombards y attachaient-ils une grande importance et depuis qu'ils l'avaient occupée, enclavée dans leur duché de Bénévent, ils avaient fait du sanctuaire célèbre de saint Michel au Mont Gargan leur pèlerinage national. Les Byzantins n'y tenaient pas moins ; c'était au VIe siècle que le culte de l'Archange s'y était implanté et son apparition à l'évêque Laurent, que la légende appelle fils ou neveu de l'empereur Zénon, datait du règne de cet empereur et du pontificat du pape Gélase, au temps où Théodoric assiégeait Ravenne, en 491. Aussi Byzantins et Lombards s'en disputaient-ils la possession.

L'autorité des Byzantins se trouve dès lors et jusqu'à la fin du Xe siècle, jusqu'à l'époque d'Othon le Grand, partagée en trois zones, bien définies par M. Gay (1) :

« Dans le thème de Longobardie, il n'y a pas de ligne de « démarcation bien tranchée entre la région administrée « directement par le stratège de Bari et les principautés vas- « sales. On y peut distinguer en quelques sortes trois régions « ou zones principales :

« 1° Sur le littoral de l'Adriatique et de la mer Ionienne, « depuis Bari et Siponto (2) jusqu'à Tarente à la vallée du « Crati, les fonctionnaires byzantins administrent seuls, « directement ».

2° Dans la principauté de Bénévent unie désormais (à partir de 899) à celle de Capoue, l'autorité des princes lombards s'exerce directement, avec un faible lien de vasselage

(1) *Ouvr. cité.*

(2) C'est-à-dire, je pense, tantôt depuis Bari, tantôt depuis Siponto, selon que les Byzantins avancent ou reculent.

byzantin qui dure jusqu'à l'arrivée d'Othon le Grand, 963. Jusque là, « les officiers byzantins n'apparaissent dans cette « région que par exception et à la tête d'auxiliaires ». C'est en effet leur raison d'être : les Lombards ne leur font hommage que pour en avoir de l'argent, des titres et des secours, mais ne se laissent ni gouverner ni administrer par eux. Salerne, comme Capoue-Bénévent, est, pendant cette première moitié du xe siècle et, en sa qualité de puissance maritime, plus longtemps même, feudataire de l'empire d'Orient.

3° Enfin : « Une zone intermédiaire, où l'autorité des « princes et celle du stratège ne sont pas nettement défi- « nies ». On a vu que Siponto était dans ce cas. « Les gastalds « lombards et les officiers byzantins Lombards ou Grecs « d'origine s'y trouvent à côté les uns des autres, ayant à « peu près les mêmes attributions. C'est dans cette région « que l'action byzantine, tour à tour brutale ou insinuante, « cherche à s'étendre de manière à resserrer dans les limites « de plus en plus étroites le domaine des princes lombards; « il s'agit, soit d'éliminer peu à peu les fonctionnaires lom- « bards et de les remplacer par des grecs, soit plutôt de les « faire entrer dans les cadres byzantins ». Jusqu'à la fin du xe siècle, cette situation se prolongea et les limites imprécises et enchevêtrées des thèmes byzantins confinant aux domaines de Salerne et de Capoue Bénévent le seront de plus en plus, empiétant de part et d'autre sans pourtant jamais en venir à l'état de guerre déclarée.

L'ensemble des possessions byzantines administrées directement par les stratèges venus de Constantinople prennent le nom de thèmes ou gouvernements militaires, qui leur est donné dès l'an 892. Le premier, dont Bari est la capitale, comprend Tarente, Otrante, et, comme toujours, des limites fort imprécises du côté des terres de Salerne et de Bénévent. Les Byzantins avaient pris l'habitude de désigner l'Italie elle-même par ce nom de Lombardie ; aussi le thème appelé ainsi était-il censé comprendre jusqu'à Ravenne, Venise et Pavie, comme l'inscrit Constantin Porphyrogénète dans son livre sur l'Administration de l'empire; au xie siècle

le stratège gouverneur prit le nom de Catapan d'Italie (1).

Le second thème, celui de Calabre, remplaçait celui de Sicile. Après la prise de Syracuse en 878, le patrice ou stratège résida encore à Taormina jusqu'en 902, que la place succomba. Il se transporta alors à Reggio. Mais outre les stratèges titulaires de ces thèmes, d'autres chefs militaires, à partir de l'année 880, se succédèrent en Calabre et en Apulie, à la tête de corps expéditionnaires qui se composaient des légions de Thrace, de Macédoine ou des thèmes d'Orient et ces généraux étendirent le cercle des conquêtes byzantines, en refoulant les Sarrasins vers le centre, aux limites du duché de Spolète et de l'état romain. C'était pour eux un fort beau résultat. En 885, arrive le stratège Nicéphore Phocas, aïeul de l'empereur de ce nom, et c'est à lui surtout, dit M. Gay, « qu'est due la restauration durable de la puissance byzan- « tine dans l'Italie méridionale ». Son administration fut si excellente que l'empereur Léon le Sage le citait en modèle à tous les fonctionnaires. Il s'occupa aussi des villes maritimes.

Le stratège Théophylacte, en 889, assiégé par Aïon, dans Bari, avait trouvé un allié inattendu dans la personne d'Athanase II, prince-évêque de Naples, lequel jusqu'alors, dans le but de substituer sa prépondérance à celle des comtes de Capoue s'était servi des Sarrasins d'Agropolis, malgré les excommunications de Jean VIII. Il avait même utilisé contre ces rivaux dangereux trois cents auxiliaires byzantins, prêtés par Nicéphore Phocas, car à l'arrivée de ce puissant renfort il s'était rapproché des Byzantins. Ceux-ci avaient voulu le fournir d'hommes et d'argent, comme les autres princes et villes maritimes, mais au lieu de s'en servir contre les Sarrasins, il les employait pour son intérêt particulier. « Que « Naples, dit M. Gay, soit un jour en guerre avec Salerne, « on verra des soldats byzantins dans les deux camps ». Aussi, comme Athanase était trop intelligent pour n'avoir pas compris les avantages que procurait à Guaimar de Salerne l'amitié du stratège, il s'empressa de venir en aide

(1) Ainsi à Constatinople on se plaisait à croire que l'Italie entière, autrement dit la Lombardie, formait un thème et dépendait du stratège, comme jadis de l'exarque.

à celui-ci et s'en alla attaquer Bénévent pendant qu'Aion occupait Bari. Aion accourut au secours de sa ville et pour ce faire, prit aussi des Sarrasins à sa solde, ce qui lui permit d'infliger une autre défaite à une nouvelle armée byzantine, amenée au secours du stratège Théophylacte par un autre stratège, appelé Constantin. C'est alors que Léon le Sage, qui venait de succéder à son père, tourna son attention vers les affaires d'Italie et le stratège (1), réparant les échecs subis, assiégea dans Bari le prince Aion, lequel fit vainement appel aux autres princes lombards. C'est le moment de décrire leur situation.

Je viens de nommer Athanase de Naples, le plus puissant *duc* des villes maritimes. « On n'aurait, dit M. Gay, qu'une « idée incomplète de ce singulier évêque si l'on n'ajoutait « qu'Athanase II fut pour son temps un personnage très « cultivé, un véritable lettré (2) ». Sergius Ier, le bon comte de Cumes, son grand-père, — son père le duc Grégoire, son oncle le saint évêque Athanase Ier étaient également instruits dans les lettres grecques et latines et Athanase Ier, le fidèle ami de l'empereur Louis II, était de plus un savant théologien, qui avait agrandi la bibliothèque épiscopale et développé la culture intellectuelle des clercs napolitains, lesquels se vantaient de dépasser les clercs romains sous ce rapport et regardaient de haut l'érudition d'Anastase le bibliothécaire. Athanase II, s'il n'était pas un saint, était du moins un intellectuel, lui aussi. Il fait penser aux Borgia et aux Visconti du xve siècle : comme eux, élégant, lettré, spirituel, complètement exempt de scrupules et dénué de sens moral. Il se débarrasse sans façon de qui le gêne, de ses proches en particulier et, comme Frédéric de Hohenstauffen, manifeste pour les musulmans une vraie prédilection en même temps que, comme Alexandre VI, auquel on est toujours tenté de le comparer, il est qualifié par ses contemporains, émerveillés de tant de dons supérieurs, de *Vir altioris ingenii et mirabilis prudentiae.*

Amalfi, Gaëte et les petites cités du littoral n'avaient garde

(1) Basile le Macédonien, en 886.
(2) *Ouvrage cité.*

de se brouiller avec l'empire d'Orient, grand débouché de leur commerce, mais surtout Salerne avait, dès le début du règne de Guaimar Ier, transporté son allégeance à l'empereur de Constantinople (1). Salerne seule, entre les trois grandes villes lombardes, dit M. Gay, échappait au fléau de la guerre civile. Toujours très prospère, grâce à son commerce florissant, à sa brillante marine, à ses savantes écoles, sous le sage gouvernement des trois princes qui s'étaient paisiblement succédé depuis la constitution de la principauté par le traité de 849, tous trois aussi sages que vaillants, elle avait réclamé le protectorat byzantin la première, vers la fin de 886, dès le début du règne de Léon le Sage sous lequel la restauration allait s'affirmer. Alors le prince Guaimar s'était transporté de sa personne à Constantinople et il en avait rapporté, avec des idées de civilisation perfectionnées, comme il advient toujours après un séjour dans une grande capitale, centre de cette vieille civilisation, et avec une recrudescence d'imitation byzantine qui se trouvait être renouvelée du grand ancêtre Arichis, le premier fondateur de Salerne, le titre de patrice byzantin, qui, dans l'esprit de l'empereur Léon, devait faire de lui un vrai gouverneur, assimilé au stratège de Bari, dépendant directement des bureaux de Constantinople. Mais ni le prince de Salerne ni aucun prince lombard ne pouvait l'entendre de cette façon. Toutefois, au moment où Aion de Bénévent se trouvait aux prises avec le stratège, le temps de s'expliquer là-dessus n'était pas encore venu et Guaimar de Salerne resta fidèle à l'allégeance byzantine, par laquelle il obtenait des auxiliaires, de l'or, du blé, et, pour ses flottes et son commerce dans le Levant, de grands avantages.

Restait Capoue, encore nominalement vassale de Salerne, mais depuis longtemps émancipée de fait, par l'ascendant supérieur de l'évêque Landolf (2). Son territoire, avec les diverses seigneuries de son ressort, était, depuis la mort de celui-ci un véritable champ de bataille où s'agitait la nom-

(1) Il avait succédé en 880 à son père Guaifer.

(2) De 850 à 878. Adelchis et l'évêque Landolf, sont morts cette même année. Les trois premiers princes de Salerne soit Siconolfe, Guaifer et Guaimar Ier. Ce dernier règne de 880 à 903.

breuse et turbulente lignée des Pandolfes et des Landolfes, sans parvenir à s'entendre sur le séniorat. Il s'ensuivit une période assez confuse (1), pendant laquelle les comtes de Teano, Sora, Aquino, etc., se disputaient sans résultat appréciable, mais vers 890, le comte Aténolfe était parvenu à les mettre d'accord en s'emparant de l'autorité. Aténolfe avait tous les talents d'un chef d'Etat ; pendant dix ans, il manœuvra en subtil politique, s'appuyant tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre, pratiquant, lui aussi, le système d'équilibre que les Lombards avaient dans le sang dès l'antiquité la plus reculée jusqu'à ce que leurs descendants inventassent la diplomatie. Aténolfe comprit tout de suite qu'il était beaucoup plus conforme aux intérêts de son Etat naissant de se concilier la bienveillance des Byzantins, dont la restauration s'affirmait, qui allaient chassant les musulmans de la Calabre et de l'Apulie, de la Campanie même, les forçant de se concentrer autour du Liris (2), que de porter secours au prince de Bénévent; et c'est ainsi que celui-ci fut forcé de se rendre et de remettre la place de Bari aux Byzantins, vis-à-vis desquels il se trouva placé désormais dans une situation dépendante. Quand il mourut, trois ans après, ceux-ci, comme on vient de le voir (3), profitèrent de ce qu'à Bénévent l'on n'avait plus qu'un enfant de dix ans pour prince et c'est ainsi que pendant trois ans, de 891 à 896, non seulement les Byzantins se trouvèrent maîtres de la Calabre et de l'Apulie, complètement indemnes de Sarrasins, non seulement ils dominaient comme protecteurs et suzerains — le mot, je crois, n'existait pas encore, surtout en Orient — sur les villes maritimes, Naples en tête, sur Salerne et Capoue, mais encore ils avaient installé leur stratège de Longobardie à Bénévent, au lieu de Bari, et avaient profité de ce que Guy et Ageltude étaient aux prises avec Arnulf et Formose pour faire de la vieille ville lombarde la capitale d'un thème byzantin.

Mais le stratège en voulut trop faire. Maîtres de l'Apulie,

(1) De 878 à 890.

(2) A la limite de l'Etat romain, jusqu'à la bataille de Garigliano en 915.

(3) Au ch. VIII et plus haut, page 359. Aion était mort, laissant son fils, Ursus, en bas âge.

de Bénévent, des deux Calabres, les Byzantins voulurent aussi réduire en provinces conquises et administrer directement Salerne et Capoue, qui n'étaient pas disposées à se laisser faire. Les princes habiles et vaillants qui les gouvernaient voulaient bien être les alliés et même les vassaux de l'empire grec et, moyennant un serment d'allégeance et quelque service qui tournait à leur propre avantage, puisqu'il s'agissait de réduire les Sarrasins, leurs dangereux voisins, profiter de leurs remparts, de leurs subsides et de leurs titres toujours très demandés (tout Lombard de quelque distinction était au moins protospathaire) mais ils entendaient garder leur indépendance. On leur a reproché cet esprit d'insubordination qui les portait à refuser la soumission soit aux Franks, soit aux Grecs. Mais pourquoi se seraient-ils soumis? En vertu de quel principe? Ailleurs on admirera ce même esprit de liberté, comme marque d'un cœur généreux. Il est de fait que les Lombards n'aimaient pas que des étrangers vinssent s'implanter chez eux pour leur faire la loi. Les Romains non plus ne l'aimaient pas.

Le prince de Salerne, toutefois, tenait à l'alliance des Byzantins, il leur prêtait volontiers main forte contre les Sarrasins, auxquels il n'avait plus besoin de recourir et les escadres byzantines le défendaient contre celles des Africains (1). Aussi quand Aténolfe, débarrassé de ses rivaux, fut devenu seul comte de Capoue, et plus encore quand il fut devenu maître de Bénévent, ce qui réduisait à deux, dorénavant, les principautés lombardes, s'empressa-t-il de suivre l'exemple de son sage et puissant voisin en se tournant aussi vers Byzance. Il y envoya son fils Landolfe en 905, comme Guaimar Ier y avait envoyé son fils Guaimar en 899. Cette fin du IXe siècle vit ainsi la fin des perturbations dans le pays. La suprématie byzantine est reconnue par les princes. Landolfe est nommé patrice impérial et protospathaire. Il

(1) « Dans un diplôme de Guaimar Ier, prince de Salerne et patrice impé-« rial, écrit en 899, il est fait mention d'un chrysobulle des empereurs Léon « et Alexandre, qui confirment au prince de Salerne la possession *de toute* « *la terre lombarde* » (p. 175). Naturellement, puisqu'il était alors le seul qui leur eût prêté serment.

était encore à Constantinople quand mourut son père (1).

Sans la foi douteuse des villes maritimes qui se reprenaient toujours à refaire alliance avec les Sarrasins parce qu'elles craignaient pour leurs escadres de la Méditerranée les vengeances de ceux du littoral africain, l'expulsion des Sarrasins d'Italie aurait eu lieu plus tôt, grâce au protectorat byzantin sur les principautés lombardes. On a vu (2) quelles étaient les circonstances qui avaient retardé le concours des États du Nord ; mais Bérenger devant prendre la couronne impériale en 915, la ligue étant conclue, Landolfe Ier, prince de Capoue, son frère Aténolfe II, prince-gouverneur de Bénévent, et Guaimar II de Salerne figuraient à côté du stratège de Longobardie, Nicolas Picingli, à la victoire du Garigliano et l'on a vu que c'est à l'ascendant du prince de Capoue que l'on dut l'adhésion des villes maritimes. C'en était fait des ravages périodiques, des dévastations de territoire, des églises et monastères incendiés en haine du nom chrétien ; l'on vit renaître la prospérité dans ces belles contrées, après une désastreuse occupation musulmane qui avait duré soixante-quinze ans.

« L'autorité des princes lombards », observe M. Gay, « a gagné en force et en prestige. Ce n'est pas un fait négligeable que la longue durée des règnes de Landolfe Ier et Landolfe II à Capoue, de Guaimar II et Gisulf à Salerne (3).

(1) « Désormais, dit M. Gay, jusqu'à la fin du XIe siècle, ce sont les descen-« dants d'Aténolfe et de Landolfe qui restent maîtres de Bénévent et de « Capoue... Avec l'avènement de ces princes, s'ouvre, dans l'histoire des prin-« cipautés lombardes, une période nouvelle où l'autorité du prince est mieux « respectée, où la paix semble mieux assurée. L'union de Bénévent et de « Capoue sous une même dynastie donne à ce nouvel Etat une force et une « stabilité plus grandes ; par sa position même, Bénévent a des rapports plus « faciles et plus directs avec la plaine arrosée par le Vulturne qu'avec l'Apulie. « Mais Bénévent, plus éloignée de la mer et des riches régions du littoral, « devient une ville secondaire. Capoue la remplace comme capitale de l'Etat « Lombard, rival de Salerne. Aténolfe et ses successeurs, attirés surtout vers « les plaines de Campanie, où ils ont encore à lutter contre les Sarrasins du « Garigliano n'ont plus le même intérêt à disputer l'Apulie aux Grecs et « désormais les statèges de Bari peuvent plus sûrement affermir l'autorité « byzantine sur tout le littoral de l'Adriatique ». (*Ouvr. cité*, p. 151.)

(2) Au ch. IX, *La Restauration byzantine.*

(3) *Ouvr. cité*, page 120. En effet, Landolfe Ier régna de 909 à 943, Landolfe II de 943 à 961, Guaimar Ier de 880 à 903, Guaimar II de 903 à 946, Gisulf de 946 à 977.

Ils imposaient leur autorité à leurs feudataires (1), et, comme on le verra bientôt, les grandes abbayes campaniennes, sous ces règnes longs et pacifiques, pouvaient recommencer leur existence, bienfaisante sous tous les rapports, avec leur concours empressé (1). On les voit, comme Arichis, enrichir les *loci venerabiles* et fondations pieuses.

Grâce aux diplômes et chrysobulles impériaux, les princes lombards prenaient rang de stratèges et patrices ; ils jouissaient de la sauvegarde impériale, ils recevaient un appui efficace, des secours en hommes et en argent (2). Mais dans les villes apuliennes, naguère occupées par les Sarrasins, villes de population lombarde, l'autorité du prince se trouve éclipsée par celle des fonctionnaires byzantins (3). Une charte de 917 est signée par sept témoins lombards dont six s'intitulent : *Imperiali spatharo candidato.* A chaque génération, les princes de Salerne et de Capoue font le voyage de Constantinople et s'imprègnent de civilisation byzantine, il n'y en a pas d'autre ! Ils en reviennent encore plus assimilés. C'est là, comme jadis Théodoric le Grand, que les Guaimar et les Landolfe apprennent l'art de gouverner, sur le modèle du grand Arichis qui s'en inspirait. Ils y ont gagné de faire durer leurs dynasties presqu'aussi longtemps que dura le royaume de Pavie (4).

Le droit lombard, les coutumes locales, bien entendu,

(1) Landolfe II morigène le comte d'Aquino et celui de Venafro, « pour rendre compte des usurpations dont se plaignent les moines de S. Vincent du Vulturne » cité par Gay, id. On verra à quel degré de puissance, par cette longue série de sages mesures et le bon ordre établi, était parvenu Pandolfe Tête de Fer, à l'arrivée d'Othon le Grand.

(2) Gay, p. 176. « Les princes lombards ont à côté d'eux, dans les villes « mêmes où leur autorité souveraine est reconnue, des officiers ou des digni- « taires byzantins qu'ils invoquent comme des auxiliaires utiles, ou qu'ils « subissent comme des protecteurs gênants ».

(3) » Les anciens notables lombards, comtes, gastaldi, grands propriétaires, entrent peu à peu par une sorte d'attraction fatale dans les cadres « de l'administration byzantine. Le stratège leur prodigue sans compter les « titres pompeux qui flattent leur naïf orgueil ; protospathaires, spatharo- « candidats, simples spathaires »... (id.). Les Byzantins n'en étaient pas moins friands.

(4) Voir la table généalogique. Capoue a duré jusqu'en 1062 et Salerne jusqu'en 1075.

n'étaient point supprimés : les magistrats lombards collaboraient avec les Byzantins et cette situation complexe, cette juxtaposition de deux gouvernements et de deux législations ne gênaient personne ; au lieu de créer comme elle le fait pour nous une confusion inextricable, elle s'étalait avec tout le luxe de juridiction méticuleuse propre à la race caucasienne, surtout en pays de civilisation latino-hellénique (1). Beaucoup de Grecs vinrent d'ailleurs renforcer la population diminuée par les ravages des Sarrasins. Une veuve riche du Péloponnèse avait légué à l'empereur son immense fortune, consistant en terres, troupeaux et esclaves. Léon VI affranchit trois mille de ces derniers et les envoya coloniser l'Apulie.

La politique byzantine tendait également à rattacher autant que possible les églises de ces territoires à celle de Constantinople, de laquelle relevaient directement les églises de Sicile et plusieurs de celles de Calabre. Outre les évêques et les prêtres grecs venus à la suite des stratèges et gouverneurs dans les provinces reconstituées, il y avait déjà un fort contingent de clergé grec, amené par les persécutions iconoclastes d'une part et, de l'autre, par les événements encore plus récents de la conquête de la Sicile par les Arabes. Une foule de réfugiés chrétiens se précipite alors sur la

(1) « Après la destruction par les Sarrasins du monastère bénédictin de « Saint-Vincent du Vulturne, l'abbé et les moines réfugiés à Capoue ou à « Bénévent et réduits à un état voisin de la misère, cherchent des ressources « dans une meilleure exploitation de leurs domaines ; quelques-uns de ces « domaines sont fort éloignés et il s'agit de trouver, dans leur voisinage, « des cultivateurs qui consentent à le prendre à bail pour une période de « temps assez longue. C'est ainsi que les terres dé l'abbaye, situées dans le « Gastaldat d'Acerenza, aux confins de la Lucanie et de l'Apulie, sont affermées « pour 29 ans à un personnage du nom de Godinus, protospathaire impérial, « habitant la ville de Matera. Godinus est évidemment un Lombard d'origine, « comme l'indique le nom de son père Radelchis, qui lui aussi avait le titre « de protospathaire. Mais pour que cette cession soit valable, il faut le con- « sentement du prince de Salerne, souverain légitime d'Acerenza et protecteur « de l'abbaye. Le prévôt du monastère va trouver le prince Guaimar qui « charge un de ses fidèles de se rendre à Matera comme avoué des moines « assisté des notables de la ville. Le *judex* Léon est un fonctionnaire byzan- « tin, décoré du titre de *Strator imperialis* », etc. (Gay). Tous ces *Stratores* et spathaires sont, en somme, des *Squire*, écuyers, simples gentilshommes, en grec et en latin.

nouvelle Calabre, de Reggio à Rossano où se multiplient les ermitages et les monastères, puissant foyer d'hellénisation. Saint Nil et Saint Sabas partirent de là pour venir installer les moines grecs à Rome même. Il y avait néanmoins des églises latines en Calabre, qui persistèrent dans leur dépendance du siège de Rome, question alors purement disciplinaire, il ne faut pas l'oublier, car aucun schisme ne divisait Rome et Constantinople (1).

Quand il n'y avait pas schisme entre les deux églises, tout cela s'accordait à merveille, favorisé par l'immense liberté individuelle et l'esprit d'initiative qui est l'esprit du Moyen-Age, où chacun veut quelque chose et sait ce qu'il veut. Cela ne nuisait ni à la pureté de la foi ni à l'unité catholique, on le voit chez les nombreux saints de l'époque.

Pour parvenir à leurs fins, pour arriver à reconstituer l'influence byzantine en Italie, et gagner du terrain dans les États lombards qui, chose curieuse, étaient maintenant les représentants et les gardiens de la latinité occidentale, vis-à-vis de l'Orient grec, les Byzantins employaient de grandes largesses; cadeaux de prix, pensions, traitements réguliers, toujours bien accueillis; si bien que l'empereur Léon le Sage, sous le règne duquel (de 886 à 919) ces mesures avaient été appliquées largement, disait : « Nous « avons appris par expérience que ceux qui sont restés « quelque temps en Italie, à force de vivre avec les Lom- « bards, ont fini par adopter leurs mœurs barbares et par « devenir aussi avides ». Arichis et ses successeurs avaient

(1) Ainsi, dans la nouvelle Calabre, le siège de Reggio et ses suffragants, celui de Santa Severina avec quatre suffragants relevaient de Constantinople et appartenaient au rite grec ainsi que dans la terre d'Otrante, en ancienne Calabre, ceux d'Otrante même et de Gallipoli, tandis que Cosenza, Bisignano, Tarente, Brindisi étaient restées latines ainsi que Oria, Bari, siège du Stratège pourtant, et généralement toute l'Apulie jadis lombarde, car tous les évêques lombards dépendaient de Rome et les deux principautés, Salerne et Capoue-Bénévent, quoique fort byzantines de culture, surtout la première, restèrent latines quant au rite et à la discipline ecclésiastique. L'unité reprit et persista, depuis Photius jusqu'à Michel Cérulaire, ainsi tout le xe siècle.

eu beau se civiliser à la byzantine depuis deux siècles, ils n'en restaient pas moins des barbares, aux yeux de ces Grecs intransigeants !

Or, pour subvenir aux frais énormes qu'exigeait ce système, il fallut augmenter les impôts. Et ce n'était pas uniquement pour satisfaire l'avidité, vraie ou prétendue, des princes et des grands Lombards; le prétexte était bon, on savait s'en servir; mais les stratèges et les officiers byzantins profitaient de la circonstance, si tant est qu'ils eussent besoin de l'exemple des Lombards pour aspirer à faire leur fortune aux dépens de l'État; quoiqu'il en soit, les Lombards et les populations d'Apulie, restées très italiennes et latines en dépit de tous les efforts, prenaient bien l'argent et les cadeaux, acceptaient les titres et les renforts de troupes, mais n'entendaient pas se laisser pressurer. Et les événements qui suivirent la mort de Léon VI amenèrent un fléchissement de l'autorité byzantine en Apulie et dans les principautés lombardes.

L'intérieur du pays jouissait en effet d'une sécurité qui le rendait extrêmement prospère depuis l'extermination des derniers occupants sarrasins. Il est clair que les brigandages continuels de ceux-ci, rayonnant autour de leur repaire du Garigliano, avaient dépeuplé une certaine étendue de territoire, et l'on a vu Byzantins et Lombards à l'œuvre pour les repeupler. Ce qui souffrit désormais des invasions sarrasines, ce fut le littoral, surtout après que les Fatimites d'Afrique se furent emparés du pouvoir en Sicile, à partir de 917. Toutefois, ce n'étaient pas là des tentatives de conquête, mais de simples entreprises de piraterie. En Calabre, les stratèges, pour parer à ce danger trop menaçant, étant donné le voisinage immédiat de la grande île, conclurent un accord avec les musulmans et s'engagèrent à leur payer une redevance fixe. C'était ce qu'avaient fait les Napolitains, les Amalfitains, les Salernitains autrefois et qu'on leur avait tant reproché; ce que font tous les propriétaires de tous les pays exposés au brigandage établi —, afin de préserver leur vie et leurs biens. Mais pour trouver les vingt-deux mille pièces d'or du tribut, il fallut augmenter encore les impôts

et le patrice Jean Bizalon périt dans une révolte (1). Il en fût de même à peu près à la même époque, du patrice de Longobardie, Ursiléon, lequel fut tué aussi dans une émeute, à Ascoli; mais là, les Apuliens voulaient vraiment se débarrasser des fonctionnaires byzantins, qui les pressuraient; ils avaient fait appel à leurs anciens maîtres, au prince Landolfe de Capoue : « la faute, disaient-ils, en revient au stra-« tège, dont le gouvernement inique mérite un châtiment. « Les Apuliens demandent au basileus de ne pas poursuivre « les coupables et de prendre en considération le ressenti-« ment légitime de la population. Ils s'adressent aussi au « patriarche dont ils savent l'influence (2), ils laissent en-« tendre que le seul moyen de rétablir la paix et d'assurer « en même temps leur soumission à l'empire, c'est de nom-« mer stratège le prince de Capoue, avec lequel, ils ne s'en « cachent pas, ils sont entièrement d'accord ».

Etre investi, en sa qualité de patrice impérial, du gouvernement de la Longobardie byzantine, c'était une manière simple et facile de réunir l'Apulie, comme jadis, à la principauté de Bénévent, moyennant une vassalité fictive et on le comprit fort bien à Constantinople, où l'on n'était guère naïf. On y accusait Landolfe d'avoir trahi l'empire et fait révolter l'Apulie; d'occuper indûment les forteresses et l'on voulait qu'il envoyât son fils en otage, après avoir retiré ses troupes des places qu'il retenait. C'est ce que nous apprend la lettre du patriarche Nicolas le Mystique, répondant à la demande du prince de Capoue, qui avait dû le connaître jadis, à la cour impériale où il avait vécu de 905 à 909. Justement vers ce temps-là, sous Sergius III, duquel Léon le Sage avait obtenu la dispense pour son quatrième mariage, le patriarche avait été disgrâcié, à cause de son opposition irréductible à ce qu'il persistait à considérer comme un scandale pour la dignité de celui qui devait être l'*évêque du*

(1) Le moine calabrais, auteur de la vie de saint Élie de Reggio, dit que le « stratège, insolent et plein d'orgueil », après avoir menacé de mort le saint qui lui adressait de justes reproches, tenta de se révolter contre le basileus et périt égorgé par les hommes de sa suite.

(2) Le fameux Nicolas le Mystique.

dehors; mais aussitôt après la mort du vieil empereur, en 912, il était revenu aux affaires et se trouvait encore tout puissant. Un patriarche, à Constantinople, était une manière de grand vizir et c'est pour cela que les empereurs les changeaient comme on change de ministère — ou bien leur confiaient le soin de composer des Type et des Ecthése, dans un but beaucoup plus politique que religieux.

Nicolas le Mystique, auquel on avait dû autrefois l'excellent choix de Nicolas Picingli, dont le stratège Ursiléon était l'indigne successeur, s'occupait beaucoup du thème de Longobardie, comme on appelait la province orientale dont Bari était le chef-lieu administratif. Il fit envoyer un autre stratège, déclina l'offre du prince lombard et adressa sa réponse « au prince, au protospathaire Gaido, aux évêques, « prêtres et nobles lombards ». Il se donne beaucoup de peine pour lui faire comprendre qu'à Constantinople on n'éprouvait pas le besoin de lui faire cadeau du thème de Longobardie sous cette forme anodine. Mais Landolfe ne s'en embarrassait guère. Les Apuliens, vexés par les fonctionnaires byzantins du maladroit Ursiléon et se ressentant de leur origine lombarde, l'avaient eux-mêmes appelé ; ils aimaient son gouvernement. Landolfe faisait semblant de se retirer, rétrocédait quelques places et y rentrait l'année suivante. Son frère, Aténolfe de Bénévent, l'assistait dans toutes ses entreprises. C'est ainsi que la grande ville de l'Apulie, Siponto, la clef du Mont Gargan, fut tantôt lombarde et tantôt byzantine.

Entre temps (922), les Hongrois firent en Campanie une razzia qui obligea les princes lombards à laisser de côté, pour une saison, leurs entreprises apuliennes et à faire face aux nouveaux assaillants, qui disparurent bientôt, au galop de leurs coursiers. D'autre part, les Byzantins avaient fort à faire le long des côtes. Si, grâce au black-mail, la Calabre parvenait à éloigner de ses villes le péril africain, il n'en était pas de même à Bari, Tarente et Oria. Cette dernière ville fut prise et pillée en 925, le stratège fut emmené captif et les Arabes émerveillés, énumèrent avec complaisance, dans leurs chroniques, l'abondance d'or, d'argent, d'étoffes de

luxe, de vins précieux, de blé, les biens de toute sorte amassés dans une ville de province — il en avait été de même à Reggio en 918. Tout ce pays, aujourd'hui presque pauvre (1), cette côte peu fréquentée, presque déserte regorgeaient alors de trésors. En outre, il y avait dans l'Adriatique d'autres pirates, bien connus dans les histoires vénitiennes, les Slaves païens de la Narenta, qu'enrôlaient les émirs africains. Les Grecs auraient dû reconnaître en eux, comme dans les Bulgares, les Russes et autres asiatiques, les vrais barbares, ceux qui désolaient l'empire au lieu de continuer à appliquer cette épithète, prise dans son sens le plus méprisant, aux Franks et aux Latins.

L'empire carolingien, passé aux Carolingiens indirects, était encore représenté par Bérenger qui n'avait aucun moyen d'action en dehors de la Haute Italie et n'était, au fond, qu'un roi de Pavie décoré d'un vain titre impérial. Les princes lombards, à ce moment, se rendant compte de la situation, laissèrent tomber l'allégeance byzantine, jadis si profitable, devenue inutile et Landolfe Ier, qui avait marié sa nièce Gaitelgrima (2), fille d'Aténolfe de Bévévent, à Guaimar II, prince de Salerne, toujours patrice impérial, s'unit à ce prince et au marquis Théobald de Spolète pour rentrer en Apulie, tandis que Guaimar, pour sa part, occupait la Lucanie. C'était une véritable main-mise, de la part des princes lombards, sur les territoires byzantins, qu'ils s'annexèrent sans difficulté. Les changements survenus à Constantinople après la mort de Léon le Sage y étaient bien pour quelque chose. Les notaires lombards, observe M. Gay, considéraient apparemment comme non avenue l'association à l'empire de Romain Lécapène, car ils n'inscrivaient point son nom sur leurs chartes et ne dataient que par les années de Constantin VII Porphyrogénète. Cette formule, indiquant le lien d'allégeance, dernier vestige du vieil empire romain dont ces territoires faisaient partie depuis le temps de Fabius Cunc-

(1) C'est-à-dire au point de vue des systèmes d'industrie moderne qui font défaut la plupart du temps.

(2) Gaitelgrima, Sichelgaita, — les noms des dames lombardes manquent de grâce.

tator, ne fut plus employée à Capoue à partir de Landolfe II, ni à Salerne après Gisulfe, c'est-à-dire au milieu du xe siècle. Mais à Bénévent, « vieille ville attachée aux anciens usages », on s'en servit jusqu'aux premières années du xie siècle — et il est à remarquer que Bénévent, perdant ses princes qui la gouvernaient depuis Zoton, depuis le temps de Justinien, ne passa point aux nouveaux conquérants et redevint romaine en rentrant dans le domaine pontifical où elle resta jusqu'au xixe siècle (1).

Il semble en effet que l'affaissement de l'autorité byzantine coïncide avec le gouvernement de Romain Lecapène, associé de son gendre Constantin VII.

Cependant on était toujours bien informé à Byzance des désordres et des intrigues italiennes et Romain Lécapène, s'il était évincé de l'Apulie par le prince de Capoue, était au contraire en relations très amicales avec Albéric, dont le pouvoir commençait à Rome et qui en avait expulsé Hugues d'Arles. Il est probable qu'on lui en savait gré, car les empereurs d'Orient se considéraient comme seuls empereurs romains, et depuis Basile le Macédonien ils avaient ouvertement et obstinément soutenu cette thèse, n'admettant pas qu'il y eut en Italie un autre roi se disant empereur. Mais tant que ce roi restait roi, tout simplement, que ce fût d'Italie, de Gaule ou d'Allemagne, on le tolérait parfaitement. La fiction demeurait entière; ce roi et son royaume faisaient partie de l'empire et on pouvait en tirer parti. Ce fut justement ce qui motiva l'ambassade envoyée en 945 par Constantin Porphyrogénète et Romain Lécapène au roi Hugues, à Pavie. Hugues, d'ailleurs, avait fait les premiers pas. Comme il tenait beaucoup à son origine carolingienne, il voulait apparemment suivre la tradition de la famille et se mettre en rapports avec l'empire d'Orient. Le festin de noces du château Saint-Ange avait brisé ses espérances, mais justement parce qu'il n'était pas empereur, les Byzantins, d'ailleurs alliés d'Albéric, qui faisait leur jeu en fermant l'accès de

(1) Elle se donna au Saint-Siège en 1051 pour échapper aux Normands tout en conservant son dernier prince, Landolfe VI, jusqu'à sa mort.

Rome et de la dignité impériale au roi de Pavie, ne demandaient pas mieux que d'avoir celui-ci pour ami. Hugues leur avait envoyé comme ambassadeur, l'année même de son élection à la royauté, en 926, le père du fameux Luitprand de Crémone. De Constantinople on députa le protospathaire Epiphanios, porteur de riches présents; étoffes de soie et d'or, manteaux richement brodés, sacs de parfums, boîtes d'or et d'ivoire ouvragé, remplies de bijoux. En échange de ces marques d'amitié, on le priait de vouloir bien user de ses droits sur le *regnum italicum*, sans préjudice des droits supérieurs du basileus couronné de Dieu, roi des rois et seigneur des seigneurs, pour faire rentrer dans le devoir les princes trop émancipés de Salerne et de Capoue.

Hugues, non plus que jadis Bérenger, n'avait sur eux aucun moyen d'action; Rome et Spolète, cette dernière annexée à la Toscane, lui barraient le chemin. L'argent byzantin trouva cependant le moyen d'engager Théobald, le marquis toscan de Spolète, dans une expédition qui amena, de la part de Landolfe, la cession de quelques-unes des places contestées, qu'il réoccupa dès que les adversaires eurent le dos tourné. Bien plus, il fit alors alliance avec Hugues et celui-ci, profitant de la circonstance qui les avait mis en rapport, non seulement reconnut tous les droits du prince de Capoue, mais y ajouta même le titre de marquis de Spolète, aussi honoraire que sa propre suzeraineté; les Toscans continuèrent à en demeurer maîtres. Au Moyen Age, le fait de prendre ou de garder le titre de quelque chose n'implique en aucune façon un pouvoir quelconque sur le territoire en question; on le transmet comme un héritage à ses enfants et c'est ainsi que les rois d'Espagne sont encore aujourd'hui rois de Jérusalem, ducs d'Athènes et de Néopatras, et les rois de Danemark rois des Wendes et des Goths.

En résumé, ce fut le roi Hugues qui tira pourtant profit de toutes ces négociations et surtout des rapports avec l'empire byzantin. D'abord il se fit envoyer une escadre grecque pour l'aider contre la colonie sarrasine établie sur la côte de Provence, à la Garde Fraînet. Ensuite il parvint

à réaliser ce que ses ancêtres les vrais Carolingiens n'avaient pu venir à bout de conclure : le mariage d'une de ses filles avec le futur héritier du basileus.

Quel que fût le mépris affecté des Byzantins pour les barbares d'Occident, le prestige du sang de Charlemagne était aussi puissant sur eux que sur le reste du monde. Hugues faisait beaucoup valoir ce côté de sa généalogie, passant naturellement par dessus ce qu'il avait de défectueux, car la naissance de sa mère Berthe était illégitime (1) ; on avait arrangé la chose de façon beaucoup plus directe : le savant Constantin Porphyrogénète, dans son livre sur l'*Administration de l'empire* a consacré tout un chapitre à la *Généalogie de l'illustre roi Hugues*; et comme il s'agissait de démontrer que la future impératrice, sa belle-fille, descend « du Grand Charles, seul maître de tous les royaumes d'Oc- « cident », il fait sans hésiter Hugues fils d'Adalbert de Toscane et celui-ci fils de Lothaire II, ce qui donne une magnifique descendance en ligne directe et légitime (2).

Hugues se montra plus consciencieux quant à l'origine de sa fille, qui valait celle de sa mère. Il déclara qu'il n'avait pas d'autre enfant légitime que son fils Lothaire, auquel on avait eu soin de donner le nom de l'ancêtre carolingien, mais que si l'empereur voulait se contenter d'une fille, née d'une des femmes qui habitaient son palais, « il en pouvait « offrir une, d'une grande beauté » (2). Tel était le désir qu'on avait à la cour de mobiliser le roi de Pavie contre Landolfe et Guaimar, ces deux importuns, que l'on accepta, quitte à transfigurer la généalogie de la jeune fille comme on avait fait de celle de son père. Dans son exposé de la

(1) Née de Lothaire II et de Valdrade.

(2) Voici, pour mémoire, la vraie généalogie du roi Hugues, n'en déplaise au savant empereur et aux historiens modernes qui s'y sont presque tous embrouillés :

THIRAUT, comte d'Arles, épouse Berthe, fille de Lothaire II et de Valdrade (illégitime), remariée à Aldabert, marquis de Toscane.
HUGUES D'ARLES.

Hugues est donc, par sa mère, petit-fils de Lothaire II, fils de Lothaire Ier et petit-fils de Louis le Pieux.

question, Constantin Porphyrogénète qualifie le beau-père de son fils de *roi de Francie* (1) et M. Gay observe ici fort justement que Hugues est appelé par l'empereur roi de Francie ou pays des Franks, ce qui peut s'appliquer à l'Italie septentrionale, peuplée de Franks et de Lombards, tout aussi bien qu'à la Gaule ou à l'Austrasie. Ce n'est qu'à partir du xe siècle que ce nom fut réservé au territoire dit *duché de France*, dont le gouverneur prit le titre de *roi de France* et s'annexa par la suite les états voisins.

La jeune fiancée partit pour Constantinople, accompagnée par l'évêque de Parme et par le protospathaire Paschalis, stratège de Longobardie. Il est à remarquer que ce fonctionnaire, le principal intéressé puisqu'il s'agissait de lui procurer un allié puissant, fut justement chargé de cette négociation. Quand la princesse arriva, on lui imposa le nom impérial d'Eudoxie, à la place de son nom barbare dont le souvenir même s'est perdu. Elle épousa Romain II et dut mourir jeune et sans enfants, car vingt ans plus tard c'est la belle et perfide Théophano, mère de Basile II, de Constantin VIII et de la tsarine Anne, qui paraît en sa place.

Dans la famille des Landolfe, à partir de la mort d'Aténolfe Ier, en 909, se succèdent Landolfe Ier, qui règne trente-quatre ans (2), puis son fils aîné, Landolfe II, qui règne dix-huit ans (3), puis enfin le fils de celui-ci (4), le plus illustre de la dynastie, le type par excellence des grands feudataires italiens, le dominateur du Midi, le premier de ces puissants vicaires impériaux représentants de César dans la péninsule, Pandolfe Tête de Fer.

En même temps, le frère cadet ou le second fils du prince régnant à Capoue était chargé de régir Bénévent, mais il faut avouer que c'était le vice du système (5). En effet, chaque prince de Capoue s'empresse, à la mort de son frère cadet, de lui substituer son propre fils, le cadet aussi, au

(1) Gay, *ouvr. cité.*
(2) De 909 à 943.
(3) De 943 à 961.
(4) De 961 à 983.
(5) Voir les généalogies.

détriment de son neveu, le fils du gouvernant qui vient de mourir, lequel se trouve alors végéter dans une condition inférieure et privé, pour ainsi dire, de position sociale. C'est dans l'ordre, le gouvernement confié par l'aîné au cadet n'est pas héréditaire, mais cela engendre des difficultés, des mécontentements : on le verra par la suite.

Pandolfe Tête de Fer trouva la situation changée; l'évolution s'est accomplie pendant le règne de Landolfe II, son père. A Capoue, après 950, on a cessé de regarder vers Byzance, de dater par les règnes des empereurs qui ne sont plus, dès lors, que les empereurs grecs; l'empire d'Occident est rétabli au profit d'un grand prince, qui sait affermir sa domination et l'a affermie pour des siècles. Pandolfe Tête de Fer a le mérite d'avoir immédiatement compris la situation, de s'être aussitôt tourné vers Othon le Grand, dont il devient le bras droit et auquel il reste invariablement fidèle, dont il est le plus ferme appui, auquel il acquiert l'hommage de tous les autres hauts barons du Midi qu'il entraîne à sa suite.

Le xe siècle se trouve ainsi rempli dans presque toute sa durée (1) par les quatre règnes des quatre grands princes de Capoue-Bénévent et les trois de Salerne (2), non moins prospères, sans aucun fléchissement; c'est le point culminant de la puissance féodale et, par elle, il faut le reconnaître, de la prospérité du Midi. D'*anarchie* il n'y en a pas. Ce mot, qui de nos jours éveille la désagréable image de l'immonde canaille des rues, menée par des intrigants sans conscience, ne peut s'appliquer à cette époque. La confusion, le désordre en un mot, sont le fait de la seconde moitié du IXe siècle, causée, en partie par l'occupation sarrasine en Campanie, en partie par l'extrême subdivision de l'autorité dans les principautés lombardes, depuis la mort de l'évêque Landolfe, c'est-à-dire pendant le dernier quart du IXe siècle. Cette subdivision exagérée cessa en 899 quand

(1) Jusqu'en 993, pour reprendre en 1001 avec la branche de Bénévent. (jusqu'à 1058).

(2) Guaimar Ier, Guaimar II, Gisulf Ier, de 880 à 977. Restauration en 983, jusqu'aux Normands (1076).

Aténolfe, faisant de Capoue une grande puissance, lui incorpora Bénévent et réduisit à deux les principautés en question, presque constamment unies par des alliances de famille et par la communauté d'intérêt. Quand l'élément sarrasin eut été anéanti à la bataille du Garigliano, les villes maritimes, qui, par crainte des représailles africaines pouvant entraver leur commerce, avaient si souvent pactisé avec les Arabes et suscité tant de difficultés, ne s'occupèrent plus que de l'extension de leurs affaires avec le Levant, où les flottes marchandes de Naples, de Gaëte, d'Amalfi surtout précédaient celles de Pise, de Venise et de Gênes. En offrant leur allégeance à Constantinople, redevenue le siège de l'unique empire, les princes de Salerne et de Capoue firent alors ce que l'on pouvait faire de mieux.

Grâce à la restauration byzantine, le xe siècle, dans toute l'Italie méridionale devint une ère de véritable renaissance (1). Rome se trouva prise dans cette recrudescence, que favorisait la domination de Théophylacte et de sa famille, l'extinction de la descendance de Charlemagne et le long interrègne. Plus que jamais, l'Italie se trouvait coupée en deux, le Nord n'avait plus rien de commun avec le Midi.

Cependant les princes lombards n'étaient pas autrement enthousiastes du système byzantin et, dès que la disparition des Sarrasins de l'intérieur et le long interrègne impérial (2) leur rendirent le protectorat plus onéreux qu'utile, ils le laissèrent tomber, quitte à le reprendre, le cas échéant, selon les circonstances. Ceci arriva, on l'a vu, à peu près vers le temps où, à la puissance impériale restaurée par Basile, continuée par son fils Léon le Sage, succéda un fractionnement de l'autorité, par suite de l'association au pouvoir de Romain Lécapène et du goût trop vif de Constan-

(1) C'est tellement vrai que l'historien consciencieux de l'Italie méridionale, en constatant le fait, mais n'osant pas contredire l'opinion établie qui veut que Rome alors ait été comme isolée et livrée aux plus affreux désordres, compare, sans l'expliquer, cette situation supposée avec la renaissance et la prospérité du Midi.

(2) On peut dire que, pour le Midi, cet interrègne a duré depuis la mort de Louis II, 875, jusqu'à l'arrivée d'Othon le Grand, 965, — car aucun des empereurs ou rois d'Italie dans l'intervalle n'y exerça la moindre autorité.

tin Porphyrogenète pour les travaux intellectuels. Pendant ce temps, les principautés lombardes avaient la chance d'être gouvernées par des princes, tous hommes de valeur, quatre à Capoue, trois à Salerne — de 900 à 980 — se succédant de père en fils, sans guerres civiles ni révolutions. — La féodalité lombarde n'a pas plus mérité les anathèmes des siècles suivants, qui ne pouvaient plus la comprendre, que n'importe quelle autre féodalité. Après les inévitables embarras de la période d'organisation, elle a représenté, en Italie comme ailleurs, la meilleure forme du gouvernement possible pour l'époque et pour le pays, celui qui convenait aux hommes de ce temps. Car tout peuple a le gouvernement qu'il mérite, a dit excellemment Joseph de Maistre. Les Lombards du xe siècle ne sont plus des barbares comme ceux d'Alboin ; mais ne sont pas davantage des dégénérés comme on a voulu le faire croire — comme on l'a cru des Byzantins, qui avaient encore par devers eux plusieurs siècles de luttes glorieuses contre les envahisseurs de l'Orient. Les Landolfe et les Guaimar sont tous des princes fort avisés, très intelligents dans la conduite de leurs affaires. En particulier, les princes de Capoue paraissent avoir continué les traditions diplomatiques de leur illustre grand oncle, l'évêque Landolfe, ami de Louis II et de Jean VIII. Il n'y a pas trace, pendant leurs règnes, d'anarchie d'aucune sorte. Dieu nous garde des phrases toutes faites et des opinions généralement admises !

On aurait en effet le plus grand tort de croire que l'agitation entretenue à la surface par diverses péripéties ou conflits entre les uns et les autres entrava notablement le développement de la prospérité du pays. Même au temps où les Sarrasins exerçaient leurs cruautés et des ravages trop réels sur les portions de territoire qu'ils parvenaient à dévaster, les villes lombardes, quoique perpétuellement sur pied de guerre, ayant sans cesse maille à partir soit entre elles, soit avec les cités maritimes ou les provinces byzantines, ne s'en portaient pas plus mal, à ce qu'il paraît. L'abondance des objets d'utilité et même de luxe est attestée par le fait même qu'à chaque prise de ville on y trouve —

et on y retrouve, au bout de peu de temps comme si rien ne s'était passé, une quantité étonnante d'or, d'argent, d'étoffes de soie, de broderies, de parfums, sans compter les denrées ordinaires, blé, vin, huile, en un mot tout ce qui faisait l'objet du commerce et de l'industrie. En 879, quand la flotte byzantine remporta sur les Sarrasins la grande victoire navale des îles Lipari, le butin de ces denrées fut tel que jamais on n'avait apporté tant d'huile à Constantinople et qu'elle y tomba à un prix dérisoire. On a vu qu'à la prise d'Oria les Africains furent émerveillés, comme à celle de Reggio, par les richesses qu'ils y trouvèrent. En mettant à part les cruautés Sarrasines — car le musulman massacrait pour le plaisir de détruire les chrétiens — et dès que l'on se fut débarrassé de leur présence en Italie, c'est-à-dire après 916, il faut aussi reconnaître que les guerres d'alors étaient bien moins meurtrières que celles d'aujourd'hui, le nombre des combattants bien moins considérable et surtout qu'on n'y disposait pas des engins de destruction scientifiques dont on est si fier à présent. Ces guerres-là donnaient satisfaction aux instincts de la nature humaine, l'instinct de se démener, de jouer des poings qui se révèle chez tous les petits garçons dès l'âge le plus tendre. C'était un sport, très hygiénique, développant à la fois le corps et l'intelligence et faisant moins de victimes que les catastrophes journalières de chemins de fer, automobiles, aéroplanes, explosions de mines, grèves et guerres civiles déguisées en manifestations qui sont parmi les fléaux actuels. — On s'y livrait chaque année, pendant la belle saison. L'hiver, chacun rentrait chez soi et l'on se réconciliait ordinairement, quitte à recommencer en temps favorable cet exercice gymnastique. Les habitants de la Basse-Italie étaient suffisamment morcelés, comme États, pour se pouvoir procurer le délassement en question sans avoir besoin d'organiser des expéditions lointaines et, encore une fois, ne s'en portaient pas plus mal.

Il suffisait de quelques printemps de tranquillité relative pour que les champs ensemencés à nouveau produisissent des moissons abondantes, dans ces fertiles contrées. L'incendie des campagnes, selon Mgr Duchesne, était un moyen

psychologique analogue aux bombardements modernes. Mais si la paix se maintenait dans une région pendant l'espace de deux ou trois ans, ce qui arrivait plus fréquemment qu'on ne pense, on voyait renaître la prospérité ; les récoltes, gâtées pour un an ou deux, redevenaient normales. Les auteurs qui se sont occupés des documents de cette époque ont tous été frappés de la densité de population, du développement de la culture, de l'industrie, du commerce dont ils témoignent dans ces contrées. C'est merveille, disent-ils, de voir comme les propriétaires craignent de laisser perdre le moindre lambeau de territoire et comme ils se chicanent pour leurs moulins et leurs droits de pêche sur tous les points d'un littoral beaucoup moins exploité aujourd'hui (1).

Salerne, florissante, garda, comme richesse, commerce, développement intellectuel, grâce au mouvement et aux relations extérieures qui entretenait la vie, une situation prépondérante, prévue par le génie d'Arichis, son fondateur. Importante surtout par sa position stratégique, « Bénévent « garde aisément son rang de capitale tant que l'Etat lom- « bard est dans la période de conquête et d'expansion mili- « taire. Mais quand cet Etat s'organise, quand les campagnes

(1) « Sans doute, dit M. Gay, on peut trouver çà et là dans les chartes con- « temporaines bien des allusions à l'affreuse misère dont souffrent les habi- « tants. Mais ces témoignages se rapportent à des époques où la guerre et « l'invasion désolent depuis plusieurs années une région déterminée... Il « suffit que la paix soit rétablie durant quelques années pour que de nou- « veau les ressources naturelles du sol soient régulièrement exploitées et « que la richesse générale se développe. Quand les premiers envahisseurs « normands arrivent dans l'Italie méridionale, ils sont vivement frappés de « la fertilité du sol et de l'abondance des produits... Les flancs volcaniques « du Vulture, couverts de bois, de vignes et d'oliviers, forment encore aujour- « d'hui un vaste îlot de verdure dont le contraste avec les plaines voisines est « saisissant. Plus loin encore, dans le Tavogliere di Puglia, se trouvent de « vastes prairies où abonde le bétail. Troja est un vaste marché pour les « grains... Au pied du Mont Gargan, on est surpris de voir cette terre « côtière, aujourd'hui désolée, abondante en pêcheries que se disputent avec « acharnement les propriétaires du pays et les grandes abbayes lombardes, « ainsi que l'exploitation des marais salins... En Calabre et en Lucanie sont « de belles forêts de pins, d'où l'on tire le goudron et la poix pour l'expor- « tation. On envoie aussi l'argent et l'or fin. Les environs de Salerne sont « remarquables entre tous pour leurs cultures variées, les riants jardins, les « arbres fruitiers ».

« dévastées se repeuplent et qu'une vie nouvelle circule dans « le pays, d'autres cités grandissent... Salerne devient en « quelques années une grande ville, prospère et active. Le « commerce, les relations plus fréquentes avec la Campanie « maritime, les Grecs de Calabre et de Sicile, y créent des « intérêts nouveaux, une richesse nouvelle... c'est là qu'est « le tombeau du glorieux Arichis et de ses fils ».

Salerne fut la plus vivace des deux principautés. Elle persista pendant les deux siècles suivants, jusqu'à la conquête normande et disparut la dernière avec Guaimar V, non sans honneur. Bénévent, moins favorisée, après un regain de jeunesse sous le fils de Radelchis, fut dépossédée même de son titre de capitale pour la grandissante Capoue.

Salerne est, en outre, une ville intellectuelle et savante, comme Naples. Au xe siècle, le moine de Salerne déclare lui-même qu'il y compose sa chronique « en des temps plus « heureux qu'Erchempert », le moine du Mont Cassin qui écrivait au siècle précédent, sous Louis II. Le religieux Salernitain travaille à loisir, consultant les archives, jouissant d'une sécurité parfaite, sous les grands princes dont il est fier, Guaimar II et Gisulfe son fils, il fait grand étalage d'érudition, s'amuse à des digressions interminables, à des dissertations grammaticales. Il méprise profondément les barbares du Nord, Franks, Gaulois, Germains, confondant ces deux derniers peuples comme ne valant pas mieux les uns que les autres — et vénère le basileus, seul véritable empereur. — Le digne moine rend ainsi à Luitprand la monnaie de sa pièce ; ils se méprisent réciproquement avec la conviction la plus absolue.

Les richesses de Salerne, ses flottes marchandes, son commerce, son industrie ont été célèbres pendant tout le haut Moyen Age, mais surtout son école de médecine, au développement de laquelle le voisinage des Arabes civilisés de Sicile et d'Espagne n'avait pas nui. Au xie siècle, son renom en Europe était si grand, que l'évêque de Verdun faisait le voyage exprès pour consulter un spécialiste.

Ainsi, les navires de Salerne, Amalfi, Naples, Tarente, Bari, transportaient dans l'Orient lointain les produits du

pays, rapportant ceux des contrées de l'Asie, qu'on voyait affluer sur les marchés : soieries bariolées et tapis de pourpre, broderies d'or et d'argent, laines fines, ivoire incrusté, pierres précieuses, toutes les inventions de l'art oriental et byzantin. Longtemps on conserva à Constantinople le monopole des ouvrages rares : Les portes de bronze de la basilique royale de Saint-Michel au Mont Gargan portent encore aujourd'hui leur inscription d'origine (1) : A Naples, on fabriquait des toiles fines et des ouvrages en or : on y vendait aussi des soies changeantes, ces *mutatorias vestes* déjà renommées au VIIe siècle. Au XIe, l'abbé du Mont Cassin, attendant une visite de l'empereur Conrad, se rendit de sa personne à Amalfi, pour y choisir lui-même vingt pièces de soie à trois couleurs, le *nec plus ultra* de l'élégance.

Dans cette ère de repos et de prospérité que fut le Xe siècle Lombardo-Byzantin, les grandes abbayes ruinées à la fin du siècle précédent, purent enfin se relever de leurs ruines. D'abord ce fut celle de Saint-Vincent du Vulturne : « Tout « autour de l'abbaye et plus loin dans la montagne, dit « M. Gay, les terres abandonnées sont remises en culture, « des baux sont conclus avec les paysans, l'abbé fait venir des « colons des régions voisines et notamment du pays des « Marses et du comté de Valva ; partout dans cette haute « vallée du Vulturne, devenue à la fin du IXe siècle un véri- « table désert (2), renaissent les villages et les centres de « population. A mesure qu'on avance vers la seconde moitié « du Xe siècle, les dons, les acquisitions nouvelles se multi- « plient ; les moines du Vulturne, comme ceux du Cassin, « afferment des terres et des pêcheries jusque sur les bords « de l'Adriatique, au nord du Gargan ».

De 915 à 930 eut lieu cette reconstruction (3) tandis que les moines du Mont Cassin habitaient encore à Capoue, sous la protection du prince Landolfe. Leur tour vint ensuite.

(1) « Hoc opus completum est in regia urbe Constantinopoli, adjuvante Dno « Pantaleone qui fieri jussit anno ab incarnatione Dni millesimo septuagé- « simo sexto ».

(2) Et qui semble encore aujourd'hui un paradis terrestre !

(3) Aussitôt après l'expulsion des Sarrasins.

Après avoir vainement essayé d'intéresser à leur sort le stratège byzantin, mal disposé pour des moines latins sans doute, ils avaient enfin trouvé protection chez le magnifique Landolfe, à Capoue. L'abbé Jean, très influent à la cour, — Landolfe Ier l'envoya même comme ambassadeur à Constantinople, — fit construire dans la ville même un vaste monastère où reprirent les traditions artistiques et littéraires de l'antique sanctuaire bénédictin. C'est ainsi qu'au temps des premières invasions lombardes, le peu de sécurité avait forcé les moines de se réfugier à Rome où les papes les abritèrent au Latran pendant cent vingt ans. Et non seulement l'abbé Jean « fit copier et enluminer un grand nom-« bre de manuscrits dont quelques-uns, conservés jusqu'à « nos jours, contiennent des fragments importants pour « l'histoire des Lombards du Sud, mais, reprenant les tra-« vaux de restauration commencés trente ans auparavant, il « établit dès lors une colonie monastique au Mont Cas-« sin » (1).

Ce fut l'abbé Aligern, né à Naples, élu à Capoue, en 949, qui, sous la protection du saint pape Agapit II, le principat d'Albéric à Rome et celui de Landolfe II à Capoue, encouragé par tous, rétablit au Mont Cassin la demeure abbatiale, dont la sécurité était bien assurée pendant la première moitié de ce dixième siècle tant décrié. L'appui du prince de Capoue lui fut très utile pendant les commencements, car les comtes d'Aquino, seigneurs de la vallée du Liris, avaient profité de l'abandon du monastère pour étendre leurs empiètements et voyaient de mauvais œil le retour de l'abbé. Celui-ci fit relever les fortifications des bourgs et villages, dressés encore aujourd'hui au sommet des collines comme autant de petites citadelles bien closes, où les paysans, dispersés par les invasions musulmanes, pouvaient de nouveau se rassembler et le cas échéant, mettre bestiaux et récoltes à l'abri des entreprises de voisins remuants. L'abbé Aligern gouverna le Mont Cassin pendant trente-six ans ; il vit passer, après le prince Landolfe II, son ami, le fils de celui-ci, le

(1) Gay, *ouvr. cité*, p. 236.

glorieux Pandolfe Tête de Fer. Les empereurs Othon Ier et Othon II l'honorèrent de leurs visites ; il assista à la restauration germanique et renoua le fil de la tradition qui avait fait des abbés du IXe siècle les fidèles partisans de Louis II, parce que l'empire occidental désormais, c'était l'ordre, c'était la stabilité, c'était — ou du moins ce devait être — l'orthodoxie pure et simple. Selon l'antique usage romain, les deux autorités réunies du pape et de l'empereur étaient indispensables pour assurer le règne de Dieu sur la terre et Byzance devenait de plus en plus l'Orient lointain, comme on va le voir dans la suite de ces récits. La réaction byzantine du Xe siècle, à Rome surtout, c'est la dernière lueur du flambeau prêt à s'éteindre.

L'abbé Jean avait été diplomate et savant, l'abbé Aligern fut l'administrateur vigilant, le modèle des abbés bénédictins. Par ses soins l'église du monastère, relevée de ses ruines, fut décorée de mosaïques et de peintures et la suzeraineté de la grande abbaye bénédictine rétablie sur toute la contrée.

Le voyage de saint Odon en Italie avaient eu le résultat qu'il cherchait : raffermir ou relever l'observance monastique partout où elle était nécessaire. J'ai parlé, au chapitre précédent, de la réforme établie par lui à l'abbaye de Farfa. Ainsi l'une des œuvres de ce dixième siècle qu'on charge de tous les forfaits et qui fut, au contraire, celui de la renaissance en tout ordre de choses, c'est d'avoir fait refleurir avec la prospérité matérielle, l'esprit religieux, c'est d'avoir reconstruit partout, avec l'aide des princes, Albéric à Rome, Landolfe à Capoue, Guaimar à Salerne, moralement et physiquement, relevant ce que les troubles de la fin du siècle précédent avaient abattu.

Il est bien facile de comprendre, rien que par l'examen des dates, que le désordre et les malheurs de cette fin du IXe siècle peuvent être attribués à la présence des Sarrasins dans les provinces centrales, coïncidant avec l'extinction de la dynastie carolingienne et avec la durée trop courte de celle de Spolète qui n'eût pas le temps de s'affermir. Et cette présence a duré 75 ans! et ces ennemis du nom chrétien

procédaient, là comme dans l'Afrique romaine, par l'extermination à laquelle la Syrie et l'Egypte n'échappaient que par l'apostasie! L'interprétation qui fait voir dans l'Islam l'une des têtes de la bête apocalyptique indique la marche en avant de ces hordes, lancées pour la destruction de l'Eglise, brusquement arrêtées en Occident par Charles Martel au seuil des Gaules, tenues en échec par les successeurs de Pélage et, en Italie, repoussées enfin par l'union qui eut pour résultat la victoire du Garigliano. Aussitôt disparus, la sécurité se rétablit partout et c'est justement, dans le Midi, la féodalité lombarde qui protège cette renaissance, qui représente la hiérarchie, garantie d'ordre et de prospérité, sous l'égide de l'empire byzantin. La royauté franque de Pavie remplit le même rôle dans le Nord et l'empire Germanique, après une première et inutile tentative sous Charles le Gros, son entrée en scène (1), semble tout à fait disparu; aucun roi d'Allemagne n'élève de prétention sur l'Italie, pas plus que les rois de France.

Mais « plus les populations lombardes s'éloignaient de ces « temps de misère et d'anarchie, plus les comtes, gastalds, « princes supportaient impatiemment le voisinage des offi- « ciers byzantins dont la tutelle était désormais inutile » (2). Les Byzantins avaient bénéficié du désarroi occasionné par l'occupation musulmane comme de la disparition des empereurs italiens. On avait accepté volontiers leurs secours en hommes et en argent, leurs directions plus habiles, plus expérimentées; on avait combattu pour ainsi dire à leur solde contre l'ennemi commun, tout cela n'ayant plus de raison d'être, on ne voyait plus que leurs tracasseries administratives, vice organique du système, auquel avait succombé l'exarchat sous la désaffection générale. Les princes lombards voulaient bien être patrices et stratèges, relever féodalement du grand empire byzantin, mais il leur déplai-

(1) Il ne faut pas considérer comme *Allemands* les empereurs franks d'Austrasie. L'Allemagne, comme la Gaule franque, n'a d'existence séparée qu'à partir du traité de Verdun. Elle est faite par les conquêtes de Charlemagne.

(2) Gay, *ouvr. cité.*

sait d'être à la merci et sous la dépendance des fonctionnaires envoyés de Constantinople, lesquels, au lieu de marcher sur les traces des illustres stratèges Grégoire, l'ami de Jean VIII, et Nicolas Picingli, le libérateur de l'Italie, avaient le tort de ressembler pour la plupart aux exarques de fâcheuse mémoire. En Calabre, on venait d'en destituer un qui s'était enrichi par une trop évidente spéculation sur les blés. Vers le milieu du siècle, on voit les puissants princes de Salerne et de Capoue fort émancipés du joug byzantin ; les villes maritimes suivirent leur exemple.

« Le duché de Naples (1), formé d'une grande ville et de « petites bourgades comme Pouzzoles, Cumes, Sorrente, « entourées de champs fertiles, qui sont les domaines de « l'aristocratie napolitaine, reste gouverné par les descen- « dants de Sergius Ier » (2). Cette famille puissante, choisie au temps de Louis II pour mettre fin aux troubles civils, se perpétue en effet sans interruption. Les deux Athanase instituèrent de florissantes écoles, favorisèrent la culture littéraire, la copie et la traduction des manuscrits grecs et latins, et un certain Jean Diacre y rédigea un *Liber Pontificalis*, *ad instar* Anastase le Bibliothécaire. C'était d'ailleurs un auteur non dénué de mérite littéraire. Les ducs de Naples n'ont jamais pris d'autre titre que celui de consul (*eminentissimus*, bien entendu), et *dux*, c'est-à-dire chefs civils et militaires. De la suprématie byzantine, ils semblent se soucier fort peu. « Une seule fois, dans les textes du xe siècle, nous « trouvons la mention d'une ambassade envoyée par le duc « à la cour byzantine ; encore est-elle signalée comme un « fait exceptionnel, résultat d'une certaine nécessité dont « nous ignorons la nature. L'archiprêtre Léon, envoyé à « Constantinople par le duc Jean III, profite de son voyage « pour rapporter à Naples plusieurs manuscrits et notam-

(1) Ducs de Naples ; Sergius Ier, comte de Cumes, élu en 840, puis Grégoire, son fils. L'évêque Athanase Ier est son frère. Sergius II, puis Anathase II, évêque et duc, fils tous deux de Grégoire. Grégoire II prend part à la bataille du Garigliano. Jean II son fils, † 919. Marin Ier, † 928. Jean III, épouse la cousine d'Albéric, Théodora, troisième du nom.

(2) Gay, p. 347.

« ment une histoire d'Alexandre le Grand. Nous apprenons « ainsi que le duc et sa femme, une Romaine appelée Théo- « dora, probablement de la famille des Albéric (1), entre- « tiennent avec soin les traditions littéraires, si vivantes à « Naples. Jean fait copier un grand nombre de manuscrits, « parmi lesquels il est intéressant de signaler ceux des his- « toriens Josèphe, Tite-Live et Denys. Il fait traduire du « grec en latin l'histoire d'Alexandre, apportée par son « ambassadeur. Si le duché de Naples, au milieu du xe siècle, « se rattache à l'empire byzantin, c'est bien plutôt par ses « relations intellectuelles avec Byzance que par une vassalité « devenue toute nominale ».

Et voilà, en effet, ce qui rattachait l'Italie médiévale à Constantinople, de Ravenne à Tarente, de Rome à Reggio. La culture intellectuelle, la civilisation gréco-romaine, qui ne pouvait être que byzantine, puisqu'il n'y en avait pas d'autre. Qu'on se reporte à ce que j'en ai dit, de cette civilisation unique, devenue à travers les âges, celle de l'Empire romain, celle de l'Église. L'Italie était obligée de l'aller chercher au siège de l'empire des successeurs de Constantin et elle la faisait passer aux nations barbares, aux Etats nouveaux qui grandissaient à son ombre et qui ont tout reçu d'elle. Jusqu'au xviie siècle, la civilisation latine, plus ou moins teintée d'hellénisme, selon les fluctuations des temps, eut son foyer en Italie pour rayonner de là sur la France et, par elle, sur ces contrées barbares et lointaines qui l'ont plus ou moins faussée en se l'assimilant pour s'imaginer par la suite, avec une naïve arrogance, qu'elles avaient tout inventé.

Les petits Etats riverains de Gaëte et d'Amalfi suivaient l'exemple de Naples quant à la faiblesse du lien de vassalité avec le vieil empire. Ce lien de vassalité, cette influence civilisatrice étaient dus à ce mélange de races qui avait implanté en Italie depuis Justinien tant d'éléments byzantins, dont on a pu suivre le développement à travers ces cinq siècles d'histoire. Qu'ils se fussent en grande partie latinisés, qu'avec la

(1) C'est en effet sa cousine, fille du duc Jean et de la seconde Théodora.

suprématie ecclésiastique de Rome ils en eussent adopté la langue et les idées, cela n'empêchait pas l'instinct originel de se faire sentir et de les tourner, à certains moments et sous de certains rapports, vers cette Byzance, d'où leurs ancêtres étaient venus, entraînant avec eux la part d'éléments lombards ou germaniques de diverses provenances, qui subissaient, avec le croisement du sang, l'influence intellectuelle supérieure d'où résultait enfin la civilisation personnelle, originale de l'Italie, destinée à représenter parmi le monde chrétien ce que celle d'Athènes avait représenté parmi le monde antique : le point de perfection.

Voilà donc ce que fut en réalité le dixième siècle, dans sa première moitié : une époque d'apaisement, de réorganisation, de renaissance jusqu'au temps où le roi d'Allemagne, Othon de Saxe, vint à Rome pour y chercher la couronne impériale, pour y constituer un empire vraiment allemand, cette fois, dont le règne de Charles le Gros avait été l'imparfaite ébauche, et pour accentuer encore la séparation du Nord et du Midi de l'Italie en entraînant Rome dans le cercle de fer de l'omnipotence germanique. Mais cette renaissance des cinquante premières années, à Rome comme dans le Midi, avait été le triomphe de l'influence byzantine. Et qu'était-ce que cette influence byzantine, je le répète, sinon le dernier vestige du vieil empire romain ? Malgré tant de siècles écoulés, on s'y reprenait sans cesse, inconsciemment quelquefois. C'était comme un dernier hommage, un adieu à ce qui devait disparaître. La restauration byzantine a laissé sa trace ineffaçable dans l'Italie méridionale, à laquelle elle avait donné un dernier éclat pendant cette première moitié du xe siècle, et le gouvernement d'Albéric avait fait entrer Rome en participation de cet état de choses. C'est à l'invasion allemande qui va suivre et aux luttes de l'ancien système avec le nouveau, du vieil empire avec l'empire des Saxons et des Franconiens, c'est, dis-je, avec cette invasion et les difficultés qui en résultèrent et avec lesquelles Rome va se trouver aux prises que commence l'oppression de la papauté par les empereurs, la résistance des Romains à

leurs empiètements ; c'est à tout cela qu'est dû le terrible renom qui s'attache à ce siècle mal compris.

Toutefois, l'empire byzantin n'avait plus en lui les secrets de l'avenir et l'orientation de Rome vers Constantinople ne pouvait être que factice — comme toutes les restaurations. Celle-ci marque la clôture de la première partie du Moyen Age, liée aux souvenirs du monde antique, dont il va se détacher pour suivre désormais ses propres voies.

CHAPITRE XI

L'ITALIE GERMANIQUE

950-973

Hugues d'Arles s'était retiré, peu avant sa mort dans ses États de Provence, confiant à l'affection de ses vassaux son fils Lothaire, encore très jeune, auquel il avait eu soin d'imposer le nom de l'aïeul carolingien dont la descendance était sa raison d'être ; nom plein d'espérance : un Lothaire pouvait aspirer à l'empire, dans ses calculs paternels, le roi Hugues avait dû entrevoir son fils ceignant à Rome la couronne impériale et donnant la main à l'empereur d'Orient, son beau-frère. Le rêve de l'empire romain, reconstitué en ses deux parties, n'était pas fini.

Hugues mourut bientôt et le grand plaid du royaume lombard, assemblé à Milan, assigna pour tuteur au jeune roi Bérenger, marquis d'Ivrée, petit-fils par sa mère du premier Bérenger, sacré empereur à Rome en 915 et, par son père Adalbert, petit-neveu du grand marquis de Toscane. Bérenger d'Ivrée devint naturellement le rival de son jeune pupille, lequel avait épousé Adelys, que l'on appelle communément sainte Adelaïde, fille de Rodolphe de Bourgogne, l'ancien compétiteur de son père, maintenant son allié (1). Lothaire et sa femme étaient adorés de leur vassaux, tout dévoués au souvenir du roi Hugues et Bérenger d'Ivrée, au contraire, était généralement haï. Informé de cette situation, l'empereur d'Orient crut devoir intervenir.

« Le basileus Constantin Porphyrogénète (lequel avait « repris le gouvernement à lui tout seul depuis 944) se regar- « dait comme le protecteur naturel du fils de Hugues,

(1) C'étaient Berthe et Hermengarde, mère et sœur de Hugues d'Arles, qui avaient suscité contre le vieux Bérenger, d'abord Louis de Provence, puis Rodolphe de Bourgogne, et avaient évincé ce dernier quand Hugues fut en âge de prendre la couronne.

« demi-frère de sa belle-fille Eudoxie. Ayant appris le « triomphe de Bérenger, qui, devenu roi d'Italie, ne laisse à « Lothaire qu'une ombre de pouvoir, il s'adresse au nouveau « roi (Bérenger) et lui recommande d'agir à l'égard du jeune « Lothaire comme un tuteur fidèle. Mais, d'autre part, il « cherche à maintenir avec Bérenger les mêmes relations « qu'avec Hugues. Le dignitaire byzantin qui apporte au roi « la lettre du basileus doit lui demander d'envoyer à Cons- « tantinople des ambassadeurs, *pour que le basileus puisse « témoigner au roi toute son affection.* C'est alors que Béren- « ger envoie à Constantinople l'évêque de Crémone, Luit- « prand, qui venait précisément d'apprendre le grec et qui « avait souvent, dans sa famille, entendu parler de cette cour « byzantine où son père et son beau-père avaient repré- « senté le roi Hugues (1) ».

Comme au temps de Justinien et d'Héraclius, les apocrisiaires, nonces et ambassadeurs, se pressent autour du trône impérial. Tous les États veulent y avoir leurs représentants. Aussi Luitprand eût-il à subir plus d'une avanie, chose tout à fait contraire à son tempérament. Car le roi Hugues, large et magnifique, avait naguère mis ses envoyés en état de le représenter avec honneur, tandis que Bérenger, avare et mesquin, vrai parvenu, n'avait fait aucun frais, ni pour soutenir le rang de ses ambassadeurs, ni pour se concilier la faveur impériale et les bonnes grâces des conseillers impériaux.

L'évêque de Crémone s'était embarqué à Venise, où il avait rencontré un chambellan byzantin, appelé Salomon, lequel revenait d'une mission en Germanie après avoir été en Espagne et qui lui-même était accompagné par l'évêque de Mayence, chargé de notifier à l'empereur l'élection du nouveau roi d'Allemagne, Othon de Saxe, fils de Henri l'Oiseleur.

Le 25 août, les trois ambassadeurs quittaient Venise ensemble sur le même navire, et après un mois de navigation entraient dans la Corne d'Or. On leur fit bon accueil ; toutefois, le caractère plutôt difficile de Luitprand se dessine dès la première entrevue.

(1) Gay, *ouvr. cité.*

« L'évêque de Crémone, dit M. Gay, est ébloui de la magni-
« ficence impériale, du luxe de la cour, des solennités par
« lesquelles on fête l'arrivée des ambassadeurs étrangers.
« Mais en même temps il est humilié et blessé dans sa vanité
« de n'être qu'un si petit personnage, à côté de l'ambassa-
« deur du roi de Germanie et de celui du roi d'Espagne (1).
« Tandis qu'ils apportent de magnifiques présents, son maître,
« fort avare, ne l'a chargé d'offrir au basileus qu'une simple
« lettre ». C'était peu — et les diplomates de tous les temps savent combien il est pénible de n'être que l'ambassadeur d'une petite puissance à côté d'une grande. « Aussi, ajoute le
« même auteur, si plus tard il se met avec tant d'empres-
« sement au service d'Othon, la confusion et le dépit qu'il a
« éprouvé lors de son premier voyage à Constantinople y sont
« bien pour quelque chose ». L'ambassadeur d'Othon le Grand se donna le plaisir, par son arrogance, de faire expier aux Byzantins les injures reçues par l'ambassadeur de Bérenger.

L'ambassade allemande, envoyée en cette année 945 par le fils du vainqueur des Hongrois avait un bien autre prestige aux yeux de l'empereur Constantin que celle du petit marquis d'Ivrée, tuteur peu fidèle du beau-frère de son fils. Luitprand, dédaigné, s'en retourna fort mécontent et Bérenger acheva de gâter ses affaires en commettant un crime. D'abord — suivant en cela les traces de son aïeul maternel Bérenger de Frioul, — il essaya de se concilier la faveur du roi d'Allemagne et se rendit de sa personne auprès de lui pour lui faire hommage de la couronne d'Italie, laquelle n'avait jamais été vassale. Telle était l'élasticité du système féodal qu'on pouvait toujours faire hommage de n'importe quoi à n'importe qui, depuis une motte de gazon jusqu'à un royaume. Mais cela compliquait terriblement les choses, si bien que, de même que pour les généalogies de l'époque, le plus grand nombre des historiens n'y a rien compris. A la fin du IXe siècle, les ducs et les comtes gouverneurs s'étaient proclamés rois pour

(1) Gay, p. 227. J'avoue ne pas savoir de quel « roi d'Espagne » il est ici question, la péninsule ibérique étant alors divisée entre plusieurs princes, tant chrétiens que musulmans.

n'avoir pas de suzerain ; au xe, les rois eux-mêmes recherchent un suzerain, c'est-à-dire un appui.

Othon n'était pas empereur et, selon toute apparence, n'avait pas encore songé à le devenir. Il ne descendit pas alors en Italie — seulement il donna des troupes à Bérenger, devenu son homme lige, et fit occuper la marche Trévisane par le duc de Bavière, pour maintenir le passage libre. Bérenger se crut assez fort pour se débarrasser de Lothaire, le fit jeter en prison, puis empoisonner et voulut contraindre sa veuve, Adélaïde, à épouser Adalbert, son fils, qu'il venait d'associer à la royauté. Adélaïde, enfermée dans une tour du lac de Garde, parvint à s'échapper, grâce à l'aide d'un pauvre prêtre et d'une dévouée servante ; tandis qu'elles erraient autour du lac toutes deux, elles tombèrent dans un marais d'où un pêcheur les retira presque miraculeusement. Pendant ce temps, le prêtre était allé demander le secours du vaillant Azzo, marquis de Toscane, fils de Boniface II, lequel en preux chevalier accourut au devant de la princesse fugitive et la conduisit saine et sauve dans sa forteresse inexpugnable de Canossa, d'où elle fit appel au suzerain du félon Bérenger, le roi Othon d'Allemagne. Tous les barons de Lombardie prirent fait et cause pour elle.

Au printemps suivant, le roi Othon descendit en Italie. Il y entrait comme chez lui, par la Marche de Frioul que tenaient les Bavarois. Il délivra la reine Adélaïde et l'épousa (1). Le marquis de Toscane, qui tenait aussi Spolète, lui fit hommage et tous les feudataires du Nord l'imitèrent. Il reçut, à Pavie, la couronne de Théodelinde selon le cérémonial ; Bérenger fit amende honorable et Othon le laissa gouverner comme vicaire royal. Son autorité s'arrêtait aux limites du duché de Rome et des principautés lombardes, comme aussi des thèmes byzantins.

Othon devait naturellement avoir l'idée de refaire l'Italie impériale des Carolingiens, mais il y mit beaucoup de modération. Il envoya l'archevêque de Mayence et l'évêque de Coire à Rome, pour prier le pape Agapit de lui accorder

(1) Il était veuf d'Édith d'Angleterre.

l'autorisation d'y entrer pour recevoir de lui la couronne de Charlemagne, se conformant ainsi aux anciens usages qui interdisaient à tous les princes d'y venir sans l'invitation ou la permission du pape. De plus, il s'inclina devant le refus d'Agapit qui, d'accord avec Albéric et le peuple romain, contents de la situation présente, ne voulaient point ressusciter à nouveau l'empire d'Occident. Agapit — qui était un saint — siègea neuf ans, en parfait accord avec Albéric, son bras séculier.

Othon s'en retourna pacifiquement en Allemagne, « où il eût fort à faire » (1) — pendant dix ans. Son fils aîné, Ludolf de Saxe, né de son premier mariage avec Edith d'Angleterre, bataillait contre son oncle Henri le Querelleur, duc de Bavière et de plus les Hongrois avaient reparu ; ils pillèrent le monastère de Saint Gall. Bérenger, pendant ce temps, ne se faisait ni aimer ni obéir. D'autre part, Albéric, mis en éveil par la tentative d'Othon pour restaurer la suprématie germanique en Italie, voulut prévenir ce qu'il regardait comme la plus grande des catastrophes, une seconde *unctio barbarica*, allant à l'encontre de sa politique byzantine. Il voulut assurer à sa famille le pouvoir suprême qu'elle avait entre les mains, ou à peu près, depuis trois générations. Or, — et ce qui va se passer le prouve jusqu'à l'évidence, — le pouvoir suprême à Rome, c'était le souverain pontificat. L'empire à Constantinople, la papauté à Rome, — de par la donation de Constantin — mais aussi de par la pure tradition byzantine, depuis Justinien et sa pragmatique. Certainement on ne savait plus du tout ce qu'avait été l'empire d'Auguste ; les noms de Constantin, de Théodose, apparaissaient vaguement dans un passé lointain. Ce qu'on savait, c'était la forme donnée à la Romanité par Justinien et on s'en tenait là. Depuis la restauration byzantine du Sud et les mésaventures des empereurs successeurs de Louis II, on n'en voulait plus reconnaître d'autre, à Rome comme dans la Basse-Italie.

Albéric avait un fils adolescent, auquel il avait imposé l'ambitieux prénom d'Octavien. Ce fils devait naturellement

(1) Duchesne, p. 173, *ouvr. cité.*

lui succéder comme prince et patrice, mais cela ne lui parut pas suffisant. En faire un empereur n'était pas praticable : c'eût été rompre avec Byzance et avec tous ses alliés. Le pape était le chef suprême ; le prince ou patrice, comme jadis l'exarque, était effacé par sa majesté ; il voulut donc que son fils put être pape un jour, mais de façon régulière, d'accord avec le pape Agapit et le peuple romain. Octavien n'avait pas seize ans quand Agapit et Albéric, assemblant le peuple à Saint-Pierre, lui firent jurer que le pontificat vacant, Octavien, créé cardinal, serait élu.

Cette idée n'était assurément pas nouvelle dans la famille, puisqu'au moment même où Albéric avait pris le principat, le siège pontifical était occupé par son parent Jean XI, lui aussi régulièrement préparé à ces fonctions sacrées, puis qu'il était cardinal et sortait vraisemblablement du *cubicularium* où on les formait. Octavien devait suivre la filière ; il devait avoir tout le temps de s'y préparer. Personne ne pouvait prévoir que le glorieux prince Albéric, après vingt-deux années d'un excellent gouvernement, allait mourir dès l'année suivante, 954, à la fleur de l'âge. Octavien lui succédait de plein droit dans ses attributs séculiers, sans préjudice de son pontificat futur. Toutefois, il est à peine besoin de le faire remarquer, cette façon de procéder, de combiner d'avance la succession au siège de Rome était anti-canonique au premier chef ; le pauvre Boniface II l'avait éprouvé jadis et Vigile, désigné par lui prématurément, en avait porté la peine. Mais les Romains aimaient cette famille ; ils allaient au plus pressé ; ils ne voulaient pas courir le risque d'une seconde *unctio barbarica*. Unir les pouvoirs n'avait rien pour leur déplaire ; le pape était toujours chef de l'État et si par droit de naissance il se trouvait duc, prince et patrice, on n'y voyait qu'une garantie de sécurité. A Naples, on avait, à plusieurs reprises, vu des ducs-évêques (1).

Dès 955, un an après le prince Albéric, le saint pape Agapit mourait à son tour et le cardinal Octavien, *princeps*

(1) Étienne II et Athanase II. C'est, au fond, le pouvoir temporel de l'avenir.

et *omnium romanorum Senator*, lui succédait, à dix-huit ans et prenait le nom de Jean XII sans doute en mémoire de son oncle ou grand oncle Jean XI (1), mais il garda le prénom d'Octavien, avec lequel il signait les actes civils. Il était donc à la fois patrice Octavien et pape Jean XII. Il ne sera pas inutile de rappeler que depuis quatre siècles la pragmatique de Justinien avait accoutumé les habitants de l'Italie à placer le duc au-dessous de l'évêque.

Non seulement Octavien ou Jean XII n'avait à aucun degré la vocation ecclésiastique, outre la formation sacerdotale interrompue par la mort du pape Agapit, mais il était dépourvu des talents de gouvernement qui distinguèrent dans la suite Rodrigue Borgia, dont il éveille le souvenir comme Jean X éveille celui de Jules II. L'histoire se recommence (2). Jean XII n'avait rien du noble caractère et de l'intelligence paternelle, qui avait pris le pouvoir au même âge et dans des circonstances autrement difficiles. Un auteur ecclésiastique a dit gravement que « ce pape manquait totalement de dignité personnelle et « d'élévation d'esprit ». Cependant on lui rendait la tâche aisée, les Romains, clercs et laïques, lui étaient tout dévoués et il aurait pu régner tranquille s'il avait été moins remuant.

Contrairement à la politique de sa famille il débuta par se brouiller avec le Midi; il chercha querelle au prince de Capoue, qui était alors Landolfe II (3), et au duc de Gaëte

(1) Sur sept papes fournis par la famille de Théophylacte, il y a quatre Jean et trois Benoît :

Jean XI, de 931 à 935, parent de la famille;
Jean XII, de 955 à 964 (fils d'Albéric);
Jean XIII, de 965 à 974 (fils du duc Jean, frère de Crescentius);
Benoît VII, de 975 à 983 (second fils d'Albéric);
Benoît VIII de 1012 à 1024 (Branche de Tusculum);
Jean XIX de 1024 à 1032, frère de Benoît VIII ;
Benoît IX de 1032 à 1048, id.

(2) Si toutefois Jean XII n'est pas victime des calomnies de Luitprand comme sa grand'mère et son arrière-grand'mère.

(3) « Chacun de ses États, dit M. Guy, forme une véritable monarchie qui « se justifie par l'hérédité et qui réussit à rendre plus étroite la subordination

auquel il prétendait reprendre, du moins en qualité de suzerain, les territoires de Traëcte et de Fundi, cédés sans conditions et en bonne forme autrefois par Jean VIII, pour obtenir l'appui de l'hypatos contre les Sarrasins, laquelle cession avait été confirmée par Jean X après la bataille du Garigliano. Jean XII conduisit une expédition contre ces princes, fut repoussé avec pertes et contraint à signer la paix.

Les dynasties lombardes se trouvaient à leur apogée, tant à Capoue qu'à Salerne. Elles avaient un peu mis de côté l'alliance byzantine, se suffisant à elles-mêmes, vivant néanmoins en bons termes avec le stratège de Bari, à condition qu'il ne se mêlât pas de leurs affaires et les princes se paraient toujours, dans leurs actes officiels, des titres impériaux de patrices et protospathaires. A Bénévent surtout, « vieille ville « attachée aux anciens usages » on restait fidèle aux formules d'allégeance, avec lesquelles Salerne et Capoue en prenaient plus à leur aise. Selon la chronique du moine de Salerne, dès 930, presque toute l'Apulie et la Calabre, donc les thèmes byzantins en grande partie, obéissaient aux princes lombards. Les États de Salerne avaient allongé une pointe jusqu'à la mer entre le Sinni et le Crati, limites respectives des thèmes de Calabre et d'Apulie, ou Lombardie, comme l'appelaient les Byzantins ; ils y fraternisaient avec les fonctionnaires de l'empire. Les princes de Capoue, par la puissante forteresse de Bovino dominaient sur le *Tavogliere*, et de plus, ils avaient récupéré, de l'autre côté de la vaste plaine apulienne, Siponto et Ascoli. A la fin du règne de Constantin Porphyrogénète, la lutte contre les Sarrasins en Sicile, où le patrice Marianos Argyros conduisit une armée en 955, et dans la Méditer-

« des gastalds et des comtes aux princes »... « Dans cet affermissement de « l'autorité du prince, continue M. Gay, n'y a t-il pas une conséquence indi- « recte de l'intervention byzantine, de la diminution des guerres et de l'éta- « blissement d'un certain ordre politique? L'exemple d'une administration « moins imparfaite et mieux organisée a exercé, pour ainsi dire, une influence « contagieuse sur les petites cours lombardes; n'oublions pas, du reste, que « le premier Guaimar et le premier Landolfe, si fiers de leurs titres de patrices, « ont fait le voyage de Constantinople et que rentrés dans leurs petites « capitales entourés d'un nouveau prestige, ils gardent le souvenir vivant « d'une cour fastueuse, d'une savante hiérarchie de fonctionnaires où ils ont « admiré le modèle d'un gouvernement fort ».

ranée, comme en Syrie, empêchait l'empire de maintenir les Lombards sous une exacte sujétion; la pression sur l'Italie se relâchait; il y avait un fléchissement dans l'autorité du basileus, toutefois, les deux stratèges maintenaient leurs positions, mais sans les étendre et sans affirmer comme auparavant leur suprématie sur Salerne et Capoue. Naples, comme Venise, était tout à fait émancipée.

Quelques querelles de famille et de voisinage, de celles qui servaient de sport aux gens de l'époque, eurent lieu vers 950 entre Naples, Salerne et Capoue: mais on pouvait dès lors remarquer la tendance — explicable par la situation géographique et l'absence de relations maritimes — de Capoue à se retourner vers le Nord, dès que le Nord représentait quelque chose; le cercle se resserrait, la fin de l'ancien système d'indépendance personnelle approchait. C'est par le prince de Capoue que la féodalité nouvelle allait faire son entrée dans les Etats du Midi et les rattacher à l'Occident.

En effet, Bérenger d'Ivrée, roi feudataire du roi d'Allemagne, s'était pendant ces dix années rendu de plus en plus insupportable à ses vassaux. Les archevêques de Milan et de Pavie, qu'il avait voulu chasser de leurs sièges, passèrent les Alpes et allèrent se plaindre à Othon; le pape Jean XII joignit ses instances à celles des évêques et envoya deux légats pour appuyer leurs réclamations (1). Lui-même voulait attirer Othon en Italie, comme suzerain supérieur, pour le faire intervenir dans ses démêlés avec le prince de Capoue, qu'il soutenait devoir être considéré par lui comme vassal rebelle, parce que faisant partie du *regnum italicum*, l'ancienne théorie carolingienne. Je ne sais pas si le pape Jean XII a mérité les accusations énormes formulées contre lui au concile de 963 — et auxquelles personne ne pensait en 961 — mais, quant à sa valeur intellectuelle, ce que je viens de rapporter suffit pour en donner la mesure.

Appelé par le pape et par les barons, Othon, pour la seconde fois, descendit en Italie dont Henri de Bavière lui

(1) L'année même de l'élection de Jean XII, Othon avait remporté sur les Hongrois la victoire décisive d'Augsbourg.

gardait les clefs. Ici commencent, pour se renouveler jusqu'à la fin du Moyen Age et même au-delà, les célèbres *Calate imperiale* (1), si onéreuses pour les habitants qui devaient, en vertu du droit de *fodero*, défrayer de tout l'armée impériale et dont le résultat allait être d'enfermer pour des siècles Rome et l'Italie dans un cercle de fer. Il n'y eut plus de double royauté, le roi vassal fut à jamais supprimé. Le roi d'Allemagne s'attribua désormais la royauté des Carolingiens et des Lombards ; il allait bientôt s'appeler roi des Romains, comme empereur élu, ne pouvant être sacré que par le pape sur le tombeau de Saint-Pierre (2). La couronne de Théodelinde était désormais une annexe de la couronne germanique, le complément obligatoire de l'élection faite au-delà des monts.

Bérenger s'enferma dans la forteresse de Montefeltro; son fils Adalbert errait par l'Italie, en quête de secours et Othon s'avança vers Rome, distribuant sur son passage les fiefs à ses partisans italiens et aux barons allemands. Les villes de Toscane et de Lombardie, renforcées sous la domination carolingienne par la fusion avec de nombreux Lombards, assimilés à leurs anciens sujets, ces villes que nous avons vu, depuis cinq siècles, gardant jalousement en face des conquérants leur ancienne organisation municipale et romaine, faisaient remonter à ce passage d'Othon le Grand l'origine des franchises d'où elles tirèrent leurs constitutions républicaines. Sans enlever aux comtes et aux seigneurs le gouvernement des cités, Othon restreignit leurs droits de telle sorte que la bourgeoisie put à son aise étendre ses privilèges et immunités. « Les villes, dit Sismondi, se « donnèrent toutes, sous le bon plaisir royal, un gouverne- « ment municipal. Ces constitutions s'établirent pendant le « règne d'Othon le Grand et de ses successeurs, sans oppo- « sition, sans tumulte et sans qu'aucune charte attestât leur « légitimité. Aussi leur antiquité n'est-elle prouvée que par

(1) *Les descentes impériales.*

(2) Jusqu'à ce couronnement à Rome, le roi d'Allemagne n'était qu'*empereur élu*. Ainsi Henri IV, qui ne fut jamais couronné, sauf par l'antipape Guibert, n'était pas empereur, mais seulement roi d'Allemagne.

« la prescription que les villes alléguèrent dans la suite, « toutes les fois qu'on voulut contester leurs privilèges. Les « municipalités nouvelles conservèrent pour Othon leur « bienfaiteur une reconnaissance qui dura autant que sa « famille ».

Ainsi se trouva constituée et fortement constituée, pour quatre siècles encore, l'Italie impériale, l'Italie germanique. Les villes de Toscane et de Lombardie, villes Gibelines, prétendaient tenir leur liberté des bienfaits d'Othon le Grand, comme la noblesse gibeline, les comtes dont les châteaux dominaient les cimes et les vallées de l'Apennin, en tenait ses fiefs, autour du vicaire impérial dont le nom s'est perpétué dans celui de *San Miniato at Tedesco*, l'une de ses résidences entre Florence et Pise. Ces solides institutions municipales, qui avaient résisté à trois siècles d'oppression lombarde étaient dérivées, ne l'oublions pas, des vieilles institutions romaines que nous avons vues, depuis l'invasion d'Alboin, conservant malgré tout le caractère antique et national des populations, marquées d'une si forte empreinte qu'elles ne purent être entamées par les vainqueurs. Je cite ici avec plaisir une phrase de mon père, une des dernières qu'il ait écrites (1), démontrant peut-être malgré lui la vitalité — j'allais dire l'immortalité — de cette grandeur romaine envers laquelle j'ai regretté d'avoir à lui reprocher plus d'une injustice :

« L'empire d'Occident alla sur son déclin. Les Barbares « établirent sur ses ruines leurs royaumes, leurs duchés, leurs « seigneuries de diverses formes. Le monde byzantin, dans « la partie qu'il put retenir, institua les exarques. Mais là « où l'esprit latin continua à vivre libre de se constituer « selon son instinct, que fit-il ?... il replanta la république. « C'était sa forme normale, c'était son mode naturel, « légitime d'exister et cela peut montrer à quel degré de « vitalité, de profondeur et de force se maintient, même au « travers des siècles d'impulsion toute contraire, l'esprit qui

(1) Voir *La Troisième république et ce qu'elle vaut*, ouvrage posthume, page 43. (Plon-Nourrit.)

« a créé un pays et qui lui a donné de véritables raisons de « s'estimer au milieu de tous les autres ».

Othon le Grand, comme naguères Théodoric, favorisait les autonomies communales; c'était conforme au génie de sa race. Ainsi les lois romaines, imposées par la Pragmatique de Justinien, se développaient grâce à l'indépendance germanique et sous cette double influence s'épanouissaient les glorieuses républiques, caractéristique de l'Italie septentrionale. — Leur âge héroïque s'ouvre précisément au point où finit le haut Moyen Age. Les limites de l'Italie impériale étaient, comme jadis pour l'État lombard, la marche de Spolète et le duché de Rome, comprise la première, non compris le second. Mais cette limite allait être dépassée, d'abord par l'adhésion du prince de Capoue au nouvel empire, puis par la main-mise d'Othon et de ses successeurs sur Rome et le Saint-Siège.

Certes, Othon de Saxe était bien le maître de l'antique *regnum Langobardorum* autant que cette qualification se peut appliquer à un haut suzerain féodal, toujours dépendant tant soit peu du bon vouloir de ses feudataires. Mais lorsque ceux-ci se trouvaient en présence d'un homme de cette trempe, volontiers ils le reconnaissaient pour chef, comme digne et capable de se faire obéir et de les conduire à la victoire. Jamais plus que dans le haut Moyen Age la personnalité du sujet n'influença une situation. Sous Charlemagne, personne ne songeait à s'émanciper — sous Louis le Pieux, personne ne voulait obéir.

En appelant Othon à Rome pour reprendre l'œuvre interrompue de Léon III, Jean XII agissait à l'étourdie ; comme tous les gens inintelligents, il ne voyait que le petit côté des choses ; son intérêt particulier; — un petit fait : le territoire campanien qu'il voulait reprendre au duc de Gaëte, question de vanité mesquine plus encore que d'intérêt.

Le sacre eut lieu à Saint-Pierre le 2 février 962; depuis trente-huit ans on n'avait pas eu d'empereur en Occident (1). Les usages traditionnels furent observés et la Constitution de 824 remise en vigueur *ipso facto*. Othon

(1) Bérenger avait été assassiné en 924.

délivra un privilège pareil à ceux de ses prédécesseurs; seulement, aux yeux des Allemands, gens nouveaux, peu ou point au fait de la tradition romaine, ce privilège, au lieu d'une pure formalité consacrée par la coutume, parut être un don gracieux. En outre, cette intervention impériale jadis imposée aux Romains à la suite des circonstances qui, sous Lothaire et Louis le Pieux, avaient rendu nécessaire l'autorité d'un protecteur du Saint-Siège pour assurer la liberté de l'élection, maintenant qu'on s'en était passé pendant soixante-quatre ans — puisque ni Louis l'Aveugle ni Bérenger de Frioul n'étaient intervenus à Rome, — maintenant que, comme avant Charlemagne, le pape était purement et simplement l'élu des Romains, cette intervention, dis-je, ne parut plus qu'une tutelle gênante, pour le pape comme pour les Romains.

Landolfe II, de Capoue, était mort l'année précédente et il avait eu pour successeur son fils aîné, Pandolfe Tête de Fer. — Je ne sais pas si ce redoutable surnom lui a été décerné dans le sens physique ou dans le sens moral — mais il me paraît mérité des deux manières. Intrépide, casque en tête, sur la brèche ou sur le champ de bataille, solide au conseil et dans son gouvernement, Pandolfe Tête de Fer reconnut aussitôt en Othon le Grand son digne suzerain et il en fut le digne feudataire. Ils se comprirent tout de suite et la loyauté de l'un fut pour toujours acquise à l'autre. Or, le prince de Capoue, seigneur de Bénévent, avait beaucoup d'influence sur le prince de Salerne et il décida son ami, Gisulf Ier, fils de Guaimar II, à reporter, lui aussi, son allégeance au nouvel empereur.

C'était là un fait considérable et qui replaçait la Basse-Italie dans la situation où elle s'était trouvée au temps de Louis II un siècle auparavant, quand l'évêque Landolfe et ses neveux, persuadés par Jean VIII, s'attachaient à maintenir leur fidélité à l'empire Carolingien — avec cette différence que Capoue n'était alors qu'une petite seigneurie à peine émancipée de Salerne, et que les Sarrasins pressaient de tous côtés. Mais en 962, au moment du sacre impérial d'Othon le Grand, Capoue était la première puissance de

l'Italie méridionale ; les Byzantins étaient absorbés par les luttes qu'ils soutenaient en Asie. Le stratège Nicéphore Phocas, fils et homonyme de celui qui, en 880, avait reconstitué les thèmes de Calabre et d'Apulie, venait de reconquérir la Crète et, dès l'année suivante, il allait, bénéficiant d'un assassinat, remplacer Romain II sur le trône de Constantinople. Les stratèges byzantins de Calabre et de Longobardie, — titre officiel de l'Apulie — étaient hors d'état de faire prévaloir leur suprématie ; Pandolfe Tête de Fer était beaucoup plus puissant qu'eux.

Dans l'entourage impérial allemand, on considérait comme naturelle la démarche des deux princes lombards ; on se plaisait à rappeler que Charlemagne avait compté Arichis de Bénévent parmi ses feudataires. « On ignorait en réalité, dit « M. Gay (1), combien cette soumission avait été « vaine et superficielle ; les chroniques officielles conservées « dans les monastères ne montraient que les succès de la « politique impériale et ne disaient rien de ses revers. — d'autant plus que les grandes abbayes, récemment relevées de leurs ruines, étaient excessivement impérialistes, fidèles aux traditions de dévouement envers Louis II, elles saluaient avec enthousiasme la restauration d'un empire d'Occident, garantie de l'ordre, principe de la justice et de la liberté : un empire romain et non byzantin — pour les abbayes latines, le byzantinisme, c'était Photius et ses erreurs. — Telle est l'idée qui persiste à travers toute l'époque médiévale ; dans la pensée de Dante et des grands gibelins, c'est ce que symbolise l'empereur. (2)

(1) *Ouvr. cité*, p. 75. Au contraire, le douzième capitulaire du prince Arichis enseignait comme il suit l'histoire aux Bénéventins : « Le Tout-puissant « maître des choses avait autrefois soumis le royaume d'Italie à notre nation « lombarde. En ce temps-là régnait Didier qui avait pour gendre Charles, « roi des Franks, lequel, envieux du trône de son beau-père, conspira contre « lui, lui dressa des embûches et le dépossèda. Le duché de Bénévent, fut « gouverné par le duc Arichis, catholique et magnifique, lequel fidèle à « l'exemple des ancêtres, régna avec honneur sur les débris de sa nation, « suivant la trace de ses rois. » — Un grand Didier, un très grand Arichis, un petit Charlemagne, envieux et conspirateur !

(2) Ahi ! gente che dovresti esser devota
E lasciar Cesar seder nella sella

Tout le *regnum italicum*, du pied des Alpes au détroit de Sicile, devait être récupéré ; telle fut dès lors la théorie en faveur près de l'empereur, hautement préconisée par tout son entourage.

Il est probable que la vue du fils de Henri l'Oiseleur, magnifique incarnation de l'idée impériale que nul, depuis Charlemagne, n'avait réalisée comme lui, la présence des barons allemands, d'aspect rébarbatif, firent comprendre à Jean XII et aux Romains quels maîtres ils s'étaient donné, car il faut bien remarquer que la rupture ne vint pas de l'empereur ; au contraire, celui-ci se montra plein de bonne grâce envers le fils d'Albéric et plus tard nous le verrons, malgré tout, s'efforcer encore de rattacher cette famille, à sa cause ; il admit même les réclamations du pape quant à ses droits féodaux sur les territoires de Campanie et ils se séparèrent le 14 février en parfaite intelligence, sans aucun soupçon de la part d'Othon le Grand (1) Il n'est pas inutile d'insister sur ce fait et de bien constater que les désordres, scandales et énormités alléguées l'année suivante contre Jean XII, quand on voulut le supprimer, n'avaient point, alors, frappé la vue, ni de l'empereur ni de ses conseillers, de même qu'ils n'avaient été l'objet d'aucune plainte de la part des Romains (2). Jean XII occupait depuis neuf ans le siège pontifical, tout le monde s'en accommodait fort bien et personne ne réclamait. « On trouve, dit Mgr Duchesne, une « charte de Jean XII en faveur des moines de Subiaco, où il « leur prescrit de chanter tous les jours cent *Kyrie eleison* « et autant de *Christe eleison* pour le repos de son âme ».

Se bene intendi ció che Dio ti nota
  Guarda come esta fiera è fatta fella
Per non esser corretta dagli sproni
Poiche ponesti mano alla predella.
  O Alberto tedesco, che abbandoni
Costei ch'è fatta indomita e selvaggia
E dovresti inforcar li suoi arcioni... *Div. Com. Purgat. VI.*

(1) Il célébra la Pâque à Pavie le 30 mars suivant. Les séjours impériaux à Rome n'étaient jamais de longue durée.

(2) Différence considérable avec Benoît IX, plus tard. Là, l'empereur Henri III fut formellement appelé par le clergé et le peuple, réclamant contre l'indignité du personnage qui occupait la chaire de saint Pierre.

On ne s'aperçut qu'il était un monstre que quand il eut fait défection.

Jean XII d'ailleurs n'était pas seul. Sa puissante famille était représentée par ses cousins Crescentius, tous gens d'énergie, ennemis de l'*unctio barbarica* qu'il venait de renouveler fort imprudemment (1). Il n'avait certes pas écouté leurs conseils et avait agi bien à la légère en appelant Othon à Rome pour se venger du prince de Capoue, qui se trouvait être le plus fidèle tenant du nouvel empire. A peine Othon fut-il remonté vers la haute Italie, où ses troupes assiégeaient Bérenger dans Montefeltro, que le revirement eut lieu. L'imprévoyance caractérise Jean XII. Il s'empressa d'entrer en rapports avec Adalbert d'Ivrée, le fils errant de Bérenger; il devint son plus cher ami, découvrit sa retraite, osa l'accueillir dans Rome et tous deux complotèrent pour obliger Othon à repasser les Alpes et lui procurer en Allemagne assez d'ouvrage pour l'empêcher de revenir en Italie. Ils envoyèrent un certain Zachée qui a bien l'air d'un Juif converti, car Jean XII en avait fait un évêque, peut-être pour les besoins de la cause, flanqué d'un aventurier bulgare appelé Zaleucus, avec mission de provoquer une révolte des Hongrois. Deux autres messagers furent dirigés vers Constantinople, porteurs de lettres adressées à Romain II, encore vivant, pour implorer son assistance.

Cette dernière démarche est une nouvelle preuve de l'inconséquence qui présidait aux conseils de Jean XII et de son digne allié Adalbert. Ce dernier avait écrit une lettre injurieuse à Constantin Porphyrogénète et à Romain, lors de leur intervention en faveur de Lothaire, et Jean XII venait de sacrer leur rival ; il avait assurément mauvaise grâce à reprendre la ligne de conduite de son père Albéric.

C'est alors que Pandolfe Tête de Fer entra résolument dans son personnage de grand vassal de l'Empire. Beaucoup plus habile que les deux conjurés, il avait su se tenir au courant

(1) C'étaient les fils de la seconde Théodora, sœur de Marozie, et du duc et consul Jean, « Senatricis Theodorae atque Johannes consulis atque ducis « inclyta progenies » comme dit l'épitaphe de leur jeune frère Landolfe, (citée à l'appendice.)

de leurs faits et gestes. Par ses soins, Zachée et Zaleucus, en route pour quelque port byzantin de l'Adriatique, furent arrêtés à Capoue avec les deux autres, chargés de la lettre compromettante adressée à Romain II. Il s'empressa d'en avertir Othon, qui laissa le siège de Montefeltro se poursuivre sans lui et revint sur ses pas ; le 3 novembre il était devant Rome. Jean XII et Adalbert n'eurent que le temps de se réfugier, le premier chez ses cousins Crescentius à Tivoli, le second à Spolète où commandait son parent, le marquis de Toscane (1).

Au milieu de la panique occasionnée par la fuite du pape et la débandade de l'aristocratie qui s'ensuivit, les Romains ouvrirent leurs portes à l'empereur et trois jours après, un concile, présidé par Othon en personne, se réunit à Saint-Pierre, le 6 novembre 963. C'est alors que pour la première fois l'on formula contre Jean XII des accusations telles que les historiens les moins favorables à la papauté ne peuvent s'empêcher d'y voir une mystification historique. Le fait n'est pas rare. Dans ce concile « figuraient des prélats allemands « et italiens, l'épiscopat des environs de Rome, le clergé « romain et l'aristocratie locale » (2). Tout ce monde là, naturellement, les uns dévoués, les autres terrorisés par la colère impériale. Les formosiens comprimés depuis cinquante ou soixante ans retrouvèrent leurs traditions contre la maison de Théophylacte.

On fit parvenir à Jean XII une sommation de comparaître. C'était une monstruosité. Le pape n'est justiciable de personne ; saint Avit et tout l'épiscopat catholique avaient jeté les hauts cris quand sur la demande de Symmaque lui-même le synode des Palmes avait consenti à ouïr la *purgatio per Sacramentum* (3). Jamais le principe de l'Eglise n'a varié

(1) Les Crescentius étaient seigneurs dans le pays sabin et la grand'mère d'Adalbert était sœur du marquis Adalbert de Toscane.

(2) Il en a été de même après le concile de Constance pour Balthazar Cossa ; on a observé que la vie d'un homme — surtout jeune comme l'était Jean XII — n'aurait pas suffi à accumuler tant de méfaits. Le cas de Jean XII est très différend de celui de Benoît IX, accusé par la partie saine du clergé, S. Pierre Damien en tête.

(3) La *purgatio per sacramentum* n'avait jamais été imposée au pape, sauf

là-dessus et les Romains le savaient bien. Mais il est clair qu'ils étaient terrorisés. Allez donc parler de droit canon aux barbares de la Germanie ! La force primait le droit.

Jean XII fit une réponse très noble et n'en pouvait pas faire d'autre : « Johannes episcopus, servus servorum Dei, « omnibus episcopis : Nos audivimus dicere quia vos vultis « alium papam facere. Si hoc facitis, excommunico vos de « Deo omnipotente, ut non habeatis licentiam nullum ordi- « nare et missam celebrare ». Ce latin n'est peut-être pas cicéronien, mais il a le mérite d'être clair. Il fait penser à celui du Sanglier des Ardennes, écrivant à des moines : « Si non pagatis, brulabo monasterium vestrum. »

En l'espèce, le Sanglier des Ardennes était fort bien représenté par Othon le Grand et par ses barons, en présence desquels ni clercs ni laïques romains n'osaient broncher. On envoya une seconde sommation à Tivoli, le 22 novembre (1). A la troisième sommation, qui resta sans réponse, le 4 décembre, le concile, sous la pression évidente d'une main de fer, prononça la déchéance de Jean XII et « sous les « yeux et avec l'assentiment d'Othon, élut le protoscrinaire « Léon. Suivant l'usage, il fut introduit au Latran et le « dimanche suivant on célébra sa consécration à Saint- « Pierre » (2).

Léon VIII est un antipape. 1° Jean XII était depuis huit ans pape légitime et incontesté, reconnu par Othon lui-même qui avait reçu la couronne de ses mains et ne s'aperçut de son indignité que lorsque Jean se fut tourné contre lui. Il était jugé contre tout droit et toute justice par une assemblée incompétente — *Sanctam Sedem a nemine judicatur* (3), — d'autant plus incompétente, pourrait-on ajouter, qu'elle était

à Jean VIII par Charles le Gros. Pélage Ier, comme Symmaque et comme Léon III, l'avaient eux-mêmes exigée, pour raisons politiques.

(1) Les domaines des Crescentii étaient dans la Sabine et Alda, fille du prince Albéric, sœur du pape, avait épousé le comte Grégoire de Tusculum. Celui-ci ne paraît pas en cette circonstance. Sa maison se sépara d'intérêt, peut-être dès lors, avec celle des Crescentii et comme tous les hauts barons il se rallia à l'empire. Nous verrons au siècle suivant les comtes de Tusculum vicaires impériaux et papes d'empire.

(2) Duchesne, p. 184, *ouvr. cité*.

(3) Duchesne, *ouvr. cité*, p. 184.

convoquée et présidée par son adversaire ; et 2°, l'élu n'appartenait pas au clergé. Il était peut-être tonsuré, mais, dit Mgr Duchesne, « il est certain qu'il n'avait au moment de « son élection aucun ordre ecclésiastique, pas même celui « de portier. Or, la tradition exigeait que le pape fût pris « dans le clergé cardinal ; aucune dérogation à cette cou- « tume n'avait passé sans protestation » (1). C'est précisément ce qui est à démontrer, que l'intervention germanique, en prétendant établir l'ordre, a introduit, le désordre dans les élections papales, en violant des coutumes sacrées auxquelles, depuis dix siècles, on n'avait dérogé que trois fois et non sans soulever de graves oppositions (2).

Et c'est alors, en ce pseudo-concile, aussi peu régulier que ceux des empereurs byzantins inventés pour légitimer leurs improvisations dogmatiques ou disciplinaires, que fut remanié, conformément aux circonstances, le privilège concédé par Othon l'année précédente, en conformité avec les privilèges Carolingiens, et que la Constitution de Lothaire et d'Eugène II fut transformée en loi oppressive, arbitraire, inique pour la papauté dont elle devait être la défense.

En 962, on avait simplement réédité les formules rédigées sous Lothaire, en 824 et renouvelées à chaque sacre impérial, en dernier lieu par Lambert de Spolète. Comme on ne s'est pas donné la peine de modifier le texte, sauf sur les points nécessaires à la nouvelle théorie qu'on prétendait mettre en vigueur, on a laissé subsister toute la première partie où l'empereur, parlant comme Pépin à Kiersy-sur-Oise en 754, garantit au pape la Toscane, la Vénétie, l'Istrie, les duchés de Spolète et de Bénévent ; de tout cela il y avait beau temps qu'il n'était plus question, puisque Hadrien Ier lui-même y avait renoncé. Mais la seconde partie regardait l'élection ; c'est celle-ci qui fut mise au point (3).

(1) Duchesne, *ouvr. cité*. Il ajoute en note les trois noms de ces exceptions : Silvére (sous-diacre) ; Constantin II (antipape laïque) ; Léon V (moine). V. plus haut le récit de leurs élections.

(2) Aucun des papes élus depuis Formose, pendant toute la première moitié du xe siècle ne les avait enfreintes. La vertu et la piété de Léon V avaient paru suffisantes pour le faire élire ; ce fut le prétexte d'une émeute.

(3) Le privilège d'Othon devait, dit Mgr Duchesne, régler en même temps « les droits impériaux sur Rome et dans l'élection des papes ; mais il n'est

Les Romains durent, non seulement prêter serment de fidélité à l'empereur, mais de plus « s'engager à ne plus élire « ni ordonner aucun pape en dehors du consentement et du « choix de l'empereur Othon et de son fils Othon II (1).

Ainsi s'exprime Luitprand de Crémone, un des prélats les plus fougueux, tout dévoué à l'empereur et témoin oculaire. La Constitution de 824 exigeait seulement la présence du missus impérial pour assurer l'ordre et la liberté de l'élection ; il ne fallait qu'une très légère inflexion pour en faire un instrument de tyrannie. Comme on ne connaît que cette dernière rédaction, on ne peut pas vérifier jusqu'à quel point elle s'écartait de la première ; il est clair qu'elle était rédigée et surtout interprétée dans un esprit tout différent. Il ne s'agissait plus de protéger l'Eglise, mais de la dominer et de l'asservir. Pendant 94 ans, jusqu'à l'élection de 1057 où Hildebrand commença d'exécuter sa réforme en faisant élire le cardinal Frédéric de Lorraine, Etienne IX, après la mort de Victor II, dernier pape impérial, le successeur de Pierre fut nommé, désigné directement par l'empereur ou par celui qui avait la prétention d'en représenter l'autorité (2).

Je regarde comme significatif le fait qu'on dut choisir un personnage obscur, appartenant aux derniers rangs de la hiérarchie du Latran et n'ayant même pas reçu les ordres mineurs, tout au plus clerc tonsuré ; c'est le seul pape d'empire pris ainsi en dehors de toute règle. Il semble que l'on

« pas certain que ce document puisse être considéré comme l'expression « exacte des conventions arrêtées au lendemain du couronnement. Bien qu'il « soit daté du 13 février 962, il est possible qu'il ait été retouché un an plus « tard ». (*Ouvr. cité*, p. 179).

(1) « Fidelitatem repromittunt, hoc addentes et firmiter jurantes nunquam « se papam electuros aut ordinaturos præter consensum et electionem domni « imp. Ottonis Casaris Aug. filiique ipsius regis Ottonis ». (Duchesne, *ouvr. cité*, p. 180). Othon II avait environ dix ans ; il était fils d'Adélaïde, mariée en 951 et déjà associé à la royauté.

(2) « Tant qu'il y a un empereur effectif, c'est lui qui choisit le pape ; quand « la puissance impériale est accaparée à Rome par un patrice ou un déposi- « taire quelconque de l'autorité reconnue théoriquement à l'empereur, c'est « encore et toujours, autant qu'on peut s'en assurer, en vertu de cette auto- « rité que le pape est nommé, L'élection n'est qu'une cérémonie ; elle ne fait « que consacrer un choix fait en dehors et au-dessus de ceux qui semblent y « prendre part ». Duchesne, *ouvr. cité*, p. 182.

n'ait, malgré la terreur inspirée par Othon, pas pu trouver de prêtre ni diacre cardinal pour prendre la place du vrai pape et prêter un tel serment (1).

La chose toutefois ne passa pas sans protestation de la part des Romains, trop conservateurs et trop au fait des anciennes coutumes pour admettre une telle dérogation aux anciens usages, aux principes même de l'Empire et de l'Église. A trois reprises ils se soulèvent contre cette oppression, et ce qui ensanglante les dernières années du xe siècle, ce sont ces tentatives de réaction violemment réprimées par les trois Othons (2). On se soumit ensuite. La dernière réaction, celle de Philagathe, est de 997. Le vrai pape, c'est désormais le pape impérial, jusqu'à ce qu'Hildebrand fasse de nouveau triompher la tradition apostolique et romaine. C'est ainsi que l'Italie devint germanique et ce fut l'œuvre du concile de 963.

Il avait été terminé dans les premiers jours de décembre. « Après les fêtes de Noël, l'empereur renvoya une partie de « son armée, se préparant lui-même à reprendre le siège de « Montefeltro. Le 3 janvier 964, une émeute éclata : des « barricades se dressèrent sur le pont Saint-Ange. Les Ro- « mains se figuraient avoir raison de la faible troupe restée « auprès d'Othon ; ils se trompaient ; les barricades furent « enlevées et il se fit un grand massacre des vaincus (3) ». C'étaient les parents de Jean XII, ses cousins, fils de sa tante Théodora et du duc Jean, les Crescentius qui dirigeaient le mouvement ; leur plus jeune frère, Landolfe, y fut tué : « Cum floreret enim primevo flore juventu, effudit « vitam sanguine purpureo », dit son épitaphe (4) ». Après avoir ainsi rétabli ce qu'il appelait l'ordre, l'empereur partit

(1) Il y eut trois réactions (Benoît V, Boniface VII et Jean XVI, Philagathe, et même cinq, en comptant la rentrée de Jean XII et celle de Boniface VII. Silvestre III et Grégoire VI, au xie siècle, sont aussi papes de réaction. De 963 à 1057, il y eut en outre 18 papes impériaux. Voir la table no 1.

(2) « Domnus et venerandus spiritalis pater noster Leo sponte fecisse dinosci- « tur », dit le texte, p. 181.

(3) Duchesne, p. 184.

(4) Voir à l'appendice.

enfin pour s'occuper des affaires de la Haute-Italie, car il voulait en finir avec Bérenger. Dès qu'il eût le dos tourné, Jean XII, appelé par tout le monde, rentra dans Rome, les Allemands et le pseudo-pape Léon VIII, déguerpirent au plus vite et cette fois Othon remit à plus tard le soin de les réintégrer.

Jean XII resta au Latran jusqu'au 14 mai de cette même année, qui fut le jour de sa mort, dont les causes sont restées mystérieuses. Luitprand, qui s'est donné la tâche d'en informer la postérité, prétend qu'il mourut « frappé par le diable à la tempe », ce qui peut signifier un assassinat ou une attaque d'apoplexie (1).

Pendant ce temps, Othon le Grand avait terminé sa campagne, pris Montefeltro et expédié en Allemagne Bérenger et sa femme qui furent internés à Bamberg. Le pape Jean XII étant passé de vie à trépas, les Romains, très tranquillement, élirent selon les formes canoniques et l'ancien usage, au Latran, le 22 mai, le diacre Benoît, homme très recommandable et *grammaticus*, c'est-à-dire « de quelque littérature » et « ils eurent même la bonhomie de notifier son avènement « à l'empereur », qui était en chemin pour revenir à Rome. C'est-à-dire que les Romains n'avaient rien compris à ce qui venait de se passer. Ils avaient cru à une affaire personnelle entre Othon et Jean XII, ils ne se rendaient pas compte qu'on les faisait entrer dans une phase nouvelle, que l'empereur, non content d'avoir tiré vengeance d'un pape dont il avait à se plaindre, prétendait désormais régir Rome et la papauté. Cela était entièrement nouveau pour eux.

Les envoyés furent très mal accueillis. On leur demanda s'ils avaient oublié leur serment de décembre précédent et

(1) Puisqu'on ne peut interpréter cette expression que par des conjectures, je ne vois pas pourquoi on lui donnerait la signification outrageuse pour la mémoire d'un pape que d'éminents historiens ont préférée. L'assassinat, s'il y en eut un, pouvait avoir une cause politique. D'ailleurs, je ferai remarquer qu'il existe, à des époques plus rapprochées, des récits légendaires sur la mort de plusieurs papes, adoptés de préférence comme plus sensationnels mais contredits formellement par l'histoire véritable; ainsi sur Boniface VIII et Alexandre VI, qui moururent de maladie, munis des sacrements de l'Église, tout simplement. Sans doute il en est de même pour Jean XII.

on leur enjoignit de reconnaître pour pape Léon VIII, l'élu de l'empereur. Celui-ci entra dans Rome en vainqueur d'autant plus sévère que les Romains, qui décidément ne reconnaissaient plus la constitution de Lothaire sous le déguisement imposé par Othon, avaient essayé de fermer leurs portes. Un troisième concile, où reparurent les évêques allemands, avec lesquels il était difficile d'argumenter, et où le clergé romain fut de nouveau réduit au silence, prononça la nullité de l'élection de Benoît V. On l'avait ainsi interpellé : « Peux-tu nier avoir juré à l'empereur avec les autres « Romains que vous n'éliriez ni n'ordonneriez aucun pape « sans son consentement et celui de son fils, le roi Othon? » Dès lors, pour Luitprand, qui était présent et rapporte le fait, comme pour tous les auteurs de tous les siècles il reste acquis et avéré que les Romains du xe siècle, clercs et laïques, sont des misérables sans foi ni loi. Benoît fut envoyé à Hambourg. Selon quelques-uns, Othon, témoin de sa vertu et de sa patience, avait exprimé l'intention de lui rendre son siège, mais il mourut dès l'année suivante, 965 et Léon VIII, qui en peut être légitimé, comme Vigile après Sylvère, qu'à partir de cette époque, lui survécut fort peu de temps. Othon était alors en Allemagne et les Romains, ayant enfin compris qu'il ne fallait pas essayer de suivre les anciennes coutumes pour l'élection, envoyèrent deux légats, pour prendre ses ordres.

Othon, content de cette obéissance et peut-être mieux au courant des idées romaines, désigna pour le pontificat un membre de la famille tant aimée des Romains, un descendant de Théophylacte, le propre cousin germain de Jean XII, le frère de Crescentius, Jean XIII, évêque de Narni. Il fut intronisé « sous l'œil des *deux missi*, l'évêque de Spire, « Otger, et l'évêque de Crémone, Luitprand, le 1er octobre « 965 » (1). — Mais les Romains, frondeurs et mauvaises têtes, la noblesse, irritée et rongeant son frein, le clergé, mal satisfait de ce nouveau mode d'élection, s'insurgèrent au bout de trois mois contre ce second pape impérial, qui fut maltraité, emprisonné au château Saint-Ange et enfin chassé

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

de Rome. On n'essaya pourtant pas de procéder à une autre élection.

Jean XIII alla se réfugier dans les domaines et sous la protection du prince de Capoue qui, pour la seconde fois, agit en vicaire impérial. Il prit la défense du pape et le ramena dans Rome à la tête de son armée, passant par le pays des Marses, qui appartenait à la principauté de Capoue, la Sabine, pays de Crescentius, frère du pape, et la Toscane où commandaient le marquis Boniface et son fils Théobald, grands feudataires de l'Empire, auquel s'était ralliée toute la noblesse. Les barons, conduits par Pandolfe Tête de Fer, soutenaient le pape impérial; cette ligne de conduite persista; tous les vassaux immédiats, y compris, nous le verrons tout à l'heure, les comtes de Tusculum alliés à la famille de Théophylacte par le mariage du comte Grégoire avec la fille d'Albéric, restent fidèles à la suzeraineté impériale.

Le 14 novembre 966, Jean XIII rentra donc à Rome, escorté par le prince de Capoue qui resta près de lui, attendant l'empereur. « Celui-ci avait, en effet, franchi les Alpes « et marchait pour la quatrième fois sur Rome. Le moine du « Mont Soracte vit passer son armée; c'est là-dessus qu'il « termine sa chronique, gémissant sur la décadence de Rome, « jadis maîtresse du monde, maintenant asservie par les « Saxons (1). »

Il y avait de quoi gémir, car Othon, d'autant plus irrité de la rébellion contre Jean XIII qu'il avait eu le droit d'espérer que les Romains se montreraient sensibles au soin qu'il avait pris de choisir le pape dans la famille jusqu'alors dominante, ne voulut plus voir en eux que d'obstinés révolutionnaires et les traita en conséquence. Le préfet de la ville, Roffredo, fut pendu par les cheveux au cou du *caballus Constantini*, c'est-à-dire le cheval de la statue de Marc-Aurèle, qu'on croyait alors être celle de Constantin et qui était sur la place du Latran, là où se trouve l'obélisque actuel. Ensuite on le promena sur un âne, à rebours, la queue de

(1) Duchesne, p. 187.

l'animal entre les mains ; puis, on le rasa et il fut expédié en Allemagne. Les douze *Caporioni*, chefs des *Scholae* régionnaires, furent pendus par le col, leurs corps jetés à la voirie et d'autres exécutions marquèrent d'une date sanglante la terrible année 967. Jean XIII siégea sans autres péripéties jusqu'à sa mort, qui survint en 972. Il ne semble pas que le reste de la famille l'ait suivi en se ralliant à l'Empire. Si ses frères ne se joignirent pas à ses adversaires, en tout cas ils ne surent pas le défendre et tout l'honneur en revient à Pandolfe Tête de Fer, qui eut là le beau rôle, protégeant à la fois le bon ordre, le pape et l'Empire. Crescentius n'était certes pas rallié de bon cœur au système ; il l'acceptait par contrainte et le fit bien voir quelques années plus tard.

Othon le Grand se trouvait maître d'étendre sa domination jusqu'aux extrémités du *regnum italicum;* il allait recommencer les campagnes de Louis II, non plus contre les Sarrasins disparus, mais contre les Byzantins. Auparavant, il fallait récompenser le fidèle grand vassal qui avait si bien rempli sa tâche, à deux reprises, sous Jean XII et sous Jean XIII. Quand l'empereur fit son entrée dans Rome, Pandolfe Tête de Fer, faisant partie du cortège impérial en place d'honneur, venait d'ajouter à la principauté de Capoue-Bénévent le marquisat de Camérino et le duché de Spolète. « Tel est, dit M. Gay, le prix dont Othon a payé ses ser-« vices » (1). Pandolfe Tête de Fer, par l'investiture du duché de Spolète auquel était attaché le protectorat de Rome et du Saint-Siège, devient le premier des feudataires, le vicaire impérial dans tout le Midi. Les marquis de Toscane qui avaient protégé Adélaïde, avaient reçu d'autres compensations, par le marquisat d'Este et l'extension de leurs domaines dans la Haute-Italie.

Le vieil évêque Landolfe dut tressaillir de joie dans sa tombe quand son arrière-neveu, devenu le prince le plus puissant, l'arbitre du Midi, le bras droit de l'empereur, reçut celui-ci dans Capoue. Jean XIII l'accompagnait et voulant de son côté témoigner sa gratitude, il érigea Capoue en

(1) Gay, *L'Italie méridionale*, p. 293.

métropole pour l'archevêque Jean, frère du prince. Deux ans plus tard, il accordait à l'Église de Bénévent les mêmes privilèges, « afin d'assurer la création d'évêchés nouveaux « étroitement soumis à l'autorité lombarde jusqu'aux confins « de l'Apulie » (2) — et, par là, non moins étroitement unis à l'Église de Rome, non à celle de Constantinople. Comme je l'ai dit, les princes de Capoue sauvaient la latinité dans le Midi.

Gisulf de Salerne avait moins d'empressement. En qualité de puissance maritime, Salerne devait ménager les Byzantins. Néanmoins, cédant à l'influence de Pandolfe, il vint à Capoue, en 968, apporter son hommage et l'empereur échangea avec lui de riches présents. Comme le dit fort bien M. Gay, Salerne était amphibie, tantôt germanique et tantôt byzantine. Naples et Amalfi étaient trop maritimes pour s'occuper du nouvel empereur, qui ne s'en occupa point non plus. Mais les grandes abbayes, le Mont Cassin surtout, très favorisé par les princes de Capoue qui avaient contribué à son relèvement, montrèrent pour Othon le même enthousiasme que jadis pour Louis II. Tout le Midi, soumis à Pandolfe Tête de Fer, reconnaissait désormais pour suzerain l'empereur germanique. Othon, accompagné du pape Jean XIII, fut conduit à Bénévent par son puissant vassal, pour y recevoir l'hommage des feudataires, dès février 967. L'empire byzantin se trouva réduit en Italie à ses domaines immédiats, gouvernés par les deux stratèges, mais fort entamés par les empiètements des princes lombards, dont l'allégeance lui échappait.

Car la fiction de l'empire unique en deux parties, Orient et Occident, ne subsistait plus. Il y avait désormais deux empires, tous deux se décorant du grand nom d'Empire romain, l'un grec, l'autre allemand, toujours rivaux, parfois ennemis.

(2) Gay, *ouvr. cité* p. 299.

CHAPITRE XII

LES DEUX EMPIRES
967-973

Une révolution de palais, au mois d'août 963, quelques mois après le sacre d'Othon le Grand, avait coûté la vie à Romain II, fils de Constantin Porphyrogénète et placé sur le trône, grâce à la complicité de l'impératrice Théophano, le premier des généraux de l'empire grec, Nicéphore Phocas, soi-disant tuteur associé des jeunes empereurs Basile II et Constantin VIII, encore en bas âge. Apprenant que le roi d'Allemagne était en Italie, Nicéphore lui envoya des ambassadeurs, car les empereurs de Byzance, on l'a vu, entretenaient avec tous les rois des relations amicales ; ils jouissaient seuls, pensaient-ils, de la supériorité attachée au titre impérial. Il avait appris le sacre de ce roi comme successeur de Charlemagne à Rome, il désirait se renseigner sur l'étendue de ses prétentions. S'il se bornait à régner en Germanie, la chose pouvait encore se supporter.

Au mois d'avril 967, Othon était de retour à Ravenne et ce fut là, dans le palais des exarques, dans la ville la plus byzantine de l'Italie, où les mosaïques des églises font revivre Justinien et sa cour, qu'il reçut les ambassadeurs de Nicéphore. « Le souverain allemand, dit M. Gay, est alors dans « tout l'éclat de sa gloire. Dans ce palais de Ravenne, où il « légifère et rend la justice, siègent à côté de lui le pape « Jean XIII, de nombreux évêques, des seigneurs de toutes « les parties de l'empire, Saxe, Lorraine, Souabe, Lombar- « die, les *judices* (1) des principales villes italiennes », ces communes naissantes qui veulent faire confirmer leurs franchises et constituer les bases de leur autonomie en face des feudataires. Othon était désireux de suivre la politique

(1) Voir pour ce titre plus haut, *l'Italie lombarde.*

carolingienne, de ce côté, et d'entretenir de bons rapports avec la cour de Constantinople ; non content de faire aux envoyés la réception la plus honorable, il les fit accompagner à leur départ par un Vénitien appelé Dominicus, qui jouissait de sa confiance, et qu'il avait chargé de négocier pour obtenir la main d'une princesse byzantine, destinée au jeune Othon II (1).

Dominicus rencontra Nicéphore en Macédoine. Les deux empereurs se trouvaient bien près l'un de l'autre ; on ne songea cependant point à une entrevue, qui eût été bien intéressante pour la postérité, mais Nicéphore, après le départ de son ambassade, avait appris les événements de janvier à Rome, la terrible répression de l'émeute romaine, la réinstallation violente de Jean XIII, probablement aussi à cette occasion des détails complémentaires sur la déposition de Jean XII, l'élection de Léon VIII, les bagarres qui s'ensuivirent et l'expédition de Benoît V en Allemagne ; enfin sur tout ce qui, depuis trois ans, affirmait l'intrusion omnipotente du nouvel Auguste germanique dans les affaires romaines et italiennes. Mais surtout, surtout ce qui devait lui tenir le plus à cœur, les faits de février dernier : le transfert de l'allégeance du prince de Capoue à ce même Auguste (2), l'entrée de celui-ci à Bénévent et sa prise de possession des territoires que les Byzantins considéraient comme faisant partie de leurs thèmes italiens. Nicéphore en avait été tellement bouleversé que, renonçant à l'expédition préparée contre les Musulmans de Syrie, ses antiques adversaires, expédition pour laquelle il venait de faire alliance avec leurs ennemis, les Fatimites d'Égypte, il rebroussa chemin vers l'Occident et ce fut alors qu'il rencontra l'envoyé d'Othon.

Celui-ci, qui n'était pas Vénitien pour rien, déploya toute son habileté diplomatique et le rapport des ambassadeurs

(1) Justement comme avaient essayé de le faire Charlemagne et Lothaire. Il y avait alors à Constantinople cinq sœurs de Romain II, beaucoup plus âgées que le jeune roi qui atteignait à peine quatorze ans et une petite princesse, Anna, fille de Romain II et de Théophano, encore enfant. Othon ne précisait rien, il voulait seulement une princesse byzantine.

(2) Le prince de Salerne ne vint offrir la sienne que l'année d'après.

byzantins aidant, le basileus se calma. Ils dépeignirent Othon comme vraiment redoutable; ils parlèrent de la magnificence de sa cour, de l'excellent accueil qu'ils avaient reçu. Bref, Nicéphore s'en retourna à Constantinople et envoya une seconde ambassade, chargée de régler les questions en litige, c'est-à-dire la possession ou la suzeraineté de l'Italie méridionale. Entre temps, le jour de Noël 967, Jean XIII posa la couronne impériale sur la tête du jeune Othon, devant la Confession de saint Pierre.

Ce fut à Capoue même, chez le prince Pandolfe, son fidèle vassal, que les ambassadeurs trouvèrent Othon le Grand, établi là comme chez lui, recevant l'hommage de Salerne (1). Il n'y avait plus d'équivoque possible : de patrices et protospathaires, les princes lombards étaient devenus hauts barons du nouvel empire saxon et les négociations s'engagèrent sur ce terrain brûlant, avec méfiance et réticences de la part des Byzantins. Ceci ne faisait pas le compte du César Allemand, qui allait droit au but et qui était toujours pressé, comme tous les Occidentaux, au rebours des Orientaux, qui ne le sont jamais, et c'est là une des mille et une raisons pour lesquelles il leur fut et leur sera toujours impossible de s'entendre. Othon le Grand, donc, aimant à mener rondement les choses, écrivit à ses feudataires saxons une lettre où il leur exposait franchement ses intentions, qui étaient de contraindre le basileus à se prononcer, en lui prenant pour gages quelques villes apuliennes. Maître de presque tout le Midi, il lui serait facile alors d'imposer ses conditions et de marier son fils à la princesse byzantine. C'était un raisonnement très clair et tout à fait germanique et médiéval.

Sans perdre plus de temps à des pourparlers oiseux (Othon le Grand n'aurait pas inventé les congrès), l'empereur se rendit à Bénévent, entra en Apulie et alla mettre le siège devant Bari, résidence du stratège, en mars 968. On devine l'effarement des ambassadeurs byzantins. Toutefois, les longs sièges n'étaient pas non plus dans les aptitudes ger-

(1) En février 968.

maniques et, encore une fois, Othon était pressé. N'ayant pas emporté la ville d'assaut, il vit que la chose traînerait en longueur; que Bari était une ville très forte; qu'il n'avait pas assez de monde pour l'investir — en effet, rien n'avait été préparé pour cette campagne imprévue — et que, surtout, il n'avait pas de flotte : la ville pouvait toujours se ravitailler par mer. Il se contenta donc d'une démonstration armée, une promenade militaire, toujours bienvenue de gens qui aimaient à se mouvoir; j'ai déjà dit que c'étaient les sports de l'époque. Ses conseillers l'engagèrent à ne pas perdre son temps, ce temps si précieux pour les Occidentaux ! devant ces fortes murailles et Luitprand, qui était du nombre et qui avait déjà à son actif une ambassade à Constantinople sous Constantin Porphyrogénète et Bérenger, sans compter celle de son père au nom de Hugues d'Arles, se vantait de connaître parfaitement le grec et les Grecs — comme Anastase le Bibliothécaire, ambassadeur de Louis II cent ans auparavant. Luitprand d'ailleurs se vantait volontiers. En conséquence, il fut chargé d'aller faire valoir auprès de Nicéphore Phocas la puissance et la vaillance de son collègue germanique, la nécessité d'une entente avec lui et l'honneur que ce serait pour la cour byzantine de conclure alliance avec un si grand prince.

Si le Vénitien Dominicus possédait toute la sagesse, la souplesse et l'esprit de conciliation désirables chez un diplomate, il faut avouer que l'évêque de Crémone, Lombard impénitent et intransigeant, Lombard de Pavie, de la vieille roche, à peine mitigé par quelque culture ecclésiastique et latine, était totalement dépourvu de ces aimables qualités. Son ambassade est restée célèbre; il y fait à peu près même figure que le comte Suppon, de belliqueuse mémoire, que nous vîmes naguères entraver les laborieuses négociations d'Anastase auprès de Basile Ier (1), par son humeur plutôt turbulente. Il est amusant de comparer ces deux ambassades et de constater à quel point l'incompatibilité d'humeur entre ces deux moitiés du monde européen, civilisé, héritier des traditions romaines à des degrés différents, était

(1) Voir plus haut, ch. VII.

profonde et combien les divergences, au lieu de s'atténuer, s'aggravaient avec la marche des siècles et creusaient tous les jours davantage l'abîme qui les séparait, qui allait aboutir au schisme religieux et dresser entre elles une barrière qui subsiste encore après mille ans écoulés.

Luitprand a écrit l'histoire de son ambassade. « Cette nar-« ration si vivante, si pittoresque, dit M. Gay, accuse surtout « l'opposition profonde, l'hostilité radicale qui séparait, mal-« gré toutes les tentatives de rapprochement, le monde occi-« dental et le monde byzantin. Pour les Grecs, les compa-« triotes de Luitprand restent des barbares, des ignorants, « des gloutons. — Pour Luitprand, les souverains grecs, effé-« minés, menteurs, cupides sont indignes d'être comparés « aux rois germaniques, pleins de vaillance, de franchise et « de générosité (1). Dans cette Byzance, dont les cérémonies « imposantes et le luxe incroyable avaient autrefois si vive-« ment frappé son imagination, tout maintenant lui répugne : « le costume et les mœurs; l'horrible vin mêlé de plâtre « qu'on le force à boire, le logis incommode et froid où on « l'enferme ». — Ce qu'il y a de curieux là-dedans, c'est que les griefs de Luitprand contre l'absence de confortable de l'Orient sont encore les mêmes qu'allèguent aujourd'hui les barbares modernes, Gaulois, Germains et Anglo-Saxons, en Grèce et en Italie : on y mange mal, les maisons sont mal bâties, froides, incommodes, peu ou point chauffées — quand les dons indispensables pour se plaire en ces divines contrées, sens artistique, notions archéologiques et amour de l'histoire leur font défaut (2).

Vingt ans auparavant, Luitprand, envoyé de Bérenger, était jeune; la jeunesse a toujours un grain d'imagination et de poésie ; les splendeurs de la cour impériale et la vue de la Corne d'or avaient pu l'éblouir ; les magnificences du tableau dans un pareil cadre avaient pu l'empêcher de

(1) On voit ce que peuvent les idées préconçues! Personne n'était moins efféminé que Nicéphore Phocas, grand et vaillant général, conquérant de la Crète, terreur des Sarrasins et que l'impératrice Théophano trouvait justement trop rude et trop soldatesque.

(2) « Pour se construire laborieusement au pied de l'Acropole un petit « Montmartre », a dit M. Gaston Deschamps (*La Grèce d'aujourd'hui*).

s'apercevoir que le vin était mauvais et l'appartement mal chauffé. De plus, il n'était pas alors au service d'un prince qui venait justement d'être aux prises avec les Byzantins de Rome ; il reporta sa haine et sa fureur sur ceux de Byzance, où régnait alors, ajoute M. Gay, « un nouvel esprit que Luit-« prand n'avait pas connu lors de sa première ambassade. « Du temps de Constantin Porphyrogénète, empereur lettré, « pacifique (1), on témoignait aux étrangers une bienveil-« lance empressée et courtoise qui semble avoir disparu « avec Nicéphore Phocas.... Le nouveau Basileus, soldat « rude et hautain (2), était moins disposé que personne à « tolérer l'audace du roi de Germanie, qui, en reprenant le « titre d'empereur, auquel les Grecs pouvaient croire que les « Occidentaux avaient renoncé, blessait profondément la « cour byzantine ».

On a vu déjà les protestations de Basile le Macédonien, les indignations des Byzantins à propos de ce titre, usurpé, disaient-ils, par les Franks, qui scindait l'unité de l'empire intangible depuis Justinien ; on avait oublié la dyarchie des fils de Théodose. Pour bien faire sentir à Luitprand l'inanité de ses prétentions, on l'invite à dîner à la cour; tous les diplomates anciens et modernes comprendront l'horreur dont il fut saisi en apercevant qu'on l'avait placé, lui, ambassadeur de l'empereur, au-dessous de celui du roi des Bulgares! — Un plus pacifique que lui en aurait été hors des gonds; il le fut et refusa de prendre part au festin; on ne saurait l'en blâmer.

Mais il y avait plus. La grande affaire du moment, c'était la répression des révolutions romaines et la façon toute germanique dont Othon le Grand s'y était pris pour établir son autorité sur la ville auguste et le Saint-Siège : Jean XII et Benoît V si lestement supprimés, Jean XIII maintenu par la force et les terribles exécutions de 967. « Nous voulions, dit « majestueusement Nicéphore, t'accueillir plus dignement, « mais l'impiété de ton Seigneur ne l'a pas permis; il a « envahi Rome comme une ville ennemie ; il a privé de leur

(1) Et *né dans la pourpre.*
(2) Comme un parvenu qu'il était.

« royaume Bérenger et Adalbert contre toute justice (1), il a « fait périr les Romains par le glaive ou par la corde, ou il « les a privés de la vue, ou bien exilés... (2). Quant aux griefs, abus et désordres reprochés à Jean XII, ils ne pouvaient émouvoir les Byzantins qui savaient la valeur de ces allégations, dont on ne se sert que contre ceux que l'on veut perdre. Depuis des siècles, les favoris impériaux parvenaient au patriarcat; des enfants, comme le fils de Romain Lécapène, comme le frère de Léon le Sage, étaient revêtus de cette dignité. Si de tels abus finirent par s'introduire à Rome, grâce à la faveur de ces temps troublés, la faute en est précisément à l'influence de l'esprit byzantin et aux exemples venus de Constantinople, dont on a grand tort de vouloir opposer le clergé au clergé latin (3). Ce n'était pas la réforme ecclésiastique qui préoccupait Nicéphore, c'était l'omnipotence d'Othon le Grand et ses progrès dans l'Italie méridionale, dont Rome était le point de départ.

En effet, les Byzantins avaient beau soutenir que Rome n'était plus dans Rome, mais chez eux, que l'ancienne Rome n'était peuplée que « d'un ramassis d'esclaves et d'aventuriers » — (se reporter à ce sujet aux aménités échangées entre Michel III et Nicolas Ier, Basile Ier et Anastase le Bibliothécaire), cette ville déchue n'avait pourtant pas cessé de faire partie de l'empire romain, de dépendre de la Nouvelle Rome ; elle n'avait jamais été incorporée au *regnum italicum sive Langobardorum* des Carolingiens, toutes les constitutions carolingiennes distinguaient soigneusement ce qui était Romain de ce qui était Italien, autrement dit Lom-

(1) Bérenger et Adalbert avaient été blâmés par Constantin Porphyrogénète pour leur trahison envers Lothaire. Nicéphore Phocas prend leur défense.

(2) « Domini tuo impietas... qui tam inimica invasione Romam sibi vindi- « cavit, Berengario et Adelberto contra jus fasque regnum abstulit, Romano- « rum alios gladio, alios suspendis interemit, oculos alios privavit, ac rele- « gavit. » (c. 4.) et plus loin : « Romam liberam esse dominus tuus permit- « tat ». (c. 15.).

(3) Les Grecs, toujours vantards et vaniteux, ont exalté à grand renfort de phrases retentissantes les vertus de leur clergé, et les Latins, dans l'inexorable sévérité de leurs réformateurs, S. Pierre Damien en tête, ont exagéré et noirci à plaisir le tableau des vices du clergé de leur temps.

bard. Donc, Othon, roi de Germanie et roi d'Italie (1), n'avait aucun droit à exercer dans Rome. Il n'y devait pas rendre justice ; en y faisant pendre et décapiter, comme il ne s'en était pas fait faute, il y avait exercé les droits régaliens ; il avait empiété sur ceux du basileus et pour justifier ses actes, s'arrogeait faussement le titre d'empereur. Tel était le point de vue byzantin.

Et, d'autre part, les adversaires d'Othon, Jean XII et Crescentius, les deux branches de la famille de Théophylacte, étaient des Romano-byzantins. C'était cette famille qui représentait à Rome l'influence de la restauration byzantine opérée soixante ans auparavant, qui avait rattaché l'ancienne Rome à la nouvelle, renoué la tradition antique et brisé tout lien avec les Franks et Germains, tant de la Gaule que de l'Allemagne et même de la Haute-Italie. Ils avaient empêché pendant soixante ans qu'on ne renouvelât le scandale de l'*unctio barbarica* qui avait bouleversé la fin du IXe siècle : Jean XII avait commis la faute d'en réitérer l'acte — il l'avait expié, et Jean XIII, aux yeux du basileus, était un transfuge, qui avait abandonné les traditions de sa famille en se ralliant à un pseudo-empereur. A Constantinople on se refusait à accepter pareil fait, même accompli.

Sur ces entrefaites, pour aggraver encore la situation, arrive une ambassade soi-disant conciliatrice du pape Jean XIII, mais les scribes pontificaux avaient eu la malencontreuse idée de qualifier le basileus d'*empereur des Grecs* au lieu d'écrire : *empereur des Romains*. Explosion de fureur. Nicéphore Phocas, Auguste, successeur d'Auguste, était absent heureusement ; mais l'indignation de ses ministres fut si grande que les nonces, par leur ordre, furent jetés en prison et la situation parut tellement tendue que, pour une fois, le belliqueux évêque de Crémone prit peur et devint conciliant. Afin de sauver les envoyés du pape, il employa sa connaissance du grec à expliquer les circonstances atténuantes, la pureté de leurs intentions, l'ignorance des Latins — il n'y avait plus moyen de la justifier — et promit que pareille inadvertance ne serait pas renouvelée. Luitprand

(1) C'est-à-dire de la Haute-Italie, *regnum Langobardorum*.

d'ailleurs reconnaissait lui-même que les Romains n'étaient pas Lombards et ne s'intéressait en somme qu'à ces derniers — ceux du Nord, bien entendu. Autrefois, Anastase le Bibliothécaire, un érudit celui-là, avait trouvé la note juste en s'efforçant de démontrer à Basile Ier que l'empire, transporté à Constantinople était devenu grec, et que les Romains étaient à Rome. Mais Luitprand, ce Lombard enraciné, détestait les Romains à l'égal des Grecs : je l'ai déjà dit, il les mettait dans le même sac : « Nous, Lombards, Saxons, « Franks, Burgondes, nous méprisons tellement ce peuple « que Romain signifie pour nous ce qu'il y a de plus lâche, « de plus corrompu, de plus menteur ». Telle est la réponse peu diplomatique qu'il donna — ou qu'il prétend avoir donnée, car peut-être parla-t-il moins haut qu'il ne se vante de l'avoir fait, — aux arguments de Nicéphore et de ses hommes d'Etat, lesquels se disaient les seuls ayant droit au nom de Romains. Quand on se rappelle les injures, la haine, les accusations incroyables accumulées par les Romains des VIIe et VIIIe siècles contre les Lombards, leur mépris pour les Barbares, leur dédain pour les Grecs aux beaux temps de l'empire et de la république, on ne peut voir dans les exagérations de Luitprand que de justes représailles. Mais on ne doit pas s'attendre à le trouver véridique.

Pourquoi Rome doit obéir à Othon, d'après lui, c'est tout bonnement parce qu'il l'a prise. Il y est entré en maître, en justicier, pour y établir l'ordre et les bonnes mœurs ; il est le vengeur de la bonne cause, chargé de purifier l'Eglise. Par qui et pourquoi ? c'est ce qu'on ne voit pas très bien, mais, selon l'évêque de Crémone, la chose s'entend de soi. C'est, je l'ai déjà fait observer, une prétention germanique de tous les temps ; cela fait partie du tempérament national : Germains et Scandinaves ont la prétention de symboliser la vertu — quoique cette prétention ne soit pas soutenable pour quiconque a étudié la question. Donc, il fallait absolument purifier l'Eglise. On n'y pensait pas en 962, mais en 963 c'était devenu indispensable. C'est alors que, dans son éloquence indignée, Luitprand prononça la fameuse apostrophe qui a fait fortune auprès des historiens : « Rome était asservie à des courtisanes et vous dormiez » !

Cette figure de rhétorique imaginée pour les besoins de la cause a eu un succès que son auteur n'avait certainement pas prévu. Elle a été prise au pied de la lettre par les écrivains des âges suivants, de telle sorte que Théodora et Marozie, auxquelles on s'est obstiné à l'appliquer, ces deux très grandes dames, femme et fille du *dominus urbis*, ont été prises pour de misérables intrigantes, et les empiètements de leur ambition, les excès de pouvoir auuquels elles ont pu être amenées par suite de l'influence que leur conférait leur naissance et leur situation dans l'aristocratie puissante de l'époque ont été transformés en manœuvres criminelles du genre de celles qui sont l'unique moyen de réussir pour cette classe de créatures de bas étage qu'on qualifiait de ce nom au xe siècle (1).

En somme, Nicéphore Phocas faisait son métier. Il maintenait la tradition impériale et romaine, unique raison d'être de l'empire byzantin, si hellénisé qu'il fût. Qu'on le voulut ou non, il était bien le successeur de Justinien, de Théodose, de Constantin — et d'Auguste. Ce fut alors qu'il posa ses conditions en réclamant l'autonomie de Rome et de Ravenne, c'est-à-dire de l'exarchat entier, de tout le territoire impérial subsistant encore au VIIIe siècle. L'empire d'Orient voulait ces provinces au moins en Etat vassal et c'était la maison de Théophylacte qui avait recommencé le travail de leur byzantination, en attendant mieux. On a même pu dire qu'entre 915 et 940, point culminant de ce travail, la reconstitution de l'œuvre de Justinien aurait pu se tenter. C'est trop dire, je crois. Mais enfin Rome et Ravenne, toujours à demi-byzantines, c'était l'objectif perpétuel de Constantinople. Aussi Othon, qui favorisait partout l'autonomie des franchises communales, s'y refusa-t-il nettement pour Rome. L'autonomie romaine sous Albéric avait interrompu l'empire d'Occident. Qui plus est, Rome était le siège de la papauté ; les papes faisaient les empe-

(1) Le moine du Mont Soracte se plaint de l'influence féminine « Femini dominabuntur Hierusalem », mais il s'agit de l'immixtion de deux princesses dans les affaires de l'Eglise ; il eût parlé de même pour Engelberge ou Ageltrude, dont la vertu n'a jamais été soupçonnée.

reurs; Othon prétendit s'en assurer en faisant les papes.

Cependant, comme il était douteux, ainsi que le remarque judicieusement M. Gay, que Ravenne put jamais redevenir hellénique, il l'est même « que les Grecs se soient fait illu- « sion dans cette querelle archéologique sur le caractère tout « platonique de leurs revendications ». Ce n'était qu'une question de principe. Mais ce qui avait un tout autre caractère, c'étaient les revendications sur le Midi. Là, les Grecs entendaient continuer l'œuvre de restauration entreprise par Basile Ier, étendue par Léon VI, maintenue sous Constantin Porphyrogénète. Les thèmes de Calabre et de Longobardie directement rattachés à Constantinople, les principautés vassales de Capoue et de Salerne, voilà ce que Nicéphore affirme devoir être sien et non pas platoniquement.

Pour ce qui était des villes maritimes elles se tenaient en dehors de la querelle. Leurs intérêts commerciaux exigeaient qu'elles fussent bien avec quiconque aurait pu les entraver sur mer, Grecs et Sarrasins. Du côté de la terre, elles s'isolaient de leur mieux, grâce à des concessions prudentes. Elles étaient parfaitement autonomes; les autres provinces d'Italie avaient besoin d'elles; leurs richesses et leurs flottes assuraient leur indépendance. Mais l'attitude des deux princes lombards avait été différente. Celui de Salerne avait plutôt suivi son beau-frère, sans afficher beaucoup de sympathies germaniques; mais Pandolfe Tête de Fer était formellement passé à l'empire renouvelé, il était grand feudataire, vicaire impérial, bras droit de l'empereur en Italie. Othon, par sa démonstration armée en Apulie, avait exaspéré Nicéphore au lieu de l'intimider comme il le croyait. Luitprand avait beau lui soutenir que les Apuliens étaient des Lombards, comme l'administration byzantine le reconnaissait implicitement en appelant leur territoire thème de Longobardie, il se refusait à l'admettre et quand au prince de Capoue et à son frère qui gouvernait Bénévent, Nicéphore les déclara vassaux rebelles; il avait déjà ordonné au stratège de Bari de marcher contre eux. Dans sa dernière entrevue avec Luitprand (25 juillet 968) « Nicéphore, passant condamnation sur ses autres « griefs, ne garde que celui-ci : *Unum saltem efficito : scili-*

« *cet dominum tuum principibus Capuano et Beneventano* « *servis meis, quos oppugnare dispono, nullum auxilium col-* « *laturum* » (1). Il avait beaucoup rabattu de ses prétentions, le vaniteux basileus. Il semble qu'il ait préféré ne pas mettre aux prises la vaillance de son stratège avec celle d'Othon le Grand et de Pandolfe Tête de Fer réunis.

Cependant Othon, qui n'avait pas les mêmes appréhensions, commençait à trouver le temps long. Luitprand, très désireux de s'en aller, était gardé à vue, surveillé de près; les Grecs avaient beau se vanter, ils redoutaient au fond d'entamer la lutte avec le terrible empereur. Ils voulaient, selon leur système ordinaire, passé en Italie depuis comme vestige de leur hégémonie, traîner l'affaire, négocier le plus longtemps possible pour arriver à une *combinazione* quelconque. Othon, qui était à Ravenne en octobre 968, s'impatientait et ne voyant toujours pas revenir son ambassadeur, il revint à sa première idée : « retourner en Apulie, pour « reprendre aux Grecs, disait-il, cette province qu'ils ont « enlevée à notre royaume d'Italie ». Il y célébra Noël, avec le prince de Capoue. Tous deux entrèrent ensuite en Lucanie, sans toucher aux terres du prince de Salerne, mais ravageant celles du basileus. Il paraît qu'Othon ne connaissait pas de meilleur moyen pour activer les transactions diplomatiques.

Les prétentions du nouvel empire germanique sur le *regnum italicum*, la péninsule entière, s'affirmaient comme au temps de Louis II. Othon entra en Calabre, territoire de tout temps byzantin ; il y délivra des diplômes et des privilèges « en vertu de notre droit impérial à nos fidèles Cala- « brais, Italiens, Franks et Teutons » (2). Cependant, sans dépasser Cassano Jonio, il revint en Apulie et dirigea ses opérations sur Ascoli et Bovino, deux forteresses de premier ordre, réoccupées en ce moment par les Byzantins et revendiquées hautement par les Lombards, qu'elles empêchaient de communiquer librement avec Saint-Michel du Mont Gargan, dont ils avaient fait leur sanctuaire national.

(1) Gay, *ouvr. cité.*
(2) Italien ici signifie Lombard du Sud.

En ce moment, Pandolfe Tête de Fer apprit la mort de son frère, Landolfe III, prince de Bénévent, et quitta l'armée pour aller installer en sa place son propre fils, Landolfe IV. Il revint au plus vite, car Othon se trouvait pris dans les difficultés qui ne manquaient jamais d'assaillir l'empereur quand, délaissant ses États du Nord, il avait passé six mois dans ceux du Midi. Les affaires d'Allemagne et celles de la Haute-Italie l'obligeaient, tout comme Louis II, à retourner en arrière sans achever son entreprise en Apulie et il voulait remettre le commandement à son fidèle vicaire impérial, le prince de Capoue, chargé de continuer le siège de Bovino. Il lui laissa une partie de son contingent allemand et repartit pour Ravenne.

La garnison grecque de Bovino, repoussée avec perte, n'osait plus sortir de ses murailles. Sur ces entrefaites arrivèrent de Constantinople les renforts envoyés par Nicéphore et dont Luitprand n'avait pu empêcher le départ. Le stratège de Bari, Eugène, marcha aussitôt sur Bovino. La garnison, les voyant venir, reprit courage et exécuta une sortie à laquelle personne ne s'attendait. Pandolfe Tête de Fer s'élança, à la tête d'une petite troupe; au milieu de la confusion générale, il fut assailli par un nombre supérieur d'ennemis, acharnés contre sa personne, séparé des siens, renversé de cheval et fait prisonnier. Le stratège de Bari, joyeux d'une telle capture, s'empressa de le faire embarquer pour Constantinople.

Alors la princesse Aloara, femme de Pandolfe, — une héroïne dans le genre d'Ageltrude et d'Engelberge — courut s'enfermer dans Capoue, tandis que son fils aîné, Landolfe, en faisait autant à Bénévent où il recueillit une partie de l'armée impériale en déroute et, de concert avec l'archevêque, qui était aussi un Landolf, (2) mettait la ville en défense. Quand au prince Gisulf de Salerne, sa conduite fut plutôt diplomatique. Le renfort qu'il envoyait à Pandolfe ayant appris le désastre en chemin, s'empressa de retourner en arrière. Le stratège et les Grecs, très fiers de leur victoire inespérée, arrivèrent

(1) Voir la généalogie, à l'appendice.
(2) Probablement un cousin, issu du frère de Pandolfe II.

devant Avellino, qui ouvrit ses portes. Le duc de Naples protesta de son attachement au basileus et joignit ses troupes à celles du stratège; le prince de Salerne se rappela tout à coup qu'il était vassal de Byzance, patrice et protospathaire, et l'invita chez lui.

Auparavant, le stratège essaya d'assiéger Capoue, mais la trouva bravement défendue par la princesse Aloara. Alors il renvoya, bien escorté, tout le butin à Bari et lui-même, accompagné seulement d'une petite troupe, accepta l'invitation du prince de Salerne, qui le traita royalement pendant huit jours. Après avoir mis garnison dans quelques places bénéventines, ne pouvant attaquer Bénévent, le stratège s'en revint à Bari et fut presque aussitôt rappelé à Constantinople, tant sa dureté et son avidité lui avaient fait d'ennemis.

Cependant Othon, apprenant cet échec et ne pouvant encore quitter Ravenne, expédia aussitôt le comte Sicco, qui commandait pour lui à Spolète et fit partir avec lui un détachement de bonnes troupes allemandes, sous les ordres des comtes Gunther et Siegfried, qui ne rencontrèrent plus de Byzantins, ceux-ci s'étant retirés vers l'Apulie. Les Impériaux reprirent possession d'Avellino et de toutes les forteresses campaniennes et bénéventines, exercèrent en passant quelques représailles sur le territoire de Naples, sans se détourner vers Salerne, et furent accueillis à Bénévent en libérateurs. Ils en repartirent aussitôt, avec la bénédiction de l'évêque Landolfe, et marchèrent sur Ascoli où s'était ramassée l'armée byzantine, sous les ordres du nouveau patrice, venu pour remplacer Eugène, qui fut complètement défait. Les corps souabes et saxons, commandés par le comte Conon, entrèrent victorieusement dans cette place importante ; Sicco mit en déroute le transfuge lombard Romuald et le stratège Abdila n'eut que le temps de s'enfuir à Bari. Toutes les villes d'Apulie se soumirent à Othon, et lui-même, au printemps de 970, revint pour assiéger Bovino, qui tenait encore.

La princesse Aloara le rejoignit ; elle amenait en personne son contingent et resta dans le camp impérial, récla-

mant avec instance la délivrance de son époux. Celui-ci, à son arrivée à Constantinople, avait été fort mal reçu par Nicéphore Phocas, qui lui avait assigné pour demeure une étroite prison. Toutefois, ce ne fut pas pour longtemps. Avant même qu'Othon n'eut recommencé la campagne, le 10 décembre de cette même année, quelques semaines seulement après l'arrivée de Pandolfe prisonnier, une seconde intrigue de palais, toujours dirigée par l'impératrice Théophano, la débarrassa du soldat rude et grossier qu'elle avait donné pour maître à l'empire, en y substituant son compagnon d'armes et rival de gloire, Jean Tzimiscès. Celui-ci avait quarante-cinq ans, et il était aussi beau, aussi séduisant que Nicéphore avait été laid et rébarbatif. Le patriarche ayant exigé, avant le sacre, le désaveu de toute participation au meurtre du défunt basileus, Jean Tzimiscès, en rusé Arménien qu'il était, sacrifia les autres conjurés, fit enfermer Théophano dans un monastère et fut proclamé, comme l'avait été Nicéphore, tuteur et associé des deux jeunes fils de Romain II, Basile II et Constantin VIII, alors âgés de 14 et 12 ans.

Malgré cette entrée en matière, Jean Tzimiscès a été un des meilleurs et des plus vaillants parmi les empereurs byzantins. Il se trouvait aux prises avec de grandes difficultés. Ses idées, naturellement, étaient tout l'opposé de celles de son prédécesseur ; celui-ci avait tout sacrifié pour s'occuper des affaires italiennes et satisfaire sa vanité blessée par le titre d'empereur qu'Othon s'était arrogé et par ses empiètements dans la Basse-Italie. Jean Tzimiscès, au contraire, voulut en finir promptement de ce côté, pour s'occuper de la question, bien autrement vitale pour l'empire, des Musulmans de Syrie et des Russes de la Chersonèse. Il y avait en outre en Asie-Mineure la révolte des neveux de Nicéphore Phocas. Luitprand en profita pour s'en aller et Pandolfe Tête de Fer pour recouvrer sa liberté.

« Cet homme, qui fut certainement un des grands princes « italiens de son temps, » dit en parlant de ce dernier l'historien de Jean Tzimiscès, M. G. Schlumberger, (1), devint

(1) *Épopée byzantine*, I, p. 190.

immédiatement l'intermédiaire choisi par le nouveau basileus, qui l'appréciait à sa juste valeur et qui, sachant que rien ne pouvait être plus agréable à l'empereur, mit sagement de côté tout retour sur le passé, toute question de droits rétrospectifs sur son allégeance. Il s'entretint avec lui longuement des conditions à proposer et, d'après ce qui suivit, on peut inférer que l'accord se trouva établi sur les bases suivantes : Les Allemands lèveraient le siège de Bovino et ne pousseraient pas plus loin leurs entreprises dans le Midi ; en échange, le prince de Capoue recouvrerait sa liberté, resterait feudataire impérial pour Capoue et Bénévent, et, de plus, on accordait au jeune Othon, associé à la royauté et à l'empire, la main d'une princesse byzantine, tant demandée par Luitprand depuis un an, mais en vain.

Pandolfe Tête de Fer fut donc ramené à Bari, remis aux mains du stratège qui reçut l'ordre de le traiter avec honneur et de le garder en otage, et on attendit la réponse d'Othon. Celle-ci n'était pas douteuse ; la princesse Aloara, d'ailleurs, n'aurait pas souffert la moindre hésitation. L'empereur leva le siège de Bovino et se retira sur Bénévent ; le prince de Capoue fut aussitôt mis en liberté et reçu avec enthousiasme par son empereur, sa femme et son peuple. Othon, après lui avoir remis entre les mains toutes les affaires du Midi et lui avoir délégué toute l'autorité impériale, repartit pour Ravenne et bientôt y fut rejoint par son puissant et fidèle feudataire. « Rentré en possession de « toutes ses dignités, dit M. Gay, Pandolfe Tête de Fer siège « à côté de son suzerain partout où celui-ci fait acte de jus- « tice et de souveraineté ». C'est ainsi que, dès septembre de cette même année 970, presqu'à l'anniversaire de la funeste bataille de Bovino, dont il se tira si heureusement, on trouve le prince de Capoue à Spolète, faisant exécuter un jugement impérial rendu en faveur du monastère de Casauria, et en avril 971, au grand *Mallum* ou plaid impérial qui se tient à Ravenne en présence du pape Jean XIII, Pandolfe présente lui-même à l'empereur l'abbé de Saint-Vincent du Vulturne, feudataire immédiat de l'empire.

Il n'est que juste de remarquer qu'Othon, une fois les

échauffourées de 964 et 967 terminées à son profit et son autorité impériale bien décidément substituée à toute vague aspiration vers Byzance, déguisant un retour à l'autonomie dans Rome, n'abusa pas du droit d'y séjourner et c'est Ravenne qui apparaît dès lors comme résidence impériale ; le palais des exarques après avoir abrité Astolphe et Didier, redevenait la demeure du maître de l'Italie. Les Carolingiens ne s'en étaient guère occupés, ils restaient à Pavie — mais Othon voulait un point plus central, plus près de Rome et du Midi. Lambert et Louis III y avaient aussi tenu le plaid impérial, en 898 et 901.

Pendant qu'il tenait l'assemblée à Ravenne, Othon avait fait partir pour Constantinople l'archevêque de Cologne, à la tête d'une autre ambassade, plus diplomatique que celle de l'évêque de Crémone (1), chargée de ramener la princesse fiancée du prince Othon, alors âgé de 17 ans. Les cinq filles de Constantin VII, sœur de Romain II, tantes des jeunes empereurs Basile et Constantin, étaient toutes vieilles filles, enfermées depuis douze ans dans un couvent par leur impérieuse belle-sœur (2); la fille de celle-ci et de Romain II, plus jeune que ses frères, n'avait guère plus de sept à huit ans; elle s'appelait Anne et beaucoup plus tard, en 988, elle fut donnée en mariage à Wladimir, prince des Russes, pour prix de sa conversion. Mais comme on n'avait jamais, au cours des négociations, nommé la princesse que l'empereur demandait pour son fils, il fut facile de s'entendre avec Jean Tzimiscès, qui accorda aussitôt la main de sa propre nièce, appelée aussi Théophano, âgée de seize ans, d'une beauté accomplie, instruite, intelligente, énergique, enfin digne d'être la belle-fille d'Othon le Grand. Il est clair qu'avant que son oncle fut empereur, on ne savait pas même son existence, aussi le chroniqueur Thietmar de Mersebourg dit-il expressément que Jean Tzimiscès envoya : « *Non virginem deside-*

(1) Luitprand est mentionné pour la dernière fois par un document du 20 juillet 972 et en 973 son successeur était déjà installé à Crémone. Il doit être mort dans l'intervalle.

(2) Jean Tzimiscès, à la fin de cette même année, en épousa une, appelée Théodora, pour se rattacher à la famille impériale.

ratam, sed neptem suam » — non pas celle qu'on avait d'abord recherchée, mais sa propre nièce, — laquelle était bien nièce d'empereur, mais non pas née dans la pourpre, et le diplôme délivré par son beau-père le jour de ses noces dit expressément qu'elle était « *Johannis Constantinopolitani neptis clarissima* » — tandis qu'on l'eût qualifiée par le nom de son père si elle avait été fille de Romain II. L'empire étant électif en Germanie, la chose paraissait toute naturelle. La profonde indifférence que témoignèrent toujours à son égard Basile II et Constantin VII, qui semblèrent la considérer comme une étrangère, et le fait que son nom n'est jamais prononcé par les Byzantins quand ils parlent des enfants de Romain II, sont des preuves de plus que la belle et célèbre Théophano, épouse d'Othon II, n'était unie avec eux par aucune parenté. La mort de Jean Tzimiscès suffit à rompre les relations entre les deux maisons impériales (1).

« Dans cette cour, dit M. Gay, où l'évêque de Crémone « n'avait trouvé trois ans plutôt qu'avanies et outrages, on « reçoit l'archevêque de Cologne avec les plus grands hon- « neurs et il obtient des Grecs pour son Eglise une précieuse « relique ». Si Luitprand avait été agressif, Nicéphore Phocas ne s'était pas montré moins désagréable et l'on reprochait à sa mémoire d'avoir entretenu et envenimé par son arrogance ce conflit avec l'Occident qui paralysait l'action de l'empire en Orient, où les affaires étaient bien autrement importantes; la défaite subie devant Ascoli avait beaucoup impressionné les Byzantins.

Le traité conclu par Jean Tzimiscès avec Othon le Grand cédait à ce dernier l'allégeance de Capoue-Bénévent et donnait à son fils la princesse Théophano; d'autre part, Jean réservait ses droits de suzeraineté sur Salerne et les villes maritimes, avec la possession intégrale de l'Apulie et de la Calabre. Moyennant cet accord, il put tourner ses armes

(1) Les écrivains d'Occident sont obligés de tenir compte de ces preuves concluantes, mais à regret. Il leur en coûte de renoncer à voir en Théophano une porphyrogénète, la plupart éprouvant pour cette belle et intelligente princesse les sentiments de tendre admiration qu'inspirait à M. Cousin Mme de Longueville.

contre les Russes, vaincre les parents insurgés de son prédécesseur et remporter, dans l'espace des six années de son règne, malheureusement trop court, une série de brillantes victoires en Mésopotamie.

La princesse Théophano, accompagnée d'une suite nombreuse et apportant « d'innombrables trésors » (1) descendit de son navire à Bari et, passant sur le territoire de l'autre empire, fit son entrée à Bénévent, où commandait le fils aîné de Pandolfe Tête de Fer. L'empereur y avait envoyé au devant d'elle le sage et savant évêque Thierry de Metz, qui lui aussi savait le grec et devint son principal conseiller. On était au printemps de 972. La princesse fut conduite à Rome en grand appareil et son mariage célébré à Saint-Pierre et béni par le pape Jean XIII, qui lui décerna le titre d'Augusta, le 14 avril 972. Le jeune Othon était « gai, généreux, le teint « frais, très coloré, de petite taille; il était bon, avec les « défauts impétueux de la jeunesse; cultivé comme peu « d'hommes de son temps » (2). *In parvo corpore maxima virtus*, dit de lui la *Vie* de S. Adalbert de Magdebourg, qui fut son ami. Quant à la princesse, outre qu'elle était *vultu elgantissima*, selon les Annales de Magdebourg; « sa conver- « sation était pleine d'attraits », observe le grave Thietmar de Mersebourg ; « elle allait être une des plus grandes prin- « cesses de son temps », dit M. Schlumberger, qui ne peut se résigner à ne pas voir en elle une porphyrogénète ; et, ajoute-t-il, « parce qu'on ne pouvait rien lui reprocher, ses « adversaires politiques affectèrent de la blâmer pour ses ajus- « tements somptueux; ceux-ci, disaient-ils, étaient d'un « mauvais exemple pour les femmes de la Germanie ». La vertu allemande ne perd jamais ses droits ! Mais comme, par bonheur pour elle, ses partisans politiques se trouvèrent justement être les Allemands, car ce goût pour la parure n'empêcha point Théophano d'être un jour la régente énergique et habile appelée à défendre les droits de son fils et de l'empire, et comme elle les a tous conquis par ses charmes,

(1) *Cum innumeris thesaurorum divitiis.*
(2) Schlumberger, *Epopée byzantine*, I, p. 194.

ces graves et austères personnages ont à peu près unanimement pris sa défense et elle a échappé au sort cruel qui accable ses compatriotes Théodora et Marozie. Toutes sont semblables : belles, spirituelles, cultivées, se plaisant à des conversations brillantes, admirées, entourées, comme le sont les femmes dans des sociétés polies et élégantes où leur influence se fait sentir, où leur goût pour l'intrigue et la domination peut se développer. Mais Théodora et Marozie avaient les Allemands pour adversaires — elles ont succombé devant la postérité !

On conserve dans les archives de Wolfenbüttel le précieux diplôme écrit en lettres d'or sur parchemin historié couleur de pourpre, par lequel Othon le Grand donnait à sa belle-fille de nombreux domaines en Allemagne et en Italie. Plusieurs, parmi les premiers, avaient appartenu à sa mère, la reine sainte Mathilde, femme de Henri l'Oiseleur. Quand à l'impératrice Adélaïde, femme d'Othon le Grand et également sainte, elle était encore assez jeune, n'ayant que quarante-deux ans, mais elle ne s'entendit jamais très bien avec sa belle-fille, ce qui n'a rien de surprenant. La paix se trouva rétablie en Italie jusqu'à la mort de Jean Tzimiscès ; l'empereur ne chercha plus à pénétrer en Apulie ni en Calabre, le basileus n'éleva plus de prétentions sur l'hommage de Pandolfe Tête de Fer, avec lequel ces conditions avaient été débattues et arrêtées avant son départ de Constantinople, en 971.

Le 25 avril 972, l'empereur était à Ravenne pour la dernière fois ; en juillet il se trouvait à Milan, en août à Pavie, où il tint sa cour. Avant le 1er septembre il rentrait en Allemagne, après six ans d'absence, depuis 966. Il avait accompli de grandes choses et fixé pour des siècles, malgré quelques éclipses plus apparentes que réelles, l'autorité impériale germanique au-delà des monts.

Le 23 mars 973, le grand empereur célébra les fêtes de Pâques à l'abbaye de Quedlimbourg, dont sa fille Mathilde était abbesse ; il avait avec lui sa femme, son fils et sa belle-fille. Il y reçut une ambassade byzantine toute amicale, une autre des Danois, et celles des Hongrois et Bulgares, comme

autrefois Charlemagne, dont il est le premier qui rappelle, non le caractère, mais la puissance. Le 1er mai, il était à Mersebourg et y donnait audience aux envoyés du calife Fatimite du Caire, qui, par ses possessions de Sicile, entrait en relations avec lui (1). « Le restaurateur de l'empire « d'Occident mourut peu après, le 7 mai 973, laissant à son « fils le prestige d'une puissance unique, le nom glorieux « de la maison de Saxe partout respecté ou redouté, depuis « la Méditerranée jusqu'à l'Elbe, depuis la Baltique jusqu'au « Danube, tandis que les maîtres de Byzance, héritiers des « anciens empereurs, unis par des liens de famille à la jeune « dynastie saxonne, s'inclinent eux-mêmes devant la force « du nouvel empire qui représente avec eux le plus haut « pouvoir de la chrétienté » (2).

(1) C'étaient les Arabes de Kairouan, passés en Égypte, qui avaient envahi l'île dès le IXe siècle.

(2) Gay, p. 320.

CHAPITRE XIII

THÉOPHANO

973-991

Le pape Jean XIII mourut en septembre 972, au moment où Othon le Grand rentrait en Allemagne. Le bon ordre ne fut pas troublé, mais le siège pontifical resta vacant jusqu'en janvier 973. C'est la seule preuve qu'on ait de l'intervention impériale dans l'élection qui suivit, mais, comme dit Mgr Duchesne, elle est suffisante : on attendait la réponse de l'empereur, qui désigna le cardinal-diacre Benoît VI.

Othon le Grand mourut au mois de mai 973. Othon II fut sept ans en Allemagne sans revenir à Rome où Pandolfe Tête de Fer commandait comme vicaire impérial. Il était en ce moment fort occupé par les affaires de Salerne, où avait lieu une petite révolution. Le prince Gisulf, qui ne s'était pas distingué par sa fidélité lors de la déroute de Bovino, et qui s'était alors empressé de pactiser avec les Byzantins, avait été admonesté à ce sujet et le prince de Capoue avait même opéré sous les murs de Salerne une démonstration armée. Mais le vieux Gisulf, n'ayant pas d'enfants, avait eu la malencontreuse idée d'adopter le cousin-germain du prince de Capoue, fils d'Aténolfe, mort en 950, et privé de son héritage, car le gouvernement de Bénévent, on s'en souvient, n'était pas héréditaire et le prince régnant le confiait toujours à son propre fils cadet, au détriment des enfants de son frère (1). Ce cousin, appelé aussi Landolfe, est toujours désigné par le nom de la seigneurie de Conza, dont Gisulf l'avait investi. Il intriguait fort contre le prince

(1) Cet Aténolfe était fils cadet de Landolfe Ier et comme tel avait gouverné Bénévent jusqu'à sa mort. Il avait été remplacé par un Landolfe, frère de Pandolfe Tête de Fer, fils cadet de Landolfe II. Ainsi son propre fils Landolfe se trouvait sans héritage. (Voir la généalogie à l'appendice.)

de Capoue, s'était complètement inféodé aux Byzantins et avait probablement entraîné le prince de Salerne dans leur parti, après l'affaire de Bovino et pendant la captivité de Pandolfe Tête de Fer. Celui-ci étant de retour, Landolfe de Conza ourdit un complot avec les ducs Marin de Naples et Manson d'Amalfi — les subsides venant du stratège — et livra Salerne aux Amalfitains. Pandolfe Tête de Fer accourut à la rescousse, les conjurés s'enfuirent — le duc Manson chez lui et Landolfe de Conza à Constantinople — et le vieux Gisulf, dans l'élan de sa reconnaissance, adopta le second fils du grand prince de Capoue, lequel s'appelait Pandolfe comme son père et succéda à Salerne trois ans plus tard. Ainsi Pandolfe Tête de Fer unissait sous sa main les trois principautés lombardes et la marche de Spolète.

Là commandait son lieutenant, le comte Sicco ou Sicon, qui devait veiller sur Rome en qualité de *missus* impérial. Mais pendant que tout le monde avait les yeux tournés vers Salerne, une autre révolution, menée par Crescentius, éclata dans Rome et la simultanéité de ces deux tentatives permet de croire à une entente secrète entre Crescentius et Landolfe de Conza, tous deux fauteurs du parti byzantin. Le pape Benoît VI fut enfermé au château Saint-Ange et à sa place on installa le diacre Francon, qui prit le nom de Boniface VII. Le comte Sicco arriva trop tard. « Sa protes-« tation, dit Mgr Duchesne, ne servit qu'à précipiter les « choses. Benoît fut étranglé dans sa prison par ordre de « l'intrus. Sicco cependant parvint à reprendre l'avantage et « à évincer Boniface. A la place du malheureux Benoît VI, il « fit élire un nouveau pape qui prit le nom de Benoît VII » (1).

Crescentius se retira chez lui, sur l'Aventin ou dans la

(1) Celui-ci ne fait qu'un avec le *Donus* qu'on a inscrit sur les listes pontificales par une erreur de copiste; Benoît était évêque de Sutri au moment de son élection; au lieu de *Domnus*, ou *dominus papa*, de Sutri, on a écrit *Donus*, d'où l'erreur. Selon quelques-uns, Benoît VII était fils d'Albéric, frère cadet de Jean XII. On essayait de se concilier les Romains en revenant sans cesse à cette famille; ainsi Jean XIII était le propre frère de Crescentius, né comme lui de Théodora, sœur de Marozie, et du duc Jean. Il faut aussi remarquer que si Benoît VII parvint à se maintenir, c'est parce qu'il était de la famille de Théophylacte, du parti national, de ceux qui s'étaient ralliés à l'empire allemand, comme Jean XIII.

Sabine. Franco ou Boniface VII s'enfuit à Constantinople, où il se rencontra avec Landolfe de Conza. Comme le fait observer M. Schlumberger tous les mécontents d'Italie se rencontraient à la cour du basileus. C'étaient là les restes du grand parti anti-formosien, qui au commencement du siècle avait renouvelé l'alliance byzantine, chassé les Sarrasins d'Italie, remporté la victoire du Garigliano et substitué, avec le gouvernement de Théophylacte et d'Albéric, son autorité dans Rome à celle des empereurs. Les temps étaient changés; les chefs de ce parti devenu populaire n'étaient plus que de vulgaires agitateurs, n'ayant comme ressources que l'émeute et le massacre, et c'est comme tels qu'on les présente à la postérité! Raison de plus pour ne pas oublier leurs origines, — qui valent mieux que cela.

Le contre-coup de ces événements romains se fit sentir à Constantinople. Boniface VII avait emporté le trésor de Saint-Pierre avec lui, se considérant comme pape légitime. Il datait ses années du jour de son élection, Jean Tzimiscès accueillait favorablement les émigrés d'Italie, mais le patriarche Basile le Scamandriote était fort austère et ce pape fugitif ne lui disait rien de bon. Il refusa de communiquer avec lui et proclama que le pape impérial, Benoît VII, était bien le légitime évêque de Rome (1).

En cette année, 975, apparaît pour la première fois le terme inusité jusqu'alors de Catapan, au lieu de stratège, pour désigner le gouverneur de Bari. Comme Pandolfe Tête de Fer commandait sous le nom de vicaire impérial, on avait délégué d'abord un *Magistros*, — le titre le plus élevé de la cour de Byzance, où l'on s'évertuait à en imaginer de plus retentissants les uns que les autres — mais on ne par-

1. « Le siège patriarcal de Constantinople », dit M. Schlumberger, « et « cela avec le plein assentiment du palais sacré, non seulement entretenait « avec Rome des relations fort suivies, mais même reconnaissait d'une ma- « nière effective la suzeraineté du pape occidental. Le patriarche Basile n'hé- « sita pas à proclamer à la face du monde, dans l'automne de 974, qu'il re- « connaissait le pape de Rome pour le juge suprême par l'entremise d'un « concile universel et pour son protecteur spirituel tout à la fois ». Schlumberger, *Épopée byzantine*, I. — Sa demande d'un concile œcuménique équivalait à un appel au pape, puisqu'il ne valait que par l'approbation du pape.

vint pas à égaler l'aspect majestueux du représentant d'Othon. En vingt années de gouvernement, ce véritable grand feudataire, type de haut baron féodal, sage et vaillant autant que fidèle, avait étendu la domination de l'empire et porté à l'apogée la splendeur de sa propre maison. L'invasion de la Calabre par l'émir de Sicile, Aboul-Kassem, vint alors appeler son attention.

Au moment de l'avènement de Nicéphore Phocas (1) les chrétiens de l'île, réfugiés à Rametta, avaient fait appel au basileus. Taormina, qui s'était reconstituée après le massacre de sa population, fut reprise par les Arabes qui lui donnèrent le nom de leur émir de Kairouan, Moezzin, et l'appelèrent Moezzia. Les Byzantins furent vaincus sur terre et sur mer par Achmet, émir de Sicile, et après ce désastre un traité fut conclu : l'île était abandonnée aux Musulmans, parce que l'émir Fatimite de Kairouan voulait enlever l'Égypte aux Abassides et avaient par conséquent les mêmes ennemis en Syrie que les Byzantins. C'était en 967. L'émir de Sicile, Achmet, ayant péri peu après eut pour successeur son frère Aboul Kassem.

Celui-ci n'était pas seulement un guerrier vaillant, mais un habile administrateur, un de ces Arabes intelligents, prompts à l'assimilation des trésors du passé — qui savaient, après les ravages de la conquête, faire refleurir une civilisation byzantine mitigée, sous le nom de civilisation arabe. Ainsi firent les Abassides à Bagdad, les Ommiades à Cordoue, et, dans la Haute Asie, les dynasties musulmanes greffées sur les débris des royautés helléniques importées par les successeurs d'Alexandre. Palerme était une ville florissante, de 300 à 350,000 habitants ; ils y établirent leur capitale. C'est en 972 que l'émir de Kairouan devint calife du Caire et les Fatimites, conquérants de l'Égypte, desquels dépendait la Sicile, se rencontrèrent en Syrie avec les Byzantins, auxquels ils disputèrent les dépouilles des Abassides vaincus. Ces ennemis communs n'existant plus, la rivalité reprit de plus belle et c'en fut fait de l'alliance un instant

1. Qui correspond au couronnement d'Othon le Grand, en 963.

imposée par la nécessité. Les Fatimites chassèrent les Grecs de Beyrouth en même temps qu'ils entreprenaient des expéditions sur la côte de Calabre, sans cependant que la trève fut officiellement rompue. Aboul Kassem se contenta d'abord de piller le littoral jusqu'à Otrante.

Les villes de Calabre alors, comme celles de la Haute Italie et pour des raisons analogues, se fortifièrent, se concentrèrent, s'isolèrent et chacune pourvut à sa défense. Les magistrats byzantins virent décliner leur autorité, accaparée par les magistrats municipaux. Dès 963, lors de l'expédition qui se termina par le double désastre de Reggio et de Rametta, le *Magistros*, gouverneur de la province, lui-même avait failli être tué à Rossano dans une émeute, parce qu'il voulait obliger la ville à fournir des navires; l'intervention de saint Nil sauva la cité d'une lourde amende. Rossano sut si bien tenir tête aux Sarrasins que jamais ils n'y entrèrent; le biographe du saint rapporte que la *Théotokos*, la Mère du Sauveur en personne défendait les remparts au-dessus desquels elle apparaissait vêtue d'une robe de pourpre et mettait en déroute les mécréants. Dans leurs incursions, les pillards arabes se rencontrèrent avec Trasamond, comte de Spolète, lieutenant de Pandolfe Tête de Fer, lequel s'était avancé jusqu'à la pointe formée par les possessions de Salerne au milieu des anciens territoires byzantins de Calabre. Le prince de Capoue, comme vicaire impérial, crut devoir en référer à l'empereur.

Jean Tzimiscès était mort en cette même année 976, au retour d'une nouvelle et glorieuse campagne en Asie et les deux fils de Romain II, Basile II, plus tard surnommé le Bulgaroctone, ou tueur de Bulgares, et Constantin VIII, arrivés à l'âge d'homme, commençaient leur long règne en présence de la révolte de Bardas Skléros, laquelle devait leur donner fort à faire. Othon II, désireux de redescendre en Italie, rappelé par Pandolfe Tête de Fer, était de plus stimulé par sa femme, qui prétendait revendiquer les droits, dérivés de certaines conventions, d'après lesquelles son oncle Jean Tzimiscès lui aurait cédé les provinces byzantines de l'Italie méridionale pour lui servir de dot et de douaire;

la croyance s'en était répandue en Allemagne et l'évêque Thierry de Metz insistait là-dessus. C'était une pure illusion; rien de pareil n'avait été stipulé; au contraire, Othon le Grand, dans le fameux diplôme mentionné plus haut, avait lui-même doué et doté sa belle-fille de fiefs situés dans ses propres domaines (1). Une fois Jean Tzimiscès mort, sa nièce n'avait plus aucun lien avec la famille impériale. Basile II et Constantin VIII l'ont totalement ignorée et la suite des événements le prouve.

Le gouvernement de Constantinople négociait sous main à Rome, à Naples, à Salerne et même avec les Arabes. Le traité conclu avec les Fatimites subsistait encore; il ne leur déplaisait pas de créer des difficultés aux vassaux de l'empereur et les entreprises de l'émir de Sicile étaient encouragés par les Byzantins eux-mêmes.

Othon II avait passé en Italie toute son adolescence. Né en 955, il était revenu à Pavie en 961 pour y être sacré comme roi associé à son père; retourné en Allemagne en 964, il était revenu à Rome en 966 et n'avait plus quitté le pays jusqu'après son mariage, ce qui faisait neuf ans sur dix-sept. En 980 il avait trois filles, Adélaïde, Sophie (2) et Mathilde, et un fils, Othon, né à la veille du départ pour le Midi. Devant l'influence immense de l'impératrice Théophano, que soutenaient les conseillers favoris de l'empereur, Thierry de Metz et l'archevêque de Mayence, l'impératrice-mère Adélaïde s'était retirée à la cour de son frère, Conrad, roi de Bourgogne (3).

(1) Il ne serait jamais venu à l'idée d'un empereur romain ou byzantin qu'on put mutiler le territoire de l'empire pour en faire cadeau à un membre de sa famille. Les apanages sont une création germanique.

(2) Sophie est un nom grec : peut-être celui de la mère de Théophano.

(3) « Absorbé par les plus graves affaires intérieures en Allemagne, par des « guerres contre des vassaux soulevés ou de turbulents ennemis du Nord, « placé d'abord sous la tutelle de sa mère Adélaïde, Othon II était apparu « dans l'automne de 878 avec une puissante armée sous les murs de Paris et « y avait fait chanter un *alleluia* célèbre sur les hauteurs de Montmartre. « C'est très justement que dans un document en date du 15 octobre 980, le « jeune empereur, jetant un regard en arrière, pouvait s'écrier fièrement « qu'avec l'aide de Dieu, non seulement il avait maintenu dans leur étendue « première les vastes possessions de son glorieux père, mais encore qu'il en « avait déjà reculé les bornes ». — Schlumberger, *ouvr. cité*.

Le 5 décembre 980, Othon II entra dans Pavie avec sa femme, ses enfants, sa cour et son armée. L'abbé de Cluny, saint Mayeul, était venu au devant de lui, afin de ménager une entrevue et une réconciliation avec l'impératrice Adélaïde. Elle fut investie du gouvernement de la Haute-Italie, ce qui était de bonne politique, car Adélaïde, dès sa jeunesse, y avait été populaire ainsi que son premier mari, Lothaire, fils de Hugues d'Arles. On célébra les fêtes de Noël à Ravenne, où le pape Benoît VII vint rejoindre l'empereur. Depuis six ans, avec l'appui de Pandolfe Tête de Fer et du comte Sicco, Benoît VII se maintenait à Rome; mais le vieux Crescentius retiré dans son palais de l'Aventin, travaillait en dessous contre lui, grâce à l'or de Byzance, pour faire revenir Boniface VII.

Le moine de Saint-Gall rapporte qu'une ambassade byzantine vint à Ravenne au devant de l'empereur. Il est probable que c'étaient là des envoyés, non du basileus, qui n'avait eu aucun rapport avec Othon, depuis la mort de Jean Tzimiscès, mais du Catapan de Bari, qui cherchait à empêcher une descente vers sa province (1). Othon n'en tint nul compte et, tout d'abord, il entra dans Rome à la fin de janvier 981. Une cour brillante l'entourait; parmi les hauts barons présents se trouvait son cousin germain, Hugues, duc de France, dont la mère, Hedwige, était sœur d'Othon le Grand (2).

Othon quitta Rome au commencement de l'été et emmena son armée dans les Abruzzes, pour laisser passer les grandes chaleurs et attendre des renforts. Malheureusement pour lui, deux mois après son arrivée à Rome, au mois de mars, était mort son meilleur soutien, son plus fidèle conseiller pour la campagne qui allait s'ouvrir, « son fidèle vassal, dit « M. Schlumberger, Pandolfe Tête de Fer; son précieux

(1) C'est l'avis de M. Gay, *ouvr. cité.*

(2) C'est Hugues Capet lui-même. A Paris régnait alors Lothaire, l'avant-dernier Carolingien, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, également sœur d'Othon le Grand et, comme Hedwige, fille de Henri l'Oiseleur et de sainte Mathilde. — Lothaire avait épousé Emma, fille d'Othon le Grand et de sainte Adélaïde, sœur d'Othon II, par conséquent.

« allié, qui eût été son guide, son auxiliaire capital en cette « expédition lointaine, si nouvelle pour lui : l'illustre prince « de Capoue, de Bénévent, de Salerne, le puissant chef du « parti allemand dans l'Italie du Sud, l'homme dont il « aurait eu à cette heure le besoin le plus pressant ».

C'était le plus grand malheur qui pût lui arriver. Les deux fils du grand prince de Capoue n'avaient ni son autorité ni son expérience (1). Aussi, dès le mois de septembre, juste comme l'empereur, qui les avait tous deux avec lui dans son armée, se disposait à entrer en campagne, deux révolutions simultanées éclatèrent, l'une à Salerne et l'autre à Bénévent. La princesse Aloara, restée à Capoue avec son plus jeune fils, Landenolfe, commandait dans la principauté héréditaire.

Salerne était de tout temps travaillée par le duc Manson d'Amalfi, lequel cherchait à pêcher en eau trouble et avait pour compère Landolfe de Conza, revenu tout exprès de Constantinople et probablement muni d'espèces sonnantes à cet effet. Pandolfe Tête de Fer étant mort et le jeune prince Pandolfe, son fils, parti avec l'armée impériale, la ville et son territoire se soulevèrent et acclamèrent comme seigneur le duc Manson. Sans aucun doute Constantinople favorisait ce changement de dynastie, car les ducs des cités maritimes étaient tous patrices et protospathaires et, pour les intérêts de leurs escadres marchandes, en continuelles relations avec le Levant, restaient très Byzantins de tendances, au lieu que Salerne sous la domination de Pandolfe Tête de Fer et de sa famille était incorporée à l'empire germanique ainsi que Capoue et Bénévent.

En même temps, Bénévent aussi se révoltait, mais pas pour se donner aux Byzantins qui lui étaient plutôt désagréables, étant donné le voisinage de l'Apulie et les souvenirs laissés par les stratèges de Bari. En 969, on s'en souvient, était mort leur seigneur Landolfe, 3me du nom pour Bénévent, fils de Landolfe II et frère cadet de Pandolfe Tête de Fer; celui-ci avait quitté le siège de Bovino pour venir

(1) Landolfe (IV à Bénévent) et Pandolfe (II à Salerne). Landolphe devenait prince de Capoue après son père, III du nom pour cette principauté.

installer, à la place de son frère défunt, son propre fils aîné, Landolfe IV. Cette installation s'était faite au préjudice des enfants de Landolfe III, lesquels s'appelaient également, l'un Pandolfe et l'autre Landolfe (1), alors en bas âge. Et c'était là l'inconvénient du système ; l'installation du fils aîné dépouillait les neveux, je l'ai fait remarquer à propos de Landolfe de Conza, jeté de cette façon dans les rangs des mécontents. Les enfants de Landolfe III, nés et élevés au milieu des Bénéventins, leur étaient chers. Dès que le fils aîné de Pandolfe Tête de Fer, qui pendant douze ans s'appela Landolfe IV à Bénévent, fut retourné à Capoue après la mort de son père, les Bénéventins s'empressèrent d'élire Pandolfe, son cousin, fils de Landolfe III ; ce Pandolfe et son frère Landolfe depuis comte de Sainte-Agathe, devaient par la suite reconstituer la dynastie à Capoue. Il est généralement désigné sous le surnom de Pandolfe l'Ancien, fort heureusement pour la clarté du récit. Il offrit aussitôt son hommage à l'empereur.

Othon II, ne sachant auquel entendre, courut au plus pressé. D'abord, il n'y avait aucune raison pour ne pas accepter, à Bénévent, le fait accompli. L'investiture s'était faite de façon un peu irrégulière, mais on se réservait de faire accepter au nouveau prince le séniorat de Capoue, une fois la guerre terminée ; on le reconnut donc comme prince de Bénévent et Landolfe de Capoue ne protesta pas. — Mais ce

(1) Récapitulons :

LANDOLFE II, 3me prince de Capoue-Bénévent de 942 à 961.			
PANDOLFE Tête de Fer, 961-982, prince de Capoue.		LANDOLFE III gouverne Bénévent, 950-969.	
LANDOLFE (IV), à Bénévent, de 969 à 981, à Capoue de 981 à 982.	PANDOLFE (II), à Salerne, de 977 à 982.	PANDOLFE (II), dit l'*Ancien*, à Bénévent, 981 à 1013 (père de Pandolfe III).	LANDOLFE V, comte de Ste Agathe, prince de Capoue 1001-1008.

Tous ces frères s'appellent invariablement Pandolfe et Landolfe — ou bien Landolfe et Pandolfe. — La descendance de Landolfe III, par Pandolfe l'*Ancien*, gouverna Capoue et Bénévent jusqu'à la fin du XIe siècle. — Voir la généalogie complète à l'appendice.

qui s'était passé à Salerne appelait une répression subite. L'empereur, renonçant à poursuivre sa marche vers le sud, ramena son armée vers Naples et y fit son entrée solennelle au mois de novembre, avec Théophano qui ne le quittait pas plus qu'Engelberge n'avait quitté Louis II ou Ageltrude Guy II. Naples et son duc, quoique plus qu'à demi-byzantins, les accueillirent avec de grands honneurs.

Le siège de Salerne se prolongea pendant tout le mois de décembre. Si c'était là une diversion voulue et préparée par les Byzantins pour arrêter la marche d'Othon II vers le Midi, il faut reconnaître qu'ils avaient réussi. Le duc d'Amalfi fut à la fin obligé de se soumettre, mais on transigea, on le laissa exercer provisoirement l'autorité dans Salerne ; Landolfe de Conza, émissaire des Byzantins, disparut de nouveau ; « Othon célébra les fêtes de Noël dans l'opulente « Salerne et reprit, en janvier 982, sa marche vers Bari (1) », après avoir perdu un temps précieux,

Au lieu de marcher droit aux Sarrasins en se dirigeant vers la Calabre pendant la saison favorable, comme Pandolfe Tête de Fer, « le fidèle et glorieux vassal » le lui avait indiqué, le jeune empereur s'en allait donc en Apulie, réclamant sur les Byzantins les prétendus domaines de Théophano. C'était une absurdité de se mettre à dos d'autres ennemis, pendant qu'Aboul Kassem ravageait le pays autour de Rossano et faisait prêcher la guerre sainte en apprenant la marche de l'empereur vers le Sud. Mais Théophano, restée, au fond, toute Byzantine de cœur et d'esprit, exerçait sur lui une influence irrésistible. Elle voulait régner en pays byzantin, ne se souciant aucunement des nouveaux empereurs qui ne lui étaient rien, et Thierry de Metz, qui lui était fort dévoué, l'appuyait.

Il n'est question, d'ailleurs, à ce moment, ni de magistros, ni de catapan. « Durant cette période, dit M. Gay, « les forces byzantines en Italie semblent réduites à leur « plus simple expression... Entre 976 et 980, c'est l'auto-

(1) Schlumberger *ouvr. cité.*

« rité impériale elle-même qui est mise en question par la « révolte de Bardas Skleros et des troupes d'Asie-Mineure ; « puis c'est la puissance bulgare qui se reconstitue ». Basile II, qui régna cinquante ans, devait reconstituer l'empire et attacher son nom à une nouvelle renaissance byzantine en Italie dans les premières années du XIe siècle, mais les dernières du Xe sont celles du déclin. Pourtant, en Apulie comme en Calabre, les Byzantins gardaient leurs positions et Othon II n'entra ni dans Bari, ni dans Tarente, ni dans Matera. Il en occupa les faubourgs et data ces diplômes : *juxta* ou *circa* — jamais *in*, en parlant de ces différents séjours (1).

Othon se contenta donc des protestations et des démonstrations d'obéissance qui ne coûtaient rien aux Grecs et leur permettaient de s'en tirer à bon marché ; une fois l'empereur parti, il n'en était ni plus ni moins et lui-même n'était pas en mesure d'exiger beaucoup. Après avoir perdu cinq mois en Apulie, sous prétexte de se faire reconnaître dans les prétendus domaines de Théophano, il se dirigea enfin vers la Calabre. A Tarente, il avait pris à sa solde deux grands navires byzantins, de ceux qu'on appelait *Chelandia*, qui devaient transporter le feu grégeois en côtoyant le rivage et rejoindre l'armée dans le golfe de Squillace. Quand il atteignit enfin Rossano, où il établit l'impératrice avec le trésor impérial et l'évêque de Metz, on était au mois de juillet, dans les plus fortes chaleurs de l'été. Les Sarrasins, battus dans une première rencontre, abandonnèrent la ville de Cotrone, la Crotone des anciens, qu'ils occupaient, et rétrogradèrent lentement vers la mer. Othon se mit à leur poursuite et les rejoignit dans la journée du 13 juillet 982, sur une plage torride, brûlée par un soleil de feu — un soleil de Grèce et d'Afrique, non loin du cap Stilô, — autrement

(1) Le séjour prétendu d'Othon II, à Bari, rapporté par la chronique de Casauria repose sur un contresens. Le chroniqueur, dit M. Gay, écrivit au XIIe siècle et « ayant sous les yeux une charte écrite, non à Bari, mais *sous les murs de la* « *ville*, la sixième année d'Othon et la première de son fils, a cru qu'il s'agis- « sait d'Othon II et d'Othon III, tandis qu'il s'agit clairement d'Othon Ier et « d'Othon II. (V. chapitre précédent).

dit Colonne — au sommet duquel se dressent les ruines du temple de Junon Lacinienne (1). — Le moine de Saint-Gall raconte qu'en apercevant les escadrons épars et tourbillonnants de la cavalerie arabe et berbère — les anciens Numides de Massinissa — l'empereur, ignorant de leur fantasia échevelée, dit avec mépris : « Ce ne sont point là de « vrais guerriers, ce sont des coureurs de grands chemins ».

Comme à Poitiers devant Charles Martel, les Orientaux en effet plièrent et s'enfuirent en désordre devant la masse compacte et bardée de fer des chevaliers du Nord. Mais le désordre était leur élément, et le fils d'Othon le Grand ne le savait pas. La victoire des Allemands était réelle, pourtant, et sérieuse, et le fut surtout dans ses résultats, car l'émir Aboul-Kassem lui-même restait sur le champ de bataille et les Sarrasins, chassés vers la Sicile, n'osèrent plus revenir — mais cette victoire allait coûter bien cher aux vainqueurs.

Othon, voyant tomber l'émir — que les chroniqueurs Occidentaux appellent Boulcassin, — crut avoir bataille gagnée et s'élança à la poursuite des fuyards avec toute sa noblesse. Mais les Sarrasins, dissimulés dans les lits desséchés des torrents, dans chaque repli de ce paysage tourmenté dont ils faisaient autant d'embuscades, passés maîtres dans cette manière de combattre, tombèrent sur la fleur de la chevalerie germanique, harassée par la fatigue et la chaleur sous les mailles d'acier de ses armures. Ce fut un massacre, « dans ce site étrange et tragique, entre ces arides « et brûlantes montagnes et la mer, qui reluisait comme « de l'or fondu », dit M. Schlumberger et quiconque a passé par quelque paysage analogue de Grèce ou d'Asie sait à quel point cette description est vivante. « Là périt, sous « l'épée des infidèles, la fleur éclatante de la patrie, « l'ornement de la blonde Germanie, cette jeunesse si chère « à l'empereur, qui dut voir le massacre du peuple de Dieu « par l'épée des Sarrasins, la gloire de la chrétienté foulée « aux pieds des païens », s'écrie lamentablement le biographe de Saint-Adalbert. Outre la longue liste des morts, une

(1) Ne pas oublier que la *Magna Grecia* était, de toute antiquité, plus qu'à moitié grecque.

foule de prisonniers furent vendus sur les marchés d'Afrique et de Sicile. De ce nombre était l'évêque de Verceil, qu'on avait emmené en Egypte ; le moine de Saint-Gall fut témoin de son retour.

« Longtemps, dit M. Schlumberger, dans toutes les terres « de Germanie, cette date demeura dans la mémoire popu- « laire comme celle d'un des deuils les plus cruels. Il n'y eut « presque pas une église dans toute l'étendue de l'empire « dont le livre des Morts ne contint au moins un nom inscrit « à ce jour ». La chronique du protospathaire Lupus, « ajou- « tant un zéro aux *4000* morts et transformant cette déroute « en défaite des Sarrasins, dit qu'Aboul Kassem y périt avec « 40.000 hommes de son armée ».

Le protospathaire Lupus est sujet à errer quand aux chiffres, comme tout bon Byzantin, mais il ne se trompe qu'à moitié en parlant de la victoire d'Othon II, car c'en était bien une, je le répète ; une victoire à la Pyrrhus, mais pour les Calabrais et les Apuliens, une délivrance : les Sarrasins, privés de leur chef, ne devaient plus reparaître de longtemps. Le massacre des Allemands leur importait aussi peu qu'il importait aux familles de ceux-ci que l'Italie méridionale fût délivrée. Les uns pleuraient leurs morts, les autres chantaient victoire. Les Sarrasins s'étaient vengés, mais leur déroute avait été telle qu'ils ne se donnèrent pas même le temps d'ensevelir le vaillant Aboul Kassem, dont l'historien arabe Ibn el Athis célèbre ainsi la mémoire : « Il fut juste, de « mœurs aimables, plein d'amour pour ses sujets, affable, « charitable et ne laissa aux siens ni un denier d'or ni un « *dirhem* d'argent, ni un pouce de terrain, ayant tout distribué « aux pauvres et aux bonnes œuvres ». J'aurai occasion plus loin de mentionner les relations entre saint Nil et le sage émir de Palerme, type du musulman généreux, dont l'histoire des croisades est parsemée et dont Saladin reste le modèle principal :

« *E solo in parte vidi il Saladino* » (1).

(1) Inf. IV. C'est cette bataille que certains manuels d'histoire appellent, Dieu sait pourquoi, la bataille de Basentello.

Parmi les chevaliers tombés de l'armée impériale se trouvaient Landolfe de Capoue et Pandolfe de Salerne, les deux fils aînés de Pandolfe Tête de Fer et de la princesse Aloara, le comte Otto, grand oncle du chroniqueur Thietmar de Mersebourg, et une foule d'autres dont les noms n'importent pas à ce récit. Quand à l'empereur, sa fuite est tout un roman, avec versions diverses quand aux détails ; je résume les traits principaux. Il chevauchait le long du rivage, mais son cheval était épuisé ; un homme d'Apulie, un certain Calonymos, qu'il rencontra, lui donna le sien et paya de sa vie cet acte de dévouement qui le fit tomber aux mains des ennemis. Toujours fuyant, Othon arriva enfin sur un point de la côte d'où il vit venir, se suivant l'un l'autre et naviguant au large, les deux *chelandia* grecques engagées par ses ordres à Tarente, pour porter le feu grégeois dont il comptait faire usage, mais dont la fidélité était plus qu'incertaine. On le vit bien alors, car non-seulement ils se tenaient inactifs et loin du rivage, mais à la vue de ce fugitif qui s'épuisait à l'appeler à son secours, le premier *chelandion* vira de bord et s'éloigna. Le second s'approcha et l'empereur, sans hésiter, se jeta à la mer et put ainsi gagner le bord.

Le protocarèbe, ou capitaine du navire, ne le reconnut pas. Mais il avait avec lui un aventurier Slave appelé Zolunta, qui avait servi dans l'armée impériale et qui d'abord crut recueillir un camarade, mais reconnut bientôt l'empereur. Zolunta se servit naturellement de la langue tudesque, inconnue aux marins du *chelandion* et supplia le prince de garder l'incognito, de peur que les Byzantins ne succombassent à la tentation de l'emmener à Constantinople. Il lui donna de ses propres habits et expliqua au protocarèbe que ce chevalier pouvait payer bonne rançon et demandait seulement à être conduit à Rossano où il avait laissé ses bagages. Après qu'on eut débattu quelque temps sur le prix, comme bons Hellènes, on finit par conclure ce que les Grecs appellent *une symphonie* (1), c'est-à-dire un accord, moyennant lequel le navire irait s'arrêter devant la marine de Rossano et Zolunta, conduit

(1) M. Gaston Deschamps, dans son joli livre des *Routes d'Asie*, a noté l'expression.

à terre, monta tout de suite à la ville où il fit connaître à l'impératrice et à l'évêque de Metz la situation critique de l'empereur, à demi prisonnier des Byzantins.

Aussitôt, Théophano et l'évêque montèrent à cheval et descendirent vers la plage, suivis d'une file de mulets chargés, destinés à exciter la convoitise des Byzantins en les empêchant de prendre le large. Thierry de Metz monta dans une barque avec quelques serviteurs et ils approchèrent du *chelandion*, mais quand ils furent à portée de trait, Othon, dans son impatience, sauta une seconde fois dans la mer et nagea jusqu'à eux. Les Grecs, surpris, firent mine de lui lancer des flèches. Les Allemands, qui l'avaient recueilli dans leur barque, tirèrent de leur côté et tuèrent un des marins : les autres, sans attendre leur reste et comprenant peut-être ce qui s'était passé, virèrent de bord et bientôt disparurent, au grand regret de l'empereur qui voulait absolument leur payer la rançon promise; mais Thietmar de Mersebourg s'écrie à ce sujet : « Ainsi, les Danaens, qui avaient trompé toutes les nations « de l'univers » — évidemment le bon chroniqueur a ici une réminiscence de Virgile — « furent trompés à leur tour. Quand « à l'allégresse que témoignèrent les siens à l'empereur quand « ils le virent revenir sain et sauf d'une telle aventure, je n'ai « pas de paroles pour la décrire ».

On allait avoir d'autres soucis sur les bras. D'abord, la première explosion de joie passée, l'impératrice Théophano fut prise de ce qu'on aurait appelé de nos jours une réaction nerveuse : son émotion devint de l'exaspération. Il fallait regagner Rome au plus vite ; l'expédition était manquée, on n'avait plus d'armée, c'en était fait des beaux projets de domination sur territoire byzantin, ce qui la jeta dans une telle fureur, qu'elle éclata en reproches et en injures contre les Allemands, qu'elle traita de lâches et d'imbéciles ; elle faisait ressortir la supériorité des Byzantins, bien autrement habiles, qui ne se seraient pas laissé égorger par des païens comme un troupeau de moutons. Là-dessus, Othon, qui n'était pas obligé d'être plus patient que sa femme, se mit dans une violente colère — assez justifiée il faut en convenir — d'autant que c'était pour lui plaire qu'il s'était embarqué dans l'aven-

ture apulienne, et rejeta sur elle la responsabilité du désastre. Ils restèrent en froid pendant toute l'année et l'empereur était tellement irrité que le nom de Théophano, qui toujours avait accompagné le sien, disparut pendant ce temps des actes et diplômes officiels.

Le 27 juillet, il était à Cassano, sur le territoire de Salerne, où il arriva le 18 août. Il ne se fiait pas au duc Manson, que la mort du jeune Pandolfe laissait maître du terrain ; il s'entendit avec l'évêque Amatus, lui céda en bonne et due forme les biens confisqués sur Landolfe de Conza, le rebelle, et prit en otage le fils du duc d'Amalfi qu'il envoya à Rome. Arrivé enfin à Capoue, chez des vassaux fidèles, il y fit un plus long séjour. La princesse Aloara pleurait ses deux fils, restés sur le champ de bataille de Cotrone ; elle fut investie de la régence pour Landenolfe, son plus jeune fils. Le comte Thrasamond, beau-frère de Pandolfe Tête de Fer, fut nommé margrave et gouverneur de Spolète. Leur cousin Pandolfe, plus tard dit l'*Ancien*, qui tenait Bénévent, était fidèle à l'empire. C'est lui qui, par son frère et ses fils, devait relever la dynastie à Capoue quelques années plus tard.

Après un second séjour à Salerne où il passa Noël, l'empereur vint enfin à Rome et il y resta jusqu'à Pâques. En Allemagne, on apprit dans l'intervalle la désastreuse victoire de Cotrone ; ce fut une explosion contre le pauvre empereur, qu'on eût acclamé comme un héros s'il eût réussi : *Vœ Victis* ! c'est l'histoire éternelle. Dans l'Italie du Nord, profondément indifférente à la délivrance de l'Italie du Sud, on était tellement irrité contre lui qu'on le qualifiait irrévérencieusement d'*asinus*.

Mais au grand plaid impérial de Vérone, l'année suivante, tout le monde se réconcilia. Le nom de Théophano reparut sur les actes ; le petit Othon, âgé de trois ans, fut couronné roi et l'empereur annonça son dessein de venger la défaite subie, de retourner dans le Midi et de s'arrêter à Rome. Saint Mayeul de Cluny fit tout pour l'en empêcher ; il alla jusqu'à lui saisir les mains en pleurant, l'assurant, dans une inspiration prophétique, qu'il y trouverait son tombeau. Néanmoins, le petit Othon fut renvoyé en Allemagne, sous

la garde de ses chevaliers, tandis que son père et sa mère se rendaient d'abord à Ravenne.

On y renouvela les traités avec la république de Venise, divisée en deux factions ; les Caloprini, partisans de l'empereur, avaient été chassés par les Morosini, partisans du basileus, car, placée entre les deux empires, Venise hésitait entre les deux allégeances. Othon fournit des secours aux Caloprini et, sans passer par Rome, il se dirigea vers Bénévent, mais arrivé à Larino, frontière du duché, il apprit la mort du pape Benoît VII, survenue le 10 juillet. Laissant l'armée à Larino, il revint aussitôt à Rome et nomma pape son propre chancelier, Pierre de Pavie, qui prit le nom de Jean XIV. Pour la première fois un Lombard s'asseyait sur la chaire de saint Pierre et rien ne pouvait être plus désagréable aux Romains. Tous les papes choisis par Othon le Grand, depuis Léon VIII, avaient été pris politiquement dans le clergé romain (1) et même dans la famille d'Albéric et de Crescentius, comme Jean XIII et Benoît VII. Sans en prendre aucun souci, Othon repartit pour rejoindre son armée et, ce qui dut lui faire grand plaisir, il apprit en chemin que les Salernitains, qui n'obéissaient jamais longtemps aux gens d'Amalfi, s'étaient débarrassés du duc Manson, aidés par l'évêque Amatus, et avaient établi un duc Jean, Lombard de Capoue et parent des anciennes dynasties de Salerne et de Spolète, car il était fils d'un Lombard et père d'un Guaimar qui fut Guaimar III. Ce duc Jean avait été naguère investi de la confiance de Pandolfe Tête de Fer, qui en avait fait le tuteur ou conseiller de son fils Pandolfe de Salerne ; c'était le retour aux anciennes traditions. Ainsi, après l'essai révolutionnaire qui avait bouleversé pendant un an les états lombards, on revenait aux dynasties nationales. Mais les trois principautés lombardes, un moment unies sous Pandolfe Tête de Fer, étaient divisées de nouveau.

L'armée impériale rebroussa chemin, dès la fin d'août ; Othon dut renoncer à poursuivre une entreprise où personne

(1) Si Benoît VI était, comme je crois, d'origine barbare, du moins appartenait-il au clergé romain.

ne l'aurait suivi. Les Sarrasins avaient disparu de la Calabre. Les Byzantins, tranquilles dans leurs anciennes limites, vivaient en paix avec les trois principautés ; le sage Pandolfe de Bénévent n'avait garde de s'attirer des embarras, et, de plus, d'Allemagne on recevait des nouvelles alarmantes ; les païens du Nord s'étaient révoltés. L'empereur revint donc à Rome et, selon la prédiction de saint Mayeul, il n'en devait plus sortir (1).

Au milieu des préparatifs de départ, Othon II tomba malade. La fièvre ne le quittait plus et, « voulant guérir « vite », raconte M. Schlumberger, « il absorba des médica- « ments à trop haute dose. Bientôt la fièvre devint ardente, « tout espoir disparut. Lui-même ne se fit aucune illusion et « prit ses dispositions suprêmes ». Près de lui veillaient sa femme et le pape Jean XIV, qui allait perdre en lui son soutien. Après avoir récité à haute voix sa profession de foi catholique en latin, il reçut les sacrements, avec de grands sentiments de piété et mourut le 7 décembre 983, au palais du Vatican qui était toujours la demeure impériale à Rome, âgé seulement de vingt-huit ans. Sa tombe s'éleva dans l'atrium de Saint-Pierre, au milieu des sépultures papales. Brisée et dispersée lors de la reconstruction de la basilique au XVIe siècle, il en reste cependant les débris qui recouvrent les cendres du fils d'Othon le Grand, dans les cryptes vaticanes, tout près du tombeau de Grégoire V et l'on a placé sur un des autels voisins la magnifique mosaïque représentant saint Pierre et saint Paul, exécutée par ordre de Théophano pour décorer la sépulture de son époux.

Elle-même partit aussitôt pour l'Allemagne, gouvernant au nom de son fils âgé de trois ans et, là comme à Rome où elle ne revint que six ans plus tard, elle se montra à la hauteur de sa tâche. Ses talents et son énergie lui ont valu l'admiration universelle et les écrivains allemands ne lui ont

(1) Tous les contes publiés dans des récits légendaires sur ses prétendues cruautés et son humeur sanguinaire sont de pures calomnies, dont l'histoire sérieuse ne doit pas tenir compte, pas plus que des historiettes formosiennes et des aménités de Luitprand relatives à Marozie, Théodora et les papes de leur temps. Ce sont des fables ridicules, inventées par les deux partis, l'un contre l'autre.

pas ménagé leurs louanges. A Rome, cependant, le pape Jean XIV, étranger, sans appui, restait seul en présence du vieux Crescentius, représentant irréductible du vieux parti national, qui, retiré dans son palais de l'Aventin, n'avait plus fait parler de lui depuis dix ans, tandis que le pape créé par lui, Boniface VII, végétait à Constantinople — comprimés qu'ils étaient par la main puissante d'Othon le Grand, d'abord, et ensuite de son digne représentant, Pandolfe Tête de Fer. — Ni celui-ci, ni le comte Sicco, gouverneur de Spolète, n'avaient cependant pu prévenir leur première révolte, celle de 966, ni empêcher le meurtre de Benoît VI.

Le marquis Hugues de Toscane et le comte Trasamond, successeurs de l'un et de l'autre, ne devaient pas être plus heureux; le vieux Crescentius s'entendait à comploter.

Jean XIV ne subsista que le temps nécessaire pour rappeler des rives du Bosphore le diacre Francon, *alias* Boniface VII, lequel revint dès que son compère et allié lui eut fait savoir la mort de l'empereur, le départ de l'impératrice, les troubles d'Allemagne, la mauvaise humeur des Romains contre un pape lombard. Le terrible Francon, datant ses actes de la dixième année de son pontificat, débarqua en avril 984, fit étrangler Jean XIV dans les cachots du château Saint-Ange et voulut prendre possession du siège pontifical, mais de même qu'après les excès d'Etienne VI contre Formose mort, ce sacrilège souleva une réprobation quasi unanime. Les longs et paisibles pontificats de deux papes impériaux, Romains et de la maison de Théophylacte, Jean XIII et Benoît VII, avaient accoutumé les Romains à la domination impériale qui représentait désormais l'ordre et la légitimité. L'*unctio barbarica* qui les faisait frémir à la fin du siècle précédent avait perdu toute son horreur; l'influence byzantine était allée déclinant, ce n'était plus qu'un souvenir

(1) Crescentius l'Ancien et Francon ont sur la conscience la mort de deux papes, Benoît VI et Jean XIV; les deux autres victimes des mouvements politiques du xe siècle sont Léon V, détrôné par la dernière réaction formosienne de 903, et Jean X, mis à mort par Guy de Toscane en 928, comme partisan de Hugues d'Arles.

historique, une antithèse politique à l'usage des mécontents. La composition ethnique de la population, du clergé, dans laquelle entraient maintenant tant d'éléments occidentaux et qui, depuis longtemps, avait cessé de se recruter du côté de Constantinople, modifiait sensiblement les idées et les tendances de cet ancien parti, exclusivement byzantin jadis, depuis Justinien, qui n'avait accepté les Carolingiens qu'en désespoir de cause. On commençait à se reporter aux souvenirs, non de la Rome byzantine, dans laquelle on n'allait bientôt plus voir que la complice de Photius, mais de la Rome républicaine. On ne comprenait plus que deux manières : l'empire de Charlemagne, devenu celui d'Othon le Grand, qu'on ne pouvait traiter de quantité négligeable parce qu'il savait peser sur la situation et auquel s'étaient ralliés les grands propriétaires, devenus, à la suite du prince de Capoue, barons et feudataires, les comtes de Tusculum apparaissant en première ligne — ou l'autonomie communale, c'est-à-dire républicaine, basée sur l'antique organisation des municipes romains, conservée depuis cinq cents ans comme le feu sous la cendre et qui, grandissant aux alentours, allait devenir au siècle suivant la manie romaine.

Crescentius, chef de l'opposition à l'empire et aux papes d'empire, parvint à maintenir Boniface VII jusqu'en juillet 985, mais il mourut alors (1) et le peuple se souleva aussitôt contre le pseudo-pape et sa tyrannie (2) ; il périt dans l'émeute ; son corps fut traîné sur la place du Latran, dépouillé, laissé là gisant devant le *Caballus Constantini*.

(1) Sa pierre tombale orne le cloître de Saint-Alexis, monastère fondé par la famille dans ses propriétés de l'Aventin.

(2) Boniface VII a, comme Léon VIII, son médaillon à Saint-Paul-Hors-les-Murs, dans la série qui va de Saint Pierre à Pie X. Son nom a été relevé par l'illustre Boniface VIII, un Caetani, un vrai Romain, comme celui de Léon VIII par le dernier des papes impériaux, saint Léon IX. Tous deux peuvent être légitimés après coup, comme jadis Boniface II et Vigile. Boniface VII n'est pas à proprement parler un antipape c'est un pape de réaction nationale, élu *more antiquorum*, en dehors de l'intervention germanique. Crescentius II put d'autant plus facilement se rallier à l'empire, que l'absence de Théophano lui laissait les mains libres.

Alors les officiers impériaux, qui représentaient l'ordre et la légalité, s'entendirent avec Crescentius II, fils du précédent, en firent le patrice des Romains et il se chargea de gouverner, tout en restant fidèle à l'empire. Sous ses auspices fut élu Jean XV, qui siégea onze ans (1). Avide et impérieux, le patrice tint le pape en charte privée; il battait monnaie sur le dos des pèlerins, faisait la police dans Rome et ne laissait entrer personne que moyennant finances.

Pendant ce temps, les Byzantins, « spectateurs inutiles de « la lutte contre les Allemands et les Arabes, tiraient profit « de la retraite des uns et des autres. En Apulie, tous les « rebelles se soumettent, de gré ou de force » (2). Lombards et Byzantins s'unirent contre les Arabes; le comte Atto, fils du comte Trasamond (3) de Spolète, amena son contingent. Ainsi les quatre puissances du Midi se soutenaient les unes les autres et végétaient dans une sorte de médiocrité, entre les deux renaissances byzantine et lombarde; la seconde, celle de Basile II, du Catapan Basile Bojoannès et des princes Guaimar IV et V, et Pandolfe III, appartient au XIe siècle (4).

Le Catapan d'Italie, siégeant à Bari, était maître de ses actions, tout le poids des affaires italiennes retombait sur lui. Il en profita pour reprendre Trani, Ascoli; plusieurs autres places fortes ; favorisé qu'il était par

(1) Crescentius, en se parant du titre de patrice, « semblait se présenter « comme une sorte de lieutenant, de gérant provisoire, pendant la vacance « du trône. Son nom figure sur de certains actes, à côté de celui du pape ». (Duchesne).

(2) Gay, *ouvr. cité.*

(3) Atto, par sa mère, est aussi neveu de Pandolfe Tête de Fer. C'est la même famille qui domine tout le Midi. Une charte de cette époque rapporte les doléances d'un propriétaire de Conversano, qui compare les dévastations actuelles, œuvre des razzias Sarrasines, avec la prospérité et la sécurité dont on jouissait dans sa jeunesse. Cependant il avait pu voir passer les armées d'Othon Ier et d'Othon II; mais les guerres avec les infidèles avaient seules ce caractère de cruauté, et l'on ne doit pas oublier que depuis la fin du IXe siècle les Byzantins les avaient refoulés sur le Garigliano, délivrant ainsi Apulie et Calabre; et depuis 915, il n'y avait plus d'Arabes en Italie.

(4) C'est la brillante fin du haut Moyen-Age.

la retraite des Allemands et des Arabes et par la division des principautés lombardes, redevenues trois comme autrefois, après la mort de Pandolfe Tête de Fer. A Capoue, la princesse Aloara défendait les droits de son fils Landenolfe.

A Bénévent, Pandolfe II (l'Ancien) restaurait l'autorité de sa famille. A Salerne, Guaimar III recommençait à s'intituler patrice et protospathaire et renouait avec l'empire byzantin, auquel se rallièrent même les évêques latins. Celui de Trani, entre autres, qui s'appelait Rodostamos, en fut récompensé par d'importants privilèges. Rome était prise maintenant dans le système occidental ; le midi l'abandonnait.

Les Arabes de Sicile n'étaient que de simples pirates, pillant le littoral. Le pays était tranquille à l'intérieur. Tout le monde s'unissait contre les Sarrasins.

C'est de Théophano que l'on peut dire qu'elle menait virilement les affaires compliquées d'Allemagne. Ce n'est qu'au bout de sept ans qu'elle put revenir à Rome avec son fils, qui était associé à la royauté, mais non à l'empire. Elle-même se considérait comme *régnante* et non *régente*. Elle prenait dans tous ses actes la qualification de *roi* et d'*empereur* avec la forme masculine comme le *roi* Marie-Thérèse. L'empire n'était pas vacant, elle l'occupait et ne fit point couronner son fils à Saint-Pierre. Elle y avait reçu l'onction impériale et le titre d'Auguste avec son mari au jour de ses noces ; elle était dès lors associée à l'empire, signant tous les actes avec Othon II et lui survivant, comme jadis Pulchérie et Irène à leurs époux. Telle était la théorie byzantine à laquelle elle restait fidèle. Pendant son séjour à Rome, elle s'entendit avec Crescentius II, le confirma dans sa charge de patrice et lui délégua son autorité. Rien ne pouvait être plus pratique, Crescentius représentait comme elle-même l'esprit et le parti byzantin. Ils étaient faits pour s'entendre.

Un épisode touchant marqua son séjour à Rome. Elle avait auprès d'elle en otage le fils du duc Manson d'Amalfi, qu'on élevait à sa cour depuis sept ans, selon la coutume

antique (1). Ses parents, désirant le revoir, envoyèrent à Rome l'hégoumène du monastère grec de Saint-Jean, de Viétri, près de Salerne, saint Sabas, que tous avaient en grande vénération et qui était fort avancé en âge. Il n'hésita point à se mettre en route, mais la longueur du voyage acheva d'épuiser ce qui lui restait de vie et, en atteignant la porte Saint-Sébastien, sur la voie Appienne, il sentit qu'il allait mourir. Les moines grecs de Saint-Césaire (2) lui donnèrent l'hospitalité ; toutefois sa tâche n'était pas achevée ; il fallait aller jusqu'au Vatican, au-delà du fleuve, solliciter de l'impératrice la remise de son otage. Hors d'état d'accomplir ce long trajet, le Saint confia cette mission à un serviteur fidèle, tandis que l'officier du duc Manson qui l'avait accompagné pour recevoir son jeune prince restait près de sa pauvre couche et tremblait de peur qu'on ne revînt trop tard. Quand Théophano sut ce qui en était, elle fit aussitôt partir ses officiers, qui arrivèrent à Saint-Césaire, ramenant avec eux le fils du duc Manson ; le serviteur tout en larmes les introduisit en disant : « O Père Saint, voici l'enfant pour « lequel tu as enduré tant de fatigues et de peines ». Le Saint, déjà presqu'inanimé, se souleva sur son grabat et regardant le ciel, fit cette prière : « Je te rends grâce, « ô Christ, parce que tu as écouté ton humble serviteur et « que je puis me présenter devant toi, ayant accompli mon « ministère ». Ensuite, dit le vieux biographe, il prit la main de l'enfant et le remit à l'officier de son père, chargé de le conduire à Amalfi, puis il expira doucement, dans l'accomplissement de cet acte de charité qu'il appelait son ministère et pour lequel il avait donné sa vie.

Les moines grecs de Sicile avaient émigré en Calabre dès le IXe siècle, fuyant devant l'invasion musulmane ; ils avaient transformé les sauvages régions de l'Aspromonte, d'abord, puis du Mercourion, au-dessus de Rossano ; ils en avaient fait une seconde Thébaïde. — Demi cénobites,

(1) C'est ainsi que Grimoald, fils d'Arichis de Bénévent, avait été élevé à la cour de Charlemagne et Théodoric le Grand à celle de l'empereur Léon de Constantinople. Tout le haut Moyen Age garde les mêmes traditions.

(2) Près de la porte Saint-Sébastien.

demi anachorètes, ils émigraient sans cesse, faisant pénétrer toujours plus avant le courant du monachisme grec ; ils traversaient l'Italie, seuls ou suivis de leurs disciples, et passaient en faisant le bien. Saint Sabas était venu en Calabre vers 952, avec son père, saint Christophore, comme, au siècle précédent, saint Élie de Castrogiovanni (lequel, par parenthèse, avait été deux fois captif en Afrique et avait parcouru tout l'Orient) — et l'autre saint Elie, de Reggio, tous deux illustres dans les fastes monastiques. — Saint Christophore, vu les nombreux dangers auxquels il a miraculeusement échappé et qu'énumère sa biographie, aurait le droit d'être identifié avec le saint du même nom et d'existence inconnue qu'on invoque contre les périls des voyages et la mort imprévue. Il embrassa la vie monastique, ainsi que sa femme et ses fils. Il vivait en Sicile, au monastère de Saint-Philippe d'Argyre près d'Acireale quand la recrudescence des attaques sarrasines autour de Taormina, entre 940 et 960, les obligèrent à s'enfuir. Ils passèrent le détroit et « trouvèrent une région montagneuse et boisée où se « trouvent des moines en grand nombre, les uns habitant « des grottes ou ermitages séparés, les autres vivant en com- « mun dans de vastes monastères (1) ». C'était le Mercourion, la contrée voisine de Rossano. Ces moines vivaient du travail de leurs mains, cultivaient la terre, copiaient des manuscrits et se livraient à toutes sortes d'œuvres de charité, spirituelles et corporelles, convertissant les pécheurs,

(1) Gay, *ouvr. cité*, p. 254 à 286. De même que dans d'autres régions, ces religieux formaient un centre et un point de ralliement pour beaucoup de Siciliens émigrés comme eux. Ceux-ci, qui n'embrassaient pas la vie monastique, bâtissaient des bourgs fortifiés et contribuaient, dit encore M. Gay, « à renforcer l'élément byzantin dans des régions restées latines jusqu'au « temps de Léon le Sage. Plus la population et la langue arabe se propagent « dans la Sicile orientale, plus la population et la langue grecque se propo- « gent en Lucanie et jusque sur les confins de la Campanie et de l'Apulie. « Dans ce pays âpre et sauvage, où beaucoup de villages et d'églises ont été « ruinés par la guerre les invasions ou la famine, le renouvellement peut se « faire plus vite et plus profondément qu'ailleurs. C'est ainsi qu'une grande « partie de la Lucanie devient presqu'aussi grecque que la Calabre. Le nom « nouveau de *Basilicate* qui n'est employé couramment qu'à partir du xe siècle « exprime cette transformation ».

réconciliant les ennemis, s'interposant entre les officiers byzantins et la population, tantôt tyrannisée, tantôt révoltée; enfin, servant Dieu nuit et jour dans la prière. Un grand nombre de Saints sont sortis du Mercourion; c'est dans ces contrées que l'on trouve encore aujourd'hui une partie de ces familles grecques qui, au nombre de 70,000, suivent le rit oriental pour lequel ont tant fait les trois derniers Papes, et qui se sont répandues dans l'Italie méridionale comme en Sicile.

Plus célèbre encore que saint Sabas et les deux saints Élie, est saint Nil de Rossano, dont la vie a été racontée avec abondance de détails par tous ceux qui se sont occupés de cette époque lors du IXe centenaire de la fondation du monastère de Grotta ferrata : « *Questa gemma orientale incastonata nella tiara pontificia* », comme l'a appelé Léon XIII.

Saint Nil, né en 910, mourut en 1005; il occupe tout le Xe siècle, comme saint Romuald à l'autre bout de l'Italie : né sous Sergius III, il est mort après Sylvestre II. Il passa en Calabre les soixante premières années de sa vie ; ce n'est pas, comme saint Sabas, un émigré de Sicile ; sa famille est de Rossano où il a d'abord vécu comme clerc, attaché à l'église de la Théotocos, d'où il s'est retiré dans les solitudes du Mercourion. C'est seulement en 970 qu'il se décide à passer en Campanie. C'est un de ces saints de l'Église orientale dont les effrayantes austérités exerçaient un grand prestige sur les imaginations. Toutefois, nous devons reconnaître qu'il possédait d'autres mérites, plus accessibles à nous autres Latins. — C'était un esprit cultivé, un travailleur infatigable. Il avait en si haute estime le travail intellectuel que souvent il envoyait à Rossano pour acheter du parchemin et tout ce qu'il faut pour écrire. Son premier voyage à Rome fut pour se procurer des livres. Il était fort instruit et se plaisait à citer les Pères grecs, dont il connaissait à fond les œuvres, dans ses conversations avec ceux qui venaient le consulter.

« Depuis le lever du jour jusqu'à la troisième heure (1),

(1) 9 heures du matin.

« dit M. Gay, Nil écrit, remplissant tout un cahier de son « écriture fine et serrée (1); puis jusqu'à la sixième heure il « prie devant une croix, récitant des psaumes et faisant « mille génuflexions. De la sixième à la neuvième heure il « reste assis, lisant les Écritures, méditant la loi de Dieu et « les œuvres des Docteurs. — Après la neuvième heure, éle- « vant vers Dieu comme l'encens l'hymne du Soir, il sort « se promener et par les beaux spectacles qui s'offrent à lui « repose son esprit de la fatigue du jour ».

C'est la vie d'un saint et d'un sage. Naturellement il ne dormait presque pas et ne mangeait presque rien. Les Grecs sont grands jeûneurs et pour eux un saint pourvu d'un bon appétit, comme on en a vu en Occident, ne serait pas un saint; jeûner leur semble plus important que pratiquer certaines vertus morales, plus indispensables chez les Latins. Mais ce qui décourageait plusieurs de ses disciples, c'est qu'il défendait l'usage du vin. Il ne faisait pas de concessions, ne cherchant nullement à les attirer; il n'estimait que la vie solitaire et faisait son possible pour les rebuter par sa rudesse et sa sévérité intransigeante. Il en eut beaucoup néanmoins et finit par admettre la vie commune, non pour lui-même, qui ne la subissait qu'à regrets et par intervalles, mais comme convenant au plus grand nombre. Il les quittait le plus qu'il pouvait pour se retirer dans la montagne. « Bien « que Nil, dit M. Gay, préfère la solitude, il reconnaît aux « cénobites réunis dans les monastères une supériorité incon- « testable sur les anachorètes : c'est qu'ils endurent par leur « travail de véritables fatigues, c'est aussi qu'ils donnent « l'hospitalité aux étrangers (2). Ils ont assez de provisions « pour nourrir en temps de disette ceux qui viennent deman- « der un refuge et du pain. » Sa visite au Mont Cassin,

(1) J'ai eu la joie de voir de mes yeux un de ces manuscrits, de la main même du Saint, admirablement lisible, conservé au monastère de Grottaferrata, fondé par lui.

(2) La sagesse supérieure des Latins avait compris l'enseignement de saint Paul sur la supériorité de la charité à toutes les autres pratiques et austérités, et la charité ne peut se pratiquer que dans la vie commune. De là, les préceptes imposés par saint Benoît, saint Dominique et tous les grands patriarches d'Occident.

comme on va le voir, lui ouvrit de nouveaux horizons et l'œuvre de saint Benoît lui fit comprendre que le cénobite est la règle, l'anachorète l'exception. « Ses moines défrichent « le sol, arrachent les arbres, plantent la vigne, copient des « manuscrits. Nil combat énergiquement l'oisiveté. » Le doux climat de la Campanie lui parut redoutable, comparé aux gorges sauvages des Monts de Calabre. Il voulait que les frères mangeassent leur pain à la sueur de leur front. Mais la musique et le chant liturgique étaient aussi l'objet de ses soins et il avait la voix fort belle.

Le respect dont étaient entourés ces saints personnages leur assurait la plus heureuse influence. Dans la révolte de Rossano en 963, contre le magistros Nicéphore, l'intervention de Nil rétablit le calme. Cette influence s'étendit jusqu'aux Musulmans qui, en leur qualité d'Orientaux, sont saisis de vénération en présence des hommes de Dieu, menant une vie pauvre et austère (1). Lors d'une des premières invasions de l'émir de Sicile, trois moines du monastère de Saint-Hadrien furent pris et emmenés à Palerme. Nil envoya un autre moine, porteur de cent pièces d'or, produit de la récolte et de la vendange, qu'il donnait pour racheter ses frères, plus, une belle jument, offerte par le stratège de Calabre. Beaucoup de chrétiens vivaient en paix, tant en Afrique qu'en Sicile, sous la domination arabe, une fois la conquête achevée; on a vu qu'Aboul Kassem avait rétabli l'administration régulière des Byzantins et que l'île était redevenue extrêmement prospère ; il en avait été de même en Syrie sous les Ommiades (2) et surtout sous les Abassides; il en fut de même en Espagne et de même qu'au temps des Sévère et des

(1) Très bien exprimée par ces vers, décrivant Ali, le féroce pacha de Janina, auquel un derviche reproche ses rimes :

Ali sous sa pelisse avait un cimeterre
Un tromblon tout chargé, s'ouvrant comme un cratère,
Trois longs pistolets, un poignard.
Il écouta le prêtre et le laissa tout dire
Pencha son front rêveur, puis avec un sourire
Donna sa pelisse au vieillard. (V. H.).

(Je crois que les *Orientales* ne sont plus très à la mode.)

(2) Ainsi saint Jean Damascène.

Dioclétien, dans les intervalles de persécution on trouvait des chrétiens à la cour et dans tous les emplois.

Le moine envoyé par saint Nil tomba justement sur le notaire du palais, pieux chrétien qui se chargea de transmettre à l'émir la lettre de l'higoumène. Aboul Kassem, après l'avoir lue, renvoya les trois moines captifs sans rançon, et leur fit de plus donner de belles peaux de cerfs, pour leur servir de couche, en écrivant à saint Nil : « C'est ta « faute si tes moines ont subi de mauvais traitements ; il fal- « lait te faire connaître à moi, je t'aurais envoyé mon sceau, « et, en l'affichant à la porte de ton monastère, tu l'aurais « préservé de tout dommage. Si tu voulais venir dans ce « pays, tu pourrais aller partout librement et tu serais reçu « par nous avec le plus grand respect. »

Mais Nil savait combien était précaire la situation des chrétiens en pays musulman et qu'elle dépendait entièrement des idées religieuses du chef et de son tempérament, rigide ou généreux. Tel se faisait gloire d'être magnanime, tel autre de massacrer le plus possible d'infidèles, le tout à la plus grande gloire d'Allah et de son prophète. Tout apostolat, d'ailleurs, lui eût été interdit. Une conversion eût été sa sentence de mort. En outre, il n'était pas Sicilien, mais Calabrais — rien ne pouvait donc le tenter dans les offres séduisantes d'Aboul Kassem. Au contraire, voyant l'invasion s'étendre, pendant les années qui suivirent la mort d'Othon le Grand et précédèrent le retour d'Othon II, entre 975 et 980, il abandonna son monastère de saint Hadrien et emmena ses moines en Campanie, tandis que d'autres colonies monastiques se dirigeaient vers Tarente et Bari. Saint Nil arriva à Capoue où il trouva Pandolfe Tête de Fer dans tout l'éclat de sa gloire, maître des trois principautés lombardes et de la Marche spolétaine, qui lui fit le meilleur accueil et tout de suite eut l'idée d'en faire un archevêque pour sa capitale. Le saint s'y refusa avec la plus grande énergie et le prince dut se contenter de le recommander aux bons soins de l'abbé Aligern, qui l'invita aussitôt à venir, avec sa bande, visiter le Mont Cassin — et c'est une belle page d'histoire que la rencontre de cette élite des Grecs et

des Latins, unis par la même foi, dans l'auguste demeure du patriarche des moines d'Occident.

L'abbé Aligern, à la tête de ses religieux, descendit en procession, dans un ordre parfait, au devant de ses hôtes; revêtus de leurs majestueuses coulles bénédictines, portant la croix abbatiale, les cierges, les encensoirs d'or, comme ils eussent fait, dit le biographe de saint Nil, s'il s'était agi de saint Benoît en personne. Au pied de la Montagne Sainte, les moines d'Occident, austères, mais dignes, imposants dans leur irréprochable tenue monacale, se trouvèrent en présence des solitaires Calabrais, ermites farouches, couverts d'une tunique de poil râpée et qui, bien que vénérables par leurs vertus morales, n'avaient jamais soupçonné que la propreté fut de ce nombre, encore moins que la correction du vêtement et de l'extérieur put être une condition du respect de soi-même. Saint-Nil paraît en avoir été extrêmement frappé et en avoir dès lors subi l'influence. Les Bénédictins, de leur côté, n'éprouvèrent qu'édification et admiration à la vue des ascètes et de leur dénûment sordide. Ils les ramenèrent solennellement au grand réfectoire où le frugal repas de la règle les attendait. Ensuite on les pria de chanter en grec. La belle liturgie de saint Basile et de saint Jean Chrysostôme était en honneur parmi ces érudits et saint Nil, pour ne pas demeurer en reste de courtoisie, fit chanter une hymne composée par lui-même à la louange de saint Benoît.

Ces dignes serviteurs de Dieu passèrent plusieurs jours ensemble et eurent d'intéressants entretiens sur les rites grecs et latins et les usages des deux Églises — alors heureusement unies (1). — Chacun, avec la largeur de vues qui caractérise les âmes vraiment pieuses, et vraiment intelligentes, admirait ce qu'elles avaient de particulier, en saisissait la raison d'être et certainement ce séjour au foyer même de la science et de la sagesse latine fut très utile au moine grec, parce que c'était un saint. Il observa ce qui

(1) Cent cinquante ans après Photius — dont les idées et les chicanes furent malheureusement reprises soixante ans plus tard par Michel Cérulaire — et cette fois, malgré l'empereur.

manquait à ses compatriotes : le sens de la mesure, qualité essentiellement latine; il vit la modération proscrivant la rudesse et le zèle indiscret d'une austérité mal réglée, l'obéissance d'une part et de l'autre l'autorité tempérée par la sollicitude paternelle, cette révélation d'une régularité inconnue chez les Orientaux, ces observances journalières, simples, mais précises, remplaçant avantageusement les étranges pénitences et les excès de dévoûment. « Frappé du « bon ton qui règne dans le monastère, dit M. Gay, il « remarque la fidélité de tous dans l'observation de la règle « et juge même qu'en fait d'obéissance les Latins l'emportent « sur les Grecs ». Jamais Oriental n'a eu le sens de l'exactitude; ceci était incontestable pour tout homme de bonne foi.

Sur la demande de Pandolfe Tête de Fer, l'abbé Aligern installa les Calabrais dans le domaine de Valleluce, les exhortant à devenir stables et à construire un monastère : un bénédictin ne concevait pas la vie monastique sans stabilité. Mais elle n'était pas dans la destinée de Saint Nil ni peut-être dans son tempérament. Il resta là pourtant pendant une quinzaine d'années et y reçut la visite d'un autre saint, Adalbert de Prague, mort en 997, martyr des païens de la Baltique, Adalbert se plut tellement à Rome qu'il ne put s'en arracher pendant cinq ans et l'on était en ce fameux xe siècle de si funeste réputation ! Tant il est vrai que le charme de Rome est absolument indépendant du gouvernement qui la régit ou qui l'opprime. Quoi qu'on puisse faire ou dire, c'est la ville de Saint Pierre, Dieu la lui a donnée et quel que soit le barbare transalpin ou cisalpin qui s'y implante pour un temps plus ou moins long, elle ne se dépouille de sa puissante attraction que lorsque les papes la délaissent, comme au XIVe siècle. Alors elle se dessèche et se dépeuple et se meurt de langueur.

Saint Adalbert admirait beaucoup saint Nil, comme sainte Thérèse comprenait les pieuses excentricités de Catherine de Cardone. Ce siècle tant décrié est rempli de saints plus étonnants les uns que les autres, remplissant de leurs bienfaits les localités qui les possèdent. Tous, vénérés des papes, des empereurs, des princes, convergent vers l'Italie, vers Rome,

de tous les points de l'horizon. Entre 924 et 950, on y voit venir, par deux fois, saint Ulric d'Augsbourg, sous le gouvernement paisible d'Albéric; lequel saint Ulric fut, dit-on, le premier officiellement canonisé par le Saint-Siège, c'est-à-dire par le pape Jean XV, précisément, sous le règne de Théophano et l'administration de Crescentius II, entre 985 et 995. Ces saints, les meilleurs esprits de leur temps, se trouvaient là si heureux qu'ils ne pouvaient s'en détacher et ils recevaient comme la parole de Dieu même celle de son vicaire, qu'il s'appelât Jean XI ou Jean XIII, Benoît VII ou Jean XV, Sergius III ou Sylvestre II.

Mais pendant le séjour de saint Nil à Valleluce survinrent les événements que l'on sait, entre 982 et 990. Pandolfe Tête de Fer était mort en 981 ; la sanglante bataille de Cotrone et les révolutions qui suivirent à Salerne et à Bénévent en 982. La princesse Aloara, qui gouvernait Capoue au nom du jeune Landenolfe, le seul enfant qui lui restât, tremblait pour lui et avait, paraît-il, laissé assassiner par de trop zélés serviteurs un des nombreux cousins Pandolfe ou Landolfe de la lignée, compétiteur plus remuant ou plus menaçant que les autres. Ce n'était pas là quelque chose d'inusité et l'on en a mis bien d'autres, à tort ou à raison, sur le compte des diverses dames influentes de l'époque, — sans parler de celles des époques suivantes. Mais, comme plus tard Jeanne de Naples et Marie Stuart — compromises, elles aussi, par les excès de zèle de leurs partisans, la veuve de Pandolfe Tête de Fer avait la conscience délicate et l'accusation qui pesait sur elle, méritée ou non, ne lui laissait pas de repos. Elle entendit parler des moines de Valleluce, de la sainteté extraordinaire de leur abbé; elle se monta la tête pour cet homme étrange; la piété des religieux du Mont Cassin, à laquelle elle était habituée, l'impressionnait moins. Elle envoya donc chercher saint Nil, qu'on eut beaucoup de peine à lui amener. Elle se jeta à ses pieds en le suppliant de lui imposer une pénitence capable d'apaiser ses remords. Avec une prudence qui n'était ni dans son tempérament ni dans ses habitudes et qu'il avait dû prendre dans la fréquentation des bénédictins et de leur sagesse, saint Nil, au lieu d'écla-

ter comme un tonnerre, essaya de se récuser et conseilla à la princesse de s'adresser à son évêque et au clergé de Capoue. Aloara répondit qu'elle l'avait fait, et s'était confessée dans les formes, mais que les révérendissimes ecclésiastiques lui avaient enjoint pour toute expiation de réciter trois psautiers par semaine et de répandre d'abondantes aumônes, ce qui n'avait pas calmé le trouble de son âme. Aloara, cette princesse du xe siècle qui avait besoin d'un confesseur extraordinaire et ne croyait jamais s'être assez confessée, ressemblait à beaucoup de femmes de tous les temps.

Saint Nil, alors, ne pouvant s'en tirer autrement, lui indiqua le seul moyen qui lui parut convenable : c'était de livrer son fils unique, le jeune prince Landenolfe, cause de toute l'affaire, aux parents du défunt pour en faire ce qu'ils voudraient. Aloara trouva le procédé excessif et ne put s'y résoudre; et le tempérament primitif du saint reparaissant, le tonnerre éclata ; il la menaça de la colère du ciel et lui prédit qu'elle serait chassée de Capoue et que son fils périrait de mort violente. Il n'est pas certain que la prophétie se soit réalisée. Il faut espérer que la contrition, quoique imparfaite, de la princesse, jointe à ses vertus de mère et d'épouse, lui auront obtenu néanmoins le pardon céleste, la miséricorde divine étant beaucoup plus grande que celle des hommes.

Théophano retourna en Allemagne en 991, emmenant avec elle un autre abbé calabrais, nommé Grégoire, émigré en Apulie et higoumène du monastère de Cerchiara. Le Catapan de Bari, sur sa grande réputation, voulait le prendre avec lui à Constantinople, mais Grégoire préféra suivre l'impératrice et, sous sa protection, fonda un monastère grec à Aix-la-Chapelle.

Il n'y avait donc pas, à proprement parler, de vacance de l'empire : Théophano régnait. A Rome, elle était acceptée, reconnue. Crescentius, confirmé par elle, était un fonctionnaire impérial, comme jadis Wala, près du pape — et, de par ses traditions de famille, comme son grand-père Théophylacte et son oncle Albéric. On peut dire que Byzance triomphait encore à Rome, dans deux de ses représentants : l'Augusta et le patrice.

Mais Théophano Augusta, à peine de retour en Allemagne, mourut, toute jeune encore, *immatura morte*, dit le chroniqueur, pleurée et regrettée de tous, à peine âgée de 36 ans. Ici se place la vacance de l'empire : un interrègne de cinq ans, le jeune roi n'avait que onze ans. Mais l'empire était solide. Le génie d'Othon le Grand en avait enfoncé profondément les racines dans le sol italien.

CHAPITRE XIV

AUTOUR DE L'AN 1000.

995-1003.

Othon III atteignit sa seizième année. Les feudataires, unis au pape Jean XV, qui trouvait lourde la tutelle de Crescentius, beaucoup trop semblable aux exarques du passé, l'appelaient de tous leurs vœux et ce fut à la fin de 995 qu'il repassa les monts et rentra dans cette Italie qui lui était si chère.

Dès son arrivée à Pavie, il fit partir pour Constantinople une ambassade chargée de solliciter la main d'une des princesses. Il tenait par dessus tout à se rapprocher de Byzance, à unir les deux moitiés de l'empire; car Othon III se prenait pour un Porphyrogénète authentique. Sa mère, femme supérieure, avait exercé sur sa formation intellectuelle et morale une influence sans contrôle; de plus, il tenait d'elle le sang qui coulait dans ses veines et ce mélange faisait de lui un être complexe, non plus tout d'une pièce, comme son père, fils de sainte Adélaïde et son grand-père, fils de sainte Mathilde. La nièce de Jean Tzimiscès avait passé par là.

Des deux évêques qu'il envoyait en ambassade, l'un était l'évêque de Wurzbourg, l'autre celui de Plaisance, son ancien précepteur, Jean Philagathe, un ancien moine grec de Rossano qui avait accompagné l'impératrice en qualité de chapelain, était devenu ensuite abbé de Nonantota et même, selon quelques auteurs, était son parrain (1). Sa nationalité

(1) A Nonantola, en 981, « des personnes sages et craignant Dieu demandèrent à l'empereur de se priver d'un de ses conseillers favoris, l'archimandrite Jean, sobre, réservé, de mœurs honnêtes, instruit dans les lettres grecques, ayant une réputation éclatante de prudence et de sainteté pour faire refleurir dans ce célèbre monastère les sciences et la pureté de la règle ». Ce n'était pas, ajoute M. Gay, « un de ces aventuriers ecclésiastiques comme on en voit tant dans la Rome du xe siècle, comme l'était sans doute ce diacre Francon qui vécut dix ans à Constantinople entre

devait faciliter la négociation. Cependant, les deux empereurs byzantins ne s'occupaient en aucune façon de leur prétendu neveu. Le Bulgaroctone était au plus fort de la terrible guerre et son frère ne se mêlait de rien. L'ambassade échoua, on ne sait même pas si elle fut remplie, les événements qui suivirent en ont fait perdre le souvenir.

En effet, pendant qu'Othon III se trouvait encore à Pavie, en mars 990, mourut le pape Jean XV. Peut-être si son ancien précepteur s'était trouvé auprès de lui, l'aurait-il désigné pour la chaire de Saint-Pierre ; lui, si passionné des souvenirs de Byzance, aurait été sans doute bien aise d'y faire asseoir un représentant de l'antique civilisation et d'en recevoir l'onction impériale. Mais à son défaut, il choisit son propre cousin, le comte Bruno de Carinthie, âgé de 25 ans, clerc, fort lettré et chapelain du palais. Dès son enfance, Bruno, qui avait reçu le nom de son grand oncle (1) comme présage de sa destinée, avait été instruit pour entrer dans les ordres : il parlait le français et l'italien, outre le latin et l'allemand (2). Le roi le conduisit à Rome où il fut consacré le 3 mai suivant, en prenant le nom de Grégoire V, et il couronna son cousin Othon III le 21 mai suivant. Ce n'était pas la jeunesse du nouveau pape qui déplaisait aux Romains, c'était sa qualité d'étranger (3). Othon II avait

« deux tentatives violentes pour s'emparer du Saint-Siège par le meurtre du « pape légitime ». Ceci est conforme à l'opinion de M. Schlumberger, qui voit dans Boniface VII un homme d'origine franque, d'abord à cause du prénom de Franco, ensuite à cause de sa manière de procéder. Philagathe a eu des détracteurs, surtout parmi ses compatriotes et saint Pierre Damien s'est montré inexorable envers un usurpateur grec du siège de Rome.

(1) Saint Bruno, archevêque de Cologne, fils de Henri l'Oiseleur et de sainte Mathilde.

(2) Son épitaphe à Saint Pierre, dans les grottes vaticanes, en fait mention.

(3) « Ce n'était pas, dit Mgr. Duchesne, la première fois qu'on voyait un « pape trop jeune, mais c'était la première fois qu'une cour germanique « imposait à Rome un pape d'origine transalpine » (*ouvr. cité*). Le seul pape *trop jeune* dont on parle jusqu'alors, c'est Jean XII — et, après, il y a Benoît IX. Sauf ces deux exceptions, aucune autre certitude sur l'âge prématuré d'un pape ne peut être affirmée ; car Jean XI ne doit forcément avoir été *trop jeune* que si on l'admet comme fils de Marozie ; or, j'ai exposé plus haut les diverses opinions à cet égard. Cela ne serait toujours que deux exceptions avant 996, et *trois* en tout au maximum, dans le xe siècle.

déjà innové en mettant un Lombard, Jean XIV, sur le trône pontifical : Othon III alla plus loin encore. Non seulement l'empereur nommait le pape, non seulement il prenait pour cette haute fonction un homme à lui, mais encore il la donnait à un barbare. Sauf Boniface II, fils de Sigisvult, cela ne s'était pas encore vu — et encore Boniface était-il du clergé romain.

Crescentius, accusé de malversations et de rapines, dut comparaître devant le tribunal impérial et fut condamné à l'exil. Le pape désireux de marquer le début de son pontificat par un acte de clémence, afin de gagner le cœur des Romains, crut devoir intervenir et sur ses instances la sentence fut annulée, ce qui eut des suites déplorables. Crescentius ne lui en sut aucun gré, les Romains non plus. L'empereur cependant, rappelé en Allemagne par la guerre des Slaves, dut quitter Rome avant la fin de l'été. Il avait appris la mort de l'un des deux ambassadeurs envoyés à Constantinople, l'évêque de Würzbourg. L'évêque de Plaisance, resté seul, alla-t-il jusqu'à Constantinople, et quel accueil y reçut-il, en ce cas? On l'ignore. Rapportait-il quelque message, sinon de Basile II, qui n'était pas alors à Byzance, mais en Bulgarie, du moins d'un des fonctionnaires impériaux chargés des affaires en son absence — ou bien le Catapan de Bari, mieux encore au courant des intrigues romaines, saisit-il cette occasion de s'y ingérer? On n'en a aucune preuve. Toujours est-il que son brusque retour, au mois de septembre, juste après le départ de l'empereur, fut comme un signal pour Crescentius, qui employa le reste de l'année à rassembler ses partisans et la révolte éclata dans Rome, contre le pape germanique et contre son empereur, au mois de janvier 997.

Evidemment il comptait faire subir à Grégoire V le même sort qu'à Benoît VI et Jean XIV, les deux victimes de son père et de Francon. Mais Grégoire V lui échappa et put s'enfuir à Pavie, où il assembla un concile, excommunia les rebelles et fit appel à l'empereur. Pendant ce temps, à Rome, Crescentius faisait élire Jean Philagathe, sous le nom de Jean XVI (1).

(1) Ou Jean XVII, si l'on compte le pape mort aussitôt après son élection, placé avant Jean XV, qui devient alors Jean XVI.

Avouée ou non par la cour de Constantinople, la révolte de Crescentius et l'usurpation de Philagathe n'en sont pas moins la dernière manifestation du parti byzantin, autrefois raison d'être de la vieille aristocratie locale, devenue une assemblée de factieux (1). A côté de ce groupe, grandissait la nouvelle aristocratie romano-germanique, celle des feudataires, celle des barons, que le XIe siècle allait voir s'épanouir. Crescentius, en choisissant un pape grec, se rattachait encore à ses origines, à celles de la famille de Théophylacte qui avait gouverné Rome pendant toute la première moitié de ce siècle, sous les auspices de Constantinople. « Pour supplanter Grégoire V, dit M. Gay, il ne pouvait « faire un choix plus heureux ; il est probable qu'en se met- « tant d'accord avec l'évêque de Plaisance, le chef des « Romains comptait sur l'appui éventuel du basileus ». Il serait bien intéressant de savoir si Philagathe, demeuré seul et libre de ses actions après la mort de son collègue l'évêque de Wurzbourg, était allé réellement jusqu'à Constantinople et s'il y avait reçu quelque promesse de ce genre sinon des secours de nature plus tangible. En outre, il crut, certainement pouvoir compter sur Othon lui-même, connaissant le caractère de son ancien élève et ses sympathies byzantines ; il était à peu près certain que, s'il se fût trouvé présent au moment de la mort de Jean XV, il aurait été choisi par l'empereur, auquel, continue le même auteur, « on « pouvait faire croire que l'élection d'un pape allemand « risquait de le brouiller avec Constantinople, et en serait « jamais bien vue des Romains. De fait, l'opinion s'est « répandue dans le clergé romain que Jean Philagathos « voulait de nouveau rattacher Rome à l'empire byzantin, « transférer aux Grecs l'honneur de l'empire romain ». « Cependant, on n'a pas la moindre preuve que l'intrigue « de Crescentius ait été préparée et machinée à Constanti- « nople ». C'est-à-dire que *nous* n'en avons pas de preuves, mais les contemporains de Philagathe en avaient, probable-

(1) Les effigies de Francon et de Philagathe, Boniface VII et Jean XVI, figurent à leur rang parmi les médaillons de Saint Paul hors les Murs et sur toutes les anciennes listes, en gardant leur numéro d'ordre.

ment, ou du moins de fortes raisons de le croire. Et l'on ne peut s'en empêcher, parce qu'il semble bien étrange que deux hommes rompus aux affaires et à l'intrigue comme Crescentius et Philagathe, se soient jetés dans pareille aventure sans avoir de bons motifs pour croire à sa réussite. Que Philagathe ait compté sur l'attachement d'Othon pour lui, son ancien précepteur, c'est indubitable et peut-être ne se trompait-il pas ; mais ses adversaires surent paralyser tout élan de ce côté en apprenant au jeune empereur les bruits calomnieux répandus au sujet de la faveur dont avait joui l'abbé de Nonantola près de l'impératrice sa mère, et peut-être ces calomnies furent-elles inventées pour les besoins de la cause. Il n'en est pas de plus odieuses que celles de cette nature, parce qu'elles sont à peu près impossibles à réfuter.

Il est singulier que l'ancien archimandrite, s'il était sincèrement pieux, n'ait pas été arrêté par la crainte d'une élection anti-canonique, du vivant d'un pape légitime, puisque depuis trente ans et plus la légitimité de la désignation impériale était acceptée ; l'ambition l'égara et sans doute aussi l'antagonisme existant entre Byzantin et Germain : Théophano en avait bien donné la preuve, dans son explosion de colère après la bataille de Cotrone. Le sentiment de son ingratitude envers la famille impériale ne l'arrêta pas davantage. « Le malheureux, dit Mgr Duchesne, « consentit à trahir ses bienfaiteurs ». Et Crescentius aussi était un ingrat : Grégoire V venait de le sauver de l'exil, probablement de la confiscation et de la ruine. Ils eurent tout le temps de la réflexion, de septembre 996 à janvier 997 et Philagathe ne fut couronné qu'en avril. Ils ont dû peser mûrement leurs chances de succès.

Mais il est surtout curieux de constater qu'après tant de siècles et d'incidents divers, l'idée de l'ancienne unité ou plutôt dualité de l'empereur romain subsistait encore. C'était encore là-dessus que s'appuyait ce vieux parti, issu des anciens fonctionnaires de Justinien et d'Héraclius, dont les descendants étaient encore les chefs, par tradition de famille. C'est de l'archéologie, si l'on veut : mais l'archéo-

logie est chose intéressante, à Rome surtout. Cette vieille tradition ne reposait plus que sur des ruines usées, mais elle servait de prétexte aux ambitions et aux vengeances qui s'abritaient sous son nom. Et l'on ne peut pas le comprendre si l'on oublie ses origines : elle date de Justinien, qui lui-même ne faisait que se rattacher à Théodose, le premier empereur qui fit vraiment de Constantinople la résidence du chef de l'empire romain.

Le dénouement fut terrible. En février 998, Othon put enfin quitter l'Allemagne et parut avec Grégoire V, qu'il avait pris en passant à Pavie, devant Rome qui leur ouvrit ses portes. Crescentius s'était enfermé dans le château Saint-Ange, dont on commença le siège. Pendant ce temps, on rattrapait Philagathe sur la route de Campanie. Ceux qui le saisirent lui firent subir les plus cruels traitements et tels que, s'ils n'ont pas été exagérés par les récits de cette sinistre affaire, l'infortuné aurait dû succomber sous ces excès de cruauté; comme il a survécu quinze ans et supporté la fatigue du voyage en Allemagne, je pense qu'on a dû en mettre plus qu'il n'y en eût. Néanmoins, il fut durement malmené et traîné à Rome où, toutefois, on ne le fit point paraître devant l'empereur, de la part duquel on craignait un retour d'affection. Le bruit de cette affaire parvint jusqu'à Gaëte où, depuis deux ans, saint Nil s'était retiré, comme je le dirai tout à l'heure. Le saint vieillard avait alors 88 ans; apprenant que son compatriote s'était mis dans cette mauvaise passe, il partit en grande hâte et fut reçu à Rome avec toutes les marques de la plus profonde vénération. Le jeune pape et le jeune empereur (1) vinrent au-devant de lui jusqu'à la porte du Latran et le soutenant de chaque côté, l'introduisirent au patriarcat où ils le firent asseoir au milieu d'eux, entre les deux Majestés les plus hautes de la terre. Le saint les conjura en pleurant de lui accorder la vie du coupable, déjà rudement puni, et de le remettre entre ses mains, afin que, dans la solitude, il put songer au salut de son âme.

L'empereur, raconte le biographe de saint Nil, pleurait

(1) Le premier avait 27 ans, le second 18.

aussi et consentait à tout ; pour lui, Crescentius était le seul criminel. Le pape accorda en réalité la demande de Nil, puisque Philagathe ne fut point mis à mort, et ne peut être accusé d'avoir commandé les cruautés infligées par les satellites qui lui avaient couru après (1) ; mais il avait de bonnes raisons pour ne pas le laisser en Italie ; on pouvait recommencer l'affaire de Francon. Sa clémence n'avait pas réussi avec Crescentius. Donc, Philagathe, après avoir subi les affronts de la promenade sur l'âne, qu'on infligeait à ceux qu'on voulait dégrader, dans ce temps de mœurs rudes, fut expédié en Allemagne et interné à l'abbaye de Fulda. Peut-être la vie fut-elle là pour lui moins rigoureuse que sous la direction de saint Nil et de son ascétisme intransigeant ; il y vécut jusqu'en 1013. Mais saint Nil, inconsolable, ne voulut pas rester davantage au Latran et regagna sa solitude de Serperi, où nous le retrouverons.

Le château Saint-Ange, battu par les machines de guerre, fut emporté d'assaut le 29 avril 998. Crescentius, coupable de haute trahison, fut décapité sur les créneaux et les douze Caporioni pendus sur le Monte Mario (2). Cette exécution n'était point imméritée, elle était conforme au droit romain encore plus qu'au droit germanique, mais grâce à cette catastrophe il devint un héros légendaire, comme tous les révolutionnaires idéalisés. Car voilà ce qu'étaient devenus les anti-formosiens, ceux qui jadis avaient délivré l'Italie des Sarrasins et repoussé l'*unctio barbarica* d'Arnulf : des révolutionnaires. Le droit et la légitimité, c'était l'empereur. Othon le Grand l'avait ainsi voulu, et réglé, pour des siècles dans l'Italie impériale, pour un siècle à Rome même. Telle est l'œuvre de la force et du génie : elle s'impose aux contemporains et à la postérité.

Le biographe de saint Nil et la plupart des historiens ont fait retomber l'odieux de la répression — qui semble toujours

(1) On a raconté les mêmes détails atroces sur le pape Léon III, lors de l'attentat qu'il subit en 779, et qui ont été faux, puisqu'il ne fut aveugle ni muet le reste de sa vie. Bernard d'Italie était mort pour avoir été ainsi traité.

(2) Ce qui ne donne aucunement le droit de traiter Othon III d'assassin sanguinaire. Crescentius et ses partisans tombaient sous la loi de Majesté.

trop dure parce qu'on oublie les torts du coupable en le voyant souffrir — sur le pape plus encore que sur l'empereur. Grégoire V aurait pu se justifier en alléguant le peu de succès d'un premier acte de clémence; mais quoi qu'il put faire, il avait le malheur d'être étranger, ce que les Romains ne lui pardonnaient pas. Quoique les histoires d'empoisonnement ne doivent être admises qu'avec une grande réserve autrement presque aucun personnage historique ne serait mort de mort naturelle, il y a lieu de croire que ce pape fut en effet supprimé par les amis des Crescentius, le 18 février de l'année suivante. C'est lui qui avait excommunié, conformément aux canons, le roi de France Robert, second Capétien, à cause de son mariage avec Berthe de Bourgogne.

Le 2 avril, Othon II lui donna pour successeur le plus savant homme de son siècle, Gerbert d'Aurillac, archevêque de Ravenne, nommant ainsi le premier pape français après le premier pape allemand. Mais celui-ci en imposa aux Romains, parce qu'ils le prenaient pour un dangereux magicien, à cause qu'il avait étudié à Cordoue, parlé l'arabe et appris des mécréants la médecine, l'astronomie et la fabrication des horloges, ce qui était fort suspect. Comme plus tard Albert le Grand, Gerbert a passé pour maître dans les sciences occultes. « Son âme, a dit un « écrivain distingué, fut trop « haute pour être comprise des hommes de son temps ». Sous le nom de Sylvestre II, il clôt dignement le premier millénaire du Christ.

Toutefois, le pape Sylvestre II ne comptait pas assez sur sa réputation de redoutable enchanteur. Il ne se sentait en sûreté que lorsque l'empereur habitait Rome. Othon III ne demandait pas mieux que de lui complaire et il s'était construit un palais sur l'Aventin au lieu même où s'élève aujourd'hui le monastère de saint Anselme. Mais sa ferveur l'entraînait sans cesse dans de lointains pèlerinages. Les sanctuaires célèbres l'attiraient et Mgr Duchesne remarque qu'il se plaisait en la compagnie des « saintes gens ». Il faut dire qu'il en était l'enfant chéri, le Benjamin. Ces vieillards austères, ces sévères réformateurs du clergé et du peuple chrétien, saint Nil, saint Romuald, saint Adalbert, se penchaient avec

une indulgence souriante, une paternelle sollicitude sur cet empereur de vingt ans aux yeux bleus, à la blonde chevelure, à l'âme tendre, impressionnable, mobile, violente par moments, mais cependant généreuse, ardente, ouverte à l'idéal; vers cet enfant isolé au sommet des grandeurs humaines.

Dès cette année 999, nous le voyons à Ravenne, aux genoux de saint Romuald, le vénérable patriarche des Camaldules, lequel lui reproche ses accès de colère et d'orgueil et lui enjoint, pour pénitence, d'aller nu-pieds au Mont Gargan. Othon, comme tout le monde d'ailleurs, avait besoin de pénitence et d'humiliation ; mais il ne faut pas y voir comme on l'a prétendu, l'expiation de l'exécution de Crescentius, laquelle était parfaitement légale, encore moins les rigueurs envers Philagathe, qui n'étaient point venues de lui. Le châtiment d'un antipape et de son complice ne pouvaient d'ailleurs passer pour crime aux yeux d'un saint de l'époque.

Le pèlerinage au sanctuaire célèbre de Saint-Michel pouvait s'accomplir sans être accompagné d'une expédition militaire, car la paix régnait dans les régions apuliennes où Lombards et Byzantins rivalisaient de ferveur envers le saint Archange (1). Othon recherchait l'amitié des empereurs Basile II et Constantin VIII ; il n'avait point renoncé à ses projets d'alliance. Il ne revendiquait même plus, comme jadis Louis II et Othon le Grand, la totalité du *regnum italicum* et respectait les possessions byzantines ; de même, le catapan, seul chargé des affaires italiennes, ne contestait pas aux princes lombards leur droit d'hommage à l'empire germanique, aux termes du traité conclu avec Jean Tzimisces lors du mariage de Théophano avec Othon II. Nicéphore Phocas avait été le dernier à réclamer sur ce point, comme

(1) L'apparition de saint Michel au Mont Gargan date du début de la puissance ostrogothique, en 491 sous Zénon et Théodoric. L'autre sanctuaire de l'Archange, celui de France, Saint-Michel du *péril en mer*, est beaucoup moins ancien et son premier abbé vint chercher en quelque sorte l'investiture au Mont Gargan, par le commandement de l'Archange lui-même, au temps de Charlemagne. On lui remit, comme une investiture, le voile de pourpre qui recouvrait l'autel.

à reparler de Rome et de l'exarchat. Othon n'avait, contre les Grecs, rien de l'humeur agressive et méprisante de son grand-père ou de Louis II, car il tient à être de leur race (1). Il a le sang et les idées de sa mère, restée Orientale, vraie Byzantine, car ce terme exprime bien toute la composition ethnique et mêlée de l'empire d'Orient. Cette cour impériale, qu'il n'a jamais vue, a pris, dans son imagination enfantine, les proportions merveilleuses d'un conte des Mille et Une Nuits tel que cet Orient féerique et mystérieux apparaitra plus tard aux croisés d'Occident pour servir de texte aux récits fabuleux des jongleurs. Par dessus tout Othon voulait être regardé comme un vrai porphyrogénète, oubliant qu'il est autrement noble d'être issu d'Othon le Grand et de Henri l'Oiseleur que de la nièce de Jean Tzimisces.

Il accomplit tranquillement son pèlerinage au sanctuaire du Mont Gargan et s'en revint par Bénévent, que gouvernait non moins tranquillement le prudent Pandolfe II, dit l'Ancien (2) neveu de Pandolfe Tête de Fer. Tout s'y passa correctement. Les Bénéventins n'aimaient pas beaucoup que l'empereur restât trop longtemps chez eux, mais quand ce n'était qu'en passant, ils savaient se montrer courtois. La chose faillit pourtant se gâter, parce que l'empereur, apprenant qu'ils avaient le bonheur de posséder le corps d'un Apôtre — saint Barthélemy, enlevé de Lipari par Sicon vers 840 (3) —, voulut à toute force se le faire céder. Le sagace prince Pandolfe, d'accord avec l'archevêque, s'arrangea pour ne livrer à l'empereur, sous le nom de l'apôtre que le corps d'un autre saint, moins qualifié, avec la complicité tacite

(1) « Le fils de Théophano, dès sa plus tendre enfance, est élevé dans une « vénération presque superstitieuse pour l'empire byzantin. Ce descendant « des rois Saxons, n'est plus un souverain à demi-barbare, entouré de guer- « riers franks et germains, hostiles aux Grecs, qu'ils méprisent et dont ils se « méfient... Il a subi profondément l'influence maternelle ; son parrain et son « précepteur est un prêtre grec de Rossano dont il a reçu la culture la plus « étendue et la plus raffinée. Othon III se fait gloire d'avoir l'esprit subtil et « ingénieux des Grecs et ne cache pas son dédain pour la rusticité saxonne. » (Gay, *ouvr. cité*).

(2) Voir la généalogie. C'est le fils de Landolfe III, proclamé par les Bénéventins en 982 et confirmé après coup par Othon II. *Voir au chapitre précédent.*

(3) Voir plus haut, ch. VI.

de toute la population qui n'aurait pas souffert l'enlèvement du véritable (1).

Revenant ainsi vers la Ville Eternelle, Othon passa par le territoire de Gaëte et eut avec Saint Nil cette entrevue touchante qu'a immortalisée le pinceau du Dominiquin. Quiconque a pu voir, dans la chapelle du saint à Grottaferrata, la grande fresque dont elle est le sujet croit y avoir assisté.

Saint Nil, au temps où Othon III revenait en Italie pour installer Grégoire V à Rome, avait perdu l'abbé Aligern, son ami et son protecteur et à la place de ce dernier avait été élu Manson, prélat mondain et guerrier, avec lequel l'austère higoumène ne put s'entendre (2). Un jour que Nil avait à lui parler de quelque affaire et s'était transporté au Mont Cassin à cette intention, il fut littéralement horrifié quand on lui répondit que le seigneur abbé sortait du bain, allait souper et le verrait ensuite, et quand par surcroît il entendit les accords harmonieux d'un luth qui devait charmer les convives pendant le repas. Nil s'enfuit sans en attendre davantage, abandonna Valleluce et emmena ses moines dans le site sauvage du promontoire de Serperi, où ils construisirent pour s'abriter de petites huttes de feuillage, éparses sur la montagne comme en une laure de Palestine.

Quand l'empereur, approchant, vit ces pauvres cabanes couvrant l'âpre rocher, il s'écria dans un transport d'enthousiasme : « Voilà les tentes d'Israël, le tabernacle de Dieu « parmi les hommes » ! Le saint vint au-devant de lui, courbé sous le poids des ans, et pencha sa barbe blanche sur cette jeune tête blonde. L'entrevue fut émouvante ; ils ne s'étaient pas revus depuis un an, depuis la scène du Latran et le saint n'avait pas oublié qu'il avait trouvé un écho dans le cœur de ce jeune prince, plus enclin à la miséricorde que ne l'avait été le vicaire de saint Pierre ; il l'avait vu pleurer, prêt à lui tout accorder. Les saints sont clairvoyants ; ils

(1) Ceci est la version bénéventine. La version romaine est, au contraire, que ce fut un conte inventé par le prince pour empêcher tout désordre.

(2) Probablement un parent du duc d'Amalfi.

démêlent, à travers les faiblesses humaines, les âmes de bonne volonté.

Othon voulait l'emmener avec lui, lui bâtir un monastère, ou bien il lui offrait au choix, tous ceux de ses Etats. A la fin il lui dit : « Demande-moi, comme si j'étais ton fils, tout « ce que tu voudras et je le ferai pour toi. Alors le saint, « posant sa main sur la poitrine de l'empereur, lui dit : Je « ne veux et ne demande rien d'autre de Ta Majesté impé- « riale sinon que tu songes au salut de ton âme, car quoique « tu sois souverain tu dois mourir comme tous les autres « hommes et rendre compte de tes actions bonnes et mau- « vaises. Et l'empereur fondit en larmes, et déposa sa cou- « ronne entre les mains du saint, et, béni par lui, il conti- « nua sa route avec sa suite ».

Le Dominiquin, en retraçant cette scène, avait sous les yeux le texte du vieux biographe ; il l'a rendu vivant.

En quittant le saint patriarche, le fils de Théophano devait de bonne foi, se croire invulnérable, tant il était pénétré de compoction, de contrition et de ferme propos. Mais en arrivant à Capoue, quelque chose lui déplut et l'humeur impérieuse et fantasque reprenant le dessus, fit évanouir ces bonnes résolutions. « Il eut, à plusieurs reprises, dit M. Gay, « pendant son règne si court, des colères brutales d'enfant « capricieux », ce qui, alternant avec ses crises de dévotion sincère et démonstrative, le faisait ressembler à un despote oriental et lui attirait le mépris des Occidentaux présents et futurs, incapables de comprendre ces natures-là. Encore une fois, Othon III n'est plus, comme son père et son grand-père, le produit d'une race homogène et bien équilibrée, sachant ce qu'il veut et voulant toujours la même chose, de la même manière. La droiture de son origine paternelle est combattue par la souplesse des ancêtres asiatiques maternels, grecs et arméniens. D'ailleurs, comme tout le monde, il a dû souvent faire le mal qu'il ne voulait pas au lieu du bien qu'il croyait vouloir.

A Capoue, les princes lombards lui parurent insubordonnés. Son grand-père et Pandolfe Tête de fer s'entendaient si bien ! A Bénévent déjà, il avait démêlé, à travers toutes

les politesses du prince Pandolfe, qu'il n'était pas son maître comme il prétendait l'être et il se vengea sur celui de Capoue ; ce n'était plus Landenolfe, mort sept ans auparavant (1), mais un de ses parents, Laidolf ou Landolfe, installé par le vicaire impérial Hugues de Toscane, pour lui succéder en 993. Othon le destitua pour mettre à sa place un comte Adémar ; ce fut alors et sans doute pour les besoins de la cause, qu'on l'accusa d'avoir participé au meurtre de son prédécesseur. De retour à Rome, on célébra avec pompe la translation des reliques de saint Barthélemy dans l'*Isola Tiberina*, qui reçut et garda son nom. A peine l'empereur eût-il le dos tourné, que les gens de Capoue mirent à la porte son protégé Adémar et se redonnèrent un prince de la vieille famille des Landolfe (2).

L'année qui allait s'ouvrir, c'était l'an 1000. Il convient de s'y arrêter quelque peu. On a beaucoup parlé des terreurs dans lesquelles le monde chrétien aurait été plongé aux approches de cette échéance, à laquelle, racontent presque tous les historiens, tous croyaient voir arriver la fin du monde. Cependant on peut constater que personne, ni dans l'Eglise, ni dans le siècle n'interrompit son activité ni ne suspendit aucune affaire publique ou privée ; projets politiques et transactions commerciales aussi bien que décisions ecclésiastiques prises pour les années suivantes allèrent leur train comme si l'on ne s'attendait à rien de fâcheux. Qu'on en ait jasé dans le populaire, que quelques moines, tels que Raoul Glaber, qui est, je crois, le point de départ de la légende, aient exagéré cette prévision et ses effets, c'est possible. Mais il y a tant de chartes et de contrats assignés par delà l'an 1000, dans les années précédentes, tant de décrets

(1) On ne sait si Landenolfe fut ou non assassiné. Le biographe de Saint-Nil est pour l'affirmative, mais il paraît céder au désir de montrer que la menace de Saint-Nil s'était réalisée. En tout cas, son parent Laidulf n'était pas un des assassins, puisqu'il ajoute que le marquis Hugues les punit, puis nomma Laidulf prince de Capoue. On ne parle plus d'Aloara. Il est probable que, selon l'usage du temps, elle acheva ses jours dans quelque monastère, si elle vivait encore au moment de la mort de son fils.

(2) Voir au chapitre suivant. C'était le propre neveu de Pandolfe Tête de Fer, Landolfe de Sainte-Agathe.

des papes et des princes et des synodes, tant de mesures prises avant cette date et pour celles qui suivent qu'il est impossible d'admettre une croyance universelle à la fin de toutes choses, paralysant toute activité. Quand le pieux Othon III nommait un nouveau prince à Capoue et installait saint Barthélemy à Rome, ce n'était pas évidemment pour une simple fin d'année.

Dans son amour passionné pour Rome, et cédant aux désirs de Sylvestre II, Othon III entreprit d'en faire sa capitale. Quittant l'hôtellerie impériale et royale du Vatican, hors des murs, où jusqu'alors avaient été hébergés tous ses prédécesseurs, depuis Charlemagne, — où son père était mort et reposait, — il demeura sur l'Aventin, en face du palais de Crescentius et du monastère de Sainte-Marie-Aventine, que le prince Albéric avait établi dans un de ses domaines et duquel devait bientôt sortir le grand Hildebrand, libérateur de l'Église.

Pour gagner le cœur des Romains autant que pour satisfaire ses goûts personnels, il avait fait revivre l'ancienne cour des exarques; sa mère et son précepteur lui avaient enseigné que l'antique tradition impériale et romaine vivait à Byzance; il s'y rattachait, rêvant de reconstituer l'empire universel (1). Pénétré de son rôle, comme Marc-Aurèle, il voulait avoir le monde pour patrie : « Moi, Othon, disait-il, « Romain, Saxon et Italien (2), serviteur des Apôtres, par la « grâce de Dieu, empereur Auguste du monde romain ». — *Semper Augustus*! Quel éternel prestige dans ces deux mots !

Au moment où le byzantinisme va disparaître de l'Italie et du monde occidental, il jette un dernier éclat en la personne du fils de Théophano, épris, non de la Rome de Trajan,

(1) « Nostrum est Romanorum imperium. Dant vires ferax frugum Italiæ, « ferax militum Galliæ et Germaniæ, Nec Scithae desunt nobis fortissima « regna. Noster es, Romanorum imperator et Auguste, qui *summo Graecorum* « *sanguine ortus*, Græcos imperio superas, Romanis hereditario jure imperas, « utrosque ingenio et eloquentiæ prævenis ». (Lettres de Gerbert.)

(2) Remarquer que *Romain* et *Italien*, cela fait deux, alors comme avant — et depuis. L'*Italien* peut être *sujet* de Rome ou son maître, selon les vicissitudes humaines : il ne lui est jamais assimilé.

mais de celle de Justinien, la nouvelle Rome, dont il veut à toutes forces adopter l'étiquette et les magnificences. Quand il se proclame *Romain*, il faut lire *Byzantin*. « Per« sonne à ce point, dit M. Gay, n'oublia le présent pour « vivre dans le passé, à la lumière des anciens jours ; aucune « âme ne fut plus possédée de cette ferveur mystique et de « cette vénération pour les gloires du passé sur laquelle « reposait l'idée que le Moyen Age s'était faite de l'empire ». Philagathe et Gerbert, ces deux érudits, avaient trop bien fait son éducation, il avait tout pris au pied de la lettre. Tout le cérémonial byzantin l'entourait : les vêtements somptueux, soieries éclatantes, broderies d'or et de pierreries, luxe insensé, reproché jadis à sa mère par sainte Adélaïde et par les graves matrones de la Germanie; comme elle, il ne concevait pas le pouvoir sans faste, sans éclat extérieur. Il distribuait les titres qui naguères éblouissaient Goths et Lombards; spathaires, protospathaires, silentiaires et cubiculaires; son chancelier était intitulé archi-logothète et son trésorier protovestiaire; toute la pompeuse phraséologie hellénique servait à décorer les officiers palatins. Ce n'est plus la sagesse éclairée de Théodoric, maintenant la balance égale entre Goths et Romains; c'est un entraînement de cœur pour ces derniers, considérés sous la forme byzantine qu'ils avaient revêtue à partir de Justinien.

On a traité ce rêve d'enfantin; il était en tout cas plus élevé, moins nuisible que celui des démagogues de l'époque suivante, depuis Crescentius III jusqu'à Cola di Rienzo, — pour ne pas aller au delà — de ceux qui, à la suite d'un moine défroqué comme Arnaldo da Brescia, prétendirent faire revivre une république de contrebande. Othon subissait une influence atavique (1); c'était un oriental contraint de vivre

(1) Il disait aux Romains : « Vosne estis mei Romani? Propter vos quidem « meam patriam, propinquos quoque relinquo; amore vestro meos Saxones « et cunctos Theotiscos sanguinem meum projeci, vos filios adoptavi, vos « cuncti prœtuli... » (Gay, p. 397.) — Thietm. Mers. IV, 29 : « Antiquam Ro« manorum consuetudinem jam ex parte magna deletam suis cupiens reno« vare temporibus. — « *Vita quinque fratrum*, XV, 722 : « Cum sola Roma ei « placeret et ante omnes Romanorum populum pecunia et honore delexisset,

entre le Tibre et le Rhin. Il se sentait cosmopolite comme tous les êtres issus de plusieurs races, placés par leur destin entre plusieurs patries; il voudrait n'en avoir qu'une et que ce soit l'empire romain, de la Baltique à la Méditerranée. Il sait que le centre du monde est à Rome, mais il ne voit pas que l'unité matérielle est brisée, n'est plus et ne peut plus être. Des nations distinctes ont grandi, se partageant ses débris, vivant de leur propre vie; c'est là le travail de fractionnement que l'on a vu s'accomplir au cours des cinq siècles du haut Moyen Age. La mélancolique silhouette du jeune empereur blond, rêveur et passionné, essayant de reconstruire le grand ensemble dont la majesté faisait croire à des esprits tels que Tertullien et saint Augustin qu'il était impérissable, fait pour durer autant que l'Église et le monde, ferme l'époque de transformation.

Les Allemands lui reprochaient avec raison de prodiguer sa tendresse à des ingrats; les Romains étaient dorénavant destinés à étonner le monde par leur ingratitude. Ils ne lui savaient pas le moindre gré de ses efforts pour les régénérer par le souvenir de leurs anciennes gloires. Le temps était passé où, pour leur complaire, Charlemagne devait parfois échanger son sayon bleu et son justaucorps de loutre pour la chlamyde et les vêtements flottants d'un basileus, dont l'adoption fit la popularité de son petit-fils Charles II. Les fonctionnaires ne venaient plus de Byzance, faisant souche de grands seigneurs à Rome et dans l'ancien exarchat. Franks, Germains, Gaulois, Lombards, Toscans entraient librement dans Rome et refaisaient un autre peuple romain où ils introduisaient de nouvelles tendances et des idées différentes. A l'aube du XIe siècle on n'y trouvait plus guère qu'un seul Byzantin convaincu : c'était l'empereur Othon III. Le byzantinisme n'était plus à la mode; il se mourrait lentement depuis quelques années; l'affaire de Philagathe, sa dernière convulsion, qui l'a remis en évidence pour la dernière fois, a étonné les historiens, lesquels, oubliant l'existence de cet

« ibi semper stare hunc renovare ad decorem secundum pristinam dignitatem « foco puerili incassum cogitavit ». On ne le prenait pas au sérieux.

élément dont Rome avait vécu depuis quatre siècles, ont cru à une intrigue, à une intervention spontanée, venant de Constantinople. Je ne sais pas, encore une fois, si Crescentius et Philagathe avaient eux-mêmes sollicité cette intervention, où si, là-bas sur le Bosphore, on se préoccupait de révolutionner Rome; mais il est certain que la famille de Crescentius était issue de celle de Théophylacte, de ces *Optimates militiae* reconstitués en nouvelle aristocratie après la guerre gothique sur les ruines de l'antique patriciat et venant tous de Byzance; de cette famille qui, au début du xe siècle, pendant le long interrègne impérial, avait ostensiblement replacé Rome sous le protectorat byzantin et qui fut aussi la dernière à s'en réclamer.

Mais encore une fois, si l'ambition d'une famille et de ses partisans travaillait contre l'un des empires, ce n'était plus pour se rattacher à l'autre : le lien était bien dénoué, Rome ne tenait plus au monde byzantin. L'archéologie du jeune empereur ne fut plus comprise; on le traitait en enfant capricieux et sentimental, sujet à se repentir après ses accès de colère, incapable de se montrer sévère avec réflexion. Un acte de générosité vint exaspérer les Romains contre lui, car ils n'aimaient pas qu'on pardonnât à leurs adversaires. « Tibur », raconte Mgr Duchesne, « vivait de « sa vie propre, grâce à la conservation telle quelle des ins- « titutions municipales (1), grâce aussi aux progrès de l'or- « ganisation locale sous les auspices et la tutelle de l'évêque, « Tivoli comptait pour quelque chose. Elle existait à côté « de Rome et même elle avait le don dès lors d'agacer les « Romains par le fait même de son existence et de sa pros- « périté. Les Romains exécraient Tivoli, comme plus tard « ils exécrèrent Tusculum, d'une haine aussi implacable « qu'irréfléchie ».

Othon épousa la querelle de ses chers Romains et vint attaquer Tivoli dans un de ces accès d'emportement contre

(1) On doit se rappeler que c'est de la conservation des susdites institutions que vint l'établissement des franchises communales, puis la constitution des républiques italiennes et que c'était le moment où elles s'épanouissaient partout.

lesquels saint Nil et saint Romuald avaient vainement cherché à le prémunir. Mais les Tiburtins le désarmèrent en faisant amende honorable ; ils vinrent se remettre à sa merci et même, dit-on, saint Romuald intercéda pour eux, joignant ses instances à celles du pape et de l'évêque d'Hildesheim. Jamais la générosité d'Othon n'avait su résister à de telles prières, ce qui mit les Romains en fureur. Pour leur plaire, il aurait fallu saccager la ville et surtout lui enlever toute indépendance. Il y eut révolte et les milices romaines, conduites par ces *caporioni* (1) qu'on trouvera désormais à la tête de toutes les émeutes, vinrent assiéger le palais de l'Aventin. L'empereur dut quitter Rome avec le pape Sylvestre et depuis le 16 février 1001 sa résidence impériale fut à Ravenne. Il ne rentra plus dans cette Rome qu'il aimait tant et qui le méconnaissait. Mais il passa en vue de ses remparts quand, ayant appris la supercherie dont il avait été victime à Bénévent en 999, à propos des reliques de saint Barthélemy, il conduisit une expédition contre cette ville, dont il trouva les portes fermées. Le bon sens lui revint, il n'insista pas et s'en revint à Ravenne, où il avait la consolation de vivre dans le palais des exarques, entouré des mosaïques de Placidie et de Justinien, qui lui représentaient les splendeurs d'une cour byzantine.

Reprenant d'ailleurs son projet d'alliance avec la famille impériale de Constantinople, il y envoya une seconde ambassade qui réussit à souhait. Une fois devenu gendre du basileus il était certain de rentrer à Rome ; un avenir souriant s'ouvrait devant lui. L'archevêque Arnolf de Milan, qui conduisait l'ambassade, fut accueilli avec les plus grands honneurs. « Il est reçu à la cour, dit M. Gay, avec des hon-« neurs exceptionnels. On le laisse s'asseoir seul devant le « basileus en présence d'une foule d'évêques et de hauts « dignitaires, obligés de rester debout. Il est admis au con-« seil secret et traite avec le basileus les plus graves affaires. « Qu'on se rappelle comment était reçu trente ans aupara-« vant un autre évêque lombard ». La différence est

(1) Les chefs des quartiers, plus tard les *bannerets*, qui conduisirent aussi le peuple à l'assaut du Vatican pendant le conclave de 1378.

énorme. Nicéphore Phocas, le soldat grossier, parvenu, prétendait ressusciter ses droits à l'empire universel, réclamant même Ravenne et Rome. Jean Tzimisces, plus sage, y renonce et depuis il n'en est plus question. L'empire byzantin et l'empire germanique s'intitulent tous les deux Romains, mais ils ont chacun leur part et ne disputent plus aucun territoire. Il est clair qu'en ce moment le basileus ne s'intéresse pas du tout aux émeutiers romains. Il accorde la main de sa nièce, fille de Constantin VIII, au jeune Auguste d'Occident.

Il me semble que l'on trouve ici une preuve décisive de l'absence de parenté entre Othon et les fils de Romain II et, par conséquent, de la naissance de Théophano, car si celle-ci avait été sœur des empereurs Basile et Constantin VIII, la fille de ce dernier eut été cousine germaine d'Othon III. Or, on sait avec quelle inflexible rigueur l'Église interdisait alors le mariage entre consanguins et dans l'Église grecque la même rigueur a persisté, de sorte qu'un mariage entre parents à ce degré ne pouvait avoir lieu. Si donc Othon, ce prince si religieux, qui ne quittait pas le pape Sylvestre et se conduisait d'après ses avis, a cru pouvoir épouser la fille de Constantin VIII, c'est qu'évidemment Théophano, sa mère, ne tenait en rien à la famille de Romain II et n'était que la nièce de Jean Tzimisces (1).

La mort vint frapper le jeune empereur, âgé de 23 ans à peine, à Paterno, près du Mont Soracte, au moment où sa fiancée débarquait à Bari, où la vie paraissait lui promettre une recrudescence de pouvoir et la possibilité d'établir un empire selon ses goûts et ses préférences. On l'a cru empoisonné, lui aussi, à cause de cette mort si peu attendue, à la fleur de l'âge, et parce que l'on voit du poison partout. Mais il était de ces enfants précoces, de ceux dont la lame use le fourreau. Comme le fait remarquer Mgr Duchesne, « ce « prince si romain, si amant de Rome » aurait dû y mourir et reposer près du tombeau paternel, dans l'atrium de saint Pierre, sépulture digne de lui. Il n'en fut rien. Ses barons

(1) Cet argument me paraît décisif.

emportèrent son corps en Allemagne, tandis que Sylvestre II, seul et désolé, rentrait au Latran.

Il ne survécut guère à son empereur. Ses vertus l'avaient fait respecter, sa science l'avait fait craindre. Crescentius III, qui n'était plus qu'un magistrat municipal, de ceux qui font des révolutions à l'aide de la canaille marchant à l'assaut des palais, gouverna Rome pendant une dizaine d'années que l'empire resta vacant. L'ancienne aristocratie tapageuse devint une bourgeoisie non moins tapageuse ; le patriotisme local tomba dans la démocratie pour rouler dans l'anarchie, suivant la pente logique et fatale. Désormais, on ne songera plus à reconstituer l'empire, mais la république. Rome petite bourgade, luttant pour la vie, avec ses institutions étroites de vie municipale, commune vivant sur elle-même, comme Florence débutante et les villes de Lombardie, voilà l'idéal. C'est ainsi qu'elle méconnaîtra les papes après avoir méconnu les empereurs, lui parlant de domination universelle, langage trop élevé pour être compris de quiconque prétend gouverner avec les partis populaires.

CHAPITRE XV

LA MAISON DE TUSCULUM

1004-1050.

Alors surgissent des campagnes les grands propriétaires, les barons romains, devenus feudataires de l'Empire, à la suite de Pandolfe Tête de Fer. Ce ne sont plus simplement les descendants des anciens fonctionnaires de l'exarque ; ils se sont mêlés aux barbares ; ils ont de leur sang dans les veines (1). Ils ne se soucient plus du basileus ; le seul empire qui existe pour eux désormais, c'est l'empire germanique : il n'y a plus qu'un seul empereur, qu'on l'aime ou qu'on le combatte, qu'on l'appelle ou qu'on lui résiste, et c'est l'empereur allemand. L'œuvre d'Othon le Grand et de Pandolfe Tête de Fer était aussi solide qu'eux-mêmes. Après la mort d'Othon III, l'empire, autrement robuste qu'à la mort du dernier Carolingien, subsista sans affaiblissement — grâce à ses grands vassaux.

C'est alors qu'apparaissent, à la tête de cette noblesse féodale des châteaux, rivale de l'aristocratie citadine, les comtes de Tusculum. Eux aussi descendent, par les femmes, de Théophylacte, le grand *vestararius* : le comte Grégoire avait épousé une fille du prince Albéric. Il entre en scène de la façon la plus édifiante. L'année même de la mort d'Othon III, saint Nil, âgé de quatre-vingt-dix ans, revint chercher dans les Monts Albains un séjour pour lui et ses moines. Le comte de Tusculum leur céda, avec un terrain convenable, les substructions d'une antique villa romaine,

(1) Exemple : dès le xe siècle, Marozie, fille de Théophylacte, représentant de l'influence byzantine et de ces anciens *optimates*, épouse successivement trois Franks : le condotiere Albéric, Guy de Toscane, dont le bisaïeul était venu avec Charlemagne, et toute la parenté spolétaine avec Lothaire, — et Hugues d'Arles, carolingien indirect. Une des filles de Marozie et d'Albéric épouse le duc de Naples, un de ses neveux s'appelle Landolfe en raison de quelque parent, etc. Enfin sa petite-fille épouse Grégoire de Tusculum.

au pied de la vieille acropole en nid d'aigle dont il avait fait une forteresse inexpugnable, dominant la vallée, au dessus du domaine de Caton l'ancien (1), de l'alvéole desséchée du lac Régille et d'une enceinte hérissée de fourrés si épais que la ville moderne en a pris le nom de Frascati (2) : villa dans laquelle plus d'un archéologue — les basiliens surtout — se plaisent à reconnaître celle de Cicéron. C'est là que mourut, sept ans plus tard, après tant de pérégrinations, le patriarche des moines grecs de Grottaferrata. C'est là qu'ils gardent sa tombe et qu'ils ont dignement célébré son neuvième centenaire en 1903. La fondation de l'abbaye de Grottaferrata a inauguré le second millénaire.

Le comte Grégoire de Tusculum, au temps d'Othon III, portait le titre de *præfectus navalis* et prenait rang parmi les officiers impériaux. Ses trois fils avaient reçu des prénoms rappelant la famille de leur mère : Albéric, Théophylacte et Romain. Albéric, l'aîné, chef de la maison et comte de Tusculum après son père, a été confondu avec le prince Albéric, son grand-père, lequel n'a personnellement rien à voir avec Tusculum, et les fameux *papes de Tusculum* dont on parle avec emphase comme d'une série de papes genre Héliogabale ayant déshonoré la chaire pontificale pendant tout le xe siècle — on dirait qu'ils sont légion ! — sont en réalité au nombre de trois, ayant tous siégé au xie siècle, de 1012 à 1044, et desquels le premier est un saint, le second un fort honnête homme et le troisième seul laisse évidemment à désirer (3).

L'empire étant resté vacant pendant douze ans, le Crescentius du moment resta *patricius Romanorum* sans que personne lui cherchât querelle. Son autorité ne pouvait guère s'étendre au-delà des murailles de Rome, en face desquelles Tibur et Tusculum dressaient leurs forteresses

(1) Monteporzio Catone.

(2) De *Frasche*, buissons.

(3) On a pourtant le droit de se demander si, pour Benoît IX comme pour Jean XII, il n'y a pas eu erreur de copistes ou de pamphlétaires quant à l'âge et exagérations quant aux méfaits. En tout cas, il est isolé dans la longue série des papes.

rivales. « Depuis trente ans, on passait alternativement « d'Othon à Crescentius, de Crescentius à Othon. Ce n'était « pas toujours le même Othon ni le même Crescentius, mais « c'était toujours le même conflit entre le chef national et le « prince étranger (1).

Mais si le premier Albéric avait pu « trancher derrière lui « les attaches franques, germaniques ou provençales » (2), et orienter vers le Sud, vers Byzance et ses dépendances l'autonomie romaine, il n'en fut pas de même cette fois. Le Midi, au contraire, ainsi que la Toscane, Spolète et tous les feudataires de l'entourage romain restèrent fidèles à la tradition germanique : au duc Henri de Bavière, petit-neveu, par sa mère, d'Othon le Grand : Henri le Saint, qui avait été élu roi d'Allemagne, c'est-à-dire futur empereur, aussitôt après la mort du dernier empereur saxon. Dans Rome, la tranquillité ne paraît pas avoir été troublée. Trois papes se succédèrent pendant ces douze années, Jean XVII, Jean XVIII (3) et Sergius IV, dont on ne sait que peu de choses.

L'œuvre de la maison de Saxe n'était point anéantie : l'empire était entré dans la structure des choses italiennes et ce fut seulement dans la Haute Italie qu'une partie des feudataires, affectant de considérer la dynastie saxonne comme éteinte et avec elle l'empire réservé aux Allemands voulut reprendre la tradition lombarde : de même, après l'extinction des Carolingiens directs, on avait élu Guy de Spolète. Le marquis Hardouin d'Ivrée fut élu. Il en était digne : son règne dura dix ans et finit noblement. Il va sans dire qu'il ne fut jamais empereur, mais seulement roi. *Rex Langobardorum* et encore sa royauté, fixée à Pavie, ne domina que sur la partie occidentale, Piémont et Montferrat, car Milan et la Marche Véronaise ne voulurent pas le reconnaître ; comme les Romains et comme le reste de l'Italie, ils attendaient que le roi d'Allemagne, Henri de Bavière, passât les Alpes et vint prendre à Rome la couronne

(1) Duchesne, *ouvr. cité.*

(2) Duchesne, *ouvr. cité.*

(3) La tombe de Sergius IV, à Saint-Jean de Latran, porte une solennelle epitaphe célébrant sa science, ses travaux, ses vertus.

impériale. L'archevêque Arnulf de Milan, regardant comme indestructible le pacte qui liait ensemble les couronnes d'Allemagne et d'Italie, convoqua le *Mallum regni* à Roncaglia, près de Plaisance, dont la vaste plaine était volontiers affectée à la tenue des plaids, royaux et impériaux et fit jurer fidélité au roi Henri. Hardouin d'Ivrée continua son règne à Pavie jusqu'en 1015 : il se retira devant l'entrée de Henri et quand celui-ci eût été sacré empereur à Rome, il prit l'habit religieux au monastère de Fructéria.

Henri, dans l'intervalle, était venu à Milan et l'archevêque Arnulf, son zélé partisan, l'avait conduit à Pavie (d'où Hardouin était sorti pour la circonstance) afin de le faire saluer roi dans la vieille capitale lombarde, après l'avoir couronné. Le jour même de cette cérémonie, les Allemands, disent les chroniques locales, « ces barbares indisciplinés, ivres de vin », se prirent de querelle avec les habitants, fort mal disposés d'avance. Pavie est une ville prédestinée aux catastrophes, plusieurs fois incendiée et détruite de fond en comble — comme Milan du reste, ce qui fait que ces deux villes si anciennes sont par malheur complètement modernes. Cette fois encore, une partie de la population fut massacrée dans la répression de l'émeute et le roi Henri, à la suite de cette déplorable entrée en matière, avait repassé les monts, laissant le champ libre à Hardouin.

Mais en 1012 moururent le pape Sergius IV et le patrice Crescentius III. Le comte Grégoire de Tusculum jugea le moment opportun pour prendre la direction des affaires. Il aspirait à la succession de Pandolfe Tête de Fer comme vicaire impérial, ce qui assurait sa prépondérance sur le centre et le Midi. Son fils aîné, Albéric, était réservé pour continuer la tradition, comme comte de Tusculum et vicaire de l'Empire. Le second, le cardinal Théophylacte, était évêque de Porto et honoré de tous, il faut le dire, à cause de ses vertus.

Le comte Grégoire joignit donc ses instances à celles de l'archevêque de Milan pour obtenir le retour du roi Henri, que la couronne impériale attendait à Rome, où l'appelaient tous les vœux ; et, en effet, pour peu que l'empereur s'éloi-

gnât après qu'on lui en avait rendu le séjour impossible, on le redemandait avec ferveur, comme on fit depuis pour les papes. En même temps, le clergé, stimulé par le vieux comte, proposait la candidature du cardinal Théophylacte à la papauté. Avec l'agrément du roi il fut élu, et prit le nom de Benoît VIII. Le parti adverse, — les Crescentius devaient en être, mais ils avaient fait leur temps — essaya vainement d'opposer un antipape : le roi Henri redescendit en Italie et fut couronné à Saint-Pierre avec la reine Cunégonde le 14 février 1014. Une charte de privilège, toute pareille à celle d'Othon le Grand, fut délivrée au pape, selon la coutume, le jour du couronnement (1). Le troisième fils du comte de Tusculum, Romain, fut nommé *senator omnium Romanorum* et représenta le bras séculier, toujours au nom de l'empereur.

La situation n'était plus la même qu'au temps de leur grand-père Albéric. Celui-ci n'avait eu à compter avec personne; il gouvernait seul avec le pape. Les Crescentii avaient retenu le pouvoir, sous Théophano et après la mort d'Othon III, en vertu d'une délégation réelle ou supposée. Mais les comtes de Tusculum, vicaires impériaux, et le sénateur de Rome étaient bien les représentants de l'empereur, investis officiellement par lui de leurs fonctions. Le comte de Tusculum, vicaire impérial pour l'Italie; les trois papes de la famille, qui occupèrent par désignation impériale la chaire de saint Pierre, sous les empereurs Henri II, Conrad Ier et Henri III, sont les frères et le fils du comte Albéric; Benoît VIII, Jean XIX, Benoît IX. Enfin le sénateur de Rome, — (sous Benoît VIII c'est son frère Romain), appartient aussi à cette famille toute puissante et au parti impérial.

« Quand l'empereur était absent de Rome, ce qui était le « cas ordinaire, c'était la famille de Tusculum qui gouver- « nait ». Et qu'on veuille bien se rappeler, que c'est toujours

(1) A quel point les anciennes coutumes restaient immuables et rigoureusement conservées dans ces temps de prétendu désordre! Le privilège remontait à Pépin et à l'entrevue de Kiersy-sur-Oise au VIIIe siècle, le *Mallum regni* à l'arrivée des Lombards au VIe, etc., etc.

la même famille, celle du grand protovestiaire Théophylacte, l'époux de Théodora, le père de Marozie. « Quand l'empe-« reur était là, l'autorité lui revenait d'elle-même; il prési-« dait les plaids de justice et modifiait au besoin la législa-« lation (1)... Les empereurs du XIe siècle, tout comme ceux « du IXe, se considéraient à Rome comme de véritables sou-« verains et spécialement comme législateurs » (2). L'interrègne impérial, de 1003 à 1014, n'avait rien enlevé à leurs prérogatives, mais ce qui change de caractère, c'est l'occupation du Saint-Siège par un pape tel que Benoît VIII, tel qu'on n'en avait pas vu depuis les jours lointains de Jean VIII, ami de Charles II; depuis les papes de l'époque carolingienne, Hadrien Ier et Charlemagne, Nicolas Ier et Louis II : l'entente parfaite entre un saint pape et — chose beaucoup plus rare — un saint empereur. Un pape énergique, entreprenant, ami du prince et marchant avec lui la main dans la main pour le bien de la chrétienté. L'ambition du comte de Tusculum avait appuyé son investiture — elle se trouvait décernée au plus digne.

« La politique personnelle du Saint-Siège dit M. Guy (3), « reprend avec Benoît VIII une importance toute nouvelle. « Il n'attend pas l'arrivée de Henri II à Rome pour entre-« prendre au centre de la péninsule la restauration de la puis-« sance pontificale. L'un des premiers actes de son pontificat, « c'est de conférer à un comte de Sabine le titre de duc de « Spolète et margrave de Camérino (4). En invoquant la pro-« tection impériale, il cherche une garantie nouvelle pour le « succès d'entreprises déjà commencées. Il semble bien « d'ailleurs que les projets et les rêves de Benoît VIII dé-« passent les intérêts purement matériels du Saint-Siège (5).

(1) Qu'on se rappelle aussi qu'il en était de même au temps de Lothaire et de Louis le Pieux.

(2) Duchesne, *ouvr. cité.*

(3) Gay, *ouvr. cité.*

(4) Ces fiefs appartenaient à sa famille. Le duc de Spolète était, on s'en souvient, le gardien du Saint-Siège depuis Charlemagne.

(5) Les intérêts *matériels* du Saint-Siège eux-mêmes ont une portée plus haute que ceux des autres États, puisqu'ils servent à garantir sa liberté d'action, d'où l'institution du patrimoine de saint Pierre. Dans son livre sur le *Schisme oriental du* XIe *siècle*, M. Bréhier paraît confondre Benoît VIII avec Benoît IX.

« Sincèrement dévoué à la réforme de l'Église, ayant le « vif sentiment de sa misère présente, il voit dans son union « étroite avec le pieux empereur, qui a mérité le nom de « Saint, le seul moyen de lutter efficacement contre les abus « de toute sorte qui corrompent la chrétienté. Le souverain « auquel il donne, avec la couronne impériale, la boule d'or « et la croix d'or, symboles de sa puissance universelle et « de sa mission spirituelle, doit être, à ses yeux, dans toute « la force du terme, le patron et le défenseur de l'Église du « Christ. » Et c'était le point de vue antique et romain, celui de Constantin et de Théodose : l'empereur, évêque du dehors.

Je pense que c'est à ces deux hommes, guidés par l'esprit de Dieu, que remonte la conception du Saint-Empire Romain tel que le comprit le monde occidental. Benoît VIII offrit, au prince qu'il venait de couronner la boule d'or symbolique devenue dès lors attribut impérial. C'était le point de départ d'un nouveau système, issu de l'idée antique, mais modifié par la marche des événements. Au temps de Charlemagne, il n'y avait pas d'autre vrai souverain que lui en Europe — sinon des roitelets sans importance ; ducs et comtes n'étaient que des fonctionnaires impériaux. La Germanie conquise était annexée par lui au vieux monde romain ; aussi le pape Léon III avait-il essayé d'en reconstituer la totalité. Mais au XIe siècle des nations distinctes avaient leur place au soleil et grandissaient sous des rois parfaitement indépendants et des ducs qui les égalaient comme puissance. Pour maintenir l'unité de l'empire, le système féodal, avec son élasticité et son échelle de pouvoirs se trouva là fort à propos. L'empereur devenait le haut suzerain de tout le monde, médiatement ou immédiatement ; rois et ducs, comtes et seigneurs. Benoît VIII et Henri II formèrent

« Un édifice avec deux hommes au sommet ».

Et c'est bien d'eux qu'on aurait pu dire :

« Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur ».

Quelle preuve irréfutable de cette vérité, éclatante mais inaccessible au vulgaire, que le monde, comme l'a dit Donoso Cortès, ne peut, ne doit être gouverné que par des Saints et que, si tout va de travers, c'est que cette condition fait défaut (1).

Après avoir fait don à l'abbaye de Cluny de l'insigne impérial que son humilité l'empêchait de conserver, mais qui n'en passa pas moins à ses successeurs, Henri demanda et obtint du pape une concession importante. Othon III, était trop Byzantin pour désirer chose pareille et les deux précédents, ainsi que leurs prédécesseurs, n'y avaient probablement pas fait attention. Le fait est qu'à Rome, comme à Constantinople, on chantait le Symbole à la manière ancienne, tel qu'il avait été rédigé à Nicée et retouché par le deuxième concile œcuménique, c'est-à-dire sans l'addition du *Filioque*.

Bien peu d'Occidentaux savent cette circonstance et les Orientaux l'ignorent, je pense, totalement : jusqu'au XIe siècle il n'y avait là dessus aucune différence entre Rome et l'Orient. Depuis longtemps, les papes consultés avaient affirmé leur foi touchant la procession du Saint-Esprit *qui ex Patre filioque procedit* — mais on n'avait pas remanié le texte consacré ni rien ajouté à la formule liturgique. L'empereur Henri, habitué à entendre dans les Eglises d'Allemagne la profession explicite de sa croyance et à y mettre toute son âme supplia le pape d'insérer la formule corrigée dans le Credo romain et le pape y consentit. Personne autour de lui n'y trouvait à redire, c'était la foi de tous les catholiques, mais c'était encore une des traces du byzantinisme qui s'effaçait.

Quant l'empereur repartit pour l'Allemagne, la situation du pape n'en souffrit nullement ; le comte de Tusculum, et le sénateur de Rome étaient ses frères. La dernière génération de la maison de Théophylacte se trouvait aussi puissante et mieux affermie que la première, appuyée par

(1) Dans son *Essai sur le Catholicisme, le libéralisme et le socialisme.* Il ajoute même : *Et par des mystiques.*

le pouvoir impérial, placée sur la chaire de Saint-Pierre et tenant l'administration municipale. Ce triumvirat était en mesure de sauvegarder la situation vis-à-vis de la dernière réaction byzantine, qui eut lieu dans le Sud, de 1018 à 1028, de par l'empereur Basile II, vainqueur des Bulgares, et le Catapan Basile Bojoannés. Elle fut courte et, cette fois, ne put entraîner Rome dans son orbite : Rome appartenait désormais à l'Occident.

La révolution passagère qui, pour un an ou deux, avait dépossédé à Salerne la famille de Pandolfe Tête de fer, héritière de la première branche des Guaimar, à la suite du désastre de Cotrone en 982, avait abouti à l'inauguration d'une dynastie qui paraît être une seconde branche du même tronc ou, tout au moins, de celui des Landolfe et qui tint bravement sa place jusqu'à la conquête normande (1). Le duc Jean avait déjà gouverné Salerne comme tuteur du jeune Pandolfe. Son fils Guaimar III et laissa la principauté à Guaimar IV, qui, avec son fils Guaimar V et son petit-fils Gisulfe II, occupe, comme on le verra, la première place dans le Sud pendant tout le XIe siècle.

Guaimar IV avait fait hommage à Henri II lors du couronnement. La suzeraineté impériale n'était plus contestée, mais Salerne du côté de la mer, restait toujours un peu byzantine.

Capoue et Bénévent s'étaient unis de nouveau. Nous avons vu qu'Othon III, en 999, dans un de ses accès intempestifs, avait changé le titulaire de Capoue; dès l'année suivante, le propre neveu de Pandolfe Tête de Fer y rétablissait l'ancienne dynastie. Il est fort heureux pour nous que ce prince, qui est Landolfe, comte de Sainte-Agathe, et son frère, Pandolfe l'Ancien (2), aient joint des surnoms à leur nom, car il est vraiment bien

(1) Le dernier prince, Gisulfe II, périt vaillamment à la prise de la ville par Robert Guiscard en 1076.

(2) Pandolfe l'Ancien, prince de Bénévent, et Landolfe de Sainte-Agathe, prince de Capoue, sont les fils de Landolfe (III) de Bénévent, frère de Pandolfe Tête de Fer. Voir la table et la généalogie que je donne à la page suivante.

difficile de se reconnaître parmi tous ces Pandolfes et Landolfes (1).

On doit se rappeler ici comment Pandolfe l'Ancien était devenu prince de Bénévent en 982 et comment il avait été reconnu par Othon II. Il avait également fait hommage à Othon III et s'était maintenu en paix avec les Byzantins d'Apulie. Son frère, Landolfe de Sainte Agathe, étant devenu prince de Capoue en 1001, y mourut en 1008 et lui laissa la tutelle de son fils Pandolfe le jeune. Il tenait donc les deux principautés quand l'empereur Henri vint se faire couronner à Rome (2) et il se reconnut explicitement pour vassal de l'empire, comme Guaimar de Salerne. Pandolfe l'Ancien mourut cette même 1014. Son fils aîné, Landolfe V, lui succéda à Bénévent et fit hommage comme lui, ainsi que son frère, Pandolfe III, qui avait pris la tutelle du jeune Pandolfe à Capoue et lui succéda deux ans après. Le troisième fils de Pandolfe l'Ancien, Aténolfe, abbé du Mont-Cassin, offrit également son allégeance comme feudataire immédiat et le pieux empereur lui renouvela ses pri-

(1) Généalogie :

943 à 961 : LANDOLFE II, prince de Capoue-Bénévent,

- PANDOLFE, Tête de Fer, † 981, à Capoue.
  - LANDOLFE, à Bénévent et à Capoue.
  - PANDOLFE à Salerne.
  - (*Tous deux tués à Cotrone 983*).
- LANDOLFE III, à Bénévent (930 à 969)
  - PANDOLFE II, l'*Ancien*, à Bénévent et à Capoue 1008, régent pour (982-1014).
    - LANDOLFE V, à Bénévent.
    - PANDOLFE III, à Capoue 1016-1049.
      - PANDOLFE IV, à Capoue 1049 (en 1058, prise de Capoue par Richard, comte d'Aversa.
    - ATÉNOLFE, abbé du Mont-Cassin.
  - LANDOLFE V (de Ste Agathe) à Capoue, (1001-1000).
    - PANDOLFE (le Jeune) 1008-1016.

(Voir le tableau généalogique à l'appendice).

(2) Henri le Saint s'appelle Henri II comme roi d'Allemagne, successeur de Henri l'Oiseleur. Il n'y a jamais eu de Henri Ier, empereur ni roi d'Italie.

vilèges. On voit une tendance à l'unification : les familles dominantes se réduisent à trois. Les comtes de Tusculum, les princes de Salerne et la famille de Pandolfe Tête de Fer dont Pandolfe l'Ancien a restauré la puissance. Landolfe V paraît avoir gouverné pacifiquement mais Pandolfe III, prince de Capoue, est une des figures les plus originales, un des personnages les plus remuants de l'époque et sa vie agitée occupe toute la première moitié du XI siècle, de 1016 à 1049.

Une fois l'empereur parti, restaient en présence : Guaimar IV à Salerne ; Pandolfe III à Capoue — deux personnalités remarquables, plus : à Bénévent, le bon prince Landolfe V; à Naples, le duc Sergius IV, et le Catapan de Bari, lequel se trouvait à peu près dans la position d'un prince, sauf la possibilité d'être destitué et rappelé. Les Catapans orientaux touchaient des traitements fixes : celui d'Italie jouissait en échange du revenu des impôts et souvent la population se révoltait contre leurs exactions. Dès 994, les Sarrasins, disparus depuis la bataille de Cotrone, vinrent manifester sous les murs de Bari et de Tarente ; ils assiégèrent même Bari de mai à septembre 1003, l'année de la mort d'Othon III, probablement informés de cette circonstance. C'est alors que la ville fut délivrée par le doge Pierre Urseolo, les flottes venitiennes étaient maîtresses de l'Adriatique où elles remplaçaient les dromons byzantins. En 1809, c'est celle des Pisans qui défend la Calabre; le grand moyen âge et la gloire des républiques italiennes apparaissent au XIe siècle, dès son début.

Deux ans plus tard, en 1011, il advint qu'un riche marchand de Bari, appelé Mélo, se révolta contre les exigences du Catapan Jean Curcuas et, maître de la ville où sa situation lui donnait une grande autorité, il y fut assiégé par Basile le Mésardonite, successeur de Jean Curcuas. Celui-ci fut vainqueur et reprit la ville; du reste, l'insurrection n'était dirigée que contre son prédécesseur, non contre le pouvoir du basileus. Mais Mélo, trop compromis pour affronter un jugement à Constantinople, s'enfuit à Ascoli, que tenaient alors les Lombards de Bénévent, d'où il gagna

le sanctuaire de Saint Michel au Mont Gargan. Il s'y rencontra avec une troupe de quarante pèlerins normands, arrivant de Terre Sainte et, selon l'usage, visitant sur leur route les sanctuaires en renom.

« Les Normands, raconte M. Gay, voient avec surprise « l'exilé lombard habillé à la mode byzantine. Mélo leur « raconte son histoire et ses malheurs. Comme il devine « dans ces pèlerins d'aventure les hommes de guerre prêts « à tout risquer, il cherche à les convaincre que les Grecs « sont faciles à chasser. S'ils veulent combattre avec lui, il « y aura, dans ce pays fertile, beaucoup de butin à recueillir ».

De tout temps les Normands ont été sensibles à ces considérations pratiques. Aussi, de retour dans leur pays, ceux-ci ne manquèrent pas de recruter des compagnons, parmi lesquels les cinq fils de Tancrède d'Hauteville (1), dont l'un était poursuivi par la justice du duc, son suzerain, pour le meurtre de Guillaume Repostel. Ceux-ci, en arrivant, eurent la bonne chance de trouver le prince Guaimar IV assiégé dans Salerne par une escadre sarrasine et se mirent aussitôt, comme bons mercenaires, à sa disposition (2). Ils firent merveille et Guaimar, charmé de leur vaillance autant que de leur intelligence, les prit tout à fait à son service. Guaimar IV et Guaimar V ont été leurs protecteurs, et fait leur fortune.

Or, l'empereur était retourné en Allemagne et Benoît VIII se trouvait à peu près dans la situation qui avait été celle de Jean VIII, c'est-à-dire en quelque sorte lieutenant impérial ; avec cette différence essentielle que, bien loin de songer à un accord avec les Byzantins et à l'union des deux empires, Benoît VIII ne cherchait qu'à s'en débarrasser et à conserver au véritable empereur la fidélité désormais chancelante des princes lombards. Toujours à l'exemple de Jean VIII, il avait conduit en personne une expédition navale contre les pirates de la mer Tyrrhénienne et les avait chassés de Luni, si bien défendue naguère par Adalbert de Toscane.

(1) Gislebert et ses compagnons, en 1016.

(2) Et non les premiers quarante pèlerins, comme le croit Léon d'Ostie, par une confusion évidente.

Il paraît que les Romains avaient une marine; le comte Grégoire de Tusculum, père du pape Benoît VIII, portait, du temps d'Othon III, le titre de *præfectus navalis*.

Pendant ce temps, l'adversaire déterminé des Byzantins, Mélo, s'était réfugié chez le prince de Capoue, Pandolfe III. Celui de Salerne était, comme toujours, à moitié byzantin et celui de Bénévent, Landolfe V, se tenait pacifiquement en dehors de toute agression et de toute intrigue; plus que jamais les Bénéventins se montrent uniquement préoccupés de vivre pour eux-mêmes, sans immixtion étrangère. L'intrigue et l'agitation étaient au contraire l'élément de Pandolfe III, lequel forme avec son frère un contraste parfait et dont commence la carrière turbulente qui devait se prolonger pendant trente-trois ans, sous trois empereurs. Il accueillit Mélo et d'accord avec Benoît VIII, confia à son beau-frère Datto, réfugié lui aussi, la garde de la tour du Garigliano. Cette tour était l'héroïque souvenir de la victoire remportée en cette place, cent ans auparavant. Le pape, qui avait, comme le prince de Salerne, pris des mercenaires Normands à sa solde, en envoya au prince de Capoue un détachement et engagea les deux princes à s'unir contre les Sarrasins. Au lieu de s'en servir aux fins indiquées, objectif perpétuel du Saint-Siège, Mélo, qui songeait à ses affaires personnelles, emmena les siens en Apulie, où il se fit battre, l'année suivante, 1018, par le nouveau Catapan, Basile Bojoannès, qui, pour une dizaine d'années, temps de son administration, releva dans la Basse-Italie le prestige de l'empire d'Orient.

Basile Bojoannès, profitant de ce que le basileus, vainqueur des Bulgares, pouvait enfin s'occuper des choses italiennes, amenait des troupes fraîches et de considérables renforts, parmi lesquels des Russes; car la sœur de Basile II et de Constantin VIII, la princesse Anne, avait été sacrifiée, malgré ses larmes, pour sauver Constantinople menacée et donnée en mariage, à l'âge de 28 ans, au Grand-duc ou grand-prince de ces hordes sauvages, Wladimir, qui se fit baptiser pour la circonstance, mais auprès duquel Clovis et Rollon pouvaient passer pour la quintessence de la civi-

lisation. Le Catapan rencontra donc Mélo et ses Normands près de Cannes en Apulie, de sinistre et antique mémoire, au mois d'octobre 1018 et leur fit subir des pertes considérables. Les Normands échappés au désastre allèrent prendre du service un peu partout, à Capoue, à Salerne, au Mont Cassin, dont l'abbé, Aténolfe, était de même trempe que son frère Pandolfe III et Mélo, ne trouvant plus de sûreté en Italie, gagna l'Allemagne.

Il rejoignit à Bamberg l'empereur et le pape, au milieu d'une cour nombreuse et brillante. C'était en l'année 1020 ; le moine Guido d'Arezzo y était venu faire hommage aux deux Majestés de sa nouvelle et importante découverte, les notes de la gamme (1). Mélo, qui voulait les intéresser à son affaire et se venger des Byzantins, se posa en serviteur dévoué de l'Empire et en victime de son devoir. Il n'avait, à l'en croire, entrepris toute cette querelle que pour donner Bari et la province au seul véritable empereur. Aussi Henri le traita en fidèle vassal et l'investit du duché d'Apulie, fief immédiat de l'empire, reconstituant le *regnum italicum* rêvé par les Carolingiens. Il va sans dire que ce duché resta purement honoraire, mais j'ai déjà fait observer que les titres et dignités de l'époque féodale n'ont jamais eu besoin d'être réels pour exister.

Mélo, non seulement ne prit jamais possession du duché d'Apulie, mais mourut à Bamberg le 23 avril suivant et fut enseveli dans la cathédrale. Cependant l'élan était donné. Henri II et le pape projetèrent une expédition en Apulie, pour en expulser les Byzantins, qui, au dire de Mélo, n'en avaient plus pour longtemps. Au contraire, c'était justement le moment éphémère où Basile Bojoannès y restaurait leur puissance, débarrassait le pays des Sarrasins, relevait les cités déchues, ramenait la fertilité dans les terres désertes, construisait de nouvelles villes et, en 1019, fondait celle de Troja, qui, dit M. Gay, « devint le principal boulevard de la

(1) On sait qu'il les désigna par les premières syllabes des hémistiches de la 1re strophe de l'hymne de saint Jean Baptiste : « *U*t queant laxis *r*esonare fibris — *M*ira gestorum *f*amuli tuorum — *S*olve polluti *l*abii reatos — *S*ancte *J*oannes.

« domination byzantine sur la route de Bénévent à « Siponto (1). La position de Troja, sur une colline élevée « d'où l'on domine aisément toute cette plaine, est si impor- « tante que trois ou quatre ans plus tard, c'est contre elle « que s'acharne tout l'effort de l'empire germanique, venu en « Italie pour reprendre la tâche de Mélo ». Troja, qui sans doute existait à l'état de bourgade ouverte, mais que l'habile Catapan entoura de robustes murailles et dont il fit un centre commercial et guerrier, était situé dans une région célèbre dès le XIe siècle par sa fertilité, dit le même auteur, et son abondante production de céréales : il en est de même aujourd'hui, le *Tavogliere di Puglia* est toujours le grenier de l'Italie. En même temps, il travaillait à persuader aux princes lombards que c'est était fait de la puissance germanique en ces contrées. Il était venu en Campanie, poursuivant Mélo. Mélo s'était enfui en Allemagne; le pape aussi, disait le rusé Byzantin : maintenant aucun n'oserait reparaître. Le basileus s'était enfin réveillé, témoin la magnifique armée dont disposait à présent son Catapan, ce fonctionnaire modèle, émule des stratèges Grégoire et Nicolas Picingli qui avaient fait la première restauration, à la fin du IXe siècle et au début du Xe. C'est alors que la province prit ce nom de Capitunate qu'elle a conservé. Basilicate, Capitanate sont les souvenirs légués par les officiers byzantins.

Quant à Salerne, elle était toujours considérée comme byzantine à Constantinople et Bénévent même, si jalouse de son indépendance, avait gardé son cachet byzantin imprimé par le grand prince Arichis, datait encore par les noms des empereurs d'Orient et avait servi de résidence au stratège pendant quelques années (2); d'ailleurs le prince Landolfe V était toujours de l'avis de tout le monde. Ceux que l'habile Basile Bojoannès voulait gagner, c'étaient ses deux frères : Pandolfe III, aussi agissant que Landolfe V l'était peu — et Aténolfe, l'abbé du Mont-Cassin, qui lui ressemblait.

(1) Aujourd'hui Manfredonia.
(2) A la fin du siècle précédent. Voir ch. IX.

Basile Bojoannès s'y prit si bien qu'il les entortilla. Le prince de Capoue le pria de transmettre au basileus, en signe de soumission, des clefs d'or représentant celles de sa bonne ville, la plaçant, ainsi que l'abbaye du Mont Cassin et leurs nombreux vassaux, sous la sauvegarde de l'empire grec. En outre, il commit un acte de félonie, une trahison inqualifiable et qui est une tache sur son nom : il livra un fugitif, auquel, d'accord alors avec le pape, il avait donné asile. Le Catapan l'obligea de livrer passage aux troupes envoyées pour se saisir de Datto le beau-frère de Mélo, qui se défendit bravement pendant deux jours dans sa tour du Garigliano, mais abandonné par le prince, il dut se rendre à merci et fut mis à mort. La garnison normande qu'il commandait entra au service du prince de Capoue, désormais vassal de Byzance. Pandolfe Tête de Fer dut se retourner dans sa tombe devant cette perfidie et cette défection de son petit-neveu. Aussi le chroniqueur Cédrénus écrit-il, avec l'aplomb et la précision qui distinguent ses compatriotes, que Basile Bojoannès a soumis l'Italie jusqu'à Rome (1).

Cependant l'empereur Henri disposait tout pour rétablir son autorité compromise et punir ses vassaux infidèles. On se rendait parfaitement compte, en Allemagne, de la gravité de la situation. En 1021, Henri II, faisant acte de souverain partout sur son passage, parut à l'entrée des défilés alpestres. Il avait quitté Augsbourg en novembre 1020 ; un mois plus tard, il était à Ravenne. De là, son armée, divisée en trois corps, descendit vers le sud. L'un de ces corps, de 11.000 hommes seulement, guidé par l'archevêque d'Aquilée, passait par le pays des Marses et descendait droit sur Bénévent où il rejoignait l'empereur. Celui-ci, à la tête du principal corps d'armée, fort de 30.000 hommes, avait suivi le littoral de l'Adriatique, reçu chemin faisant l'hommage de tous les comtes et châtelains des Abruzzes, et envahi la Capitanate. Là, il mit le siège devant Troja. Ici, les récits se contredisent. Léon d'Ostie assure que tous les habitants

(1) Ce qui est toutefois un peu exagéré.

firent leur soumission; le moine Amatus affirme que la ville était trop forte pour être prise, et un diplôme du Catapan, daté de deux ans plus tard, la félicite d'avoir « su résister au roi des Franks » (1).

La vérité est que, d'une part, l'empereur n'entendait pas faire la conquête des villes apuliennes, mais seulement établir son autorité sur des vassaux rebelles et, par une démonstration armée, venger son honneur impérial, compromis par les intrigues de ses adversaires. Il fit donc ravager le pays autour de Troja. Là-dessus, les habitants, connaissant la grande piété de l'empereur, firent sortir des murs un pauvre moine, portant une grande croix, suivi de tous les enfants des écoles, qui chantaient à pleine voix le *Kyrie eleison* (2); ils se rendirent processionnellement au camp impérial. Le premier jour, l'empereur, quoique très ému, ne voulut ni les voir ni leur parler; il se connaissait. Le lendemain, la procession recommença. Henri n'y put tenir, il fondit en larmes et sortit du camp pour aller au devant d'eux. Il leur ouvrit ses bras, les appela ses enfants, et demanda seulement que les habitants de Troja voulussent bien lui envoyer un acte de soumission et le prouver en abattant une partie des murs, moyennant quoi il s'éloignerait sans faire entrer son armée. Les murs furent naturellement reconstruits, aussitôt et même avec l'autorisation de l'empereur, qui prit quelques otages et se retira vers Bénévent où il retrouva l'archevêque d'Aquilée et où le prince Landolfe l'accueillit en suzerain (3). L'empereur y accorda des privilèges aux monastères de Sainte-Sophie de Bénévent et de Saint-Vincent du Vulturne. Le pape accompagnait l'empereur.

Pendant ce temps, le troisième corps d'armée, fort de 20.000 hommes et commandé par l'archevêque de Cologne, s'était rapidement dirigé, de Ravenne, droit sur Rome, où

(1) A Constantinople, Frank ou Germain, c'est tout un, et l'ennemi du basileus n'est pas qualifié d'empereur.

(2) Il ne se peut rien de plus *grec* que cette idée, cette musique et cette procession. Les Latins auraient chanté les litanies des saints.

(3) Il semble que Landolfe V n'avait pas explicitement transporté son allégeance au basileus; aucun reproche de félonie ne l'atteignit.

Benoît VIII n'était pas encore rentré, puisqu'il ne se séparait pas du souverain, et de là, sur le Mont Cassin et Capoue, dans le but d'arrêter les deux coupables, le prince et l'abbé, accusés de haute trahison. L'abbé du Mont-Cassin, ne se faisant aucune illusion sur le sort qui l'attendait, prit la fuite avec l'intention de gagner Constantinople, refuge de tous les pécheurs de l'époque. Il s'embarqua en effet à Otrante, mais périt en mer avec son navire et, ce qu'il y a de plus fâcheux, avec nombre de chartes et de diplômes qu'il avait emportés avec lui.

Beaucoup plus habile, Pandolfe III, voyant que ses propres feudataires, qui n'avaient jamais été très byzantins, étaient attachés de cœur à la suzeraineté impériale, peut-être en raison de leur situation topographique, prit son parti avec la parfaite désinvolture qui faisait le fond de son caractère. Il se rendit de sa personne auprès de l'archevêque de Cologne qui commençait le siège de Capoue, se déclara fort de son innocence, indignement calomnié et réclama comme un droit l'honneur de paraître en personne devant son suzerain, l'empereur Henri, pour s'y justifier des susdites calomnies. Il devait être furieux contre son frère l'abbé, dont la fuite constituait un aveu maladroit.

L'archevêque de Cologne, abasourdi par cette éloquence, le garda dans son camp et s'en alla mettre le siège devant Salerne, laquelle ne se prenait pas facilement. Elle avait son beau port, ses flottes et la voie de mer toujours ouverte; Arichis avait fait œuvre de génie en la fondant. Guaimar IV négocia pendant six semaines, car il voulait garder ses coudées franches, ayant besoin de ses relations avec l'Orient. Ses raisons durent sembler suffisantes, car moyennant la remise de son fils en otage, il se réconcilia avec l'empereur.

Le prince de Capoue restait donc seul accusé de haute trahison. Son affaire était mauvaise, il s'était compromis, il avait livré le malheureux Datto ; il dut comparaître devant ses pairs, présidés par l'empereur, le pape présent. Son crime de félonie entraînait la confiscation de son fief, et, selon le droit romain, la peine de mort. Mais un personnage tel que Pandolfe III n'était pas perdu pour si peu ; tout le

monde intercéda en sa faveur et le bon empereur se contenta de l'envoyer en Allemagne et d'installer à Capoue, en juin 1022, le comte de Teano, également appelé Pandolfe, un cousin, bien entendu. Pandolfe III n'en était qu'au premier acte de sa vie aventureuse, qui ressemble à un roman-feuilleton des plus mouvementés.

De Capoue, le saint empereur, toujours accompagné de l'inséparable Benoît VIII, s'en alla faire ses dévotions au Mont-Cassin et comme les jeunes moines s'étaient donnés pour abbé un vénérable vieillard, dépourvu de l'énergie nécessaire pour le gouvernement, pape et empereur déclarèrent ce choix irrégulier et désignèrent l'abbé Théobald, que Benoît VIII consacra, et qui pouvait remplir la double et essentielle condition du maintien de la discipline et de la fidélité à l'empire, dont il était vassal immédiat. Après un séjour à Rome, Benoît VIII et Henri II se séparèrent enfin, pour ne plus se revoir en ce monde. Benoît VIII mourut le 7 août 1024, et le 13 juillet de la même année, l'empereur saint Henri le rejoignit dans la béatitude éternelle. Eugène III le canonisa un siècle après sa mort. Le premier de ces *papes de Tusculum* tant décriés fut donc un saint pape, ami d'un saint empereur.

Le second pape de Tusculum fut, sinon un saint, du moins un fort digne pontife, n'en déplaise à ses détracteurs, dont on peut vérifier les griefs, mais il faut avouer que son élection ne fut pas tout à fait régulière. Pour une raison ou pour une autre, le comte Albéric de Tusculum, qui avait succédé à son père Grégoire (1), s'entendit fraternellement avec le *senator omnium Romanorum*, frère comme lui du défunt pape, lequel se fit consacrer sous le nom de Jean XIX. *Uno eodemque die præfectus fuit et papa*, observe un vieux chroniqueur.

Dans le cas présent, l'élection était incontestablement irrégulière ; jamais encore on n'avait vu un laïque devenir

(1) Et que l'on a confondu souvent avec son homonyme et grand-père maternel Albéric, fils de Marozie et du marquis Albéric, auquel on a attribué tous les *papes de Tusculum*, qui se trouvent transportés au xe siècle.

pape (1). L'impression fut désastreuse en Occident. Pourtant le personnage n'était pas indigne. Quant à la façon dont la chose se passa, personne n'en sait rien. L'accusation de simonie est gratuite, et je dirai même improbable : les comtes de Tusculum n'avaient pas besoin de payer pour se faire obéir. Jean XIX siégea neuf ans et l'on n'a rien à lui reprocher. Il n'était plus jeune, ses mœurs étaient irréprochables et si quelques membres du clergé laissaient à désirer, on ne peut pas dire que ce fut sa faute. Ni saint Henri, qui vivait encore, ni son successeur, Conrad le Salique, qui vint trois ans plus tard à Rome pour se faire couronner et vécut en parfaite intelligence avec le pape n'ont protesté contre son élection. Mais comme on était mal disposé pour lui en Gaule et en Germanie, on lui fit un crime de l'ambassade envoyée à Rome par le basileus et le patriarche Eusthathios, qui sollicitaient pour ce dernier le titre d'œcuménique (2) et en même temps l'érection de l'archevêché de Bari en métropole, question dont l'importance échappait tout à fait aux peuples d'Occident et dont leurs chroniques font à peine mention, mais qui était justement fort grave pour les principaux intéressés. Le Catapan Basile Bojoannès était trop habile et trop zélé pour négliger une mesure aussi utile pour se concilier le clergé apulien. Jean XIX accorda cette requête, mais non le titre revendiqué par le patriarche, fidèle en cela aux traditions de saint Léon et de saint Grégoire. Les évêques, abbés et gens bien pensants de Gaule et de Germanie auraient pu s'épargner tant de sollicitude pour empêcher le pape de s'écarter du droit chemin. Mais cette ambassade est une éclatante attestation de la primauté romaine encore admise en Orient au XIe siècle comme elle l'était peu aupa-

(1) J'ai cité tout à l'heure, d'après Mgr Duchesne, les noms des seuls papes pris en dehors du clergé cardinal romain jusqu'à Jean XIV, c'est-à-dire S. Silvère et Léon V. Léon VIII était tonsuré et appartenait à la hiérarchie, quoiqu'au plus bas de l'échelle quand Othon le Grand le substitua à Jean XII, dont la mort seule put légitimer son élection et Constantin II, le frère du duc Toto, est un antipape, le seul qui ait été laïque.

(2) A remarquer qu'encore au XIe siècle, à la veille de Michel Cérulaire, le patriarche de C. P. ne croyait pas posséder légitimement le titre d'œcuménique s'il n'était reconnu et accepté par le pape.

ravant par Basile le Scamandriote qui ne voulait ni reconnaître un antipape, ni se laisser destituer sans l'avis de l'évêque de Rome.

De fait, il y eut rupture de relations religieuses entre Rome et Constantinople depuis cette ambassade et le refus de Jean XIX, sans que les Occidentaux lui en aient su aucun gré. Le plus curieux de l'affaire, c'est que ni Basile II, ni son frère, ni aucun de leurs successeurs jusques et y compris Constantin Monomaque ne voulaient ce schisme; au contraire, l'alliance du pape leur était plus précieuse que jamais, indispensable même contre les Normands, envahisseurs de l'Apulie. Il a fallu les scrupules de conscience de Michel Cérulaire et de Léon d'Achrida, le métropolitain bulgare, sur la question du pain azyme avec lequel l'Église romaine se permettait de consacrer et sur le jeûne du samedi, qu'elle avait l'infamie de pratiquer, pour obliger à la fin les trois légats de Léon IX à déposer la bulle d'excommunication sur l'autel de sainte Sophie (1). Constantin Monomaque en était navré, il fit tout pour l'empêcher. Et s'il y avait eu encore accointance et communauté de race, parenté de familles, relations continuelles entre Rome et Constantinople, comme autrefois, lorsqu'elles faisaient partie d'un même ensemble, ce schisme, basé sur de telles puérilités n'aurait pas duré plus que les innombrables schismes précédents que l'on a vu se dérouler au cours de cette histoire, depuis celui de l'Hénotique. Mais les temps étaient changés.

D'une part, le pape avait autour de lui un clergé à moitié germanique; derrière lui, une Europe convaincue que d'Orient ne pouvaient venir que perfidie, mauvaise foi,

(1) Le cardinal Humbert, le cardinal Frédéric de Lorraine, plus tard Étienne IX, et l'archevêque Pierre d'Amalfi. Depuis que le Saint-Siège est occupé par les papes impériaux, le clergé cardinal se transforme : au lieu d'être purement romain, composé des évêques suburbicaires, des curés de paroisses, ou *titres* de Rome et des diacres régionnaires, on voit paraître les cardinaux de l'avenir, ceux qui appartiennent à toutes les nations et qui s'occupent des affaires de l'Église universelle, les grands légats qui font si grande figure dans l'histoire, par la science, la sainteté et l'autorité.

erreurs doctrinales et prétentions injustifiables (1). D'autre part, l'Orient pénétré du sentiment de son importance et de sa supériorité, regardait Rome comme livrée aux Barbares, ainsi que le disait fort innocemment le moine de Salerne, nullement schismatique, le digne homme, dès le xe siècle ; à des gens ignorants, violents, arrogants, qui introduisaient dans la religion du Christ des nouveautés inexcusables ; des novateurs audacieux, opposés aux savants dépositaires des doctrines profondes de saint Basile et de saint Jean Chrysostome, de saint Athanase et de saint Cyrille, de tous les hiérarques et docteurs que ni Franks, ni Latins, ni Gaulois ne connaissaient et ne pouvaient même comprendre.

Cette manière de voir, de part et d'autre, a persévéré à travers les siècles et maintenu une séparation qui n'avait pas plus de raison d'être ni de durer que les précédentes et qui, à deux reprises, au concile de Lyon et à celui de Florence, a été solennellement abrogée. Les invitations paternelles, les tentatives conciliantes des papes n'ont servi à rien ; en lisant la réponse du patriarche de Constantinople à la belle lettre de Léon XIII sur l'Union des Églises, on y trouve, avec la même affectation d'impertinence, les mêmes puérilités sur le pain azyme et le jeûne du samedi (2).

Conrad le Salique avait été élu après Henri II. L'archevêque Héribert de Milan alla le chercher et le roi vint à Pavie prendre la couronne de fer. En 1027 le pape Jean XIX le couronna. Rome était, comme toujours, remplie de pèle-

(1) Qu'on se rappelle l'accueil fait en Occident et dans la Haute-Italie au Ve concile œcuménique et les décisions du concile de Francfort et des Livres Carolins à propos du VIIe.

(2) Le cardinal Humbert, réfutant les arguments des Grecs, dit admirablement : « La masse à laquelle le ferment est mêlé se corrompt »... Il est rare que « dans les paraboles et dans l'Écriture le ferment ne soit pas pris en « mauvaise part, tandis que le pain azyme est le symbole de la pureté... On « le prépare sur le feu avec le grain de froment et l'eau pure, ce qui signifie « que l'on trouve dans la personne du Médiateur divin, de l'Homme-dieu, de « Jésus-Christ, trois substances parfaites : la chair, l'âme et le Verbe divin. « Le grain représente la chair, sortie uniquement de la chair de la Vierge « comme le grain sort de la terre maternelle par la seule vertu céleste ». L'eau représente l'âme et « semblable au feu, l'ardeur de sa divinité les a « assimilées à lui-même » (Bréhier, *Le Schisme du* xie *siècle*, p. 155).

rins venus des contrées les plus lointaines et parmi eux le plus puissant monarque de l'Europe, tant par l'autorité que par l'étendue de ses États : *Tempora mutantur!* C'était le roi de Danemark, d'Angleterre et de Norvège, Canut le Grand (1). Le Danemark était le poste avancé du christianisme et, par conséquent, de la civilisation vers le Nord. Les provinces riveraines de la Baltique étaient plongées dans la plus complète barbarie païenne, tandis que les chevaliers danois, conduits par de sages et vaillants princes tels que les trois Waldemar, qui brillèrent aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles et dont la série se termine à la reine Marguerite qui signa l'union des trois royaumes à Calmar en 1397, étaient le flambeau ardent et éclairant du Septentrion. La fin de l'âge médiéval vit le déclin de sa gloire avec la ruine de sa grande féodalité et de cette civilisation catholique et romaine qui avait couvert son sol de monastères, écoles de science et de vertu, de splendides églises, ruinées par la prétendue réforme, laquelle, accomplie par les rois et les seigneurs sans que le peuple y comprît rien, fut en somme une opération fiscale extrêmement lucrative pour les promoteurs, qui s'adjugèrent les biens ecclésiastiques, c'est toujours par là que l'on commence et dont le résultat fut de les asservir aux princes apostats de l'Allemagne du Nord. Conrad le Salique épousa la fille du roi de Danemark et donna la Bourgogne, y compris la Savoie et les défilés alpestres, à l'un de ses meilleurs capitaines, Humbert aux blanches mains, fils de Berthold le Saxon (2).

Conrad retourna en Allemagne sans avoir fait aucune démarche pour réclamer l'hommage des feudataires du Midi. Il avait envoyé l'évêque de Strasbourg à Constantinople pour y demander la main d'une princesse byzantine, destinée à son fils Henri. Constantin VIII régnait seul depuis la mort de son frère; il avait déployé, pour recevoir les ambassadeurs du premier des empereurs franconiens, le même faste que pour ceux d'Othon III, vingt-cinq ans aupa-

(1) Dans sa langue, Knud den Store.
(2) Tige de la maison de Savoie.

ravant et montré la même bienveillance. Mais il mourut avant la conclusion de l'affaire qui n'eut pas de suite. On peut admettre que le désir de se concilier les Byzantins ait été la cause de l'abstention de Conrad le Salique, en ce premier voyage, vis-à-vis des feudataires du Sud.

Le remuant Pandolphe III, cependant, avait reparu sur l'horizon campanien. Tous ses alliés, et surtout son beau-frère Guaimar IV, qui était le mari de sa sœur aînée, tandis que la cadette avait épousé le duc d'Amalfi, et son frère Landolfe V qui gouvernait Bénévent, tous, dis-je, n'avaient cessé de s'agiter et d'intercéder en sa faveur. On le voit, tous les princes du Midi ne formaient qu'une seule famille, unie par des mariages; tous étaient beaux-frères, oncles, neveux, cousins les uns des autres. Guaimar IV fit passer à Pandolfe III, en Allemagne, beaucoup d'argent et, soit que Conrad, qui paraît s'être attaché à prendre en toutes choses le contrepied de son prédécesseur, lui ait rendu la liberté ; soit qu'il se la soit procurée grâce à l'or de Salerne, le fait est qu'on le vit reparaître en Italie dès 1025, avant même le couronnement impérial (1) et il se jeta dans les bras du Catapan Basile Bojoannès qui lui fournit des troupes pour reprendre Capoue à son cousin de Teano, installé là par Henri II. Aidé par le fidèle Guaimar, il en vint à bout, après un an de siège et confia Pandolfe de Teano à la garde de Sergius, duc de Naples, qui avait épousé la sœur du prince de Salerne.

Tous étaient d'accord pour s'inféoder de nouveau à Byzance, et l'on comprend pourquoi Conrad le Salique, qui d'ailleurs avait d'autres affaires sur les bras et qui ne voulait pas entrer en contestation sur la question épineuse de l'allégeance avec le Catapan, représentant du basileus dont il sollicitait justement l'alliance, n'allait pas se fourvoyer dans « le guêpier méridional ». Toutefois, la tentative faite par Basile II, un peu avant sa mort, avait échoué; son frère ne lui survécut que trois mois; le Catapan Basile Bojoannès fut rappelé et le déclin de la domination byzantine en Italie commença. Dix ans plus tard, en 1038, le stratège Georges

(1) C'est-à-dire aussitôt après la mort de Henri II.

Maniakès fut encore envoyé en Sicile pour profiter des discussions existant entre les émirs, mais, pour Constantinople, ce fut le commencement de la fin.

Ainsi Pandolfe III, condamné à mort en 1021, puis au bannissement perpétuel et à la prison en Allemagne, se retrouvait, cinq ans plus tard, rétabli dans Capoue, libre de ses actions et sut tirer parti de cette agréable situation pendant une quinzaine d'années. Il devint puissance dominante dans le sud, surtout après le départ de son ami Basile Bojoannès, qui lui léguait le premier rang. Furieux contre Sergius de Naples, qui avait laissé le comte de Teano s'enfuir en Allemagne, il alla s'emparer de Naples qu'il garda pendant deux ans. Pour rentrer chez lui, Sergius dut faire à son aristocratie des concessions qui diminuaient son autorité et, pour se donner un appui contre le terrible prince de Capoue, dont tout le monde commençait à avoir peur, il prit une mesure de grave conséquence. Sa sœur était veuve du duc de Gaëte; il la donna en mariage au capitaine de ses mercenaires normands, qui, venus en pauvres aventuriers, avaient remplacé les Sarrasins du IXe siècle, au service des uns et des autres. Aussi bien les populations de Campanie et d'Apulie, dont ils étaient la terreur, les confondaient avec les fils d'Ismaël et les appelaient comme eux *Agareni*. Rainulf, devenu beau-frère du duc de Naples, fut investi par lui du comté d'Aversa, formé pour lui sur le territoire même où il avait établi ses quartiers : on y trouvait des prairies, des champs fertiles, entrecoupés de marécages; un délicieux paysage, rempli de jardins verdoyants sur la rive gauche du Vulturne. Rainulf y construisit une forteresse qui devint le premier fief et le point de départ de la fortune des Normands en Italie. Elle date de l'année même où le départ du Catapan habile qui avait rétabli la suprématie byzantine parmi les feudataires lombards signale la décadence de cette suprématie qui ne devait plus se relever. Les princes de Salerne, les derniers, devaient maintenir pendant une cinquantaine d'années encore leur indépendance et leur domination dans le Sud.

Pandolfe III, pour se dédommager du retour de Sergius à

Naples et de la création du fief d'Aversa, s'annexa Gaëte, d'où il expulsa sans façon le jeune duc. Puis il dirigea ses visées sur le Mont-Cassin. L'amitié que lui gardaient ses deux beaux-frères, le prince de Salerne et le duc d'Amalfi, le rendaient fort. Il profita de l'éloignement de l'empereur pour asservir le monastère, que protégeaient les privilèges impériaux. Il employait la ruse aussi volontiers que la violence et sut si bien circonvenir l'abbé Théobald que celui-ci, persuadé de son zèle pour les intérêts de l'abbaye, vint le visiter à Capoue, où le peu scrupuleux Pandolfe le retint de force et le contraignit de céder l'administration et le gouvernement de l'abbaye à un moine calabrais, ami du prince, en le nommant prieur. Basile prêta serment de fidélité à Pandolfe, lui céda une partie des revenus du monastère, et pour plus de sûreté, un ancien serf de Capoue fut installé dans la résidence abbatiale, chargé de percevoir lesdits revenus au nom du prince. Ce personnage fit subir mille vexations aux religieux; les chroniques du Mont-Cassin à cette époque ne tarissent pas sur les méfaits de Pandolfe III, vrai type du baron oppresseur et cupide. Il faisait mourir de faim les pauvres moines, il ne tenait nul compte des privilèges garantissant leurs domaines, qu'il usurpait. Bref, après la mort de l'infortuné Théobald, qui avait pourtant réussi à se tirer de ses griffes rapaces et s'était réfugié dans son ancien couvent des Marches, le Calabrais Basile, par ses soins, devint abbé.

Guaimar IV et Landolfe V étaient morts. Pandolfe essaya d'abord d'enlever Bénévent à son neveu Landolfe VI, mais celui-ci fut protégé par la fidélité des Bénéventins, fidélité qui persévéra, car vingt-quatre ans plus tard, quand le souci de leur sécurité les obligea de se donner à l'Église pour être protégés contre les Normands, ils stipulèrent que Landolfe VI, qui n'avait pas d'enfants, les gouvernerait jusqu'à la fin de sa vie ; d'autres peuples ont fait des révolutions pour chasser leurs princes ; les Bénéventins n'en ont fait que pour garder les leurs et leur attachement pour la descendance du grand Aténolfe et la branche de Landolfe III est vraiment touchante. Le vieux prince de Capoue, cet oncle peu affectionné, échoua

donc dans son projet de dépouiller son jeune neveu de Bénévent. Quant à celui de Salerne, c'était Guaimar V, le plus brillant, le plus important depuis Pandolfe Tête de Fer. Pandolfe III trouva d'abord en lui un ami véritable, tout comme l'avait été son père Guaimar IV. Mais malgré son âge, malgré son ambition, son avarice et ses multiples entreprises, Pandolfe avait d'autres passions, qui le perdirent. Il s'éprit d'une jeune fille de Salerne, parente de Guaimar V, et voulut l'enlever. Le projet fut découvert, ce fut un grand scandale et Guaimar V, furieux, fit appel à l'empereur.

Dix ans s'étaient écoulés depuis que Conrad le Salique était retourné en Allemagne après son couronnement et dans la Haute-Italie comme dans le Midi, les affaires réclamaient sa présence. Depuis Alboin jusqu'à Othon le Grand, les provinces du Nord avaient toujours eu au milieu d'elles un roi résidant à Pavie, maintenant l'équilibre entre les grands vassaux. Ceux-ci étaient de moins en moins nombreux — on a vu qu'au temps de Charles II il en restait à peine quatre ou cinq, lesquels régissaient à leur tour un grand nombre de vavasseurs et de châtelains, ce qui faisait de ces quelques feudataires immédiats de l'empire une manière de souverains La situation de l'Italie septentrionale, quant à l'intérieur, avait été relativement tranquille, c'est-à-dire exempte de guerres civiles. L'arrivée des Hongrois, en 900, avait trouvé le pays ouvert, les cités et campagnes presque dépourvues de défense ; c'était bien l'indice d'un état de paix général (2).

(1) Je donne ici, pour mémoire, la liste des rois de Pavie, *Reges Langobardorum*, depuis Didier et la prise de Pavie par Charlemagne en 774.

Charlemagne (dynastie carolingienne depuis 774). — empereur, 800. — Pépin, son fils, roi d'Italie associé. — Bernard, mis à mort par Louis le Pieux, 818. — Lothaire, fils aîné de Louis le Pieux, roi d'Italie, 822. — Louis II, roi associé 842, empereur 850, puis seul, 855. — Charles II, roi et empereur, 875. — Carloman de Germanie, 877. — Son frère, Charles le Gros, roi et empereur, déposé 887. — Guy II de Spolète, 889, empereur † 891. — Lambert III. roi associé, puis seul empereur, † 898. — Bérenger de Frioul, roi 899, empereur 915. — Hugues d'Arles, roi 926. — Lothaire, son fils, dépossédé par son tuteur. — Bérenger d'Ivrie, 948. — Othon le Grand, couronné en 950. Depuis lors, le roi ne réside plus à Pavie ; il est toujours roi d'Allemagne et empereur, Hardouin d'Ivrée seul excepté, de 1010 à 1015.

(2) Voir plus haut, ch. IX.

Avec l'union de la couronne d'Italie à celle d'Allemagne, tout changea. Le roi ne résidait plus à Pavie, mais au loin. En outre, les cités qui jusqu'alors s'étaient modestement renfermées dans leur organisation municipale, d'origine romaine, sous l'autorité de leurs seigneurs immédiats, profitèrent du désir qu'avait le nouveau roi et empereur d'affaiblir le pouvoir de ces seigneurs pour augmenter le sien et se firent octroyer ou confirmer, comme il a été dit, des libertés qu'elles abritèrent sous le bon plaisir impérial.

Ce que voyant, les vavasseurs à leur tour s'insurgèrent. Toujours dépendants de leurs barons, comme les cités avaient dépendu de leurs comtes et de leurs évêques, ils pouvaient être par eux privés de leurs fiefs qui n'étaient ni à vie ni héréditaires, sinon par une sorte d'acquiescement tacite, une coutume non encore érigée en droit. A la tête de ce mouvement qui tendait à émanciper de l'autorité des grands vassaux une multitude de moindres seigneurs, les *cattanei* d'autrefois, pour les transformer en vassaux immédiats de l'empire, se trouvait l'intrépide défenseur des libertés communales, Héribert, archevêque de Milan, dont le nom est inséparable du symbole, de ces libertés, le *carrocio* (1), palladium des républiques italiennes autour duquel les milices citadines de Toscane et de Lombardie combattirent glorieusement pendant tout le reste du Moyen-Age, à Legnano comme à Campaldino, pour défendre leur étendard.

L'empereur, appelé en Italie par cette effervescence, avait, comme tous ses pareils pour objectif principal, l'abaissement des grands feudataires et la multiplication des petits, dépendant de lui sans intermédiaire. Ce qu'Othon le Grand, premier empereur saxon, avait fait pour les communes, envers lesquels Conrad le Salique se montrait défiant parce

(1) C'est l'archevêque Héribert qui l'inventa. C'était un lourd chariot, traîné par des bœufs, ces beaux grands bœufs blancs de la Toscane aux cornes démesurées, sur lequel était dressé un mât auquel flottait l'étendard de la commune. Il s'agissait de l'entourer et de le défendre au prix de vie, car il ne pouvait s'enfuir ni rétrograder, étant donné son lourd attelage. On se faisait massacrer autour du *carrocio* quand on était vaincu.

que leur attitude était trop ouvertement indépendante, et qu'il se voyait forcé de compter avec elles, il voulut, lui, premier empereur franconien, le faire pour les vavasseurs en les rattachant immédiatement à l'empire, ce qui, du même coup, devait diminuer la puissance des évêques et des hauts barons et opposait de nouveaux adversaires aux communes grandissantes. Dès son entrée en Italie, Conrad voulut s'assurer de la personne d'Héribert, trop puissant à son gré. Il aurait mieux fait de s'assurer de son concours; Milan ne connaissait d'autre domination que celle de son archevêque. Héribert était gardé à vue, mais ses amis l'enlevèrent après avoir enivré ses gardiens; l'empereur essaya sans succès d'assiéger Milan et prit enfin le parti de convoquer le grand plaid royal et d'y faire promulguer la nouvelle législation impériale. Cette assemblée célèbre, point de départ de la nouvelle organisation féodale qui eut force de loi pendant les cinq siècles suivants, se tint dans la plaine de Roncaglia, près de Plaisance, consacrée de tout temps aux solennelles assises des Lombards.

« Une ville nouvelle, raconte Sismondi, semblait tout à « coup s'élever au milieu du désert : un mur l'entourait, des « places et des rues tracées au cordeau séparaient les pavil- « lons du roi, ceux du seigneur et ceux de l'armée. Les « marchands y accouraient de toutes les parties de l'Italie et « ils élevaient leurs boutiques en dehors des murailles, en « sorte que les faubourgs de la ville nouvelle étaient très « animés par une sorte de foire brillante. Le pavillon du « roi était placé au centre du camp; un bouclier, suspendu « à une antenne, brillait devant sa porte et tous les feuda- « taires étaient sommés par un héraut de venir garder à « leur tour l'écu impérial et royal. La fonction de veiller les « armes pendant les premières nuits servait d'exercice à « l'armée ; les absents étaient condamnés à la perte de leur « fief, pour n'avoir pas, selon leur devoir, suivi leur prince « dans son expédition. Le roi consacrait les premiers jours « de la diète à terminer les causes privées qu'on lui soumet- « tait, comme pour manifester son droit à l'exercice du « pouvoir judiciaire. Les jours suivants étaient destinés à

« recevoir les ambassades des villes, à règler leurs rapports « avec la monarchie et à terminer leurs différends. Pendant le « derniers jours de la diète, le roi s'occupait des intérêts des « seigneurs et de toutes les questions qui regardaient les « fiefs ».

C'est là que paraissaient dans toute leur importance les fameux légistes italiens dont la race ne s'est jamais perdue depuis la conquête lombarde et a traversé tous les régimes, se rendant de plus en plus indispensable, trouvant des *combinazioni* pour tous les systèmes, surtout pour l'accroissement du pouvoir impérial. J'ai déjà mentionné ces grands plaids (1) lors de leur établissement dans la monarchie lombarde ; on les a vu fonctionner à Pavie, à Ravenne, — à Roncaglia déjà — rouage indispensable de la chose publique, pivot du système, pendant tout le haut Moyen Age. Roncaglia était l'endroit privilégié, à cause de sa vaste plaine. Le plaid de Conrad le Salique en 1037 eut une importance capitale.

Une constitution impériale y fut promulguée, laquelle décida que désormais le seul fait entraînant la confiscation et la perte d'un fief serait le crime avéré de félonie ; que tous les fiefs militaires seraient inamovibles, transmissibles de mâle en mâle, relevant immédiatement de l'empire, qui, de cette façon, avait la main dans toutes les affaires italiennes, enlevait aux évêques et aux anciens grands feudataires l'allégeance des vavasseurs, et tendait à absorber dans le pouvoir central les forces, éparpillées par cette constitution au lieu de les laisser concentrées en quelques grandes seigneuries, vassales immédiates et servant d'intermédiaire, s'interposant entre l'autorité impériale, qui se trouvait par là dépendre du bon plaisir de ses feudataires. ne pouvant arriver que par eux à disposer des vavasseurs. Cet état de choses, disait-on, serait ainsi supprimé.

Ce fut cependant le contraire qui arriva. Cet éparpillement conduisit à un morcellement plus complet que n'avait jamais été celui du Midi. Chaque ville se dressa dans son

(1) V. plus haut, ch. IX.

indépendance et quant aux châtelains devenus vassaux immédiats de l'empire, comme l'empire était loin et qu'ils se trouvaient encore plus divisés d'intérêts les uns d'avec les autres, qu'au temps où ils étaient unis sous un commun seigneur, ils ne trouvèrent rien de mieux, pour sortir de leur isolement, pour être soutenus contre les agressions de leurs voisins, que de se *recommander* aux communes, à l'exception de quelques-uns qui, retranchés dans les gorges inaccessibles des Apennins, se crurent assez forts pour braver toutes les attaques, du haut de leurs forteresses. Un grand nombre de serfs furent émancipés, pour augmenter le nombre des combattants : un état belligérant à perpétuité s'ensuivit, les intérêts personnels de chaque seigneur ayant pris la place de ceux qui pouvaient diviser deux ou trois grands feudataires auxquels tous ces châtelains, qui maintenant guerroyaient chacun pour son propre compte, étaient autrefois tenus d'obéir (1). Bref, de la constitution de Conrad le Salique, chef-d'œuvre des légistes impériaux toujours complaisants de César, sortit l'Italie des siècles suivants, en état de guerre permanent, renforçant la domination changeante de ses multiples républiques ; les communes lombardes et toscanes, avec leur brillante anarchie ; en un mot, l'Italie que l'on connaît, avec ses gloires et ses désordres, le Moyen Age qui va du XIe au XIVe siècle, la première Renaissance (2), dont l'activité turbulente, superbe et féconde ne devait se transformer que par l'établissement des principats et du pouvoir absolu, sur la ruine de ses libertés.

On a fait la remarque, à propos de la trêve de Dieu, instituée vers cette époque et qui produisit un si grand bien dans toute l'Europe, qu'elle fut moins bien observée en Italie que partout ailleurs. La guerre persistante, de cité à cité, les haines de famille, les vengeances implacables se

(1) On a pu remarquer, au cours de cette étude, combien dans la Haute-Italie sont rares les conflits entre les grands vassaux, marquis de Toscane, de Frioul, de Spolète. Chacun est maître chez soi et l'autorité royale plane au-dessus.

(2) La Renaissance italienne date du XIIIe siècle avec Dante, Giotto et leurs précurseurs.

poursuivant de génération en génération, vrai fléau du pays qu'elles devaient conduire à sa perte, ne pouvaient être enrayées, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, que par l'intervention de tant de saints et de saintes, suscités par Dieu pour porter secours aux populations, opprimées par un état de choses trop violent, conduisant à la perte des âmes. Dans toutes les cités toscanes ou lombardes, sur tous les points de l'Italie du nord ou du centre on conserve la mémoire vénérable de ces bienfaiteurs de la contrée. Au XIIIe siècle, quand on en était arrivé à l'état aigu (1) surgit saint François d'Assise ; ses enfants le suivirent dans cette voie de pacification qui les a rendus si justement populaires et l'institution des Tiers-Ordres qui interdisait à leurs membres de porter les armes pour tout autre motif que le service de l'Église servit puissamment à empêcher les vengeances personnelles et les querelles privées et fut la raison d'être d'une foule d'autres associations, calquées sur les deux grands modèles, dominicain et franciscain, que l'on vit se multiplier alors et qui n'ont plus été comprises dans les siècles suivants, quand elles furent tombées en désuétude ou devenues de simples confréries pieuses (2). Le malheur de l'Italie, a dit Ozanam, a été de n'avoir pas su pardonner.

De Roncaglia, Conrad vint à Rome. Jean XIX était mort et le comte de Tusculum, ne voulant pas laisser échapper le Saint-Siège, y avait établi le seul fils dont il put disposer, Théophylacte, sous le nom de Benoît IX — nom et prénom

(1) *Refrigescente Mundo*, dit l'Oraison de la fête des Stigmates (17 sept.).

(2) C'est ainsi qu'on a pris sérieusement les *Frati Gaudenti* de Bologne, ou *frères joyeux*, pour une société de bons vivants épicuriens, tandis que c'était une pieuse association en l'honneur des *Sept Joies de Marie*, honorées au Moyen-Age à l'égal de ses *Sept douleurs* ; saint Thomas Becket avait même composé une prose en leur honneur. On les a jugés d'autant plus sévèrement que Dante, qui avait eu à se plaindre d'un membre de cette confrérie, l'a mis en enfer (Inf. XXIII) ce qui n'implique pas qu'ils en aient tous été dignes (ni même celui-là). On trouve à peine, aux XIIIe et XIVe siècles, un marchand de Florence qui ne soit tertiaire ou confrère de quelque chose et ne s'intitule en cette qualité *Fra* un tel, ce qui les fait prendre pour autant de moines défroqués par les non-initiés modernes; Dante portait son froc de tertiaire franciscain au jubilé de 1300. Sainte Catherine de Sienne, simple tertiaire, n'a jamais vécu dans un couvent, mais dans la boutique du teinturier Benincasa, son père, et mêlée à toutes les affaires de son temps.

de son frère aîné qui avait été Benoît VIII — mais s'il est vrai que ce pape ne fut qu'un enfant de douze ans, quel scandale! Cela s'était vu à Constantinople (1), jamais à Rome, où les dix-neuf ans (s'ils sont authentiques!) de Jean XII avaient soulevés de violentes protestations, du moins chez les chroniqueurs. On n'en peut pas citer un autre exemple. Pour Benoît IX, il y a malheureusement des saints contemporains qui accréditent la chose. Le souci de purification de Rome et du Saint-Siège, que les Allemands affectaient à un si haut degré, n'apparaît pas plus en cette circonstance que lors de la première rencontre de Jean XII et d'Othon le Grand, qui ne lui avait trouvé nul défaut jusqu'au jour où Jean XII lui fit de l'opposition. Au contraire, comme le jeune Benoît IX se rendait très utile en fulminant contre l'archevêque Héribert, Milan et les villes rebelles et généralement tous les adversaires de l'empire autant d'excommunications qu'en pouvait désirer l'empereur, rien ne troubla leur bonne intelligence.

L'empereur fit acte de souveraineté à Rome en supprimant la coexistence des législations romaine et lombarde, autorisée par la Constitution de Lothaire et dont on s'était encore servi sous Othon III, l'abbé de Farfa ayant demandé à être jugé selon la loi lombarde dans un procès qu'il soutenait contre le Saint-Siège devant la Cour impériale. Il eut gain de cause, mais on eut beaucoup de peine à trouver des juges experts en législation barbare ; le droit romain l'emportait ; par ordonnance de Conrad le Salique, il eut seul désormais force de loi (2).

Enfin l'empereur se dirigea vers la Campanie et séjourna longtemps à Capoue. Pandolfe III, à son approche, avait pris soin de déguerpir et s'était enfermé dans la forteresse de Sainte Agathe. Il offrait de payer trois mille livres d'or et de livrer en otage sa fille et son petit-fils. Entre autres qualités qui le distinguent, le vieux Pandolfe devait aimer à

(1) Avec le fils de Romain Lecapène et déjà auparavant.

(2) « Ut quocumque negotia mota fuerint tam inter Romanœ Urbis moenia « quam etiam de foris in Romanis pertinentiis, actore Langobardo vel reo, a « vobis dumtaxat Romanis legibus terminuntur. » — Duchesne, 199.)

thésauriser, car tous ses Normands, probablement mal payés, l'avaient abandonné pour passer au service du magnifique prince de Salerne. Si déjà, pendant l'absence de Henri II et la captivité de Pandolfe III en Allemagne, Guaimar IV, sans rompre avec Constantinople, avait pu être en même temps patrice et vicaire impérial, il en allait être bien davantage encore pour Guaimar V, le plus puissant prince de la péninsule, grand protecteur des Normands qui, sous son égide, allaient implanter leur souveraineté future.

Cependant l'empereur, à Capoue, recevait les serments des feudataires. Guaimar V arriva des premiers, montra beaucoup de zèle, présenta le comte Rainulfe d'Aversa en le *recommandant*, et reçut le gonfanon impérial de la main de Conrad, en échange de son hommage, avec l'investiture du vicariat impérial. Au rebours de ce qu'il avait fait dans le Nord, il unifia tout le Sud, Capoue et Salerne, en les remettant avec tous leurs feudataires aux mains du grand Guaimar V, dont il fit, dit M. Gay, le vrai souverain de la Campanie. Évidemment, Guaimar V, qui peut-être lui était intellectuellement supérieur, avait réussi, selon l'expression du même auteur, à le mettre dans son jeu.

On ne s'occupa en aucune façon de Pandolfe III qui s'en alla à Constantinople où il s'attendait sans doute à être bien reçu, mais là aussi, le patrice et protospathaire Guaimar V avait tout le prestige. Ses navires allaient et venaient dans les ports grecs; Pandolfe et son ami Basile le Calabrais, pseudo-abbé du Mont Cassin, qui avait aussi jugé prudent de s'éloigner, furent mis en prison. Pendant ce temps, Conrad installait au Mont Cassin, seule seigneurie dont il se fût réservé l'hommage immédiat, l'abbé Richer, Bavarois, sur la demande même des moines et du prince de Salerne. Lorsqu'en cette même année le patrice Georges Maniakés fut envoyé en Sicile, Guaimar lui prêta trois cents de ses chevaliers normands, commandés par Guillaume Bras de Fer, l'aîné des fils de Tancrède d'Hauteville, auquel il avait marié sa nièce. L'expédition ayant échoué par la faute des Byzantins, les Normands furieux entrèrent en Apulie et, toujours appuyés par Guaimar V, organisèrent bientôt leurs douze comtés.

Mais en 1041, la discorde se mit entre les héritiers du comte d'Aversa et le prince de Salerne; et juste à ce moment, comme pour pêcher en eau trouble, reparut Pandolfe III. Comment il était sorti de prison, nul ne le sait : sa captivité à Byzance ne l'avait pas plus refroidi ni embarrassé que celle d'Allemagne, vingt ans auparavant. Trouvant chez lui tout en combustion, il était dans son élément; il se rangea dans le parti opposé à son neveu Guaimar et persuada aux Normands d'Aversa d'attaquer le Mont Cassin et de lui rendre Capoue. Le prince de Salerne envoya l'abbé Richer en Allemagne pour en donner avis à Henri III, qui avait succédé à son père en 1039, en l'engageant à venir se faire couronner au plus vite.

Henri III reprit le rôle omnipotent d'Othon le Grand. Il avait témoigné d'abord à Benoît IX autant de bonne volonté que son père et si, plus tard, il consentit à sa déposition, ce ne fut pas du moins sans y mettre les formes et parce que les plus saints personnages s'étaient faits les interprètes de l'indignation générale. Mais en Campanie, sa conduite fut assez singulière. Depuis dix ans, le prince de Salerne y représentait les droits de l'empire et venait de le faire appeler pour protéger le Mont Cassin contre les intrigues de Pandolfe III, jadis banni et dépouillé par Conrad le Salique. Par une étrange combinaison, Henri s'attacha à détruire l'œuvre de son père. Il rendit Capoue au vieux Pandolfe, l'ennemi de sa maison, tout en ayant soi de l'affaiblir en l'entourant de voisins divisés ; il fit dans le Midi ce que son père avait fait dans le Nord : il multiplia les vassaux immédiats de l'empire, accordant ce privilège à toutes les seigneuries normandes et, comme Bénévent, fidèle à sa coutume invariable, lui avait refusé l'entrée; comme l'empereur, pressé de retourner en Allemagne, ne pouvait s'arrêter pour en tirer vengeance, il en laissa le soin aux Normands, leur abandonnant ville et territoire pour en user à leur guise et faisant lancer l'excommunication sur la principauté par Clément II, qui l'accompagnait (1).

(1) Substitué par lui à Benoît IX.

Mais Henri III avait fait une œuvre inutile. Le sud de l'Italie n'a jamais ressemblé au Nord. Normands ou Lombards étaient trop éloignés du haut suzerain pour ne pas faire eux-mêmes leurs affaires. Guaimar V reprit sa situation hors de pair ; il laissa le vieux Pandolfe mourir en paix à Capoue ; le fils de celui-ci fut dépossédé par les Normands. En Apulie, les compagnons de Guillaume Bras de fer continuaient leur marche en avant. Robert Guiscard venait d'arriver.

Le grand prince de Salerne resta leur ami. Il fut assassiné en 1052 par les gens d'Amalfi. Son fils Gisulfe régna jusqu'à la prise de Salerne par Robert Guiscard, en 1075.

Ainsi, par un singulier revirement, le morcellement s'établissait dans la Haute Italie, unie sous les Lombards et les Carolingiens, pour n'en plus sortir jusqu'à la fin du XIXe siècle et, par contre, le Midi, morcelé depuis Justinien entre Grecs, Lombards, Sarrasins, est unifié par les Normands ; et tandis que dans le Nord s'agitent les illustres, mais turbulentes républiques de la péninsule, le *royaume de Naples*, — *il regno* — qui bientôt s'annexera la grande île, sa voisine, ne se divisera plus.

Au XIe siècle s'achève tout le travail commencé au VIe. Le vieil empire romain n'existe plus que par le souvenir de ses anciennes gloires. L'Orient et l'Occident marchent désormais dans des voies différentes et la domination byzantine en Italie finit avec le haut Moyen Age.

APPENDICE

TABLE I

MAISON DE SPOLÈTE

(FAMILLE AUSTRASIENNE ISSUE DE S. LUDWIN DE TRÈVES).

GUY, comte des Marches de Bretagne, sous Louis le Pieux.

LAMBERT Ier, épouse Adélaïde, sœur du roi Bernard, accompagne Lothaire en Italie. Investi du duché de Spolète vers 840.

- GUY Ier, l'*Ancien*, duc de Spolète, épouse la sœur de Siconolfe. — † 860.
  - ROTILDE, mariée à Adalbert de Toscane.
  - LAMBERT II, duc de Spolète 860, destitué par Louis II 867. rétablit par Charles II 876. † 884.
    - GUY, mort avant son père.
  - GUY II, *le Jeune*, épouse Ageltrude, marquis de Camérino 860, duc de Spolète 884, roi d'Italie 888, empereur 891. † 895.
    - LAMBERT III, né 880; empereur 891. † 898.
- LAMBERT, *le Chauve*, marquis de Camérino gouverne Capoue en 866.
  - GUY, dit le *Margrave*, marquis de Camérino 884.

(Le Marquis Albéric s'empare de Camérino, vers 900).

MAISON DE THÉOPHYLACTE

THÉOPHYLACTE, duc, consul, protovestiaire, et THÉODORA, fille de Glycerius.

- MAROZIE (1), ép. 1° Albéric de Camérino (914 ou 15), 2° Guy de Toscane (926).
  - ALBÉRIC, sénateur, *princeps Romanorum*, ép. Alda (fille de Hugues d'Arles?)
    - JEAN XII (Octavien), pape de 954 à 964.
    - ALDA, épouse le comte Grégoire de Tusculum, *præfectus navalis* sous Othon III.
      - ALBÉRIC, comte de Tusculum.
        - GRÉGOIRE, comte de Tusculum.
        - THÉOPHYLACTE, pape Benoît IX, 1033-1044.
      - THÉOPHYLACTE, pape, Benoît VIII, 1012-1024.
      - ROMAIN, sénateur, puis pape Jean XIX, de 1024 à 1033.
    - BENOIT VII (?), pape, de 975 à 985.
  - JEAN XI (?) pape 931-935.
  - *Plusieurs autres enfants.*
- BONIFACE.
- SERGIA.
- N., *Filius consulis*, 915.
- THÉODORA, épouse le duc Jean, consul, senateur, etc.
  - JEAN XIII, pape, 965-972.
  - *Plusieurs filles.*
  - CRESCENTIUS Ier chef de l'opposition contre Othon le Grand, † 984.
    - CRESCENTIUS II, gouverne Rome de 983 à 991, décapité 998.
      - CRESCENTIUS III, gouverne Rome pendant l'interrègne impérial de 1002 à 1012.
  - LANDOLFUS, † 964.

---

(1) Le 3e mariage de Marozie avec Hugues d'Arles, en 932, ayant été rompu le jour même des noces, ne doit pas être compté autrement que pour un projet d'alliance.

MAISON DE CAPOUE-BÉNÉVENT

Vers 850 : LANDOLFE, comte de Capoue, vassal de Salerne.

- LANDOLFE, évêque de Capoue, 850 à 879. † 1014.
  - LANDOLFE V, prince de Bénévent de 1014 à 1027.
    - LANDOLFE VI, prince de Bénévent. *En 1051, Bénévent se donne à l'Eglise.*
  - PANDOLFE III, prince de Capoue de 1016 à 1049.
    - PANDOLFE IV, prince de Capoue jusqu'à la conquête de Richard d'Aversa en 1058.
  - ATÉNOLFE, abbé du Mont-Cassin.
- *Les frères et les neveux de l'évêque se partagent les seigneuries jusqu'à*
  - PANDOLFE, *le Jeune*, prince de Capoue de 1008 à 1016.

Vers 850 : LANDOLFE, comte de Capoue, vassal de Salerne.

- LANDOLFE, évêque de Capoue, 850 à 879.
- *Les frères et les neveux de l'évêque se partagent les seigneuries jusqu'à*
  - ATÉNOLFE Ier, comte de Capoue en 887, conquérant de Bénévent en 899, unit les deux principautés, † 909.
    - LANDOLFE Ier, prince de Capoue avec sénioral, de 909 à 943.
    - ATÉNOLFE II, gouverneur de Bénévent, † 940.
      - LANDOLFE II, prince de Capoue, avec sénioral, de 943-961.
        - PANDOLFE Ier, *Tête de Fer*, prince de Capoue, de 961 à 981, seigneur de Bénévent, duc de Spolète, suzerain de Salerne, vicaire impérial, ép. Aloara,
          - LANDOLFE (IV), Bénévent de 969 à 981, (III) à Capoue 981-983.
          - PANDOLFE (II), à Salerne de 977 à 983.
          - LANDENOLFE, prince de Capoue après ses frères, de 983 à 993.

            (Ces deux frères sont tués à la bataille de Cotrone, 983).
        - LANDOLFE (III), gouverne Bénévent de 950 à 969.

          (Voir pour sa descendance plus bas deuxième branche).
      - ATÉNOLFE III, gouverneur de Bénévent, de 940 à 950.
        - LANDOLFE de Conza.

DEUXIÈME BRANCHE issue de

LANDOLFE III, de Bénévent, frère de Pandolfe Tête de Fer.

- PANDOLFE, *l'Ancien*, élu à Bénévent par le peuple en 982. Tuteur de son neveu à Capoue. † 1014.
  - LANDOLFE V, prince de Bénévent de 1014 à 1027.
    - LANDOLFE VI, prince de Bénévent. *En 1051, Bénévent se donne à l'Eglise.*
  - PANDOLFE III, prince de Capoue de 1016 à 1049.
    - PANDOLFE IV, prince de Capoue jusqu'à la conquête de Richard d'Aversa en 1058.
  - ATÉNOLFE, abbé du Mont-Cassin.
- LANDOLFE V, comte de Saint-Agathe, élu à Capoue, 1001, † 1008.
  - PANDOLFE, *le Jeune*, prince de Capoue de 1008 à 1016.

ÉPITAPHE DU JEUNE LANDOLFE

A SAINT-LAURENT-HORS-DES-MURS

Voici d'abord l'inscription, d'autant plus précieuse qu'il ne reste très peu du xe siècle, reconstituée et publiée par le professeur O. Marruchi : *Églises et basiliques de Rome.*

Preclus hic recubat Landolphus vulnere fossus
Quem flevit nimium ..... (lacune dans le texte).
Cara senatricis Theodoræ atque Johannis
Consulis atque ducis inclita progenies.
Cum floreret enim primevo flore juvente
Effudit vitam sanguine purpureo
Moribus enituit cumulato et dignior evo.

..... peremit eum.

Hunc sibi fecit adoptivum Maroza Senatrix
Ac nutrivit eum deliciis variis
Cui tumulum lugens Mater construxit ab. imc.
In quo membra sua pulchra nimis posuit.

Martyris ad templum properantes dicite cives
Landolfo juveni parce benigne Deus.

Dep. XV. Kal. Aug. Temp. Dom. Joh. XII p. p., ind. VI.
Anno Dnice incarnationis Dni DCCLXIII.

Ce jeune Landolfe, tué pendant l'émeute qui eut lieu en faveur de son cousin, le pape Jean XII, contre Léon VIII installé par Othon le Grand, en 964, doit être né sous le principat d'Albéric ; autrement il aurait plus de trente ans et ne mériterait pas le qualificatif de *très jeune, primevo flore juvente.* En outre, après avoir énuméré les titres de ses parents, le duc Jean et la seconde Théodora, sœur cadette de Marozie, on spécifie qu'il avait été adopté par cette dernière :

Hunc sibi fecit adoptivum Maroza senatrix

et même qu'elle l'a élevé avec tendresse :

Ac nutrivit eum deliciis variis.

C'est donc elle qui lui construit un tombeau, en pleurant :

Cui tumulum lugens Mater construxit.

Étant donné l'étroitesse des liens contractés par l'adoption romaine, dès la plus haute antiquité, c'est d'elle évidemment qu'il est ici question, la mention du tombeau venant immédiatement après celle de l'adoption ; elle a pris la place des véritables parents. — Or, ceci prolonge la vie de Marozie jusqu'à un âge fort avancé, au sein de sa famille, très maternelle, étendant son affection, outre ses nombreux enfants, jusqu'à ce dernier-né de sa sœur dont elle est comme l'aïeule vénérée. Nous voici loin des fantaisies romanesques de l'*Antapodosis*. Cette inscription, d'ailleurs, est touchante.

LISTES PONTIFICALES DU Xe SIÈCLE ET DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIe

Première moitié du Xe siècle.

Année 900. Benoît IV.
— 903. Léon V.
(Ces deux papes sont élus, comme Jean IX, en esprit de conciliation entre les partis).
— Christophore, prêtre-cardinal de Saint-Laurent *in Damaso*, formosien, usurpe le Saint-Siège).
— 901. Sergius III, antiformosien, soutenu par Théophylacte et par Albéric de Camérino, se considère comme élu depuis 898. Rentre à Rome et prend possession du pontificat. Fin du parti formosien.
— 911. Anastase III.
— 913. Landon.
— 914. Jean X, archevêque de Ravenne.
— 928. Léon VI.
— 929. Etienne VII.
— 931. Jean XI.
— 936. Léon VII.
— 939. Étienne VIII.
— 942. Marin II.
— 946. Agapit II.
— 955. Jean XII, cardinal Octavien, fils d'Albéric, pape et patrice des Romains.

Seconde moitié du Xe siècle.

— 963. Léon VIII, institué par Othon le Grand contre Jean XII.
— 964. Benoît V, élu selon l'ancienne coutume à la mort de Jean XII, destitué par l'empereur, exilé à Hambourg, mort l'année suivante.
— 965. Jean XIII, fils de Théodora et du duc Jean, évêque Narni, pape impérial.

Année 972. Benoît VI, pape impérial. A la mort d'Othon-le-Grand, l'année suivante, réaction nationale romano-byzantine. Crescentius fait élire Boniface VII, le diacre Francon. Réaction impériale, dirigée par les lieutenants impériaux Pandolfe Tête-de-Fer, prince de Capoue et Sicco, gouverneur de Spolète. — Francon s'enfuit à Constantinople.

— 974. Benoît VII, pape impérial, fils d'Albéric. Elu sous les auspices des lieutenants d'Othon II.

— 983. Jean XIV, Pierre de Pavie, chancelier d'Othon II.

— 984. Boniface VII revient de Constantinople et, appuyé par Crescentius, opère la seconde réaction nationale.

— 985. Jean XV, pape impérial. Accord entre Crescentius et Théophano.

— 996. Grégoire V, Bruno, comte de Carinthie, cousin de l'empereur Othon III, qui le nomme.

— 997. Jean XVI, Philagathe. Dernière tentative de réaction anti-germanique.

— 999. Silvestre II, Gerbert, pape impérial. Succède à Grégoire V.

Fin de la Rome byzantine

PREMIÈRE MOITIÉ DU XIe SIÈCLE.

Année 1003. Jean XVII (mort aussitôt après son intronisation.)

— 1003. Jean XVIII (L'empire est vacant, de 1003 à 1012.)

— 1009. Sergius IV (Ces trois papes sont nommés par Crescentius III).

— 1012. Benoît VIII. Cardinal Théophylacte, 1er pape de Tusculum. Ami de l'empereur saint Henri.

— 1024. Jean XIX. Romain, sénateur de la Ville. — 2e pape de Tusculum et de l'empire.

— 1033. Benoît IX, Théophylacte, neveu des précédents. 3e pape de Tusculum et de l'empire.

— 1044. Silvestre III.

— 1045. Grégoire VI. — Ces trois papes abdiquent en 1046.

Papes impériaux allemands :

Année 1046. Clément II.
— 1047. Damase II.
— 1048. Saint Léon IX.
— 1054. Victor II, dernier pape nommé par l'empereur.

L'EMPIRE ROMAIN AU Xe ET XIe SIÈCLE

Orient.	Occident.
Léon VI, le Sage de 886 à 912.	915. Bérenger de Frioul, †926. *Vacance de l'empire.*
Constantin VII, Porphyrogénète, de 912 à 959 et Romain Lecapène, associé à l'empire, de 919 à 944.	Maison de Saxe.
Romain II, 959 à 963.	963. Othon-le-Grand. (roi d'Allemagne depuis 946.)
Nicéphore Phocas, 963-969.	973. Othon II et Théophano. associée à l'empire.
Jean Tzimiscès, 969-976.	983. Théophano seule.
Basile II, dit le Bulgaroctone, et Constantin VIII, jusqu'à 1025-1028.	991. Othon III, † 1003. *Vacance de l'empire.*
Zoé, jusqu'en 1056 avec Romain III, 1034, Michel IV, 1041. Michel V, 1042.	1012. Henri II de Bavière.
Constantin IV, Monomaque de 1042 à 1056.	Maison de Franconie.
	1024. Conrad-le-Salique.
	1039. Henri III, jusqu'en 1056.

ERRATA

Pages.

34 ligne 6, *Orient*, lire : *Occident.*
87 ligne 14, *impériales*, lire : *pontificales.*
110 Note, 1, *suivant*, lire : *servant.*
180 ligne 19 *division*, lire : *diversion.*
187 ligne 16, *Caumes*, lire : *Cumes.*

TABLE DES MATIÈRES

Introduction ..... I-XVII

Chapitre I. L'Empire et les Barbares 1
— II. La Guerre Gothique 42
— III. L'Exarchat 75
— IV. L'Italie Lombarde 108
— V. Le patrimoine de Saint-Pierre 141
— VI. L'Empire Carolingien 189
— VII. L'Italie Carolingienne 235
— VIII. Les empereurs de Spolète 290
— IX. La Restauration byzantine 315
— X. Les Princes Lombards 358
— XI. L'Italie germanique 392
— XII. Les deux Empires 418
— XIII. Théophano 439
— XIV. Autour de l'an 1000 472
— XV. La maison de Tusculum 492

Appendice.

Table I. Maison de Spolète.
II. Maison de Théophylacte.
III. Maison de Capoue-Bénévent.
IV. Épitaphe de Landolfus.
V. Les listes pontificales du xe siècle, 1re moitié.
VI. — 2e moitié du xe siècle.
VII. — 1re moitié du xie siècle.
VIII. L'empire romain aux xe et xie siècles.

Errata.

Le Puy-en-Velay. — Imprimerie Peyriller, Rouchon et Gamon.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 098 221 5